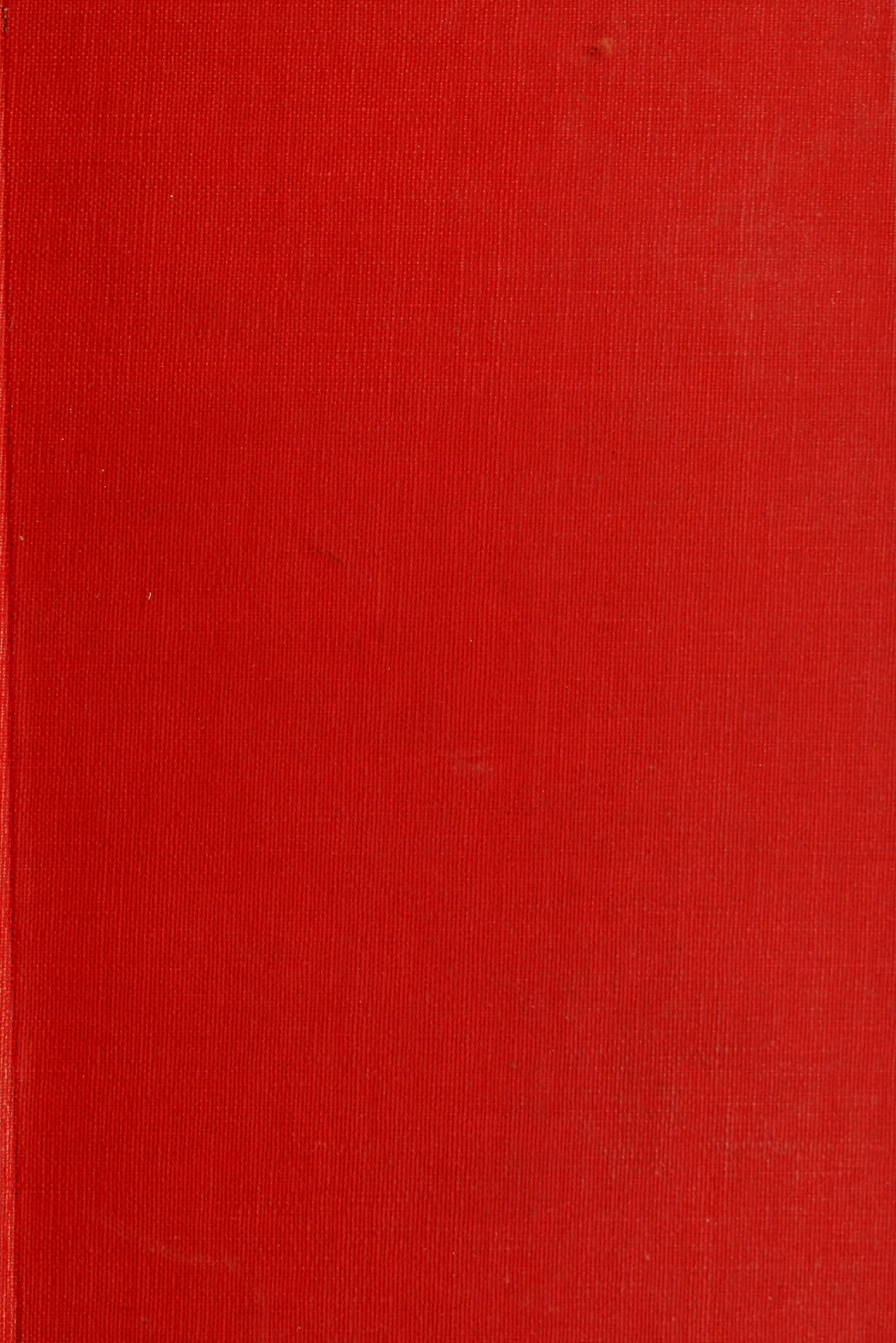
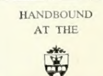



HANDBOUND
AT THE
UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

EN VENTE

1er Fascicule. —	**Paris** et le département de la Seine	4 fr. 50
2e Fascicule. —	**Ile-de-France.** Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Aisne.	fr. 50
3e Fascicule. —	**Picardie, Artois, Flandre**. Somme, Pas-de-Calais, Nord.	6 fr. 50
4e Fascicule. —	**Normandie.** Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche, Orne.	8 fr. »
5e Fascicule. —	**Bretagne.** Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure	10 fr. »
6e Fascicule. —	**Maine, Anjou.** Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire.	4 fr. 50
7e Fascicule. —	**Touraine, Orléanais.** Indre-et-Loire, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret	7 fr. »
8e Fascicule. —	**Berry, Bourbonnais.** Indre, Cher, Allier.	4 fr. »
9e Fascicule. —	**Champagne.** Ardennes, Marne, Haute-Marne, Aube.	6 fr. »
10e Fascicule. —	**Lorraine, Territoire de Belfort.** Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Belfort	4 fr. 50
11e Fascicule. —	**Franche-Comté.** Haute-Saône, Doubs, Jura . . .	4 fr. »
12e Fascicule. —	**Bourgogne.** Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain.	6 fr. 50
13e Fascicule. —	**Nivernais-Lyonnais.** Nièvre, Rhône, Loire. . . .	5 fr. »
14e Fascicule. —	**Poitou.** Vienne, Deux-Sèvres, Vendée.	5 fr. »
15e Fascicule. —	**Aunis, Saintonge, Angoumois, Limousin**. Charente-Inférieure, Charente, Haute-Vienne, Corrèze.	6 fr. »
16e Fascicule. —	**Guyenne** et **Gascogne** (1re partie). Gironde, Dordogne, Lot, Lot-et-Garonne.	7 fr. »
17e Fascicule. —	**Guyenne** et **Gascogne** (2e partie) et **Béarn**. Tarn-et-Garonne, Aveyron, Landes, Gers, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées.	7 fr. 50

PARIS. — Imprimerie de Ch. Gillot, 79, rue Madame.

Géographie

Pittoresque et Monumentale

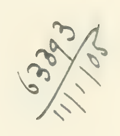
DE LA

FRANCE

GRAVÉE ET IMPRIMÉE PAR GILLOT

ROUSSILLON — COMTÉ DE FOIX

Pyrénées-Orientales — Ariège



PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

RUE RACINE, 26, PRÈS L'ODÉON

Pyrénées-Orientales

Nom — Situation



Département le plus méridional de la France, il doit son nom de *Pyrénées-Orientales* à la partie E. de la chaîne des Pyrénées qui le couvrent : au S.-E. par le contrefort des *Albères*, du S.-O. au N.-O. par celui des *Corbières*, entre lesquels s'étend, vers l'E. la plaine alluviale du *Roussillon*. Il est un des sept départements maritimes baignés par la Méditerranée. Contre-partie exacte du département des Basses-Pyrénées qui affecte la forme d'un triangle isocèle dont le sommet est tourné vers l'Océan, ce département confond avec la côte la base d'un triangle semblable qui s'étend sur 47 kilomètres, depuis un point situé à peu près à hauteur du tiers inférieur de l'étang de Leucate, au N., jusqu'à la frontière de l'Espagne, en amont du cap Cerbère, au S. La distance de l'un quelconque des points de la base au Pic Nègre, sommet du triangle, à l'O., varie de 112 à 118 kilomètres. La superficie des Pyrénées-Orientales le place au 81e rang parmi nos départements. Au N. ses limites sont conventionnelles ; la Méditerranée forme sa limite E.; ses autres limites naturelles sont : au S.-E., 6 kilomètres de la Muga ; au S.-O., tout le cours (8 kilomètres) du Villalovent, affluent de g. de la Vanéra; à l'O. enfin, les 8 premiers kilomètres de l'Ariège. Il est borné : au N., par les départements de l'**Ariège** et de l'**Aude** ; au S. par la province espagnole de **Catalogne**, et à l'O. par la **République d'Andorre**. Il a été formé en 1790 du **Roussillon** (*Roussillon*, *Conflent*, *Capcir*, *Cerdagne*, vallée de *Carol*, *Vallespir*) et de territoires du **Languedoc** (*Latour-de-France*, *Sournia* et *Fenouillèdes*, détachés du *Razès*).

Il comprend, dans le canton de Saillagouse (arrond. de Prades), une enclave de territoire espagnol traversée par la Sègre.

Histoire

Les peuplades préhistoriques qui ont habité la région ne nous ont laissé que fort peu de traces de leur existence : deux menhirs dits les *Pierres [illegible]* à Estagel, le dolmen de *Cova del Moro* à Llauro, celui du *Poutet* à Montalba, dans l'arrondissement de Perpignan ; le dolmen de *Cava de Roland* à Arles-sur-Tech, d'autres à Banyuls-sur-Mer, à Laroque, à Sorède, dans l'arrondissement de Céret, enfin quelques grottes aux environs de Ria, entre autres celle de *Sirach*, dans l'arrondissement de Prades, dans laquelle on a trouvé des objets de toutes sortes.

Dès 600 av. J.-C., la côte du Languedoc, dont *Caucoliberum* (Collioure) était le port, fut occupée par des Ibères qui établirent leur capitale à *Illiberis* (Elne). En 500 environ le pays changea de maîtres. Ce furent des Ligures, les *Elisyces*, qui vinrent s'y établir et transportèrent la capitale à Narbonne ; ils s'y maintinrent pendant deux siècles jusqu'à la venue des Celtes. En dehors de ces trois peuples, le pays fut encore occupé par des Phéniciens qui avaient fait de *[illegible]* (Castel-Roussillon) leur ville principale et établi un port à *Portus Veneris* (Port-Vendres). On a trouvé des médailles phéniciennes à Banyuls-sur-Mer.

Des peuples celtes qui avaient envahi le territoire des Elisyces, les uns, les Volques, s'emparèrent de Narbonne et s'établirent sur la côte, ce qui leur valut le nom d'[illegible] Volques maritimes ; les autres, les Sardons, ou Sordons, occupèrent le reste du pays. Fondus avec les Ligures, ils formèrent les Celto-Ligures, qui, en 218 av. J.-C., permirent à Annibal, se rendant d'Espagne en Italie, de traverser Illiberis et Ruscino. Ils entretenaient des relations commer-

ciales avec la Sicile, comme le prouve la monnaie de bronze, similaire de la monnaie sicilienne trouvée sur le territoire.

Lors de l'organisation de la Gaule transalpine, Narbonne devint colonie romaine (118 av. J.-C.) et les Volques Arécomiques passèrent sous le joug de Rome. En 58, César abandonna aux Massaliotes une partie des terres volques. Lors du soulèvement général de 52, les Arécomiques eurent à lutter contre les Rutènes et les Cadurques qui les avaient attaqués. Malgré la domination romaine, les Volques ne prirent pas les mœurs de leurs vainqueurs et surent garder ainsi une sorte d'indépendance. Illiberis fut reconstruite par Constantin, qui lui donna le nom d'*Helena* (Elne) qui était celui de sa mère Hélène. Son port était actif et commerçait avec les villes voisines qui, elles aussi, prospéraient. Des thermes furent construits sur l'emplacement actuel d'Amélie où l'on en a retrouvé les vestiges, en même temps qu'on y découvrait des médailles et des pièces de monnaie jetées en ex-voto dans les sources par des malades reconnaissants. Banyuls-dels-Aspres possède aussi des ruines romaines ; on voit encore à Ponteilla les traces d'une



PERPIGNAN. — Chapelle dans la citadelle.

enceinte ; à St-Hippolyte une colonne du IVe s. dans l'église ; à Théza deux inscriptions encastrées dans le mur de l'église, etc...

Dans le courant du Ier s. avant J.-C. Ruscino devint l'une des cités des Tectosages, puis, après avoir été colonie latine, disparut au IIIe s. En 350, Constant, troisième fils de Constantin, périt assassiné à Helena, par ordre de son compétiteur M. Magnentius.

De 407 à 409, les Vandales, puis les Suèves et les Alains, ravagèrent le pays, qui fut ensuite occupé (475) par les Wisigoths. Ceux-ci s'y fixèrent définitivement en 507 ; de Tolède, dont ils avaient fait leur capitale, leur roi Vamba vint à Helena (675) où, en même temps qu'il châtiait un de ses lieutenants révolté, il signait quelques édits administratifs dont l'un limitait le territoire du diocèse d'Helena. En 718, les Wisigoths, à qui l'on doit peut-être les traces des fortifications qu'on voit au village de l'Ecluse (l'Ecluse-Haute), durent reculer devant l'invasion des Sarrasins, qui firent de Narbonne une place forte qui ne leur fut enlevée que par Pépin le Bref ; ils abandonnèrent peu après le pays. En 778, le Roussillon et la Cerdagne furent érigés par Charlemagne en comtés (Marche d'Espagne) que gouvernèrent les comtes de Barcelone avec le

PERPIGNAN. — Le Castillet. Côté extérieur.

titre de comtes de Roussillon. Ces seigneurs, restés calmes tant que l'empereur vécut, proclamèrent leur indépendance à sa mort.

En 987, l'abbaye de Serrateix reconnaissait Hugues Capet, un mois après son couronnement, et le comte de Barcelone, Borrell, le faisait reconnaitre dans ses fiefs, bien que Hugues ne l'eût pas aidé à repousser les Sarrasins d'Espagne, comme il s'y était engagé. En 1027, un concile se réunit à Elne et compléta la Trêve de Dieu, signée la même année, en interdisant « à tout homme du comté ou évêché d'Elne d'assaillir son ennemi de la neuvième heure du samedi à la première heure du lundi », interdiction que l'assemblée de Toulouges (1041) étendit du mercredi au lundi, sous les peines les plus sévères, en même temps qu'elle prohibait le rapt des bestiaux au-dessous de six mois. En 1097, enfin, les autorités laïques publièrent une sorte d'édit de paix, rédigé dans le même esprit, les « Usages de Barcelone ».

Pendant l'hiver de 1095, le pape Urbain II vint prêcher la croisade dans la région; trois ans après (1098), le comte Gérard Ier prenait une part glorieuse aux sièges d'Antioche et de Jérusalem. A partir de cette époque, le Roussillon est disputé aux comtes de Barcelone par les comtes de Toulouse. En 1070, le comte de Barcelone, Ramon-Bérenguer Ier, achète la suzeraineté des comtés de Carcassonne et de Razès, agrandissant ainsi son domaine vers le N. En 1117, Ramon-Bérenguer III hérite de ce comté, à la mort du comte de Cerdagne, Bernard-Guillaume, et, en 1134, épouse la fille de Ramire II, roi d'Aragon. En 1172, la maison d'Aragon entre en possession d'une nouvelle partie du Roussillon par le legs que lui en fait le comte Guinard II. Ce Guinard s'était rendu tristement célèbre dans le pays par son affiliation à une bande de voleurs dont Pons de Navaga était le chef: il est vrai que sur les sommes touchées il restitua mille sous melgoriens dont une partie devait être employée à fournir cent tuniques neuves aux pauvres. Un autre châtelain roussillonnais, Pons du Vernet, avait déjà, au commencement du XIIe s., largement pratiqué le brigandage dans la région. Les rois d'Aragon surent effacer ces mauvais souvenirs par une sage administration. Plusieurs villes reçurent des franchises; vers 1200, Pierre Ier octroya à Collioure un privilège abolissant en partie les impôts indirects et les corvées, concédant des bois et des pacages, établissant un marché, une foire, et supprimant le jugement par l'eau et par le feu.

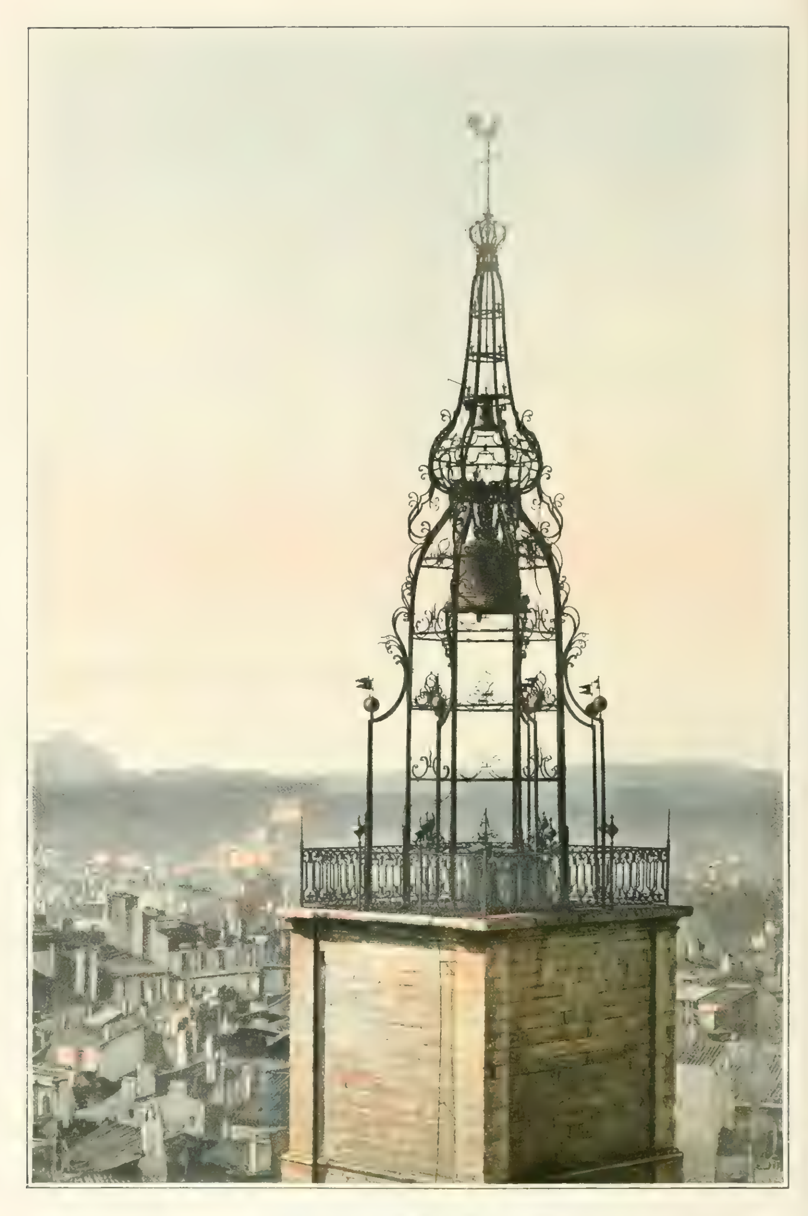
Avec Louis IX, le Roussillon, sur lequel les rois d'Aragon reconnaissaient la suzeraineté du roi de France, devint tout à fait espagnol par le traité de Corbeil (11 mai 1258). Louis IX abandonnait ses droits sur le Roussillon et le comté de Barcelone; Jacques Ier ne gardait en retour que la seigneurie de Montpellier et abandonnait au roi ses prétentions en Languedoc, à la reine Marguerite ses prétentions en Provence; le mariage d'Isabelle, princesse d'Aragon, avec Philippe, fils de Louis IX, était en outre l'une des clauses du traité.

Quand Jacques Ier partagea son royaume entre ses fils Pierre et Jacques (1262), le Roussillon échut à Jacques avec Majorque, la Cerdagne et le comté de Montpellier; ce fut le royaume de Majorque, dont Perpignan devint la capitale. Jacques y fit construire le château et la chapelle enclavés aujourd'hui dans la citadelle.

En 1285, Philippe III, allant tenter la conquête du royaume d'Aragon, saccagea Elne de fond en comble (25 mai). Le 5 octobre, il revint, malade, à Perpignan, pour y mourir; il avait assiégé Gerona (Espagne) du 26 juin au 5 septembre et s'en était emparé avec peine; le 4 septembre, sa flotte avait été détruite devant les îles Las Formiguas par l'amiral aragonais de Sicile, Roger de Loria, et quand son armée avait franchi à nouveau les Pyrénées pour rentrer en France, elle avait été harcelée par des almogavares, des archers sarrasins et des juifs. Cette désastreuse campagne se termina par la capitulation de la garnison qu'il avait laissée à Gerona (octobre 1285).

Au XVe s., la noblesse catalane se révolta contre Jean II et reconnut pour roi son fils Don Carlos. A la demande de Jean, Louis XI envoya 700 hommes pour l'aider à défendre ses intérêts, mais à condition qu'il serait défrayé de ses dépenses (200 000 écus d'or), faute de quoi il mettrait la main sur le Roussillon et la Cerdagne. Jean refusa la clause et, aidé de ses sujets, oublia Don Carlos pour combattre les troupes royales. La réponse de Louis XI ne se fit pas attendre : 30 000 hommes arrivèrent bientôt et commencèrent la conquête du Roussillon; ils n'en furent maîtres qu'en 1475, après la prise de Perpignan (11 mars) qui, pour son héroïque résistance, avait reçu de Jean le titre de « très fidèle ». En 1493, Charles VIII cédait le Roussillon et la Cerdagne à l'Aragon; la même année, Perpignan ouvrait ses portes à Ferdinand et à Isabelle.

PERPIGNAN — Église Sainte-Marie-la-Réal. Ensemble S.



PERPIGNAN. — Clocher de la Cathédrale.

Les cruautés de l'Inquisition soulevèrent le pays contre la domination espagnole, à laquelle François Ier tenta en vain de la soustraire (1542). En 1560, ce mouvement s'accentua à la suite d'une peste qui désola la région. Philippe III retarda le soulèvement du Roussillon en conférant à nouveau le titre de « très fidèle » à Perpignan, en y transférant l'évêché d'Elne et en anoblissant plusieurs de ses habitants. Sous Philippe IV, la révolte éclata ouvertement : les Roussillonnais firent cause commune avec les Catalans qui secouaient le joug espagnol (1640). Philippe tenta de réprimer l'insurrection et envoya de nouvelles forces à Perpignan; le massacre d'un grand nombre d'habitants décida les survivants à faire appel à Louis XIII; celui-ci vint, en 1642, assiéger Perpignan, dont la garnison espagnole capitula le 9 septembre. La paix des Pyrénées (1659) établit définitivement les Français dans le Roussillon et la Cerdagne.

Dès lors, pendant plus d'un siècle, le pays vécut tranquille et n'eut à souffrir que des déprédations commises par les troupes de Louis XVI, lorsqu'elles allèrent châtier la Catalogne qui refusait de reconnaître Philippe V pour son roi.

En avril 1793, le territoire du département est envahi par les Espagnols, commandés par Ricardos, jusqu'à St-Laurent-de-Cerdans, Arles-sur-Tech et Céret. Le général Willot tente de les arrêter à Céret, mais doit battre en retraite sur Perpignan, qu'on transforme en camp retranché; les troupes espagnoles s'avancent jusqu'au Mas-Deu, où elles font essuyer une défaite au général Dagobert; le Boulou, Argelès, Prats-de-Mollo, Amélie-les-Bains, Bellegarde, sont tour à tour perdus par les Français. Le 17 juillet, un premier succès est remporté à Canohès sur les Espagnols; Dagobert en remporte un second au col de la Perche, dégage ainsi Mont-Libre (Montlouis) et pénètre jusqu'en Cerdagne, où Puycerda tombe en sa possession; puis il revient sur Mont-Libre et repousse jusqu'à Villefranche les Espagnols, auxquels le gouverneur Dufaux livre Collioure et Port-Vendres. Vaincu à Peyrestortes par Cassagne, Ricardos recula jusqu'au Boulou, qu'on tenta en vain de lui reprendre; St-Ferréol, Llauro, Villelongue-dels-Monts furent le théâtre de défaites françaises que racheta en partie la vigoureuse défense du col de Banyuls par les Banyulenes, à laquelle prirent part même les femmes (15 décembre). L'année suivante les hostilités continuèrent, mais avec plus de succès pour nos troupes. Le général Dugommier reprit Palau-del-Vidre aux Espagnols, qu'Augereau battit également à Oms. Puis, coup sur coup, le camp du Boulou est emporté, Collioure est cernée, prise, et l'armée espagnole va déposer les armes sur la place de Banyuls, ainsi que l'avait voulu Dugommier pour récompenser les Banyulenes de leur héroïque résistance du 15 décembre 1793; Port-Vendres, enfin, capitule, et les Espagnols repassent la frontière, ne possédant plus que Bellegarde, qui leur est définitivement enlevée le 18 septembre. Ce fut la dernière guerre qui ensanglanta le Roussillon. La guerre franco-allemande réveilla le patriotisme de ses habitants. Bien que loin du territoire envahi, beaucoup d'entre eux n'hésitèrent pas alors à aller combattre pour la défense commune et tombèrent à Villersexel.

Géologie — Topographie

Avant de décrire ce département, nous croyons utile de placer sous les yeux du lecteur une vue d'ensemble des Pyrénées.

Cette chaîne s'étend de l'océan Atlantique à la Méditerranée, sur une longueur d'environ 435 kilom. à vol d'oiseau, de la pointe de Figuera à l'O. jusqu'au cap Creus à l'E., entre la vallée de la Garonne au N. et celle de l'Èbre au S. Sa largeur varie de 100 à 150 kilom. environ. La masse du versant ibérique est plus considérable que celle du versant français. Cette chaîne se compose de deux lignes parallèles : la chaîne occidentale, qui s'étend de la Bidassoa à la pointe S.-E. du Val d'Aran, et la chaîne orientale qui va de la Garonne à la Méditerranée; toutes deux jettent des rameaux obliques qui, en général, vont en s'abaissant au fur et à mesure qu'ils s'éloignent de la ligne de faîte. Celle-ci saute du point de jonction de l'un de ces rameaux au point suivant, en déviant. Le profil s'élève de la Méditerranée vers le centre et décroît ensuite vers l'Océan.

La frontière commune à la France et à l'Espagne est établie suivant le partage des eaux ou la ligne de faîte, en présentant toutefois plusieurs anomalies sur quelques points, que nous signalerons à l'occasion.

Dans les temps reculés, un détroit réunissait la Méditerranée à l'Océan, au bas du talus septentrional. Les glaciers de la chaîne étaient beaucoup plus considérables qu'aujourd'hui, où ils n'occupent qu'une surface restreinte. Sauf celui du Vignemale, ce sont des glaciers de sommet : ils ont de plus une forte pente et sont très éloignés les uns des autres. La formation du nevé et de la glace se produit jusque dans les hautes régions. La plus grande dimension est presque toujours dans le sens transversal ; les bords inférieurs sont parallèles aux crêtes contre lesquelles ils se forment. Les crevasses y naissent aussi dans le sens transversal et sont parallèles à la plus grande largeur.

Les lacs y sont nombreux : 170 sur le versant méridional et 452 sur le versant septentrional; presque tous occupent une altitude élevée. C'est dans la région granitique que l'on en trouve le plus. Leur surface est presque toujours inférieure à 10 hectares et leur profondeur considérable par rapport à cette faible étendue. Ils se comblent peu à peu, par suite du travail de dislocation qui se produit sous l'influence des agents atmosphériques.

Le département des Pyrénées-Orientales est l'un des trois sur lesquels s'étend la chaîne orientale. C'est encore l'un des deux qui possèdent une vallée longitudinale importante, celle de **Fenouillet** ; l'autre est la vallée supérieure de l'Ariège, dans le département voisin. Son sol est extrêmement accidenté : au N. se trouve la chaîne des **Corbières** ; à l'O. et au S. les Pyrénées le recouvrent; à l'E. enfin on rencontre la plaine d'alluvions du Roussillon avec des étangs en bordure de la mer. L'extrême pointe S.-E. est occupée par le chaînon des **Albères**, qui commence au cap Creus, longe la côte jusqu'au-dessus de la rive d. du Tech, en passant par les caps Cerbère et Béar, puis, tournant à l'O., accompagne la rive d. de ce fleuve côtier. La première partie est le chaînon de Rosas, en Espagne ; la seconde partie, ou chaîne proprement dite, se termine au *Col de Perthus* (290 m.) à l'E. de Céret, défendu par le fort de Bellegarde et par lequel passe la route de Perpignan à Gerona par Figueras. Son altitude va en croissant ; elle est de 216 m. au *Phare du Cap Béar*, de 457 m. au *Puig Joan*, de 811 m. à la *Tour de la Massana*, de 1120 m. au *roc des Tres Termens*, de 1259 m. au *Puig Neulos*.

En se dirigeant vers l'O. on trouve le Vallespir (*Vallis aspera*), ancienne Viguerie dépendant du comté de Roussillon, limitée au N. par le massif du Canigou, plaine arrosée par le Tech et qui entoure Céret, dominé au S. par le *Boularic* (1450 m.). Au-dessus d'Arles-sur-Tech, la vallée se rétrécit et s'élève. Ce petit fleuve côtier descend du *Pic de Costabona* (2464 m.), sur la ligne de faîte qui s'élève encore jusqu'au *Puigmal* (2909 m.). Tous les cols traversant la frontière sont fréquentés jusqu'à ce point.

Entre la vallée du Tech et celle de la Tet, plus au N., se dresse, isolé en partie, le massif du Canigou (2785 m.), montagne aux flancs escarpés, l'une des plus grandioses des Pyrénées.

La Cerdagne, enclave espagnole située au N. du massif de Puigmal, est une coupure profonde qu'arrose la Sègre, affluent de l'Ebre et que le *col de la Perche* (1622 m.) met en communication avec la vallée de la Tet. Ce col est un plateau que la neige recouvre pendant 8 à 10 mois de l'année. Des perches peintes en noir indiquent le passage (d'où son nom); il a 6 kilom. et se termine près de Saillagouse.

Le *massif de Carlitte*, qui renferme le point culminant (2921 m.) du département, repose sur un plateau quadrangulaire d'où s'échappent la Tet, l'Aude et l'Ariège. Ce plateau, tout parsemé de lacs, dont le plus considérable est celui de Lanoux, porte partout la trace d'érosions qui lui ont imprimé un caractère spécial. L'action des glaciers y a laissé des empreintes très nettes, semant des roches de forme bizarre sur son parcours. Les sources thermales qui y prennent naissance sont nombreuses. La Tet descend du *Pic Péric* (2825 m.) et coule dans un défilé profond, où débouchent plusieurs vallées latérales, aux parois verticales. Montlouis, ville fortifiée, sur la Tet, est à la jonction de la route de Perpignan en Andorre et de celle qui s'en détache pour courir perpendiculairement au N. vers Carcassonne. A la pointe occidentale enfin, une crête élevée, ici granitique, là schisteuse, forme la ligne de partage des eaux jusqu'à l'E. du Val d'Aran. Dans cette région, c'est le *col de Puymorens* (1931 m.) qui fait communiquer la vallée du Rio de Carol, affluent de la Sègre espagnole, avec la vallée de l'Ariège, dont la source se trouve à la limite O.

Dans la vallée de la Tet, un grand glacier, qui a eu son point d'origine dans le massif du Carlitte, a poli le plateau de Montlouis et s'est déversé au S. dans la vallée de la Sègre et dans celle

ELNE. — Cloître. Galerie N.

de la Tet, poussant ses moraines jusque dans la vallée de Prades. Dans la vallée du Tech, on peut aussi constater la présence d'un ancien glacier depuis la crête du Tech jusqu'à Céret.

Le massif des **Corbières**, dont la composition géologique est si variée, délimite au N. et à l'O. le Roussillon; il se termine à l'O. par le *col de Saint-Louis*, par lequel passe la route de Perpignan vers Quillan et qui fait communiquer la vallée de l'Agly avec celle de l'Aude. Au S.-E. ses talus s'abaissent vers l'étang de Leucate.

Au point de vue géologique, le massif le plus considérable de roches cristallines de la chaîne pyrénéenne apparaît dans la vallée de la Tet à Millàs et à Vinça, puis se dirige vers l'O. en passant par Quérigut et Ax dans le département voisin de l'Ariège. Une autre bande granitique commence avec le Canigou, dont le flanc oriental est recouvert par des schistes cambriens. Le pic de Costabona relève également des roches cristallines qui se dirigent vers l'O.-S.-O., puis vers l'O.-N.-O., dans la direction de Montlouis et du Col de la Perche, où leurs affleurements apparaissent avec la ligne de faite des deux versants. Au pic de Carlitte, ces roches se bifurquent : la branche S. va séparer l'Andorre de la Cerdagne et disparaît à la Valine; la branche N. va former les deux pics de Pedroux (2851 m.) et de Fontargente.

Les **Albères** sont également constituées par des roches granitiques qui se soudent à celles du Canigou par une bande étroite de terrains anciens.

Le schiste cambrien se montre dans le massif du Canigou ainsi que dans la vallée de la Tet.

Les formations tertiaires remplissent toute la partie N.-E. du département. Sa flore présente une gamme étonnamment variée, depuis la flore africaine jusqu'à celle des cimes neigeuses. Signalons la végétation toute spéciale du pays des Aspres, au S. du Canigou, ainsi que la flore des vallées d'Eyne et de Llo, que domine le *Pic de Fénestrelles* (2852 m.).

Hydrographie

HYDROGRAPHIE MARITIME. Une ligne oblique, passant par *l'îlot de Vy*, au centre de *l'étang de Leucate* ou de *Salses*, qu'elle partage en deux parties de surface inégale, vient couper la langue de terre marécageuse qui le sépare de la Méditerranée, en un point situé à 9 kilom. environ au S. du *cap Leucate*. C'est à ce point que commence le littoral du département. La côte, basse, sans arbres, balayée par le vent, ou brûlée par un soleil torride, se poursuit, presque rectiligne, pendant 33 kilom. 500, jusqu'au pied des Albères, près de Collioure. On n'y trouve guère que quelques cabanes de pêcheurs ou baraques de saleurs. En arrière, entre la partie méridionale de l'étang de Leucate et le cours de la Tet, s'étend la riche plaine de la Salanque, qu'arrosent l'Agly et des canaux, plaine couverte de vignobles et de riches cultures maraîchères au-dessus desquels émergent des figuiers et des oliviers.

Entre le *Grau St-Ange* et l'embouchure de *l'Agly* se trouve la magnifique *plage du Barcarès*, toute de sable, qui sert de port à **St-Laurent-de-la-Salanque** et qu'habitent surtout des pêcheurs. Au delà de cette embouchure, on rencontre le *ruisseau de Bourdigoul*, tout peuplé d'anguilles, puis les *ruisseaux de l'Auque* et de *Villelongue*, enfin la *Tet*, aux fonds mouvants, qu'obstrue une barre de sable et qui débouche dans la Méditerranée, non loin de **Canet**, relié à **Perpignan** par un tram électrique. La *plage de Canet*, la meilleure de tout le Roussillon, est sablonneuse et à pente très douce; elle se développe sur un kilom. de longueur. Au S., une langue de sable de peu de largeur sépare la mer de *l'étang de Canet et de St-Nazaire*, marécageux et peu profond, dans lequel tombent le *Réart* et quelques petits ruisseaux ou *agouilles*. En continuant à descendre vers le S., on croise quelques minces ruisseaux et le *Tech*, dont l'embouchure s'embarrasse de plusieurs îlots. Au delà du Tech, entre la *Riberette* et la *Massane*, qui arrose **Argelès-sur-Mer**, se trouve la *plage* de sable d'*Argelès*, à pente brusque, bordée de villas. Au point de rencontre avec la voie ferrée et la route de Barcelone, la côte oblique à l'E.-S.-E. vers le *cap Béar*, éloigné de 7 kilom. 500. Le changement est brusque : en frôlant le pied des **Albères**, elle se découpe en baies charmantes que dominent les derniers contreforts de la chaîne pyrénéenne recouverts d'une verdure luxuriante, au milieu de laquelle les *mas* font de jolies taches blanches. Au fond des criques sont blotties les petites villes : c'est **Collioure**, avec deux plagettes, dont une de galets, forteresse déclassée et station de pêche; c'est ensuite **Port-Vendres**, port de commerce animé, protégé par le *Cap Gros* au N. Lorsque l'on a doublé le cap Béar, la



ELNE — Église [illegible]



ELNE. — Piliers de la galerie E.

côte, rocheuse, se dirige au S., se dentelant en petites anses que séparent des caps très pointus. On y rencontre successivement : l'*anse de Paulilles*, les *caps Llestreill* et *Castell*, ce dernier abritant le sanatorium installé dans l'*anse de Las Almes*, le petit port de **Banyuls-sur-Mer**, dans un site superbe environné de hauteurs où mûrissent des raisins produisant un vin fameux ; Banyuls possède encore la belle plage du *Fontaulé* et une station zoologique. Au delà se voient : les *caps l'Abeille* et *Rederis*, l'*anse Peyrefitte*, que le cap du même nom sépare de l'*anse de Terrembou*, **Cerbère**, enfin, dernier bourg français bâti au fond d'une crique pittoresque que ferme le cap du même nom, suivi à peu de distance par le *cap Falco*, limite la plus méridionale de toute la France et qui la sépare de l'Espagne. Du cap Béar au cap Falco, la distance est de 9 kilom. 500 à vol d'oiseau.

HYDROGRAPHIE FLUVIALE. A l'exception d'une très faible partie des eaux qui gagnent l'océan Atlantique par l'*Ariège*, toutes les rivières du département vont à la Méditerranée, soit par le versant français, soit par le versant espagnol des Pyrénées.

Bassin de l'océan Atlantique. L'*Ariège* est la seule rivière du département relevant de ce bassin. L'*Ariège* sort de la *Font-Nègre* sur le versant N. du Pic d'Embalire ou Pic Nègre, à l'extrême limite O. du département. Elle traverse aussitôt l'*étang de la Font-Nègre*, puis pendant 8 kilom. sert de limite au département et pénètre ensuite dans celui de l'Ariège. Elle n'appartient ainsi aux Pyrénées-Orientales que par sa rive dr., sa rive g. appartenant à la République d'Andorre.

Bassin de la Méditerranée ; versant français. De ce versant descendent à la Méditerranée : le *Batloury*, ou *rivière de Banyuls*, qui finit à Banyuls ; — le *Ravaner*, qui s'achève au N. de Collioure, après un cours très profondément encaissé ; — la *Massane*, qui frôle Argelès, où elle abandonne la montagne pour la plaine ; — la *rivière de Sorède*, qui, née de plusieurs branches s'unissant dans la forêt de Sorède, entre en plaine au village du même nom et finit à 2 kilom. 400 au S. du Tech, sous le nom de *Ribérette* ; — le *Tech*, qui sort de la Roque-Couloum par 2540 m. sur la frontière espagnole. Cette rivière passe au pied du Puig Ca de Llops, dans les gorges de la Preste, et continuant son cours vers l'O., baigne Prats-de-Mollo, dominé par le Fort Lagarde, arrive au pied d'Arles, traverse Amélie-les-Bains et quitte, au célèbre Pont de Céret, la belle vallée du *Vallespir* qu'il a suivie jusqu'ici ; laissant Céret à 1200 m. sur sa rive dr., il élargit tout à coup sa vallée, décrit un méandre devant le Boulou, se divise en plusieurs bras dans une vallée de plus en plus large, laisse Elne à 1700 m. au N. et va se perdre peu après dans les sables de la côte, après environ 79 kilom. de cours. Il a pour affluents : (rive d.) la *Soulanette* ; (rive g.) le *Greffouil* et un torrent lui apportant les eaux du *ruisseau de Pareigout* ; (rive d.) en aval de Prats-de-Mollo, la *Canadeille* ; (rive g.) la *Figuère* ; le ruisseau de *Coumétade* ; (rive d.) la *Manère*, formée de plusieurs torrents et qui se grossit (rive d.) de la *rivière de Casteill*, augmentée elle-même d'autres ruisseaux ; le *ruisseau de St-Laurent* ou *Quéra*, formé des *ruisseaux de* [illegible]*rage* et de *Coustouges* ; (rive g.) le *Riufarré*, qui finit en amont d'Arles-sur-Tech ; (rive d.) le *Mondony*, qui, accru (rive g.) du *ruisseau del Terme*, parcourt une vallée très pittoresque et finit à Amélie-les-Bains ; (rive g.) la *Rivière Ample* ; (rive d.) le *ruisseau de Las Pignadérès* ; le *Maureillas*, grossi (rive d.) du *ruisseau de Rome* ; le *Tanyari*, qui boit (rive d.) le *ruisseau de Laroque*.

Dans l'étang de Canet et de St-Nazaire finissent : l'*Agouille de la Mer* ; le *Réart*, qui, outre plusieurs ruisseaux, boit (rive g.) la *Canterrane* ; la *Foussoille*. Au N. de cet étang est l'embouchure de *la Tet*.

La Tet sort de plusieurs étangs situés sur les flancs O. du Pic Péric, coule dans la vallée dite *Coma de la Tet*, traverse le marais de la Bouillouse et, descendant vers le S.-E. s'engage dans l'étroite *vallée de Mal-Pas*. Elle franchit le *Forat de la Ximenella* ou *trou de la Cheminée*, pénètre dans le *Pla dels Abeillans*, dans le *Pla de Barrès*, passe au pied de Montlouis et, dans une vallée encore plus étroite, prend la direction N.-E., qu'elle n'abandonnera plus. Elle coule au bas d'Olette, baigne le curieux village de Villefranche-de-Conflent, et, côtoyant la chaîne des Corbières, élargit sa vallée sur sa droite. Elle laisse ainsi Prades à 600 m. au S., Vinça à 500 m., effleure Ille, passe à 500 m. au N. de Millas, touche Perpignan, où elle arrose les beaux jardins qui entourent la ville et va finir dans la Méditerranée par une embouchure sablonneuse, limitant de sa rive g. la fertile plaine de la Salanque. Pendant son cours de 120 kilom. elle reçoit : (rive d.) le *ruisseau de la Grave* — le *ruisseau de Valsaver* — la *Sauile* — la [illegible] — le *Mantet* — à Olette, le *ruisseau de Cabrils*, grossi (rive g.) de l'[illegible], qui descend de l'étang Noir



Nég. Sanchez

PORT VENDRES. — Vue générale du Port.

— la *rivière de Sahorre* — à Villefranche-de-Conflent, le *Cady* ou *Riu Major*, qui, dans une vallée sauvage, franchit la *cascade des Anglais*, passe au Vernet et se grossit (rive d.) du *ruisseau de Fillols* — le *Taurinya* — (rive g.) le *Caillau*, qui sert de déversoir à deux des étangs de Nohèdes — la *Castellane* — (rive d.) le *Lliscou* — la *rivière de Llentilla*, grossie (rive g.) de la *rivière de Llech* — la *rivière de Glorianes* ou de *Rigarda* — la *rivière de Boulès*, qui s'accroît de plusieurs ruisseaux, laisse Ille à plus de 1 kilom. au N., coule presque parallèlement à la Tet et finit à l'O. de Millas. La Tet absorbe ensuite par ses deux rives plusieurs ruisseaux peu importants; à Perpignan, elle est rejointe (rive d.) par *la Basse*, qui traverse la partie N.-O. de la ville.

Dans le petit étang de Bourdigou se jette le *ruisseau de Torreilles*; en remontant la côte vers le N., on trouve l'embouchure de l'*Agly*.

L'*Agly* a ses sources et ses 9 premiers kilom. dans le département de l'Aude. A son entrée dans celui des Pyrénées-Orientales, la fontaine du *Gorch de la Llause*, dans la gorge de St-Antoine-de-Galamus, lui apporte son important tribut; puis, il passe à St-Paul-de-Fenouillet, perce au Pont-de-la-Fou la muraille que lui oppose un chaînon des Corbières parallèle aux Pyrénées; abandonnant sa direction S.-E., il remonte vers le N.-E., passe à Latour-de-France, où il perd une partie de ses eaux dans les sables de son lit qui s'élargit considérablement et tourne franchement à l'E. Délaissant peu à peu les Corbières, il entre en plaine à Rivesaltes, qu'il touche au N., traverse la Salanque et finit en-dessous du Barcarès, après un cours d'environ 70 kilom. dans le département. Ses affluents sont : (rive d.) la *Boulzane*, comme lui originaire de l'Aude et qui suit la vallée de Fenouillet, si bizarrement limitée au S. par le chaînon des Corbières que perce l'Agly — la *Desix*, qui passe non loin de Sournia, monte au N.-E. et s'accroît (rive g.) du *Matassa*, grossi de plusieurs torrents — (rive g.) le *Maury*, dont la vallée supérieure forme la partie orientale du val de Fenouillet où lui parviennent de nombreux torrents — (rive d.) le *ravin de la Grave* — (rive g.) le *Verdouble*, qui descend du département de l'Aude — en amont de Rivesaltes, (rive g.) le *Roboul* et (rive d.) la *[illegible]*, qui lui amènent les eaux de plusieurs torrents.



Nég. [illegible]

CÉRET. — Fontaine des Neuf-Jets.

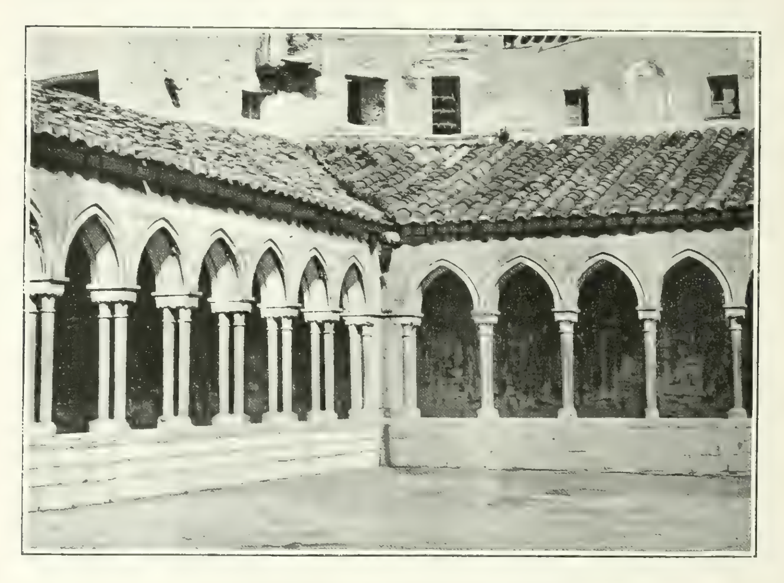
Enfin, la rivière qui a donné son nom au département limitant au N. celui des Pyrénées-Orientales, l'*Aude*, appartient à ce dernier par son extrême cours supérieur. Elle sort, au N.-E. du Pic de Carlitte, du *lac d'Aude*, par 2577 m. Elle descend vers le S.-E. en un cours rigoureusement parallèle à celui de la Tet, dont elle n'est distante que de 1500 m.; puis, d'un coude brusque, elle remonte au N. par une large vallée, où lui parviennent de nombreux torrents, dont les principaux sont (rive g.) la *Lladure* et la *Galbe*, la première lui apporte le trop-plein d'un des lacs de Camporells, la seconde l'eau de la source de Fontalbouse. Elle sort ensuite du département

après y avoir parcouru 20 kilom. environ, se dirigeant vers Ax, Tarascon, Foix, etc.

Bassin de la Méditerranée ; versant espagnol. A ce versant appartiennent les cours supérieurs de la *Muga*, de la *Sègre* et de quelques-uns de leurs affluents.

La *Muga* naît sur la frontière espagnole au col de la Muga, puis pénètre en Espagne pendant 5 kilom. ; elle forme ensuite la frontière pendant 6 kilom. et pénètre définitivement en Espagne, où elle va finir dans le golfe de Rosas. Les affluents qui lui arrivent des Pyrénées-Orientales n'ont que leur extrême cours supérieur dans ce département.

Par l'Èbre, la Méditerranée reçoit les eaux de la *Sègre*, qui sort des flancs N. du Pic de Sègre, au N. du Puigmal. Elle coule d'abord en France en se dirigeant vers le N. O. ; après 6 kilom. de parcours dans une étroite gorge, sa vallée s'agrandit tout à coup à Saillagouse, en aval de laquelle elle pénètre dans l'enclave espagnole qu'elle traverse (plus de deux kilom.). Elle rentre ensuite dans le territoire français et le quitte définitivement peu après, au confluent même de la



ARLES-SUR-TECH. — Cloître attenant à l'Église.

Raour. Elle reçoit : peu avant son entrée dans l'enclave espagnole (rive d.), la *rivière d'Angoust* — dans l'enclave (rive g.) la *rivière d'Err*, dont la source est voisine de celle de la Sègre — sur le territoire français (rive g.) le *torrent de Llous* — (rive d.) la *Raour*, qui, par son cours supérieur, la *rivière d'Angoustrine*, recueille le trop plein de quelques lacs situés à l'E. du Pic de Carlitte ; elle sert de frontière dans ses deux derniers kilomètres. En Espagne, la Sègre reçoit encore quelques rivières dont le cours supérieur est français : (rive g.) la *Vanera*, grossie (rive g.) du *Villalorent*, qui forme frontière — (rive d.) le *Carol*, réunion de deux branches, l'*Orry de la Vignole*, à l'O. et le *ruisseau de la Font-Vive*, à l'E., écoulement de l'étang de Lanoux. Ainsi formé, le Carol recueille bientôt (rive d.) le *Campcardos*, puis il pénètre en Espagne, après un parcours français d'une trentaine de kilomètres.

Lacs. Étangs. Marais. Dans la montagne les lacs sont peu nombreux et de faible étendue. Le plus important est le *Lac de Lanoux*, dans l'arrondissement de Prades. Dans ce même arrondissement nous pouvons citer celui d'*Aude*, ainsi que les étangs de *Carlitte* et de *Nohèdes*. Sur la



AMÉLIE-LES-BAINS. — Thermes Pujade.

côte, les étangs sont beaucoup plus importants : *l'étang de Leucate* ou de *Salses* est une vaste nappe d'eau très peu profonde, dont les 8000 hectares de surface ne sont pas toujours entièrement couverts. Il n'appartient d'ailleurs que pour les deux tiers environ au département ; deux puissantes sources salées, la *Font Dame* et la *Font-Estramer*, jaillissant près de Salses, augmentent la salure de ses eaux. *L'étang de Canet et de St-Nazaire*, à peine séparé de la mer par un étroit cordon sablonneux, couvre près de 2000 hectares ; il est peu à peu comblé par les apports du Réart.

Le seul marais du département est celui de *la Bouillouse*, traversé par la Tet.

Sources minérales. Elles sont très nombreuses dans le département et utilisées en bains, douches ou boissons dans des établissements. **Amélie-les Bains** possède 20 sources sulfurées sodiques de 31° à 63°, et les 2 sources ferugineuses Baraguay d'Hilliers. Au **Boulou**, on exploite pour la boisson les 3 sources bicarbonatées sodiques, ferrugineuses et gazeuses du *Boulou*, *St-Martin-de-Fenouillard* et *Clémentine* ; une quatrième source, la source du *Milieu*, sert pour des bains et des douches ; la température de ces sources oscille entre 16° et 19° 5. Les eaux de **Moligt** sont sulfureuses, sodiques, iodées, azotées (12 sources de 23° à 37° 8) ; celles de **la Preste** jaillissent par 3 sources débitant près de 2 millions de litres par jour ; elles sont thermales (45°), alcalines, sulfurées sodiques et silicatées. **Le Vernet** compte, outre un *sanatorium*, 12 sources sulfurées sodiques de 8° à 66°. **Thuès** possède plus de 40 sources de 22° à 78°, sulfureuses chaudes, sulfureuses indifférentes, sulfureuses silicatées, alcalines légères, et une source sulfurée sodique (source de *la Cascade*, 78°). Des sources sulfurées sodiques (23° 5) sont exploitées à Nossa ; l'établissement du Grau des Canaveilles, outre 10 sources de 33° à 54°, utilise aussi la source lithinée *St-Jacques*. **Les Escaldas** possèdent 10 sources sulfureuses, sulfo-alcalines, alcalines, de 17° à 42°, avec traces d'arsenic. Nous pouvons encore citer les sources sulfatées calciques du **Pont-de-la-Fou** ; les sources ferrugineuses de **Cassagnes** (*Las Picherottes*), de **Fillols** (*del Sicart*), de **Millas** ; les sources minérales de **la Figuerasse**, de **Laroque**, de **Molas**, de **Sorède** (*Fontagre*) ; les sources salines de **Salces** (*Font-Dame, Font-Estramer*) ; les sources thermales de **Reynès** (*Ben Caldes*), etc.

CANAUX. Le département ne possède que des canaux d'irrigation, dont les principaux sont : le *canal de Rivesaltes*, irriguant 502 hectares ; le *canal de la Salanque*, dans le bassin de l'Agly ; le *canal de Bohère*, dans le bassin de la Tet ; le *canal des Albères* dans le bassin du Tech, etc. Ce dernier canal est en achèvement. On étudie la création d'un réservoir dans le marais de la Bouillouse et l'établissement d'un canal à dériver de la rivière de Carença.

Climat

Le *climat méditerranéen*, sous l'influence duquel est rangé le département, ne régit en réalité que celui de la plaine roussillonnaise. C'est là seulement, en effet, que l'on trouve les caractéristiques de ce climat : hivers doux, étés secs, pluies subites et courtes. Partout ailleurs les conditions climatologiques sont changées. Ainsi, tandis qu'en plaine, à Perpignan par exemple, le thermomètre dépasse + 35° en été et que l'air est rendu plus brûlant encore par un vent chaud du S., la température est plus fraîche en montagne. En hiver, à Perpignan, le thermomètre descend au plus à + 3° ; à cette même époque de l'année, la neige tombe en abondance sur le Carlitte. Le climat des vallées est d'ailleurs moins rigoureux ; dans certaines d'entre elles même, protégées des vents froids par les montagnes qui les dominent, il est d'une douceur remarquable. C'est ainsi que les rives du Tech doivent au Canigou la clémence de la température qui a fait d'Amélie-les-Bains une station d'hiver. De même, si la côte est peu arrosée par les pluies (70 cent. en moyenne), la précipitation de l'eau est plus abondante dans les hautes vallées du Tech (80 cent.), de la Tet et de la Sègre (100 cent.), ainsi qu'il résulte des observations faites dans les 52 postes pluviométriques du département (23 dans le bassin de la Tet, 13 dans le bassin du Tech, 13 dans le bassin de l'Agly, 3 dans le bassin de la Sègre). Malheureusement, le département est balayé par des vents violents : la *tramontane*, qui vient du N.-N.-O., et la *marinada*, qui souffle du S.-S.-E., secouant furieusement en des directions diamétralement opposées les oliviers et les arbres fruitiers de la plaine du Roussillon et soulevant de véritables vagues dans les étangs du littoral.



Divisions administratives

ÉTENDUE : 412 210 hectares cadastrés. — POPULATION (1901) : 212 121 habitants.

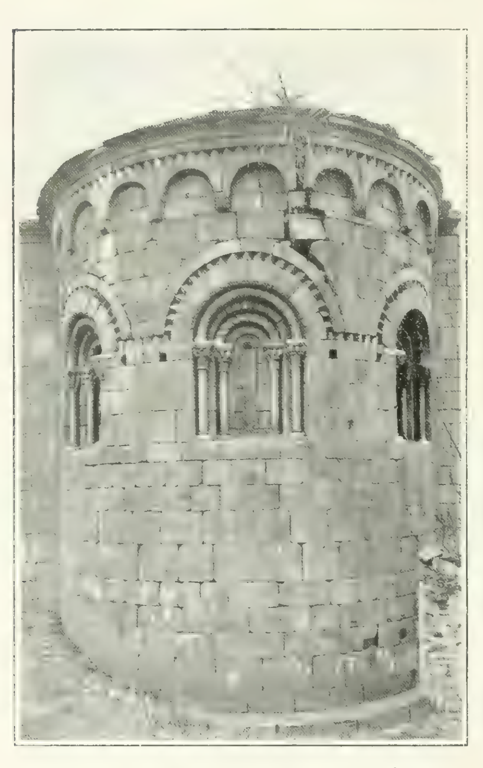
		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture :	PERPIGNAN	1	7	86
Sous-	*Céret*	1	4	44
Préfectures	*Prades*	1	6	102
	Total.	3	17	232

LISTE DES CANTONS

Perpignan. . . Latour-de-France, Millas, Perpignan E., Perpignan O., Rivesaltes, Saint-Paul-de-Fenouillet, Thuir.

Céret . . . . Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech, Céret, Prats-de-Mollo.

Prades. . . . Montlouis, Olette, Prades, Saillagouse, Sournia, Vinça.



CORNEILLA DEL CONFLENT. — Abside de l'Église.

CULTES. Culte catholique. *Évêché* : Perpignan, suffragant d'Albi depuis 1822. Le premier évêché de la région, celui d'Elne, date du VIe s., et ne fut transféré à Perpignan qu'en 1601 ; il relevait alors de Tarragone. Le département des Pyrénées-Orientales forme ce diocèse, qui compte 26 cures, 197 succursales et 45 vicariats rétribués. Perpignan possède un séminaire diocésain. Les communautés religieuses d'hommes et de femmes y sont peu nombreuses ; les premières s'occupent surtout d'enseignement et d'œuvres hospitalières, les autres d'enseignement, d'œuvres charitables ou sont vouées à la vie contemplative. On y compte une vingtaine de pèlerinages. **Culte protestant.** Les adhérents au culte reformé sont rattachés au consistoire de Bédarieux, qui fait partie de la 11e circonscription synodale. Il y a une église à Perpignan avec annexes à Amélie-les-Bains et Cerbère. **Culte israélite.** Les adhérents à ce culte sont rattachés à la circonscription consistoriale de Bayonne, qui compte une communauté à Perpignan.

ARMÉE. Le département ressortit à la 16e région militaire, qui comprend 6 départements et 8 subdivisions de région, dont 1, celle de Perpignan, embrasse tout le département. Les troupes qui en dépendent font partie du 16e corps d'armée dont le chef-lieu est **Perpignan.** La garnison de cette ville comprend 1 régiment d'infanterie. **Collioure** et **Montlouis** ont également des troupes d'infanterie détachées. **Amélie-les-Bains** possède un hôpital militaire. Le département ressortit en outre à la 16e légion *bis* de gendarmerie.

Ouvrages militaires. Perpignan est une place forte qui doit recevoir une ceinture de forts détachés. Citons en outre : **Port-Vendres**, défendu par le vieux *Fort Carré* et le *Fort* [illegible] *Béar* ; la rade fortifiée de **Collioure**, avec les 5 ouvrages sur la *côte*, le *Fort Miradou* et le *Fort St-Elme* qui les domine. La place de **Montlouis** avec des ouvrages nouveaux et celle de **Villefranche-de-Conflent**, améliorée, défendent la route du col de la Perche. **Prats de-Mollo** et le *Fort Lagarde*, défendent le col des Ares (1527 m) et commandent la haute vallée du Tech ; *Amélie-les-Bains* et l'*ouvrage de Ste-Engrâce*, à 2 kil. 500 au S., surveillent le col de Coustouges, entre le Tech et la Muga. Enfin la place de **Bellegarde** avec la *redoute du Pertus* défendent le col de Pertus (290 m.) et la route de Perpignan à Figueras par le Boulou et la Junquera.

Marine. La côte fait partie du 5e arrondissement maritime, chef-lieu **Toulon**, qui comprend, outre la côte entière de la Méditerranée, le littoral de la Corse.

JUSTICE. Le département ressortit à la **Cour d'appel de Montpellier**. Il existe 1 **Tribunal**



CASTEIL. — Intérieur des ruines de l'Église du monastère de St Martin du Canigou

de 1re instance à Perpignan, où se tient la **Cour d'assises**, à Céret et à Prades ; 1 **Tribunal de commerce** à Perpignan et une **Justice de Paix** dans chacun des 17 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Le département ressortit à l'**Académie de Montpellier**. Il ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend pour les garçons : 1 **Collège** à Perpignan, un **établissement libre** dans la même ville et le **petit séminaire** de Prades ; pour les filles, les **cours secondaires** de Perpignan.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe et école maternelle annexe) de Perpignan. Il n'existe qu'une **école primaire supérieure** de garçons à Perpignan. Des **cours complémentaires**, pour garçons, sont faits à Argelès-sur-Mer, Céret, Prades et Saint-Laurent-de-la-Salanque.



CASTEIL. — Ruines de l'ancien Monastère de St Martin du Canigou.

Dans un autre ordre d'idées signalons l'école succursale du Conservatoire de musique à Perpignan.

Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique de Toulouse, sous-arrondissement de Toulouse E. (division du S.-O); à la 8e Région agricole (S.); à la 25e Conservation forestière (Carcassonne) et à la 9e Inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Le territoire du département est partagé entre deux cultures : la culture maraîchère et fruitière et la culture de la vigne. La plaine de la Salanque, les terres où l'irrigation apporte la fertilité, ou *salobres*, sont spécialement affectées à la première de ces cultures. Perpignan, Rivesaltes, Ille, Elne, sont des centres producteurs d'artichauts, de petits pois et autres primeurs. Dans la Salanque, St-Hippolyte cultive l'asperge; en 1901, ce village en a vendu pour 35 000 fr. Perpignan s'adonne, dans plusieurs des *hortes* de St-Estève et de St-Jacques à la culture des violettes, des roses et des camélias. La culture fruitière en Salanque compte, outre d'importantes plantations de figuiers et d'oliviers, des vergers et potagers remarquables à Corneilla-del-Vercol et à Rivesaltes, où ils alternent avec de célèbres vignobles. Mais la culture fruitière est surtout développée dans les terres non irriguées, ou *aspres*; elle est florissante à Céret, dans la Cerdagne et dans les vallées du Tech et de la Tet. La haute vallée du Tech, la vallée de la Vanéra, aux environs d'Osséja, sont plantées de poiriers donnant des fruits à dessert, dont les plus beaux sont destinés aux marchés de Lyon et de Paris, les autres à ceux de Béziers et de Montpellier. Les cerisiers, les pêchers, les abricotiers et les pommiers sont également nombreux. Le versant N. du Canigou est ombragé de beaux noyers, notamment vers Fillols et Corneilla. Voici le tableau de la statistique agricole pour l'année 1900 :

Cultures	Surface	Production	Cultures	Surface	Production
Froment .	5.510 hectares	57.850 hectol.	Orge . . .	600 hectares	8.000 hectol.
Méteil	980 »	19.110 »	Avoine	1.590 »	31 140 »
Seigle . . .	7.820 »	179.750 »	Maïs	2.770 »	74.900 »

La pomme de terre, cultivée sur 8850 hectares, a fourni 669 590 quintaux.

		Hectares	Quintaux		Hectares	Quintaux
Prairies artificielles	Trèfle	2.000	71.000	Betteraves fourragères . .	520	77.600
	Luzerne . . .	540	52.940	Fourrages annuels	12.095	540.645
	Sainfoin	180	5.420	Prés naturels . .	5 170	118.910
	Graminées. . .	2.140	41.875	Légumineuses	2 107	19.848

La vigne, plantée dans 60 579 hectares, a produit 2 614 405 hectolitres de vin; 5259 hectares étaient, en outre, encore improductifs. Les meilleurs crus sont ceux de Banyuls, d'Estagel, de Maury, qui produisent des vins liquoreux; de Rivesaltes, pour le vin muscat.

Le département a produit en outre : 940 quint. de châtaignes; 500 de noix; 15 450 d'olives; 500 de pommes à cidre. On a récolté 1900 quint. de feuilles de mûrier; 580 sériciculteurs ont mis en incubation 430 onces de graines de vers à soie ayant produit 28 504 kilog. de cocons frais.

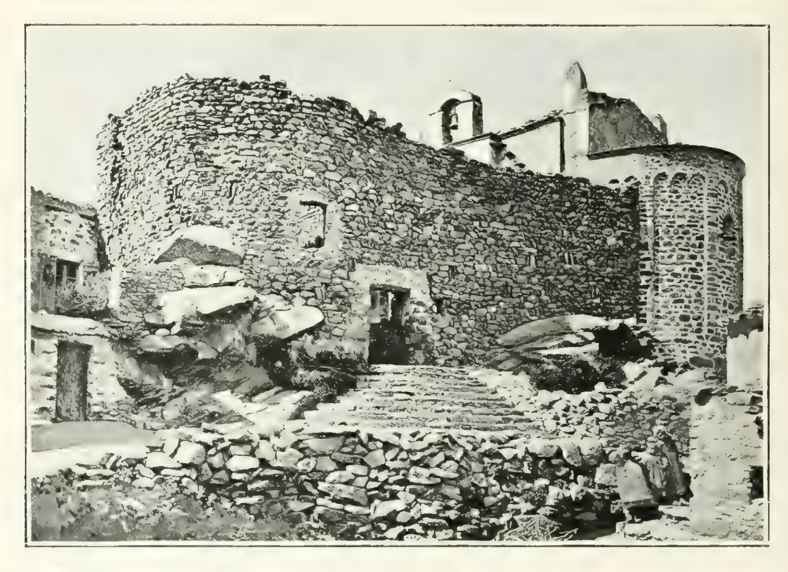
En 1900, les forêts domaniales couvraient 24 810 hectares 51 a. 68 c. et les forêts communales 22 586 hectares 28. Les essences dominantes sont le hêtre, le chêne vert et le chêne liège, le châtaignier, le sapin, etc. Il y a une sécherie domaniale de graines à la Cabanasse. Un établissement de pisciculture fonctionne dans la forêt de Casteil. On comptait, la même année, 11 424 animaux d'espèce chevaline. Un haras est installé à Perpignan. L'espèce mulassière possédait 4058 représentants, l'espèce asine 5455. L'espèce bovine comptait 24 921 animaux, dont 2209 bœufs de travail et 545 à l'engrais, et 14 252 vaches ayant produit 59 250 hectolitres de lait. L'espèce ovine était représentée par 215 574 animaux, dont 142 500, tondus, ont donné 6275 quintaux de laine. L'espèce porcine comptait 57 966 animaux, l'espèce caprine 26 166; une partie du lait de chèvre est employée à faire des fromages réputés. Enfin, 8700 ruches actives ont produit 29 522 kilogr. de miel (dit de Narbonne) et 9749 kilog. de cire.

Industrie

Au 31 décembre 1900, il y avait dans le département 159 établissements possédant 558 machines

à vapeur d'une force totale de 2514 chevaux-vapeur; sur ce nombre, 7 établissements inactifs possédaient 28 machines de 100 chevaux de force totale.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. En 1900, le département possédait 55 concessions de **mines**, dont 10 seulement exploitées (non compris les travaux d'aménagement continués dans la concession de Casteil, commencés dans la concession d'Aytua, et des travaux de recherches faits dans la concession d'El Pou). A Estavar, 11 ouvriers ont extrait 2459 T. de **lignite**. Le **fer** n'a été exploité que dans 8 concessions sur 28. La production a été de 221 255 T., extraites des mines de Fillols, Sahorre, Thorrent, Escaro-Sud, Escaro-Nord, Vernet, la Pinouse, las Indis. Environ 1000 ouvriers y ont été employés. La mine de **manganèse** des Ambollas a donné environ 20 T. de minerai. Dans le courant de la même année, la mine de **cuivre**, **plomb** et **argent** de Lamanère a été remise en activité, et, en mai, l'extension au **zinc** lui a été accordée.



VINÇA — Restes de l'ancienne Abbaye de Marcevol.

Il y a eu 20 **minières** en activité sur les communes d'Escaro, Sahorre, Vernet, Corneilla-de-Conflent et Corsavy; 128 ouvriers en ont extrait 24 846 T. La même année, 100 **carrières**, dont 94 à ciel ouvert, ont été exploitées par 514 ouvriers. La production a consisté en ardoises, gypse, argile, pierre à chaux, talc, marbre, matériaux d'empierrement, grès calcaires, granits de construction et de pavage. Il y a des fabriques de **chaux** à Perpignan, à St-Paul-de-Fenouillet, à Prades, à Baixas; de **chaux hydraulique**, à Arles-sur-Tech; de **plâtre** à Céret, Palalda et St-Paul-de-Fenouillet; de **talc** à Céret; Thuir possède des **poteries**; Perpignan et St-Paul-de-Fenouillet comptent des **briqueteries**.

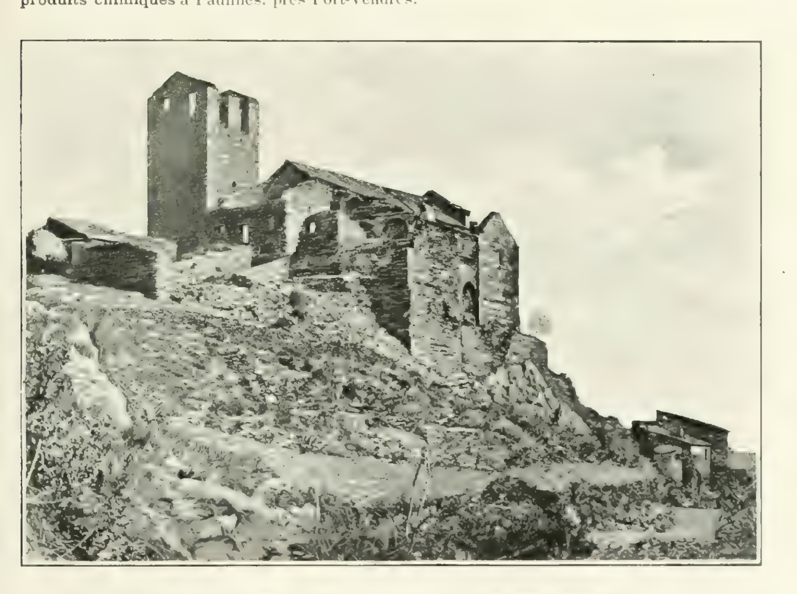
INDUSTRIES AGRICOLES. Il y a une **distillerie** à Rivesaltes; Thuir s'est fait une spécialité du *byrrh*. Perpignan et Port-Vendres possèdent des **huileries**.

La principale industrie est celle des manches de fouet ou **perpignans** fabriqués surtout à Perpignan, Céret, Arles-sur-Tech et Sorède. Ce dernier village fait des **cannes** ainsi qu'Amélie-les-Bains, où l'on tourne des **pipes** en bruyère. St-Paul-de-Fenouillet, outre ce même article, fait des **boules** et des **objets en buis**, tels que manches de crépins, toupies, robinets. Outre les

scieries mécaniques de Perpignan et d'Arles-sur-Tech, les industries du bois sont encore représentées par de nombreuses **tonnelleries**, fabriques de douelles, de merrains, de cercles de barrique, de futailles et de foudres, répandues un peu partout. Le **liège** est travaillé à Céret; le Boulou, Maureillas et Port-Vendres font des **bouchons**. Castell fabrique des paniers d'osier dits *banastes*. Arles-sur-Tech possède une **chocolaterie**; Villefranche-de-Conflent fait des gâteaux anisés appelés *tourteils*, et Perpignan des **fruits confits**. Collioure prépare des **anchois**.

INDUSTRIES METALLURGIQUES. On ne peut citer parmi celles-ci que le **haut-fourneau** de Ria, les **forges catalanes** de Corsavy, du Pont-Neuf et des Magnaques, dont la production a été d'environ 150 T. de fers marchands. Quatre **fonderies** de seconde fusion ont produit, à Perpignan, 129 T. de moulages. St-Laurent-de-Cerdans possède des **clouteries**.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Elle ne comptent qu'une fabrique de **dynamite** et une usine de **produits chimiques** à Paulilles, près Port-Vendres.



BOULE-D'AMONT — Église de l'Abbaye de Serrabona. Ensemble S.

INDUSTRIES TEXTILES. Osséja, Tour-de-Carol, fabriquent de la **bonneterie** de laine. Il y a des **filatures** à Montlouis, Osséja, Prats-de-Mollo, etc. Cette dernière ville tisse des **draps** ainsi que Prades.

INDUSTRIES DIVERSES. Au premier rang vient la fabrication du **papier à cigarettes** qui occupe à Perpignan un grand nombre d'ouvriers, et celle du **carton** à Prades. Cette dernière ville ainsi que le Boulou fabriquent des **gourdes**; St-Paul-de-Fenouillet en fait en peaux de bouc avinées. La confection des **espadrilles** occupe un grand nombre de bras à Perpignan, Céret, Prades, St-Paul-de-Fenouillet, St-Laurent-de-Cerdans, etc. Enfin, St-Paul-de-Fenouillet fabrique des **tiges** piquées et en tissus élastiques.

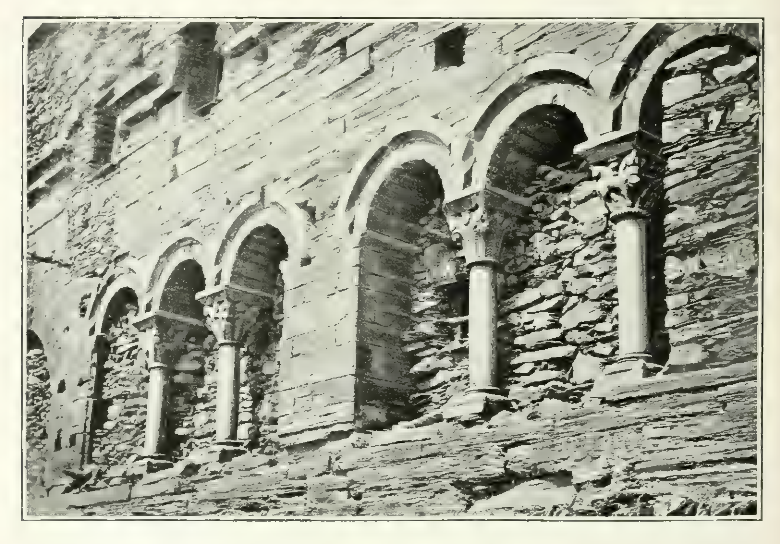
Commerce

Le département importe des bois communs, des vins d'Espagne et d'Algérie, des liqueurs, des

céréales, des fruits de table et des légumes frais, du poisson salé, des denrées coloniales, du liège, de la houille, etc.

Il exporte des vins et alcools, des merrains, des légumes et des fruits en primeurs, du miel, de l'huile, des fers, du marbre, des cuirs, des bouchons, du papier à cigarette, des fourrages, etc.

Le mouvement des ports, stationnaire pour Port-Vendres, a compris en 1900 (entrées et sorties) 1080 navires avec 80 849 T. pour ce dernier port : pour Banyuls et Cerbère il a été insignifiant et nul pour le Barcarès. La pêche a fourni 969 791 kilog. de poisson avec 595 bateaux montés par 1520 hommes. Les droits de douane ont produit 4 012 548 fr. La succursale de la Banque de France à Perpignan (avec la ville de Rivesaltes rattachée) a occupé le 52e rang parmi les 126, avec un chiffre d'opérations productives de 40 948 500 fr. Enfin Perpignan est le siège d'une Chambre de commerce dont le ressort embrasse tout le département des Pyrénées-Orientales.



BOULE D'AMONT. — Église de l'Abbaye de Serrabona. Arcatures de la façade S.

Voies de communication

	kilom.		kilom.
Chemins de fer (voie normale) . .	180,250	Chemins de grande commun.	544,112
» (voie étroite) . . .	15, »	» d'intérêt commun	461,056
Routes nationales	550,782	» vicinaux ordinaires	420,299

PERPIGNAN, au centre de la plaine roussillonnaise et sur les deux rives de la Basse qui sépare l'ancienne ville, de beaucoup la plus importante, de la nouvelle, établie sur la rive g., semble, avec ses rues sans largeur et tortueuses, trop à l'étroit dans sa ceinture de remparts de briques qui, dès l'entrée, lui donnent un aspect militaire tout spécial. C'est une ville gaie, animée surtout dans la semaine du Carnaval et où toute la vie est concentrée dans l'étroit triangle compris entre la *Porte Notre-Dame*, la *Place Arago* et *la Loge*.

La *cathédrale St-Jean* (XIVe s. au XVIe s.) a sa façade formée d'un mur nu, dont une partie appartient à l'ancienne *église du Vieux St-Jean* (1025). Elle est précédée d'un porche du XVIIe s. et dominée par un court clocher surmonté d'un élégant campanile de fer forgé (XVIIIe s.)



PLANÈS. — Église circulaire [illegible]

La nef, de vastes proportions, renferme un remarquable retable de marbre blanc (XVIIe s.), au maître autel, un buffet d'orgues (XVIe s.) et quelques bonnes peintures murales. *L'église St-Mathieu* (XVIIe s.), à une seule nef, n'offre rien d'intéressant. *L'église Ste Marie la Real* (XIVe s.) ne présente guère qu'une tour carrée percée d'étroites fenêtres géminées. L'ancienne *église des Carmes*, privée de clocher, possède un portail simple; elle sert aujourd'hui d'arsenal. L'église *St-Jacques* est dominée par un clocher carré à clochetons, de style roman (XIVe s.); son porche présente quelques sculptures; l'intérieur, à une seule nef (XVIe s.), est sombre; on y remarque quelques toiles anciennes et, dans une chapelle à dr. du chœur, un intéressant retable (XVe s.). Dans la rue St-Sauveur, enfin, au fond d'une impasse, une ancienne *chapelle* a été transformée en locaux d'habitation.

La *Citadelle*, qui remonte à Louis XI, possède une curieuse porte du XVIe s. Elle renferme les restes de l'ancien *château* construit par Jacques de Majorque (XIIIe s.); on y admire une *cour* à galeries et une *chapelle*, de style très mêlés. La cour de la caserne St-Jacques, voisine de l'église du même nom, est également intéressante par ses trois rangées de galeries superposées.



BOULE D'AMONT. — Chapiteau du porche de l'Église de l'Abbaye de Serrabona.

Pour gagner leur belle *Promenade des Platanes* et le *Jardin Public* (statue des *Temps futurs*) établis hors la ville, les Perpignannais passent sous la *Porte Notre-Dame*, fortifiée (XVe s.) et flanquée à l'O. du *Castillet* (XIVe s.) qui la domine de son élégante construction de briques. La *place Arago*, ornée de la *statue d'Arago* et où s'ouvre le *Palais de Justice*, peu saillant, est un centre de réunion pour ceux qui ne s'attardent pas dans les cafés de l'étroite *Place de la Loge* ou devant les magasins d'alentour. La *Loge*, ou *Loge de Mer*, ancienne bourse, est l'édifice le plus gracieux de Perpignan. Bâti en 1397, reconstruit en 1540 et restauré en 1845, c'est un édifice gothique qui renferme au premier étage une belle salle des fêtes, dite *salle Arago*. Dans le même corps de bâtiment, traversé par un passage donnant accès sur la *rue de la Barre*, aux pittoresques *maisons* à arceaux, une cour gracieuse, où s'ouvrent deux galeries, sépare la Loge de l'*Hôtel de Ville* (XIIIe, XVIe et XVIIe s.) ancien Consulat, dont l'une des salles offre un beau plafond, et de l'ancien *Palais de Justice* (XVe s.) où l'on remarque, outre une *porte*, une jolie *fenêtre* à colonnettes. La *Préfecture*, l'*Hôpital*, le *Théâtre*, qui a sa façade sur la *Place de la République*, ombragée de platanes, sont sans intérêt. Un *Musée* (collection archéologique; galeries de tableaux, de sculptures; dessins, etc.) et une *Bibliothèque* (35 000 vol.) sont installés dans l'ancienne *Université*. L'Hôtel de Çagarriga abrite un riche *Muséum*. Citons enfin un bel hôtel gothique (XVIe s.), *rue de la Main-de-Fer*.

Outre les *Platanes*, Perpignan possède encore au delà du *haras*, la promenade de la *Fontaine d'Amour*, et sur les bords de la Tet, près du *faubourg Notre-Dame*, celle de *la Pépinière*. Perpignan a élevé un *monument aux combattants de* 1870-71 et une *statue* au *peintre Rigaud*.



BOULE D'AMONT. — Porche de l'Église de l'Abbaye de Serrabone.



VILLEFRANCHE DE CONFLENT. — Vue générale.

CÉRET, établie sur les flancs des Albères, est une petite ville propre et assez animée. Entourée de vergers qui font sa réputation, elle a conservé quelques restes de ses anciens *remparts*, notamment la *Porte du Barry-Vieil*, qui donne accès dans la vieille ville. Ses fossés, comblés, ont été transformés en larges boulevards bien plantés et sur lesquels on peut admirer quelques belles maisons anciennes *Boulevard St-Roch*. Les deux seules curiosités de la vieille ville sont le *portail* en marbre blanc (XIVe s.) de l'*église St-Pierre*, et la *Fontaine* également en marbre blanc des *Noou Raigts* (des *Neuf-Jets*). En dehors de la ville, un vieux *pont* du XIVe s. franchit le Tech en aval de celui du chemin de fer, tandis qu'en amont se voient les vestiges d'un *pont* romain.

PRADES s'étend dans une jolie et fertile vallée au pied du Canigou. La route de Perpignan est sa plus belle artère; des rues peu larges mènent à l'*église St-Pierre* (XIIe et XVIIe s.). Son clocher, roman, est construit sur le modèle de celui de l'*abbaye de St-Michel-de-Cuxa*, dont on admire les ruines aux environs, et dont un beau retable du XVIIe s. orne le maître-autel de St-Pierre. La même abbaye a fourni d'élégantes *colonnettes* à chapiteaux aux bains St-Michel. Autour de l'église, la *Promenade Arago*, ombragée de platanes, est ornée d'une *Fontaine* de marbre rouge.



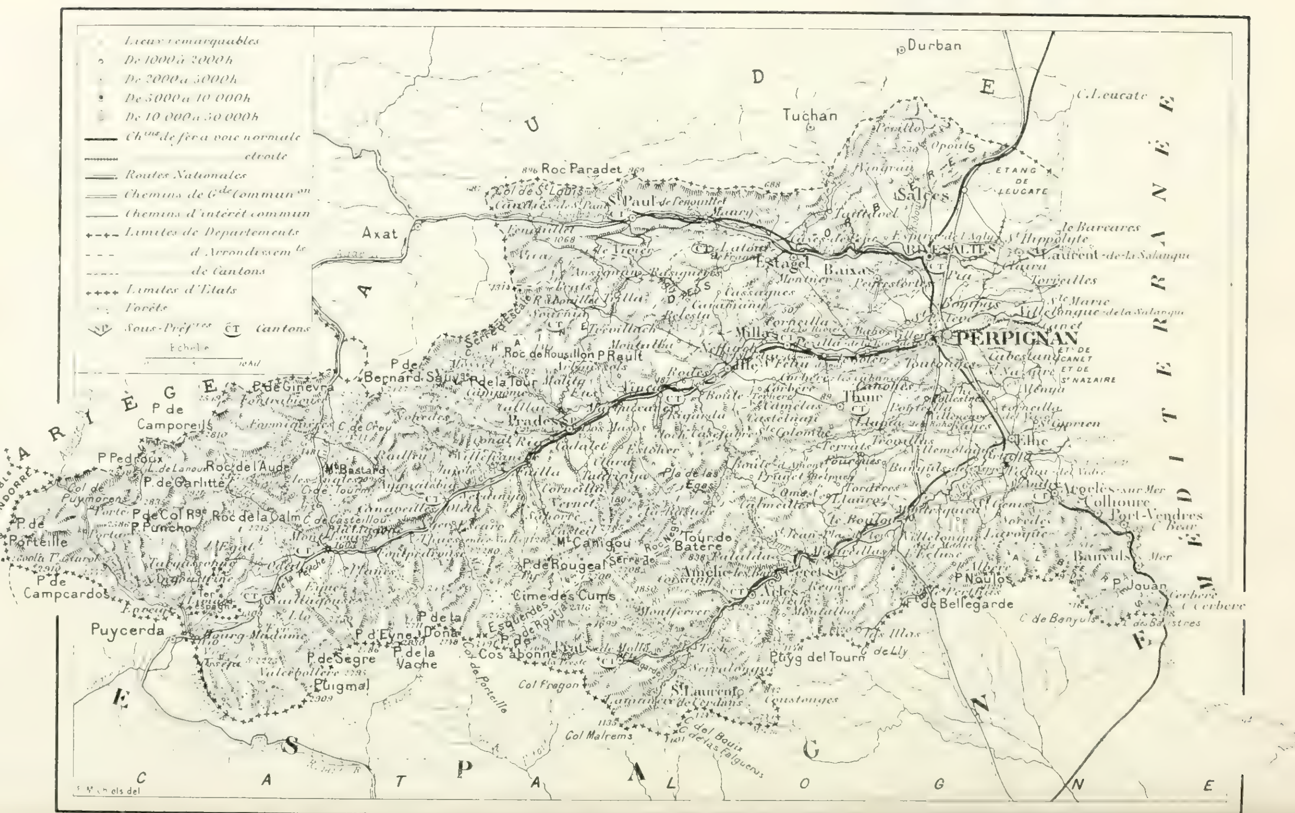
VILLEFRANCHE-DE-CONFLENT. — Église, Porte S.

RIVESALTES, dans la plaine roussillonnaise, au centre d'un vignoble renommé, est la seconde ville du département. Une fort belle avenue de platanes bordée de jolies maisons et ornée d'une *Fontaine*, réunit la gare à la ville dépourvue d'intérêt.

Liste des Monuments historiques

Arboussols . . .	Ancien Prieuré de Marcevol (XIIe s.)
Arles-sur-Tech. . .	Dolmen de la Caxa de Roland. Cloître (XIIIe s.).
Banyuls-sur-Mer	Dolmen.
Boule-d'Amont. . .	Église de l'ancienne Abbaye de Serrabona (XIIe s.)
Casteil	Ancienne Église de St-Martin-du-Canigou (XIe s.)
Céret	Pont romain sur le Tech.
Codalet	Ruines de l'ancienne Abbaye de St-Michel-de-Cuxa.
Cornella-de-Conflent	Église (XIIe s.)
Coustouges . .	Église (XIIe s.)
Elne	Église (XIIe s.) et Cloître (XIIe s.)
Espira-de-l'Agly	Église (XIIe s.)
Ille	Croix de cimetière (XVe s.)
Passa . .	Anc. Prieuré du Monastir-del-Camp
Perpignan. . .	Chapelle du Château (XIIIe s.).
	Restes de l'ancien Palais des Rois d'Aragon (XIIIe s.) [illegible]
	Porte, clocher et [illegible] de l'Église [illegible]
	Loge des marchands (XIVe et XVIe s.)
	Le Castillet (XIVe s.)
	Hôtel de Ville (XIIIe, XVIe et XVIIe s.)
	Ancien Palais de Justice (XVe s.) [illegible]
Planès	Église (XIIe s.).
Saint-Génis	[illegible]
Salses	Ancien Château (XVe s.).
Villefranche-de-Conflent	Église (XIIe s.)

PYRÉNÉES ORIENTALES



Ariège

Nom — Situation



UR les confins de l'Andorre et des Pyrénées-Orientales, au pied du Pic Nègre, à la Font-Nègre, prend naissance l'*Ariège*, qui a donné son nom au département. Cet important affluent de la Garonne le traverse du S. au N., arrosant Foix, son chef-lieu, ainsi que Pamiers, chef-lieu d'arrondissement.

L'Ariège est l'un des 5 départements de la région du S. O. de la France touchant à l'Espagne. Il affecte la forme d'un triangle isocèle dont la base se confond avec la frontière pyrénéenne. Du Pic de Crabère, à l'O., jusqu'à la pointe orientale du canton de Quérigut, à l'E., la distance est de 115 kilom. environ. La perpendiculaire à cette base, dont le pied se trouverait au Pic de las Bareytes et se terminerait à la pointe N.-E. de l'arrondissement de Pamiers, en passant par Foix, mesure plus de 80 kilom. Au point de vue de la surface, le département occupe le 77e rang. Il a des limites naturelles représentées par quelques kilom. du cours de certaines rivières au N.-O., au N., au N.-E. et à l'E. ainsi que par la ligne de faîte des Pyrénées au S., depuis la rive g. de l'Ariège à l'E. jusqu'au pic de Crabère à l'O. Il est borné à l'O. et au N.-O. par le département de la **Haute-Garonne**; à l'E. par celui de l'**Aude**; au S.-E. par celui des **Pyrénées-Orientales**; au S. enfin, par l'**Andorre** et la province espagnole de **Catalogne**.

Il a été formé en 1790 du **Comté de Foix**, d'une partie de la **Gascogne** (*Couserans*) et de quelques communes du *Donezan*, seigneurie dépendant du **Languedoc**.

Histoire

Les premières peuplades qui ont occupé la région y ont laissé des traces nombreuses de leur séjour, notamment dans les grottes du Mas-d'Azil, de Massat, de Moulis, de Malarnaud, de Bouicheta, de Lombrive, de l'Herm, etc., d'où l'on a exhumé des ossements d'animaux des cavernes, des objets et outils en bois de renne, des armes en silex, etc. On y trouve aussi plusieurs dolmens et autres monuments mégalithiques.

A ces peuplades succédèrent les *Consoranni*, dont la capitale était *Austria* ou *Lugdunum Consorannorum* (Couserans), dans la vallée du Salat. Dans le Comté de Foix, ce fut un peuple d'origine ibérique, absorbé plus tard par les Celtes et qu'Auguste réunit à la Novempopulanie.

Le christianisme y fut prêché à la fin du IIIe s. par les disciples de saint Saturnin et dès le IVe s. la doctrine manichéenne s'y répandit.

Les Alains, les Suèves et les Vandales l'envahissent en 407, puis les Wisigoths en 412. Les Sarrasins s'y montrent deux fois en 715 et en 731. La ville de St-Lizier reconstruite remplace Couserans.

Au VIIIe s. le pays fait partie du royaume de Toulouse réuni par Louis le Bègue à la couronne. Il est fait mention en 1002 du château de Foix, dont le premier comte paraît être Roger, fils de Bernard. Dès le XIe s. se forment les principales maisons seigneuriales [illegible], Miglos, Mirepoix, Pailhès, etc. Au XIIe s. les comtes de Foix prennent part aux croisades. L'hérésie des Cathares gagne rapidement du terrain parmi les masses populaires que séduit la pureté de mœurs de leurs *Parfaits* ou *Bons hommes*. La sœur du Comte de Foix, Esclarmonde, s'y rallie et en 1206 le château de Montségur devient leur citadelle. La croisade est prêchée contre les Albigeois. D'un côté Simon de Montfort à la tête des catholiques, de l'autre, le comte

de Toulouse, Raymond VI, le comte de Foix et le roi Pierre d'Aragon. Après des alternatives de succès et de revers, le parti catholique l'emporte. A la fin du XIII s., le mouvement communal se fait sentir dans la région qui voit s'élever plusieurs bastides.

Dans la seconde moitié du XIV s., le comté de Foix est l'apanage du brillant Gaston Phœbus, politique aussi habile que guerrier, poète et l'un des plus riches seigneurs de cette époque. A sa mort, survenue en 1391, ce fut son cousin, le vicomte de Castelbon, qui, avec l'appui du duc de Berry, prit possession du comté. En 1398, la sœur de Mathieu de Castelbou épousa le captal de Buch, qui, pour recueillir le comté en héritage, n'hésita pas à lâcher le parti anglais qu'il soutenait auparavant. Les seigneurs de Béarn le possédèrent ensuite jusqu'à Henri IV, qui le rattacha définitivement à la couronne en 1607.



Nég. Trantoul

ROUZE. Château d'Usson.

C'est le comte Roger Bernard qui signa en 1278 avec l'évêque d'Urgel le condominium qui règle encore aujourd'hui la situation politique de l'Andorre vis-à-vis de la France et de l'Espagne.

Géologie
Topographie

C'est par le travers de St-Girons que le versant français des Pyrénées est le plus développé ; la ligne de faîte changeant de direction en entourant le Val d'Aran au S. et au N., on compte 50 kilom. par la crête N. pour gagner la plaine française et 80 de la crête S. pour gagner la plaine ibérique. La chaîne pyrénéenne qui sépare le département de l'Andorre et de l'Espagne forme une ligne assez régulière, depuis le col de Puymorens jusqu'à l'échancrure par laquelle passe la Garonne, sur une longueur de 180 kilom. Les pics se trouvent sur cette ligne de faîte, à l'exception du mont Vallier (2839 m.) situé à plusieurs centaines de mètres en avant. Les cols ou ports, toujours élevés, y sont fort rares. Des chaînons latéraux s'en détachent perpendiculairement, se subdivisant en bras moins importants que séparent des cours d'eau tributaires de l'Ariège ou du Salat. Plus au N. deux plissements forment deux chaînes parallèles de moindre hauteur : la plus méridionale se soude au massif de Carlitte ; l'autre au N. de Foix, que l'on dénomme quelquefois petites Pyrénées, se compose de roches relevant des divers étages du crétacé. Elle a l'aspect d'un véritable rempart qu'un fossé sépare de la grande chaîne.

Une masse de rochers granitiques formée de deux segments convexes occupe le N. du département ; ils se raccordent à St-Paul-de-Jarrat, dans la vallée de l'Ariège : le plus important s'étend de St-Girons à Montgaillard, en modifiant brusquement sa courbure aux environs de



Grav. et imp. p. G. Lucor

UNAC. — Église. Ensemble N.-E.

Foix; le second borde le massif cristallin du St-Barthélemy, au N. La seconde bande granitique, qui commence à la vallée de l'Ariège, se prolonge jusqu'à la vallée du Salat. Un autre massif granitique se remarque dans les vallées supérieures d'Aulus et d'Ustou; on en retrouve les affleurements au N. au pied du mont Valier et dans la vallée de Riberot. Des schistes cambriens se trouvent entre Ax et les Cabannes, au Port de Salau, puis descendent dans le val d'Aran. Les formations jurassiques entourent d'une faible bande la moitié orientale du segment granitique se développant à l'E. d'une ligne joignant Foix et Tarascon. Les formations crétacées ne se rencontrent qu'au N. des roches granitiques et de la bande jurassique dont nous venons de parler. Plus au N. les terrains tertiaires occupent le reste du département.

Hydrographie

Toutes les eaux du département gagnent l'Atlantique indirectement par la Garonne, à l'exception



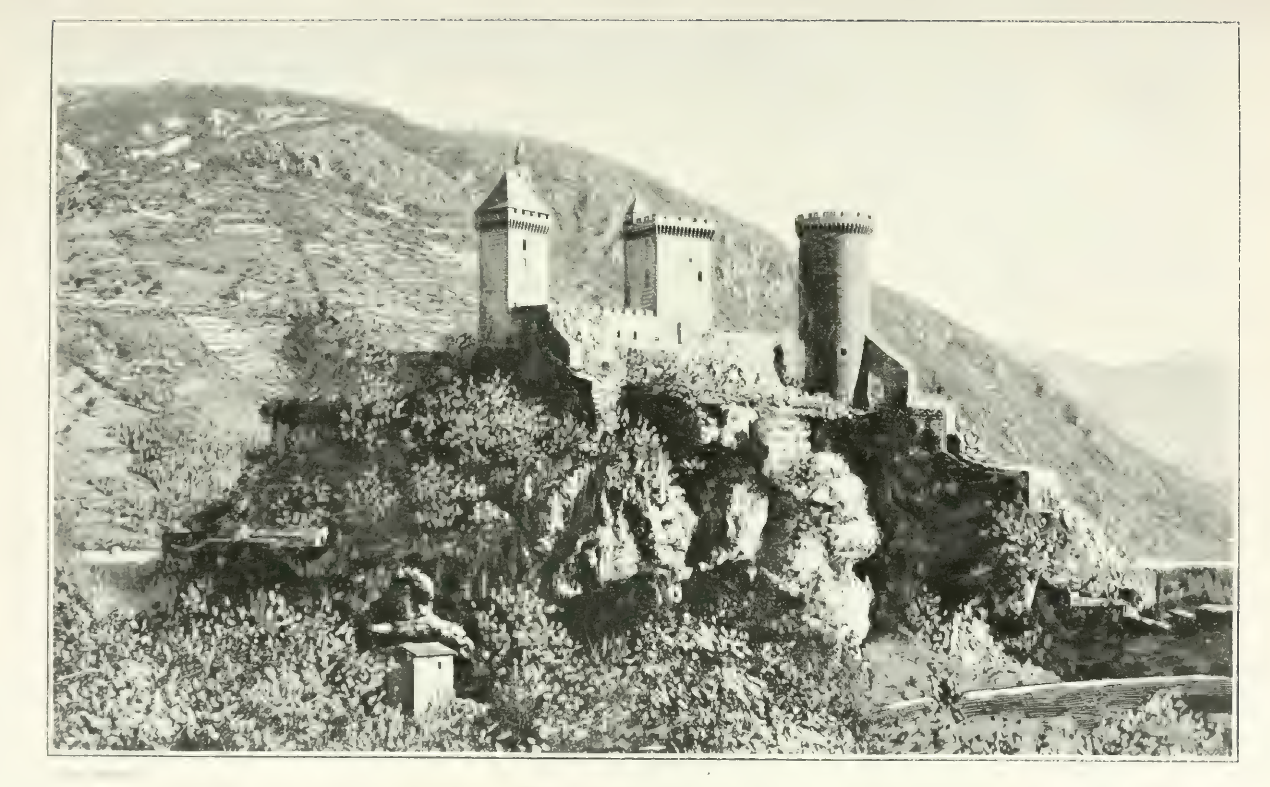
TARASCON-SUR-ARIÈGE. — Chapelle N.-D. de Sabart. Ensemble N. E.

tion de celles du canton de Quérigut qui vont, par l'Aude, à la Méditerranée. L'*Aude*, qui vient du département auquel elle a donné son nom, le sépare pendant quelques kilom. de celui de l'Ariège, dont elle reçoit principalement (rive g.) la *Bruyante*. Les principaux affluents de la Garonne sont le Salat, le Volp, l'Arize et l'Ariège.

Le *Salat*, torrent parfois terrible, comparé souvent à la nervure médiane d'une feuille constituée par l'arrondissement de St-Girons, frôle Oust, qu'il laisse sur sa rive d., traverse Saint-Girons et passe au pied de St-Lizier. Il recueille successivement : (rive d.) l'*Alet*; le *Garbet*, le rejoignant en aval d'Oust qu'il arrose; l'*Arac*, qui laisse Massat sur sa rive g.; le *Nert*, qui baigne la base de la colline d'Encourtiech; (rive d.) le *Baup*; (rive g.) le *Lez*, grossi de plusieurs torrents et qui laisse Castillon à 500 m. à peine de sa rive d. Il passe ensuite dans le département de la Haute-Garonne.

Le *Volp*, qui a sa source au N. E. de Saint-Girons, baigne Ste-Croix-de-Volvestre.

L'*Arize* descend du flanc O. du signal de Fontfrède, passe à la Bastide-de-Sérou, traverse la



FOIX — Vue générale du Château.



SAINT-LIZIER DE COUSERANS. — Église Ensemble E.

grotte fameuse du Mas-d'Azil, haute de 80 m. et large de près de 50 m. et gagne le département voisin de la Haute-Garonne.

L'*Ariège*, torrent à la pente rapide, qui traverse d'étroites gorges rocheuses dans son cours supérieur, coule au centre de l'arrondissement de Foix, en y formant quelques coudes. Il arrose Ax-les-Thermes, les Cabannes, Tarascon, Foix, Varilhes, débouche dans la plaine fertile de Pamiers, qu'il baigne et passe à Saverdun, avant sa sortie du département. Ses affluents sont : (rive g.) le *Sisca*, qui lui parvient à l'Hospitalet ; le *Mourguillou*; (rive d.) la *Nabre*, l'*Orlu*, la *Lauze*, qu'il recueille à Ax ; (rive g.) l'*Aston*, le *Vicdessos*, torrent qui arrose la ville du même nom, l'*Arget*, qui lui parvient à Foix ; (rive d.) le *Crieur*, qui lui est parallèle. Hors du département, l'Ariège recueille encore : (rive d.) l'*Hers*, qui a sa source au N. d'Ax, décrit plusieurs courbes dans le département, arrose Mirepoix, quitte l'Ariège et y rentre presque aussitôt pendant quelques kilom., puis en sort définitivement ; (r. g.) la *Lèze*, qui touche le Fossat.

Lacs. Étangs. On compte plus de 150 lacs ou étangs, tous situés à une grande altitude. Citons les lacs d'*Albe*, d'*Araing*, d'*Aube*, de *Garbet*, de *Lauzenti*, de *Quérigut*, etc. ; les étangs de *Bassiès*, d'*Eubeys*, de *Fontargente*, de *Médecourbe*, de *Naguilles*, de *Tabes*, etc.



Photo [illegible]

BETHMALE. — Jeune fille bethmalaise.

Sources minérales. Au 31 décembre 1900, il existait 10 stations hydrominérales comprenant 14 établissements et exploitant 77 sources autorisées, parmi lesquelles nous citerons : les sources thermales sulfatées calciques ferrugineuses d'*Audinac* ; les sources thermales et froides (6) d'*Aulus*, de même nature ; les sources thermales et froides (51) sulfurées sodiques, alcalines (18° à 77° 5) d'*Ax-les-Thermes*, exploitées dans 4 établissements ; les sources thermales sulfurées sodiques (25° à 59°) de *Carcanières* (2 établissements avec 15 sources) ; les eaux thermales, bicarbonatées calciques de *Fonteirque* ; les sources de *Seix* ; les sources thermales (31° 5 à 36° 2) bicarbonatées calciques d'*Ussat*, exploitées dans 3 établissements ; les eaux sulfureuses et arsenicales (20° à 27°) d'Ussou. Plus de 25 autres localités possèdent en outre des sources généralement ferrugineuses. Mentionnons enfin la fontaine intermittente de Fontestorbe près Bélesta.

Climat

Ce département est sous l'influence du climat [illegible] et comporte naturellement des variations aussi considérables que ses différentes altitudes. Dans la région montagneuse, que les neiges recouvrent de septembre à mai, l'hiver est long et rigoureux. Dans la plaine, le printemps est pluvieux, l'été chaud accompagné d'orages avec grêle. La hauteur des pluies croît avec l'altitude ; la moyenne annuelle, qui s'élève à 0 m. 60 à [illegible], monte à 0 m. [illegible] à [illegible] et à 1 m. 20 vers la ligne de faîte des Pyrénées. La température varie normalement [illegible]. La moyenne en plaine, l'hiver, est de [illegible]

Divisions administratives

SUPERFICIE : 489 587 hectares (Cadastre). — POPULATION : (1901) 210 527 habitants.

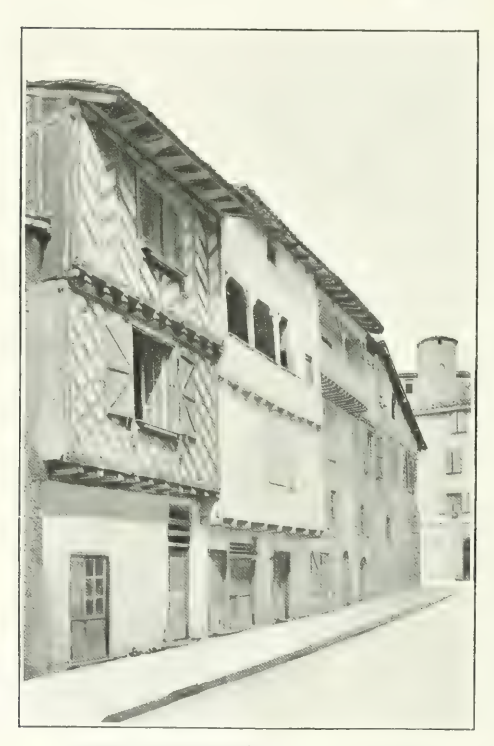
		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture .	Foix	1	8	140
Sous-Préfectures	*Pamiers*	1	6	114
	Saint-Girons . . .	1	6	84
		Total 3	Total 20	Total 338

LISTE DES CANTONS

Foix. . . . . Ax-les-Thermes, la Bastide-de-Sérou, les Cabannes, Foix, Lavelanet, Quérigut, Tarascon-sur-Ariège, Vicdessos.

Pamiers . . . Le Fossat, le Mas-d'Azil, Mirepoix, Pamiers, Saverdun, Varilhes.

Saint-Girons. Castillon, Massat, Oust, Ste-Croix, St-Girons, Saint-Lizier-de-Couserans.

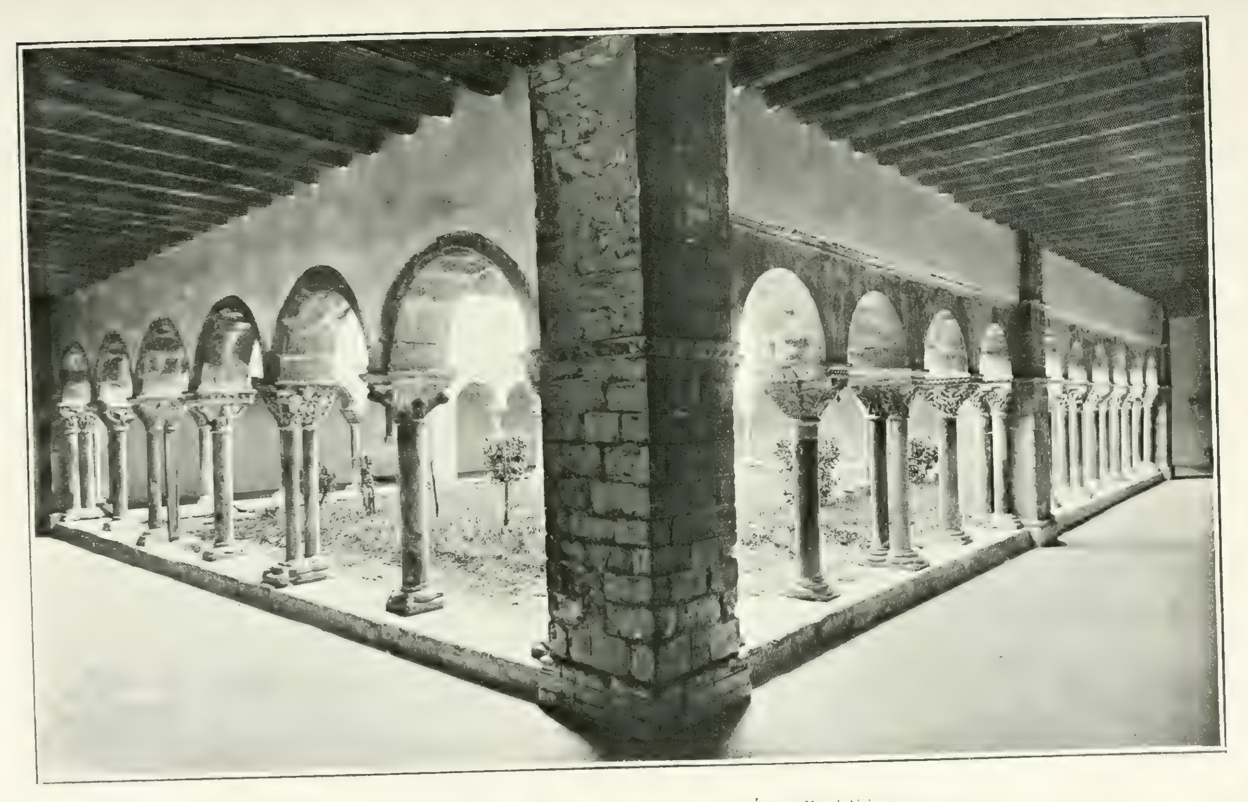


SAINT-LIZIER-DE-COUSÉRANS. — Vieille maison.

CULTES. **Culte catholique**. *Évêché* : Pamiers, suffragant de Toulouse depuis 1317, supprimé de 1802 à 1822. Pamiers remplaça l'abbaye de Saint-Antonin, érigée en 1295 en évêché suffragant de Narbonne. Le diocèse ne comprend que le département de l'Ariège et compte 25 cures, 321 succursales et 44 vicariats rétribués. Pamiers possède un séminaire diocésain. Les congrégations religieuses d'hommes, peu nombreuses, s'occupent de prédication et d'enseignement ; celles de femmes, plus nombreuses, s'occupent d'œuvres charitables, d'enseignement, ou sont vouées à la vie contemplative. On y trouve en outre plus de 20 pèlerinages. **Culte protestant**. Les adhérents au culte réformé sont rattachés aux consistoires du Mas-d'Azil, qui fait partie de la 9e circonscription synodale et de Saverdun, qui fait partie de la 10e. On en compte environ 7000. **Culte israélite**. Ce culte ne compte que de rares adhérents.

ARMÉE. Le département ressortit à la 17e région militaire, qui compte 6 départements et 8 subdivisions de région, dont une, celle de Foix, embrasse tout l'Ariège. Les troupes qui en font partie relèvent du 17e corps d'armée, dont le chef-lieu est **Toulouse**. La garnison de **Foix** comprend la P. C. d'un régiment d'infanterie et celle de **Pamiers** la P. P. En outre, le département ressortit à la 17e légion de gendarmerie.

JUSTICE. L'Ariège ressortit à la **Cour d'appel de Toulouse**. Il existe 1 **Tribunal de 1re instance** à Foix (où se tient la **Cour d'assises**), à Pamiers et à St-Girons ; 1 **Justice de paix** dans chacun des 20 cantons.



SAINT-LIZIER DE COUSERANS — Cloître attenant à l'Église. Vue intérieure.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Le département de l'Ariège est l'un des 8 ressortissant à l'**Académie de Toulouse**; il ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend : pour les garçons, le **Lycée** de Foix et les **collèges communaux** de Pamiers et de St-Girons; pour les filles, les **cours secondaires** de Pamiers. Cette même ville possède 1 **petit séminaire**. Il existe en outre des **établissements libres** à Pamiers et à Saint-Girons.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe) de Foix. Il existe encore une **école primaire supérieure de garçons** à Mirepoix et une de filles à Foix. Des **cours complémentaires** pour garçons sont faits à Foix, Massat, Saverdun et Tarascon; pour filles, à Saint-Girons.

Le département ressortit encore à l'Arrondissement minéralogique de Toulouse, sous-arrondissement de Toulouse O. (division du S.-O.); à la 7e Région agricole (S.-O.); à la 18e Conservation forestière (Toulouse); à la 9e Inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Le département est surtout agricole dans l'arrondissement de Pamiers, composé presque uniquement de plaines. Parmi les céréales, le froment et le maïs occupent le premier rang. Seuls les prés naturels et les herbages ont de l'importance. La pomme de terre, plantée dans 25 540 hectares, a produit 1 520 520 quintaux.

Au premier rang des cultures industrielles est le lin, qui pour 560 hectares a fourni 5560 quint. de filasse et 2800 de graine. Le chanvre n'a occupé que 59 hectares et a produit 472 quint. de filasse et 554 de graine. La surface totale occupée par les légumineuses (haricots, fèves, pois, lentilles) a été de 4549 hectares et la production de 46 784 quint. La culture maraichère prospère autour de Pamiers. La vigne, plantée dans 6700 hectares, a donné 112 000 hectol. de vin. Le plus réputé est le vin blanc de Pamiers; viennent ensuite les crus rouges d'Engraviès, de Mercus, de Teilhet, ainsi que ceux de Bordes et de Foix. La culture fruitière est assez abondante. On vante les pèches du Mas-d'Azil et de Bounac. On a récolté 7026 quint. de châtaignes, 2174 de noix, 15 646 de pommes à cidre et 2950 de prunes, en 1900.

Les forêts couvrent plus du tiers de la surface du département. Le service des eaux et forêts en gère 105 907 hectares 7 a., se décomposant comme suit : Bois domaniaux, 26 962 hect. 97; vacants domaniaux, 55 999 hect. 4; bois communaux, 20 945 hect. 6. En 1900 on a reboisé 40 hect. de terrains dénudés et amélioré plusieurs vacants. Des abris en montagne ont été construits pour l'usage des pâtres et des bêtes malades. Les forêts abritent des sangliers, des blaireaux, des chats sauvages, des fouines, des putois, des loutres, des renards; on trouve des ours dans le canton de Vicdessos. Le gibier à poil et à plume est aussi varié qu'abondant; les oiseaux de proie sont nombreux.

C'est l'arrondissement de St-Girons qui se prête le mieux à l'élève du cheval. On compte 5 stations de monte dans le département. Le nombre des chevaux s'élevait en 1900 à 8596, celui des mulets à 1154, celui des ânes à 8520. L'espèce bovine était représentée par 99 274 animaux dont 20 657 bœufs de travail et 3449 à l'engrais et 46 585 vaches ayant fourni 259 857 hectol. de lait; l'espèce ovine, par 351 465 têtes, dont 240 500 tondues, ont produit 4800 quint. de laine. On comptait encore 81 425 porcs et 5797 chèvres. Les produits des basses-cours sont importants et dépassent les besoins de la consommation locale. L'apiculture est prospère : 7010 ruches ont produit 28 749 kilog. de miel et 8055 de cire. Les fruitières ont fourni 16 127 kilog. de beurre, 10 597 kilog. de fromages des Pyrénées et 5000 paires de fromages façon Mont-Dore. Les principales se trouvent à Illartein, à Bethmale; il existe une fruitière-école à Marignac. Les cours d'eau non navigables ni flottables sont assez poissonneux. Ax-les-Thermes possède un établissement de pisciculture qui a fourni des alevins de truite (6000 en 1900) au Riou Caout, affluent de la Lauze.

Le département possède une chaire départementale d'agriculture, avec laboratoire de chimie agricole et champs d'expériences. Il existe une ferme-école à Royat; trois comices agricoles (Foix, Pamiers, Saint-Girons), un syndicat des agriculteurs et une société d'agriculture.



SAINT-LIZIER-DE-COUSERANS. — Pont sur le Salat

Industrie

Au 31 décembre 1900, on comptait dans le département 129 établissements possédant 270 appareils à vapeur actionnant 186 machines d'une force totale de 2965 chevaux, dont 174 en activité.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Sur les 22 concessions de **mines du département**, 7 seulement ont été en activité en 1900, savoir : la mine de **fer** de Rancié, qui avec 202 ouvriers a produit 18558 T. de minerai ; la mine de **manganese** de las Cabesses, qui a donné 12480 T. ; les mines de **plomb, zinc** et **métaux** connexes de Bulard, Montcoustans, le Puech, Sentein, desquelles 190 ouvriers ont extrait 265 T. de galène marchande et 2015 T. de blende (dont 1800 T. de minerai marchand extraites de Sentein par 153 ouvriers) ; la mine d'**antimoine** et de **cuivre** d'Alzen, de laquelle 206 ouvriers ont extrait 1183 T. de cuivre gris argentifère, expédié directement à Swansea. Des recherches nombreuses de cuivre, de zinc, de fer, ont été pratiquées en 1900. On comptait, la même année, 231 **carrières** en activité, dont 45 souterraines (156 ouvriers) et 186 à ciel ouvert (631 ouvriers). La valeur globale des matériaux extraits a atteint environ une valeur de 875000 fr. La production a consisté en **pierres à aiguiser** (Aleu) ; **pierres de taille et moellons** (la Bastide-de-Bousignac, Cudos, Gabre, le Mas-d'Azil, Varnajoul) ; **talc** (Luzenac, Montferrier, Montségur) ; **pierre à plâtre** (Arignac, Bélesta, Betchat, Gaudiès, Vernet-d'Aritze) ; **marbres**, etc. Larbout et la Bastide-de-Sérou exploitent des **phosphates**.



MIREPOIX. — Château de Terride. Vestiges.

INDUSTRIES AGRICOLES Il existe des **minoteries** à Foix, Pamiers et St-Girons ; des **brasseries** à Pamiers et à St-Girons. Les industries du **bois** sont représentées par les **scieries mécaniques** de Pamiers et du Peyrat. Saint-Girons possède quelques **vanneries**. La Bastide-sur-l'Hers est un centre important pour la fabrication des **peignes** en buis ou en corne, ainsi que Bélesta. Pamiers fait de la **confiserie**.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Ce sont les plus importantes du département. Il y a un **haut fourneau** en activité à Tarascon-sur-Ariège. En 1900, sur 15 **usines à fer** existantes, on en a compté 14 en activité, dont la principale était celle de la *Société métallurgique de l'Ariège* à Pamiers (28044 T. de fonte, 7701 de fer et 10503 d'acier en 1900). Il y avait en outre 4 **fonderies** de 2e fusion (celle de l'usine de Pamiers non comprise). De nombreuses **forges et martinets** existent à Foix, St-Pierre-de-Rivière, Gaynès, Tarascon, Niaux, les Cabannes, Estaniels, Oust. Pamiers fabrique des **instruments aratoires**, des **faux**, **faucilles**, **balances**, **bascules** et

possède des **coutelleries**. St-Girons et Pamiers font de la **clouterie** et de la **ferblanterie**.

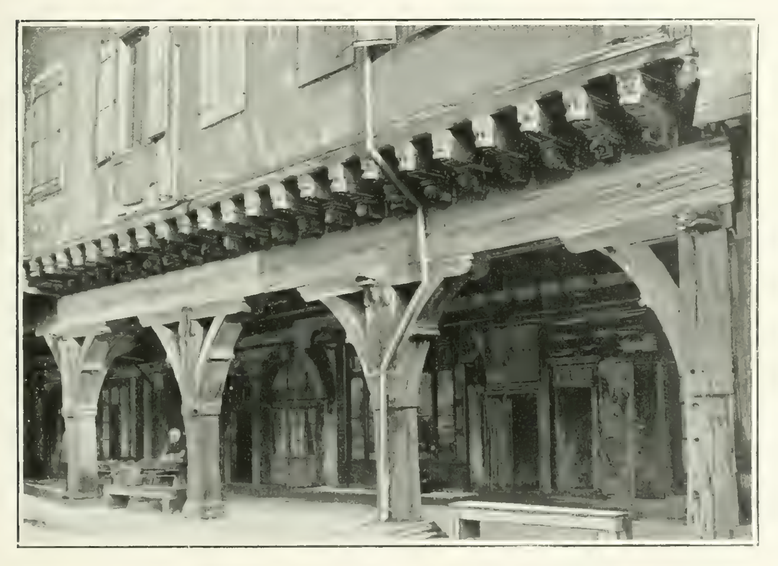
INDUSTRIES CHIMIQUES. Pamiers possède des **savonneries** et St-Girons des **teintureries**.

INDUSTRIES TEXTILES. Pamiers a deux **filatures de laine** et Saverdun une **filature de coton**. Auzat, Laroque-d'Olmes et Lavelanet possèdent des **fabriques de draps**; cette dernière ville fabrique aussi des **étoffes de laine**.

INDUSTRIES DIVERSES. Au premier rang de ces dernières se place la **papeterie**, qui occupe de nombreux ouvriers, surtout pour la fabrication du **papier à cigarettes** (St-Girons, St-Lizier-de-Couserans). Pamiers et St-Girons possèdent des **tanneries**.

Commerce

Le département exporte des produits agricoles; des grains, dont Pamiers est le principal



MIREPOIX. — Maison en bois sur la Place des Couverts.

marché; du beurre et des fromages de ses fruitières; des chevaux estimés; des bestiaux; des bois de sapin et de construction, en provenance surtout des forêts de Belesta, de Celles, de Mondini, de Nalzen; des bois de chauffage, du talc, du fer, du papier, des draps, etc.

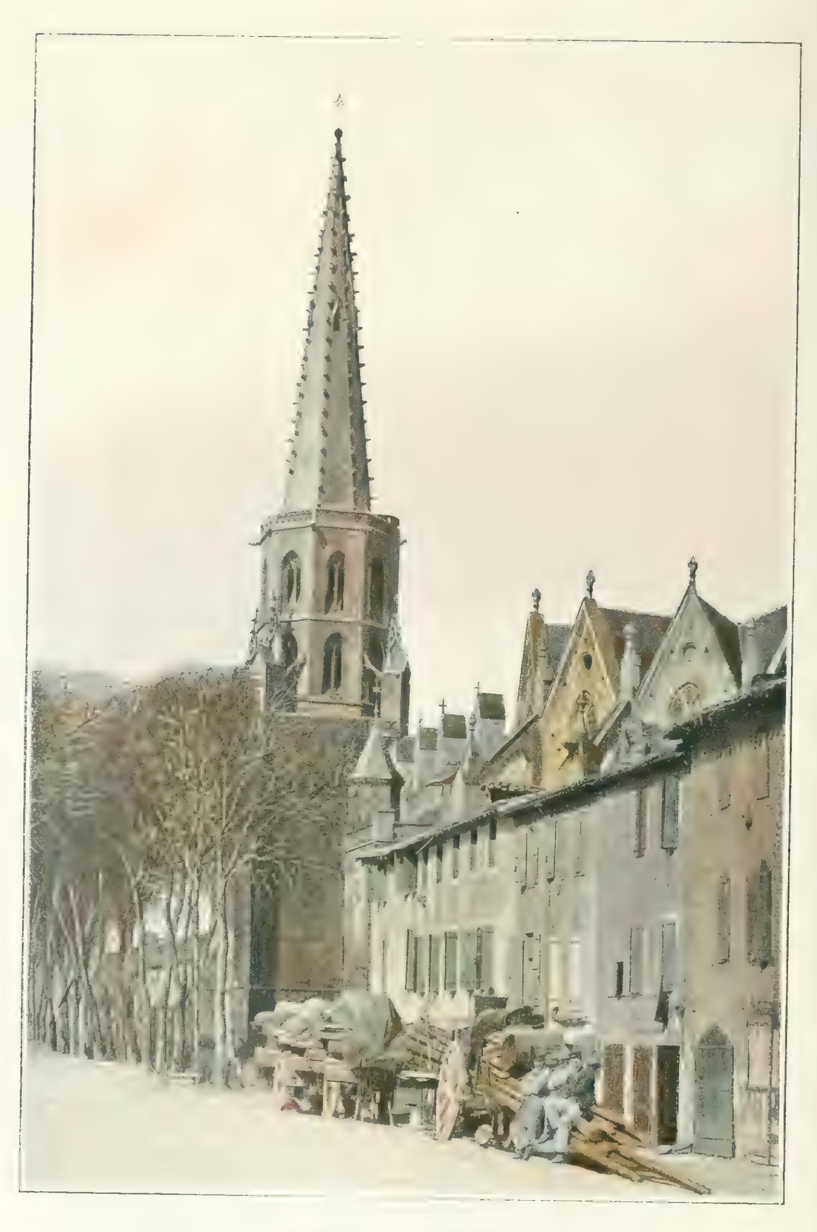
Il importe de la houille, nécessaire à ses usines insuffisamment alimentées par les bois de ses forêts; des objets d'ameublement, des modes et nouveautés.

En 1901 la succursale de la Banque de France à Foix (avec la ville de Pamiers rattachée) a occupé le 106e rang parmi les 126, avec un chiffre d'affaires productives de 14.164.500 fr.

Foix possède une Chambre de commerce dont le ressort embrasse tout le département.

Voies de communication

	kilom.		kilom.
Chemins de fer (voie normale)	127.957	Chemins vicinaux ordinaires	[illegible]
Routes nationales	272.182	Salat (navigable) . .	[illegible]
Chemins de grande communication .	1185.149	— (flottable).	10.900



MIRLPOIX. — Clocher de l'Église.



FOIX, bâti au confluent de l'Ariège et de l'Arget, doit son aspect pittoresque au *Château* dressant fièrement ses tours et son donjon au sommet d'un roc abrupt et isolé qui domine à l'O. la ville étendue à ses pieds. Le *Château*, restauré, remonte au [illegible] s.

Au pied du rocher, le *Palais de Justice* a été installé dans l'ancien *Château des Gouverneurs*, sans intérêt, ainsi qu'un *Musée*. De l'ancienne *abbaye de St-Volusien*, bâtie au confluent même des deux rivières, il ne reste rien ; la *Préfecture*, banale, a été construite sur son emplacement, dans le voisinage immédiat de l'*église St-Volusien* (XIVe s.) ornée d'un porche roman très simple. La nef date du XVIIe s. ; dans le chœur, un Saint-Sépulcre (XVIe s.) est assez curieux. Beaucoup de vieilles *maisons* bordent les rues, tortueuses et assez mal pavées dans la vieille ville, limitée au S. par la *Promenade* ombragée *de la Villotte*, ornée de la *statue de* [illegible] (1882). En bordure de cette promenade sur laquelle débouche le *Champ de Foire*, s'élèvent le *Théâtre*, l'*Hospice*, l'*Hôtel de Ville*, qui renferme la *Bibliothèque* (15 000 volumes ; 10 riches manuscrits du XVIe s. provenant de la cathédrale de Mirepoix ; collection assez importante de gravures). Le *Lycée*, l'*École normale de Filles*, sont modernes. Hors la ville, l'*École* [illegible] de Montgauzy occupe un ancien couvent dont la chapelle remonte, dit-on, à Charlemagne.

PAMIERS, sur la rive d. de l'Ariège, dominée sur sa rive g. par de verdoyantes collines, offre, du haut de la butte du *Castela*, établie sur l'emplacement de l'ancien *Château*, le spectacle d'une ville aux maisons noires, constamment enfumées par les importantes *Forges de l'Ariège*. Bien que la plus peuplée du département, c'est une ville très calme. Nul monument d'ailleurs n'est digne d'attirer l'attention. La *Cathédrale St-Antonin*, voisine du *Palais épiscopal* (XVIIIe s.) et du *Séminaire*, présente un vaisseau du XVIIe s., orné à l'extérieur d'une sculpture (XIIIe s.) représentant le martyre de saint Antonin. Elle est précédée d'un porche roman, couronné de créneaux et de mâchicoulis, surmonté d'un clocher octogonal en briques (XIVe s.). L'*église N.-D.-du-Camp* (XVIIe et XVIIIe s.) a sa nef unique dominée par une lourde façade crénelée (XIIIe s.) flanquée de deux tours carrées. Un *marché* couvert y est attenant. Derrière le *Tribunal*, l'*église des Carmélites* est assez gracieuse. L'ancienne *chapelle du Collège* a été complètement défigurée par son adaptation en salle de théâtre, de bal, de vote, etc. L'*Hôtel de Ville*, contigu, renferme une *bibliothèque* (5500 vol.). De l'*église des Cordeliers*, il ne subsiste qu'un pan de mur et une élégante tour octogonale de style gothique toulousain. L'*église des Carmes* est sans intérêt, ainsi que celle *des Jésuites*. Quelques *maisons* anciennes donnent un peu d'intérêt aux rues humides et mal pavées de Pamiers, qui possède encore la *Promenade de* [illegible] et une assez grande place, la *Place des Vékisses*, ornée d'une petite fontaine.

SAINT-GIRONS, curieuse petite ville industrielle, très animée, entourée de hautes collines, se compose d'une vieille ville, ou *Bourg*, et d'un quartier plus neuf, dit *Villefranche*, établi entre le Salat et le Lez. Elle est dominée par le clocher (XVe s.) de son *église St-Girons*, réédifiée de nos jours. La vieille *église St-Vallier*, dont l'un des murs de la nef, crénelé, supporte les cloches, possède un porche du XIIe s. De l'*église des Dominicains* il reste la nef, qui sert d'écurie et de remise. Sur la *Promenade* ombragée du *Champ de Mars*, au bord du Salat, l'[illegible] dresse sa façade moderne, ainsi que l'*Hôtel de Ville* (*Bibliothèque* de [illegible] volumes). Le *Palais de Justice* occupe, sur la rive g. du Salat, l'ancien *Château* seigneurial, dénué d'intérêt.

A 2 kilom. de St-Girons, **St-Lizier-de-Couserans** étage, sur une abrupte colline, un ensemble pittoresque de vieilles maisons qui descendent jusqu'au bord du Salat, franchi par un pont du XIIe ou XIIIe s. La ville n'est qu'un musée archéologique, avec sa curieuse *Église* et son [illegible], ses restes de *remparts*, sa *Tour de l'Horloge* et son ancien *Palais épiscopal*, asile d'aliénés.

Liste des Monuments historiques

Bordes-sur-Lez	Dolmen d'Aver	Mirepoix (suite) . .	[illegible] de Terride [illegible]
Foix . .	. Château (XIIIe et XIVe s.).		
Gabre .	Dolmen de Condère.	Montjoie	[illegible]
Lagarde	Ruines du Château (XVe s.).	Montségur	Ruines du Château [illegible]
Mas-d'Azil (Le)	Dolmen de Seignas.	Saint-Lizier	[illegible] N.-D. [illegible]
	Dolmen de Bidot.		Cloître [illegible]
Mérens . . .	Dolmen	Tarascon-s-Ariège	[illegible]
Mirepoix	Clocher de l'Église (XVe s.).	Unac. . . .	Église (XIe et XIIe s.).

ARIÈGE

Lieux remarquables
De 1000 à 2000 h.
De 2000 à 5000 h.
De 5000 à 10 000 h.
De 10 000 à 50 000 h.
Routes Nationales
Chemins de G^de Com^on
Chemins de fer à v^e nor^le
Ch^ins de fer à v^e étr^te
Limites d'États
de Départ^ts
d'Arrond^ts
de Cantons
Forêts
SP Sous-Pref. CT Cant^t

Cazères
GARONNE
Salies du Salat
Mazères
Saverdun
PAMIERS
Mirepoix
La Bastide de Sérou
ST GIRONS
P. d'Evetienne
FOIX
MONTAGNES DE PLANTAUREL
P. de Lestelas
P. de Fonfrède
Bout de Tourouh
Col de Port
Massat
Saurat
Lavelanet
Bélesta
Mt Fourcat
P. de Tabe
Belcaire
P. de Crabère
May de Buland
P. de Maubermé
P. des 3 C^mtes
Port d'Aula
P^t de Salau
P. de la Teso
Mt Rouch
C. das Roujos
P. de Mont Vallier
P. de Ceou
Aston
P. de Lanis
P. des 3 Seigneurs
P. de Mt Ceint
P. du Mt CAMP
P. Endron
P. Espaillat
P. du Bouc
P. du Riez
P. de Montcalm
P. de Siguéra
P. de Serrère
P. de Medecourbe
P. de las Bareytes
Cte de Pailhères
P. de Berceil
C^d del Camp
P. de Balbonne
P. de Reys
P. Pedroux
ANDORRE
PYRÉNÉES ORIENTALES
ESPAGNE
CATALOGNE
HAUTE-GARONNE
AUDE
Aude R.
Ariège R.

E. Michiels del.

Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

EN VENTE

1er Fascicule.	— **Paris** et le département de la Seine	4 fr. 50
2e Fascicule.	— **Ile-de-France.** Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Aisne.	6 fr. 50
3e Fascicule.	— **Picardie, Artois, Flandre**. Somme, Pas-de-Calais, Nord.	6 fr. 50
4e Fascicule.	— **Normandie.** Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche, Orne.	8 fr. »
5e Fascicule.	— **Bretagne.** Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure	10 fr. »
6e Fascicule.	— **Maine, Anjou**. Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire.	4 fr. 50
7e Fascicule.	— **Touraine, Orléanais.** Indre-et-Loire, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret	7 fr. »
8e Fascicule.	— **Berry, Bourbonnais.** Indre, Cher, Allier.	4 fr. »
9e Fascicule.	— **Champagne.** Ardennes, Marne, Haute-Marne, Aube.	6 fr. »
10e Fascicule.	— **Lorraine, Territoire de Belfort.** Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Belfort	4 fr. 50
11e Fascicule.	— **Franche-Comté.** Haute-Saône, Doubs, Jura . . .	4 fr. »
12e Fascicule.	— **Bourgogne.** Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain.	6 fr. 50
13e Fascicule.	— **Nivernais-Lyonnais.** Nièvre, Rhône, Loire.. . .	5 fr. »
14e Fascicule.	— **Poitou.** Vienne, Deux-Sèvres, Vendée.	5 fr. »
15e Fascicule.	— **Aunis, Saintonge, Angoumois, Limousin**. Charente-Inférieure, Charente, Haute-Vienne, Corrèze.	6 fr. »
16e Fascicule.	— **Guyenne** et **Gascogne** (1re partie). Gironde, Dordogne, Lot, Lot-et-Garonne.	7 fr. »
17e Fascicule.	— **Guyenne** et **Gascogne** (2e partie) et **Béarn**. Tarn-et-Garonne, Aveyron, Landes, Gers, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées.	7 fr. 50
18e Fascicule.	— **Roussillon, Comté de Foix**. Pyrénées-Orientales, Ariège	2 fr. »

PARIS. — Imprimerie de Ch. Gillot, 79, rue Madame.

Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

GRAVÉE ET IMPRIMÉE PAR GILLOT

LANGUEDOC

Haute-Garonne — Aude — Tarn — Hérault

Gard — Lozère — Ardèche

PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

RUE RACINE, 26, PRÈS L'ODÉON

Haute-Garonne

Nom — Situation

Ce département, l'un des cinq de la frontière espagnole, appartenant à la région S. O. de la France, doit son nom de *Haute-Garonne* au fleuve qui le traverse dans presque toute sa longueur, la *Garonne*. Il a une forme déchiquetée, rappelant vaguement celle d'un parallélogramme, très irrégulier d'ailleurs, incliné du N.-E. au S.-O. et dont les diagonales mesurent respectivement 160 kilomètres, de la limite commune aux trois départements du Tarn-et-Garonne, du Tarn et de la Haute-Garonne, au N.-E., au Pic du Port d'Oo, sur la frontière espagnole, au S.-O., et 150 kilomètres, de la limite commune aux trois départements du Tarn, de l'Aude et de la Haute-Garonne, à l'E., à l'entrée dans le département du canal de la Gimone, à l'O. Sa superficie le place au 34e rang de nos départements. Ses limites naturelles sont, outre quelques ruisseaux : au N., 2 kilom. du Tescou et son affluent le Verdet (4 kilom.); à l'E., un peu plus de 1 kilom. du Tarn et environ 7 kilom. du Girou; au S., 2 kilom. 500 de l'Ariège, 3 de la Lèze, 2 de l'Arize, 5 de l'Argain, autant du Salat, 600 m. enfin de la Garonne; à l'O., pendant 10 kilom. environ la crête de Couynave, la Garonne pendant 12 kilom. (en plusieurs fois), une dizaine de kilom. de la Gimone, 2 kil. 500 de la Gesse, 2 de la Save et autant du Cédat. Il est borné : au N. par le département de **Tarn-et-Garonne**; à l'E. par ceux du **Tarn** et de l'**Aude**; au S.-E. par celui de l'**Ariège**; au S. par la **Catalogne (Espagne)**; à l'O. par les départements des **Hautes-Pyrénées** et du **Gers**.

Il a été formé, en 1790, de territoires appartenant au **Languedoc** (*diocèse de Toulouse, Lauraguais*) et à la **Gascogne** (*Comminges, Couserans, Lomagne, Nébouzan*). En 1808, une partie de l'arrondissement de Castelsarrasin lui a été enlevée pour contribuer à la formation du département de Tarn-et-Garonne.

Histoire

Les peuplades préhistoriques n'ont laissé que peu de traces de leur existence dans le département. Cependant, les objets trouvés dans plusieurs *grottes*, notamment dans celle d'Aurignac, ont permis de constater que l'homme y fut contemporain du mammouth et des animaux de l'époque quaternaire. Quelques objets et ossements d'une époque plus récente (âge de la pierre) ont été découverts dans une autre grotte, à Gourdan; plusieurs de ces objets étaient sculptés. Des grottes préhistoriques existent encore à Cassagne (grotte du *Tute*), à Marsoulas et à St Martory (grottes du *Berdot*). Elles sont toutes situées dans l'arrondissement de St Gaudens, ainsi que les *cromlechs* de Bordes et les *alignements mégalithiques* de Garin. Clermont et Goyran, dans l'arrondissement de Toulouse, et Cintegabelle, dans celui de Muret, possèdent des *tumuli*.

Dès le commencement du Ve s. av. J.-C., le territoire du département était habité par des Celtes, les *Volcæ Tectosages*, dont la ville principale était *Tolosa*, d'où le nom de *Tolosates* qui leur fut donné plus tard. Au IIIe s. ces Volques envahirent la Grèce (281), fondèrent la Galatie vers 240 et en 279 assiégèrent Delphes, qu'ils mirent à sac. Ils en rapportèrent un immense butin et de grandes quantités d'or, dont ils versèrent la plus grosse part dans les lacs de Toulouse, où le consul Cæpio le retrouva en 106 av. J.-C. Dans la suite, les Tectosages reçurent de Rome le titre de fédérés et leur pays fit partie de l'empire romain. En 107, les Cimbres, ayant vaincu

dans l'Agenais le consul C. Longinus, les Tolosates massacrèrent leur garnison romaine; mais, l'année suivante, le consul Servilius Cæpio rentrait dans Toulouse et les Tectosages perdaient leur titre de fédérés; un poste fortifié était établi à Toulouse (106 av. J.-C.).

Quant à la partie méridionale du département, elle fut habitée par les *Convenæ* (peuples du Comminges), peuples étrangers établis par Pompée dans le pays en 72 av. J.-C. On voit encore des traces de leur ville principale, *Lugdunum*, à Valcabrère, au pied de St-Bertrand-de-Comminges. Ils se soumirent en 56 av. J.-C., après la campagne de Crassus en Aquitaine.

La domination romaine répandit ses bienfaits dans le pays, qui fut doté de plusieurs voies. Tolosa fut ainsi réunie à Lugdunum, où l'on retrouve aujourd'hui les restes d'une citadelle, d'un amphithéâtre, de thermes, etc. Toulouse possède également les restes d'un amphithéâtre, sur la route de Blagnac. A Luchon, les *thermes Onésiens* étaient déjà fréquentés, ainsi que ceux de Montmaurin, où l'on voit encore une mosaïque. Une ville s'éleva probablement sous le nom de *Calagorris* sur l'emplacement actuel de Martres, où l'on a trouvé des restes de retranchements, etc. Le pays des Convènes semble avoir été le séjour favori des Romains; l'arrondissement de St-Gaudens est en effet le plus riche du département en souvenirs de cette époque; les inscriptions, pierres votives, cippes, bas-reliefs, restes de camps ou de monuments, y sont nombreux.

En 27 après J.-C. le pays fit partie de l'Aquitaine. Auguste conféra le droit latin aux Convènes, qui étaient incorporés dans la tribu Quirina. Les Tectosages, relevant de la Narbonnaise, étaient versés dans la Voltinia. En 257, les Francs traversèrent la région pour se rendre en Espagne, et la saccagèrent. Au IIIe s. les Convènes furent détachés de l'Aquitaine et rangés dans la Novempopulanie, dont St-Bertrand-de-Comminges devint bientôt l'une des douze cités. Les Tolosates firent partie de l'Aquitaine Ire. Nous savons, par une inscription du ve s. trouvée à Valentine, qu'une diète fut réunie vers cette époque en Novempopulanie.

La civilisation romaine fit de rapides progrès. Toulouse eut une école très fréquentée, dont l'un des maîtres, Exuperius, devint gouverneur de province. Les marbres de Saint-Béat furent exploités. Martres nous a livré une importante collection de statues du Ier au IVe s., qui ornèrent sans doute les riches villas des environs.

Le christianisme fut prêché au IIIe s. par St-Saturnin, qui devint le premier évêque de Toulouse. Son œuvre fut continuée par ses disciples.

En 419, les Wisigoths s'établirent dans l'Aquitaine et firent de Toulouse une de leurs principales villes. La victoire de Vouillé, en 507, anéantit leur puissance et Clovis se rendit maître du pays. Le royaume franc, à la mort de Clotaire, fut partagé entre ses quatre fils. Le Midi échut à Gontran. Gondowald le lui disputa : il vint mettre le siège devant Toulouse en 584 et s'en empara. Assiégé à son tour, en 585, par Gontran, dans Lugdunum Convenarum, il fut livré par ses propres partisans. Au VIIe s. l'Aquitaine, gouvernée par Caribert, fils de Dagobert, jouit d'une indépendance telle qu'un officier royal, nommé Lupus, put établir à Toulouse une principauté qu'il légua à son fils Eudes. Cet état s'étendit des Pyrénées au Limousin. En 721, cet Eudes vainquit les Sarrasins qui s'étaient avancés jusqu'à Toulouse. D'abord capitale du duché d'Aquitaine, cette ville devint ensuite celle du royaume du même nom, enfin du comté de Toulouse.

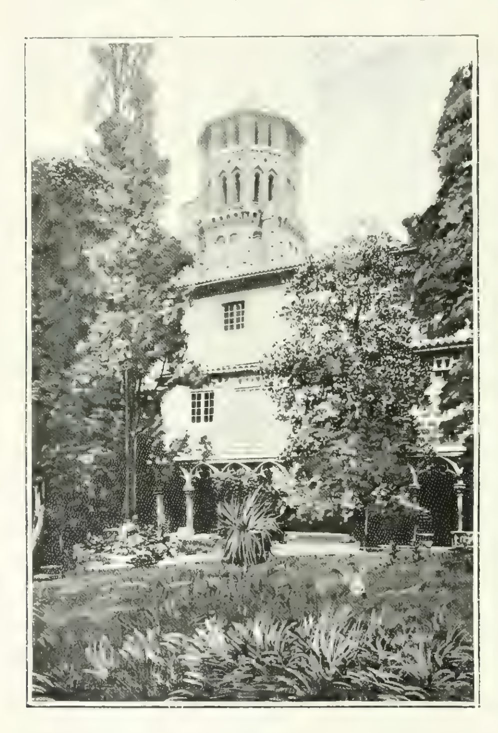
Au Xe s. le pays n'avait avec la couronne que des attaches apparentes; il était partagé entre les comtes de Toulouse, les vrais souverains, ceux de Comminges et ceux de Barcelone. L'école de la Daurade, à Toulouse, brillait alors d'un vif éclat, malgré les luttes que se livraient les seigneurs. Au XIe s., Lugdunum fut relevée de ses ruines par l'évêque Bertrand de l'Isle-Jourdain, qui y avait bâti une cathédrale et dont elle prit le nom en 1179. L'un de ses successeurs, Bertrand de Got, qui devint pape sous le nom de Clément V, fit élever la nef gothique. St-Bertrand de Comminges fut la résidence des évêques de Comminges, ses seigneurs temporels. Les comtes de Comminges, qui battaient monnaie, établirent leur capitale à Muret, qu'ils construisirent. C'est à eux que l'on doit les châteaux de Fronsac et de Salies-du-Salat, dont les ruines sont encore debout. Ils furent tour à tour vassaux des ducs de Gascogne, des comtes de Toulouse et des rois d'Aragon.

La doctrine manichéenne, qui, en se répandant, devait engendrer la croisade albigeoise, fit son apparition à Toulouse dès le XIe s., où un concile la signala en 1056. L'un de ses adeptes les plus passionnés, Pierre de Bruis, fit de nombreux prosélytes dans cette ville. Un autre hérésiarque,



TOULOUSE. — Capitole. Façade principale sur la Place.

Henri de Lausanne, y recruta aussi des adeptes dans les rangs de la bourgeoisie et de la noblesse. En 1145, saint Bernard vint à Toulouse combattre la nouvelle doctrine. La même année l'évêque de cette ville faisait emprisonner Henri de Lausanne. En 1148, le concile de Toulouse et en 1165, celui de Lombers, près Albi, condamnèrent l'hérésie cathare. Le schisme, loin de se calmer, fit de nouveaux progrès. Les évêques cathares, dits Albigeois, se réunirent en 1167 à Saint-Félix-de-Caraman, pour resserrer les liens de leur organisation. En 1178, des prêtres et des prédicateurs catholiques arrivent à Toulouse, s'emparent des hérétiques et les jugent. L'un de ces derniers, Pierre Moran, surnommé Jean l'Évangéliste, abjura dans l'église St-Sernin. Son exemple fut suivi par un certain nombre de coreligionnaires. Deux autres hérétiques, Raimond de Baimac et Bernard Raymond, bannis par le comte de Toulouse, viennent dans sa capitale, munis d'un sauf-conduit et tentent de se disculper. Ils lurent leur profession de foi devant les missionnaires assemblés dans l'église St-Sernin, puis dans l'église St-Jacques devant le peuple. Convaincus de catharisme, ils furent excommuniés. L'hérésie eut un protecteur dans le comte Bernard de Comminges ; de plus, et, tout en restant fidèle au catholicisme, le comte de Toulouse, Raimond VI, prit la défense des Albigeois. C'est alors que le chanoine espagnol Dominique créa l'ordre des Frères Prêcheurs pour combattre leur doctrine. En 1207, Raimond VI fut excommunié par deux fois par le légat du pape Innocent III. Pierre de Castelnau, qui fut tué par un écuyer de Raimond en 1208. Ce meurtre fut le signal de la guerre sainte, laquelle dura quinze ans. A la tête des croisés, Simon de Montfort enleva les deux places de Muret et de Saint-Gaudens. Pierre II d'Aragon marche alors au secours de son gendre Raimond VI et, de concert avec les comtes de Foix et de Comminges, il vient assiéger Muret. Simon sortit de la ville, déploya ses troupes dans la plaine des Pesquies et attaqua l'ennemi. Le roi d'Aragon fut tué et l'armée albigeoise se débanda sans avoir pu s'emparer du château de Muret. Simon poursuivit les vaincus jusqu'à Revel (12 septembre 1213). Cette date est regardée comme le début de la suprématie du Nord sur le Midi.



TOULOUSE — Musée (Tour et Cloître du couvent des Augustins)

En 1215 Simon entrait dans Toulouse et se rendait maître des États de Raimond VI, dont la possession lui fut confirmée par le concile de Latran. L'année suivante, il en faisait hommage à Philippe Auguste. En 1217, Toulouse, ayant à nouveau reconnu Raimond VI, fut assiégée par Simon de Montfort qui y trouva la mort. Son fils Amaury lui succéda, mais dut lever le siège. Des massacres de représailles, ordonnés par Raimond dans le Toulousain et le Comminges,

contraignirent Philippe Auguste à envoyer son fils Louis le combattre. Ce prince assiégea vainement Toulouse du 14 juin au 1er août 1219, tandis que Raimond triomphait des catholiques à Baziège. Amaury légua alors son fief à Philippe Auguste qui ne l'accepta ni ne le refusa.

En 1226, Louis VIII commença une expédition contre Raimond VII, qui avait succédé à son père en 1222, moins d'un an avant la mort de Philippe Auguste. Bientôt abandonné par le comte de Comminges et par ses partisans, Raimond VII dut se replier devant les troupes de Louis VIII, qui s'empara aisément de la région. Par le traité de Paris (avril 1229), Raimond jurant fidélité au roi de France, abandonnait ses États, qui devaient former les sénéchaussées de Beaucaire et de Carcassonne; en outre, sa fille Jeanne était promise au second fils du roi, avec l'expectative de Toulouse et de son évêché; il livrait de plus neuf forteresses, dont le Château-Narbonnais de Toulouse. Le tribunal de l'Inquisition était institué pour purger le pays des derniers hérétiques. Il y déploya malheureusement trop de zèle. Malgré tout, ce fut une époque florissante. Saint



TOULOUSE. — Cour d'entrée du Musée.

Thomas d'Aquin avait de nombreux auditeurs à l'université de Toulouse. Des bastides nouvelles surgirent un peu partout sous le gouvernement de Raimond VII et de son successeur Alphonse de Poitiers. Des privilèges furent accordés à Toulouse, qui fut administrée par des *Capitouls*. En 1242, les Lusignan entrainèrent les comtes de Toulouse et de Comminges dans leur révolte contre Louis IX. La paix de Lorris (1243) amena la soumission du comte de Toulouse. En 1271 Philippe III réunit tout le pays à la couronne. C'est depuis cette époque que la région entre Garonne et Rhône prit le nom de Languedoc. Le parlement de Toulouse, qui se rendit célèbre, fut institué en 1278.

En 1281 eut lieu dans cette ville une entrevue entre Philippe III et Pierre III d'Aragon.

Après la terrible croisade albigeoise qui fit verser tant de sang, le pays eut encore à subir d'autres secousses. Les armées du prince Noir le ravagèrent en 1355; puis, à leur suite, les grandes Compagnies le rançonnèrent sans merci (1363). Attaquées en 1365 par le sénéchal de Toulouse et par les sénéchaux voisins, ces bandes eurent le dessus; elles passèrent heureusement en Espagne, pour s'employer au service des compétiteurs au trône de Castille. En 1374, les troupes anglaises ne tenaient plus à leur tour que Bayonne et Bordeaux dans le S.-O., grâce à l'habileté de Duguesclin.



N. D. Phot.

TOULOUSE. — Église Saint Étienne. Façade O.

Les exactions du duc de Berry déterminèrent Charles VI à venir à Toulouse, où il conclut un accord avec le comte de Foix, Gaston Phœbus, dont il reçut l'hommage à Mazères.

Tout en reconnaissant Charles VII comme roi légitime, le Languedoc ne fournit ni armée, ni subsides à ce souverain, pour l'aider à refouler les Anglais.

Au XVIe s. les guerres de religion troublèrent profondément le pays. En 1562, le maréchal de Montluc fit dans Toulouse un grand massacre de protestants au moment où, par surprise, ils pénétraient dans la ville. Ces derniers se vengèrent en exerçant, à plusieurs reprises, des ravages dans les villes de St-Gaudens et de St-Bertrand-de-Comminges. La journée de la Saint-Barthélemy compta des centaines de victimes dans Toulouse. Au XVIIIe s. le parlement de cette ville se déshonora en condamnant sans preuve le malheureux Calas dont la veuve sut intéresser Voltaire à la cause de la victime. En 1765, le procès fut revisé à Paris : à l'unanimité le tribunal déclara Calas innocent du meurtre de son fils. La révolution fit expier durement au Parlement de Toulouse la condamnation du vieillard : cinquante de ses membres montèrent sur l'échafaud.

En 1799, un parti royaliste commandé par le comte de Paulo fut battu à Montréjeau par les troupes républicaines après les avoir vaincues d'abord à St-Martory et s'être emparé de St-Gaudens.

En 1814 enfin, le maréchal Soult, à la tête de 30 000 hommes, ne put tenir contre les 100 000 soldats victorieux de Wellington, dont 18 000 restèrent sur le champ de bataille de Toulouse (10 avril).

Géologie — Topographie

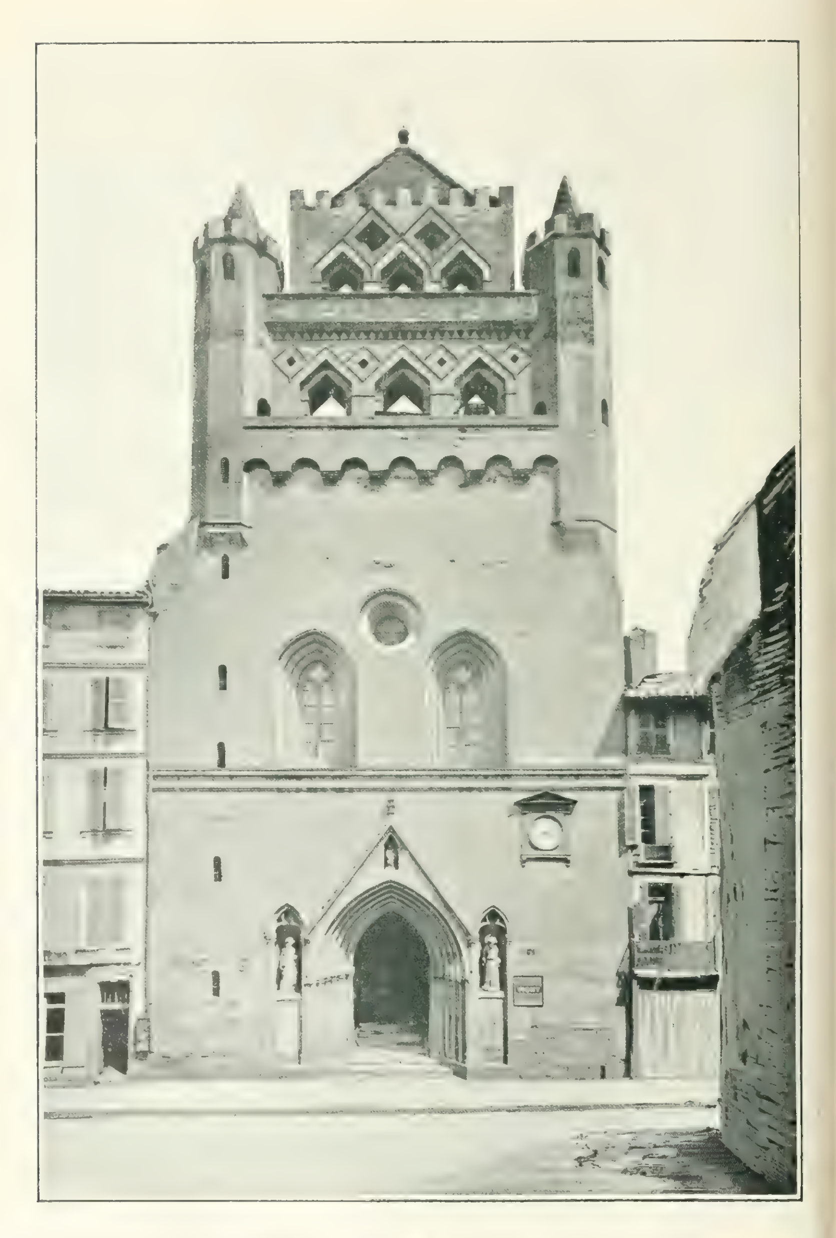
Le département se partage en deux régions bien tranchées : la région montagneuse, qui embrasse la pointe S. et se termine à la Garonne et au Salat; la région des collines, des plateaux et des plaines, qui embrasse le reste du département.

L'extrême pointe S.-E. de la frontière commence au sommet de l'Escalette (2454 m.); elle se continue en dents de scie par les pics de la Mine (2707 m.), de la Sauvegarde (2736 m.), flanquant le Port de Vénasque (2417 m.) qui s'ouvre sur l'Espagne, de Sacrous (2678 m.), de Maupas (3110 m.). Entre ces deux derniers se trouvent les glaciers des Graouès. Au delà, on rencontre : les pics de Crabioules (3104 m.) et de Quaïrat (3059 m.) dominant tous deux le cirque de la vallée du Lis, ceux de Perdighero (3220 m.) et du Port d'Oô (3114 m.), à la limite des Hautes-Pyrénées et au delà duquel se trouvent les glaciers des Gours Blancs. Entre les deux derniers se place une série de lacs en escalier ou « *boums* » bien connus des baigneurs de Luchon qui, en venant les visiter, empruntent les sentiers les plus élevés du massif pyrénéen. Ces deux mêmes pics dominent la sauvage vallée d'Oô.

Au-dessous de ces hauts sommets, se développent des massifs secondaires dont l'altitude varie de 1500 à 2000 m. et qui séparent les vallées d'Aspet et d'Arbas. Un chaînon crétacé (628 m.), ou Petites Pyrénées, orienté du S.-E. au N.-O. entre la Garonne et le Salat, sert de trait d'union entre la région secondaire et la plaine, qui commence en aval du confluent des deux rivières, au delà de l'étroit défilé de Roquefort et de Boussens, où s'engagent fleuve, routes et voie ferrée. Des terrasses des deux villes de Montréjeau, au pied de laquelle s'unissent la Neste et la Garonne, et de St-Gaudens, on jouit de la vue panoramique des Pyrénées. Pendant la période glaciaire, entre ces deux villes, la plaine de Valentine formait un grand lac morainique. Il n'en resta plus tard qu'une certaine partie, à une altitude supérieure, le lac de Labroquère, dont celui de Barbazan actuel est le dernier vestige.

La Garonne sépare la région des montagnes au S. de la région de collines et de plaines au N. Sa vallée va en s'élargissant après les confluents successifs de l'Arize, de l'Ariège et du Lhers. Au delà de Toulouse la largeur atteint 6 kilom. Les hauteurs que l'on relève sur les collines des deux rives vont en s'abaissant (400-160). Le point le plus bas (75 m.) se trouve à la sortie du Tarn, qui coule à l'extrémité N.-E. du département, parallèlement à la Garonne. Le point culminant est le pic de Perdighero.

Une bande de roches cristallines s'étend de Saint-Béat à Sarrancolin, entre la Garonne et la Neste. Ces roches réapparaissent le long de la frontière où elles forment le pic Crabioules et les hautes montagnes d'Oô. Dans la vallée de la haute Pique se trouvent des gisements ardoi-



TOULOUSE — Église du Taur. Façade O.



TOULOUSE — Église St Sernin Abside

siers ou schistes cambriens, qui apparaissent surtout au Port de Vénasque. Le silurien moyen se développe dans les environs de Luchon; le silurien supérieur à Marignac et à Cathervielle; à Cierp, le dévonien forme un large îlot. Une bande horizontale jurassique occupe la partie centrale et se soude au S. aux terrains primaires et au N. aux terrains tertiaires, qui occupent toute la partie centrale du département.

Hydrographie

Toutes les eaux du département vont à *la Garonne*, soit directement, soit indirectement.



TOULOUSE. — Hôtel d'Assézat. Vue extérieure.

La Garonne naît en Espagne, dans le Val d'Aran, de deux branches : la *Garonne orientale*, qui sort de terre à 1872 m., et la *Garonne occidentale*, ou *Jouéou*, qui sourd à 1450 m. Après avoir reçu plusieurs affluents importants, elle pénètre en France par l'étroit défilé du Pont-du-Roi. Elle n'est plus alors qu'à 580 m. et a déjà parcouru 50 kilomètres environ. En France, elle coule d'abord en se dirigeant vers le N.-E., pendant 5 kilom., puis elle tourne au N.-O. Actionnant de nombreuses scieries dans une vallée assez large, elle passe à St-Béat, célèbre par ses marbres, où elle est resserrée entre le Cap-del-Mount, sur sa rive dr., et le Cap de Rie, sur sa rive g.; elle reçoit ensuite la Pique dans un large cirque entouré de montagnes de tous côtés, sert plusieurs fois de limite au département, laisse Barbazan sur une hauteur à 1200 m. sur sa rive dr., les antiques et curieux bourgs de Valcabrère et de St-Bertrand-de-Comminges sur sa rive g. et, peu après le confluent de la Neste, tourne brusquement vers l'E. par un coude que domine Montréjeau. Elle coule alors en décrivant des méandres dans une vallée large de 5 kilom. environ, qui se rétrécit peu avant St-Gaudens, établi à 1500 m. sur la rive g.; virant entre les chaînons qui bornent sa vallée, la Garonne passe alors à St-Martory, recueille le Salat, et, abandonnée des collines qui escortaient jusque-là sa rive g., frôle Cazères, forme un méandre très prononcé devant Carbonne, arrive à Muret, où lui parvient la Louge, reçoit à Portet le tribut de l'Ariège, laisse de grandes îles au milieu de son lit et décrit devant Toulouse, qu'elle sépare de son faubourg de St-Cyprien (rive g.), une boucle semblable, mais de sens contraire, au croissant qu'elle forme devant Bordeaux. En aval de la ville lui parvient le Canal du Midi, qui enserre Toulouse à l'E. et au N. et d'où se détache le Canal latéral. Se dirigeant alors vers le N.-O., la Garonne, coulant dans une large plaine, laisse Grenade à moins de 1 kilom. de sa rive g. et pénètre, par



TOULOUSE. — [illegible]

95 m., dans le département de Tarn-et-Garonne, après un cours de 198 kilom. dans celui de la Haute-Garonne.

La Garonne est classée comme flottable du Pont-du-Roi au confluent du Salat, soit sur 85 kil. 075; mais le flottage n'y a lieu qu'à bûches perdues du Pont du Roi à Marignac. Elle est également navigable du confluent du Salat à Toulouse, soit sur 80 kil. 650; en 1900, cette section a été parcourue par 1117 bateaux ayant transporté 11 777 T. de sables, galets et graviers. Classée officiellement navigable au delà de Toulouse, elle relève de la 2e section (du barrage du Bazacle au confluent du Tarn, soit 81 kil.). En 1900, le tonnage à la distance entière a été, sur cette section, de 6808 T.

La Garonne reçoit : (rive g.) *la Pique*, qui vient de la frontière espagnole, absorbe (rive g.) le *Lis*, descendu du pittoresque cirque du même nom, et, accru du trop plein de quelques lacs, passe à Bagnères-de-Luchon, en aval duquel elle reçoit l'*One*, formée de la réunion de la *Neste d'Oô*, écoulement de plusieurs lacs, dont le plus important est celui de *Séculéjo* ou *lac d'Oô*, et de la *Neste d'Oueil* — la *Neste*, qui n'a que ses 500 derniers mètres dans le département — (rive d.) le *Ger*, qui passe à Aspet et recueille (rive g.) le *Job* — (rive g.) le *Soumes* — le *Jô* — la *Noue* — (rive d.) le *Salat*, qui vient du département de l'Ariège, boit (rive g.) l'*Arbas*, baigne Salies, absorbe (rive d.) le *Lens*, également originaire du département de l'Ariège, et finit dans la Garonne, après 17 kilom. 455 de cours dans le département, pendant lesquels il est classé comme navigable ; en réalité, il n'est fréquenté qu'à la descente par des bateaux vides provenant des ateliers de Lacave et de Prat — le *Volp*, qui vient du département de l'Ariège — en face Carbonne, l'*Arize*, qui traverse, dans le département de l'Ariège, la grotte du Mas-d'Azil et qui pénètre, à 2 kilom. en amont de Montesquieu-Volvestre, dans celui de la Hte-Garonne, où elle enserre Rieux dans l'un de ses nombreux méandres — (rive g.) *la Louge*, qui vient de l'extrême pointe O. du département, et qui, dans un cours sensiblement parallèle à celui de la Garonne, boit (rive g.) la *Nère*, passe au pied du Fousseret et se rapproche peu à peu de la Garonne, qu'elle atteint en aval de Muret — (rive d.) l'*Ariège*, qui vient du département du même nom, le quitte pour celui de la Haute-Garonne à 3 kilom. en aval de Saverdun, sert de limite pendant 2 kil. 500 et appartient ensuite par ses deux rives au département qui nous occupe. Elle s'augmente (rive d.) de l'Hers, à 2 kilom. en amont de Cintegabelle, passe à Auterive, absorbe (rive g.) la *Lèze* et finit en face de Portet. Elle est navigable dans tout le département, soit sur 58 kil. 100; elle a été fréquentée, en 1900, par 850 bateaux ayant transporté 2568 T. de sables, galets et graviers. Elle a pour affluents : (rive d.) l'*Hers*, ou *Grand-Hers*, qui, venant du départe-



TOULOUSE. — Hôtel d'Assézat. Cour intérieure.

TOULOUSE. — Église St-Sernin. Ensemble N. O.



Nég. Trantoul.

TOULOUSE. — Pont-Neuf. Vue prise en amont sur la rive g. de la Garonne.

ment de l'Ariège, n'a que ses 15 derniers kilom. dans celui de la Hte-Garonne. (rive g.) la *Mouilhoune*, en partie canalisée; (rive d.) une assez forte rivière passant à 2 kilom. O. de Nailloux; (rive g.) la *Lèze*, originaire du département de l'Ariège.

En aval de Toulouse, la Garonne reçoit encore : (rive g.) le *Touch*, qui naît à 9 kilom. au N.-O. d'Aurignac, et s'augmente de nombreuses riviérettes dont (rive g.) l'*Ayguebelle*, qui passe au pied de St-Lys — l'*Aussonnette* accrue (rive g.) du *Courbet* qui passe à Léguevin, et de la *Bordette* — (rive d.) l'*Hers*, ou *Hers-Mort*, qui vient du département de l'Aude, passe à 1500 m. à l'O. de Villefranche-de-Lauraguais, en amont de laquelle il est franchi par le Canal du Midi, coule à 1 kil. à l'E. de Montgiscard, à 2 kil. de Castanet, s'accroît (rive d.) de la *Marquaisonne*, de la *Saune*, coule presque parallèlement à la Garonne, laisse Toulouse à environ 3 kil. à l'O., boit (rive d.) la *Sausse* et le *Girou*, en partie canalisé, qui vient du département du Tarn et sert de limite pendant 7 kilom. environ — (rive g.) la *Save*, qui, dans le département de la Haute-Garonne, absorbe (rive g.) le *Larsene* et touche Grenade; l'un de ses principaux affluents, la *Gesse*, lui parvient dans le département du Gers, après avoir eu la majeure partie de son cours dans la Haute-Garonne.

Hors du département, la Garonne reçoit encore, outre plusieurs ruisseaux, (rive g.) la *Gimone*, qui pendant 7 kil. sert de limite au département du Gers et de celui qui nous occupe, et (rive d.) le *Tarn* qui, venant des départements de la Lozère, de l'Aveyron et du Tarn, pénètre en Haute-Garonne par 85 m., arrose Villemur et après 20 kil. 966 de cours dans le département, le quitte par 75 m. pour celui de Tarn-et-Garonne. Il est navigable dans toute la traversée du département, mais peut être divisé en deux parties pour la navigation : 1° de la limite amont du département à Villemur (en 1900 : 2 bateaux, 70 T.). 2° de Villemur à la limite aval (la même année : 102 bateaux, 6359 T.). La force motrice théorique totale qu'il peut donner est de 2400 chevaux, dont 850 sont seulement utilisés par trois usines.

Lacs. Ils sont peu nombreux et peu importants; le plus grand est celui de *Seculejo* ou d'*Oô*, d'une superficie de 39 hectares et célèbre par la cascade de 273 m. qu'y forme la Neste d'Oô, descendant des lacs d'*Espingo*, de *Saousat* et du *Portillon*. Nous pouvons encore citer le *lac Vert*, le *lac Bleu*, au pied des glaciers des Graouès; le lac de *Burat*, près de Marignac; le lac de *Soubirou* près de Gouaux de Larboust; le lac de *Barbazan*. Ils sont tous situés dans l'arrondissement de St-Gaudens.

Sources minérales. Le département possède 40 sources exploitées, utilisées dans 14 établissements différents. **Bagnères-de-Luchon** est la première station thermale, non seulement du département, mais encore de toutes les Pyrénées; on y trouve 48 sources principales, sulfurées sodiques, de 17° à 65°, utilisées en bains, douches et boissons; les vapeurs qu'elles dégagent sont en outre employées en humages. Luchon possède encore les sources ferrugineuses de *Castel-Vieilh*, *Cazarilh*, *Salles*, *Sourrouilhe*; la source sulfuro-alcaline de *Ravi* et la source magnésienne de la *Pale del Mail*. Il existe des sources sulfatées calciques à **Encausse** (thermales) et à **Barbazan** (froides). **Ganties** possède des sources ferrugineuses crénatées. **Salies-du-Salat** exploite une source sulfurée calcique et une source salée alimentée par les salines voisines; il y existe en outre un sanatorium pour enfants. **Boussan, Couret, Labarthe-de-Rivière, Muret, Nizors, le Plan, Saleich**, possèdent également des sources minérales.

CANAUX. Canaux de navigation. Le **Canal du Midi** pénètre dans le département en aval d'Avignonet, passe sur la rive dr. de l'Hers mort à la hauteur de Villefranche-de-Lauraguais, coule au pied de Montgiscard, à 1500 m. de Castanet et encercle Toulouse à l'E. et au N. avant d'atteindre la Garonne. Sa longueur dans le département est de 50 kil. 570 de ligne principale navigable; le département possède en outre 26 kil. 295 non navigables, dont 7 kil. 500 du lit du Laudot et 19 kil. 095 de rigole de la Plaine. C'est un canal à deux versants et à bief de partage; la différence de niveau dans le département est de 59 m. 10 rachetée par 7 écluses simples et 9 écluses doubles. Un réservoir d'alimentation (*réservoir de St-Ferréol*) appartient au département. Le tonnage kilométrique, en 1900, y a été de 51 195 752 T. La traction s'y fait surtout par chevaux et par mulets; le remorquage à vapeur s'y pratique également; il est en outre parcouru par quelques bateaux porteurs à vapeur. Il fournit de l'eau à 6 prises d'eau pour irrigation et de la force à 5 usines appartenant à l'État.

Du *Port de l'Embouchure*, où se termine le Canal du Midi, se détache le **Canal latéral** à la

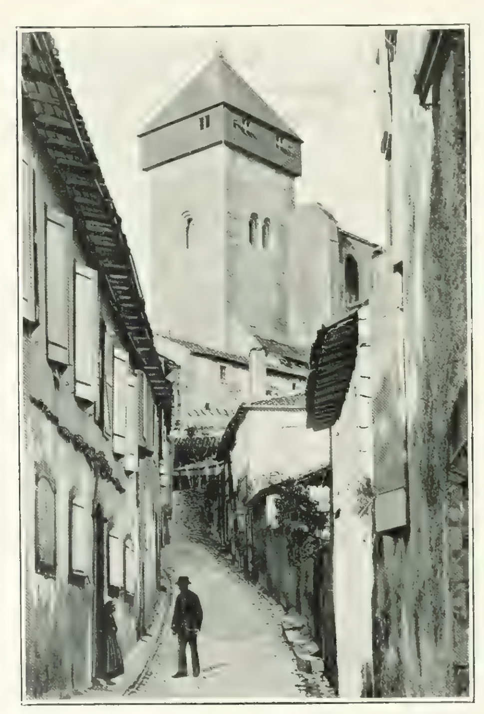


TOULOUSE. — Église St-Sernin. Porte Bachelier.



TOULOUSE. — Hôtel de Lasbordes ou du Vieux Raisin.

Garonne, prolongé vers le S. par son embranchement, le **Canal de Brienne**. Le Canal latéral, suivant constamment la rive dr. de la Garonne, traverse l'Hers-Mort peu avant son confluent et sort bientôt après du département, où sa longueur est de 25 kil. 682 m. Le canal de Brienne n'a que 1 kil. 575. Le canal latéral est à un seul versant : 9 écluses simples rachètent dans le département, une différence d'altitude de 25 m. 40 ; sur le canal de Brienne, cette différence, très variable, est rachetée par 2 écluses simples et une demi-écluse. Il est alimenté à Toulouse par une prise d'eau de 6857 litres. Le tonnage kilométrique en 1900 y a été de 55 541 715 T. ; la traction des bateaux s'y fait par chevaux, ânes ou mulets ; il est en outre fréquenté par quelques vapeurs, porteurs ou remorqueurs. Il alimente dans le département 57 prises d'eau d'irrigation et fournit de la force à 6 usines, dont une lui appartient.



SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES. — Clocher de l'Église (après restauration).

Canaux d'irrigation. Le plus important est le *canal de St-Martory* qui irrigue 2531 hectares. Parmi les autres, nous pouvons citer ceux de *Loudet*, de *Franquevielle*, de *Lodes*, de *Sédeilhac*, de *Lécussan*, de *Villefranche-de-Lécussan*, etc., régis par des syndicats. En outre, dix rivières du département (Noue, Nère, Aussoue, Saygouade, Touch, Lavet, Louge, Save, Gesse, Gimone), reçoivent 5518 litres par seconde d'eau de la Neste.

La création d'un réservoir au lac d'Oô et l'établissement d'un *canal de Bazert* sont à l'étude.

Climat

Par son orographie, le département relève de deux climats nettement distincts : un climat de montagne au S. et un climat de plaine au N. ; il est cependant rangé sous l'influence du climat *girondin*, essentiellement tempéré. C'est dans la partie montagneuse que la température est plus rigoureuse ; certains sommets y sont constamment couverts de neige. La hauteur d'eau y atteint 1 m. et même 1 m. 20 par an, tandis qu'en plaine elle est beaucoup plus faible : 0 m. 70 à 0 m. 80 ; en aval de Toulouse elle s'abaisse jusqu'à 0 m. 50, l'un des minima de la France. Les importantes chutes de pluies et de neiges sur les hautes régions amènent malheureusement dans les plaines, surtout en été, un grand ruissellement qui occasionne souvent des inondations. Celle de la Garonne en 1875 est tristement célèbre. Des ouragans, fréquemment accompagnés de grêle aux environs de St-Gaudens et de Muret, désolent aussi trop souvent la plaine de la Garonne.

Toulouse, dont la température moyenne est de 12°5, est brûlée l'été par un soleil torride ou par le hâle du mistral, tandis que, plus au S., l'arrondissement de St-Gaudens, par exemple, est rafraîchi par les vents qui descendent de la montagne.



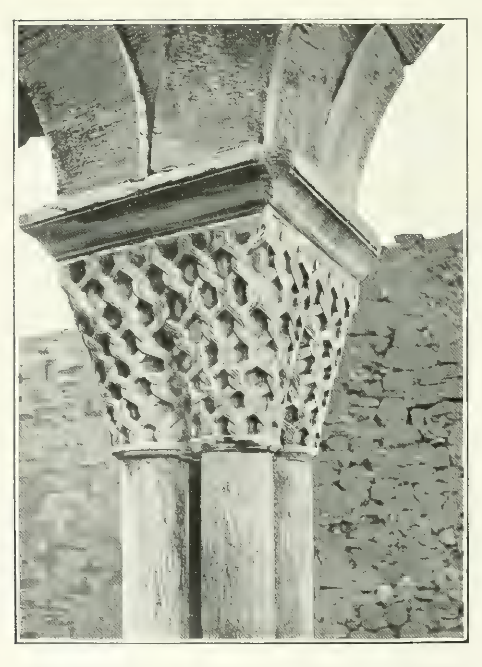
SAINT BERTRAND DE COMMINGES — Vue générale

En 1900, le service d'hydrométrie et d'annonce des crues du département comptait 13 stations hydrométriques et 3 stations météorologiques.

Divisions administratives

ÉTENDUE : 628 988 hectares (cadastre). — POPULATION (1901) : 448 481 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	TOULOUSE	1	12	131
Sous-Préfectures	*Muret*	1	10	127
	St-Gaudens	1	11	237
	Villefranche . .	1	6	93
		Total. 4	Total. 39	Total. 588



SAINT BERTRAND DE COMMINGES Chapiteau du Cloître.

LISTE DES CANTONS

Toulouse. . . . Cadours, Castanet, Fronton, Grenade, Léguevin, Montastruc, Toulouse-Centre, Toulouse-Nord, Toulouse-Ouest, Toulouse-Sud, Verfeil, Villemur.

Muret . . . . Auterive, Carbonne, Cazères, Cintegabelle, le Fousseret, Montesquieu-Volvestre, Muret, Rieumes, Rieux, Saint-Lys.

St-Gaudens. . . . Aspet, Aurignac, Bagnères-de-Luchon, Barbazan, Boulogne, l'Isle-en-Dodon, Montréjeau, Saint-Béat, Saint-Gaudens, Saint-Martory, Salies-du-Salat.

Villefranche . . . Caraman, Lanta, Montgiscard, Nailloux, Revel Villefranche.

CULTES. Culte catholique. *Archevêché* : Toulouse, érigé en évêché vers les premiers temps de l'Eglise, en archevêché en 1317, avec les évêchés de Montauban, Mirepoix, Lavaur, Rieux, Lombez, St-Papoul et Pamiers comme suffragants. Ces évêchés ayant été supprimés en 1801, les églises cathédrales de Cahors, Montpellier, Carcassonne, Agen et Bayonne, relevèrent de Toulouse, qui réunit les titres de Narbonne, d'Auch et d'Albi. En 1822, le titre de Narbonne fut réuni à celui de Toulouse, qui eut pour suffragants les évêchés de Montauban, de Pamiers et de Carcassonne. Le diocèse ne comprend que le département. Il compte 43 cures, 308 succursales et 61 vicariats rétribués. Il possède 1 séminaire diocésain à Toulouse. Les communautés religieuses d'hommes, s'occupent d'enseignement, de prédications, ou sont vouées à la vie contemplative. Celles de femmes, plus nombreuses, s'occupent d'enseignement, d'œuvres charitables ou d'assistance, ou sont vouées à la vie contemplative ; quelques-unes ont leur maison mère dans le département. Parmi les 18 pèlerinages du département, nous pouvons citer ceux

SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES. — Cloître avant restauration.



SAINT-BERTRAND DE COMMINGES. — Ancienne Abbaye. Coté S.

de N.-D. d'Alet, de N.-D.-d'Avignonet; de N.-D. du-Bout-du-Puy, à Valentine; de N.-D.-de-Clary, à Cessales; de N.-D.-de-Grâce, à Bruguières; de N.-D.-de-Roqueville, à Montgiscard, de N.-D. la-Daurade et N.-D.-la-Dalbade et de St Saturnin, à Toulouse; de Ste-Germaine, à Pibrac.

Culte protestant. Les adhérents à ce culte (2500 environ) sont rattachés au consistoire de Toulouse, qui ne comprend que le département et fait partie de la 9e circonscription synodale. Il y a 1 temple à Toulouse, avec annexe à St-Gaudens.

Culte israélite. Environ 650 adhérents à ce culte font partie de la communauté de Toulouse rattachée à la circonscription consistoriale de Bayonne.

ARMEE. Le département ressortit à la 17e région militaire, qui comprend 8 subdivisions de région, dont 2, dans la Haute-Garonne : celles de Toulouse et de St-Gaudens. Les troupes qui en dépendent font partie du 17e corps d'armée dont le chef-lieu est **Toulouse**. La garnison de **Toulouse** comprend 2 régiments d'infanterie dont l'un n'a que la P. P.; 2 régiments d'artillerie; 1 compagnie d'ouvriers d'artillerie; 1 section de secrétaires d'état-major et du recrutement; 1 section de commis et ouvriers militaires d'administration et 1 section d'infirmiers militaires; celle de **St-Gaudens** la P. C. d'un régiment d'infanterie. Le département ressortit en outre à la 17e légion de gendarmerie.

JUSTICE. Le département ressortit à la **Cour d'appel de Toulouse**. Il existe 1 **Tribunal de 1re instance** à Toulouse (où siège la **Cour d'assises**), à Muret, à St-Gaudens, à Villefranche.

Il y a un **Tribunal de commerce** à Toulouse et à St-Gaudens; un **Conseil de Prud'hommes** à Toulouse et une **Justice de Paix** dans chacun des 39 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Le département ressortit à l'**Académie de Toulouse**. L'enseignement supérieur comprend : la **Faculté de Droit**, la **Faculté des Sciences**, la **Faculté des Lettres** et la **Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie**, la **Faculté de théologie protestante** de Montauban. L'ensemble de toutes ces facultés constitue l'**Université de Toulouse**, qui possède encore des **Facultés libres** : cours de théologie, de lettres et de sciences.

L'enseignement secondaire comprend pour les garçons : 1 **Lycée** à Toulouse et des **collèges communaux** à Revel et à St-Gaudens; pour les filles, un **lycée** à Toulouse. Il existe 7 **établissements libres** à Toulouse; un **petit séminaire** à Toulouse et à Polignan.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'école **normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'école **normale d'institutrices** (avec école annexe) de Toulouse. Il existe une **école primaire supérieure** de garçons à Toulouse et de filles à St-Gaudens. On trouve des **cours complémentaires** pour garçons à Bagnères-de-Luchon, Carbonne, l'Isle-en-Dodon, Martres-Tolosane, Montréjeau, Villefranche, et pour filles à Toulouse (2).

Dans un autre ordre d'idées, signalons l'**École succursale du Conservatoire national de musique**, l'**École des Beaux Arts et des sciences industrielles**, l'**Institut des sourds-muets**, l'**Institut des jeunes aveugles**, l'**École vétérinaire** de Toulouse. Cette même ville possède en outre six sociétés savantes reconnues, très prospères, au premier rang desquelles on doit citer la célèbre **Académie des Jeux floraux** fondée en 1323. Elle a encore créé des **cours municipaux** de **Langues vivantes**, de **Dessin** et d'**Histoire populaire de Toulouse**. La Bourse de travail possède également des **cours professionnels**.

Le département ressortit encore à l'Arrondissement minéralogique de Toulouse, sous-arrondissement de Toulouse O. (division du S.-O.); à la 7e Région agricole (S.-O.); à la 18e Conservation forestière (Toulouse); à la 9e Inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

La Haute-Garonne est un département essentiellement agricole, mais qui n'est réellement productif que dans les plaines. En général, la montagne est dénudée ou ne possède que des pâturages. Les vallées sont au contraire fertiles; les plus riches sont les vallées de la Garonne, du Ger et de l'Hers. Des irrigations y combattent les chaleurs torrides de l'été. Toulouse fait de la culture maraichère destinée à approvisionner ses marchés et, en saison, ceux de Luchon.

Voici la statistique agricole pour l'année 1900 :

Cultures	Surface	Production	Cultures	Surface	Production
Froment . .	151.020 hectares	1.868.320 hectol.	Sarrasin	3.550 hectares	50.270 hectol.
Méteil	3.420	42.920	Avoine .	57.450	912.850
Seigle . .	2.640	50.090	Maïs	49.545	869.050
Orge	3.550	65.050 »	Millet . .	1.008	29.460 »

La pomme de terre, plantée dans 21 650 hectares, a produit 987 510 quintaux.

La culture des plantes industrielles est peu importante. En 1900, le colza, avec 1 hectare, a produit 8 hectolitres ; le chanvre, cultivé sur 3 hectares, a donné 20 quint. de filasse et 20 quint. de graine ; le lin, avec 66 hectares, a donné 535 quint. de filasse et 380 de graine.

	Cultures	Hectares	Quintaux	Cultures	Hectares	Quintaux
Prairies artificielles	Trèfle	8.770	509 450	Betteraves fourragères.	740	117.810
	Luzerne	25 480	1 158 045	Fourrages annuels . . .	8.560	276.660
	Sainfoin	19 525	797 645	Prés naturels . .	46 670	1.587.590
	Graminées . .	860	24 660	Herbages.	2.850	27.475

La production en légumineuses a été assez importante en 1900 ; on a récolté 69 215 quint. de fèves, 45 950 de haricots (arrond. de St-Gaudens et cant. de Montastruc et de Léguevin, dans celui de Toulouse), 5390 de pois et 465 de lentilles.

La vigne, plantée dans 29 080 hectares, a produit 1 077 620 hectolitres de vin ; 5599 hectares étaient encore improductifs. Les meilleurs crus sont ceux de Capens, Fronton, Montesquieu-Volvestre, Villaudric ; une partie de ces vins est envoyée à Bordeaux, où ils servent à faire des coupages.

La culture fruitière ne porte guère que sur les châtaigniers (arrond. de St-Gaudens) qui, en 1900, ont produit 19 581 quint. de châtaignes, et sur les pommiers (5959 quint. de pommes à cidre). La production en cidre a été de 1706 hectolitres. Les pêches de Cazères sont renommées.

La même année, 9 sériciculteurs ont mis en incubation 15 onces de graines de vers à soie, ayant donné 526 kilog. de cocons frais.

La surface occupée par les forêts est de 37 195 hectares, dont 14 367 hectares de terrains domaniaux et 22 828 de bois communaux. Au 31 décembre 1900, on avait replanté 10 hect. 88 de terrains domaniaux et reboisé 4 hectares de terrains dénudés.

La même année, on comptait 51 157 animaux d'espèce chevaline, 5454 d'espèce mulassière et 5549 d'espèce asine. En 1901, il existait 6 stations de monte. Des courses ont lieu à Toulouse et à Bagnères-de-Luchon. L'espèce bovine comptait 178 216 animaux, dont 44 578 bœufs de travail, 2545 à l'engrais, et 85 968 vaches ayant produit 159 817 hectolitres de lait. Il existe dans le département plus de 20 fruitières, ayant manipulé plus de 3 millions de litres de lait en 1900. L'élève de la race bovine garonnaise est encouragé par de fréquents concours (15 en 1900). Il y avait 201 974 représentants de l'espèce ovine, dont 146 020, tondus, ont donné 5212 quint. de laine. L'espèce porcine comptait 121 014 représentants et l'espèce caprine 5448.

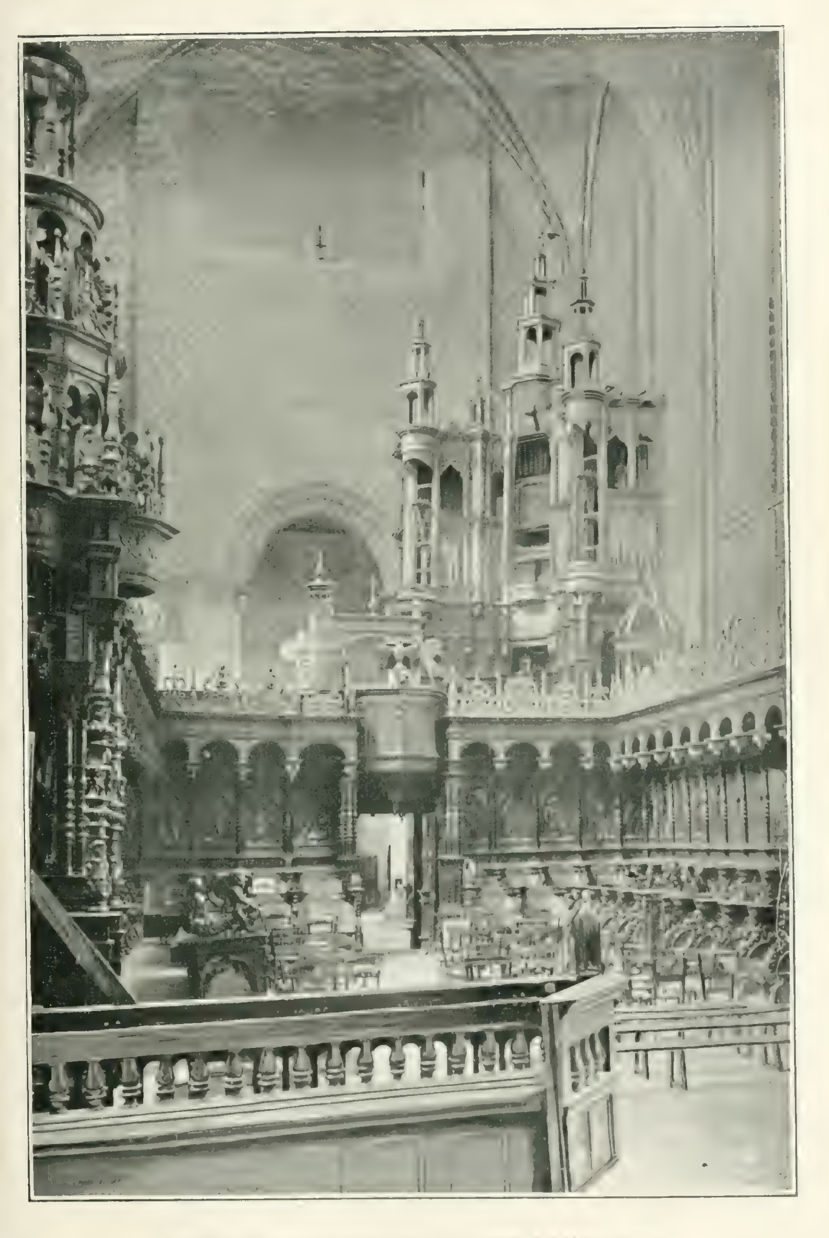
En outre, 8055 ruches en activité ont produit 60 515 kilogr. de miel et 15 481 kilog. de cire.

L'enseignement agricole est donné par la chaire départementale d'agriculture de Toulouse et par les chaires spéciales de Villefranche-de-Lauraguais et de St-Gaudens, avec champs de démonstrations. Il existe une *école pratique d'agriculture* à Ondes et une *ferme-école* à Pailhac-les-Nauze. Une *station agronomique* est rattachée à la faculté des sciences de Toulouse. Un service de reconstitution de vignobles fonctionne en outre dans le département, et Toulouse possède une *station œnologique*. Une société centrale d'agriculture, une société d'horticulture et plusieurs syndicats de protection et de défense des rives des cours d'eau contribuent également au développement de l'agriculture.

Bagnères-de-Luchon possède un établissement de pisciculture qui a donné, en 1901, 21 200 alevins qu'on a versés dans le lac Vert, dans 13 cours d'eau des bassins de la Pique et de la Garonne et dans les bassins du Casino de Luchon.

Industrie

Au 31 décembre 1900, il y avait 700 établissements utilisant 1125 appareils à vapeur, dont



SAINT BERTRAND DE COMMINGES — Ancienne Cathédrale: Chœur

50 inactifs; 845 machines à vapeur développant une force de 8029 chevaux, dont 79[illegible] étaient fournis par 819 machines actives.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Le département compte 5 concessions de **mines**, savoir : la mine de **manganèse** de Portet-de-Luchon; la mine de **zinc**, **plomb argentifère**, **cuivre et métaux connexes** d'Argut, la mine **d'antimoine et métaux connexes** de Poubeau, qui ont été inexploitées en 1900; la mine de **plomb argentifère**, **zinc et métaux connexes** de Melles, où l'on n'a fait, la même année, que des recherches et installé une laverie; enfin la mine de **sel gemme** de Salies-du-Salat, disposant de 2 appareils à sel fin et de 2 à sel gros pouvant fournir 10000 T. p. an et dont la production, en 1901, a été de 5000 T. avec une quarantaine d'ouvriers.

Il y a eu, en 1900, 756 **carrières** actives (25 souterraines et 715 à ciel ouvert) et 31 inactives (14 souterraines et 17 à ciel ouvert). Près de 2000 ouvriers ont extrait pour 250000 francs de matériaux. Les carrières les plus nombreuses sont celles de matériaux d'empierrement (565) et d'argile (170); puis viennent celles de pierre de taille (45), de moellons (41), de marne (40), de sable (28), d'ardoise (15), de pierre à chaux (9), de marbre (7), de grès roux (6), de dalles (5), de phosphate de chaux (2), de pierre à plâtre (1). La seule industrie active est celle du marbre à St-Béat, Cierp, Signac et Bagiry. St-Béat possède 2 usines à vapeur de sciage et polissage; Gaud et Lez possèdent en outre des usines hydrauliques. Les **briqueteries**, enfin, sont nombreuses, surtout aux environs de Toulouse.

VALCABRÈRE. — Église St-Just. Portail O.

INDUSTRIES AGRICOLES. Toulouse possède, au Bazacle, les plus importantes **minoteries** du département; celles de Montréjeau sont aussi assez considérables. Il y a une **brasserie** à Montréjeau; des **distilleries** à Salies-du-Salat, Muret et à Revel, célèbre par ses **liqueurs**. Salies-du-Salat possède une **huilerie**. L'industrie du bois compte des **scieries mécaniques** à Toulouse (au Bazacle); des **saboteries** répandues un peu partout; des ateliers d'**ébénisterie** et de **carrosserie** à Toulouse, etc. Les **produits alimentaires**, volailles grasses, pâtés de foie de canard, pâtisserie de Toulouse, sont renommés. Muret fabrique des **conserves alimentaires** et Villemur des **pâtes**. Enfin, il existe une importante **manufacture de tabacs** à Toulouse (au Bazacle).

INDUSTRIES METALLURGIQUES. Le département possède trois **usines métallurgiques** : 2 à Toulouse, 1 à Touille. *L'usine du Bazacle*, à Toulouse, produit du **fer** au moyen de ferrailles et de riblons; elle produit du **fer machine** (les trois quarts de sa production) pour fil de fer, pointes et clous, et du **fer marchand**. Les autres usines donnent des **ferronneries** diverses, des **outils**, des **instruments aratoires**, des **ustensiles de ménage**, etc. Il existe 19 **fonderies** de



VÉNERQUE. — Église. Ensemble S. E.

2 fusion, dont 17 à Toulouse, 2 à Muret, 1 à Carbonne, 1 à St-Gaudens, 2 à Boulogne. En outre, à Toulouse, 1 usine de **fonte malléable** produit une centaine de tonnes de pièces diverses. Toulouse fait aussi de la **grosse chaudronnerie**.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Mancioux fabrique du **carbure de calcium**; une usine **électro-chimique** existe à Valentine; Boulogne-sur-Gesse possède des **savonneries**. Les **bougies** et les **cierges** sont fabriqués à Montesquieu-Volvestre et à St-Pé-d'Ardet; les **chandelles** à Cazères et à Muret. Il y a des **teintureries** à Miramont, à Muret. On trouve à Montréjeau une fabrique de **tanin**. Toulouse enfin possède une **poudrerie**.

INDUSTRIES TEXTILES. Il y a des **filatures et tissages de laine** à Huos, Miramont, Montgaillard, Saman, St-Gaudens et Valentine. St-Gaudens fabrique des **gilets** tricotés, et tisse mécaniquement des **ceintures** de laine, des **sandales**, des **sangles** et des **ceintures** pour la marine. Valentine file spécialement des laines pour **bas**. Muret fait des **cotonnades**; Boulogne-sur-Gesse, Bezins-Garraux, font de la **bonneterie**; Labarthe-Rivière et Montréjeau des **tricots**. Boulogne-sur-Gesse possède des **draperies** et Revel des fabriques de **lainages**. Les **chemises** et **gilets de flanelle** sont fabriqués à Bagiry; les **toiles** à Caraman, **Frontignan** et **St-Pé-d'Ardet**. Blagnac et Toulouse produisent de la **passementerie**. Les **gazes en soie et en crin** pour bluteries sortent des usines de Blajan et de Montmaurin; les **soieries** de celles de Boulogne-sur-Gesse.

INDUSTRIES DIVERSES. Les **tanneries** et **corroiries** sont assez nombreuses dans le département; les principales sont celles de Cazères, Montréjeau, Muret, Revel, St-Gaudens et Toulouse. Trois foires aux cuirs ont lieu annuellement à Toulouse. Blajan, Balesta, Toulouse, fabriquent des **chaussures**; Montréjeau des **sandales**; Toulouse de la **sellerie**. Villefranche-de-Lauraguais possède une usine à **papier à cigarettes**; on rencontre des **papeteries** à Lacourtensourt, St-Gaudens et Toulouse. Villemur fait des **cartonnages**. Castillon-de-St-Martory prépare de la **pâte de bois**. La **chapellerie** compte quelques usines à Lasserre et à Villemur.

Commerce

Le département importe de la houille, des pâtes à papier, des engrais, des mulets d'Espagne, des vins des départements voisins, etc.

Il exporte surtout des produits agricoles, céréales, pâtés, pâtes et conserves alimentaires, des vins; des fers bruts ou travaillés; des marbres; du sel; des étoffes; du papier, du carton, etc.

En 1901, la succursale de la Banque de France à Toulouse a occupé le 11e rang sur 126, avec un chiffre total d'affaires productives de 173 569 700 francs.

La Chambre de Commerce de Toulouse comprend, dans son ressort, tout le département.

Voies de communication

	kilom.		kilom.
Chemins de fer (voie normale)	508.565	Tarn	20.966
— (voie étroite)	89, »	Salat (de la limite du dép. à l'Ariège)	17.455
Routes nationales et thermale	558.554	Ariège (de la lim. de l'Ariège à l'embre)	58.100
départementales	1014.596	Canal latéral à la Garonne	25.682
Chemins de grande communication .	861,719	— Embranch. du canal de Brienne.	1,575
— d'intérêt commun.	894,081	Canal du Midi, ligne principale. . . .	50.570
— vicinaux ordinaires	4524,682	Rivière flottable :	
Rivières navigables :		Garonne, (du Pont du Roi au confl. du Salat)	86,055
Garonne	111.968		

TOULOUSE, située dans une large plaine exposée à tous les vents, qu'aucun obstacle naturel du sol ne défend contre le froid, la chaleur ou la poussière, est la capitale du S.-O. Centre le plus intellectuel du Midi, c'est encore une ville active et commerçante. Primitivement établie sur la rive d. de la boucle qu'y décrit la Garonne, elle s'est peu à peu développée vers l'E., au delà du canal du Midi, et vers l'O. sur la rive g. du fleuve (faubourg St-Cyprien). Bâtie sur un sol qui s'abaisse insensiblement vers le N.-O., elle offre, vue d'un point élevé, un ensemble de clochers et de tourelles surgissant de toutes parts et dont les plus importants sont ceux de Saint-Sernin

et de N. D. de-la-Dalbade. Ce qui frappe surtout le touriste qui la traverse, c'est l'aspect sombre et triste de ses maisons et de ses édifices construits en briques, auxquels l'éclatant soleil du Midi a peine à donner quelque clarté, contraste d'autant mieux marqué que la population toulousaine est gaie, exubérante, pleine de vie et d'entrain, et que cette ville, de 150 000 habitants ne possède pas d'artères largement ouvertes, à l'exception des Boulevards qui la séparent de ses faubourgs et de quelques voies nouvelles. Ses gares sont éloignées du centre des affaires; mais ces défauts sont rachetés par l'intérêt qu'offrent ses nombreux monuments et le charme de ses promenades du *Grand-Rond*, du *Jardin-Royal* et du *Jardin des Plantes.*

La *cathédrale St-Étienne*, dominée par un clocher élevé (XVI[e] s.) qui flanque à g. une façade de construction étrange, possède un chœur dont l'axe n'est pas dans le prolongement de celui de la nef, à l'intérieur de laquelle on remarque quelques bonnes toiles. *Saint-Saturnin* ou *St-Sernin*, à la



MONTREJEAU. — Hôtel de Ville et Marché.

façade inachevée, est l'église romane la plus intéressante de la région; ses parties les plus remarquables sont l'abside, la porte *Miégeville* à la façade S. et le clocher octogonal (XIII[e] s.) à cinq étages en retrait. L'intérieur, divisé en cinq nefs, s'élève sur une crypte; le transept et le chœur en forment la partie la plus riche. *N.-D.-la-Dalbade* (XVI[e] s.) possède une porte de la Renaissance et un clocher reconstruit en partie de nos jours. *N.-D.-la-Daurade*, ancienne abbatiale (XVIII[e] s.), dont la façade est moderne, renferme une *Vierge noire*. *N.-D.-du-Taur*, n'a de remarquable que sa façade couronnée par son clocher et une madone derrière le maître-autel. *St-Aubin*, moderne, est inachevée. L'élégante *chapelle du Grand Séminaire* renferme de belles peintures (XVIII[e] s.). De l'ancien *couvent des Jacobins* (Lycée), il reste un clocher octogonal (XIII[e] s.) flanquant une double nef (XIII[e] s.) de construction hardie, un cloître assez bien conservé, mais dont il ne subsiste que deux côtés, une salle capitulaire et une petite chapelle (XIV[e] s.). Une tour à demi ruinée est le seul vestige du *couvent des Cordeliers* (XIV[e] s.).

Le plus célèbre des monuments civils de Toulouse est le *Capitole* (Hôtel de ville), dont une façade (XVIII[e] s.) s'élève sur la vaste place du même nom, et dont l'autre (XIX[e] s.), précédée d'un



MONTSAUNÈS — Église. Façade O.

donjon du XVe s. nouvellement restauré, est séparée de la commerçante *rue Alsace-Lorraine* par un *square*. La *cour Henri IV* et la *salle des Illustres*, au 1er étage, sont seules remarquables. Le *Grand-Théâtre* a été installé dans l'aile S. L'*Hôtel d'Assézat*, résidence des sociétés savantes de Toulouse est un élégant édifice (XVIe s.) précédé d'une cour à arcades d'où part un escalier d'honneur. L'*Hôtel Felzins* présente une belle porte d'entrée et, sur une cour, une fenêtre et un soubassement de tourelle remarquables. La façade (XVIIe s.) de l'*Hôtel de Pierre* (XVIe s.), trop surchargée de sculptures, précède une cour gracieuse. L'*Hôtel St-Jean* (XVIIIe s.) ancienne commanderie de Malte, est beaucoup plus simple. A l'*Hôtel du Vieux-Raisin* ou *Gay*, ou *Burnet*, etc., on remarque la porte de l'escalier et les fenêtres de la cour. Le *Lycée* est installé en partie dans l'*Hôtel Bernuy* (XVIe s.); sa porte et sa cour Renaissance sont élégantes. Il contient la *Bibliothèque* (170000 volumes, 1000 manuscrits, 1000 incunables). Un *Musée* renfermant plus de 800 toiles de peintres de différentes écoles, des sculptures anciennes et modernes, des collections archéologiques, etc., est installé dans l'ancien *couvent des Augustins*, agrandi d'une jolie construction moderne. Le *Musée St-Raymond* occupe, près de St-Sernin, l'ancien collège du même nom. Le *Palais de Justice* (XVIIe au XIXe s.), qui possède quelques belles boiseries du XVIIIe s., occupe l'emplacement du *Château-Narbonnais*, dont quelques restes se voient encore au *Jardin des Plantes*, ainsi que l'ancienne *Porte de la Commutation*. Le *Muséum*, voisin des *Facultés des Sciences et de Médecine*, modernes, renferme d'intéressantes galeries d'histoire naturelle.

Toulouse possède encore d'autres monuments moins intéressants, parmi lesquels nous pouvons citer : l'*église St-Michel* ou *St-Exupère* (XVIIIe s.), l'*église St-Pierre* (XVIIe s.); celles de *St-Pierre-des-Cuisines* (Arsenal), des *Jésuites*, des *Dominicaines*; l'*Hôtel de la Maréchalat*, [illegible] et, dans le faubourg St-Cyprien, l'*église St-Nicolas*, l'*Hôtel-Dieu St-Jacques*, l'*Hospice St-Joseph de la Grâce*, etc. Toulouse a élevé des *statues* à *Jacques Cujas*, au *général Dupuy* et à *Paul Riquet*.

MURET, bâtie dans une plaine entre la Garonne et la Louge, est une petite ville calme et sans intérêt, composée presque exclusivement de vieilles maisons aux toits de tuiles rouges. L'*église* seule (XIVe s.) est assez curieuse par la flèche élancée qui surmonte son clocher octogonal (XVe s.). L'*Hôtel de Ville*, banal, abrite une *Bibliothèque* de 500 vol. environ. La belle promenade des *Allées Niel*, qui va de la *Place Lafayette* au *pont* sur la Garonne, est ornée des *statues* du *maréchal Niel* et du compositeur *Dalayrac*, enfants de Muret.

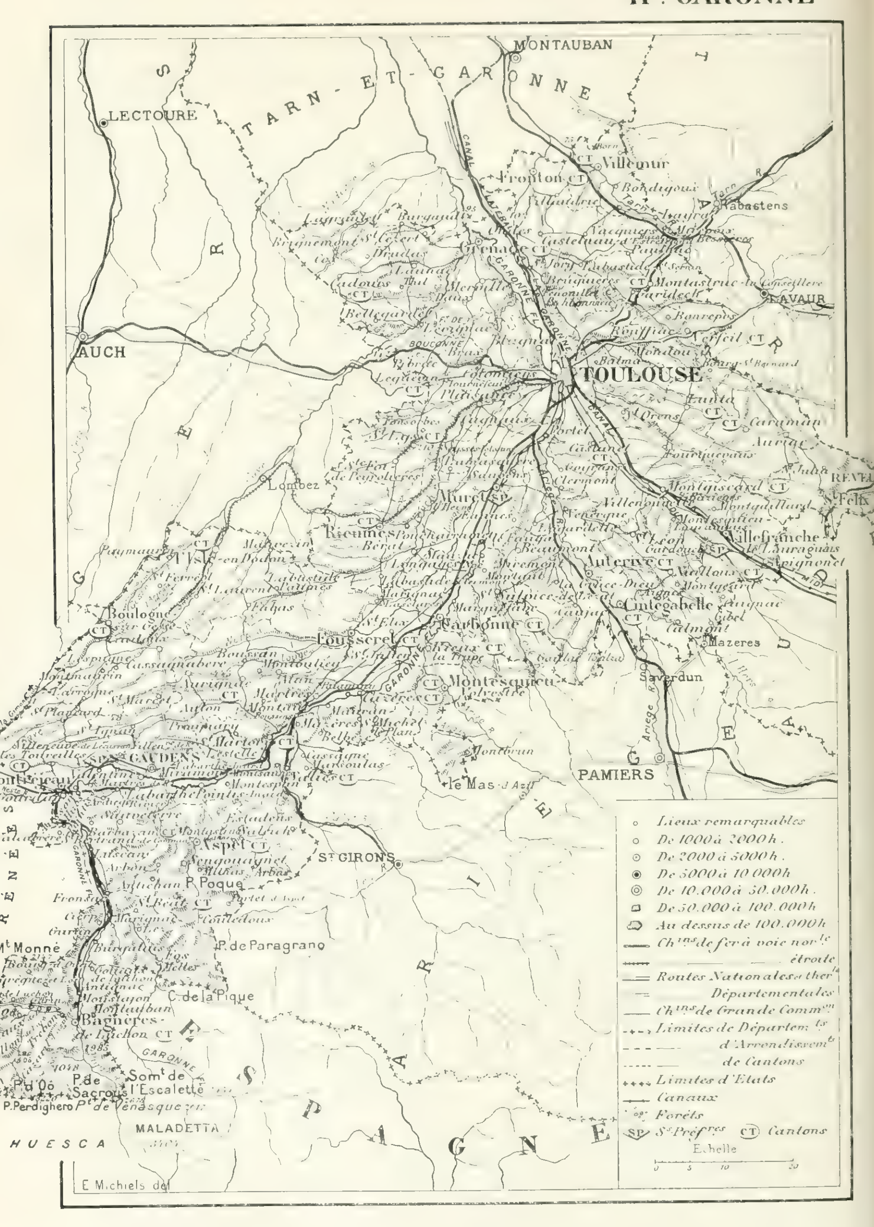
SAINT-GAUDENS, centre industriel assez actif, occupe le sommet d'une éminence dominant la vallée de la Garonne. L'*église* (XIe et XIIe s.), présente au N. un beau portail ogival flamboyant et à l'O. une petite porte romane, restaurée, au-dessus de laquelle s'élève le clocher moderne, assez massif. Les chapiteaux des trois nefs sont intéressants; le chœur, fortifié, est à tribunes; la sacristie est une ancienne salle capitulaire (XIIIe s.). Sur le *Boulevard du Midi*, formant terrasse, s'élèvent l'*Hôtel de Ville*, banal, et la *maison Déaddée*, dont la cour est ornée de colonnes à chapiteaux provenant de l'abbaye de Bonnefont. Le *Collège* est flanqué à g. d'une *chapelle* du XVIIIe s. et à dr. de la *Sous-Préfecture*, sans intérêt, ainsi que le *Palais de Justice*. La *chapelle* (XVIIe s.) de l'*Hospice* n'a que son portail d'intéressant. En dehors de la ville, au delà d'un petit édicule élevé à l'endroit où fut martyrisé saint Gaudens, citons encore la *Chapelle de la Cave*, restaurée.

VILLEFRANCHE-DE-LAURAGUAIS, au milieu d'une région fertile produisant des céréales, n'offre aucun intérêt. Ce n'est en réalité qu'un gros bourg dont les maisons s'échelonnent sur la route de Narbonne et dont le clocher seul de l'*église* (XIVe s.) est à citer.

Liste des Monuments historiques

Montgeard	Église et tour	Toulouse (Suite)	Façade (XVe s.) de l'église N.-D. de la Dalbade
Montsaunès	Église (XIIe s.)		Ancien couvent des Augustins (XIVe et XVe s.) (Musée)
Saint-Aventin	Église (XIIe s.)		Collège St-Raymond (XVIe s.)
St-Bertrand-de-Comminges	Ancienne cathédrale (XIVe s.) et Cloître (XIe s.)	—	Capitole et Donjon (XVIe s.)
St-Gaudens	Église (XIIe et XVIe s.)	—	Maison de Pierre (XVIe s.)
Toulouse	Cathédrale St-Étienne (XIIIe au XVIe s.)	—	Hôtel Bernuy (XVIe s.)
—	Église et Couvent des Jacobins (XIIIe et XIVe s.)	—	Hôtel Felzins (XVIe s.)
—	Église St-Sernin (XIe au XIVe s.)		Hôtel de [illegible] (XVIe s.)
—	Église du Taur (XIVe et XVe s.)	Valcabrère	Église St-Just (XIe au XIIe s.)
—	Ruines de l'église des Cordeliers	Venerque	Église (XIIe s.)

H^te^ GARONNE


MONTAUBAN
TARN-ET-GARONNE
LECTOURE
AUCH
TOULOUSE
Villemur
Fronton
Rabastens
Grenade
LAVAUR
Montastruc-la-Conseillère
Verfeil
Lanta
Caraman
REVEL
St Felix
Villefranche de Lauraguais
Montgiscard
Castanet
Muret
Rieumes
Lombez
L'Isle-en-Dodon
Auterive
Cintegabelle
Mazeres
Saverdun
PAMIERS
Carbonne
Rieux
Le Fousseret
Montesquieu Volvestre
Cazeres
Salies
Aurignac
Boulogne
St GAUDENS
Montrejeau
Aspet
St GIRONS
St Beat
Bagneres de Luchon
Mt Monne
P. de Paragrano
C. de la Pique
P. Poque
Som^t^ de l'Escalette
P.de Sacrous
P. Perdighero
P^t^ de Venasque
MALADETTA
HUESCA
ESPAGNE
GERS
ARIEGE
AUDE
CANAL LATERAL
CANAL DU MIDI
GARONNE FL.
Lieux remarquables
De 1000 à 2000 h.
De 2000 à 5000 h.
De 5000 à 10.000 h
De 10.000 à 50.000 h.
De 50.000 à 100.000 h
Au dessus de 100.000 h
Ch^ins^ de fer à voie nor^le^
étroite
Routes Nationales et ther^le^
Départementales
Ch^ins^ de Grande Comm^on^
Limites de Départem^ts^
d'Arrondissem^ts^
de Cantons
Limites d'Etats
Canaux
Forêts
S^s^ Préf^res^
Cantons
Echelle
0 5 10 20
E. Michiels del

Aude

Nom — Situation



Originaire du département des Pyrénées-Orientales, dans lequel se trouvent sa source et son cours supérieur, l'*Aude* a donné son nom au département où elle l'achève, en y décrivant une vaste demi circonférence, arrosant Limoux, un chef-lieu d'arrondissement, puis Carcassonne, le chef-lieu, et en formant enfin, à son embouchure dans la Méditerranée, l'extrême pointe N.-E. du département. Appartenant à la région du S. O. de la France, l'Aude est l'un des sept départements du littoral méditerranéen, sans y comprendre l'île de Corse. Il a la forme d'un quadrilatère irrégulier dont la côte, à l'O., forme le petit côté, d'une longueur de 44 kilom. environ à vol d'oiseau, de l'embouchure de l'Aude au N. à la limite du département des Pyrénées-Orientales au S ; le côté opposé, à l'E., mesure 90 kilom., de la pointe S. de l'arrondissement de Limoux à la pointe N. de celui de Castelnaudary ; le plus grand côté au N. mesure, de cette dernière pointe jusqu'à l'embouchure de l'Aude, 112 kilom.; enfin la longueur du dernier côté, au S., est de 72 kilom., de la pointe S. de l'arrondissement de Castelnaudary à la pointe S.-E. de celui de Narbonne. Au point de vue de la surface, il occupe le 33e rang.

Ses limites naturelles comprennent : au N. quelques kilom. du cours de l'Aude et du Canal du Midi, en plusieurs fois ; à l'E. la Méditerranée ; au S. 9 kilom. du cours de l'Aude, qui le sépare du département de l'Ariège ; à l'O. enfin et à plusieurs reprises, le cours du Grand Lhers et quelques kilom. de l'Ambrole et du Lhers Mort. Il est borné au N.-O. par le département de la **Haute-Garonne**, au N. par ceux du **Tarn** et de l'**Hérault**, au S. par celui des **Pyrénées-Orientales**, à l'O. enfin par celui de l'**Ariège**.

Il a été formé, en 1790, de pays dépendant de l'ancienne province de **Languedoc** (*Lauraguais*, *Carcassez*, *Rasez* et *diocèse de Narbonne*).

Histoire

Des temps préhistoriques, il reste, dans la région qui a formé le département, un grand nombre de grottes et de cavernes dont on a retiré, outre une grande quantité d'ossements d'animaux antédiluviens souvent mêlés à des squelettes humains, des objets en silex, en os, en corne, en ivoire, des poteries grossières, etc. Les principales grottes sont celles de Bize, de la Crouzade (C. de Gruissan), des Fos à l'O. d'Alet, de Limousis, de Padern, de Sallèles-Cabardès, etc. On y trouve encore debout un certain nombre de monuments mégalithiques : des menhirs à Alet, à Arques, à Malves (ce dernier a 5 m. de hauteur), un dolmen à Villeneuve-Minervois, un demi dolmen à Fontjoncouse, enfin un peulven à Peyrolles. Nous ne savons rien des peuplades qui ont laissé ces témoins de leur passage.

En 500 av. J.-C., les *Elysices*, d'origine ibère, occupaient le pays et avaient établi leur capitale à Narbonne. Au IVe s. des Celtes, les *Volces Tectosages*, vinrent les en chasser. La tribu des Arecomiques, établie sur la côte, s'empara de Narbonne. Dans la suite, ces peuples firent partie de la Gaule Transalpine et reçurent de Rome le titre de fédérés. En 118 av. J.-C., Narbonne

devint colonie romaine sous le nom de *Narbo Martius*. En 77 av. J.-C., après la guerre des Cimbres, à la suite de laquelle les Volques Tectosages perdirent leur titre de fédérés, Sertorius tenta de délivrer la Province du joug romain ; mais Pompée fit reprendre Narbonne par Fonteius. Lors du soulèvement général de 52, le cadurque Lucterius envahit la Province, sur l'ordre de Vercingetorix, et s'avança jusque vers Narbonne. A la fin de l'an 27, Auguste s'installa dans cette ville et y réunit les notables en assemblée. Il ordonna un recensement général de la Gaule et érigea la Narbonnaise en province distincte. Elle resta cinq ans province impériale prétorienne et, en 22, devint province sénatoriale prétorienne, titre qu'elle garda jusqu'à la réforme du IVe s. après J.-C. Narbonne en était la principale ville. En 46 av. J.-C. elle avait déjà reçu un certain nombre de colons provenant de la 10e légion, celle que préférait César. Elle reçut alors le nom de *Colonia Julia Paterna Narbo Martius Decumanorum*, auquel elle adjoignit plus tard celui de *Claudia*. Son port, très important, était établi sur le bord du *Lacus Rubrensis*, aujourd'hui comblé par plus de 2 m. d'alluvions au-dessus du niveau de la mer. Au temps des Wisigoths et des Sarrasins il était encore florissant; il lui reste bien peu de cette splendeur actuellement.

Au Ier s. après J.-C., *Carcaso* (Carcassonne), colonie latine, était l'une des cités des Tectosages, *Narbo* appartenait toujours aux Arécomiques. D'après une inscription de l'an XI après J.-C., nous savons qu'Auguste étendit à la plèbe de la colonie le droit de juger, que les décurions seuls possédaient jusque-là. Les plébéiens décidèrent alors qu'un autel serait élevé à l'empereur sur le forum et que, deux fois par an, six d'entre eux viendraient y faire à leurs frais des sacrifices et des distributions d'encens et de vin à tous les habitants qui prendraient ainsi part à ce culte. Ces six hommes s'appelaient *sévirs augustaux*; ils étaient des personnages importants nommés par les décurions et formaient un ordre. La même inscription réglait les droits et devoirs du prêtre provincial qui, en Narbonnaise, s'appelait *Flamen*. Il y avait à Carcassonne un préteur unique qui portait le titre de *prætor coloniæ Juliæ Carcasonis*. Narbonne avait probablement des préteurs *duumviri* comme colonie romaine; elle devait également posséder une milice bourgeoise. Ajoutons que les duumvirs de la Narbonnaise étaient des duumvirs quinquennaux. En même temps le droit latin était concédé aux différentes villes de la Narbonnaise qui appartenaient à la tribu *Voltinia*. En 239, la cité de Carcassonne était supprimée et peu après Narbonne (*civitas Narbonnensium*) devenait métropole de la Narbonnaise Ire. Dans la suite, elle fut administrée par des curateurs dont les pouvoirs furent plus étendus que ceux des duumvirs.

Des monuments élevés par les Romains il reste bien peu de chose aujourd'hui : quelques vestiges de pont et de thermes à Alet, des débris lapidaires à Narbonne. Ricaud s'élève sur l'emplacement de l'ancienne station de *Recaudum*. L'église de Fanjeaux serait bâtie sur les ruines d'un temple de Jupiter.

En 407 eut lieu une première invasion des Barbares avec les Vandales, les Alains et les Suèves. Puis en 413 arrivèrent les Wisigoths qui, chassés trois ans plus tard, revinrent en 419 et s'établirent dans le pays (Septimanie). Unis dans la suite aux Ostrogoths, ils s'emparèrent de Carcassonne et en 437 de Narbonne. Bien que défaits à Vouillé en 507, ils conservèrent la Septimanie et surent reprendre (509) à Clovis la ville de Carcassonne et à Gondebaud celle de Narbonne, dont ces deux rois s'étaient emparés en 508. Ils firent ensuite leur capitale de Narbonne (511), que le fils de Clovis, Childebert, vint saccager en 531. Après une première tentative infructueuse sur Carcassonne, Gontran, roi des Burgondes, réussit à entrer dans la ville (588) qu'il abandonna peu après. Les Wisigoths eurent dans la suite à repousser trois incursions franques. En 589 un concile se réunit à Narbonne. Par les détails qui nous en sont parvenus, nous savons que la Septimanie était alors habitée par des Wisigoths, des Romains, des Juifs, des Syriens et des Grecs.

En 719, les Sarrasins, commandés par Zama, se rendirent maîtres de Narbonne. Vaincus à Poitiers, ils revinrent occuper Narbonne, qu'assiégea Charles Martel en 735, mais inutilement. Cette ville ne leur fut enlevée qu'en 759 par Pépin le Bref, qui refoula les Sarrasins en Espagne. Mais, revenus en 793, ils pillèrent la région autour de Narbonne et franchirent à nouveau la frontière des Pyrénées.

En 805, les Normands firent une première apparition sur les côtes. Ils revinrent en 859 et en 892, emportant un énorme butin.

Dès la fin du VIIIe s. Narbonne et Carcassonne étaient rattachées au duché de Toulouse. Lors



CARCASSONNE (Cité). — Vue O. Chemin des remparts, Tour de la Justice avant restauration

du partage du Languedoc entre les fils de Louis le Débonnaire, le duché de Narbonne échut à Charles le Chauve et celui de Carcassonne à Pépin d'Aquitaine. Placés entre les puissants comtes de Toulouse, en même temps ducs de Septimanie, et ceux de Barcelone et d'Aragon, maîtres du Roussillon et d'une partie de la Provence, les titulaires des comtés de Narbonne et de Carcassonne reconnaissaient tantôt l'un et tantôt l'autre de ces suzerains, suivant l'intérêt du moment. La division extrême des fiefs devint bientôt un sujet d'épuisement pour les populations décimées par les guerres permanentes qu'interrompait de temps à autre la Trève de Dieu.

A la fin du XIIe s., sur cette terre propice que l'arianisme avait pétrie d'une certaine façon, apparut l'hérésie des Cathares ou Albigeois, secte qui y fit de rapides progrès. En 1208, le pape Innocent III fit prêcher la croisade contre eux. Bientôt la France du Nord, sous la conduite du terrible Simon de Montfort, se rua sur le Midi. On sait ce que la guerre et l'Inquisition firent verser de sang dans cette malheureuse contrée. En 1209, après le sac de Béziers, Carcassonne fut investie par les nouveaux croisés. Le vicomte Raymond Roger, qui s'y était enfermé, fut fait prisonnier par ruse alors qu'il sortait de la ville pour discuter les termes d'une capitulation honorable proposée par le légat du pape. Afin d'obtenir la mise en liberté du vicomte de Béziers, la ville se rendit à discrétion. Mais Simon le fit jeter dans un cachot, où il mourut peu après, et exila les habitants. Pour ne pas subir un sort semblable, les Narbonnais s'étaient soumis. La plupart des villes fortes et des châteaux de la région demeura aux mains des croisés. En 1212 le comte de Toulouse, Raymond VI, fut vaincu à Castelnaudary, puis de nouveau en 1213, sous les murs de Muret, avec son allié le roi d'Aragon, qui y trouva la mort. A la suite de cette sanglante bataille, le pays, enlevé au parti albigeois, fut donné par le légat du pape à Simon de Montfort, lequel l'offrit à Philippe Auguste. En 1218, Simon fut tué en assiégeant Toulouse. Son fils Amaury, qui lui succéda, dut abandonner le siège et traiter avec Raymond VII, qui avait remplacé son père, mort en 1222. Le roi Louis VIII, continuant la croisade, pénétra dans Narbonne et dans Carcassonne en 1226. Trois ans après, Raymond signait avec le sire de Beaujeu, régent de France, un traité par lequel il abandonnait au roi de France une partie de ses États. C'est ainsi que le Carcassez, le Rasez, rattaché dès 880 par un mariage au domaine précédent, et le Narbonnais, furent réunis à la couronne.

En 1240, le vicomte Raymond II Trencavel, fils du vicomte Raymond Roger, tenta de recouvrer son fief. Plusieurs villes ainsi que quelques châteaux forts lui ouvrirent leurs portes. Les faubourgs de Carcassonne se déclarèrent en sa faveur et il tenta de s'emparer de la cité. Ses efforts furent vains et les troupes envoyées par Louis IX le contraignirent à s'enfermer dans le château de Montréal, où il ne put tenir. Force lui fut de se rendre. Louis IX fit raser les faubourgs de Carcassonne et augmenter les défenses de la Cité (1247). A la demande des habitants des faubourgs condamnés à s'expatrier, il consentit à laisser établir une ville nouvelle dans la plaine située sur la rive g. de l'Aude. Telle fut l'origine de la Ville Basse.

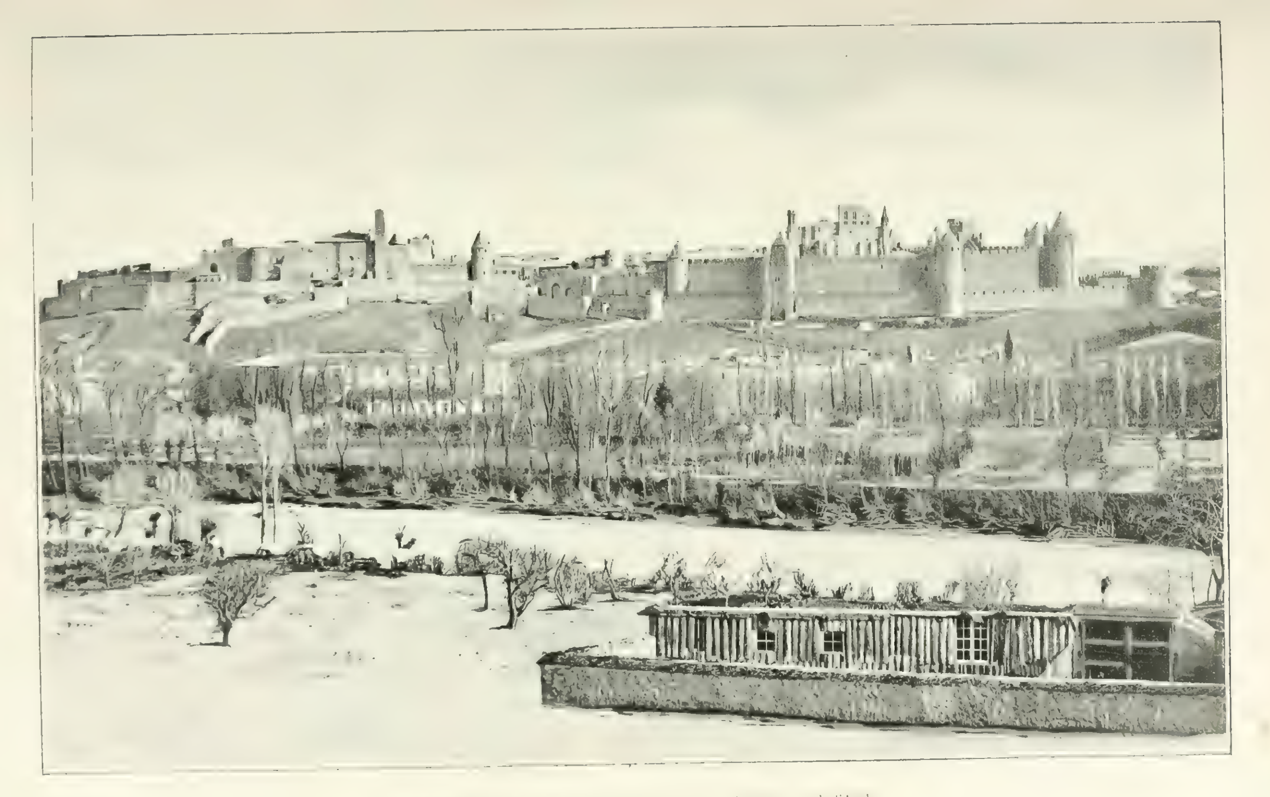
Au début du XIVe s. ses habitants tentèrent de s'emparer de la Cité, mais furent repoussés. Plus tard le prince Noir incendia en partie la nouvelle ville insuffisamment défendue. Elle fut rebâtie et, en 1358, les États généraux du Languedoc y délibérèrent. Les Grandes Compagnies pillèrent et saccagèrent toute la région. Sous le règne de Charles VIII quelques petits fiefs du Lauraguais et du Minervois allèrent arrondir le domaine de la couronne (1485).

Les guerres de religion ensanglantèrent le pays. En 1560 et en 1562, les protestants furent massacrés dans Carcassonne.

Castelnaudary a donné son nom à la bataille qui eut lieu en 1632, au Fresquel, entre les troupes de Louis XIII et celles de Henri de Montmorency, gouverneur du Languedoc, révolté contre son souverain. Fait prisonnier et conduit à Toulouse, le maréchal y eut la tête tranchée.

C'est à Narbonne que le jeune Cinq-Mars élabora le plan d'une conspiration contre le tout-puissant ministre Richelieu.

Lorsque le Canal du Midi fut creusé, tout le pays dut à l'œuvre de Riquet une renaissance commerciale, favorisée d'autre part par les efforts de Colbert, qui encourageait l'industrie drapière de Carcassonne. C'est encore à cette voie de communication que les principales villes de l'Aude sont redevables aujourd'hui d'une partie de leur prospérité. Le rétablissement d'un grand port dans le golfe de Narbonne doublerait l'unique base d'opérations offerte par Toulon à notre



CARCASSONNE Cité. — Vue d'ensemble, prise à l'O. rive g. de l'Aude.



CARCASSONNE Cité. — Côté S. Tour Saint Nazaire avant restauration complète

marine de guerre, et ferait de Narbonne l'entrepôt général du commerce de la Méditerranée avec les bassins de la Garonne et de la Loire.

Géologie — Topographie

Ce département est de nature très complexe. Son extrême pointe S. est occupée par un important chaînon secondaire détaché de la chaîne des Pyrénées; la partie centrale, que recouvre le massif des Corbières, offre des sites d'opposition fort variée; la partie qui confine au N. avec les départements de la Hte-Garonne, du Tarn et de l'Hérault voit mourir, sous le nom de Montagne-Noire, les contreforts des Cévennes méridionales; à l'E. enfin, le littoral méditerranéen avec ses étangs et ses *graus*, qui se modifient si rapidement, lui imprime un cachet particulier.

Le chaînon secondaire qui se détache, à l'O. de Montlouis, de la ligne de faîte pyrénéenne et recouvre la pointe S. du département, en renferme les points les plus élevés : le **Pic de l'Ours** (2541 m.) et un peu plus à l'E., le **Pic de Madres** (2471 m.), cime culminante de l'Aude. Ce chaînon sépare la vallée de l'Aude de celle de la Tet et se divise en deux branches : celle de l'E. et celle de l'O. La branche de l'E. sépare du département des Pyrénées-Orientales celui de l'Aude. Au delà du Pic de Madres on rencontre successivement sur la ligne de faîte : le **Pic de Bernard Sauvage** (2427 m.), le **Pic de la Glèbe** (2024 m.), le **Col de Jau** (1515 m.), la **Montagne-Rase** (1845 m.), le **Pla Lebat** (1520 m.), la **Serre d'Escalès** (1702 m.), le **Pic de la Rouquette** (1290 m.), le **Sarrat-Naou** (1514 m.), le **Rocher de Boucheville** (1248 m.), le **Pte de l'Homme-Mort** (1038 m.), dans la **Serre d'Arquières, le Col** où s'engage la route de Bayonne à Perpignan (410 m.), le **col de St-Louis** (687 m.). A l'O. du Pic de Madres l'autre branche sépare le département de l'Aude de celui de l'Ariège. De belles forêts recouvrent cette partie. On y rencontre d'abord le **Sarrat de Bellaire** (2029 m.). La ligne de faîte s'abaisse ensuite à 1889 m., puis à 1052 m., au-dessus d'un lacet de la route d'Espagne longeant la rive d. de l'Aude; elle se relève à 1376 m. au **Pic de Garigue** à l'O. d'Escouloubres; au delà de l'Aude, un sommet de la **Crête de Pailhères** atteint 1998 m. Plus au N. et à l'intérieur, quelques pics dépassent 2000 m. Le **Col de Pradel** est à moins de 1800 m., le **Pic de Pinédis** à 1815 m. A l'E. de Belcaire, un point se trouve à 1650 m. sur la rive d. du Lhers. Au delà de la route de Quillan à Bélesta, ce sont des collines moins élevées, et dont la plus haute ne dépasse pas 1174 m., qui occupent la région. L'Aude, qui coule entre les deux branches que nous venons de décrire, traverse des défilés étroits dont les plus remarquables sont ceux de Saint-Georges, en amont d'Axat, et de Pierre-Lys, en aval de la même ville.

Au delà du Col de Saint-Louis commence la **chaîne des Corbières**, dont le point culminant (1231 m.) se trouve au **Pech de Bugarach** et qui sépare au S. le département de celui des Pyrénées-Orientales. Dans cette partie deux échancrures laissent passer l'Agly et le Verdouble; c'est une région sans eau et partant sans culture; elle est encore privée de routes. A l'E. elle forme les **monts de Tauch** et de la région de Durban, s'interrompt aux étangs de Bages et de Gruissan, puis s'achève au delà, à la **montagne de la Clape**, jadis îlot, mais rattaché depuis le XIVe s. au continent. Son point le plus élevé atteint 214 m. Les Corbières se terminent au N. à la **Montagne d'Alaric**, dont le sommet parvient à 600 m. Au N.-O., après avoir recouvert tout l'espace entre le cours de l'Aude et celui de l'Ariège, elles viennent mourir au **seuil de Naurouse** (190 m.) dont les Rochers (215 m.) dominent le point le plus élevé du Canal du Midi. D'un point situé à 412 m. au S.-S.-O. de Laurac, on aperçoit huit départements.

Au N. de Carcassonne, la *Montagne-Noire*, qui fait partie des **Cévennes** et par suite de la grande ligne de faîte européenne, forme un plateau étendu entrecoupé de gorges sauvages, avec des pentes élevées, incultes, d'un aspect noirâtre. Quelques petits torrents en descendent. Les basses vallées renferment des prairies. Ce plateau, qui dépasse à peine à l'O. 200 m., s'élève à 651 m. à l'O. de Saissac et à 1210 m. au **Pic de Nore**, point culminant du système, à la limite des départements de l'Aude et du Tarn. A la Montagne-Noire se rattachent les **coteaux de St-Félix** (321 m.), qui s'élèvent au-dessus de la plaine de Castelnaudary et se poursuivent dans le département voisin de la Haute-Garonne. La culture fruitière et la vigne recouvrent cette partie du département.

Au point de vue géologique, le terrain crétacé occupe un vaste rectangle entre la ligne de



CARCASSONNE Cité. — Intérieur des Lices, à l'E. Tour du Trésau.



CARCASSONNE Cité. — Église Saint Nazaire. Ensemble S.

Carcassonne à Quillan à l'O. et celle de Narbonne à Perpignan à l'E. Ce rectangle entoure un anneau de trias qui s'appuie à l'extrémité S. d'une bande étroite de même composition, orientée du S.-O. au N.-E., flanquée elle-même à l'E. d'un segment également de trias.

Hydrographie

HYDROGRAPHIE MARITIME. Le littoral du département commence au N. au *Grau de Vendres*, à l'embouchure de l'Aude (rive d.); il se termine au S. sur le cordon sablonneux séparant la Méditerranée de l'étang de Leucate, au point terminus d'une ligne droite traversant cet étang du N.-O. au S.-E., en passant par l'îlot de Vy. La longueur de la côte est d'environ 45 kil. A 2 kilom. 500 au-dessous de l'embouchure de l'Aude, se trouve une étroite lagune marécageuse s'enfonçant à 2 kilom. de profondeur dans les terres basses sablonneuses. Un peu plus en amont, à l'endroit où le massif de la Clape se rapproche le plus du rivage s'étend une petite *plage* de bains autour du *Roc de la Batterie*. La Montagne de la Clape occupe la plus grande partie de l'espace triangulaire formé par le cours de l'Aude, le Canal de la Robine et le littoral de la mer; son point le plus élevé est à 214 m. Au S. de cet ancien îlot se trouve l'*étang* fermé *de Mateille*. Plus au S. encore, sous des noms différents, l'*étang de Gruissan* (bassin-abri) entoure l'*Ile St-Martin* (point culminant : 74 m.) que le *Grau du Grazel* au N. et le *Grau de la Vieille-Nouvelle* au S., font communiquer avec la Méditerranée. C'est à ce dernier qu'aboutirait l'*avant-port de Narbonne* constitué par deux jetées s'avançant de 1500 m. vers le large avec un écartement de 1500 m. aux extrémités et convergeant à une distance de 280 m. De cet avant-port, dragué à 9 m. de profondeur réduite à 8 m. 50 dans l'arrière-port, partirait un *canal maritime* de 14 kilom. 500, qui, à travers l'étang de Gruissan et les basses plaines, conduirait les navires de commerce et au besoin les vaisseaux de guerre dans les bassins intérieurs creusés aux portes de la ville. En arrière de l'étang de Gruissan, s'allonge du N. au S. l'*étang de Bages et de Sigean*, séparé du premier par un bourrelet irrégulier de sable, sur lequel passe la voie ferrée de Narbonne à Perpignan et dans lequel est creusé le *Canal de la Robine*, reliant Narbonne au *chenal du port de La Nouvelle*, dont un coude forme, avec l'étang, l'*île Sainte-Lucie*. De l'embouchure de l'Aude au chenal, on compte 21 kilom. C'est ce chenal, long de 2200 m. et large de 60 m., qui met l'étang de Bages en communication avec la Méditerranée, à travers les plaines de sable du littoral; des jetées, dont la plus longue au N. mesure 456 m., le prolongent dans la mer. Les navires ne calant pas plus de 4 m. à 4 m. 25 et dont la longueur ne dépasse pas 65 m. débarquent sur les 600 m. de quais faisant face à la ville. Il existait jadis, le long du quai S., six chantiers de construction avec autant de cales de lancement, abandonnés depuis la disparition du petit cabotage à voiles et déclassés aujourd'hui, sauf un seul. Des dépôts de vases et d'algues ainsi que les ensablements produits par les vents du large nécessitent un dragage permanent, dont le résultat a permis d'atteindre une profondeur de 6 m. dans le chenal que l'on vient d'élargir, en y construisant une darse de transit avec quais verticaux. Au S. du chenal se trouve l'*étang de la Palme*, qui débouche dans la Méditerranée par le *Grau de la Franqui*, en amont duquel la côte rocheuse et abrupte, formée de falaises blanchâtres (56 m.), s'avance vers le S.-E. à la pointe du *cap Leucate*. Une plage de bains existe au pied de la falaise. Au delà du cap, le littoral bas et rectiligne continue, formant une langue irrégulière sablonneuse séparant l'*étang de Leucate* de la Méditerranée. Le *grau* permanent *de Leucate* transformé en barrage mobile, va sans doute être rétabli.

Tous les étangs du littoral, en bordure desquels se trouvent des salines, sont très étendus quand les eaux de la mer les maintiennent à un niveau élevé en restant en communication avec eux; mais en été, leurs surfaces se réduisent sensiblement, par suite de la diminution constante de profondeur causée par les apports croissants des cours d'eau qui y débouchent d'une part et par les paquets de mer de l'autre.

HYDROGRAPHIE FLUVIALE. Toutes les eaux du département gagnent la Méditerranée, à l'exception de quelques rivières de la Montagne-Noire et des deux Lhers qui, par la Garonne, vont à l'Océan.

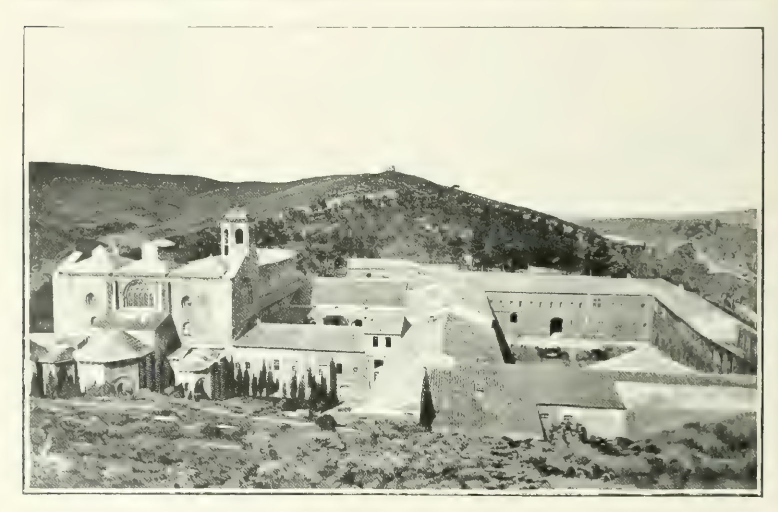
Bassin de la Méditerranée. Dans l'étang de Leucate arrivent quelques ruisseaux dont le plus important est l'*Arnat*. Le *ruisseau del Rieu* est également le principal de ceux qui finissent dans



CARCASSONNE Ville Basse. — Église Saint-Vincent. Clocher.

l'étang de Lapalme. A La Nouvelle débouche le *Canal de la Robine*. Dans l'étang de Sigean finit *la Berre*, qui, s'augmentant de nombreux ruisseaux dont le plus important est (rive d.) l'*Aiguille*, passe à Durban, laisse Sigean à 2500 m. sur sa rive dr. et finit dans la partie de l'étang de Sigean appelée *étang de Peyriac-de-Mer*. A la limite même du département, l'Aude enfin s'achève dans le *Grau de Vendres*.

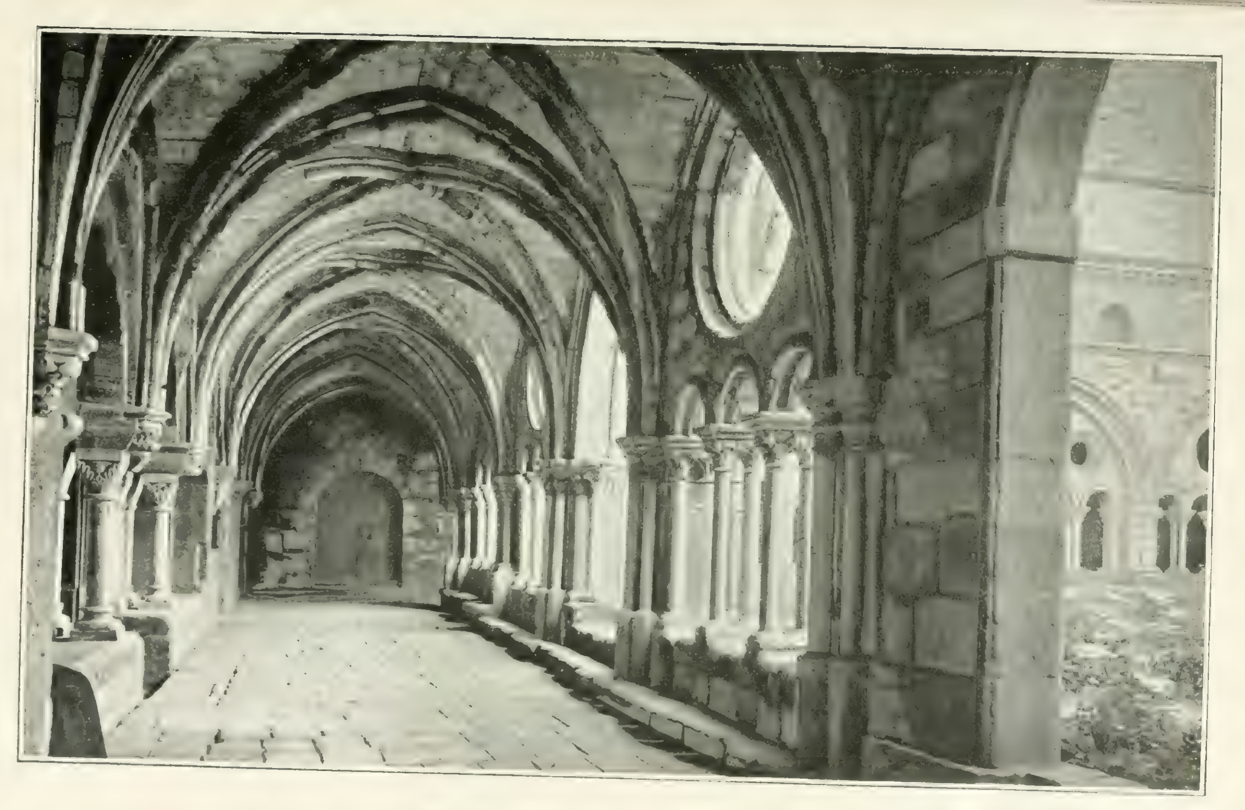
Venant du département des Pyrénées-Orientales, l'*Aude* entre, par 800 m. environ, dans celui auquel elle a donné son nom, après lui avoir servi de limite pendant 9 kilom. Encaissée dans une étroite vallée dominée au S. par la forêt de Gesse, elle coule d'abord vers l'E., puis, au confluent de l'*Aiguette*, tourne vers le N. Elle franchit les *gorges de St-Georges*, arrose Axat, peu après lequel elle s'engage dans le pittoresque *défilé de Pierre-Lys* et arrive à Quillan. Sa vallée s'élargit jusqu'à Couiza, mais elle se resserre aussitôt après ce bourg, pour n'être plus qu'un étroit défilé vers Alet. L'Aude traverse ensuite Limoux, tourne vers le N.-N.-E. et de moins en moins resserrée, va baigner Carcassonne au S. et à l'E., en séparant cette ville de sa cité, unique



BIZANET. — Abbaye de Fontfroide. Vue générale.

en France. Décrivant alors quelques méandres, elle est rejointe (rive g.) par le *Canal du Midi*, qui lui emprunte sa vallée, s'infléchit en un vaste demi-cercle dont la concavité est tournée vers le S., laisse Capendu à 1500 m. de sa rive dr., tourne définitivement vers l'E., sert plusieurs fois de limite au département et, dans une vallée de plus en plus large, arrose Coursan, et atteint la Méditerranée, après 180 kilom. de cours dans le département.

Elle a pour affluents : (rive d.) l'*Aiguette* — (rive g.) le *Rebenty*, qui sort du petit étang du même nom et s'accroît de nombreux ruisseaux — (rive d.) le *ruisseau de St-Bertrand* — (rive g.) le *ruisseau de Fa* — (rive d.) à Couiza, *le Sals*, dont les sources sont salées; il s'augmente (rive g.) de *la Blanque*, passe à Rennes-les-Bains et reçoit (rive d.) le *ruisseau de Réalses* — le *ruisseau de St-Polycarpe* — (rive g.) le *ruisseau de Roquetaillade* ou *Corneille* — le *ruisseau des Gourgs* — en aval de Limoux, le *Cougain* — le *Sou* — (rive d.) le *Lauquet*, qui boit (rive d.) *la Lauquette*, (rive g.) le *Baris* et arrose St-Hilaire — (rive g.) le *Fresquel*, qui passe à 2500 m. au N. de Castelnaudary, boit (rive d.) le *Treboul*, le *Rebenti*, qui laisse Montréal à 1500 m. sur sa rive d., (rive g.) le *Lampy* accru de plusieurs ruisseaux, dont les plus importants sont (rive d.) le *Tenten* et (rive g.) le *Vernassonne*, qui passe à Saissac et lui arrive au pied d'Alzonne, peu avant son confluent; le



BIZANET. — Abbaye de Fontfroide. Cloître. Galerie N.



RIEUX-MINERVOIS. — Église circulaire.

Fresquel s'accroît ensuite de l'*Alzeau*, ou *Rougeanne*, grossi (rive g.) de la *Dure*, et finit à 5 kilom. en aval de Carcassonne — (rive g.) le *ruisseau de Trapel* — l'*Orbiel*, qui descend de la Montagne-Noire, absorbe la *fontaine de Pristil*, qui naît dans son lit même, frôle Conques et s'augmente (rive g.) du *Clamoux* — (rive d.) la *Bretonne* — (rive g.) le *ruisseau de N[illegible]* — l'*Argent-Double*, qui naît à la limite commune aux départements du Tarn et de l'Hérault et arrose Peyriac-Minervois — (rive g.) le *ruisseau de Répudre* — (rive d.) l'*Orbieu*, qui naît au N.-E. du Pech de Bugarach, absorbe plusieurs ruisseaux, passe à 5 kilom. à l'O. de Mouthoumet, reçoit (rive d.) *le Sou*, le *Libre*, (rive g.) *la Madourneille*, traverse Lagrasse, s'accroît (rive g.) de l'*Alsou*, que grossissent de nombreux ruisseaux, du *ruisseau des Mattes*, (rive d.) de *la Nielle*, réunion de plusieurs rivièrettes et qui boit (rive d.) le *Rabet*; entrant alors en plaine, l'*Orbieu* reçoit (rive d.) l'*Aussou*, gonflé de plusieurs ruisseaux, (rive d.) la *Cesse*, qui vient du département de l'Hérault.

Vont encore à la Méditerranée, hors du département : l'*Agly*, qui descend du flanc N.-E. du Pech de Bugarach et n'a que ses 10 premiers kilom. dans le département de l'Aude, qu'il quitte pour celui des Pyrénées-Orientales, où lui parvient (rive d.) la *Boulzane*. Cette rivière, qui naît dans le département de l'Aude, dans la forêt de Salvanère, à l'O. de la Montagne Rase, monte d'abord vers le N. en recueillant plusieurs ruisseaux et tourne vers l'E. peu avant sa sortie du département. Le *Verdouble*, affluent de g. de l'Agly, appartient aussi par son cours supérieur au département de l'Aude où il recueille (rive g.) le *Torgan*, grossi (rive g.) de *la Valette* et (rive g.) le *Petit Verdouble*, qui passe au pied de Tuchan et boit (rive d.) le *Donneuve*.

Par quelques sous-affluents, tels que l'*Arnette*, l'Orb, enfin, draine une infime partie des eaux du département.

Bassin de l'Atlantique. Le *Grand-Lhers*, ou *Lhers-Vif*, et le *Petit-Lhers* ou *Lhers-Mort* appartiennent à ce bassin.

Le *Grand Lhers* naît au N. du col de la Pierre Blanche, dans le département de l'Ariège, qu'il ne tarde pas à séparer de celui de l'Aude, pour le quitter une première fois après avoir coulé dans la *gorge de l'Affrau*, lui sert à nouveau de frontière, pénètre dans l'Aude en amont de Ste-Colombe, redevient limite, rentre dans l'Aude, baigne Chalabre, où lui parvient (rive d.) le *ruisseau du Blau*, et, tournant à l'O., abandonne le département après en avoir reçu (rive d.) l'*Ambrole*, dont les derniers 500 m. sont ariégeois. Décrivant alors un vaste demi-cercle, le Lhers ne rentre plus dans le département de l'Aude qu'en amont de Belpech, qu'il laisse à 1 kilom. à l'E., mais que traverse son affluent de dr. la *Vixiège*, augmentée de nombreux ruisseaux; puis il pénètre définitivement en Haute-Garonne.

Le *Petit-Lhers* passe au pied de Salles et ne tarde pas à sortir du département; les affluents, peu importants, qu'il en reçoit, lui parviennent dans la Haute-Garonne.

Etangs. Ceux de l'intérieur des terres ont été peu à peu desséchés et rendus à la culture; on n'en rencontre plus maintenant que sur le littoral, où ils couvrent encore une grande surface. Ce sont, du N. au S., l'*étang de Pissevaches* et l'*étang de Mateille*, les deux moins importants; l'*étang de Gruissan*, qui couvre 1500 hectares, avec une profondeur moyenne de 0 m. 80, ne dépassant pas 1 m. 50; l'*étang de Bages et de Sigean*, qui a une superficie de 7600 hectares avec une profondeur moyenne de 1 m. et une profondeur maximum de 2 m. 50; l'étang de *Lapalme*, d'une superficie de 1400 hectares et une profondeur moyenne de 0 m. 50, ne dépassant pas 1 m.; l'*étang de Leucate ou de Salces*, enfin, de 5510 hectares avec 1 m. 50 de profondeur moyenne et des fonds de 3 m. 50 au maximum; il n'appartient que pour un tiers environ au département.

Sources minérales. Il y a dans le département 5 stations balnéaires pourvues d'établissements, exploitant 19 sources. **Rennes-les Bains** exploite, dans quatre établissements, 5 sources bicarbonatées calciques, ferrugineuses, sulfatées, chlorurées sodiques (source du *Pontet*, ferrugineuse, 12°; source de l'établissement Doux, 36°; source du *Bain de la Reine*, 41°; source *Marie*, 40°; *Bain-Fort*, 51°). Rennes possède en outre une source ferrugineuse froide (*Fontaine du Cercle*, 16°), une source ferrugineuse acidulée (*Fontaine-d'Amour*) et les deux sources de *la Madeleine*. Il y a à **Alet** 2 sources bicarbonatées calciques (source *Orientale*, 21° et source *Buvette*, 32°) et une source bicarbonatée calcique, magnésienne, chlorurée, sodique et ferrugineuse (source *Communale*, 25°), employées en boisson dans 5 établissements; deux autres sources bicarbonatées calciques (10° et 18°) sont employées en douches. Deux sources ferrugineuses bicarbonatées, de



ALET. — Ruines de l'ancienne Abbaye Façade latérale S.

29°,10 à 51° sont utilisées à **Campagne-sur-Aude**. **Ginoles** possède 3 sources sulfatées calciques magnésiennes, de 25° à 27°; **Escouloubres** 4 sources sulfurées sodiques (29° à 45°). Il jaillit à **Coursan** un puits artésien donnant une eau thermale, bicarbonatée, sodique, ferrugineuse, gazeuse et un peu arsenicale. Un autre, à **Salles d'Aude**, donne de l'hydrogène carboné.

CANAUX. Canaux de navigation. Le Canal du Midi entre dans le département par le col de Naurouse, à 1500 m. en amont du *Bassin* du même nom, passe à Castelnaudary, descend la vallée du Tréboul, puis celle du Fresquel, touche Carcassonne au N., emprunte pendant 1 kilom. le lit du Fresquel, suit l'Aude sur sa rive g., sort un instant du département, y rentre, franchit la Cesse, détache vers le S. le **Canal de Jonction** continué par le **Canal de la Robine de Narbonne** et sort peu après du département où il a un cours de 124 kil. 085 (ligne principale). Le Canal de jonction, suivant la rive g. de la Cesse, arrive à l'Aude dont il emprunte le lit, et, sous le nom de Canal de la Robine, va traverser Narbonne, passe entre l'étang de Gruissan et celui de Bages et de Sigean, enfin s'ouvre sur la Méditerranée par le chenal de la Nouvelle. La



ALET. — Ancienne Église abbatiale. Abside

longueur de ces embranchements est de 56 kil. 922, soit 4 kil. 871 pour le canal de jonction, 0 kil. 589 pour la traversée de l'Aude et 51 kil. 662 pour la Robine. Il y a de plus dans le département 45 kil. 945 de voies non navigables. Sur le Canal du Midi, la différence d'altitude est de 160 m. 52, rachetée par 26 écluses; sur le Canal de Jonction, elle est de 25 m. 09, rachetée par 6 écluses; sur la Robine elle est de 8 m. 48, rachetée par 5 écluses. Il y a quatre ponts-canaux dans le département (ponts-canaux du Fresquel, d'Orviel, de Répudre, de Cesse). L'alimentation du Canal du Midi et du Canal de Jonction, dans le département, est assurée par les réservoirs de Lampy et de St-Ferréol. L'Aude alimente la Robine. La traction des bateaux se fait par chevaux et mulets; il y a en outre quelques remorqueurs et des bateaux porteurs à vapeur.

Canaux d'irrigation. L'Aude alimente le *canal du Devez* et le *canal l'Escouloubre*; le Verdouble ceux de *Rouffiac-des-Corbières* et de *Paza*; la Doux, celui de *la Doux*; l'Argentdouble celui du *Lauthès*. La surface arrosable est de 409 hectares. Les irrigations sont encore facilitées par deux réservoirs, celui de *St Denis* (255 775 m. c.) alimenté par l'Alzon et celui de [illegible] (196 000 m. c.) alimenté par le Lampy. La création d'autres réservoirs est à l'étude.

Canaux de submersion. Du Canal du Midi se détachent, dans le département, 6 canaux de submersion arrosant 1560 hectares (canaux d'*Argens*, de *Pezets*, de *Somail*, de *St Marcel*, de *Homps*, de *Puichéric-Laredorte*); 6 autres prises de submersion existent de plus sur le Canal. Le canal de submersion de *Raonel* est alimenté par la Robine; il arrose 2610 hectares.

De l'Aude se détachent ceux de *Canet* et de *Cuxac-Lespignan*, pouvant submerger 5890 hectares. Ce dernier canal alimente, au moyen de machines élévatoires le *Canal de la Haute Plaine de Cuxac*, qui peut submerger 240 hect. Le *canal de Luc-sur-Orbieu*, dérivé de l'Orbieu, submerge 1060 hect.; celui du *Lac*, dérivé de la Berre, 160 hect. Le *canal de Fabrézan* et le *canal de Ribaute* sont projetés.

Climat

Relevant du climat *méditerranéen* pour la partie qui s'étend à l'E. de l'Aude et du climat



ALET. — Ruines romaines.

girondin pour le reste, le département jouit d'une température douce en général, plus élevée cependant vers le N.-E., qui est la région la moins montagneuse. La partie la plus froide est la Montagne-Noire; en hiver, le thermomètre y descend jusqu'à —7°, tandis qu'il ne s'abaisse pas au-dessous de —5° à Carcassonne. C'est aussi la région la plus mouillée; la hauteur des pluies y atteint 1 m. à 1 m. 20. La vallée de l'Aude, dont la température moyenne hivernale est de +6°, reçoit 0 m. 70 à 0 m. 80 d'eau en aval de Carcassonne; en amont de cette ville, ainsi qu'à Limoux, elle a souvent à souffrir de chutes de grêle. Pour la précipitation de l'eau, la côte présente un des minima de la France : environ 0 m. 50. La température élevée qui s'y fait sentir est heureusement un peu tempérée par le vent d'O. appelé *Cers*. Le vent d'E., contraire ou *marin*, est chaud, humide, difficile à supporter; il se fait sentir surtout au pied de la Montagne-Noire, au passage de Naurouse.

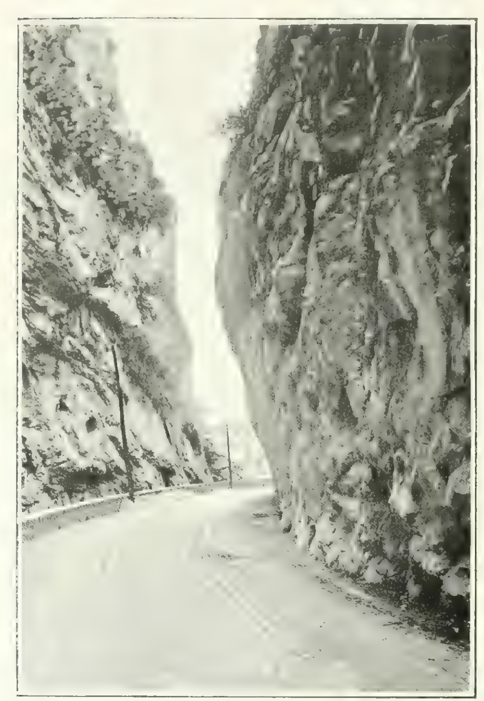


AXAT. — Église et restes de l'ancien Château

Divisions administratives

ÉTENDUE : 631 324 hectares (cadastre). — POPULATION (1901) : 313 531 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture :	CARCASSONNE	1	12	140
Sous-Préfectures	*Castelnaudary* .	1	5	74
	Limoux . . .	1	8	152
	Narbonne. . .	1	6	73
	Total.	4	Total. 31	Total. 439



Nd. Trantoul

Vallée de l'Aude. Défilé de Saint Georges.

LISTE DES CANTONS

Carcassonne . . . Alzonne, Capendu, Carcassonne E., Carcassonne O., Conques-sur-Orbiel, Lagrasse, Mas-Cabardès, Montréal, Mouthoumet, Peyriac-Minervois, Saissac, Tuchan.

Castelnaudary . Belpech, Castelnaudary N., Castelnaudary S., Fanjeaux, Salles-sur-l'Hers.

Limoux . . . . Alaigne, Axat, Belcaire, Chalabre, Couiza, Limoux, Quillan, Saint Hilaire.

Narbonne . . . Coursan, Durban, Ginestas, Lézignan, Narbonne, Sigean.

CULTES. Culte catholique. *Évêché* : Carcassonne, érigé en 533, suffragant de Narbonne jusqu'en 1802. Il compte 37 cures, 378 succursales, 70 vicariats rétribués. Il y a un séminaire diocésain à Carcassonne. Le diocèse ne comprend que le département. Les communautés religieuses d'hommes, très peu nombreuses, s'occupent d'enseignement, de prédication, ou sont vouées à la vie contemplative. Celles de femmes, plus nombreuses, s'occupent d'œuvres charitables ou d'assistance, d'enseignement, ou sont vouées à la vie contemplative. Deux d'entre elles ont leur maison-mère dans le département. On y compte plusieurs pèlerinages suivis.

Culte protestant. Les arrondissements de Carcassonne, Castelnaudary et Toulouse, sont rattachés au consistoire de Toulouse, qui fait partie de la 9e circonscription synodale ; l'arrondissement de Narbonne est rattaché au consistoire de Bédarieux, qui fait partie de la 11e circonscription synodale. Il y a une église à Carcassonne. Le nombre des adhérents à ce culte est de 100 environ. **Culte israélite.** Le nombre d'adhérents à ce culte est nul.

ARMÉE. Le département ressortit à la 16e région militaire, qui comprend 8 subdivisions de région, dont 2 dans le département : celles de Carcassonne et de Narbonne. Les troupes qui en dépendent font partie du 16e corps d'armée, dont le chef-lieu est **Montpellier**. La garnison de **Carcassonne** comprend la P. C. d'un régiment d'infanterie, 1 régiment de cavalerie ; celle de

Castelnaudary la P. P. d'un régiment d'infanterie; celle de **Narbonne** un régiment d'infanterie.

Le département ressortit en outre à la 16e légion *bis* de gendarmerie.

Marine. Le département fait partie du 5e arrondissement maritime, chef-lieu **Toulon**, qui comprend le littoral méditerranéen ainsi que la Corse.

JUSTICE. Le département ressortit à la **Cour d'appel de Montpellier**. Il y a un **Tribunal de 1re instance** à Carcassonne (où se tient la **Cour d'assises**), à Castelnaudary, Limoux et Narbonne; un **tribunal de commerce** à Castelnaudary et à Limoux. Il existe des **conseils de prud'hommes** à Carcassonne et à Limoux, et 1 **Justice de paix** dans chacun des 31 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Le département ressortit à l'**Académie de Montpellier**. Il ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend, pour les garçons : le **Lycée** de Carcassonne et les



Nég. Carcanati.

QUILLAN. — Gorges de l'Aude.

collèges communaux de Castelnaudary et de Narbonne. Il y a un **établissement libre** à Carcassonne, qui possède aussi un **petit séminaire**.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe) de Carcassonne. Il y a des **écoles primaires supérieures** pour garçons et pour filles à Limoux. Des **cours complementaires** existent pour garçons à Carcassonne, Castelnaudary, Narbonne et Quillan; pour filles, à Narbonne. Signalons, dans un autre ordre d'idées, l'**école pratique de commerce et d'industrie** de Narbonne.

Le département ressortit en outre à l'Arrondissement minéralogique de Toulouse, sous-arrondissement de Toulouse E. (division du S.-O.); à la 8e Région agricole (S.); à la 25e Conservation forestière (Carcassonne); à la 9e Inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Le département produit surtout des céréales; le blé et l'avoine sont cultivés dans les vallées



Neg. Trantoul

GORGES DE L'AUDE. — Défilé de Pierre Lys, en aval d'Axat.

ou sur les dernières pentes des Pyrénées et des Corbières; l'orge et le seigle croissent dans les parties hautes. L'arrondissement de Limoux, montagneux, est le moins productif, mais il porte les plus belles forêts du département et donne en assez grande quantité du sumac, destiné aux teintureries. La trufficulture constitue de plus en plus une richesse pour le département, qui expédie annuellement 3 à 4000 kilog. de tubercules, d'une valeur de 30 000 francs. L'accroissement de la production a été assuré par la plantation, en 1899, de 24 000 pieds de chênes truffiers et, en 1900, par celle de 9000 autres pieds, ce qui porte à 66 hectares la surface actuellement plantée de ces arbres. Les truffes de l'Aude comptent parmi les plus parfumées.

Au premier rang des céréales se trouvent le froment, l'avoine et le maïs. Les prairies naturelles ont une surface de 12 000 hectares environ; celle des prairies artificielles a atteint près de 30.000 hectares en 1900. La pomme de terre, plantée sur 4250 hectares, a produit 3 053 330 quintaux.

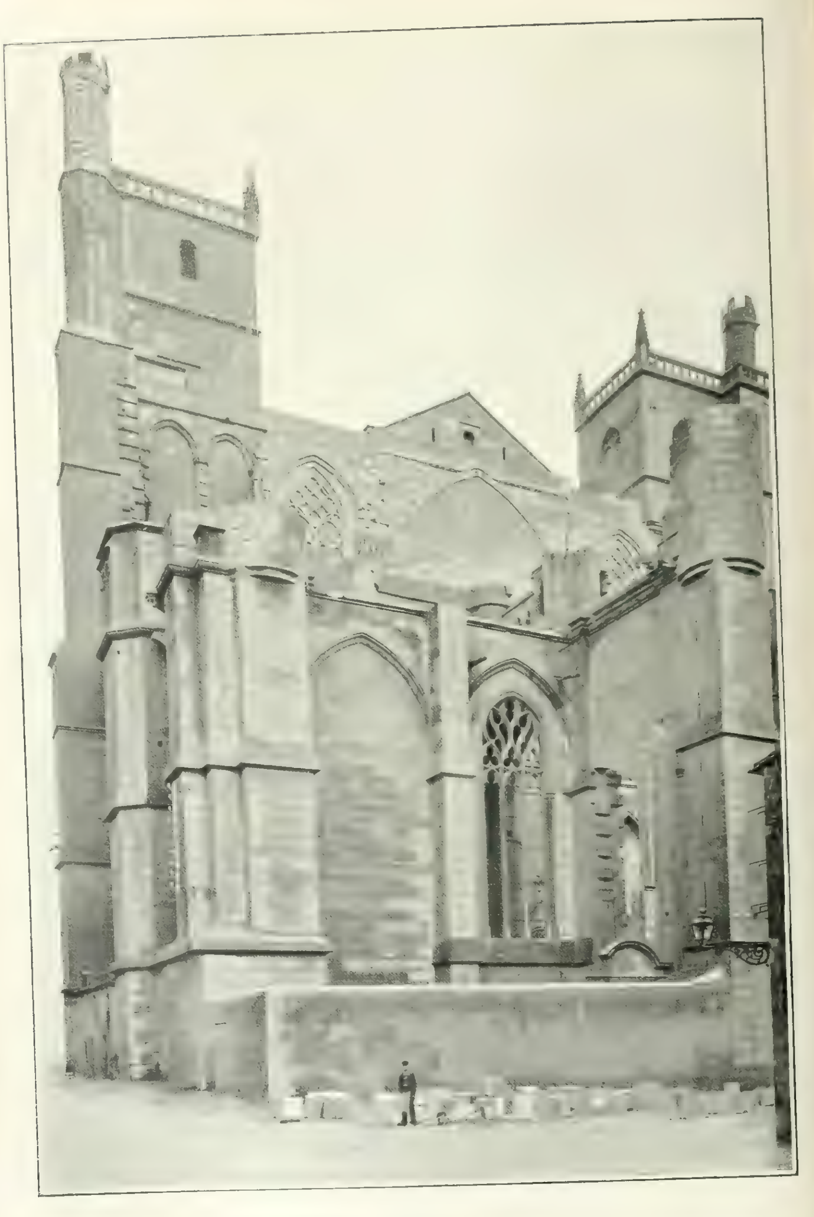
La surface plantée en vigne était, en 1900, de 135 568 hectares; la production a été de 6.313.101 hectolitres de vin. Les meilleurs crus sont ceux de Limoux, célèbre par sa *blanquette*, vin blanc mousseux ayant du corps et ceux du Narbonnais, riches en alcool et en couleur, destinés au coupage pour la plupart.



NARBONNE. — Église Saint Just. Tombeau d'Évêque.

La culture fruitière, pratiquée seulement dans le Minervois et dans le Chalabrais, est peu développée. Les pommiers à cidre et à couteau commencent à se répandre. En 1900, on a récolté 45 850 quint. d'olives, 24 500 de châtaignes et 700 de noix. La récolte de feuilles de mûrier a été de 2500 quint.; 5 sériciculteurs ont mis en incubation 25 onces de graines de vers à soie qui ont produit 1358 kilog. de cocons frais. Sur une surface boisée de 36 327 hectares 35 ares 95, il y a 17 854 h. 31 a. 95 de forêts domaniales et 18 473 h. 04 a. de forêts communales. Le reboisement des forêts domaniales a nécessité 544 000 plants de résineux, 346 050 plants de feuillus, 149 kilog. de graines résineuses, 83 kilog. de graines de feuillus d'essences différentes, 457 hectol. de glands et de châtaignes; en outre, les pépinières de l'État ont fourni 21 000 plants d'essences diverses. Les reboisements facultatifs avaient atteint, en 1900, la surface de 2776 h. 26 a. et les regazonnements celle de 88 h. 71 a. Les principales forêts sont celles d'Axat, de Cesse, de Comefroide-Picaussel, d'En Malo-Bac-Estable, de Fanges, de la Fajolle, de Laroque-de-Fa, de la Louhatière, de Montfort, de Villebazy, etc. Les essences dominantes sont le pin et le sapin sur les contreforts pyrénéens, le chêne vert ou rouvre, l'orme, le saule, le peuplier.

Au 31 décembre 1900, on comptait 31 878 animaux d'espèce chevaline, 5598 d'espèce mulassière



NARBONNE. — Église Saint-Just. Façade O.

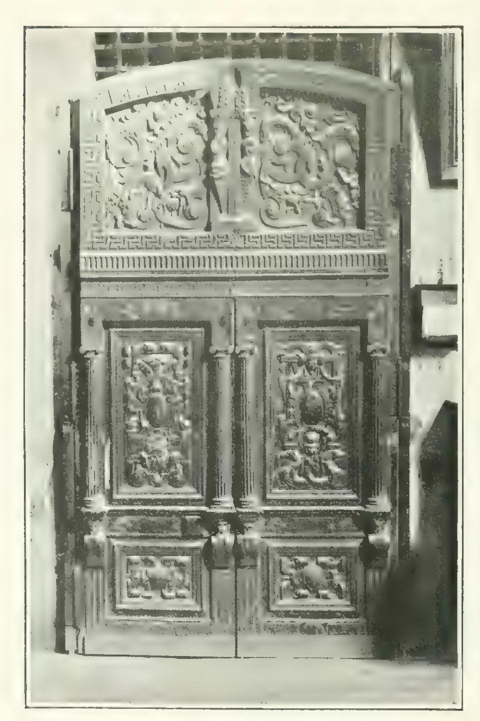


NARBONNE — Hôtel de Ville.

et 5720 d'espèce asine. L'espèce bovine comptait 37125 animaux, dont 15400 bœufs de travail, 540 taureaux et 16810 vaches ayant produit 25250 hectol. de lait. Il y avait 505980 animaux d'espèce ovine, dont 170500 tondus, ont donné 5995 quint. de laine. Il y avait en outre 17650 porcs et 29540 chèvres. 6250 ruches actives ont donné 22880 kilog. de miel et 7150 kilog. de cire.

Le département possède 3 établissements de pisciculture, à Quillan, à Gesse, et dans la forêt domaniale de la Loubatière (ce dernier créé en 1901).

L'enseignement agricole est donné par la chaire départementale et par la chaire spéciale d'agriculture de Narbonne; les champs d'expériences, au nombre de 190, couvrent 120 hectares; à Mayreville est installée la *Ferme-école du Bosc*; Narbonne possède une station œnologique. Plusieurs syndicats assèchent et défendent les plaines basses envahies par les crues de l'Aude; des comices agricoles existent enfin à Narbonne, Castelnaudary et Limoux.



NARBONNE. — Église Saint-Just. Porte de Sacristie.

Industrie

Au 31 décembre 1900, il y avait dans le département 509 établissements actifs disposant de 555 machines motrices d'une force totale de 5717 chevaux; 70 établissements inactifs disposaient en outre de 79 machines à vapeur d'une force de 582 chevaux.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Sur les 26 concessions de **mines** du département, 4 seulement ont été exploitées en 1900. La mine de **fer** de Salsigne a donné 788 T. de minerai, dont 578 ont été expédiées dans l'Aveyron. La mine de **manganèse** de la Ferronière a produit 40 T. de carbonate de manganèse et celle de Villerembert, 25 T. A Salsigne, 82 ouvriers ont extrait 848 T. de **mispickel** de 1er choix expédiées en Belgique, 1105 T. de 2e choix et 497 T. de 3e choix; à Villanière, 63 ouvriers ont extrait 1514 T. du même minerai de 1er choix, expédiées en Angleterre, 597 T. de 2e choix et 497 T. de 3e choix. La réexploitation de la mine de **plomb argentifère** de la Caunette a été tentée. On a fait en outre quelques recherches de mines.

La même année, 1112 ouvriers ont travaillé dans 10 **carrières** souterraines et dans 458 à ciel ouvert. Ils ont extrait pour environ 1 million de francs de matériaux des carrières de **plâtre** de Mas-Saintes-Puelles, de Coniza, d'Ornaisons, de Fitou et de Portel; de **marbres** de Caunes; de **pierre de taille** des environs de Carcassonne, de Counozouls, de Roquefort-de-Sault; de **pierre à chaux** de Villeneuve-la-Comptal, de Villegailhenc, de Montredon; d'**argile** de Castelnaudary, de Carcassonne et de Narbonne; de **talc** de Counozouls, etc. Il y a des **briqueteries** à Trèbes et à Narbonne, qui possède également des **tuileries** et des fabriques de **carreaux** pour carrelage. Castelnaudary et Sigean font de la **poterie**.



CASTELNAUDARY. — Vue générale prise du Grand Bassin.

INDUSTRIES AGRICOLES. Il existe d'importantes **minoteries** à Alzonne, Bouilhonnac, Castelnaudary, Narbonne, Peyriac-Minervois, Trèbes, Ventenac. Carcassonne possède une **brasserie**; plusieurs **distilleries** existent dans le département. Il y a des **scieries mécaniques** à Carcassonne, Quillan, Saissac; des **tonnelleries** à Carcassonne, Homps, Lézignan, Narbonne et Sigean, des fabriques de **foudres** et futailles à Narbonne. La Nouvelle et Pennautier construisent des **barques**. Carcassonne fait de la **boissellerie**; Puylaurens des **ouvrages en bois**. On trouve des **saboteries** à Verdun et à Villemagne. Carcassonne a des fabriques de **meubles** et de **bouchons**. Rivel et Ste-Colombe-sur-l'Hers fabriquent des **peignes** en bois et en corne. Couffoulens fait de la **vannerie**. Carcassonne prépare des **fruits confits** renommés.



NARBONNE. — Fenêtre de la Maison dite des Trois Nourrices.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. En 1900, les seules usines en activité ont été 10 **fonderies** de 2e fusion qui, avec 5[illegible] ouvriers, ont produit 490 T. de moulages. Narbonne fait de la **construction mécanique** et de la **chaudronnerie**. Carcassonne construit des **machines agricoles**, des **balances** et des **bascules**.

INDUSTRIES CHIMIQUES. A Villamère, une usine pour le traitement des mispickels donne de l'**acide arsénieux**. Narbonne a une fabrique d'**engrais** et une fabrique de **sulfure de carbone**. Il y a des **raffineries de soufre** à la Nouvelle (5), à Narbonne, à Tourouzelle et à Villalier. Narbonne possède des fabriques de **vert-de-gris** et Carcassonne des fabriques de **couleurs**. On compte peu de **teintureries de draps**.

INDUSTRIES TEXTILES. La fabrication des **draps** était autrefois florissante à Carcassonne et à Limoux; aujourd'hui, elle est complètement tombée. Carcassonne ne fabrique guère plus que des **toiles**. Narbonne et Gruissan possèdent des **corderies**.

INDUSTRIES DIVERSES. On trouve des **tanneries** à Narbonne et à Carcassonne; des **mégisseries** dans cette dernière ville; des **maroquineries** à Montolieu. On rencontre dans le département quelques **papeteries**, dont une pour **papier à cigarettes** à Talairan. St-Denis possède une **cartonnerie**. Il y a des **chapelleries** à Couiza, Espéraza, Fa, Quillan et Rouvenac. Carcassonne fait des **corsets**.

Commerce

Le département exporte des produits agricoles, des vins, des fruits confits, des cornichons, du miel, de la farine, des céréales; du soufre raffiné, du sel, des minerais de mispickel; de la poterie, des briques et tuiles; des futailles; des cuirs, des chapeaux, etc. Il importe des houilles anglaises, de la chaux du Teil, des pierres de taille; du sel; du soufre brut; des peaux de mouton; des bois du Nord; des denrées coloniales, de l'épicerie; de la librairie; des articles de

modes et de nouveautés, etc. Pour ses fabriques de fruits confits, Carcassonne achète annuellement pour 250 000 fr. de cerises, poires, prunes, abricots, etc.

En 1900, les ports les plus actifs sur le canal du Midi, ceux de Castelnaudary, Bram, Villesèque, Carcassonne, Trèbes, La Redorte, Homps, Ventenac, Somail, Argeliers, ont manutentionné, seuls, 78 674 T. de marchandises. Sur le Canal de Jonction et sur la Robine le tonnage effectif a été de 84 659 T.; les ports de Sallèles, Rivière d'Aude, Moussoulens, Narbonne, Mandirac et Ste-Lucie ont manutentionné 100 025 T. de marchandises. Le port de la Nouvelle a compté (entrées et sorties) 850 navires portant 54 154 T. de marchandises; de plus, 72 bateaux, jaugeant ensemble 148 tonneaux, y ont apporté 95 799 kilog. de poisson.

En 1901 la succursale de la Banque de France à Carcassonne (avec la ville de Castelnaudary rattachée) a occupé le 48e rang sur 126, avec un chiffre total d'affaires productives de 45 435 600 fr.; la succursale de Narbonne a occupé le 59e rang avec un chiffre de 34 759 700 fr.

Le département possède deux Chambres de commerce à Carcassonne et à Narbonne.

Voies de communication

	kilom.		kilom.
Chemins de fer (voie normale)	540,868	Canal du Midi (ligne principale)	122,012
» (voie étroite)	» »	Canal de Jonction.	4,871
Routes nationales	567,029	Traversée de l'Aude . .	0,589
Chemins de grande commun. . . .	1295,505	Robine de Narbonne . .	31,662
» d'intérêt commun	1466,846	Aude (flottable de Quillan à emb.) .	150,600

CARCASSONNE, ville propre et animée, entourée de verdure, bâtie dans une plaine qui s'étend entre le canal du Midi et la rive g. de l'Aude, aurait peu d'intérêt sans la *Cité* ou *Ville-Haute* qui la domine de sa masse imposante, sur la rive dr. de la rivière. La *Ville-Basse* est une ancienne bastide du XIIIe s. aux rues étroites, se coupant à angles droits, dont la limite primitive est marquée par de larges boulevards établis sur les anciens *remparts*; 5 *bastions* en subsistent.

Sur le *Boulevard Barbès*, non loin de la *Porte* du même nom ou *Porte des Jacobins*, reconstruite en 1779, et de la *Statue de Barbès*, la *cathédrale St-Michel*, restaurée de nos jours, date du XIIIe s. Dominée à l'O. par un clocher inachevé, elle ne présente à l'intérieur qu'une nef unique peinte et de dimensions assez remarquables; elle est malheureusement un peu sombre. L'*église St-Vincent* (XIVe s.) est flanquée d'un clocher inachevé; le portail O., gothique, offre de belles sculptures et donne accès à une vaste nef. Ce sont les seuls monuments intéressants de Carcassonne avec une petite *chapelle* (XVe s.) restaurée intérieurement et voisine du Pont-Vieux. La *Préfecture* établie dans l'ancien évêché est insignifiante et ne possède qu'un beau *jardin* en face duquel le *Palais de Justice* dresse sa façade de style classique. Dans un bâtiment moderne, un *Musée* renferme de riches galeries de peinture, des collections de numismatique, de géologie, d'objets d'art et une *Bibliothèque* de 56 000 volumes. Outre la *Promenade du Jardin des Plantes*, sur les bords du Canal du Midi, et le coquet *Square Gambetta*, Carcassonne possède de beaux *Boulevards* ombragés de grands platanes. Une curieuse *maison* du XIVe s. subsiste *rue de la Préfecture*; une *chapelle* désaffectée sert de locaux d'habitation dans la *Grand'Rue*.

La *Cité* est réunie à la Ville-Basse par le *Pont-Vieux* (XIIe ou XIIIe s.) à avant-becs, orné d'une croix à son arche centrale, et par le *Pont-Neuf* (XIXe s.). « Je ne sache pas qu'il existe nulle part en Europe, dit Viollet-le-Duc, un ensemble aussi complet et aussi formidable de défenses des VIe, XIIe et XIIIe s., un sujet d'études aussi intéressant et une situation plus pittoresque. » Ces grandioses fortifications dressent en effet leur masse sur une colline isolée qui domine la Ville-Basse. L'enceinte extérieure s'étend sur un périmètre elliptique de 1400 m., dont le grand axe, orienté du N.-E. au S.-O., mesure 490 m. de la *Tour Notre-Dame*, ou *du Bénitier*, à la *Tour du Grand Brulas*; le petit axe mesure en moyenne 200 m. Cette enceinte possède 14 tours, 1 avant-porte et 2 barbacanes; une troisième barbacane circulaire, extérieure au château, a été détruite au commencement du siècle. L'enceinte intérieure, séparée de la première par des lices, possède 24 tours; deux portes y donnent accès : à l'O., la *Porte de l'Aude*; à l'E., la *Porte Narbonnaise* qui constitue à elle seule un véritable château-fort. A l'intérieur, au N. de la Porte de l'Aude, le *Château* (aujourd'hui caserne) compte 7 tours, 1 avant-porte et 1 barbacane. En temps de guerre, cet appareil défensif était complété par des ouvrages en bois et des hourds dont on garnissait



SAINT-PAPOUL. — Église. Ensemble N.

les tours, mais les moyens de défense étaient si habilement conçus que moins de 1400 hommes suffisaient à garder un front aussi développé. — L'*église St-Nazaire*, ancienne cathédrale, remonte au XIe ou au XIIe s. pour sa nef et au XIVe s. pour le transept, l'abside et les chapelles. Outre la richesse des sculptures, on admire encore à St-Nazaire plusieurs belles verrières du XIVe et du XVIe s. et les tombeaux des évêques P. de Roquefort et Radulphe.

Aujourd'hui, la Cité est une ville morte, impressionnante, qu'on ne peut visiter sans se sentir reporté à plusieurs siècles en arrière.

CASTELNAUDARY, connu surtout pour le succulent *cassoulet* qu'on y prépare, s'étage en pente douce sur les flancs d'une colline au pied de laquelle le Canal du Midi forme un vaste port ou *Grand-Bassin*; des moulins à vent, répandus un peu partout (près de l'octroi et moulins de St-Roch) donnent un aspect particulier à cette petite ville dominée par le clocher de son *église St-Michel* (XIVe s.), remaniée au XVIIIe s. et dont les deux portes N. datent du XIVe s. L'église *St-Jean-Baptiste*, restaurée, est à une nef sans transept. Le *Palais de Justice*, banal, s'ouvre sur le petit *Square Victor-Hugo*, d'où l'on domine le Grand-Bassin. A l'*Hôtel de Ville*, sans intérêt ainsi que la *Sous-Préfecture*, ont été installées une *Bibliothèque* de 12 000 volumes et une salle de *Musée*. Les bords du Canal, aménagés en *Promenade*, le *Cours de la République*, sont bien ombragés, ainsi que la *Place Gambetta* ornée d'une *Fontaine* et fermée d'un côté par un *marché* couvert.

LIMOUX, entouré des vignobles produisant la fameuse *blanquette*, est bâti dans la large vallée de l'Aude qui la traverse en laissant la vieille ville sur sa rive g. Ceinte d'assez beaux *Boulevards* et groupée autour de la *Place de la République*, dont trois côtés sont à arcades (piliers du XVIe s.), cette ville ne possède de remarquable que l'*église St-Martin* (XIIe, XIVe et XVe s.), dominée par un clocher roman octogonal (XIVe s.) terminé par une flèche élancée; à l'intérieur, le chœur est à déambulatoire et à chapelles rayonnantes. De l'*église des Cordeliers* il ne subsiste qu'une *tour* carrée terminée par une coupole basse. Une *Bibliothèque* de 2 à 300 volumes a été installée dans l'*Hôtel de Ville*, banal. La *Porte de la Trinité* n'est qu'à citer. Quelques vieilles rues sont assez pittoresques autour de l'église St-Martin (*Rue de la Bladerie*). Un pont du XVe s. et deux autres, plus modernes, mènent aux quartiers neufs. L'*église de l'Ascension* est moderne.

NARBONNE, traversée par le Canal de la Robine, qui sépare le *Bourg* de la *Cité*, est une ville sans grande animation, étendue dans une plaine constamment battue des vents. Tous les monuments remarquables sont compris dans l'ancienne ville où les maisons sont échelonnées sans ordre le long des rues étroites. La *cathédrale St-Just* (XIIIe s.) ne comprend que le chœur, très élevé, à double ceinture de créneaux, dominé par deux tours carrées du XVe s.; à l'intérieur, on remarque le pourtour, les tombeaux du sanctuaire et les vitraux. Un *cloître* assez petit (XIVe et XVe s.) y est attenant. L'*église St-Paul-Serge* (XIIIe s.) est d'une curieuse ordonnance intérieure; la nef (XIIe s.) et le chœur sont fortifiés. L'*église St-Sébastien* ou *des Carmélites* n'a de remarquable que la voûte de sa nef (XVe s.). La *Chapelle N.-D.-de-Grâce* conserve une vieille porte d'entrée intéressante. L'ancien *Palais archiépiscopal* abrite un riche *Musée*, la *Bibliothèque* (42 000 vol.) et l'*Hôtel de Ville*, séparé de la cathédrale par un *Jardin Public*. La façade de l'Hôtel de Ville, construit de nos jours en style du XIIIe s., est flanquée de deux tours du XIVe s. A dr. du *Passage de l'Ancre*, la *tour de la Madeleine* est du XIIIe s. Un important *Musée lapidaire* occupe, outre un ancien couvent de Bénédictins, dit *Lamourguier* (XIIe s.), une curieuse église crénelée voisine (XIIIe et XIVe s.). La *Sous-Préfecture*, le *Palais de Justice* et le *Collège* sont dénués d'intérêt. Autour de cette vieille ville entourée de boulevards ombragés, s'étend une ville neuve. Signalons encore, vers la *Gare*, la *Promenade* et le *Cours des Barques*, au bord de la Robine.

Liste des Monuments historiques

Alet . . .	Restes de l'ancienne cathédrale (XIe s.).
	Restes du Palais épiscopal.
Arques . .	Château (XIVe s.).
Bizanet .	Cloître (XIIe s.) de l'abbaye de Fontfroide.
Carcassonne	Fortifications de la Cité (VIe, XIIe et XIIIe s.).
	Église Saint-Nazaire (XIe au XIVe s.).
	Cathédrale St-Michel (XIVe s.).
Montréal	Église Saint-Vincent (XIVe s.).
Narbonne .	Église St-Just (XIIIe et XVe s.).
Narbonne (suite)	Église St-Paul-Serge (XIIIe s.).
	Église de Lamourguier (XIIe s.).
	Ancien Archevêché (XIIIe au XIVe s.), Hôtel de Ville.
	Vieux Pont (XVe s.).
Rieux-Minervois	Église (XIe s.).
St-Hilaire	Église et Cloître (XIVe s.).
St-Papoul	Église et Cloître (XIVe s.).
Villeneuve-Minervois .	Dolmen.

AUDE



CARCASSONNE
NARBONNE
CASTELNAUDARY
LIMOUX
Caunes
Rieux Minervois
Lézignan
Montréal
Chalabre
Espéraza
Quillan
Sigean
la Nouvelle
Gruissan
Coursan
Fleury
Ouveillan
Sallèles
Cuxac
Olonzac
Ginestas
Capendu
Lagrasse
Durban
Tuchan
Axat
Belcaire
Alaigne
Fanjeaux
Belpech
Salles
Peyriac
Conques
Saissac
Alzonne
Mas Cabardès
Roque Sestière
le Boucher
Pech de Bugarach
Roc Paradet
Col St Louis
Col de l'Espinas
Col del Teil
Col den Couloum
PLANTAUREL
Crête de Pailhères
P de Nore
P Madres
P del'Ours
P de Bernard Sauv.
Aude R
CANAL DU MIDI
HAUTE GARONNE
TARN
HÉRAULT
ARIÈGE
PYRÉNÉES ORIENTALES
MÉDITERRANÉE
ÉTANG DE LEUCATE
Lieux remarquables
De 1000 à 2000 h
De 2000 à 5000 h
De 5000 à 10 000 h
De 10 000 à 50 000 h
Ch. de fer à voie norm.le
étroite
Routes Nationales
Chemins de G.de Comm.on
Canaux
Limites de Départements
d'Arrondissem.ts
de Cantons
Forêts
Sous-Préf.res
Cantons
E Michiels del

Tarn

Nom — Situation



RIVIÈRE fort importante du bassin de la Garonne, le *Tarn*, au cours sinueux et profondément encaissé, a donné son nom à ce département, qu'il traverse de l'E. à l'O., arrosant son chef-lieu, Albi, puis Gaillac, autre chef-lieu d'arrondissement et laissant à moins de 15 kilom. à vol d'oiseau, sur sa rive g. et presque à sa sortie, Lavaur, un troisième chef-lieu d'arrondissement.

Le département du Tarn appartient à la région du S.-O. de la France. Sa forme est celle d'un parallélogramme dont les grands côtés, d'une longueur de 80 à 85 kilom., sont orientés du N.-O. à S.-E.; les petits côtés mesurent 60 et 70 kilom. L'axe N.-S., perpendiculaire à la direction générale du cours du Tarn et passant par Albi, mesure 90 kilom., de la pointe septentrionale de l'arrondissement d'Albi à la pointe méridionale de celui de Castres. Au point de vue de la surface, il occupe le 56e rang.

Il a des limites naturelles : au N. 22 kilom. du cours de l'Aveyron; 46 kilom. de celui du Viaur, en deux fois; 2 kilom. de son affluent le Lezert, 5 du Lieux et à nouveau 4 kilom. du Viaur; à l'E., 5 kilom. du Tarn, 10 du Rancé, quelques centaines de mètres de la Vèbre, de l'Agout, 2 kilom. de l'Arn; au S. 2 kilom. du Thoré et 10 de l'Alzeau; à l'O. 5 kilom. du Sor, 9 kilom. du Girou (en plusieurs fois), 5 kilom. du Laragou, 1 kilom. du Tarn, autant du Tescou, 6 kilom. du Tescounet, 2 kil. 500 de la Vère, enfin 5 kilom. de l'Aveyron. Il est borné : au N.-E. par le département de l'**Aveyron**; au S.-E. par celui de l'**Hérault**; au S. par celui de l'**Aude**; au S.-O. par celui de la **Hte-Garonne**; au N.-O. par celui de **Tarn-et-Garonne**.

Il a été formé, en 1790, de territoires du **Languedoc** (*diocèses d'Albi*, de *Castres* et de *Lavaur* ou *Albigeois*). Castres, érigé en chef-lieu, perdit bientôt ce titre au profit d'Albi.

Histoire

Nous ne savons rien des peuplades préhistoriques qui ont habité le département, où elles ont laissé des *dolmens* à Alban (*Palet de Notre-Dame*, *Palet du Diable*) et à Valderiès, dans l'arrond. d'Albi; à Roussayrolles et au Verdier, dans celui de Gaillac, des *menhirs* à Lacaune (menhir de *Pierre-Plantée*) et à Prats, près de Mazamet, dans l'arrond. de Castres. Dans ce même arrond. le *Rocher de Peyremoulou*, à Ferrières et les *Pierres des deux sœurs*, à Lacabarède, sont peut-être des mégalithes. L'arrond. de Gaillac, enfin, compte des *tumuli* à Lisle-d'Albi, à Montans et à Rivières.

A Lacaune, on a cru voir dans quelques monticules des *redoutes* élevées par des Celtes, les *Ruteni*, qui occupèrent ensuite la région et dont la ville principale était Albi ([illegible]). La domination romaine ne nous a laissé d'autres traces que les débris trouvés à Montans et le chœur de l'église du même bourg; le nom de Castres semble nous indiquer cependant qu'un camp a dû être établi dans les environs ou sur l'emplacement de la ville actuelle.

Au IVe s. après J.-C., les Rutènes furent rangés dans l'Aquitaine Ire, peu après les premières prédications de saint Clair, qui aurait créé l'évêché d'Albi. Plus tard, deux des successeurs de ce saint, saint Salvi et saint Alain, se rendirent célèbres, le premier, comme défenseur de Grégoire de Tours contre Frédégonde, le second comme fondateur de l'église de Lavaur. Le pays appar[illegible]

ensuite aux Wisigoths, puis fit partie du royaume franc. Les fils de Clovis et ceux de Clotaire en furent maîtres tour à tour. En 647, un monastère fut fondé à Castres par Sigebert II, roi d'Austrasie. Faisant partie de l'Aquitaine, le pays eut naturellement à souffrir de la lutte que soutint cette province contre les Arabes, puis contre Pépin le Bref et enfin contre Charlemagne, qui réussit à s'en rendre maître.

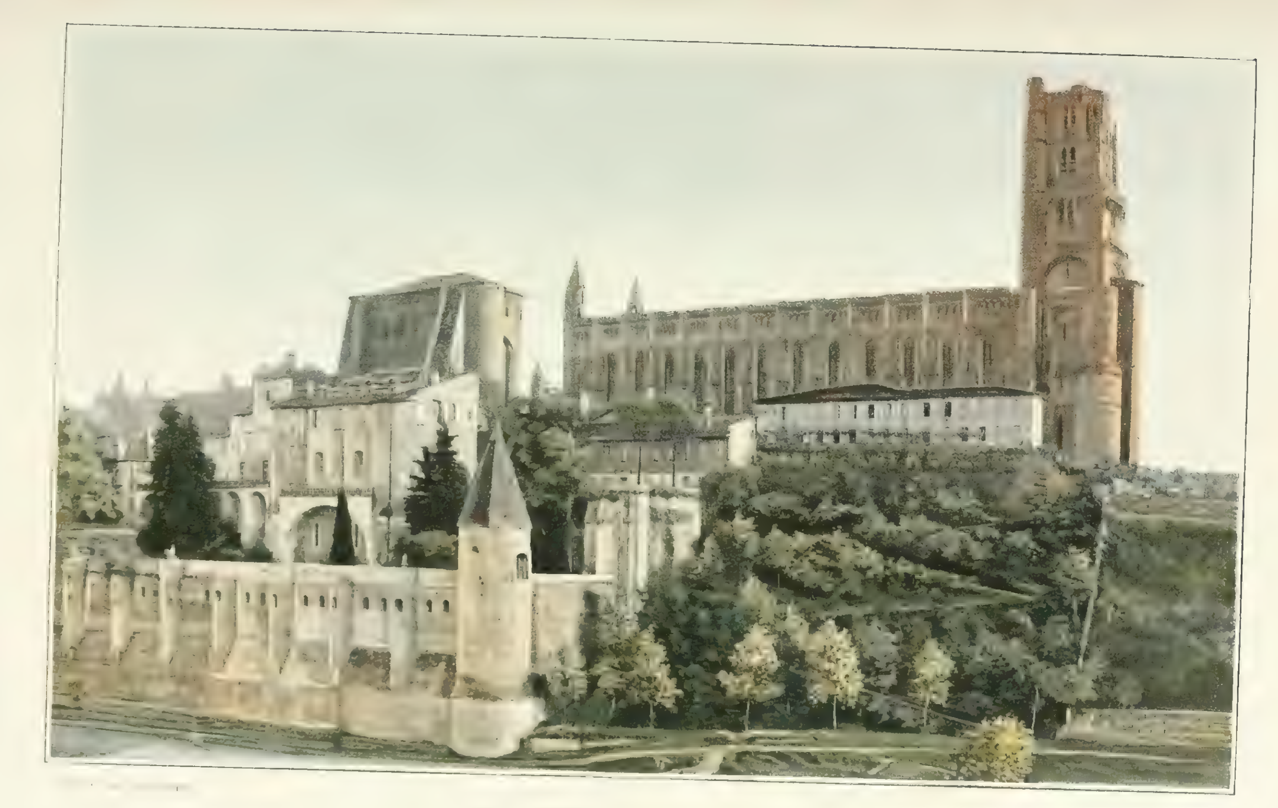
Au xe s. le pays appartenait virtuellement aux comtes de Toulouse, qui possédaient à Burlats un château où se tinrent des cours d'amour; en réalité, le territoire du département dépendait d'une foule de seigneurs dont les plus puissants furent les vicomtes d'Albi. En 1037, le comte de Toulouse, Pons, donna à sa fiancée l'évêché, la cité, la monnaie et le marché d'Albi. Un peu plus tard (1062), Trencavel, vicomte d'Albi, épousait Ermengarde, fille du vicomte de Carcassonne, Roger III. Du xe s. au xiie s., le mouvement communal affranchit beaucoup de villes. En même temps, de nombreuses abbayes s'élevèrent un peu partout : l'abbaye de St-Benoît, à Castres; l'abbaye de Candeil, celle de Vielmur, etc. La guerre des Albigeois vint malheureusement compromettre l'ère de prospérité qui s'annonçait.

C'est Pierre de Bruis, qui, le premier, prêcha le manichéisme dans la région; Henri de Lausanne lui succéda dans cette œuvre. St Bernard vint le combattre à Albi, mais ne put empêcher de nombreux bourgeois de rester attachés à l'hérésie qui gagna encore dans la suite de nombreux adeptes. Au xiie s., les Albigeois tinrent leur premier concile (1167); deux ans auparavant le concile de Lombers, près d'Albi, avait condamné leur hérésie, contre laquelle, en 1178, Henri de Clairvaux vint prêcher à Albi. Il réclama en même temps la mise en liberté de l'évêque d'Albi, que le vicomte de Béziers, Roger Trencavel, avait emprisonné. Roger refusa; Henri l'excommunia et s'empara du château de Castres où Roger avait laissé sa femme, ses enfants et ses gens. Deux ans après, Henri de Lausanne revenait à nouveau combattre l'albigéisme dont les progrès devenaient menaçants. Le meurtre de P. de Castelnau, légat du Pape, en janvier 1208, fut le signal de la croisade ordonnée par Innocent III et dirigée par le célèbre Simon de Montfort. Dès l'année suivante, celui-ci s'empara de Castres et d'Albi, et en 1210 du château de Lavaur. Pendant le sac de cette ville, Amalric de Montréal fut pendu ainsi que 80 chevaliers et, les potences s'étant rompues, les survivants furent égorgés; une dame Giraude fut jetée vive dans un puits que l'on combla. Simon enfin employa le butin qu'il y fit à rembourser de ses avances un marchand de Cahors. Rabastens, Puylaurens, Hautpoul, tombèrent ensuite en son pouvoir. Le concile de Lavaur, en 1213, dépouilla Raymond VI de ce qui lui restait en Languedoc. L'Inquisition, créée peu après, continua à faire verser le sang. Amaury fils, et successeur de Simon de Montfort, ne pouvant garder les pays conquis par son père, se tourna vers Louis VIII qui, en 1225, s'empara de l'Albigeois. En 1226, après la chute d'Avignon, Castres ouvrit ses portes au roi de France et un nommé Sicard de Puylaurens écrivit à Louis VIII, au nom des bourgeois de sa ville, une lettre d'une platitude dégradante, lui donnant acte de leur soumission. Le traité de Paris (avril 1229) laissa à Louis IX, entre autres choses, l'expectative de l'Albigeois, en même temps que Raymond VII se soumettait. La prospérité revint alors; de nombreuses bastides s'élevèrent et plusieurs villes reçurent des franchises.

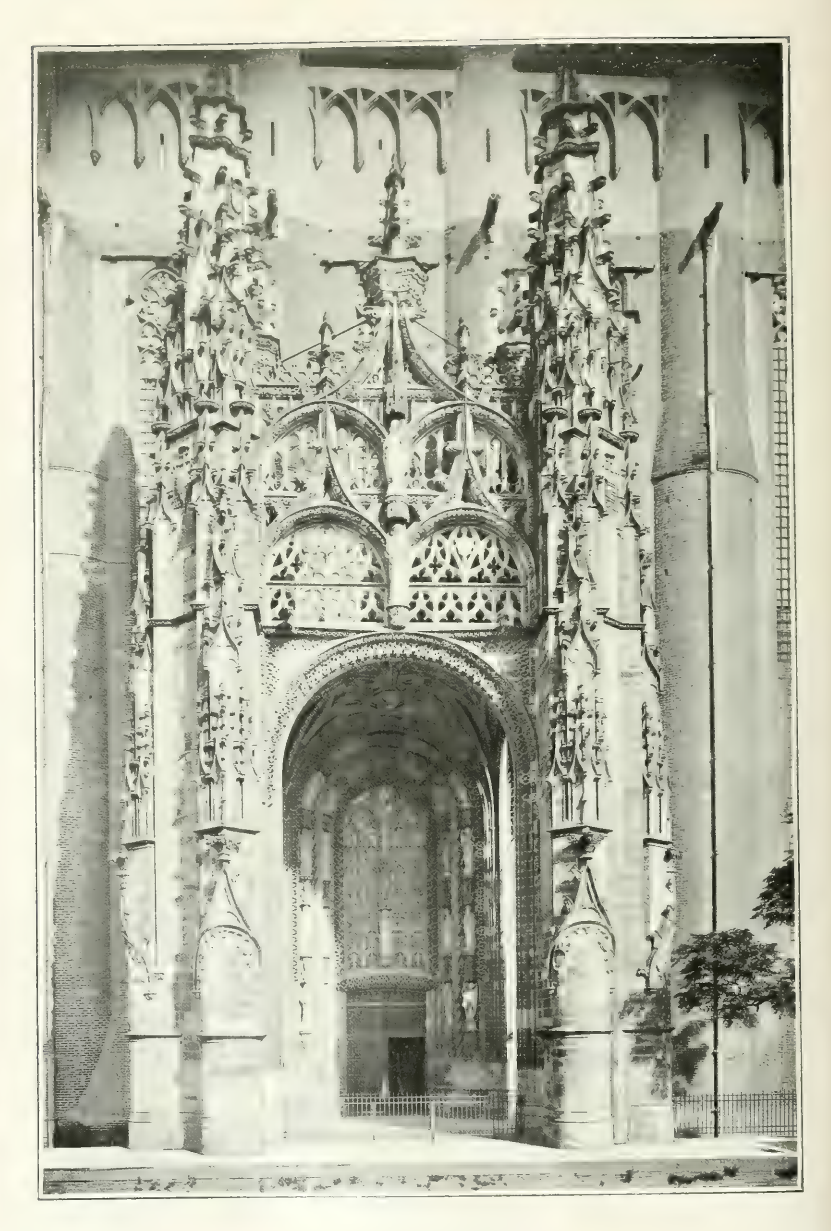
En 1242, les Lusignan réussirent à entraîner le Lautrec dans leur défection envers le roi de France, mais Louis IX ne tarda pas à annexer le pays à la couronne. En 1289, l'évêque d'Albi, Bernard de Castanet, commença la cathédrale Ste-Cécile avec le produit des confiscations prononcées contre les hérétiques; ce ne fut qu'en 1510 que Louis d'Amboise consacra Ste-Cécile. En 1301, le franciscain Bernard Délicieux, se faisant l'interprète des revendications des Languedociens contre l'Inquisition, entreprit une croisade contre les dominicains et visita à cette occasion Gaillac et Rabastens. Aidé des délégués de Cordes et d'Albi et du syndic de cette dernière ville, il réussit à faire sévir Philippe le Bel contre les tribunaux inquisiteurs.

En 1317, Castres fut érigé en évêché, et en 1318 Lavaur. Le calme, rétabli un instant, fut bientôt troublé par l'apparition des *Pastoureaux* qui, en 1320, s'emparèrent d'Albi, de Gaillac et de Rabastens, qu'on leur reprit peu après.

En 1362, d'autres bandes plus redoutables, les Grandes Compagnies, entrèrent dans Albi et désolèrent le pays d'alentour; en 1365, les habitants d'Albi leur firent essuyer une défaite, mais, en 1368, elles étaient encore dans le pays, d'où Duguesclin en emmena une partie assiéger Tolède. En 1377 Sorèze tomba entre leurs mains; en 1422 elles assiégèrent vainement Albi.



ALBI. — Cathédrale et Archevêché. Ensemble N.



ALBI. — Cathédrale. Portail S.



ALBI. — Église Saint Salvi. Façade latérale N.

GAILLAC. — Église Saint-Michel. Ensemble S. O.

Les guerres de religion ensanglantèrent encore le département. En 1561, les protestants s'emparèrent de Castres et de Lavaur. En 1562, les catholiques massacrèrent les calvinistes à Gaillac; à leur tour, ces derniers usèrent de représailles à Lacaze. Sous Henri III, Castres devint leur quartier général; le vicomte de Turenne et le prince Henri de Bourbon vinrent y résider. En 1595, Albi et Lavaur ouvrirent leurs portes aux protestants. L'Édit de Nantes (1598) vint heureusement mettre un terme à la lutte. Castres fut le siège d'une Chambre où catholiques et protestants étaient en nombre égal. A Puylaurens fut alors créée une académie protestante; un peu plus tard, des bénédictins ouvraient un collège à Sorèze. Sous Louis XIII, les hostilités recommencèrent. Thémines, à la tête des troupes royales, vint ravager le pays autour de Castres, Puylaurens, St-Paul, Mazamet, etc., qu'avait soulevés le duc de Rohan (1625); mais il échoua devant Castres que la duchesse de Rohan défendait en personne. La prise de Réalmont par le prince de Condé (1627) fut le dernier épisode sanglant de cette lutte que termina la paix d'Alais (1629).

La révocation de l'Édit de Nantes, la suppression de l'Académie de Puylaurens et l'interdiction du culte protestant à Castres, déterminèrent un grand nombre de réformés à quitter la région, dont l'industrie subit ainsi un contre-coup néfaste.

La Révolution y fut accueillie sans incidents.

Géologie — Topographie

L'orientation générale des vallées montre que le département est incliné de l'E. à l'O. C'est en effet dans ce sens que, du point culminant, le *Pic de Montalet*, qui s'élève à 1266 m. au S.-E. de Lacaune, on gagne le point le plus bas (88 m.) à la sortie du Tarn. L'E. et le S., où s'étendent les Cévennes et la Montagne-Noire, sont les régions vraiment montagneuses; leur altitude s'abaisse par étages successifs, pour ne plus laisser place, vers l'O., qu'à de riches plaines alluviales.

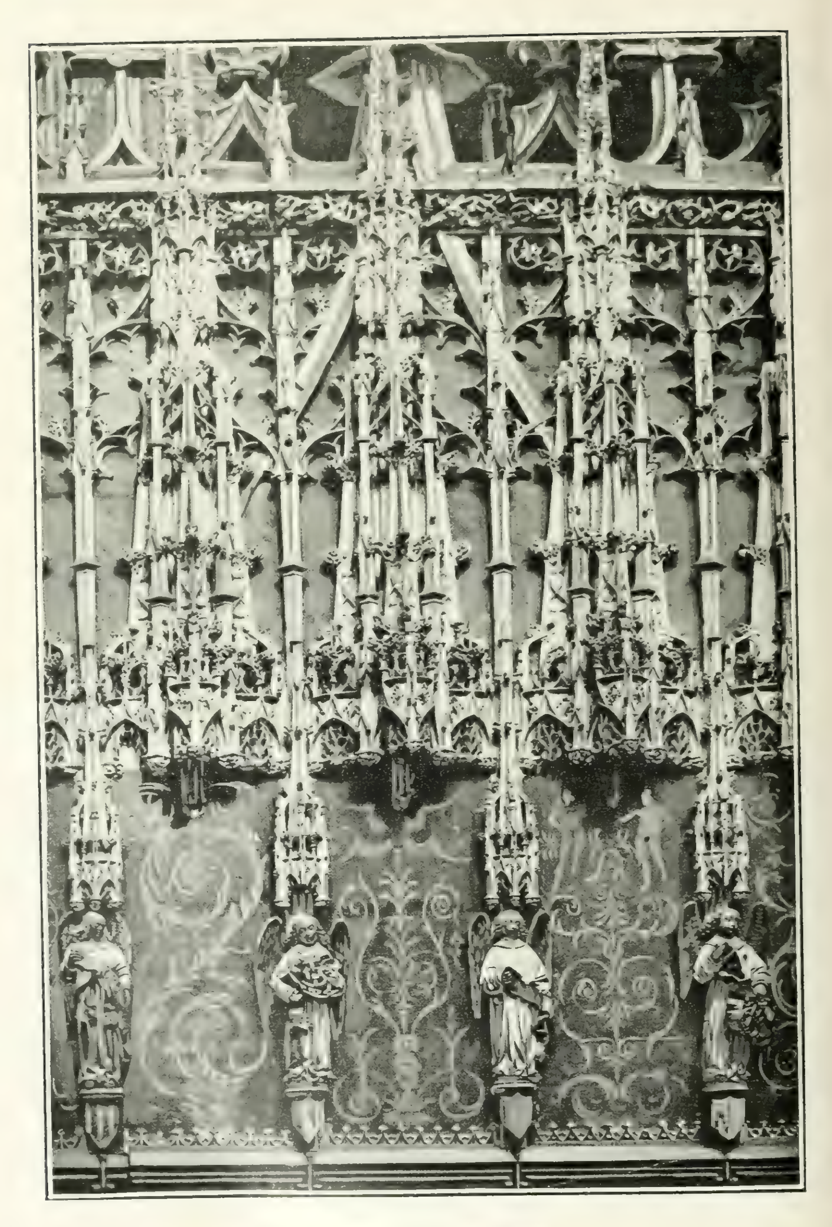
A la chaîne des Cévennes appartiennent, entre le Dadou, au N. et l'Agout, au S., les monts de Lacaune, qui vont rejoindre la montagne de l'Espinouse dans le département de l'Hérault. Ces monts, formés de roches primitives, froides et imperméables, font partie de la ligne européenne de partage des eaux; on y trouve, outre le point culminant, quelques sommets assez élevés : le Roc de Montalet, à 1260 m., le Montgrand à 1167 m.; dans le bois de Lause, au S. de Murat, il y a une cote de 1202 m.; sur la limite même du département, un point est à 1181 m. Au N. du Dadou, les collines atteignent 550 ou 600 m., sur la limite du département; à l'O., elles s'abaissent jusqu'à 100 m. environ, vers Lavaur ou Gaillac, au N. duquel, près de Vaour, un point monte encore jusqu'à 452 m.

Au S. de l'Agout, et entre cette rivière et le cours de la Durenque, est situé un plateau caractéristique, le *Sidobre*, granitique et accidenté, dont l'altitude moyenne est de 600 m. ou 650 m. Il s'étend à l'E. de Castres, sur une largeur E.-O. de 10 kilom. environ et sur une hauteur N.-S. d'à peu près 8 kilom. Il est couvert de rochers que l'érosion a taillés en formes bizarres, comme le *rocher de l'Oie* ou celui des *Trois-Fromages*, ou laissés en équilibre sur d'étroits supports, comme le *Peyro-Clabado*. Mais ce plateau est surtout curieux par les *compeyrés*, traînées de rochers qui recouvrent le lit des rivières en les dérobant aux regards. Le *Chaos de la Rouquette* ou *Perte de la Sigarié*, long de 4 kilom. et qui est à juste titre le plus fameux de ces compeyrés, découvre à peine le Lézert sur 100 m., au moulin de Sirventon.

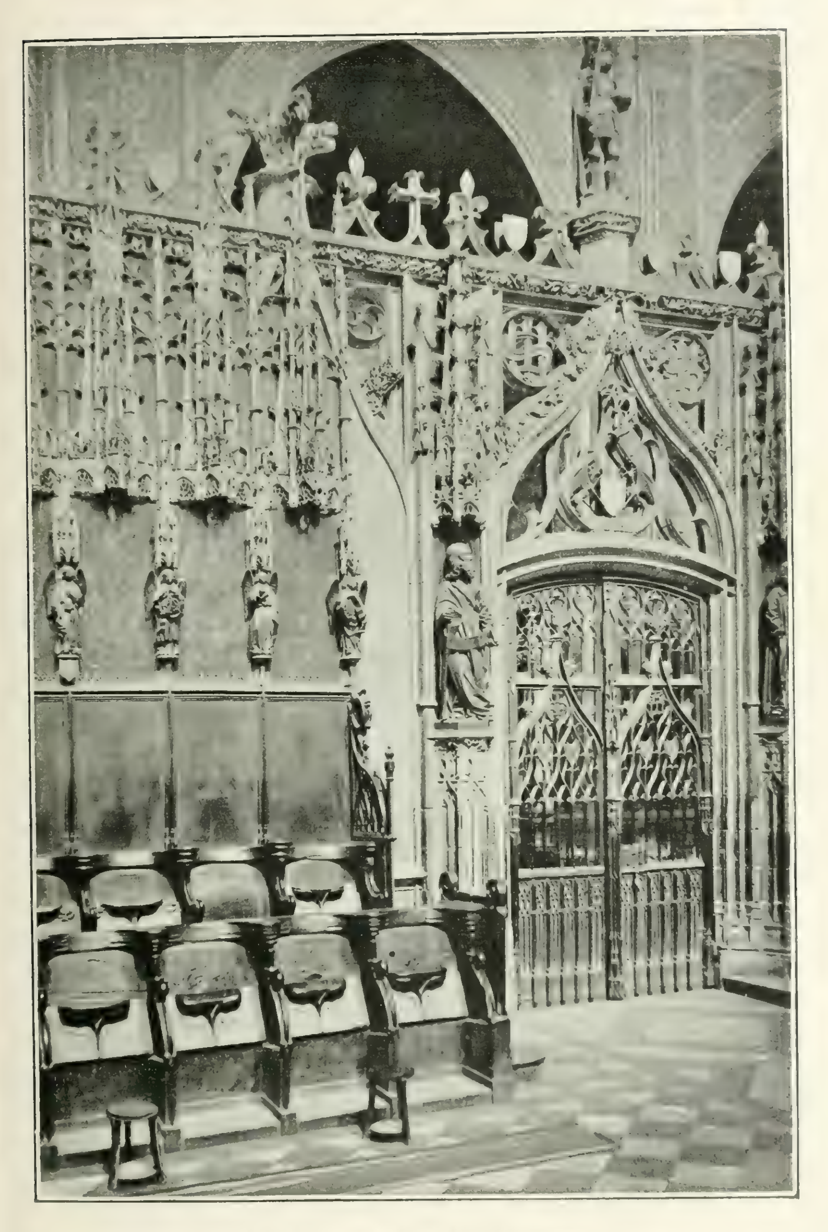
La Montagne-Noire s'arrête brusquement au S. de la vallée du Thoré et d'une ligne légèrement courbe qui, de Mazamet, va vers l'O., à Dourgne. C'est une région très boisée, dont le point culminant dans le département atteint 1111 m. dans la forêt de Nore. Un autre point est à 1021 m. dans la forêt de Montaud; l'altitude moyenne du rebord septentrional est de 500 m. environ.

Hydrographie

A l'exception de quelques rivières qui gagnent la Méditerranée par l'*Aude*, et n'ont que leur cours supérieur dans le département, toutes les eaux vont à l'Océan par le *Tarn* et ses affluents.



ALBI — Cathédrale. Dais des Stalles.



ALBI. — Cathédrale. Stalles et porte du chœur.

Le *Girou* conduit au *Hers-Mort* les eaux de quelques rivièrettes dont l'importance est nulle.

Le *Tarn* a déjà traversé les départements de la Lozère et de l'Aveyron quand il pénètre par 252 m., au confluent du Rancé, dans le département du Tarn, après lui avoir servi de limite pendant 5 kilom. environ. Il coule d'abord de l'E. à l'O., dans une étroite et profonde vallée creusée dans le roc, en décrivant plusieurs méandres, dont le plus curieux est celui d'Ambialet, complètement fermé et dont l'isthme, percé d'un canal, mesure à peine quelques mètres. Il sort de cette gorge à St Juéry, par le *Saut du Sabo*, où il actionne une puissante usine, et, descendant insensiblement vers le S.-O., touche Albi au N. Sa vallée s'élargit alors considérablement; il va passer à Gaillac, à l'Isle-d'Albi, à Rabastens, où sa vallée se resserre, reçoit l'Agout et sort bientôt après, par 88 m., du département qu'il a arrosé pendant environ 109 kilom. d'eaux fortement rougeâtres.

Il reçoit : (rive g.) le *Rancé*, très encaissé, qui vient du département de l'Hérault et ne lui appartient que par sa rive g. pendant ses 10 derniers kilomètres ; puis s'augmente sur ses deux rives, d'une infinité de ruisseaux qu'il serait fastidieux de nommer et dont le plus important est (rive d.) le *ruisseau du Passé*, qui finit à 1 kilom. en aval du confluent de l'*Agout*. L'Agout vient du département de l'Hérault, quand il entre par 656 m. dans celui du Tarn; il monte d'abord au N. en un cours très capricieux, dominé sur sa rive dr. par les monts de Lacaune, sur sa rive g. par le plateau de Sidobre, passe à Brassac, franchit le *Saut de Luzières* à Ferrières, et, au confluent du *Gijou*, tourne à l'O. Coulant toujours avec de multiples sinuosités dans une étroite gorge, il décrit à Roquecourbe un méandre semblable à celui du Tarn à Ambialet et descend vers le S.-O. jusqu'au delà de Castres, où ses rives sont bordées de curieuses vieilles maisons et où lui parvient la *Durenque*, grossie (rive d.) du *Lézert* qui passe près du *Chaos de la Rouquette* et traverse la *Grotte de St-Dominique*. Sa vallée s'est alors élargie; s'augmentant du *Thoré*, il remonte vers le N.-O. et, suivi de collines sur sa rive g., il passe à Vielmur, au pied de St-Paul-Cap-de-Joux, voit sa vallée se rétrécir à nouveau, coule au bas de Lavaur, boit le *Dadou* et entre dans la vallée du Tarn, qu'il atteint à 1 kilom. en aval de St-Sulpice. Il a pour affluents : dans le département de l'Hérault (rive d.) la *Vèbre* qui, dans le département du Tarn, passe à Murat et s'augmente (rive d.) du ruisseau de *Viau* — dans le département (rive d.) le *Gijou*, qui naît près de Lacaune, franchit le *Saut du Gourp-fumant* et passe à Vabres — (rive g.) à Castres, la *Durenque* — le *Thoré*, qui vient du département de l'Hérault, côtoie au N. les derniers contreforts de la Montagne-Noire, passe à St-Amans-Soult, boit (rive g.) l'*Arnette*, qui vient de l'Aude et arrose l'industrieuse ville de Mazamet, et (rive d.) l'*Arn*, qui descend de l'Hérault. Ensuite, le Thoré passe, selon son débit, sur ou sous un amas de rochers dit *les Gaunios* et arrose Labruguière — (rive g.) le *Sor*, qui sépare tout d'abord le département de celui de l'Aude, envoie une partie de ses eaux à la Rigole de la Plaine, pénètre un instant en Haute-Garonne, tourne vers l'E. et finit dans l'Agout, à 1 kilom. en amont de Vielmur — (rive d.) le *Dadou*, qui naît sur la limite E. du département, s'augmente de nombreux ruisseaux, dont le plus important est (rive d.) l'*Assou*, descend au S., boit (rive g.) le *Dadounet*, (rive d.) le *Lézert*, tourne à l'O., laisse Réalmont à 1500 m. au N., absorbe un second *Assou*, qui naît à l'O. d'Alban et qui passe à 1500 m. au S. de Villefranche-d'Albigeois, arrive à Graulhet et s'augmente (rive d.) de l'*Agros*.

Hors du département, le Tarn reçoit encore le *Tescou* et l'*Aveyron*.

Le *Tescou*, qui finit à Montauban, a sa source au S. de Castelnau-de-Montmiral, passe à 2 kilom. de Salvagnac et sert de limite au département, dont il reçoit (rive d.) le *Tescounet*. Ces deux rivières n'appartiennent au Tarn que par leur cours supérieur.

L'*Aveyron*, descendant du département du même nom, n'appartient d'abord que par sa rive g. à celui du Tarn, qu'il atteint au confluent du *Viaur*. D'un cours très sinueux, il suit une jolie vallée, étroite et encaissée, entre, en aval du petit village de Montrozier, en Tarn-et-Garonne, où il arrose St-Antonin, rentre à nouveau, par ses deux rives, dans le département du Tarn et en sort peu après, sans avoir arrosé de ville importante. Il reçoit : (rive g.) le *Viaur*, coulant capricieusement dans des gorges pittoresques et qui n'appartient au département que par sa rive g., sauf pendant quelques kilom. où il lui abandonne ses deux rives, notamment en amont et en aval de Pampelonne, qu'il laisse à 600 m. de sa rive g. ; il se grossit (rive d.) du *Lieux*, qui forme aussi limite et (rive g.) du *Candour*; — le *Cérou*, qui naît dans le département de l'Aveyron, s'augmente de plusieurs ruisseaux, frôle Carmaux, baigne Monestiès, absorbe (rive d.) le *Céret*,



GAILLAC. — Maison dite ancienne Prison.

creusé sa vallée, passe au pied de la pittoresque Cordes, tourne vers le N. et se gonfle (rive dr.) de [illegible]. Hors du département, l'Aveyron reçoit encore : rive g. la *Vère*, qui naît entre Albi et Carmaux, forme de nombreux ruisseaux, coule à 1400 m. au N. de Castelnau-de-Montmiral, contourne au S. la forêt de Grésigne et finit en Tarn-et-Garonne, près de Bruniquel.

Sources minérales. Les seuls établissements fréquentés du département sont : celui de **Lacaune** (800 baigneurs en 1900), exploitant des sources carbonatées calciques, et celui de **Trébas** (600 baigneurs), exploitant des eaux sulfurées calciques. **Montirat** possède une source ferrugineuse gazeuse; il y a des sources ferrugineuses à **Lacabarède** (*Fount de la Saulat*) et à **Roquecourbe**; une source thermale sulfureuse (*Fount Tébézo*) près de St-Grégoire. A **Pampelonne** sourdent des eaux minérales et à **Vaour** des eaux purgatives.

CANAUX. Il n'y a aucun canal de navigation dans le département, qui ne possède qu'en partie deux rigoles d'alimentation du **Canal du Midi** : la *rigole de la Montagne* (9220 m.) et le *lit naturel du Laudot* (4957 m.), soit 14 157 m., non navigables. Quelques canaux d'irrigation fonctionnent dans la Montagne-Noire; d'autres sont à l'étude.

Climat

La partie E. du département, constituée par des roches imperméables qui atteignent le point culminant, est beaucoup plus froide que la partie O., basse et formée de roches plus tendres; aussi le département relève-t-il du *climat auvergnat* pour la partie montagneuse et du climat *girondin* pour les basses vallées et les plaines. Albi, presque à la limite de ces deux climats, mais appartenant cependant au plus doux, jouit d'une température moyenne de 13°; la hauteur annuelle des pluies y atteint 740 mm. Cette hauteur augmente naturellement avec l'altitude, c'est-à-dire vers l'E.; elle dépasse un mètre sur la limite aveyronnaise, dans les monts de Lacaune et dans la Montagne-Noire.

Le département possède 11 stations udométriques (mesure de la hauteur d'eau, de la direction et de l'intensité des vents, de la température) et 5 stations hydrométriques.

Divisions administratives

ÉTENDUE : 574 270 hectares (Cadastre). — POPULATION : (1901) 332 093 habitants

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture :	ALBI	1	9	94
Sous-Préfectures	*Castres*	1	14	94
	Gaillac	1	8	76
	Lavaur	1	5	57
		Total 4	Total 36	Total 321

LISTE DES CANTONS

Albi . . . Alban, Albi, Carmaux, Monestiès, Pampelonne, Réalmont, Valdériès, Valence, Villefranche.

Castres. . Anglès, Brassac, Castres, Dourgne, Labruguière, Lacaune, Lautrec, Mazamet, Montredon, Murat-sur-Vèbre, Roquecourbe, Saint-Amans-Soult, Vabre, Vielmur.

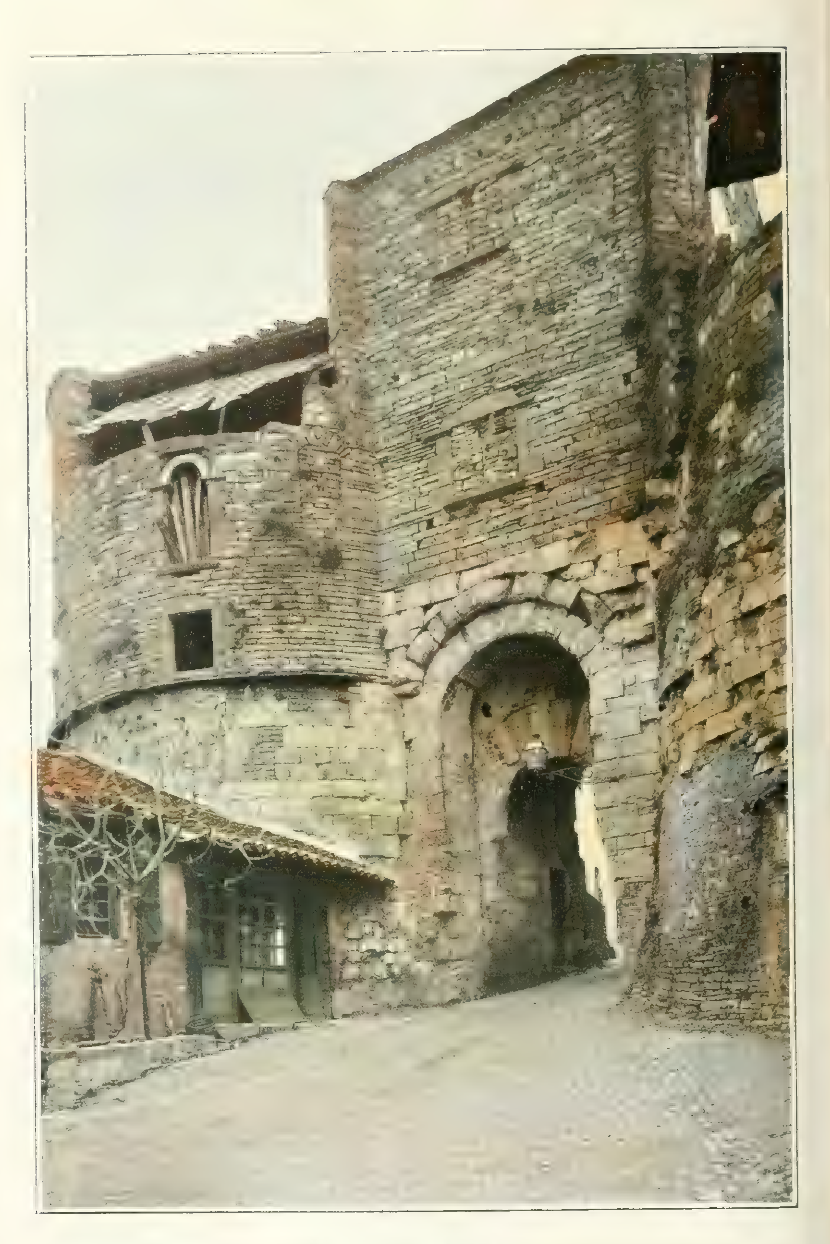
Gaillac. . Cadalen, Castelnau-de-Montmiral, Cordes, Gaillac, Lisle-d'Albi, Rabastens, Salvagnac, Vaour.

Lavaur. . Cuq-Toulza, Graulhet, Lavaur, Puylaurens, Saint-Paul.

CULTES. Culte catholique. *Évêché* : Albi, fondé au IIIe s. Longtemps suffragant de Bourges, il devint métropole en 1676; supprimée en 1801, cette métropole fut rétablie en 1817 par le Concordat, dont l'exécution n'eut lieu qu'en 1822. Il compte 49 cures, 446 succursales, 6 chapelles vicariales rétribuées et 6 annexes, 61 vicariats rétribués. Le département du Tarn forme ce diocèse. Albi possède un séminaire diocésain. Les communautés religieuses d'hommes, peu nombreuses, s'occupent d'enseignement, de prédication, ou sont vouées à la vie contemplative; l'une d'elles a sa maison mère dans le département; celles de femmes, beaucoup plus nombreuses, s'occupent



GAILLAC. — Porte en bois de la maison Yversen.



CORDES — Porte de ville.

d'œuvres charitables ou d'assistance, d'enseignement, de travaux manuels, ou sont vouées à la vie contemplative; plusieurs d'entre elles ont leur maison mère dans le département. Les principaux pèlerinages sont ceux de N.-D.-de-la-Drèche, près Albi; de N.-D.-de-Grâce, à Grazac, près Buzet; du Saint-Crucifix, à Cordes; de Saint-Stapin, à Dourgne; de N.-D.-de-l'Oder, à Ambialet; de N.-D.-de-Montalet, à Lacaune; de N.-D.-de-la-Grave, près Gaillac; de N.-D.-de-Villefranche; de N.-D.-de-la-Garde, près Lacaune. **Culte protestant.** Le département est rattaché aux consistoires de Castres, Mazamet, Vabre et Viane, qui font partie de la 10e circonscription synodale. Le culte réformé compte des églises à Albi, Anglès, Lacrouzette, la Salvanié, Puylaurens. Les adhérents à l'Union Évangélique libre possèdent des églises à Castres, Espérausses, Mazamet, Vabre, Viane et St-Amans-Soult. Enfin, les minorités Évangéliques synodales ont des églises à Castres et à Mazamet. Le département compte environ 17000 protestants. **Culte israélite.** Le nombre d'adhérents à ce culte est nul.

ARMÉE. Le département ressortit à la 16e région militaire, qui comprend 8 subdivisions de



CORDES. — Maison (Grande-Rue). Détails de la partie supérieure.

région, dont une, celle d'Albi, lui appartient. Les troupes qui en dépendent font partie du 16e corps d'armée dont le chef lieu est **Montpellier**. La garnison d'**Albi** comprend 1 régiment d'infanterie; celle de **Castres**, qui possède une école d'artillerie, 2 régiments d'artillerie.

Il ressortit en outre à la 16e légion *bis* de gendarmerie.

JUSTICE. Le département ressortit à la **Cour d'appel de Toulouse**. Il y a un **Tribunal** de 1re instance à Albi (où siège la **Cour d'assises**), à Castres, Gaillac et Lavaur. Albi et Castres possèdent des **Tribunaux de commerce**; il existe des **Conseils de Prud'hommes** à Albi, Castres et Mazamet et 1 **Justice de Paix** dans chacun des 36 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Le département ressortit à l'**Académie de Toulouse**. Il ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.

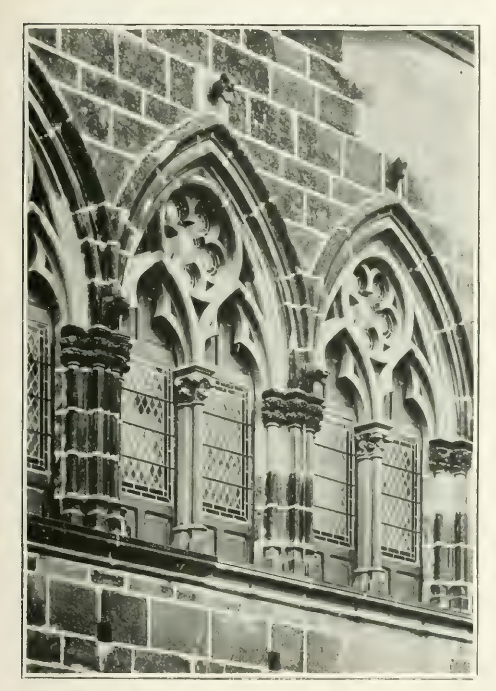
L'enseignement secondaire comprend : pour les garçons, le **Lycée** d'Albi et les **collèges communaux** de Castres et de Gaillac; pour les filles, les **collèges** d'Albi et de Castres. Il existe des **établissements libres** à Albi, Ambialet, Dourgne, Gaillac, Sorèze, Valence. Il y a des **petits séminaires** à Castres, Lavaur et Massals.



CORDES — Maisons dans la Grande Rue (Maison dite du Grand Veneur à dr.)

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe et école maternelle annexe) d'Albi. Il y a une **école primaire supérieure** pour garçons à Castres. Des **cours complémentaires** pour garçons ont lieu à Albi, à Carmaux, à Graulhet, à Lavaur et à Rabastens. On trouve des **pensionnats primaires** à Albi, Briatexte, Castres, Labastide-Rouairoux, Lautrec, Mazamet, Murat, Peyregoux, Réalmont, St-Sulpice-la-Pointe. Signalons en outre l'**École pratique de Commerce et d'Industrie** de Mazamet et les **écoles municipales de dessin** d'Albi, de Carmaux et de Castres.

Le département ressortit en outre à l'Arrondissement minéralogique de Toulouse, sous-arrondissement de Toulouse E. (division du S.-O); à la 8e Région agricole S.; à la 25e Conservation forestière (Carcassonne); à la 9e Inspection des Ponts et Chaussées.



CORDES — Maison du Grand Veneur. Hôtel de Ville. Fenêtres.

Agriculture

La composition même du sol permet au département des cultures variées, en même temps qu'elle limite la région véritablement agricole à la partie occidentale, riche en terres alluviales. L'E. accidenté et peu perméable, et le S., également montagneux, sont seuls peu productifs; cependant, les vallées de l'arrondissement de Castres, bien cultivées, comptent des prairies naturelles renommées où l'on élève de beaux bestiaux; d'autre part, des canaux d'irrigation ont permis de rendre à la culture quelques parties de la Montagne-Noire. Au centre croissent surtout les céréales et les vignes. La culture maraîchère, les prairies artificielles et naturelles, le froment, se partagent à l'O. les alluvions des basses vallées; les coteaux de l'arrond. de Gaillac donnent des vins renommés, de l'anis, de la coriandre, des fruits, etc.; ceux de l'arrond. de Lavaur du froment, du maïs, des légumes.

Voici le tableau de la statistique agricole pour l'année 1900

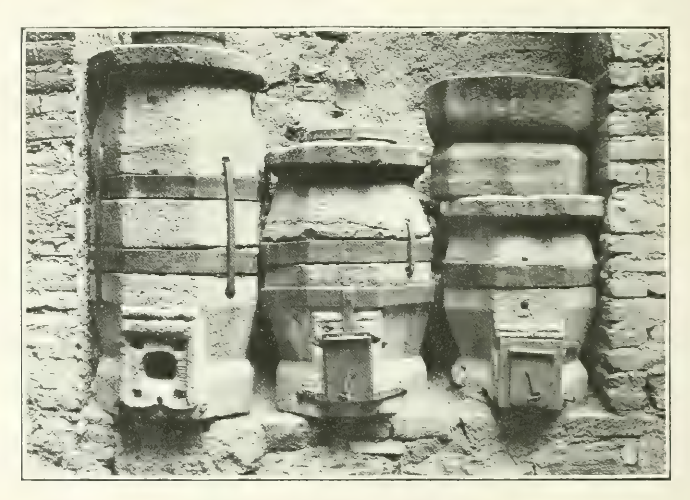
Cultures	Surface	Production	Cultures	Surface	Production
Froment	109.580 hectares	1.222.770 hectol	Sarrasin	500 hectares	8.010 hectol
Méteil	2.550	28.580	Avoine	25.720	[illegible]
Seigle	17.220	255.150	Maïs	50.290	[illegible]
Orge	1.170	19.580	Millet	160	1.920

La pomme de terre, plantée sur 24.700 hectares, a produit 1.278.700 quintaux

	Cultures	Hectares	Quintaux	Cultures	Hectares	Quintaux
	Trèfle. .	12.150	581.790	Betteraves fourragères.	1.850	216.610
Prairies artificielles	Luzerne .	14.875	640.115	Fourrages annuels . . .	11.970	161.965
	Sainfoin . .	10.420	428.620	Prés naturels. . . .	47.810	1.702.915
	Graminées . .	585	19.050	Herbages	6.515	80.885

La culture des légumineuses est assez importante. La production, en 1900, a été de 46500 q. de fèves (4180 hectares), 20125 q. de haricots (2265 h.). 3015 q. de pois (286 h.) et 363 q. de lentilles (61 h.). Par contre la culture industrielle est peu développée; le lin, avec 211 hectares, a rapporté 1071 q. de filasse et 1119 de graines; le chanvre, avec 144 hectares, a produit 1041 q. de filasse et 383 de graines; on n'a récolté que 215 q. de colza (42 hect.), 150 q. de betterave à sucre (15 h.) et 16 q. d'œillette (2 h.).

La vigne, plantée sur 22845 hectares, a produit 908615 hectolitres. Les vins les plus estimés, rouges et blancs, sont ceux de Gaillac, que leur richesse en couleur et leur corps font rechercher pour les coupages, et ceux d'Albi, corsés en goût et en couleur. Le nombre d'hectares improductifs était de 4084 en 1900. La même année, la production en cidre a été de 3065 hectolitres.



CORDES. — Anciennes mesures en pierre.

On a récolté 46365 quint. de châtaignes, 10782 de pommes à cidre, 7024 de prunes et 1808 de noix. La cueillette des feuilles de mûrier a donné 9585 q.; 342 sériciculteurs ont mis en incubation 250 onces de graines de vers à soie, ayant produit 9308 kilogr. de cocons frais.

Les forêts domaniales couvraient 7213 h. 2 et les forêts communales 1039 h. 91. En 1900 on a reboisé 24 hect. de forêts communales. Murat possède 1 pépinière communale de 5 ares.

On comptait, en 1900, dans le département, 16627 animaux d'espèce chevaline, 2067 d'espèce mulassière et 4865 d'espèce asine. Il y avait 6 stations de monte: à Carmaux, Ambialet, Gaillac, Rabastens, Castres et Puylaurens. L'espèce bovine était représentée par 156652 animaux, dont 25438 bœufs de travail, 3387 à l'engrais et 83600 vaches ayant fourni 143755 hectolitres de lait. Il y avait 369992 animaux d'espèce ovine, dont 329450, tondus, ont fourni 8236 quint. de laine. On comptait en outre 129240 animaux d'espèce porcine et 4790 d'espèce caprine. De plus, 12894 ruches actives ont donné 72467 kilog. de miel et 19949 kilog. de cire.

L'enseignement agricole comprend une chaire départementale à Albi et une chaire spéciale à Gaillac, avec champs d'essais et de démonstrations agricoles et viticoles. Plusieurs comices et sociétés agricoles fonctionnent en outre dans le département.



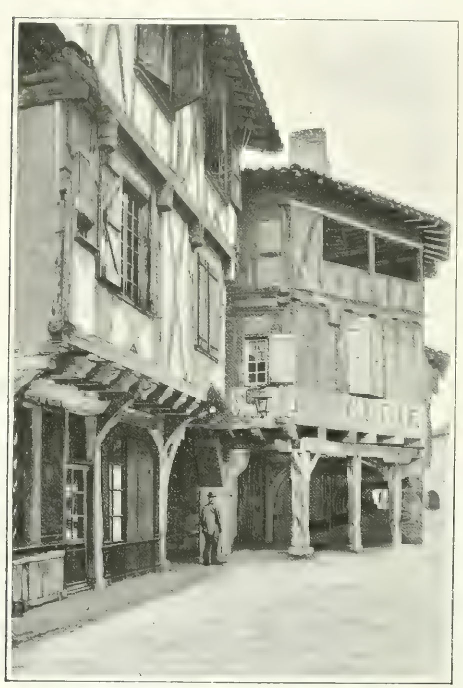
Grav. et imp. par GILLOT

LISLE D'ALBI — Église. Clocher, Côté E.

Industrie

Au 31 décembre 1900, il y avait dans le département 400 établissements industriels possédant 568 chaudières qui alimentaient 447 machines d'une force de 6817 chevaux. En outre, 20 usines utilisaient 5789 chevaux fournis par le Tarn.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Sur 9 concessions de **mines**, 4 seulement ont été exploitées en 1900, savoir : les mines de **houille** de Carmaux, où 5445 ouvriers ont extrait 504 767 T. de minerai et celles d'Albi, où 1028 ouvriers ont extrait 162 674 T. ; les mines de **fer et de manganèse** d'Alban et le Fraysse qui ont fourni 11 062 T. d'hématite brune extraites par 75 ouvriers ; la mine de **plomb argentifère, cuivre et métaux connexes** de Peyrebrune qui, avec 159 ouvriers, a donné 15 745 T. de minerai brut traité dans une usine de préparation.



L'ISLE-D'ALBI. — Maisons sur la Grande Place.

Au 1er janvier 1901, il y avait 276 **carrières** exploitées (79 continues et 199 temporaires), toutes à ciel ouvert, sauf une ardoisière à Lacaune. Les plus importantes sont celles des environs d'Albi (50 000 T. de **chaux hydraulique** et 5000 T. de **ciment**) ; celles de Blaye (8000 T. de **chaux grasse** pour agriculture) ; les carrières à remblais des mines de Carmaux et d'Albi ; les ardoisières de Dourgne et de Lacaune. Environ 640 ouvriers en ont extrait pour 1 285 500 fr. de matériaux. Albi et Gaillac fabriquent de la **chaux** ; Lavaur compte plusieurs **plâtreries**. Il y a des **briqueteries** à Albi, Castres et Lavaur. Castres fait de la **tuilerie**, de la **poterie**, des **faïences** et des **mosaïques**. Albi compte aussi des **poteries**. Il y a une **verrerie** (*Verrerie ouvrière*) à Albi, et une autre à Carmaux où environ 1000 ouvriers produisent mécaniquement de 50 à 70 000 bouteilles par jour.

INDUSTRIES AGRICOLES. Il y a de nombreuses **minoteries** dans le département, notamment à Albi, Gaillac et Lavaur. Les **distilleries** les plus importantes sont celles d'Albi et de Lavaur. On trouve des **brasseries** à Albi, Carmaux, Castres, etc. Albi, Carmaux, Gaillac, Mazamet, possèdent des **scieries mécaniques** ; les **galoches** et **sabots** sont fabriqués à Albi, Castres, Gaillac, Lavaur, St-Sulpice-la-Pointe ; les **chaises** à Albi, Mestres et Mazamet. St-Sulpice-la-Pointe s'est fait une spécialité des **arçons** en bois. Castres possède des **menuiseries**, des **tourneries**, des fabriques de **meubles**, d'**ornements en bois** et de **bouchons** ; Albi des **tonnelleries**. Ces deux villes font aussi de la **vannerie**. Dans un autre ordre d'idées, Albi compte plusieurs **vermicelleries** ; ses **gimblettes**, sorte de petits gâteaux, ont une assez grande renommée dans la région.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Le département ne possède que deux **usines à fer**, celles de St-Juéry et des Avalats, la dernière ne traitant pas le minerai. L'usine de préparation

ALBI. — Cathédrale. Chœur.



LISLE D'ALBI — Entrée de la Grande Place.

de Peyrebrune compte une **fonderie de plomb** utilisant les galènes de la mine de ce nom. A St-Juéry, la *Sté des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries du Saut-du-Tarn*, recevant son minerai de la mine d'Alban-et-le-Frayssse, produit des fontes d'affinage et de moulage, des fers et des aciers fins, bruts et ouvrés, spécialement destinés à la fabrication des limes et des faux. Sa production, en 1900, a été de 5025 T. de fonte d'affinage, 2486 T. de fonte de moulage ou moulée en 1re fusion, 1890 T. de fer puddlé, 1835 T. d'acier puddlé, 191 T. d'acier cémenté et 2300 T. d'acier fondu au creuset. La **forge des Avalats** n'est qu'une usine de transformation; en 1900 elle a produit 255 T. de fer puddlé et 574 T. de fer ordinaire. La **fonderie de Peyrebrune** traite les galènes argentifères extraites de la mine du même nom; elle a produit 554 T. de plomb, en 1900.

Il y a des **fonderies** à Albi, Mazamet et Castres. Cette dernière ville fait des **constructions métalliques**, des **constructions mécaniques** (broyeurs et tamiseurs pour matières minérales, métiers à tisser) et du **treillage** en fil de fer.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Il y a des teintureries à Albi, Castres, Gaillac, Mazamet. Albi fabrique des **cierges** et Lavaur des **chandelles**.

INDUSTRIES TEXTILES. Mazamet est le grand centre de ces industries qui y ont fait leur apparition dès le XVIIe s. Cette ville possède des **filatures et des tissages de laine**; elle fabrique des **draps** de troupe, des **molletons**, des **flanelles** en blanc ou en couleur, de la **draperie** nouveauté. La **bonneterie** y prend une importance chaque jour plus considérable et occupe 7 à 800 ouvrières. Albi fait de la **sacherie** et de la **passementerie** et compte des manufactures de **toiles**. La **bonneterie** y est représentée par des manufactures de **bas**. Castres fabrique des **draps** fins et communs, des **draps cuir-laine**, des **sargues sur filoselle**, des **draps de troupe**, des **molletons**, etc... Elle possède des **filatures** de laine cardée et fait de la **bonneterie**.

NDUSTRIES DIVERSES. Au premier rang de ces industries vient la **tannerie** et la **mégisserie** développées surtout à Mazamet. Les peaux de mouton provenant de la Plata, de l'Australie, du Cap ou de l'Espagne sont **délainées** dans les nombreuses usines de Mazamet, dont les **cuirots** forts ou fins sont estimés, ainsi que les produits de ses **mégisseries** et **ganteries**. Cette même ville fabrique encore des **chaussons de basane**. Albi, Castres et Graulhet possèdent également d'importantes **tanneries** et **mégisseries**. Castres prépare des **cuirs** et des **crépins**. Castres possède des **papeteries**; Albi fait des **sacs en papier**. La même ville fabrique des **filtres** et des **pasteuriseurs** à vin et à bière. Castres compte des manufactures de **crin frisé**. Albi fabrique des **chapeaux**, Lavaur des **brosses** ainsi que St-Sulpice-la-Pointe. On trouve des fabriques de **jouets**, de **billards**, de **meubles de jardin** à Castres; de **parapluies**, **d'étiquettes**, à Albi.

Commerce

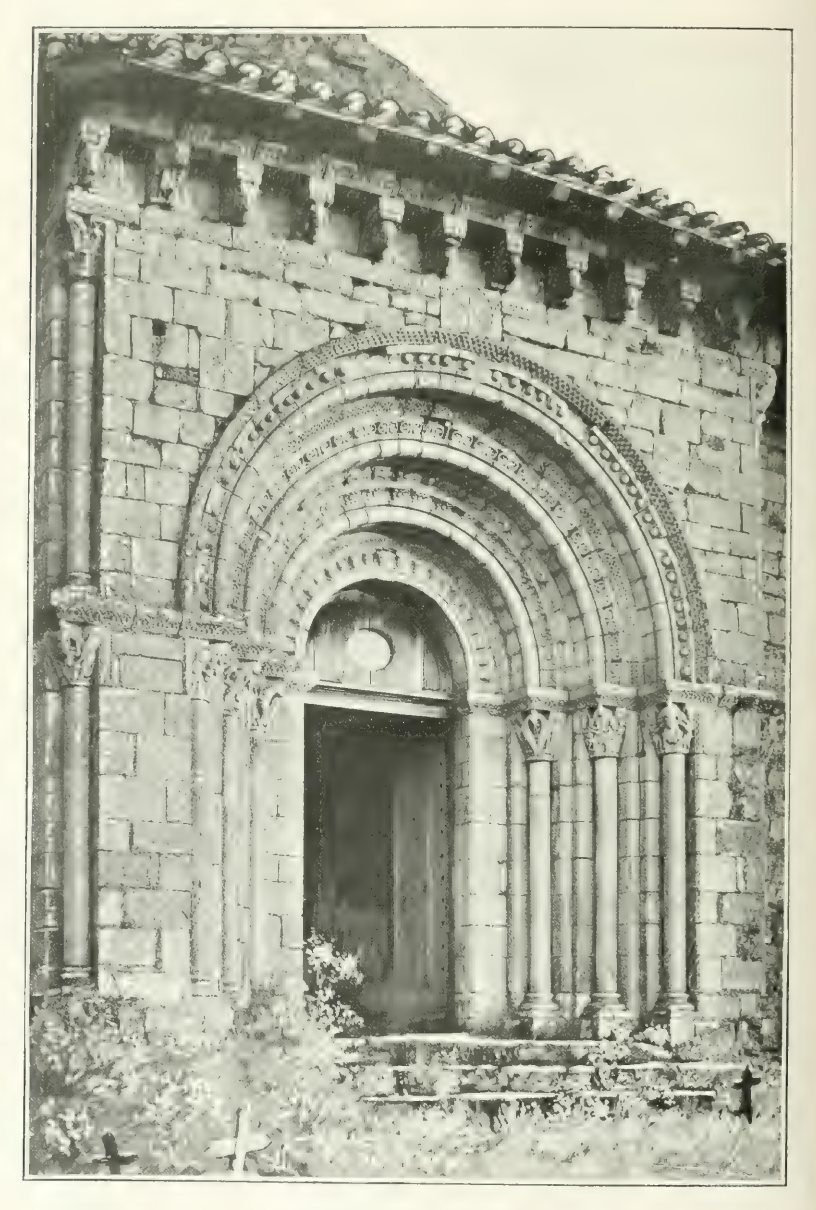
Le département exporte en Allemagne, en Angleterre, en Écosse, en Russie, au Canada, en Espagne, en Italie et dans le Nord de la France, les produits textiles ou les articles de mégisserie de Mazamet, ville qui, à elle seule, a expédié en 1901 : 7 552 076 kilogr. de cuirots; 1 508 526 kilogr. de draps, flanelles et molletons et 15 795 781 kilogr. de laines lavées, dont 10 017 526 kilog. sont passées par le conditionnement public des laines.

Les bestiaux, les vins, les légumes, sont exportés un peu partout.

Il importe des peaux en laine de la Plata, de l'Australie, du Cap et de l'Espagne, de la laine en suint, des laines diverses, de la houille; de l'épicerie, des denrées coloniales, etc. En 1901, les gares de Mazamet, Lacabarède, St-Amans et Labruguière ont reçu 45 229 285 kilog. de peaux en laine; 1 721 487 kilog. de laine en suint et 27 251 040 kilog. de houille. Mazamet a de plus reçu 1 721 487 kilog. de laines diverses.

La succursale de la Banque de France à Mazamet a occupé en 1901 le 62e rang sur 126, avec un chiffre total d'affaires productives de 55 475 600 fr.; celle de Castres a occupé le 74e rang avec un chiffre de 28 654 100 fr. et celle d'Albi (avec la ville de Graulhet rattachée) le 115e rang, avec un chiffre de 7 951 100 francs.

3 **Chambres de commerce** fonctionnent dans le département : à Albi, à Castres et à Mazamet. L'étendue du ressort de chacune d'elles est d'importance fort variable.

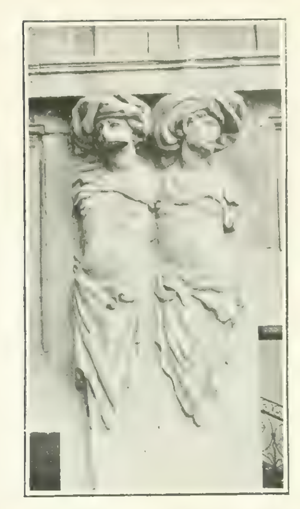


LESCURE — Église. Portail O.



CASTRES. — Hôtel de Nayrac. Vue d'ensemble.

Voies de communication



CASTRES. — Hôtel de Nayrac. Cariatides.

	kilom.
Chemins de fer (voie normale)	289.645
— (voie étroite).	12.846
Routes nationales	554.748
Chemins de grande communication. .	1502.858
vicinaux ordinaires. .	4174.425
Tarn navigable.	70. »

ALBI, que le Tarn, coulant entre des rives assez abruptes, sépare de son faubourg de *la Madeleine*, sur la rive dr., est une vieille ville aux rues étroites, irrégulières et sales, mais pittoresque par les maisons qui bordent certaines d'entre elles. Son plus beau monument est la *Cathédrale Ste-Cécile* (XIIIe au XVIe s.) immense vaisseau en briques dominé à l'O. par un haut clocher à tourelles (XVe s.), flanqué au S. d'un *baldaquin* en pierre (XVe s.) remarquablement sculpté, auquel donne accès, à l'E., un escalier s'ouvrant par la porte *Dominique de Florence*. L'intérieur, orné de peintures remarquables (XIVe au XVIe s.), renferme un beau jubé et une riche clôture de chœur. L'*Église St-Salvi*, ancienne abbatiale (XIIIe et XVe s.), restaurée intérieurement, présente au N. un clocher carré (XIIIe s.) dominé par une tourelle, et un joli portail; au S., subsiste une galerie de *cloître* (XIIIe s.), malheureusement mal conservée. L'*Église St-Joseph* n'offre aucun intérêt, de même que l'*Église de la Madeleine*, dans le faubourg. Le *Palais archiépiscopal* occupe une massive construction (XIVe s.) flanquée de contreforts; il compte quelques belles salles, dont une ornée de peintures du XVIIe s. La *Bibliothèque* (50000 vol., 100 manuscrits, 200 incunables) est installée dans l'une de ses dépendances. Le *Palais de Justice* renferme un ancien *cloître* de Carmes, reconstruit de nos jours. La *chapelle* du *Lycée* est une ancienne *chapelle de Jésuites*. La *Préfecture* est banale. A l'*Hôtel de Ville*, on voit une salle écussonnée au plafond des armes des différents États d'Albigeois; on y remarque aussi quelques fenêtres et portes du XVIe s. L'*Hôtel de Rochegude*, dans le *Parc* du même nom, renferme le *Musée*, précédemment installé à l'Hôtel de Ville. Le parc est orné du *buste de Henri de Paschal de Rochegude*, donateur de l'Hôtel à la ville d'Albi, et de la gracieuse *Fontaine du Griffon* (XIIe et XVIe s.), autrefois à Lisle. L'ancien *manoir archiépiscopal du Petit-Lude* (asile d'aliénés, etc.) se dresse devant le *Parc du Lude* ou de *Bon-Sauveur*. Les *Boulevards* d'Albi (*Allées La Pérouse*, ornées de la statue du célèbre navigateur, *Jardin National*, etc.) bien plantés, sont d'agréables promenades. Parmi les *rues* les plus curieuses, nous pouvons citer celles de *la Grande Côte*, des *Catherinettes*, de l'*École Mage* (belles fenêtres du XVIe s. à l'Hôtel Fabre), *Timbal* (n° 16,



CASTRES. — Hôtel de Nayrac. Cariatides.

CASTRES. — Maisons au bord de l'Agout.

Hôtel Reynès ou *de Gorsse*, n° 25, maison à poutres de bois ; *St-Étienne*, n° 11, maison romane, etc. La démolition d'une partie du vieil Albi a malheureusement fait disparaître de très curieuses maisons. La *Fontaine de* [illegible] n'est intéressante que parce qu'elle isole quelques vestiges de *portiques*.

CASTRES, ville la plus importante du département, entourée de collines, est établie sur les deux rives de l'Agout, qui la borde de vieilles maisons pittoresques et qui y reçoit la Durenque. L'*Église St-Benoît*, ancienne cathédrale (XVIIe et XVIIIe s.), est inachevée ; on y remarque des stalles, des boiseries et quelques bonnes toiles. L'*Église N.-D.-de-la-Platé* (XVIIIe s.) d'un style froid, est peu intéressante. L'*Église St-Jean-St-Louis*, moderne, est surmontée d'un clocher élancé. Dans le *faubourg de Villegoudou*, sur la rive dr. de l'Agout, l'*Église St-Jacques* (XVIIIe s.) a conservé le clocher carré et le portail de l'ancienne église. L'*Hôtel de Ville*, flanqué à sa façade du *clocher* roman de la vieille *abbaye de St-Benoît*, occupe les bâtiments de l'*ancien évêché* (XVIIe s.), dont on admire encore un bel escalier. Il renferme un *Musée* (6 salles de peintures, sculptures, collections d'objets divers) et une *Bibliothèque* (11 000 vol.). Derrière, de beaux *jardins* s'étendent en terrasse au-dessus de l'Agout. Le *Collège*, près de la *Halle au blé*, renferme l'ancien *donjon* (XIIe s.) carré, sans intérêt. Un *temple protestant* a été installé dans l'ancienne *église* d'un couvent de Capucins dont il subsiste encore une *porte*. Outre les maisons des bords de l'Agout, nous pouvons citer : la *maison des Templiers*, romane, rue du Carras ; l'*Hôtel de Nayrac*, rue Frédéric-Thomas et l'*Hôtel de Viviers*, rue Chambre-de-l'Édit, toutes deux de la Renaissance. Les *Boulevards* qui entourent la ville à l'O. sont larges et bien plantés, ainsi que le petit *square Frascati*, entre l'*Hôpital* et l'*École d'artillerie*. Dans le faubourg, au delà de la *Place Soult*, le *Mail* est une agréable promenade. Parmi les *fontaines* qui ornent la ville, signalons celle voisine de l'Hôtel de Nayrac, et, au faubourg, celle de la *rue de l'Hôpital-Vieux*.

GAILLAC, bâti dans une plaine sur la rive dr. du Tarn, n'offre pas beaucoup d'intérêt. L'*Église St-Michel* (XIIIe s.), restaurée au XVIe s., et de nos jours pour le chœur à déambulatoire, s'ouvre à l'O. par un portail peu remarquable. Au N., par contre, un joli porche, fermé, est précédé d'une croix de fer forgé. A l'intérieur, on remarque un beau bénitier roman et le maître-autel. L'*église St-Pierre* (XIIIe s.), restaurée au XVIe s., présente un portail et un clocher intéressants. Au delà de la belle *Place Dom Vaissette*, l'*Hôtel de Ville*, peu remarquable, ferme la *Place d'Hautpoul*. Une *Halle* couverte s'ouvre sur la *Place Thiers*, dont deux côtés sont formés de maisons anciennes à arceaux ; sur cette place est la *Fontaine du Griffon*, établie en contre-bas. Le pittoresque de Gaillac réside en ses *vieilles maisons*, disséminées un peu partout, le long de rues étroites et tortueuses, et parmi lesquelles nous pouvons citer : l'*Hôtel Pierre de Brens* (XVe s.) ; la *maison Yversen*, avec son beau portail sculpté voisin de la *Tour Palmata* ; quelques maisons *rue Portal* (n° 29 et 31), *rue du Château-du-Roi*, *rue Cabrol*, etc. Le *Parc d'*[illegible] descend en pente douce jusque sur les bords du Tarn. L'*Église St-Jean*, dans le faubourg du même nom, est sans intérêt.

Gaillac a élevé une *statue au général d'Hautpoul*.

LAVAUR est une petite ville propre, qui occupe une jolie situation sur la rive g. de l'Agout, qu'elle domine d'une assez grande hauteur. La rivière passe au pied de la *promenade du Plô*, (d'où l'on découvre un curieux amas de vieilles maisons), de l'ancienne *Cathédrale St-Alain* et du *Jardin de l'Évêché*. *St-Alain* (XIVe s.) possède un clocher octogonal (XVe s.), restauré, surmontant un assez joli portail, au-dessus et à dr. duquel une tourelle carrée abrite un *jacquemart* (XVIe s.) dans sa partie supérieure restaurée au XVIIe s. A l'intérieur, très sombre, on remarque un Christ et un beau tableau sur bois (XVIe s.). L'*Église St-François* (XIVe s.) à la nef peinte, est sans intérêt. Une belle *Promenade*, sur laquelle s'ouvre un petit *Square*, commence d'un côté par un *foirail*, près duquel se dresse la *Halle aux grains*, et s'achève de l'autre devant le *Palais de Justice*, banal. L'*Hôtel de Ville*, également dénué d'intérêt, renferme une *Bibliothèque* (5200 vol. et pièces du procès de Cinq-Mars et de de Thou) et un *Musée* (collection de gravures). Le *Jardin de l'Évêché*, en terrasse au-dessus de l'Agout, occupe l'emplacement de l'ancien *palais épiscopal* ; il est orné d'une *statue de Las Cases*.

Le département compte en outre un certain nombre de villes importantes à des titres divers. Citons, dans l'arrondissement d'Albi : **Ambialet** qui occupe, dans un site pittoresque, l'isthme étroit formé par une boucle du Tarn et dont la colline qui la surplombe est couronnée par le

BURLATS. — Vieux pont sur l'Agout.

BURLATS — Ancienne Église Façade N.

monastère de N.-D. de l'Oder — **St-Juéry**, sur la rive g. du Tarn qui forme en amont une série de cascades connues sous le nom de *Saut du Sabo* — **Lescure**, ancien bourg fortifié, dont une *porte* (XIVe s.) est encore debout et qui a conservé la chapelle du *Château* (église paroissiale) démoli pendant la Révolution; dans celui de Castres : **Lautrec**, au sommet d'une colline, qui a conservé des restes importants de ses vieux remparts et dont le chœur de l'*Église* est orné de belles stalles — **Mazamet**, centre industriel considérable, occupant les deux rives de l'Arnette mais qui n'a d'intéressant que le site où il est bâti — **Montredon**, dont les ruines de son *Château* féodal sont imposantes; dans celui de Gaillac : **Castelnau-de-Montmiral**, qui a conservé des vestiges de ses remparts du XIVe s. et plusieurs vieilles *maisons* de la même époque — **Cordes**, curieuse bastide du XIIIe s. qui revêt encore sa physionomie du moyen-âge et où l'on admire un grand nombre de *maisons* anciennes, entre autres celles du *Grand-Écuyer*, du *Grand-Fauconnier*, du *Grand-Veneur*, etc. **Lisle-d'Albi**, autre vieille bastide qui a conservé sa « Place à couverts » ou « cornière » — **Penne** dont les maisons en amphithéâtre sont dominées par un rocher à pic que couronnent les ruines imposantes d'un *Château* du XVe s. — **Rabastens**, dont les maisons surplombent la rive d. du Tarn et qui possède une remarquable *Eglise* au clocher fortifié et dont l'intérieur est orné de curieuses peintures murales ; dans celui de Lavaur, enfin : **Graulhet**, ville industrielle sur la rive g. du Dadou, qui se divise en Ville Basse et en Ville Haute où l'on remarque de vieilles *maisons* — **Puylaurens**, sur une colline élevée, qui a conservé des ruines de son *Château* fortifié ainsi qu'une vieille *Halle* — **Saint-Sulpice**, sur la rive g. de l'Agout, à la bifurcation des lignes de Paris à Toulouse et à Montauban, dont l'*Eglise* (XIVe s.) a été malheureusement beaucoup trop restaurée et qui offre quelques vestiges d'un vieux *Château* élevé au XIIIe s.



BURLATS. — Maison romane

Liste des Monuments historiques

Albi.	Cathédrale Ste-Cécile (XIIIe au XVIe s.).	Gaillac	Église St-Michel (XIIIe s.).
—	Église St-Salvi (XIIe et XVe s.).	Lacaune	Menhir.
—	Palais de l'Archevêché (XIVe s.).	Lescure	Église St-Michel (XIIe s.).
—	Maison des Viguiers (XVIe s.).	Lisle-d'Albi	Église (XIVe s.).
Ambialet	Chapelle du Prieuré (XIe s.).	Penne .	Château (XVe s.).
Bastide-Rouayroux (La) . .	Dolmen.	Rabastens	Église N.-D.-du-Bourg (XIIe et XIVe s.).
Burlats	Ruines de l'Église (XIIe s.).	[illegible]	Dolmen.
Cordes	Maison du Grand-Veneur (Hôtel de Ville).	Sorèze .	Clocher (XVe s.) de l'Église.
		Verdier (Le)	Dolmen.

TARN

Lieux remarquables
De 1000 à 2000 h
De 2000 à 5000 h
De 5000 à 10 000 h
De 10 000 à 50 000 h
Chemins de fer à voie normale
étroite
Routes Nationales
Chemins de g.de communication
Chemins vicinaux ordinaires
Limites de Départements
d'Arrondissements
de Cantons
Forêts
Sous-Préfectures CT cantons

ALBI
CASTRES
GAILLAC
LAVAUR
GRAULHET
CARMAUX
MAZAMET
Requista
Belmont
Montastruc
Caraman
Revel
St Pons
la Salvetat
Lacaune
Murat
Vabre
Brassac
Anglès
Labruguière
Puylaurens
Lautrec
Réalmont
Montredon
Valence
Ambialet
Curvalle
Villefranche
Paulin
Lacaze
Castelnau de Montmiral
Rabastens
Lisle
St Sulpice
Salvagnac
Cordes
Mirandol
Monestiès
Valderiès
St Juéry
Vaour
Penne
Dourgne
Sorèze
St Amans
Labastide
Roquecourbe
Vielmur
Cuq-Toulza
Lacrouzette
PLATEAU DU SIDOBRE
FORÊT DE LA GRÉSIGNE
FORÊT DE LACAUNE
TARN ET GARONNE
AVEYRON
HÉRAULT
AUDE
HTE GARONNE

E. Michels del

Hérault

Nom — Situation



VENU du département voisin du Gard, un petit fleuve côtier, l'*Hérault*, a donné son nom au département, l'un des sept du rivage méditerranéen, dont il arrose trois arrondissements. Il a la forme d'un parallélogramme incliné du N.-E. au S.-O., dont l'un des grands côtés, se confondant avec la côte, mesure 83 kilom., du point où la limite atteint la côte, jusqu'à l'embouchure de l'Aude (grau de Vendres, rive g.). L'autre côté s'étend sur 128 kilom. de l'extrême pointe N. de l'arrondissement de Montpellier à l'extrême pointe N.-O. de celui de St-Pons. Le petit côté limitant au N.-E. l'arrond. de Montpellier mesure 55 kilom., l'autre 60 kilom. Sa superficie le place au 38e rang de nos départements. Il a pour limites naturelles : au N.-E., le Vidourle, par sa rive dr. depuis le confluent de la Bénovie jusqu'à Marsillargues, par sa rive g. de Marsillargues au canal de la Radelle, le canal de la Radelle pendant 4 kilom. et le rivage de l'étang de Mauguio pendant 1500 m.; au S.-E., la mer Méditerranée; au S.-O., 4 kilom. de l'Aude (en deux fois), 3 kilom. du canal du Midi (en plusieurs fois), 2 kilom. du Thoré; au N.-O., 700 m. de la Vèbre, les 5 premiers kilom. du Dourdou, 1200 m. du ruisseau de Rials, les 9 premiers kilom. de l'Orb, 11 kilom. de la Virenque, 17 kilom. du Vis (en deux fois) et 2 kilom. de l'Hérault. Il est borné : au N. E. par le département du **Gard**; au S.-O. par celui de l'**Aude**; à l'O. par celui du **Tarn**; au N.-O., enfin, par celui de l'**Aveyron**.

Il a été formé, en 1790, de provinces du **Languedoc** formant le **Bas-Languedoc** (*Maguelonais*, *Lodévois*, *Agadès*, *Béderrois*, *pays de Thomières* et une fraction du *Minervois*).

Histoire

Les peuplades préhistoriques nous ont laissé d'assez importantes traces de leur existence dans le département, où ils ont habité de nombreuses *grottes* : grottes de *Montarnaud*, de *Vailhauquès*, des *Doumizelles*; grottes de *Minerve*, à Cesseras; de *Caramoun*, à Montesquieu; du *Pontil*, etc. C'est à ces mêmes peuplades que nous devons les *dolmens* et les *menhirs* encore debout.

Dès 600 av. J.-C., les *Ibères* occupèrent la côte languedocienne et firent de *Beterre* (Béziers) leur ville principale. Ils furent inquiétés une première fois par les *Umbranici*, qui occupèrent la haute vallée de l'Orb, puis (500 av. J.-C.) par les *Ligures*, qui se répandirent un peu partout. Les *Phéniciens*, plus pacifiques et plus commerçants, fondèrent *Magalo* (Maguelone) et *Blasco* (Brescou), ports aujourd'hui disparus, tandis qu'à l'abri d'un cap les Massaliotes fondaient la colonie et le port d'Ἀγαθὴ τύχη ou de la *Bonne Fortune* (Agde). Au IIIe s. av. J. C. apparurent des *Celtes*, les *Volques Tectosages* et les *Volques Arécomiques*, qui se fixèrent dans le pays et fondèrent *Lutera* (Lodève), *Cessero* (St Thibery), *Amansio* près de Montpellier, et *Latera* (Lattes). Peu après l'organisation de la Gaule Transalpine, le territoire des Volques fut annexé à l'empire romain et fit partie de la Narbonnaise.

Au IIe s. après J. C., Baeterrae et Luteva étaient les deux cités les plus importantes des Arécomiques. A la même époque, les vétérans de la septième légion fondèrent la colonie romaine de Béziers (*Colonia victrix Julia Septimanorum Beterrae*). D'autres vétérans fondèrent la colonie latine de Lodève (*Colonia Claudia Luteva*). Au IVe s., ces deux villes furent rattachées à la Narbonnaise Ire.

La domination romaine dota cette province de monuments dont on retrouve encore des

vestiges aujourd'hui. Murviel-lès-Montpellier, établi probablement sur l'emplacement de la ville de *[illegible]* et où l'on voit des murs pélasgiques, devint un centre important sous le nom d'*Altimurium*; Luteva s'agrandit et prit, plus tard, le nom de *Forum Neronis*. A Castelnau-le-Lez subsistent des restes de la ville de *Sextantio* ou *Sextatio* et près de Gijean ceux de la *Villa Paterna*. Des routes furent tracées, dont la principale, la *Voie Domitienne*, est encore visible à Montbazin. Des vestiges de ponts subsistent à Capestang, à St-Thibéry et à Villetelle; des ruines romaines à Boussagues, à Brignac (fontaine), à Gabian (aqueduc), à Nissan, dans l'église de St-Aunès (milliaire de Tibère), à Sauvian (colonne milliaire de Claude), etc... Beaulieu possède des tombeaux gallo-romains.

MONTPELLIER. – Cathédrale. Ensemble S.-O.

Vers le IVe s. saint Paul et saint Aphrodise prêchèrent le christianisme. Des évêchés furent créés à Béziers et à Lodève, puis à Agde et à Maguelone. A Cessero furent martyrisés les apôtres saint Thibéry, qui devait laisser son nom à la ville, saint Florentin et saint Modeste. En 356, un concile d'évêques ariens se tint à Béziers; les évêques catholiques durent y assister, par ordre de Constance II.

En 408 les Vandales, puis, plus tard, les Alains et les Suèves, traversèrent le pays en le dévastant. Saint Venustus, premier évêque d'Agde, fut martyrisé dans l'une de ces incursions. En 419, l'empereur Honorius permit aux Wisigoths de s'établir dans le pays. Après la victoire de Clovis à Vouillé (507) ces derniers ne possédèrent plus que la Septimanie. Plus tard (533), Lodève tomba au pouvoir de Théodebert, petit-fils de Clovis.

Au VIIe s. fut fondée l'abbaye de Joncels, dite St-Pierre de Lunas. Le siècle suivant est marqué par les incursions sarrasines. En 719, les Sarrasins envahirent le pays et, en 725, s'emparèrent de Béziers, que Charles Martel leur reprit en 737 et dont il fit abattre les fortifications, ainsi que celles d'Agde. Maguelone fut en même temps rasée et son évêché transporté à *Substantio*, où il resta jusqu'en 1037; il ne subsiste plus aujourd'hui de la ville que la cathédrale St-Pierre et une ferme. Les incursions des Arabes contraignirent Pépin le Bref à intervenir dès 751; il réussit à se faire donner par les Wisigoths la suzeraineté de la Septimanie, à condition qu'il y respecterait les lois instituées (759).

Après la soumission de l'Aquitaine par Charlemagne, la Septimanie fut rattachée à ce duché. Vers 800, le fils du comte de Maguelone, saint Benoît, fonda à Aniane une abbaye qui devait devenir célèbre. En 804, le gouverneur de l'Aquitaine, saint Guilhem, fonda près d'Aniane l'abbaye dont on voit encore les restes à St-Guilhem-le-Désert. Les abbayes de St-Chinian, de St-Thibéry, de Villemagne, s'élevèrent dans la suite: il n'en reste aujourd'hui que peu de chose.

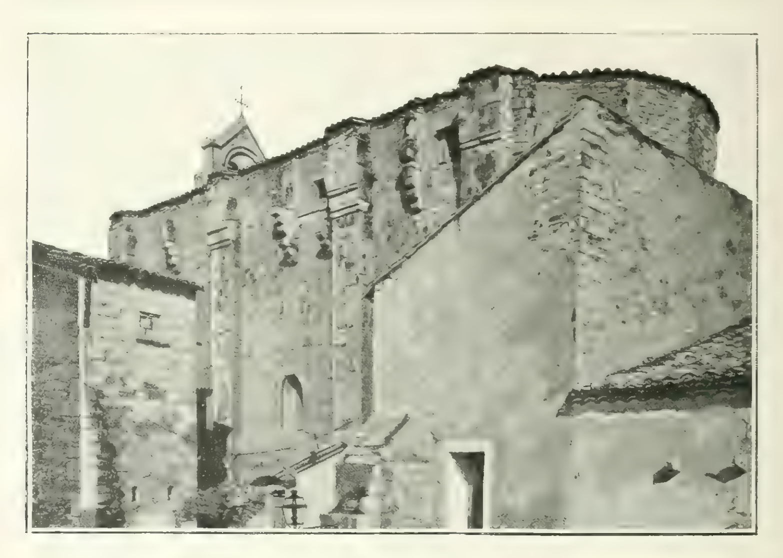


Grav. et imp. par Gillot.

SAINT-MARTIN DE LONDRES. — Église. Ensemble S.-E.

Au XIe s., indépendamment de la maison de Toulouse, d'autres seigneurs s'étaient partagé le pays et vivaient indépendants les uns des autres : c'étaient les vicomtes d'Agde, de Béziers, de Minerve; puis les évêques de Lodève, de Maguelone, d'Agde, possesseurs de vastes territoires qu'ils gouvernaient sous des titres seigneuriaux. Malgré les perpétuels changements de maîtres, le pays put jouir d'une tranquillité relative. La faculté de Médecine de Montpellier date de cette époque. La guerre des Albigeois vint malheureusement interrompre l'ère de prospérité commencée.

Le vicomte de Béziers, Roger II Trencavel, fut, avec le comte de Toulouse, Raymond VI, le principal défenseur de l'hérésie albigeoise dans la région. Aussi la croisade commença-t-elle par la prise de Béziers (1209). Sept mille personnes furent massacrées dans l'église de la Madeleine où elles s'étaient réfugiées; tous les hommes valides furent tués, la ville fut brûlée, Roger emprisonné et fort probablement tué par ordre de Simon de Montfort, chef des croisés, qui hérita de son titre. En 1210, le château de Minerve tomba aux mains de Simon; en 1213,



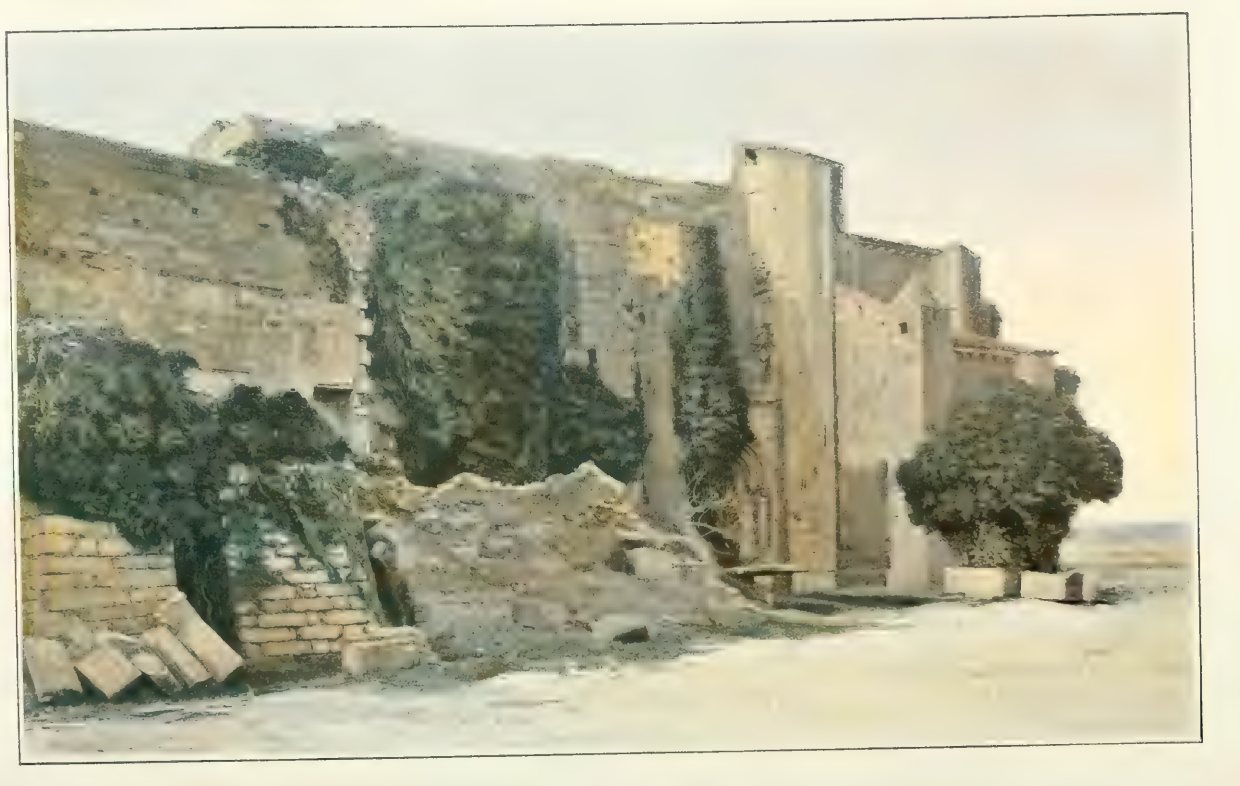
CELLENEUVE. — Église Ste-Croix. Façade S.

Pierre II d'Aragon s'unit aux Albigeois; en 1215, le concile de Latran destitua Raimond VI de ses possessions en Languedoc, au profit de Simon de Montfort. La même année, Philippe Auguste accordait sa sauvegarde aux habitants de Montpellier et l'année suivante Simon faisait hommage au roi de France de ses nouveaux états et entre autres de la vicomté de Béziers. Après sa mort, son fils Amaury ne sut pas conserver ses avantages et céda ses droits à Louis VIII; en 1226, enfin, Montpellier se soumettait au roi qui venait de s'emparer d'Avignon. Plus tard, Louis IX mettait la main sur Béziers, Agde et Melgueil.

Vers 1237, Alphonse de Poitiers, frère de Louis IX, épousait Jeanne, fille de Raymond VII de Toulouse. En 1242, celui-ci se souleva contre le roi et prit Béziers, mais il fut heureux d'accepter de Louis IX la paix de Lorris (1243). Il mourut en 1249, laissant Alphonse de Poitiers maître de ses Etats. L'annexion du pays à la couronne eut lieu en 1271. En 1290, l'université de Montpellier fut fondée par le pape Nicolas IV. En 1295, Béziers devint le siège d'une sénéchaussée et la baronnie de Lunel était achetée à ses possesseurs par Philippe le Bel. En 1317, Jean XXII dotait St-Pons-de-Thomières d'un évêché et, en 1349, quand le roi de Majorque, Jacques III, eut vendu



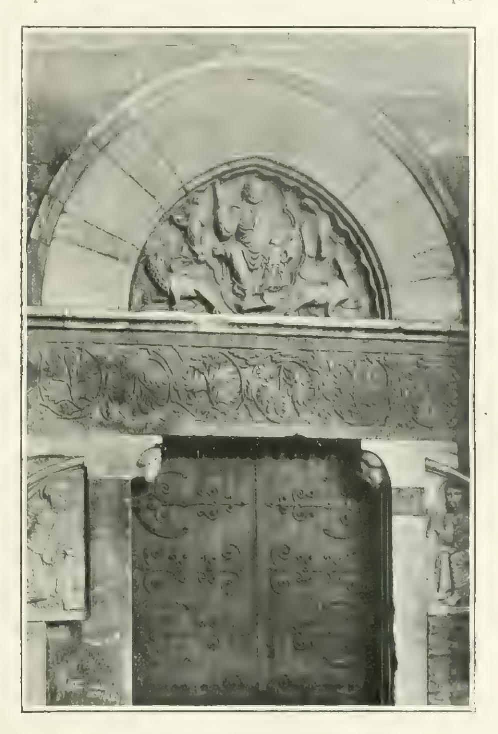
VILLENEUVE LÈS MAGUELONE. — [illegible]



PIGNAN. — Restes de l'Abbaye de Vignogoul.

Montpellier à Philippe de Valois, le pays appartint en entier à la France. Il devint florissant, grâce à la paix qui y régna. Seuls les ducs d'Anjou et de Berry mécontentèrent les habitants par leurs exactions. En 1536, Montpellier remplaça Maguelone comme siège de diocèse; Henri II y créa dans la suite une sénéchaussée.

Les guerres de religion, qui l'ensanglantèrent jusqu'au XVIIIe s., vinrent malheureusement interrompre sa prospérité. Béziers tomba en 1561 aux mains des protestants qui furent maîtres d'Agde et de St-Pons en 1562, de Montpellier en 1567 et de Lodève en 1573. Dans les villes que les catholiques leur reprirent, comme Agde, Béziers, Lodève, St-Pons, ils furent massacrés en grand nombre. La paix de Nérac leur assura deux places de sûreté: Gignac et Lunel, en même temps qu'elle permettait à Montpellier, dont Henri de Montmorency n'avait pu s'emparer, de s'ériger en république. Les protestants y fondèrent alors une université; un peu plus tard (1595), Henri IV créait le Jardin des Plantes qu'on y admire de nos jours.

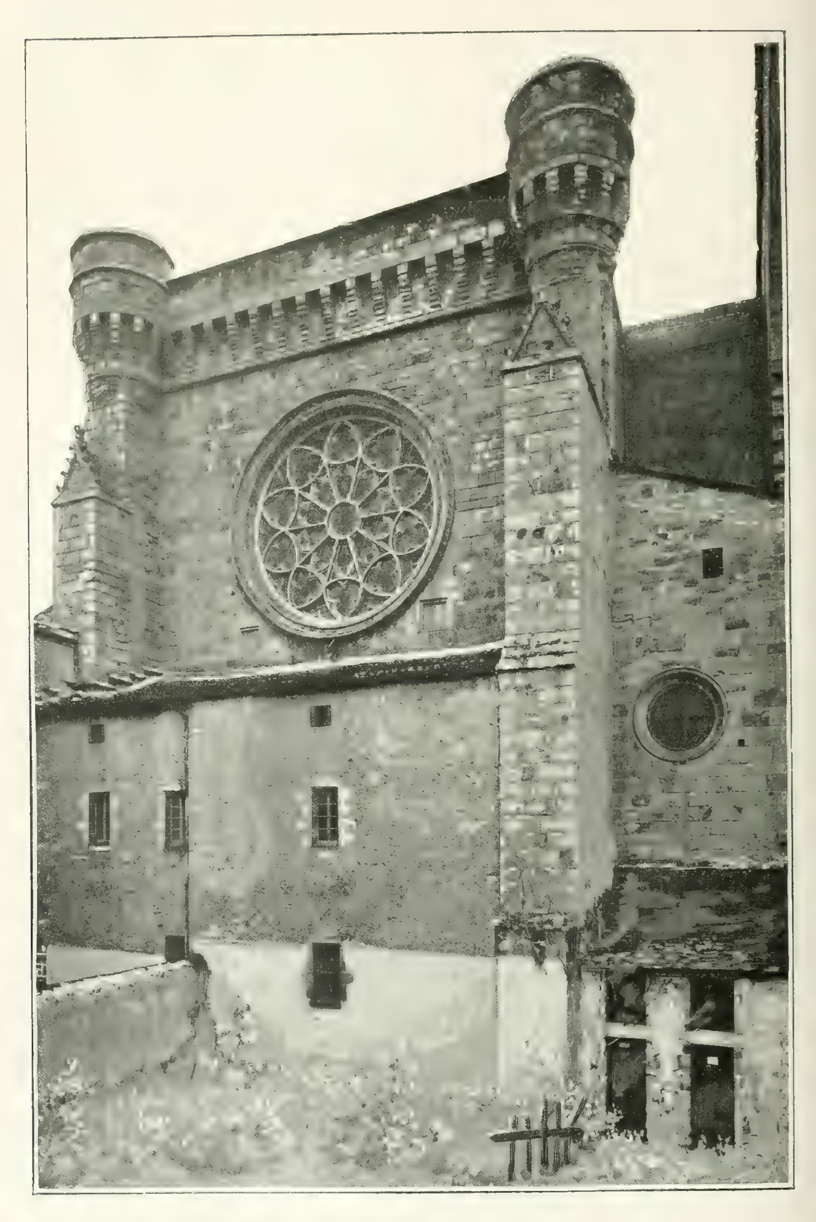


MAGUELONE. — Ancienne cathédrale Saint-Pierre. Tympan et linteau du portail O.

Sous Louis XIII, les hostilités recommencèrent et nécessitèrent l'intervention du roi qui, en 1622, vint assiéger Montpellier et s'en empara après une résistance acharnée. La ville perdit son titre de république et une citadelle fut construite pour maintenir les réformés, auxquels la liberté religieuse était accordée. En 1627, nouveau soulèvement de quelques villes (dont Lodève et St-Pons) vivement réprimé par la défaite du duc de Rohan à Montpellier (1628) et qui amena le roi à faire raser les fortifications de nombreuses villes. La paix revenue, Riquet commença le canal du Midi en 1666. Le Parlement de Toulouse ayant fait démolir le temple protestant de Montpellier (1682), les calvinistes tentèrent à nouveau de se soulever, mais les principaux émeutiers furent égorgés. Un peu plus tard, les *Camisards* ne purent entrer dans Montpellier, le duc de Berwick ayant fait monter sur le bûcher les auteurs du complot qui devait leur en livrer les portes. Malgré cet exemple, les protestants acceptèrent en 1709 l'aide des Anglais qui s'emparèrent d'Agde et de Cette, mais qui, vaincus sur terre, durent s'éloigner. Là s'arrête l'histoire locale du département où la Révolution fut bien accueillie.

Géologie — Topographie

Une chaîne montagneuse ininterrompue, se rattachant aux Cévennes, s'étend du N.-E. au S.-O. du département, au N. d'une ligne passant par Ganges, Aniane, Clermont et St-Chinian. Cette



LODÈVE. — Ancienne Cathédrale. Façade fortifiée. Côté O.



SAINT-PARGOIRE. — Église. Ensemble S.-O.

chaîne se continue au S. par des collines qui s'abaissent peu à peu vers la mer, point le plus bas du département, tout en se relevant un peu aux environs de Castries, au N. de Frontignan et à l'O. de Béziers.

Le point culminant se trouve au N. de la source de l'Agout : il atteint 1126 m. à la *Cime de l'Espinouse*, dans le massif du même nom. Ce massif granitique est limité au S. par la profonde tranchée où coulent le Thoré et le Jaur. Il déborde du département du Tarn dans l'arrondissement de St-Pons, au N., par le *massif de la Salvetat*, qui atteint 1056 m. à la limite et, à l'E., par le mont de *Somail* qui s'élève à 1046 m. au Bois de la Blanque, à 1035 m. au Signal du *Roc d'Engamos*, à 1081 m. au S. de la forêt de Bureau, à 1015 m. au col de Fontfroide, où commence le massif de l'Espinouse proprement dit ; outre le point culminant, on y trouve des points dépassant 1100 m. A l'E. du Pas de la Lauze, le *Plô des Brus* atteint 1100 m. et, à l'E. de la coupure où coule le ruisseau d'Héric, il y a une cote de 1095 m. au *Mont de Carroux*.



Nég. Fauquer

SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT. — Gorges de l'Hérault.

Le col de Coustel, ou, mieux, le ruisseau de Bouissou, sépare l'Espinouse des *Monts de Marcou*, formés de schistes paléozoïques, de grès houiller, avec quelques affleurements cristallins. Ils atteignent 1094 m. dans le département. Entre l'Orb et la Lergue, le *Causse de Gabriac* et le *plateau* basaltique *de l'Escandorgue*, atteignant, le premier 729 m. et le second 850 m., se rattachent à l'E. au *plateau de Larzac*, dont la majeure partie s'étend dans l'Aveyron. D'une altitude moyenne de 700 m., ce plateau désolé s'arrête brusquement à l'E. au cours du Vis et s'achève vers Ganges sous le nom de *Montagne de la Serrane*.

Au S. de l'Espinouse s'étendent, dans le *Minervois*, les dernières pentes de la Montagne-Noire, qui ne forme dans le département qu'une bande de schistes siluriens atteignant 780 m. au S. de St-Pons (*Pech Mage*), 658 m. au S. d'Olargues (*Pic de Montahut*), 518 m. auprès de Bédarieux (*Pic de Tantajo*) et 402 m. à l'E. de cette ville (*Pic de Vissos*). Entre le Minervois et la Méditerranée, les terrains moins accidentés relèvent de l'étage garumnien (grès et poudingues rutilants). Ils limitent à l'O. la plaine qui s'étend de Murviel jusqu'à l'embouchure de l'Orb. Le pays de Béziers, ou *Biterrois*, dont le sous-sol est formé de molasses, appartient au tertiaire.

Du pic de Vissos part vers la mer une succession de collines peu élevées, dues à un soulèvement volcanique, comme le montrent leurs sommets constitués de roches éruptives, et dont la plus typique à cet égard est la Montagne d'Agde (115 m.). A l'E. de ces collines, une autre plaine, suivie par l'Hérault depuis Gignac, est formée de marnes crétacées secondaires, de calcaires et argiles tertiaires et de cailloux quaternaires.

La partie comprise entre la montagne de la Serrane au N., Aniane et les Matelles au S. et qu'on désigne sous le nom de *Garrigues* de Montpellier, relève du secondaire. C'est une région de collines, assez accidentées aux environs de St-Martin-de-Londres (*Mont Hortus*, 512 m. ; *Pic St-Loup*, 633 m.) et qui, au S. d'Aniane, détachent un chaînon, la *Montagne de la Moure*, qui atteint



CLERMONT-L'HÉRAULT. — Église. Ensemble N. O.

706 m. Un ilot de tertiaire affleure au S. de cette montagne. Au N.-E. de l'étang de Thau, la *Montagne de la Gardiole* s'élève à 236 m., tandis qu'au S. du même étang le *Mont St-Clair* domine Cette de 180 m.

Hydrographie

HYDROGRAPHIE MARITIME. C'est à 5 kilom. à l'O. du *Grau du Roi* que commence le littoral. De ce point jusqu'au vieux fort du cap d'Agde, la côte se poursuit pendant environ 60 kilom. formant un bourrelet de sable dont la hauteur varie de 0 m. 50 à 2 m. environ. Ce bourrelet, de forme convexe, présente une ligne régulière en bordure de la Méditerranée et des indentations très variées de forme du côté des étangs qui le suivent parallèlement à l'orientation de la côte. C'est à ces étangs que la partie basse du département, peu habitée, et où l'on ne rencontre que des cabanes de douaniers ou de saliniers, doit son insalubrité. *L'étang de Mauguio* ou *de l'Or*, long de 12 kilom. et large de 3 à 4 en moyenne, couvre 3630 hectares; il communique avec l'*étang de Pérols*, beaucoup plus petit, limité au S.-O. par la bande de terre sur laquelle court le chemin de fer de Montpellier à **Palavas**, petite station balnéaire très fréquentée des Montpelliérains et simple port de pêche. Les étangs du *Prévost*, de l'*Arnel*, de *Pierre-Blanche*, des *Moures*, d'une superficie totale de 1500 hectares, sont parfois réunis sous le nom d'*étang de Maguelone*, en souvenir de la ville du même nom. *L'étang de Vic* ou *de Palavas*, couvre 1500 hectares. *L'étang d'Ingril* ou *de Frontignan* (1000 hect.) communique par l'*étang des Eaux-Blanches* avec le vaste *étang de Thau*. Ici, le contraste est frappant; le bourrelet sablonneux, considérablement élargi, porte la ville et le port de **Cette**, dominés par la Montagne de Cette, ou mont St-Clair, masse rocheuse de 180 m., jadis isolée de la terre ferme et qui, aujourd'hui, semble perdue sur cette côte désolée. Le port de Cette, l'un des plus sûrs de France, protégé par une jetée isolée, par le môle St-Louis et la jetée de Frontignan, est constitué par les canaux longeant le pied de St-Clair, reliant la mer à l'étang de Thau et par des bassins avant-port, ancien bassin, bassin à pétrole, nouveau bassin. Le *Canal du Midi* s'y termine sous le nom de *Canal de Cette*; il communique, par la *darse de la Peyrade*, avec le *canal de Cette au Rhône* ou canal des *Étangs*, souvent tracé dans le lit même des étangs précédemment nommés, le cordon littoral étant parfois insuffisant pour le porter. Cette possède deux plages, celles de Frontignan et d'Agde, très fréquentées pendant la saison. L'étang de Thau, véritable mer intérieure navigable, aux eaux salées, est long de 20 kilom., large de 3 à 4 et couvre près de 8000 hect.; il compte quatre ports : à **Mèze**, à **Marseillan**, à **Bouzigues** et à **Balaruc**. C'est le seul étang du département communiquant naturellement avec la mer par des graus (grau du *Quinzième*, grau de *Pises Saumos*) et par *le Rieu*. Il en est séparé par l'*isthme des Onglous*, large de plus d'un kilomètre, et sur lequel est établi le chemin de fer de Cette à Agde. A partir du *Rocher d'Agde*, la côte se relève et devient quelque peu rocheuse; dans son prolongement se trouvent la *tour* et le *rocher de la Lauze* et, plus en mer, l'ilot portant le *Fort-Brescou*. Puis, jalonnée de petites dunes, marécageuse, elle s'incurve légèrement vers l'O. pendant environ 30 kilom., sans autre accident que l'embouchure de l'Hérault, au **Grau d'Agde**, débouché du port d'**Agde** et celui de l'Orb, près duquel une petite plage de bains a été aménagée; sa nudité, sa tristesse augmentent et l'on n'y rencontre plus qu'une cabane de douaniers au **Grau de Vendres**, où elle s'arrête.

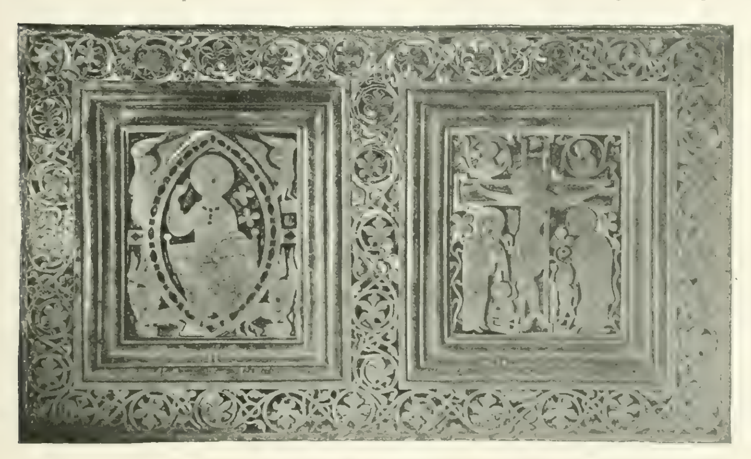
HYDROGRAPHIE FLUVIALE. Toutes les eaux du département vont à la Méditerranée, sauf celles de la partie N. de l'arrond. de St-Pons, qui gagnent indirectement l'Océan.

Bassin de la Méditerranée. L'*Aude* n'appartient au département par ses deux rives que pendant ses derniers 1500 m., après lui avoir servi de limite par sa rive g. pendant environ 3 kilom. dans l'arrond. de St-Pons et dans celui de Béziers. Mais elle en reçoit par sa rive g. plusieurs affluents : l'*Ognon*, qui baigne Olonzac à 800 m. sur sa rive g. — hors du département, la *Cesse* qui, dans l'Hérault, coule entre deux causses, passe près de la *grotte de la Coquille* ou *grotte d'Aldène*, s'augmente (rive g.) du *Briant* à Minerve, curieusement bâtie au confluent des deux rivières qui se sont frayé un chemin à travers la montagne, et en aval de laquelle la Cesse disparaît, sauf en temps de crues, pour reparaître à Agel, en amont duquel elle boit (rive g.) la *Cessière*; elle pénètre ensuite dans le département de l'Aude.

L'*Orb* naît sur la limite N. du canton du Caylar, à la *Font de l'Orb*, à l'E. du signal de Bouviala.

Il sert de limite pendant ses 9 premiers kilom. (rive g.), presque jusqu'au confluent du Thès, descend ensuite vers le S., coulant très sinueusement dans une vallée profondément encaissée, franchit la *cascade du Canellou*, s'augmente de plusieurs torrents et fontaines, élargit un peu sa vallée à partir du confluent du Gravezou, arrose Bédarieux et tourne vers l'O. jusqu'au confluent du Jaur, où il prend sa direction définitive N.-O.-S.-E. Sa vallée se rétrécit à nouveau jusqu'au confluent du Vernazobres, puis il laisse Murviel à 2 kilom. sur sa rive g., entre en plaine, passe au pied de Béziers et finit dans la Méditerranée, après un cours d'environ 140 kil.

Il reçoit, outre un grand nombre de torrents et de ruisseaux : (rive g.) le *Thès*; — (rive d.) le *ruisseau de la Grave* — (rive g.) le *Gravezou*, grossi à Lunas (rive g.) de la *Nize* et du *ruisseau de St-Georges* — (rive g.) le *Vernoubrel* [illegible] Bédarieux, le *[illegible]* — (rive d.) *la Mare*, qui boit (rive g.) le *Bouissou*, (rive d.) le *Casselouvres*, qui, près de son confluent, arrose St-Gervais et, (rive g.) le *ruisseau d'Espase* — (rive d.) le *ruisseau d'Héric*, qui coule entre deux hauts escarpements de l'Espinouse — (rive d.) le *Jaur*, qui descend du Signal de St-Pons, s'augmente à St-Pons (rive d.) d'une puissante source, absorbe de nombreux ruisseaux, reçoit (rive g.) le



SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT. — Église. Autel en marbre.

ruisseau de Bureau, qui franchit le *Saut de Vésoles* puis enserre Olargues dans une boucle avant d'atteindre l'Orb — (rive d.) le *Vernazobres*, qui absorbe (rive g.) le *ruisseau d'[illegible]* et passe à St-Chinian — (rive g.) le *Landayran* — le *Rieutord*, accru de plusieurs ruisseaux et qui coule à l'O. de Murviel — le *Taurou*, enfin, qui passe à l'E. de la même ville.

L'*Hérault*, descendu du département du Gard, entre dans celui auquel il a donné son nom au confluent du Vis, après lui avoir servi de limite pendant 2 kilom. Il frôle aussitôt Ganges, que touche aussi le torrent de Sumène, et descend vers le S.-O. dans une vallée pittoresque et encaissée, dont le site le plus célèbre est celui de St-Guilhem-le-Désert. Avant de laisser Aniane à 1500 m. sur sa rive g., il élargit sa vallée, entre en plaine à la hauteur de Gignac et, toujours sinueux, va passer entre Montagnac et Pézenas, dans le *Jardin de l'Hérault*, laisse Florensac à 1500 m. à l'E., devient navigable à Bessan, arrose Agde et finit au grau d'Agde, au S.-E. de l'étang du Clot de Vias, entre deux jetées, après 99 kilom. de cours dans le département.

Il a pour affluents : (rive d.) le *Vis*, qui vient du Gard où il reçoit (rive d.) la *Virenque*. Ces deux rivières coulent dans une gorge étroite et sauvage qui, bornant à l'E. le Larzac, limitent également le département de l'Hérault, que le Vis abandonne un instant avant de lui appartenir par ses deux rives ; mais il le quitte bientôt et n'y rentre que pour y parcourir ses derniers



VILLEMAGNE. — Ancienne Église St-Grégoire. Clocher.

509 m. — (rive g.) le *torrent de Sumène*, qui descend également du Gard — le *Mer[illegible]* — l'*Alzon* — (rive d.) la *Buège* — (rive g.) *le Lamalou*, grossi (rive d.) du *ruisseau de T[illegible]* — (rive d.) les *sources de Clamouse* — (rive g.) *la Corbière*, qui arrose Aniane — le *ruisseau de Gassac*, écoulement de quelques petits lacs et mares — (rive d.) *le Laveng*, accru des eaux de la *source du Drac* — *le Lagamas* — (rive g.) le *Rieutort*, qui passe au S. de Gignac — (rive d.) la *Lergue*, qui naît à l'O. des sources de l'Orb, arrose Lodève, où lui parvient (rive d.) *la Soulondres*, s'augmente de plusieurs ruisseaux, dont le plus important est (rive g.) le *Rivernoux*, boit (rive d.) le *Salagou*, (rive g.) le *Merdanson*, accru de nombreux ruisseaux, et laisse Clermont-l'Hérault à près de 4 kilom. à l'E. — (rive d.) la *Dourbie*, qui coule au bas du pittoresque cirque de Mourèze — la *Boyne*, qui absorbe plusieurs ruisseaux — la *Peyne*, qui passe à 1 kilom. E. de Roujan et arrose Pézenas où lui parvient (rive g.) *le Tertuguier* — la *Tongue*, enfin, qui reçoit (rive d.) le *ruisseau de Lène*, accru (rive g.) du *Lenné* qui arrose Servian.

Dans l'étang de Thau finissent : le *Valat*, le *Pallas* et l'*Avène*.

L'étang de Vic reçoit les eaux d'une fontaine qui sourd au N.-O. de la Montagne de la Gardiole.

Le *Lez* sort d'une forte source dont une partie va alimenter Montpellier. Il reçoit presque aussitôt (rive g.) le *Lirou*, qui naît aux Matelles et absorbe (rive g.) le *Terrieu* et l'eau de la *source de la Fleurette*; le Lez hume ensuite la *source du [illegible]*, frôle à l'E. Montpellier, où lui



VILLEMAGNE. — Linteau d'une maison romane.

parvient (rive d.) *le Verdanson*, absorbe (rive d.) la *M[illegible]*, qui vient du Se[illegible] de Montarnaud et qui s'augmente de plusieurs ruisseaux dont (rive d.) le *[illegible]*, le Lez, s'engageant ensuite sur la bande de sable séparant l'étang de l'Arnel de celui de Pérols, va finir au grau de Palavas.

La *Salaison*, la *Cadoule*, la *Bérange* se jettent dans l'étang de Mauguio.

Le *Vidourle*, originaire du département du Gard, n'appartient d'abord à celui de l'Hérault que par sa rive dr., depuis le confluent de la *Bénovie* jusqu'à Marsillargues, et par ses deux rives, de ce point jusqu'au canal de la Radelle, où il rentre dans le Gard. Il reçoit : dans ce dernier (rive d.) *le Brestalou*, dont le cours supérieur est dans le département de l'Hérault et dont l'une des branches passe près de Claret — dans le département, (rive d.) *[illegible]*.

Bassin de l'Océan. Par la Garonne et le Tarn, l'Océan reçoit les eaux de l'[illegible], l'[illegible] naît au point culminant du département (1126 m.), à la cime de l'Espinouse ; il descend vers le S.-O., tout en recueillant plusieurs ruisseaux, passe au pied de la Salvetat, reçoit (rive d.) *[illegible]*, dont les 7 derniers kilom. sont seuls au département et pénètre peu après dans celui du Tarn où lui parvient (rive g.) *le Thoré* grossi (rive d.) de [illegible].

Lacs. Étangs. On ne connaît aucun lac proprement dit, mais des mares sans importance.

Outre les étangs littoraux dont nous avons déjà parlé, nous devons citer l'*étang de Vendres*, les *salins de Luno* et ceux de *[illegible]*, dans l'arrond. de Béziers.

Sources minérales. Il y a dans le département 28 sources autorisées, dont 14 d'intérêt public. 20 de ces sources ont été exploitées en 1900. **Lamalou**, la station la plus importante du département, utilise, dans 5 établissements, 14 sources alcalines, bicarbonatées, sodiques, riches en



VILLEMAGNE. — Ancienne Église St Grégoire. Vue de la nef en ruines.

acide carbonique, froides, ou dont la thermalité atteint 50°. Il y a une source bicarbonatée gazeuse (27°) à **Avène** et des sources froides ferrugineuses, bicarbonatées, gazeuses, près de **St-Julien.** Les sources de **Rieumajou**, près de la Salvetat, sont froides, bicarbonatées calciques; celles de **Taussac-et-Douch**, bicarbonatées sodiques et calciques alcalines. La *Fontaine de la Madeleine* près de **Villeneuve-lès-Maguelone** est bicarbonatée, sodique, gazeuse. A **Balaruc**, trois sources, dont une seule utilisée, *source Ancienne* (48°), donnent des eaux chlorurées, sodiques, bromurées. **Cette** possède une source chlorurée sodique (*source St-Joseph*); **Cruzy**, une source chlorurée, sulfatée, magnésienne; **Cazouls-lès-Béziers**, des sources chlorurées sodiques, sulfatées magnésiennes. On trouve des sources ferrugineuses froides à **Gabian** et près de **Roujan**; une source ferrugineuse gazeuse à **Rosis**; des sources ferrugineuses gazeuses alcalines à **Palavas** et à **la Salvetat**; des sources alcalines gazeuses à **la Verrière.** Des sources minérales jaillissent sur le bord de l'étang de Pérols (*le Boulidou*) et à **Frontignan. Roquebrun** possède une fontaine intermittente. A **Juvignac** sourdent des eaux salines. L'étang de Thau s'augmente des eaux de la *source de l'Abysse* qui jaillit dans son lit même, près de Balaruc et de celles d'une autre source, parfois tarie (*gouffre d'Inversac*). Enfin **Gabian** possède une source de **pétrole.**



LE POUJOL. — Église St Pierre de Reddes. Ensemble N. O.

CANAUX. Le **Canal du Midi** s'étend dans le département sur 70 kil. 515. La différence d'altitude 51m57, entre son entrée dans le département et son terminus à Cette (sous le nom de **Canal de Cette**) est rachetée par 12 écluses. Il franchit l'Orb sur un pont canal. La traction s'y fait par chevaux et mulets; il est en outre parcouru par des remorqueurs et par des bateaux à vapeur porteurs. Il est alimenté dans le département par l'Orb et par l'Hérault et fournit à 105 prises d'eau d'irrigation et à 57 prises de submersion. Le **Canal du Rhône à Cette** n'appartient au département que par la partie dite **Canal des Étangs**, soit sur 58 kil. 800. Il est uni au port de Cette par le **Canal de la Peyrade**: il se continue au delà de l'étang de Mauguio jusqu'à Lunel par le **Canal de Lunel**, qui traverse la région marécageuse de la Palus et qu'alimente en partie le Dardaillon. Il est long de 11 kilom. 218. Sous le nom de **Canal de la Radelle**, enfin, le canal des Étangs gagne Aigues-Mortes, dans le département du Gard. Le **Canal de Grave**, qui s'achève au étang de Palavas, n'est autre que le Lez, canalisé depuis Montpellier sur une longueur de 11 500 m.; sa pente est de 7 m. 80, rachetée par 5 écluses.

Plusieurs canaux d'irrigation, de submersion ou de dessèchement existent en outre dans le département.

Climat

Le département, rangé sous l'influence du *climat méditerranéen*, jouit d'une température assez élevée dans la région des collines ou des plaines, mais qui s'abaisse considérablement dans la zone montagneuse, notamment dans l'Espinouse et le Larzac, où la neige subsiste jusqu'à une époque assez avancée de l'année. A l'exception de cette région, où la hauteur d'eau tombée atteint son maximum (1 m. 50 dans le Saumail), le département est caractérisé par un climat généralement sec, à brusques variations, avec des étés torrides, rarement rafraîchis par les pluies qui ne tombent qu'à de longs intervalles, mais dont l'abondance est parfois telle qu'elle fait sortir brusquement de leur lit les rivières qui y coulaient presque à sec quelques heures auparavant. Lodève reçoit annuellement 107 centim. d'eau, Montpellier 74 c., Cette 60 c. et Lunel 44 c. Les vents les plus fréquents sont le *mistral* et la *bise*, qui soufflent du N.-O. et du N.

Divisions administratives

ÉTENDUE : 619 769 hectares (cadastre). — POPULATION (1901) : 489 421 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture .	MONTPELLIER . .	1	14	118
Sous-Préfectures	*Béziers*	1	12	100
	Lodève	1	5	73
	St-Pons	1	5	49
	Total.	4	Total. 36	Total. 340

LISTE DES CANTONS

Montpellier . . Aniane, Castries, Cette, Claret, Frontignan, Ganges, Lunel, Les Matelles, Mauguio, Mèze, Montpellier (3), St-Martin-de-Londres.

Béziers . . . . Agde, Bédarieux, Béziers (2), Capestang, Florensac, Montagnac, Murviel, Pézenas, Roujan, St-Gervais, Servian.

Lodève. . . . . Le Caylar, Clermont-l'Hérault, Gignac, Lodève, Lunas.

St-Pons . . . . Olargues, Olonzac, St-Chinian, St-Pons, la Salvetat.

CULTES. **Culte catholique.** *Évêché* : Montpellier, fondé au VIe s. à Maguelone, transféré de 737 à 1037 à Substantio, ensuite à Montpellier en 1536 comme suffragant de Narbonne jusqu'en 1790. Supprimé à cette époque, il fut rétabli en 1802 comme suffragant de Toulouse; depuis 1822 il est suffragant d'Avignon. Le département forme ce diocèse, qui compte 45 cures, 310 succursales, 27 vicariats rétribués. Il y a un séminaire diocésain à Montpellier. Les communautés religieuses d'hommes, peu nombreuses, s'occupent d'enseignement ou sont vouées à la vie contemplative; celles de femmes, plus nombreuses, s'occupent d'enseignement, d'œuvres charitables, d'assistance ou sont vouées à la vie contemplative; quatre d'entre elles ont leur maison-mère dans le département. Les principaux pèlerinages sont ceux de N.-D.-de-l'Ermitage, à St-Guilhem-le-Désert; N.-D.-de-Grâce, à Gignac; N.-D.-de-Grau, à l'embouchure de l'Hérault; N.-D.-de-Mougères, à Mougères; N.-D.-de-Montaigu, à Ceyras; N.-D.-de-Roubignac, à Roubignac; N.-D.-du-Suc, à Brissac; N.-D.-des-Tables, à Montpellier; N.-D.-de-Trédos, près de St-Étienne-d'Albagnan, etc. **Culte protestant**. Le département est rattaché aux consistoires de Bédarieux, Ganges, Marsillargues et Montpellier qui font partie de la 11e circonscription synodale; il y a des églises à Béziers, Cette, Cournonterral, Montagnac, St-Pargoire et Saussines. L'Union des Églises Évangéliques libres possède aussi des églises à Béziers et à Marsillargues. Ganges possède une église évangélique méthodiste; à Montpellier, les minorités évangéliques synodales ont une église. Il y a environ 15 000 protestants dans le département. **Culte israélite**. Les adhérents à ce culte, peu nombreux, sont rattachés à la communauté de Montpellier, qui fait partie de la circonscription consistoriale de Marseille.

ARMÉE. Le département ressortit à la 16e région militaire, qui comprend 8 subdivisions de région, dont 2, celles de Béziers et de Montpellier, appartiennent au département. Les troupes



Grav. et imp. par Clazot.

PUISSALICON — [illegible]

qui en dépendent font partie du 16e corps d'armée, dont le chef-lieu est **Montpellier**. La garnison de **Béziers** comprend 1 régiment d'infanterie, 1 régiment de cavalerie (chasseurs à cheval); celle de **Lodève**, 1 régiment d'infanterie; celle de **Lunel**, 1 escadron du train des équipages; celle de **Montpellier**, 1 régiment d'infanterie, 1 régiment du génie, 1 section de secrétaires d'état-major et de recrutement, 1 section de commis et ouvriers d'administration. Montpellier possède une *école du génie*. Le département ressortit en outre à la 16e légion de gendarmerie.

Ouvrages militaires. — Citons le fort déclassé de **Brescou**, dans l'îlot de même nom, la citadelle et les forts de **Cette** qui datent du XVIIe s.

Marine. Le département fait partie du 5e arrondissement maritime, chef-lieu **Toulon**, qui comprend le littoral méditerranéen et la Corse.



PÉZENAS. — Porte appareillée en perspective.

JUSTICE. Le département ressortit à la **Cour d'appel de Montpellier**. Il y a un **Tribunal de 1re instance** à Montpellier (où se tient la **Cour d'assises**), à Béziers, à Lodève et à St-Pons; des **tribunaux de commerce** à Agde, Béziers, Cette, Clermont, Lodève, Montpellier, Pézenas; des **conseils de prud'hommes** à Agde, Bédarieux, Cette, Clermont-l'Hérault, Lodève, Montpellier et Sérignan et une **Justice de paix** dans chacun des 36 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Le département ressortit à l'**Académie de Montpellier**. L'université de Montpellier comprend les **facultés de droit** (avec cours complémentaires municipaux), de **médecine**, des **sciences** (avec le **laboratoire maritime** de Cette), des **lettres** et l'**école supérieure de pharmacie** de Montpellier. Le nombre des étudiants, en 1902, a été de près de 1660.

L'enseignement secondaire comprend : pour les garçons, le **Lycée** de Montpellier avec collège annexe à Boutonnet, les **collèges communaux** d'Agde, de Bédarieux, de Béziers (collège Henri IV), de Cette, de Clermont-l'Hérault, de Lodève, de Lunel et de Pézenas; pour les filles, un **Lycée** à Montpellier (avec internat municipal annexé), un **collège** à Béziers, enfin des **cours secondaires** à Cette. On trouve des **établissements libres** à Béziers, Cette, Montpellier, St-Firmin et St-Pons-de-Thomières possèdent un **petit séminaire**.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école d'application) et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe et école maternelle annexe) de Montpellier. Il y a des écoles **primaires supérieures** de garçons à Montpellier; de filles, à Béziers et à Montpellier. On trouve des **cours complémentaires** pour garçons à Capestang, Marsillargues et St-Pons; pour filles, à Agde et à Lunel (provisoire). Il existe des **pensionnats primaires** à Ceilhes et à Poussan.



ESPONDEILHAN. - Église. Ensemble S. E.



BÉZIERS. — Vieux Pont et Église Saint Nazaire (ancienne Cathédrale).

Signalons en outre : à Montpellier, l'école de musique et la maîtrise, l'école régionale des **Beaux-Arts**, l'école supérieure de commerce, l'école nationale d'agriculture (avec station annexée); à Cette, l'école de musique, l'école navale Bousquet et l'école d'hydrographie; les écoles pratiques de commerce et d'industrie de Béziers et de Cette.

Le département ressortit en outre à l'Arrondissement minéralogique d'Alais, sous-arrondissement de Montpellier (division du S.-E.); à la 8e Région agricole (S.); à la 27e Conservation forestière (Nîmes); à la 9e Inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

On peut dire avec juste raison que la production du département n'est que vinicole : un tiers de la surface totale est en effet planté en vignes, une assez grande partie des deux autres tiers est perdue pour la culture, soit dans les terres laissées en jachère, soit sur le plateau de Larzac, où la rigueur du climat et la violence des vents ne permettent guère que les pâturages. Ainsi se trouve restreint l'espace réservé aux autres cultures qui, de plus, sont généralement peu productives. En 1900, la surface occupée par les céréales n'a atteint que 20 000 hectares; celle des plantes fourragères 8500 hectares et celle des prairies naturelles et des herbages 17 600 hectares.

La pomme de terre, plantée sur 3150 hectares, a produit 278 000 quintaux.

La production en plantes légumineuses, en 1900, a été faible. Aucune plante industrielle n'a été cultivée la même année.



BÉZIERS. — Cloître attenant à l'église.

La vigne a occupé 189 910 hect. et a produit 11 495 700 hectolitres de vins; l'Hérault se trouve ainsi le premier département français pour la surface plantée en vignes et la production en vins, malgré les ravages, aujourd'hui réparés en partie, qu'a causés le phylloxera dans les vignobles. Les meilleurs crus sont ceux de St-Georges, de Cazouls-lès-Béziers, de Picpoul, de Maraussan, qui produisent des vins rouges. Frontignan et Lunel donnent des vins muscats.

La culture fruitière est assez développée; en 1900, on a récolté 71 527 q. d'olives; 54 642 q. de châtaignes; 2275 q. de prunes et 1122 q. de noix. On a récolté en outre, la même année, 75 817 q. de feuilles de mûriers. 2206 sériciculteurs ont mis en incubation 5845 onces de graines de vers à soie, qui ont produit 175 202 kilog. de cocons frais.

La surface boisée soumise au régime forestier est de 17 922 hectares; 55 hectares de terrains

communaux ont été reboisés en semis de chêne vert ou en plantations de pins et l'État a reboisé 644 hectares.

Au 31 décembre 1900, on comptait 25 171 animaux d'espèce chevaline, 10 565 d'espèce mulassière, 6875 d'espèce asine. Béziers possède une station de monte. L'élève du cheval est rare dans le département, malgré les encouragements offerts. L'espèce bovine comptait 9998 animaux de race schwytz et tarentaise, dont 1100 bœufs de travail, 500 à l'engrais et 5851 vaches ayant fourni 185 162 litres de lait. L'espèce ovine était représentée par 545 999 animaux, dont 272 600, tondus, ont donné 5452 q. de laine. Le lait des brebis est employé à la préparation du fromage de Roquefort, notamment celui des bêtes de race du Larzac, qui vivent dans les pâturages de la montagne; sur la côte, les animaux sont de race barbarine. Il y avait enfin 18 490 porcs et 19 648 chèvres.

En outre, 4591 ruches actives ont donné 57 680 kilogr. de miel et 9205 de cire.

Il y a une chaire départementale d'agriculture à Montpellier et une chaire spéciale d'agricul-



Nég. Labouche.

Vue du Cap d'Agde.

ture au collège de Pézenas; des cours d'agriculture, de viticulture et d'horticulture sont professés à l'école Normale de Montpellier. L'école Nationale d'agriculture de cette ville possède un domaine, une station de recherches chimiques et un laboratoire d'analyses (ouvert au public), un champ d'expériences, etc. Les champs d'expériences et de démonstration sont assez nombreux; certains d'entre eux sont réservés à l'étude des maladies de la vigne. Montpellier possède une station œnologique. Dans ces dernières années, quelques truffières ont été organisées. Le département possède plusieurs sociétés, des comices ou syndicats agricoles s'occupant d'assainissement, de desséchement, de défense contre les crues, ou d'irrigation et de submersion (canaux du Malpas, de l'Abbé ou de St-Chinian, de Gignac). Le desséchement de l'étang de Capestang est actuellement terminé; celui des étangs de l'Arnel et de Vic est en étude. Ajoutons que l'observatoire de l'Aigoual fournit aux communes qui le désirent des données télégraphiques journalières sur la prévision du temps et l'invasion des maladies cryptogamiques de la vigne.

Un établissement piscicole doit être créé à la maison forestière de Larcho, près Lodève.



AGDE. — Ancienne Cathédrale. Ensemble S. O. avant le dégagement de la façade.

Industrie

Au 31 décembre 1900, il y avait dans le département 759 établissements actifs utilisant 894 machines à vapeur d'une force de 12885 chevaux vapeur; en outre, 57 machines, d'une force de 492 chevaux, étaient inactives dans 31 établissements.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Il y a dans le département 41 concessions de **mines**, savoir : 7 de **houille**, 17 de **lignite**, 6 de **fer**, 6 de **cuivre**, 2 de **plomb**, 2 de **manganèse** et 1 de **zinc**. On a exploité, en 1900, les mines de **houille** du Bousquet-d'Orb, de Boussagues, du Devois de Graissessac, de St-Gervais, de Castanet-le-Haut et de St-Geniès. La production de ces houillères a été de 254677 T., extraites par 1268 ouvriers; la force motrice utilisée était de 1171 chevaux fournis par 57 machines. La mine de **lignite** d'Agel, la mine de **plomb** et **zinc** de Riols, ont été également exploitées. Des travaux de recherche ont été exécutés dans la mine de **fer** de Cournion et dans la mine de **zinc** de Ganges, mais ils ont été abandonnés au commencement de 1901. Aucune **minière** n'a été en activité en 1900. Des **salines** existent encore sur la côte, notamment à Cette.

La même année, on a exploité 8 **carrières** souterraines (gypse, bauxite et pierre à ciment) employant 55 ouvriers, et 287 carrières à ciel ouvert, dont 45 temporaires, occupant 1097 ouvriers.

Béziers, Lodève et Bédarieux comptent des **briqueteries** et des **tuileries**. Béziers fait de la **poterie**.

INDUSTRIES AGRICOLES. Il y a des **huileries** à Florensac, Pézenas, Pomerols, et une **vinaigrerie** à Mèze. Montpellier, Béziers, Bédarieux possèdent des **brasseries**; Béziers, Florensac, Marseillan et Pomerols des **distilleries**. Cette et Béziers ont des fabriques de **liqueurs**. L'industrie du **bois** compte des **fabriques de douves** et de **tonneaux** à St-Pons et d'importantes **tonnelleries** à Cette. Montpellier et Béziers font du **charronnage**. Les **salaisons** sont préparées à Cette et à Béziers. Les gâteaux connus sous le nom de **biscotins** de Bédarieux et de **barquettes** de St-Gervais sont renommés dans le département.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Elles ne sont représentées que par le **haut-fourneau** de 200 T. et la **fonderie** installés en 1902 à Cette par la Société Schneider du Creusot.

INDUSTRIES CHIMIQUES. On trouve des **fabriques d'engrais** à Montpellier, Béziers et Lodève; ces villes fabriquent également des **bougies**. Montpellier fait en outre des **cierges**. Lodève et Montpellier possèdent des **fabriques de savons**. Balaruc raffine les **pétroles**.

INDUSTRIES TEXTILES. Il y a des **filatures** et des ateliers de **tissage de laine** à St-Pons; des **filatures de soie** dans le canton de Ganges. Les **draps de troupe** se fabriquent à Lodève, Clermont, Bédarieux, Villeneuvette; les **draps**, **couvertures** et **molletons** à Bédarieux, Clermont et Lodève. Les **habillements militaires** sont confectionnés à Montpellier.

INDUSTRIES DIVERSES. Elles sont représentées par les importantes **tanneries** de Béziers, Montpellier et St-Pons, et par les **pelleteries** et **mégisseries** de Bédarieux. St-Pons compte des **fabriques de chaussures**.

Commerce

Le département importe des bestiaux; des peaux, des laines et déchets de laine; des céréales, des légumes secs; des fruits frais et secs; des bois divers; des boissons fermentées; des minerais, des houilles, des pétroles bruts et raffinés; des denrées coloniales, de l'épicerie, etc. Il exporte des morues salées; des vins, des liqueurs; des bois communs; des sels; des superphosphates; des matériaux de construction; des savons; des pétroles raffinés; des fers, fontes et aciers; du soufre sublimé; des draps; des huiles, des cuirs, etc... Cette a reçu, en 1900, 65 000 T. de charbons anglais et 38 250 T. de charbons français. Le produit des droits de douanes s'est élevé pour la même année dans le département à 14 415 704 fr. Cette a eu 1879 entrées (1 022 805 T.) et 1894 sorties (1 039 789 T.) de bateaux. Le mouvement d'entrepôt par mer a été de 241 T. effectives (entrée) et de 520 T. (sortie); celui du cabotage, à l'entrée, de 39 148 T. Le mouvement du port d'Agde a été de 30 732 T.; celui de Mèze de 195 899 T.; celui de Marseillan de 75 075 T.; celui de Bouzigues de 4550 T. Le produit de la pêche littorale a atteint 1 069 560 fr. En 1901, le canal du Rhône à Cette a expédié ou reçu à Cette 96 339 T. et le canal du Midi 95 798 T.

En 1901 la succursale de la Banque de France à Montpellier a occupé le 24e rang sur 126, avec



SAINT PONS — Vue générale.

un chiffre total d'affaires productives de 84 842 400 fr.; celle de Béziers a occupé le 70e rang avec un chiffre de 56 745 200 fr.; celle de Cette (avec la ville d'Agde rattachée) le 55e rang avec un chiffre de 40 201 000 fr.

Le département compte deux **Chambres de Commerce**, à Montpellier et à Cette, cette dernière comprenant les cantons de Cette, Agde, Florensac, Mèze et Frontignan.

Voies de communication

	kilom.		kilom.
Chemins de fer (voie normale)	602.	Rivières navigables	
(voie étroite)	17.525	Hérault	4.900
Routes nationales	558.160	Orb	5.500
Chemins de grande comm.	1527.086	Canaux :	
d'intérêt commun	1050.858	Canal des Étangs	58.800
ordinaires	5559.754	Canal du Midi (ligne principale)	70.515



ONTPELLIER, sur une légère éminence dominant à l'O. le cours du Lez qui passe au pied des Casernes, est une ville animée, dont les quartiers modernes avoisinant la *Gare* ou la *Place de la Comédie* sont seuls agréables. Ces quartiers sont percés de rues larges et bien tracées, propres, bordées de belles maisons; partout ailleurs les rues sont étroites, tortueuses et leur propreté laisse parfois à désirer. Aucun monument religieux n'est digne de remarque : la *cathédrale St-Pierre* (XIVe s.), chapelle d'un ancien couvent Bénédictin (aujourd'hui Faculté de Médecine) restaurée au XIXe s., est précédée d'un porche peu élégant; le portail E. est plus gracieux; la nef (XIVe s.) est vaste; le chœur a été construit de nos jours. Nous ne ferons que citer les autres églises : des *Pénitents Blancs*, *Ste-Eulalie*, *Ste-Anne*, *St-Denis* (XVIIe et XIXe s.), *St-Mathieu*, *N.-D.-des-Tables*, *St-Roch*, etc. A l'*École de Médecine*, jadis *couvent des Bénédictins*, puis *Palais épiscopal*, on remarque, outre les restes d'un *cloître* et de belles salles, le *Musée anatomique* et la *Bibliothèque* (50 000 vol.; 600 manuscrits, 300 dessins, etc.). L'*Université*, ancien *Hôtel-Dieu*, renferme dans une de ses cours un *musée lapidaire*. Le *Palais de Justice* (XIXe s.) possède quelques beaux plafonds peints. Le *Musée Fabre*, qui compte de riches collections, abrite la *Bibliothèque* publique (150 000 vol.). Au *Conservatoire* est installé le *Musée de la Sté Archéologique*. Sur la *Place de la Comédie*, le *Théâtre* (XIXe s.) est l'un des plus beaux de province. Au delà de la *porte du Peyrou* (XVIIIe s.) la belle *Promenade du Peyrou* est ornée de la *statue de Louis XIV* et de divers autres groupes; elle est fermée à l'O. par le *Château d'Eau* où aboutit l'*Aqueduc St-Clément* (XVIIIe s.). Au *Jardin des Plantes*, ou *Jardin du Roi*, on remarque des restes de fortifications dont faisait également partie la *Tour des Pins*, sur le *boulevard Henri IV*. L'*Esplanade* est une promenade bien ombragée. Montpellier, qui a élevé une *statue au chimiste Ed. Adam* et des *bustes* au viticulteur *Planchon* et à *C. St-Pierre*, est orné de plusieurs belles fontaines (*places de la Comédie, de la Préfecture, de la Canourgue*). Dans les vieux quartiers des *maisons* du XVe au XVIIe s. et des *hôtels* des XVIIe s. et XVIIIe s. sont assez remarquables.

BÉZIERS, dominant fièrement l'Orb et sa vallée, est une ville active et gaie, où, dès l'arrivée l'on est séduit par le gracieux *Plateau des Poètes*, par les *Allées Riquet* et par la vaste *Place de la Citadelle*. L'*église St-Nazaire* (XIIe au XIVe s.), jadis cathédrale, est un beau spécimen d'église fortifiée. On y remarque : à l'extérieur, outre les dispositions stratégiques, la rose du portail O., le linteau sculpté du portail N. et les grilles des fenêtres du chœur; à l'intérieur, la nef (XIVe s.), courte mais élevée et, dans le chœur, le retable du maître-autel (XVIIIe s.). Au S. subsiste un *cloître* (XIVe s.), aux gracieuses nervures de voûte, servant de *musée lapidaire*, où est abritée entre autres la *statue* dite *Pépezuc*. Dans l'église *St-Aphrodise* on remarque, sous l'orgue, un *tombeau* antique à bas-reliefs, fermé par un buffet de bois sculpté et servant de cuve baptismale. L'église de *la Madeleine*, remaniée au XVIIIe s., renferme quelques bonnes toiles. L'église *St-Jacques* n'a de remarquable que son abside (XIIe s.) et sa nef. L'église *des Récollets*, ou des *Pénitents bleus* (XVIe s.) n'offre qu'un joli portail. Les restes d'une église romane subsistent près de la *maison natale de Riquet* (rue St-Félix). La *Sous-Préfecture* et le *Tribunal civil* sont installés

dans l'ancien évêché. L'*Hôtel de Ville* (XVIIIe s.) abrite un riche *Musée* et la *Bibliothèque* (15 500 vol., 24 manuscrits, 9 incunables) qui doivent être bientôt transférés à l'*Hôtel* [illegible]. La façade du *Théâtre* est ornée de bas-reliefs allégoriques en terre cuite, dus à David d'Angers. Quelques vestiges des *arènes romaines* sont enclavés dans des maisons de la rue St-Jacques. Dans les *arènes* modernes, hors la ville, des représentations de drames musicaux imités de l'antique sont données avec succès depuis quelques années. On y donne également des courses de taureaux très suivies. Béziers a élevé une *statue à Riquet*.

LODÈVE s'étend entre la Lergue et la Soulondres, au pied de collines assez abruptes, dont l'une porte les ruines du *château de Montbrun* (XIIIe s.). C'est un centre actif, aux rues étroites et mal pavées. Seule l'église *St Fulcran* (XIIIe, XIVe et XVIe s.), ancienne cathédrale en partie fortifiée, est intéressante. Dans la nef, on remarque l'autel, la chaire et le tombeau de l'évêque Plantavit



N. [illegible]

Vue de l'Étang de Thau

de la Passe. Un *cloître* (XVe et XVIIe s.), en mauvais état, est attenant au S. Deux autres églises, *rue de Lergue* et sur le boulevard bordant la Soulondres, sont sans intérêt. L'*ancien évêché*, banal, sert à divers services municipaux; son jardin est aménagé en promenade publique. A l'entrée de la *rue de Lergue* subsistent encore deux *piliers* de porte; une vieille *tour* à mâchicoulis se dresse non loin de là sur le *Boulevard des Remparts*.

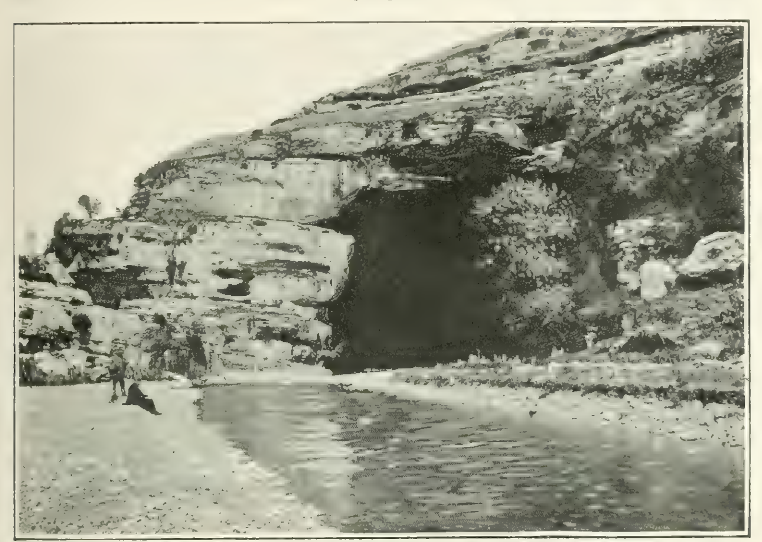
St PONS est une curieuse bourgade industrielle, construite sans ordre le long du Jaur, où toutes les rues sont tortueuses, mais bordées de vieilles maisons, dont quelques-unes sont très pittoresques. L'*église* fortifiée (XIIe s.), jadis cathédrale, présente à l'E. une façade du XVIIIe s.; l'ancien portail O., aujourd'hui muré, a conservé de beaux tympans sculptés. A l'intérieur, la nef offre peu d'intérêt. Sur la rive d. du Jaur, une petite *église* est banale. Près de la puissante *source* qui sort d'une caverne et porte son tribut au Jaur, une ancienne *église* sert de grange. De l'*Évêché* fondée au Xe s., il reste un bâtiment occupé par une tannerie. A l'*Hôtel de Ville* subsiste une *tour* crénelée (XVIe s.). Sur les bords du Jaur, en amont d'une vieille [illegible], la *maison* [illegible], démolie, doit être reconstruite dans son état primitif. Enfin, une autre *tour* crénelée (XVIe s.), en partie ruinée, se dresse sur la colline qui domine la source. De beaux platanes ombragent une *Promenade* en amont de la ville.



Mg. Raynaud

Cette doit son importance à sa situation géographique qui, par le canal du Midi, la fait communiquer avec la plus riche partie du S.-O. de la France, par le canal du Rhône à Cette, l'unit à l'industrielle vallée du Rhône et par la Méditerranée, la met en rapports directs avec Marseille et Barcelone. C'est aujourd'hui une ville bien déchue de son ancienne prospérité, dans laquelle nul monument n'attire l'attention pas plus dans la vieille ville bâtie sur les pentes du Mont St-Clair que dans les nouveaux quartiers établis entre les canaux et les bassins. Toute l'animation y est concentrée sur le *quai de Bosc* et aux environs de l'*Hôtel de Ville* (bibliothèque de 10000 volumes).

Agde, sur l'Hérault, n'est plus maintenant le port de la Bonne Fortune qu'avaient fondé les Phéniciens. Son commerce maritime est à peu près nul aujourd'hui; la pêche y est encore



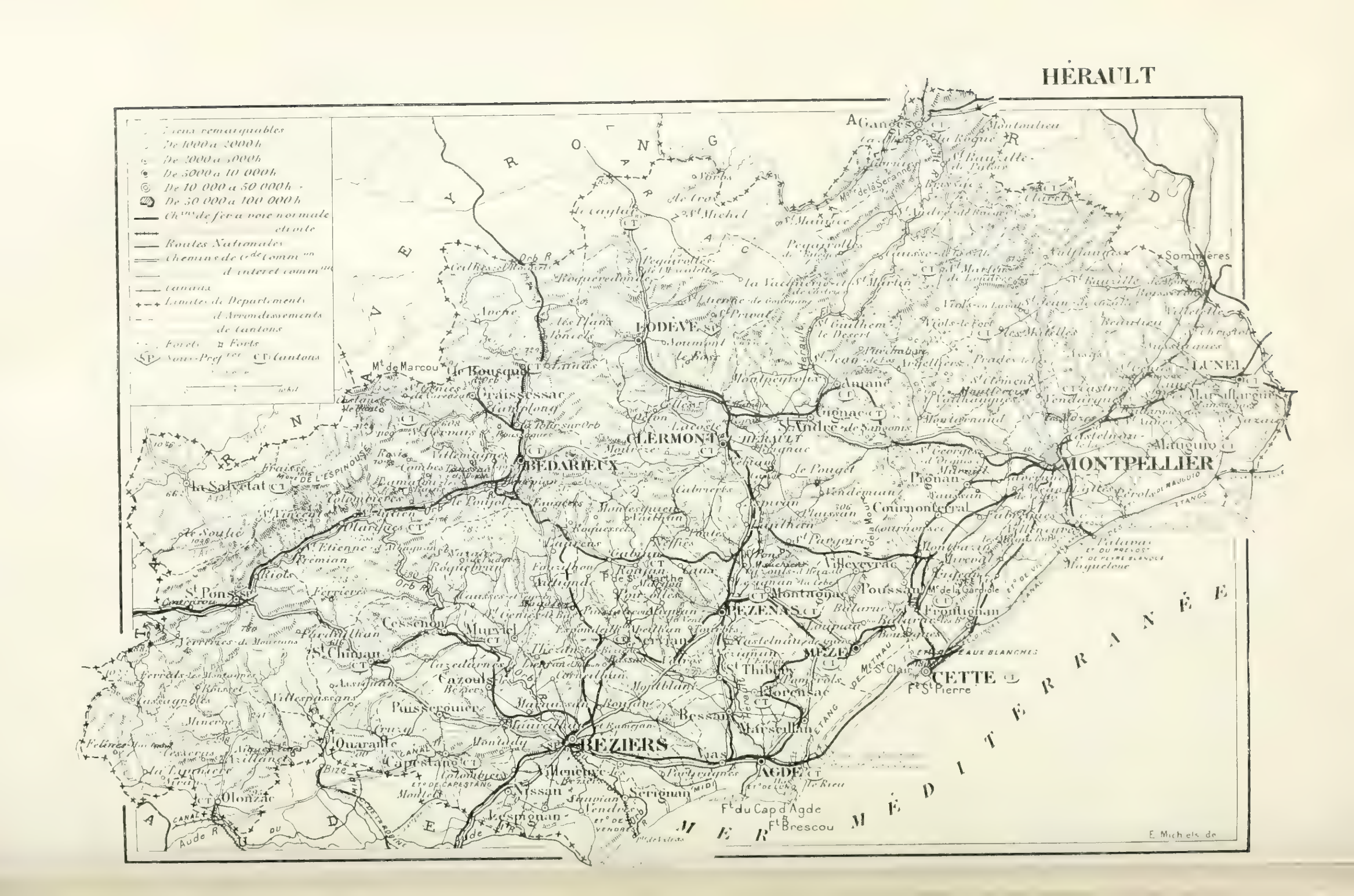
Nég. Raynaud.

MINERVE. — Pont naturel sous lequel coule la Cesse (Cote O.)

assez active. La ville, construite en lave provenant de la Montagne St-Loup, est grise et d'aspect peu engageant. Son seul monument remarquable est la *cathédrale St-Étienne* (XIe s.).

Liste des Monuments historiques

Agde . . . . . Église St André (X^e et XIe s.).
Béziers . . . . Église St Nazaire (XIVe s.) et Cloître (XIVe s.).
— Église St Aphrodise : Devant de sarcophage chrétien encastré au-dessus de la porte S.
Celleneuve . . Église Ste Croix (XIIe et XIIIe s.).
Clermont . . . Église St Paul (XIVe s.).
Lodève . . . Église St Fulcran (XIIIe au XVIe s.).
Minerve. . . . Dolmen dans le tumulus des Bois-Bas.
— Dolmen de Bruman.
Murviel . . . Remparts d'*Altimurium*.
Pignan . . Abbaye de Vignogoul (XIIIe s.).
Poujol (Le) . Église St Pierre de Rhèdes (XIIe s.).
Puissalicon . Tour romane (XIe s.).
St Guilhem le Désert . . Église et partie du cloître (XIIe et XIIIe s.).
St Martin de Londres . . Église : abside, transepts, coupole, porche et 2 travées de la nef (XIe s.).
St Pargoire . . Église (XIIIe s.).
St Pons . . Église (XIIe s.).
St Thibéry . . Restes d'un pont romain.
Soumont . . Dolmen de Coste Rouge.
— Dolmen du Belvédère.
Villemagne . . Église St Grégoire (XIIe s.).
Villeneuve-lès-Maguelone . Église St Étienne ([illegible]).
— Église St Pierre de Maguelone, ancienne cathédrale (XIe s.).


HÉRAULT
MONTPELLIER
BÉZIERS
LODÈVE
CLERMONT
BÉDARIEUX
PÉZENAS
AGDE
CETTE
LUNEL
Ganges
Sommières
St Pons
la Salvetat
Olonzac
St Chinian
Cessenon
Murviel
Servian
Capestang
Quarante
Cazouls
Puisserguier
Montagnac
Mèze
Florensac
Marseillan
Frontignan
Poussan
Gignac
Aniane
Pignan
Cournonterral
Villeneuve
Montbazin
Graissessac
le Bousquet
Mt de Marcou
Olargues
Roujan
Fabrègues
Mauguio
Bessan
Vias
Villeveyrac
Lattes
Pérols
Nissan
Lespignan
Sérignan
Castries
Mt de la Gardiole
Ft St Pierre
Ft du Cap d'Agde
Ft Brescou
M E R   M É D I T E R R A N É E
A V E Y R O N
G A R D
A U D E
T A R N
Orb R.
Hérault R.
Aude R.
Lieux remarquables
De 1000 à 2000 h.
De 2000 à 5000 h.
De 5000 à 10 000 h.
De 10 000 à 50 000 h.
De 50 000 à 100 000 h.
Routes Nationales
Canaux
Limites de Départements
d'Arrondissements
de Cantons
Forts
E. Michels del.

Gard

Nom — Situation



Au *Gard*, ou *Gardon*, torrent cévenol, revient l'honneur d'avoir donné son nom au département, qu'il traverse du N.-O. au S.-E. et dont il arrose un chef-lieu d'arrondissement, Alais. Ce département, l'un des sept du littoral méditerranéen, affecte la forme d'un triangle très irrégulier, dont la base s'étend du point où le Rhône commence à le toucher jusqu'à l'embouchure du Rhône Vif, soit sur 97 kilom. à vol d'oiseau ; la hauteur de ce triangle, entre les pointes O. et E. du département, est de 127 kilom. Sa superficie le place au 55e rang de nos départements. Il a pour limites naturelles : au N., 10 kilom. du Galeizon, 4 kilom. du Gardon d'Alais, 2 kilom. de l'Andorge, 1200 m. de l'Homol, 1500 m. de la Cèze, 5 kilom. du Chassezac, 3 kilom. de la Ganière, plus de 2 kilom. de la Cèze, 1500 m. de la Ganière, environ 20 kilom. (rive d.) de l'Ardèche ; à l'E., le Rhône, depuis le confluent de l'Ardèche jusqu'à l'embouchure du Rhône Vif, (sauf quelques kilomètres), et soit par sa rive dr., soit par ses deux rives; au S., la mer Méditerranée; au S.-O. le rivage de l'étang de Mauguio pendant 1500 m., 4 kilom. du canal de la Radelle, le Vidourle (rive g.) depuis ce canal jusqu'à la ligne de Tarascon à Cette et (rive d.) de ce point au confluent de la Bénovie, 2 kilom. de cette dernière rivière, 2 kilom. de l'Hérault, 17 kilom., du Vis (en plusieurs fois), autant de la Virenque, 6 kilom. enfin de la Dourbie.

Il est borné au N. par les départements de la **Lozère** et de l'**Ardèche**; à l'E. par ceux de **Vaucluse** et des **Bouches-du-Rhône**; au S.-O. par celui de l'**Hérault**; à l'O. par celui de l'**Aveyron**.

Il a été formé en 1790, de provinces du **Languedoc**, relevant du **Bas-Languedoc** (*diocèses de Nîmes* et d'*Uzès*).

Histoire

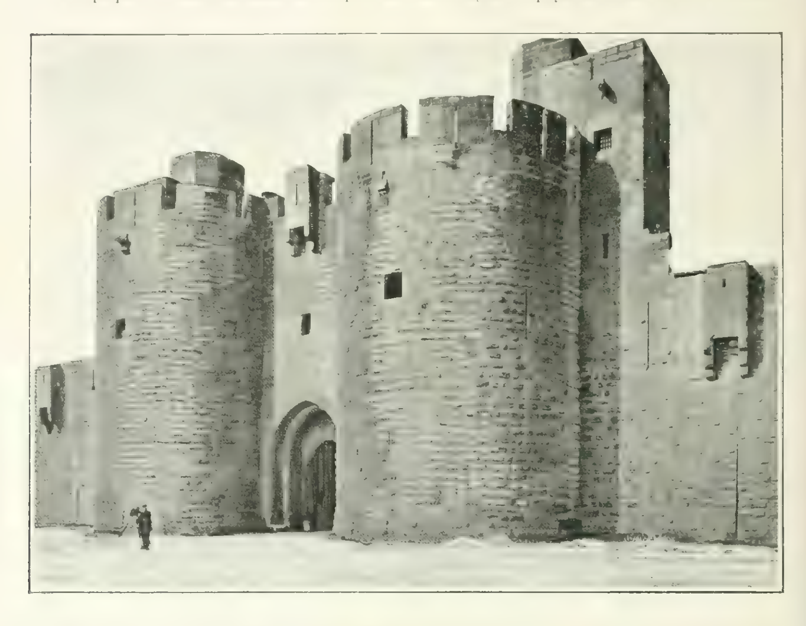
Les peuplades primitives qui ont habité le département y ont laissé des témoins de leur séjour : les dolmens d'Aiguèze, de Barjac, de Campestre, de Laval St Roman et de Montdardier. Les premiers habitants connus furent des Celtes, les *Volcæ Arecomici*, qu'Annibal trouva sur son passage en traversant la Gaule. Ils se groupaient autour de *Nemausus* (Nîmes). Parmi les oppida connus citons : Nages, au S.-O. de Nîmes et le Garn, entre la Cèze et l'Ardèche. Cette région de la rive d. du Rhône était conquise par les Romains vers 121 av. J.-C. et réduite en province transalpine. Les Massaliotes, amis de la première heure, virent s'arrondir leur domaine de celui des Arécomiques. Sous la domination romaine, Nîmes étendait sa juridiction sur 24 localités, parmi lesquelles nous citerons : *Rhodanusia*, aujourd'hui disparue ; *Ugernum*, sur l'emplacement de laquelle s'éleva sans doute Beaucaire ; [illegible] (Anduze) ; [illegible] (Alais) ; *Avicantus* (Le Vigan); *Ucetia* (Uzès); etc. La civilisation romaine transforma rapidement le pays, comme en témoignent les monuments restés debout à Nîmes, dont nous parlerons en décrivant la ville, et dans d'autres localités. Le fameux pont jeté sur le Gardon, entre Vers et Remoulins, est une partie de l'aqueduc qui allait capter, près d'Uzès, les sources de l'Eure et de l'Airan, pour les amener à Nîmes. Parmi les autres vestiges romains, citons : le pont sur le Vidourle et une tour à Grand Gallargues; des assises dans les ponts modernes de St Sébastien et de Sommières; quatre bornes milliaires supportant les deux premiers arcs de l'église de Bernis. Deux autres bornes, datant du règne de l'empereur Claude, se trouvent à l'église de St Vincent (c. de Jonquières); une inscription se voit dans l'église St Saturnin de Gaujac ; au hameau de Laval

c. de Collias), des pierres tumulaires romaines constituent en partie l'autel d'une chapelle. Ajoutons que des antiquités ont été trouvées à Allègre et qu'un camp, dont on voit la trace, était placé sur la Dent de Signac, à Laudun.

Le christianisme fut prêché vers la fin du IIIe s. par les saints Baudile et Honeste.

Au Ve s. se produisent les premières invasions. En 471, les Wisigoths étaient maîtres de Nîmes. Au VIIIe s. arrivent les Sarrasins. Après sa victoire de Poitiers, en 732, Charles-Martel poursuit ses succès en Septimanie et son successeur, Pépin le Bref, les en chasse définitivement, en 759. Un siècle plus tard, en 858, apparaissent les Normands, qui dévastent la région et saccagent Nîmes.

A l'époque du démembrement de l'empire de Charlemagne, le pays se divise et se subdivise



AIGUES-MORTES. — Vue extérieure d'une Porte. Façade E.

en une foule de seigneuries. La vicomté de Nîmes, dont les titulaires appartiennent à la famille des Trencavel, relève plus tard du comté de Toulouse. Les diverses maisons seigneuriales entrent sans cesse en lutte pendant tout le moyen âge. Pour y mettre un terme, un concile se tient à la célèbre abbaye de St-Gilles (1042) qui institue la *Trêve de Dieu*.

En 1096, le pape Urbain II vient prêcher la première Croisade à Nîmes, où se tient un concile pour la préparer. Ce fut le comte de Toulouse, Raymond IV, qui reçut le pape en personne. C'est à cette époque que l'on fait généralement remonter l'établissement de la fameuse confrérie des *Chevaliers des Arènes*, dont les membres, tous guerriers, s'étaient installés dans le grand amphithéâtre romain.

L'origine de Beaucaire ne remonte qu'au Xe s. Cette ville grandit autour du château qu'y élevèrent, sur la rive d. du Rhône, les comtes de Toulouse. La guerre des Albigeois déchaîna des maux de toutes sortes sur ce pays. Nîmes se rangea du côté des Catholiques, Beaucaire du côté des Albigeois. Simon de Montfort vint mettre le siège devant Beaucaire en 1216, mais inutil



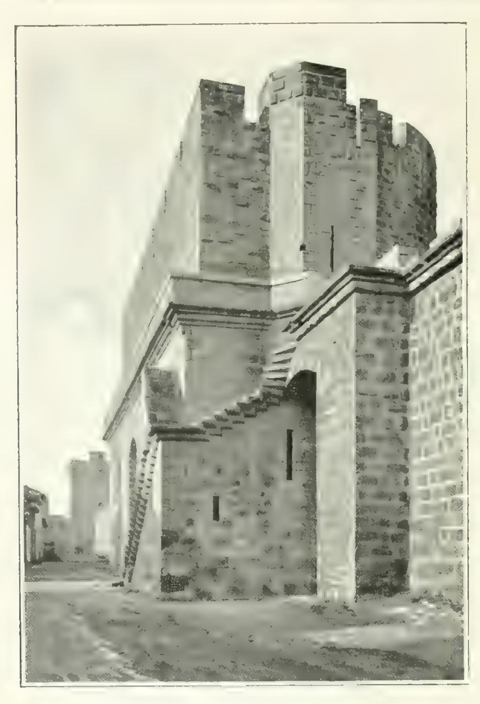
AIGUES MORTES. — Vue extérieure du rempart pris à l'E.

lement. Pour recompenser la ville de sa résistance courageuse, Raymond VII lui accorda le privilège d'une foire annuelle qui devint bientôt fameuse.

Le traité de Meaux (1229) rattacha le pays à la couronne, en le constituant comme dot à la fille de Raymond VII, qui devait épouser un frère de St-Louis, Alphonse de Poitiers. On en excepta Nîmes et Beaucaire qui devinrent villes royales.

C'est à Louis IX qu'est due la fondation d'Aigues-Mortes (1257), où il s'embarqua pour la croisade d'Egypte, en 1248.

La guerre de Cent ans amoncela de nouvelles ruines dans la région. En 1357, les Anglais parurent devant Nîmes, qui leur résista avec succès. Sous le règne de Charles VI, les exactions du Duc de Berri suscitèrent une révolte, connue dans l'histoire sous le nom de Révolte des Tuchins (1382). Le roi dut la réprimer durement.



AIGUES-MORTES. — Porte de la façade N.
Vue prise de l'intérieur de la ville

Lors de la rivalité entre Armagnacs et Bourguignons, Nîmes tint pour ce dernier parti, que soutenaient les Anglais qui occupèrent la ville pendant un an.

Il n'y a guère à mentionner au xve s. que des épidémies de choléra. Pendant le xvie s. François Ier et Charles-Quint se rencontrèrent à Aigues-Mortes. Le roi de France vint à Nîmes dont il restaura les monuments. Il encouragea aussi l'industrie de la soie.

Dès 1535, la doctrine calviniste fut prêchée à Nîmes. Elle fit des progrès rapides. Les querelles religieuses divisèrent la population en deux camps irréconciliables. Les guerres se déchaînèrent dans le pays et y eurent un long et douloureux retentissement. Le département du Gard est aujourd'hui au premier rang des départements français pour le nombre proportionnel des réformés vis-à-vis des catholiques. Nîmes, gagnée aux doctrines calvinistes, entra en lutte avec Beaucaire, sa rivale, demeurée catholique. Cette lutte fit couler beaucoup de sang. Il est inutile de rappeler ici les épisodes douloureux auxquels elle donna lieu.

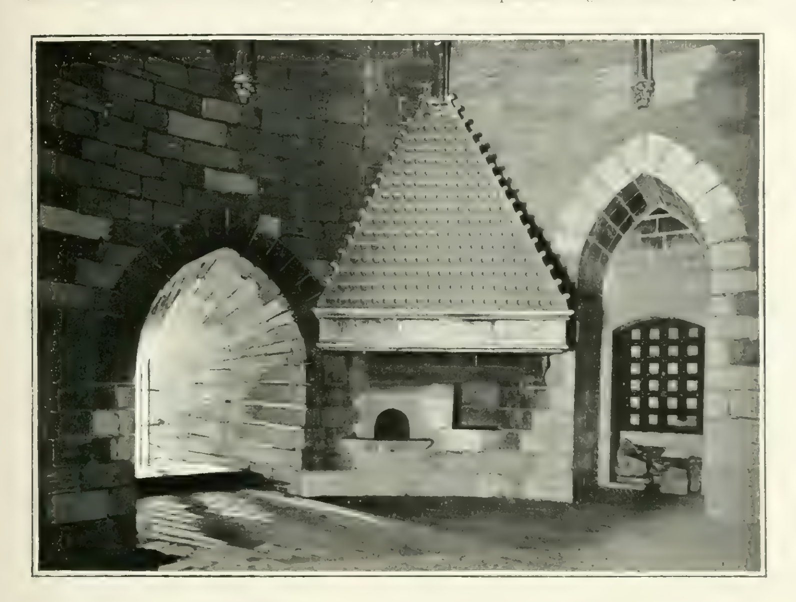
Il fallut l'Édit de Nantes (1598) pour ramener le calme dans les esprits. Nîmes pacifiée se lança dans le commerce et l'industrie : la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie firent la richesse de la contrée. A maintes reprises, toutefois, des échauffourées éclatèrent, toujours à propos des passions religieuses. De 1620 à 1629, elles se produisirent plus ardentes. Uzès démolit sa cathédrale en 1621. Louis XIII, pour punir la ville, en fit raser les remparts; plus tard, Richelieu brisa l'organisation politique des huguenots (1629).

Louis XIV, en révoquant (1685) le sage édit de Henri IV, porta à son comble l'irritation de ces

derniers. Rien ne fut épargné pour convertir de force ces malheureux, qui cependant se ret[illegible] dans les Cévennes et se joignirent aux Camisards pour résister. Les dragonnades sont devenues tristement célèbres. Dans la guerre de partisans qui s'engagea alors, un de leurs chefs, Jean Cavalier, devint fameux. Il ne se soumit qu'en 1704 au maréchal de Villars.

Lorsqu'éclata la révolution, les vieilles passions se rallumèrent. Nîmes vit en 1790 un massacre de catholiques. Beaucaire, de son côté, soutint le parti royaliste dans le Midi. La Terreur usa de représailles dans le département et fit de nombreuses victimes.

En 1815, la Terreur Blanche amena de nouveaux massacres à Nîmes. La venue du duc d'Angoulême dans cette ville mit fin à ces horreurs, au cours desquelles le général Lag[illegible]de périt



AIGUES-MORTES. — Tour de Constance. Intérieur d'une salle.

assassiné. Depuis cette époque troublée, l'histoire locale n'a rien de particulier à enregistrer.

Géologie — Topographie

Au point de vue orographique, le département se divise naturellement en trois régions bien distinctes : 1° une zone montagneuse couvrant toute la partie N.-O. des arrondissements du Vigan et d'Alais, désignée sous le nom de *pays de Cévennes* et limitée au S. par une ligne allant de St-Hippolyte du Fort à St-Ambroix ; — 2° une zone moyenne, les *Garrigues*, couvrant à elle seule la moitié du département, formée de collines; — 3° au S. d'une ligne allant de Lunel (Hérault) à Roquemaure, une zone basse, qui s'achève sur le littoral par des étangs et des marais, traversés par des canaux.

Les Cévennes atteignent 682 m. au point où la Dourbie quitte le département, mais elles s'élèvent jusqu'à 1527 m. au N. de St-Sauveur-des-Pourcils; le *Signal de S[illegible]*, au S. [illegible], atteint 1541 m.; au-dessus du *col de* [illegible], il y a une cote de 1501 m. Les [illegible], au S. de la Dourbie, ont leur point culminant à 1570 m. N.-O. de Valleraugue, [illegible]



AIGUES MORTES. — Vue des remparts, prise de l'intérieur de la ville.

de l'*Espérou*, la *montagne d'Aulas*, d'où descend la Dourbie, est à 1422 m. Au N. de l'Hérault, l'altitude augmente encore : au *Signal du Mont Dieu*, sur la limite même, se trouve le point culminant : 1567 m., qui appartient au *massif de l'Aigoual* ainsi que les chaînons qui, vers l'E., vont en s'abaissant jusqu'au Gardon de St-Jean et deux qui se continuent au S. par la *montagne de Lirou*. Ces derniers descendent de 1180 m., au S. du *col de Leselier*, jusqu'à moins de 1000 m. et se rattachent à la montagne calcaire de *la Fage*, dont le Signal du même nom atteint 951 m.

Toute cette région est granitique, coupée de vallons profonds, bien boisée. Sur la limite de la Lozère, le *causse Méjean* vient border la montagne de l'Espérou de ses calcaires, sous lesquels le Bramabiau disparaît un instant ; sur celle de l'Aveyron, le *plateau de Larzac*, également calcaire, s'avance jusque vers Trèves ; enfin, l'espace compris entre l'Arre, l'Hérault, le Vis et la Virenque, est constitué par des schistes, des granits et des calcaires dolomitiques qui atteignent 955 m. à la *Tour d'Arre*, au S.-E. d'Alzon, et 896 m. aux *Rochers de la Tude*.

Entre le Gardon d'Anduze et le Gardon d'Alais arrivent, du département de la Lozère, les *monts de la Gardonnenque*, qui se répandent dans celui du Gard sous différents noms. Le *Roc de Pagès* (699 m.) marque le commencement d'un chaînon boisé calcaire (*Bois de Malaboissière*) qui s'achève à l'O. d'Alais, où le *Signal* granitique *de Montcalm* atteint encore 560 m. Un autre chaînon, formé de schistes, qui atteint 905 m. au *Signal de Lichères*, sur la limite, vient finir au confluent du Galeizon et du Gardon d'Alais, par les *collines* calcaires *de Soustelles*, auxquelles il est rattaché par le *Signal de la Croix des Vents* (459 m.). Au N. du Gardon d'Alais, une troisième ramification cévenole pénètre dans le département par le *Signal de Clerguemort* (920 m.) et se maintient jusqu'à la Grand-Combe à une altitude moyenne de 600 m. ; elle s'abaisse ensuite jusqu'à 200 m. environ. Enfin, à l'O. de la Cèze, une quatrième branche granitique atteint 1508 m. au *Signal de Costeladès* ; elle envoie, de chaque côté de la Cèze, des ramifications schisteuses qui vont en s'abaissant vers le S.-O. où les schistes sont remplacés par des grès s'élevant encore à 400 m. environ à l'O. de St-Ambroix.



SAINT GILLES. – Maison romane restaurée.

Comme configuration, comme aspect et comme climat, la région des Garrigues est nettement différenciée de la précédente. Aux environs de Sauve et de Quissac, on trouve une zone de petites collines dont l'altitude n'atteint pas 500 m., aux roches calcaires, creusées de grottes, formant le *Salavès* et qui appartient aux *Garrigues de Montpellier* (Hérault). Entre Sommières et Remoulins

s'étendent, sur une largeur d'environ 10 kilom., les *Garrigues de Nîmes*, relevant du crétacé, dont l'altitude oscille aux environs de 200 m. et au S. desquelles la *Vaunage* contraste par sa fertilité et la densité de sa population. Au N. de ces garrigues, le *Malgoirès*, également fertile, relève du tertiaire. Au delà du Gard, les garrigues se continuent vers Roquemaure par des collines d'environ 250 m., au sous-sol rocheux, couvertes de forêts. Une zone de grès verts, qui s'étend jusque vers Pont-St-Esprit, unit ces collines à des plateaux plus élevés (300 m.), boisés comme elles, et dont le point culminant est le *Guidon du Bouquet* (631 m.) situé sur un chainon isolé bornant au S. une région de marnes tertiaires à peine plissées (150 m.), comprise entre Vézénobres, Alais et St-Ambroix.

NIMES. — Ruines du Temple de Diane. Vue extérieure.

La zone maritime comprend la large plaine alluviale de *Vistrenque*, où coule le Vistre. Cette plaine se relève un peu vers Beaucaire, au N.-O. duquel quelques collines dépassent légèrement 100 m. Un léger plissement d'une cinquantaine de mètres s'étend parallèlement au canal d'Aigues-Mortes à Beaucaire depuis cette ville jusqu'à St-Gilles, où il rejoint un petit massif de collines qui ne sont guère plus hautes et qui vont à l'O. jusqu'à Vauvert. Enfin, à travers une région insalubre, couverte d'étangs, on gagne la mer, point le plus bas du département.

Hydrographie

HYDROGRAPHIE MARITIME. C'est à l'embouchure du Rhône Vif que commence le littoral. Il se poursuit pendant environ 20 kil. de l'E. à l'O., en décrivant un S renversé, dont la courbure la plus accentuée est formée par la *Pointe de l'Espiguette*. Cette pointe sablonneuse, constamment allongée vers le S. par les apports du Rhône Vif, sépare de la mer la région dite Terre-Neuve, semée de dunes minuscules, qui s'étend au S. du Rhône de St-Roman. Au N. de la pointe de l'Espiguette et abritée par elle des vents du S.-E., s'achève, au **Grau du Roi**, entre l'*étang du Levant*, au S., et l'*étang de Repausset*, au N., la *Grande Roubine*, continuation du canal d'Aigues-Mortes à la mer. Le Grau du Roi, où sont installés des bains de mer, est le seul point habité de la côte qui se prolonge vers l'O. pendant 5 kil. 500 environ, toujours nue et sablonneuse.

HYDROGRAPHIE FLUVIALE. La majeure partie des eaux du département gagne la mer Méditerranée, soit directement, soit indirectement; seul, le canton de Trèves relève de l'Océan.

Bassin de la Méditerranée. L'*Hérault* n'appartient au département que par son cours supérieur. Il a sa source à 1415 m., sur le flanc S.-O. de l'Aigoual. Il descend vers le S.-E. par une succession de cascades, arrose Villeraugue, tourne franchement au S., entre à Pont-d'Hérault,

au confluent de l'Arre, dans de belles gorges, sert de limite pendant 2 kilom., et, au confluent du Vis, pénètre, par 150 m., dans le département de l'Hérault, n'ayant parcouru qu'une trentaine de kilom. dans celui du Gard.

Il reçoit : (rive d.) l'*Arre*, qui boit (rive g.) le *ruisseau de Pont-d'Alzon*, arrose le Vigan et s'accroît de la *Fontaine d'Isis* — le *Vis*, qui descend de St-Guiral, sur la limite aveyronnaise, baigne Alzon, reçoit (rive d.) la *Virenque*, dont les derniers 17 kilom. servent de limite, s'augmente de la puissante *source de la Foux*, entre dans des gorges sauvages et presque désertes, forme la limite du département, le quitte pour celui de l'Hérault, rentre dans celui du Gard par ses deux rives et dans ses derniers 500 m. ne lui abandonne que sa rive g.

Hors du département, l'Hérault reçoit encore, en aval de Ganges (rive g.) le *torrent de Sumène*, qui arrose Sumène et s'accroît de plusieurs ruisseaux.

Le *Vidourle* naît sur le versant N. de la montagne de la Fage, entre dans la région des collines

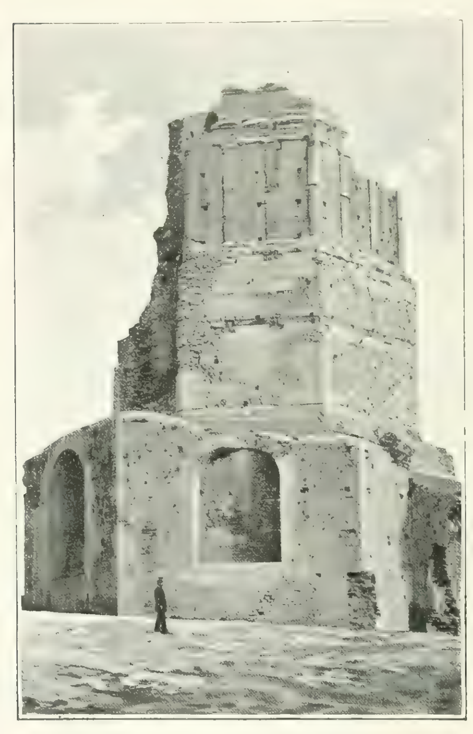


NIMES. — Porte d'Auguste. Façade sur la rue, restaurée.

à St-Hippolyte-du-Fort, passe à Sauve, où une fontaine abondante lui envoie ses eaux, à Quissac, décrit un méandre prononcé avant de s'accroître de la Courme, arrose Sommières, en aval duquel il forme la limite du département, par sa rive dr. d'abord, puis par sa rive g. jusqu'au canal de la Radelle, qu'il croise et où il cesse d'être limite, puis s'achève peu après dans l'étang de Repausset. Il est sujet à des crues subites, connues sous le nom de Vidourlades; sa longueur est d'environ 100 kilom. Ses affluents sont : en aval de St-Hippolyte-du-Fort (rive d.) l'*Argentesse* — en amont de Sauve (rive d.) le *Rieumassel* — le [illegible], qui vient de l'Hérault — (rive g.) le *Crieulon* — la *Courme*.

Le *Vistre*, né au N. E. de Nîmes, entre près de Marguerittes dans la plaine de la [illegible], laisse Nîmes, qui lui envoie les eaux de sa *Fontaine*, à 5 kilom. à l'O., se divise en plusieurs petits bras d'irrigation, devient canalisé en aval du Cailar, où lui parvient (rive d.) le [illegible], absorbe (rive d.) la *Cubelle* et finit dans le canal de la Radelle, en même temps que le [illegible] *Vistre*, non canalisé.

Le *Rhône* commence à toucher le département, par 40 m. environ, au confluent de l'Ardèche, à un peu plus de 1 kilom. en amont de Pont-St-Esprit. N'appartenant au Gard que par sa rive dr., il descend vers le S. en décrivant de nombreuses courbes et en formant plusieurs îles, dont celle de Miémar, en face de Roquemaure, et celle de la Motte, font partie du département. Il passe au pied de Villeneuve-lès-Avignon et pénètre peu après dans le département par ses deux rives. A la hauteur de l'île de Carlaméjean, en face d'Aramon, et de celles de Tamagnon et des Cendres, sa rive g. forme la limite, mais l'abandonne ensuite jusqu'à Beaucaire. En aval de l'île Pilet, la rive dr. redevient limite jusqu'à l'île du Sable, où le Rhône bifurque. Tandis que la branche dite *Grand Rhône* pénètre dans les Bouches-du-Rhône, le *Petit Rhône*, tournant vers l'O., va passer à 2 kilom. à l'E. de St-Gilles, laissant à l'O. l'île marécageuse de la Camargue, et, au canal de Silvéréal, cesse de former la limite pour pénétrer dans les Bouches-du-Rhône. Le canal de Silvéréal se continuant alors vers le S.-O. par le canal de Peccais, se divise à Peccais en un *Rhône-Mort*, qui finit dans l'étang de Repau ainsi que le *Rhône de St-Roman*, et en *Rhône-Vif*, qui vient finir dans la Méditerranée, à environ 150 kilom. du confluent de l'Ardèche.



NIMES. — Ruines de la Tour Magne.

Il a pour tributaires : à son entrée dans le département (rive d.) l'*Ardèche*, qui descend du département du même nom et n'appartient à celui du Gard que par sa rive d., sauf pendant environ 2 kilom. où elle lui appartient en entier ; elle parcourt une gorge magnifique ; l'un de ses affluents, le *Chassezac*, ne fait que toucher le département — l'*Arnave* — la *Cèze*, qui naît en Lozère, au S. de Villefort, sert de limite pendant 1500 m., entre dans le Gard où elle coule dans des gorges pittoresques, sert à nouveau de limite pendant plus de 2 kilom., arrose Bessèges, St-Ambroix, où elle quitte ses gorges, forme la cascade du Sautadet, passe à 800 m. au N. de Bagnols et finit dans le Rhône en face de l'île de la Piboulette ; elle reçoit : (rive d.) l'*Homol*, grossi (rive g.) de la *Gardonnette* qui passe à Génolhac; le *Luech*, lozérien d'origine; (rive g.) la *Ganière*, dont le cours moyen est ardéchois; (rive d.) l'*Auzon*, dont le cours supérieur s'appelle *Auzonnet*, et qui s'accroît (rive d.) de l'*Alauzène*; (rive g.), la *Claysse*, qui appartient au département par son cours inférieur, de même que (rive g.) le *Gramenet*; (rive d.), à Gondargues, les *sources d'Ussel* et de *la Bastide*; (rive d.) le *ruisseau d'Aiguillon*, qui passe au pied de Lussan, boit (rive g.) le *Merderis* et (rive d.) l'*Avègue*; (rive d.) l'eau d'une source de Bagnols; enfin la *Tave*, accrue (rive d.) de la *Veyre* et de la *Fontaine de Tabion*.

En amont de Beaucaire, le Rhône reçoit encore (rive d.) le *Gardon* ou *Gard*, formé de la réu-

NIMES — Arènes. [illegible]

nion du *Gardon d'Alais* et du *Gardon d'Anduze*. Le *Gardon d'Alais* naît en Lozère et entre dans le département au confluent (rive g.) de l'*Andorge*; il passe à la Grand-Combe, boit (rive d.) le *Galeizon*, qui vient de la Lozère ainsi que son affluent (rive d.) le *Salandrès*, baigne Alais à l'O., absorbe (rive d.) l'*Alzon*, (rive g.) l'*Avène* et (rive d.) le *Gardon d'Anduze*. Le *Gardon d'Anduze* est formé de deux *Gardons*, tous deux nés en Lozère : le *Gardon de St-Jean*, occidental, et le *Gardon de Mialet*, oriental. Le *Gardon de St-Jean* passe à St-André-de-Valborgne, s'augmente (rive d.) du *ruisseau de Borgne*, passe à St-Jean-du-Gard, boit (rive d.) le *Sallindrinque* qui arrose Lasalle et s'unit au *Gardon de Mialet*, formé de deux torrents lozériens. Le *Gardon d'Anduze* passe alors à Anduze, boit (rive d.) l'*Hourme* et va rejoindre le *Gardon d'Alais* pour former le *Gard*, ce dernier coule d'abord dans une assez large vallée, reçoit (rive g.) la *Droude* et (rive d.) la *Braune*, qui passe à l'E. de St-Mamert et s'accroît de plusieurs ruisseaux ; le *Gard* boit ensuite (rive g.) le *Bourdic*, s'engage dans un étroit défilé qu'il ne quitte qu'après être passé sous le célèbre *Pont du Gard*, en aval du confluent de l'*Alzon*, qui passe au pied d'Uzès, où lui parvient la *source d'Eure*, amenée à Nîmes par l'aqueduc romain ; plus bas l'Alzon se grossit (rive d.) du ruisseau de *Seynes*. Le *Gard* passe enfin à Remoulins et s'achève peu après dans le Rhône.

Bassin de l'Océan. A ce bassin appartient un affluent du Tarn, la *Dourbie*, qui n'arrose aucun bourg important du département, dont elle reçoit (rive d.) le *Trévesel*, accru (rive d.) du *Bonheur*, qui disparaît dans les calcaires et revient au jour sous le nom célèbre de *Bramabiau*. Le *Trévesel* arrose Trèves.

Étangs. Marais. A l'exception de l'*étang de la Capelle*, au N.-E. d'Uzès, tous les étangs et marais se trouvent entre les collines qui vont de St-Gilles à Vauvert, au N., et la Méditerranée, au S. L'*étang de Scamandre* ou *des Iscles*, presque circulaire, est entouré des *marais de St-André*, de *la Fosse*, de la *Souteyranne* et *du Crey* ; le *marais de la Silve* s'étend au N.-E. de l'*étang de Lairan* ou du *Grand-Palus*, qui est plutôt un marais. Les *étangs de Caïtives*, de *la Ville* et *du Commun*, au S.-O. d'Aigues-Mortes, bordés de salines, forment, avec les *étangs du Repau*, du *Levant*, du *Repausset*, de la *Marette* et du *Ponent*, une nappe à peu près continue.

Sources minérales. Près d'**Avèze**, l'établissement de *Cauvalat* utilise 4 sources froides sulfurées calciques. A **Euzet** sourdent des eaux de même nature. Une source intermittente donne à **Fonsange**, près de Quissac, des eaux sulfureuses. **Collias** possède une source ferrugineuse; **Allègre** des eaux froides hydro-sulfurées calciques et bitumineuses (*les Fumades*). Diverses sources minérales existent à **Alais, Barjac, Bouillargues**, **Meynes**, **Montfrin**, **St-Hippolyte-de-Caton**, **St-Jean-de-Ceyrargues**, **Vergèze** (*les Bouillens*). Il y a une source pétrifiante à **Valliguières** et des sources intermittentes à **Sauilhac-et-Sagriès**.

CANAUX. Le département ne possède du **Canal du Rhône à Cette** que les deux parties dites **Canal de Beaucaire** et **Canal de la Radelle**. Le Canal de Beaucaire, long de 50 kil. 500, s'étend de Beaucaire à Aigues-Mortes, où il rejoint le Canal de la Radelle (8 kil. 900). D'Aigues-Mortes partent encore : vers le S.-O. la **Grande Roubine** (6 kilom.), qui finit au Grau du Roi entre deux courtes jetées, et, vers le S.-E. le **Canal du Bourgidou**, long de 11 kilom., qui se rattache par le **Canal de Peccais** (5 kilom.) au **Canal de Silvéréal** (8 kilom.). Un canal traversant les étangs de la Ville et du Roi, met en communication la Grande Roubine et le Canal de Peccais.

Quelques canaux d'irrigation et de submersion existent encore dans le département (*canaux de Quissac*, de *Larnac*, de *Canavères*, etc.). Le canal de Beaucaire peut arroser 7500 hectares, grâce aux rigoles *[illegible]* et *de Mistral*.

Enfin, plusieurs canaux de dessèchement régis par des syndicats, aident à l'assainissement des basses plaines et au dessèchement des étangs et marais

Climat

Le département est partagé en trois climats correspondant aux trois zones distinctes qui le composent : un climat chaud, dans les parties basses et moyennes, un climat tempéré dans les vallées, un climat froid dans la montagne. Mais, sauf pour cette dernière région, la caractéristique du département consiste en étés torrides, secs, rendus insupportables par le *mistral*. Pendant la saison chaude, le thermomètre dépasse facilement 30° et s'élève parfois jusqu'à 40° :



NIMES. — Vue intérieure des Arènes, Côté E.



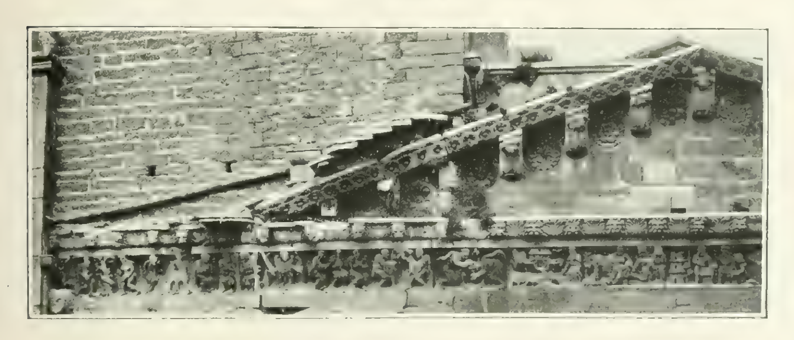
NIMES. — Maison Carrée. Musée des antiques. Ensemble S. O.

il ne s'abaisse, l'hiver, que de quelques degrés au-dessous de zéro. En montagne, tout change. A la limite de la Corrèze et aux environs du point culminant, la neige demeure parfois jusqu'en juin ; septembre voit les premières gelées. La hauteur moyenne annuelle des pluies y est supérieure à 1 m. pour environ 130 jours de pluie, tandis que dans les régions moyennes, cette hauteur n'est que de 0 m. 80 pour 76 jours de pluie et dans les régions basses, de 0 m. 50 pour 60 jours. Les pluies sont généralement espacées, mais tombent par averses abondantes.

Divisions administratives

SUPERFICIE : 585 555 hectares (Cadastre). — POPULATION : (1901) 420 836 habitants

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture :	NIMES	1	11	74
Sous-Préfectures	*Alais*	1	11	100
	Uzès	1	8	99
	Le Vigan	1	10	77
		Total 4	Total 40	Total 350



NIMES. — Cathédrale. Frise à la partie supérieure de la façade O.

LISTE DES CANTONS

Nîmes. . . . . Aigues-Mortes, Aramon, Beaucaire, Marguerittes, Nîmes (3), Saint-Gilles, Saint-Mamert, Sommières, Vauvert.

Alais . . . . . Alais (E.), Alais (O.), Anduze, Barjac, Bessèges, Génolhac, la Grand-Combe, Lédignan, Saint-Ambroix, Saint-Jean-du-Gard, Vézénobres.

Uzès. . . . . . Bagnols-sur-Cèze, Lussan, Pont-Saint-Esprit, Remoulins, Roquemaure, Saint-Chaptes, Uzès, Villeneuve-lès-Avignon.

Le Vigan . . . Alzon, Lasalle, Quissac, Saint-André-de-Valborgne, Saint-Hippolyte-du-Fort, Sauve, Sumène, Trèves, Valleraugue, le Vigan.

CULTES. Culte catholique. *Évêché* : Nîmes, érigé au IVe s. D'abord suffragant de Narbonne, il eut Aix comme métropole à partir de 1790; supprimé en 1802, il fut réuni au diocèse d'Avignon, puis rétabli en 1822 et rattaché à cette dernière métropole. Il ne comprend que le département et compte 46 cures, 257 succursales et 51 vicariats rétribués. Nîmes possède un séminaire diocésain. Les communautés religieuses d'hommes, bien moins nombreuses que celles de femmes, s'occupent surtout d'enseignement et de prédication. Ces dernières, dont un certain nombre ont leur maison-mère dans le département, s'occupent d'œuvres charitables, d'enseignement, ou sont vouées à la vie contemplative. Plus de trente pèlerinages sont suivis. Quelques-uns remontent à une époque assez reculée, plusieurs se trouvent installés sur des ruines féodales. **Culte protestant.** On compte environ 120 000 adhérents au culte réformé,

répartis en 18 consistoires se rattachant aux circonscriptions synodales suivantes : Saint-Hippolyte-du-Gard, Sauve, Valleraugue et le Vigan, à la 12e ; Alais, Anduze, Lasalle, St-Ambroix, St-Jean-du-Gard, à la 14e ; Nîmes, St-Chaptes, Uzès, Vézenobres, à la 15e ; Aigues-Vives, Calvisson, St-Mamert, Sommières et Vauvert à la 16e. L'Union des Eglises évangéliques libres a des églises à Beauvoisin et à Saint-Jean-du-Gard; l'église Méthodiste, à Alais, Anduze, Codognan, Congéniès, Lasalle, Valleraugue et le Vigan. En outre, toutes ces différentes confessions ont des annexes ou sections. **Culte israélite**. Ce culte compte près de 500 adhérents, formant la communauté de Nîmes, rattachée à la circonscription consistoriale de Marseille.

ARMÉE. Le département ressortit à la 15e région militaire, qui embrasse 8 départements et compte 8 subdivisions de région, dont deux, celles de Nîmes et de Pont-Saint-Esprit, lui appartiennent. Les troupes qui en dépendent relèvent du 17e corps d'armée, dont le chef-lieu est **Marseille**. La garnison d'**Alais** comprend 1 bataillon d'infanterie; celle de **Nîmes** 1 régiment d'infanterie et 2 régiments d'artillerie ; celle de **Pont-Saint-Esprit**, 1 régiment d'infanterie; celle d'**Uzès**, 1 bataillon de la même arme. Il existe en outre une école préparatoire d'infanterie à **Saint-Hippolyte-du-Fort** et 1 école d'artillerie à **Nîmes**.



Le Bramabiau, à la sortie du tunnel.

Le département ressortit en outre à la 15e légion de gendarmerie.

MARINE. Le département est rattaché au 5e arrondissement maritime, chef-lieu **Toulon**, qui comprend tout le littoral méditerranéen.

JUSTICE. Le Gard ressortit à la **Cour d'appel de Nîmes**. Il existe **1 Tribunal de 1re instance** à Nîmes (où se tient la **Cour d'assises**), à Alais, à Uzès et au Vigan; **1 Tribunal de commerce** à Nîmes, Alais, Anduze et à St-Hippolyte-du-Fort; **1 Conseil de Prud'hommes** à Nîmes et à Alais; **1 Justice de Paix** dans chacun des 40 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Le département est l'un des 5 ressortissant à l'**Académie de Montpellier**. Il ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend : pour les garçons, les **Lycées** de Nîmes et d'Alais (lycée J.-B. Dumas) et le **collège** communal d'Uzès; pour les filles, le **collège** d'Alais et les **cours secondaires** de Nîmes. Il existe des **établissements libres** à Alais, Fontanès, Nîmes (5) et Sommières. Beaucaire possède **1 petit séminaire**.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école d'application) et à l'école **normale d'institutrices** (avec école annexe) de Nîmes. On compte en outre des **écoles primaires supérieures** de garçons à Bagnols-sur-Cèze et à Beaucaire, de filles, à Nîmes. Des **cours complémentaires** sont faits à Nîmes (2), St-Gilles, Sommières, Anduze, St-Jean-du-Gard, Alais, le Vigan, pour les garçons, et à Beaucaire et Anduze, pour les filles. Un **pensionnat primaire** existe à Alais.

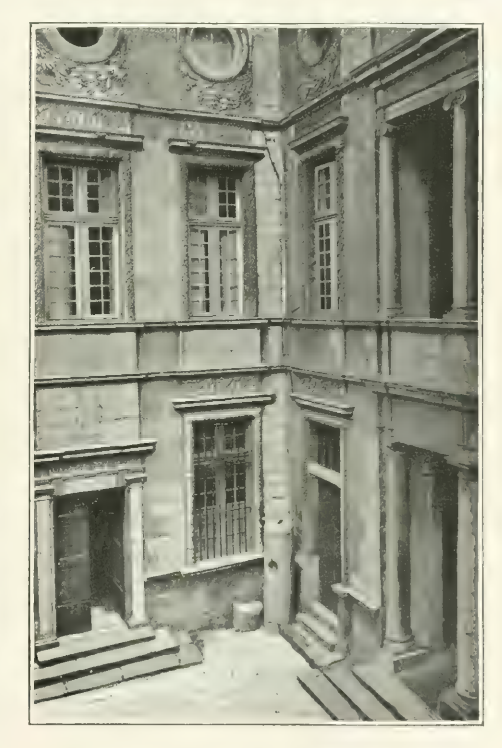
Dans un autre ordre d'idées, signalons l'**école des maîtres ouvriers mineurs** d'Alais, l'**école pratique de commerce et d'industrie** de Nîmes, l'**école nationale de musique** et l'**école des**

Beaux-Arts de la même ville, qui possède aussi une **école de fabrique**, des **cours** de chimie et de physique appliquées aux arts et une **académie** gratuite de dessin.

Le département ressortit encore à l'Arrondissement minéralogique d'Alais, sous-arrondissement d'Alais (division du S.-E.); à la 9e Région agricole (S.-E.); à la 27e Conservation forestière (Nîmes); à la 9e Inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Au point de vue agricole, on peut partager le Gard en trois régions bien distinctes : la région méridionale, comprise entre la Méditerranée au S., le Rhône à l'E. et le Vidourle à l'O., région formée d'alluvions argileuses que bordent, au S. d'Aigues-Mortes, des alluvions sablonneuses. Entrecoupé d'étangs et de marais, le sol produit des céréales et des fourrages ; on y trouve des vignobles importants, facilement submersibles, surtout autour d'Aigues-Mortes. La seconde région, ou région centrale, s'étend au-dessus de la précédente, au N. et à l'E. de Nîmes, et s'achève au pied des Cévennes. Constituée par des alluvions caillouteuses, elle est également favorable à la vigne ; une partie est cultivée en céréales et les oliviers y sont nombreux. La troisième région, ou région septentrionale, comprend les arrondissements montagneux du Vigan, d'Alais et d'Uzès. C'est celle qui est la plus propice à l'élève du bétail, grâce aux prairies naturelles et surtout artificielles que l'on y rencontre. Des mûriers s'élèvent sur les flancs des collines exposées au midi. C'est d'ailleurs dans la partie N.-O. que se concentre la sériciculture : à Alais, St-Jean-du-Gard, Anduze, Saint-Hippolyte-du-Fort, Valleraugue, St-André-de-Valborgne.



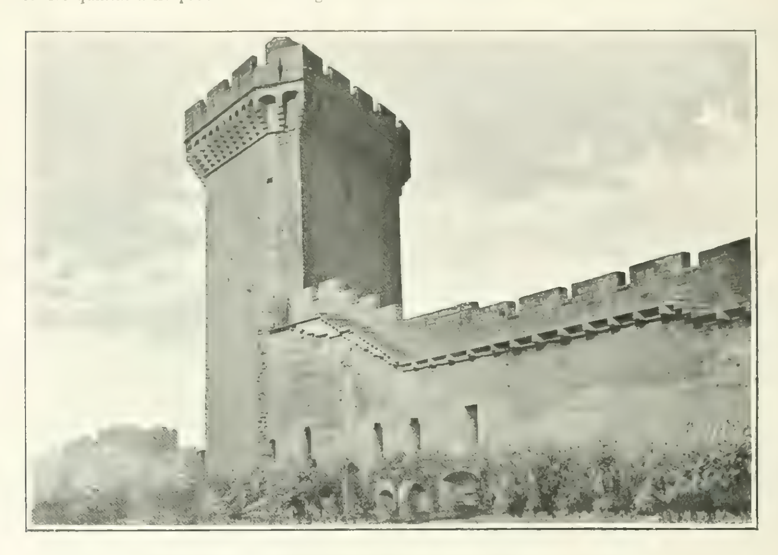
BEAUCAIRE. — Hôtel de Ville. Cour intérieure.

Très éprouvé par le phylloxera de la vigne, la maladie des vers à soie et des mûriers, non moins que le manque d'emploi de la garance qu'il produisait abondamment et que les couleurs tirées de l'aniline ont détrônée, le département a traversé une crise intense dans ces dernières années. Grâce aux soins donnés à la vigne et aux mûriers, au traitement des maladies des vers à soie, il est en voie de reconstituer la source des richesses passées. Voici la statistique agricole pour l'année 1900

Céréales	Surface	Production	Céréales	Surface	Production
Froment .	59 800 hectares	609 210 hectol	Sarrasin . .	10 hectares	102 hectol
Méteil .	580	8 160	Avoine .	21 700	477.520 »
Seigle .	2 510	19 280	Maïs	580	5.660 »
Orge	7 800	77.860	Millet. . . .	5.490	95.000 »

La pomme de terre, plantée dans 7080 hectares, a produit 415 420 quintaux.

La culture des légumineuses a été insignifiante et celle des plantes industrielles nulle, à l'exception de la betterave à sucre, qui a occupé 1056 hectares et a donné un rendement de 191 156 quintaux. La production fourragère a été la suivante :



BEAUCAIRE. — Château. Donjon et chemin de ronde. Vue extérieure.

		Hectares	Quintaux		Hectares	Quintaux
Prairies artificielles	Trèfle. . . .	582	17.720	Betteraves fourragères . .	650	76.570
	Luzerne . . .	14.010	771.820	Prés naturels	12.780	587.975
	Sainfoin. . . .	6.650	247.100	Herbages	9.050	155.705
	Graminées. . .	445	15.550			

Ce sont les vallées des Gardons, de la Cèze et du Vidourle où l'on rencontre les plus belles prairies.

La vigne occupait la même année 77 901 hectares, ayant produit 3 704 796 hectolitres de vin ; il y avait en outre 6297 hectares de vignes improductives.

Les différentes cultures fruitières forment une des principales richesses du département. Sans parler des raisins frais, dont on exporte de grandes quantités, et des fruits en primeurs de toutes sortes : figues, pêches, amandes, etc. que l'on récolte en abondance dans un pays où le palmier et le mimosa poussent en plein air, le Gard a produit 62 221 quintaux de châtaignes, 1189 de noix, 155 247 d'olives, 5806 de prunes et 574 582 de feuilles de mûriers.

27 400 sériciculteurs ont mis en incubation 56 965 onces de graines de races diverses ayant



BEAUCAIRE. — Chapelle du Château (Chapelle Saint Louis).

fourni 2 522 298 kilogr. de cocons frais. Sous ce rapport le Gard occupe le premier rang sur les 27 départements séricicoles.

Le Gard produit encore des truffes estimées, surtout aux environs de Quissac.

Les forêts domaniales n'y occupent qu'une surface de 1506 hectares ; la surface des forêts communales et d'établissements publics était de 44 151 hectares ; il y avait en outre 10 054 hectares de séries de reboisement. En 1900, l'État a de plus reboisé 281 hectares. Les essences dominantes sont le pin, le chêne, le hêtre et le sapin. Ajoutons que les loups et les renards ont disparu des forêts qui recouvrent les Cévennes.

En 1909 on comptait dans le département 21 492 animaux d'espèce chevaline (le Gard possède 2 stations de monte, Alais et le Vigan), 14 558 d'espèce mulassière, 2521 d'espèce asine. L'espèce bovine, peu nombreuse, était représentée par 8208 sujets, dont 5277 bœufs de travail, 657 à l'engrais et 5901 vaches ayant fourni 568 500 hectol. de lait. La race ovine, dont la finesse de toison est remarquable, comptait 376 444 animaux dont 252 280, tondus, ont donné 4995 quintaux de laine. Il y avait de plus 51 158 animaux de race porcine et 28 562 de race caprine.



Nég. Gervais.

ANDUZE. — Tour de l'Horloge.

En outre 15 799 ruches en activité ont livré 189 581 kilog. de miel et 25 690 kilog. de cire.

L'enseignement agricole est donné par la chaire départementale d'agriculture de Nîmes, qui est dotée d'un laboratoire agricole et de champs d'expériences, par la chaire spéciale d'agriculture de Bagnols-sur-Cèze, qui possède des champs de démonstration et d'expérience, par la chaire de sériciculture d'Alais. De plus Nîmes compte une station œnologique, une société centrale d'agriculture et une société d'horticulture. Il existe une société d'agriculture à Alais et un comice agricole au Vigan et à Uzès. Toutes ces sociétés ont grandement contribué aux progrès agricoles que l'on constate dans tout le département.

Industrie

Au 31 décembre 1900, il y avait dans le département 699 établissements utilisant 1508 appareils à vapeur et 959 machines d'une force de 17 000 chevaux.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Sur 118 concessions de mines, 44 ont été exploitées en 1900, savoir : 18 mines de houille du bassin d'Alais, 1 mine de houille du bassin du Vigan, 10 mines de lignite, 2 mines de calcaire asphaltique, 1 mine de fer et 12 mines métalliques diverses. Les mines inexploitées comprenaient 7 mines de houille du bassin d'Alais, 1 mine de houille du

bassin du Vigan, 21 mines de **lignite**, 5 mines de **calcaire asphaltique**, 17 mines de **fer** et 25 mines **métalliques** diverses.

La production de la houille s'est élevée à 1 980 000 T., d'une valeur de plus de 30 millions sur le carreau des mines, extraites par 12 559 ouvriers.

Voici quelles ont été les productions des sept principales compagnies de mines :

	Tonnes
Cie des mines de la Grand'Combe	775 000
Cie houillère de Bessèges	510.000
Cie des houillères de Rochebelle	246 000
Cie de Mokta-el-Hadid	178 000
Cie des mines, fonderies et forges d'Alais	125 000
Cie du Gaz de Marseille	117 000
Cie de Lalle	78 000



ANDUZE. — Fontaine sur la place couverte.

La Cie du Nord d'Alais, dont la concession, St-Martin-de-Valgalgues, a été instituée en 1900, a attaqué dès la même année le fonçage de son premier puits.

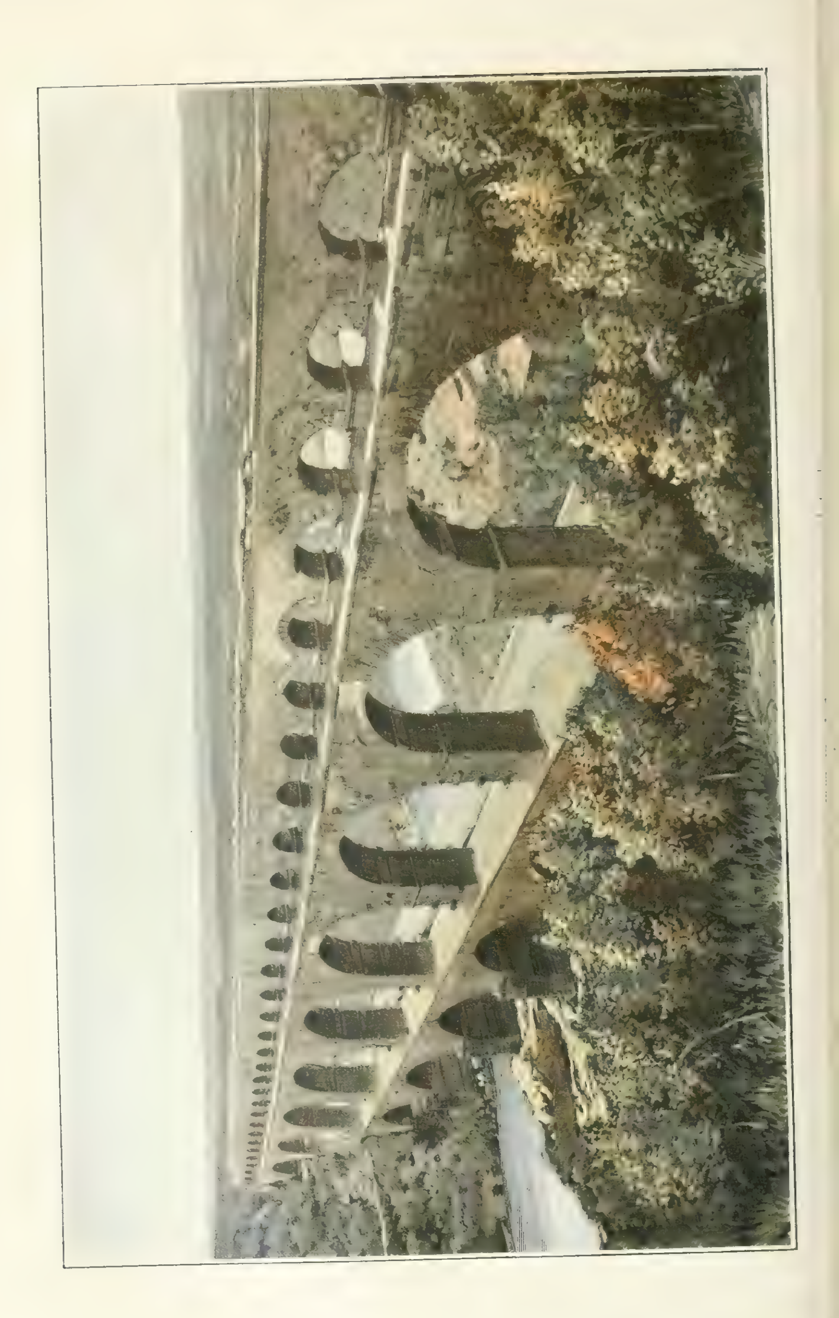
Sur cette production, 200 000 T. ont été employées par les mines pour leur propre consommation autre que la transformation en coke (70 000 T.) ou en agglomérés (420 000 T.). La production en lignite a été de 26 000 T., dont 15 000 fournies par la mine de St-Julien-de-Peyrolas; celle de calcaire asphaltique a atteint 100 000 T. Les forges d'Alais ont employé sur place les 58 960 T. de minerai de fer extraites de la mine voisine. En outre la mine des Deux-Jumeaux a fourni 2450 T. de même minerai. On a extrait, en minerais métalliques et principalement de la mine des Malines : 41 500 T. de minerai de **zinc** (calamines et blendes plombeuses ou non); 7500 T. de minerai de **plomb**; 1500 T. de minerai de **cuivre** (mines d'Arrigas); 1500 T. de pyrites de **fer** (mines de Pallières et la Gravouillère).

Les **minières** de Panissières et de St-Paul-la-Coste ont produit environ 3600 T. de minerai de **fer** (24 ouvriers).

Au 31 décembre 1900, on comptait 304 carrières, dont 37 souterraines et 267 à ciel ouvert, employant 1180 ouvriers. Les plus importantes sont les carrières de **pierre de taille** de Beaucaire; celles de **castine** et de **dolomie** de Rousson, St-Martin-de-Valgalgues, Robiac et Bessèges. La valeur des produits extraits a atteint 2 millions.

Il y a des **poteries** à Anduze, Beaucaire, Meynes, Sauve, St-Quentin, etc.; des **tuileries** à Alais, Allègre, Générac, Montfaucon, St-Alexandre; une **faïencerie** à Serviers. St-Quentin-la-Poterie fabrique des **pipes**. Alais et les Mages possèdent des **verreries**.

INDUSTRIES AGRICOLES. On trouve des **brasseries** à Alais, Beaucaire, Nîmes, Pont-St-Esprit, Uzès et le Vigan. Les **distilleries** les plus importantes sont celles de Nîmes (136815 hectol. de vins récoltés en 1900 ont passé par l'alambic). Cette ville compte une **scierie mécanique** pour **bois de placage** et une fabrique de **billards**. Aramon fabrique des **chaises**, et Pont-St-Esprit fait des **meubles**. Sauve fait des **fourches**, des **manches d'outils** et des **attelles** en micocoulier. Dans un autre ordre d'idées, le département possède de nombreuses **réglisseries**. Beaucaire compte des **vermicelleries** ainsi que Nîmes, qui fabrique en outre des **pâtes alimentaires**. Il y a des fabriques de **caramel** à Calvisson, de **chocolat** à Alais et à Nîmes. Cette dernière ville prépare également des **olives**.



INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Les **hauts-fourneaux, forges et aciéries** de Tamaris et de Bessèges sont les deux plus fortes usines du département. En 1900, trois hauts-fourneaux ont été en activité à Bessèges ; la même année, le département a produit 75 000 T. de fonte, 5000 T. de fer et 68 000 T. d'acier, ayant nécessité 160 000 T. de minerais en provenance du Gard et des Pyrénées-Orientales. En outre, 200 T. de régule d'antimoine ont été produites.

En 1900, les usines métalliques ont occupé environ 1900 ouvriers.

Il y a des **chaudronneries** importantes à Bessèges et à Nîmes ; des fabriques d'**instruments aratoires** à Calvisson et à Pont-St-Esprit. Génolhac fait de la **coutellerie**.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Elles ne comptent que quelques usines de **produits chimiques**, à Alais, à Nîmes, etc... et quelques fabriques de **bougies** (usine du Val-Grézan).

INDUSTRIES TEXTILES. Elles sont surtout représentées par les industries séricicoles dont

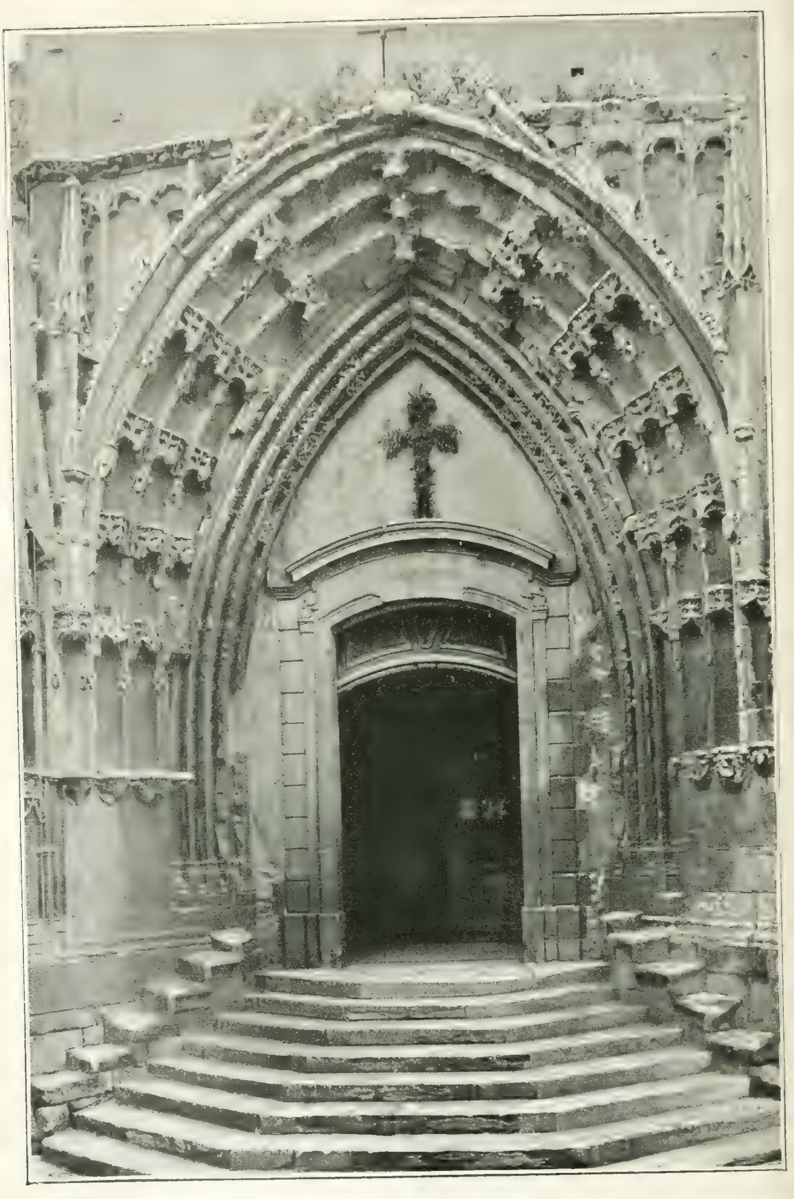


Nég. Gervais

TORNAC. — Ruines du Château.

Alais est le centre producteur. Les vers à soie élevés dans les arrondissements d'Alais et du Vigan donnent leurs cocons aux nombreuses **fileries** de ces arrondissements. Les **filatures de soie** les plus importantes sont à Alais, à Lasalle et au Vigan. L'arrondissement d'Alais compte à lui seul 20 grandes filatures produisant annuellement 50 000 kilogr. de **soie grège** réputée sous le nom de **tramette ou organsin** d'Alais. Le Vigan possède des filatures de **bourre de soie** et des **carderies de déchets de soie**. Arre fabrique des **bas de soie**. La **bonneterie** occupe un grand nombre d'ouvriers à Nîmes, au Vigan, à Sauve, à St-Hippolyte. Nîmes a la spécialité des **étoffes pour meubles** et du **tapis velouté d'ameublement**. Le Vigan fabrique des **fantaisies**. Gallargues fait de la **sparterie**.

INDUSTRIES DIVERSES. Alais, Bagnols, Nîmes, Quissac, St-Hippolyte, Uzès et le Vigan possèdent des **tanneries**. Nîmes fait de la **chaussure d'enfant** et le Vigan de la **ganterie**. Il existe des **papeteries** à Corbès, Générargues, Mialet et Uzès. Anduze fabrique du **papier paille**



PONT-SAINT-ESPRIT. — Église. Portail O.

et Aujargues du **papier peint**. Les principales villes possèdent des **imprimeries**. Il y a des **chapelleries** à Nîmes (chapeaux de soie) et à Anduze.

Commerce

Le département exporte de la houille (1 045 000 T. de houille ou de coke, dont 290 000 T. livrées à la navigation ou envoyées à l'étranger, en 1900), du lignite, du coke, de l'asphalte ; de la pierre de taille ; des fers, fontes et aciers, des vins, des huiles, des olives, des truffes, des raisins frais (19 117 282 kilog. en 1900), des cocons, des soies, de la bonneterie, etc.

Il importe des minerais, des bois, des oranges, de l'épicerie, des articles de modes et nouveautés, etc.

A Beaucaire se tient chaque année une foire importante pour les cuirs, quoique bien déchue de sa splendeur passée. Le marché aux bestiaux de la ville de Nîmes, un des plus importants du Midi, a reçu 233 346 animaux de boucherie en 1900.

Cette même année, le trafic sur le Bas-Rhône, section de Valence à Avignon (131 kil.), s'est élevé à un tonnage moyen de 293 370 T.; celui de la section d'Avignon à Arles (42 kilom.) à 317 023 tonnes.

Le trafic sur le canal du Rhône à Cette (longueur totale) a été de 256 816 T. effectives.

Le port d'Aigues-Mortes a reçu, la même année, un seul navire de 89 T. (oranges). La circulation sur le chenal maritime d'Aigues-Mortes au Grau du Roi a été de 818 barques (68 203 T. de jauge); 93 bateaux (572 T. de jauge, 317 hommes) ont rapporté 140 083 kilogr. de poissons, d'une valeur de 124 255 fr.

La succursale de la Banque de France à Nîmes (avec Alais comme bureau auxiliaire et Bessèges comme ville rattachée) a occupé le 16e rang sur 126, avec un chiffre global d'affaires productives de 104 228 200 fr. La ville de Beaucaire est rattachée à Avignon.

Nîmes possède une **Chambre de commerce** dont le ressort comprend tout le département.

Voies de communication

	Kilom.		Kilom.
Chemins de fer (voie normale). . . .	652,580	Petit Rhône, Rhône Mort, Rhône Vif	
— (voie étroite). . . .	16,900	(dans le département	65, »
Routes nationales	542,908	Ardèche (du bac St Martin au con	
Chemins de grande communication.	1587,557	fluent du Rhône	8,900
» d'intérêt commun.	1155,890	Cèze.	12, »
» vicinaux ordinaires.	2452, »	Canal de Beaucaire	50,500
Rivières navigables :		— de la Radelle	8,500
Rhône (du confl. de l'Ardèche à Arles)	91, »	*(Pour les autres canaux, voir page 188).*	

NIMES, appuyée au N. et au S.-O. aux dernières pentes des Garrigues, ouverte au S.-E. sur la plaine de la Vistrenque, pleine, plus qu'aucune autre ville de France, du souvenir de la grandeur romaine, est une cité avenante et curieuse. La vieille ville ou Cité, entourée de boulevards sillonnés de tramways électriques, forme le centre actif et commerçant. Tout autour s'est bâtie une ville neuve, aux rues plus régulières et plus larges, percée de grandes artères comme l'*Avenue Feuchères* et le *Boulevard de la République*, ornée des fraîches promenades du *Jardin de la Fontaine*, du *Mont Cavalier* et du *Mont Duplan*.

Le plus intéressant de ses monuments romains est l'*Amphithéâtre*, plus souvent désigné sous le nom d'*Arènes*, vaste ellipse de deux rangs de portiques superposés et couronnés d'un attique, que l'on fait remonter à Vespasien et que l'on a restauré au XIXe s. On y remarque à l'extérieur deux fenêtres romanes, reste de la *Chapelle St-Martin-des-Arènes* et au N.-E. quelques sculptures; à l'intérieur on distingue nettement les quatre étages ou précinctions et les vomitoires de dégagement. La *Maison Carrée*, qui abrite le *Musée des Antiques*, remonte fort probablement au temps d'Antonin. Elle fut rattachée sans doute jadis à un forum dont on a retrouvé les traces. Un perron donne accès à son gracieux péristyle soutenu par des colonnes corinthiennes; une belle

corniche sculptée règne au-dessus de la porte. Au milieu de la verdoyante *Promenade de la Fontaine* les bassins de la *Fontaine* (XVIIIe s.) sont construits sur des vestiges de bassins romains. Le *Temple de Diane*, voisin, à demi écroulé, renferme encore quelques beaux restes; il dépendait sans doute des Bains découverts pendant les basses eaux de la Fontaine. La *Porte d'Auguste* se compose de deux grandes arcades centrales, flanquées de deux arcades latérales plus petites et surmontées de niches sans statue. L'inscription de la frise nous apprend que Nîmes fut ceinte de murailles 16 ans avant la venue de J.-C. Une colonne milliaire entre les deux grandes arcades marque le commencement de la voie Domitienne. La *Porte de France* est une ancienne porte romaine. Du *Château d'eau* (*Castel Divisorium*) il ne reste qu'une sorte de puits s'élevant très peu au-dessus du sol. La *Tour Magne*, qui occupe le sommet du Mont Cavalier, faisait partie des remparts d'Auguste. On ne sait au juste dans quel but elle fut érigée; elle a servi à des usages multiples. Malgré la restauration qu'elle a subie en 1845, elle se trouve aujourd'hui dans un état complet de ruine. Du sommet l'on jouit d'une vue superbe sur Nîmes et les Garrigues. La femme de Trajan, Plotine, enfin, fit construire une *Basilique* sur l'emplacement de laquelle se trouvent aujourd'hui les *Prisons*.



VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON. — Tour, dite de Philippe le Bel.

La *Cathédrale*, sous le double vocable de Notre-Dame et de saint Castor, qui aurait remplacé un *temple d'Auguste*, a été réédifiée et restaurée plusieurs fois. Mélange de roman et de gothique, une tour carrée, dont la base semble romaine, flanque à g. sa façade ornée de deux anciennes frises, dont l'une du XIIe s.; à l'intérieur, assez gracieux, on remarque les fausses tribunes faisant le tour de l'église supérieure; le tombeau du cardinal de Bernis, celui de Fléchier et quelques bonnes toiles. L'*église Saint-Paul* (XIXe s.), à clocher central octogonal, est surtout remarquable par les fresques peintes par les deux Flandrin. L'*église Saint-Baudile*, à trois nefs, reconstruite dans le style ogival (1870-75) est voisine du grand *Temple protestant*, ancienne église des Dominicains (XVIIe s.). L'*église des Saintes Perpétue et Félicité*, que domine un hardi clocher, est moderne. L'*église Saint-Charles*, à l'intérieur sombre, offre des agrandissements modernes aussi. Une ancienne chapelle d'Ursulines sert de petit *temple*. La *chapelle du Lycée*, installée dans l'ancien collège des Jésuites, est du XVIIe s.

La *Préfecture*, le *Palais de Justice* sont des édifices modernes. La *Tour de l'Horloge* (XVIe s.),



VILLENEUVE-LES-AVIGNON — Château-Fort Saint-André. Vue d'ensemble

carrée et restaurée, n'est pas remarquable. L'*Hôtel de Ville* est absolument dénué d'intérêt.

Nîmes compte plusieurs Musées remarquables : le *Musée*, qui comprend six salles de peinture et de sculpture, renfermant des œuvres anciennes et modernes d'artistes français et étrangers. L'une d'elles est ornée d'une mosaïque romaine trouvée à Nîmes en 1883, dans un état parfait de conservation ; — le *Muséum municipal*, le *Musée archéologique*, tous deux installés dans l'ancien Lycée ; — l'*École des Beaux-Arts*, contiguë à la nouvelle *Galerie des Beaux-Arts* (*Galerie J. Salles*) ; une *Bibliothèque* de plus de 100 000 volumes avec 200 manuscrits y est également installée ; — le *Musée des Antiques* enfin qu'abrite la Maison Carrée et où l'on remarque des statues (*Vénus de Nîmes*), des vases, des mosaïques, des antiquités, des monnaies, etc. La vaste *Place de l'Esplanade* est décorée d'une belle fontaine allégorique qu'ornent 5 statues dues au ciseau de Pradier. Quelques *Squares* sont en outre disséminés en divers endroits de la ville : *Square Antonin*,



VILLENEUVE LÈS AVIGNON — Chartreuse du Val de Bénédiction. Fontaine de St Jean.

décoré de la statue de cet empereur, *Square Bouquerie*, *Square de la Couronne*. Le Mont Duplan, bien ombragé, constitue aussi une agréable promenade.

Nîmes a élevé des *statues* à l'explorateur *P. Soleillet* et à *A. Daudet*. Au cimetière catholique se voit le monument funéraire du poète *Jean Reboul*.

ALAIS, centre industriel très animé et point de jonction de plusieurs voies ferrées, est bâti sur la rive g. d'une boucle du Gardon, dont la rive d. baigne le pied des derniers escarpements de la zone montagneuse. Ses rues larges et bien plantées, la *Promenade de la Maréchale*, son *Jardin du Bosquet* et la *Prairie* qui borde la rivière, en font une ville agréable. Aucun monument n'est digne d'y retenir l'attention. La *Cathédrale* (en partie du XIIe s.) est d'un style lourd. L'ancien *Évêché* (XIIIe s.) est également dénué d'intérêt. L'*Hôtel de Ville*, sans caractère, renferme une *Salle des États du Languedoc* et une Bibliothèque (8000 volumes, 19 manuscrits et 2 incunables). A l'extrémité de la Promenade de la Maréchale, la *citadelle* de Vauban sert de caserne et de prison. Le *Lycée Dumas* et le *Collège* de jeunes filles sont modernes. Un petit *Musée* est en voie de formation, non loin de l'*École des Mines*, qui renferme une collection de tableaux. Des *arènes* modernes se trouvent au *Faubourg du Tempéras*.



VILLENEUVE-LES-AVIGNON. — [illegible]



VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON. — Église. Clocher fortifié, aujourd'hui Beffroi (avant restauration).

Alais a élevé des *statues* à *J.-B. Dumas*, à *Florian* et des bustes à [illegible] et à [illegible].

UZÈS, sur une hauteur dominant à l'O. le cours de l'Alzon, présente un aspect pittoresque, grâce à ses anciens quartiers, où l'on remarque de curieuses maisons bordant des rues tortueuses. La *Cathédrale Saint-Théodoret*, dominée par l'intéressante *Tour Fénestrelle* (XIIe s.), n'est remarquable, à l'intérieur, que par les grilles en fer forgé des tribunes des bas-côtés, les orgues (XVIIe s.), les boiseries (XVIIIe s.) des sacristies et par deux panneaux peints du XVIe s. L'*église St-Étienne* (XVIIIe s.), restaurée, possède un chœur plus long que la nef. A g. de la façade, une tour, carrée à la base et percée d'une voûte livrant passage, se termine par une tourelle cylindrique. La *Sous-Préfecture* et le *Tribunal* occupent l'ancien Palais épiscopal (XVIIe s.) dans lequel on remarque 3 belles cheminées. Ce palais est séparé par la *Promenade des Marronniers*, en terrasse, du beau *Parc des Évêques*, où se dresse la *Tour du Tournal* (XVe s.) carrée et ruinée à sa partie supérieure. Une petite *crypte* assez curieuse, restaurée au XVIIIe s. et remontant aux premiers âges de l'église, se voit dans une maison privée. Près de l'*Hôtel de Ville* (XVIIIe s.) en partie restauré et abritant une *Bibliothèque* (3500 volumes), le *Duché*, ou ancien *Château des Ducs*, a conservé son aspect moyen âge, bien qu'assez malheureusement restauré. Il est dominé par un *donjon* (XIIe s.) surélevé au XIXe s., autour duquel sont bâtis : le *logis de la Vicomté* (XIVe s.), flanqué d'une Tour, un édifice de la Renaissance et une petite chapelle (XIIe s.). La *Tour de l'Horloge*, voisine, forme une haute masse carrée terminée par une petite tourelle octogonale. La *Tour du Roi* (XIVe s.), couronnée de mâchicoulis, est enclavée dans la Prison. Les remparts d'autrefois ont été remplacés par des boulevards, en bordure desquels s'élèvent l'ancien *Séminaire* et les *Casernes* (XVIIIe s.). Le Pavillon Martine, sur la Promenade des Marronniers, aurait été habité par Racine. Un petit *Musée archéologique* est installé chez les Frères des Écoles chrétiennes. La ville compte un certain nombre de *maisons* remarquables, datant surtout de la Renaissance : maisons à arceaux (*Place aux Herbes*) ou *Place de la République*, *Place Dampmartin*, *Boulevard Portalet*, *Rue Poussat* (maison Malignan), *Rue de la Monnaie*, *Rue Pélisserie* (maison à tourelle crénelée), hôtel du baron de Castille, etc. Signalons encore une maison avec Vierge dans une niche (*Rue Entrée des Tours*) et la *Fontaine* de la *Place aux Herbes*. Uzès a élevé une statue à l'*Amiral Brueys*.

LE VIGAN, bourg industriel bâti dans une étroite vallée, sur la rive g. de l'Arre, est en outre recherché comme station estivale par suite de sa situation au milieu de belles montagnes. La ville n'offre rien d'intéressant par elle-même. Un vieux *pont* gothique sur l'Arre est sa seule curiosité avec la *Promenade des Châtaigniers*, fort bien ombragée. L'*église Saint-Pierre*, surmontée de son clocher carré, renferme quelques bons tableaux. L'*Hôtel de Ville*, la *Sous-Préfecture* sont sans intérêt, de même que l'*Hôpital*. Sur l'emplacement actuel du *Marché* s'élevait jadis un *temple* romain. Le Vigan a élevé une *Statue* au *chevalier d'Assas* et une autre au *sergent Triaire*.

Liste des Monuments historiques

Aigues-Mortes.	Remparts (XIIIe s.).
—	Tour de Constance et Tour Carbonnière (XIIIe s.).
Aiguèze.	Dolmen dit *[illegible]*.
Barjac	Groupe de 3 dolmens.
Beaucaire.	Chapelle St-Louis (XIIIe s.).
—	Château (XIIIe et XIVe s.).
Campestre.	Dolmen dit *Peyre-[illegible]*.
Grand-Gallargues.	Tour romaine.
—	Pont romain.
Nîmes.	Amphithéâtre.
—	Maison Carrée.
—	Thermes et Nymphée (temple de Diane).
—	Porte d'Auguste.
—	Porte de France.
—	Tour Magne.
—	Façade de la Cathédrale N.-D. (XIIe s.).
—	Sarcophage chrétien dans la chapelle St-Baudile.
Remoulins.	Pont du Gard.
Saint-Gilles.	Église (XIIe s.).
Saint-Gilles (suite).	Maison romane.
St-Laurent-des-Arbres.	Église.
—	Tour fortifiée.
Uzès. . . .	Tour de l'ancienne cathédrale, dite [illegible] ou *Tour* [illegible] (XIIe s.).
—	Crypte (XIe s.).
—	Château dit le *Duché* (XIIe au XVIe s.).
Villeneuve-lès-Avignon. . .	Château dit *Fort St-André* (XIVe s.).
—	Chapelle dans l'enceinte du Fort St-André (XIe s.).
—	Ruines de la Chapelle d'Innocent VI dans l'ancienne Chartreuse (XIVe s.) et fresques (XVe s.).
—	Cloître et beffroi de l'ancienne Chartreuse.
—	Église St-Pons (XIVe s.).
—	Tombeau d'Innocent VI (XIVe s.) et tableaux [illegible] à l'Hôpital.
—	Tour dite de [illegible] (XIVe s.).

GARD

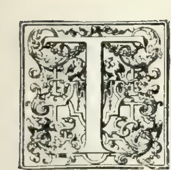
Lieux remarquables
De 1000 à 2000h
De 2000 à 5000h
De 5000 à 10 000h
De 10 000 à 50 000h
De 50 000 à 100.000h.
Chemins de fer à voie norm le
étroite
Routes Nationales
Chemins de Gr de Commun on
Canaux
Limites de Départements
d'Arrondissements
de Cantons
Forêts
Sous-Préf res (CT) Cantons
Echelle

E. Michiels del

ARDÈCHE
DRÔME
VAUCLUSE
BCHES DU RHÔNE
HÉRAULT
AVEYRON
LOZÈRE
MEDITERRANÉE
ILE DE LA CAMARGUE
ETG DE VALCARES
ETG DE MAUGUIO
Pte de l'Espiguette
FLORAC
ORANGE
AVIGNON
ARLES
TARASCON
MONTPELLIER
Mauguio
NÎMES
ALAIS
UZÈS
LE VIGAN
LA GD COMBE
BESSÈGES
BEAUCAIRE
ST GILLES
Aiguesmortes
Lunel
Aimargues
Vauvert
Sommières
Bellegarde
Bouillargues
Villeneuve
Roquemaure
Bagnols
Pont St Esprit
St Ambroix
Anduze
Lasalle
Valleraugue
Mt de l'Aigoual
Sumène
St Hippolyte
Quissac
Aramon
Remoulins
Montfrin
St Quentin
St Jean
Robiac
Molières
Salindres
Durance
Rhône
Tarn
Hérault

Lozère

Nom — Situation



IRANT son nom du Mont Lozère, principal relief montagneux qui en occupe le centre et s'étend à l'E. de Mende, son chef-lieu, ce département est l'un de ceux qui forment la partie la plus élevée du Plateau central de la France. Il appartient à la région S.-E. et affecte la forme d'un parallélogramme dont les grands côtés, presque parallèles au méridien, ont une longueur de 80 kilom. environ et les petits côtés une longueur de 70 kilom. La plus grande diagonale mesure 105 kilom., de la pointe N.-O. de l'arrondissement de Marvejols à la pointe S.-E. de celui de Florac. Sa superficie lui assigne le 75e rang. Il possède quelques limites naturelles, au N. le cours inférieur de la Peyrebesse depuis son confluent avec le Bès, quelques kilom. de la Truyère et de la Diège; à l'E. une trentaine de kilom. du cours supérieur de l'Allier, 16 kilom. de celui de la Borne, 2 de l'Andorge, 4 du Gardon d'Alais et 10 du Galeizon; au S. la limite, toute conventionnelle, s'élève vers la crête du massif de l'Aigoual et redevient naturelle avec le cours de la Jonte pendant 15 kilom. jusqu'au confluent de cette rivière avec le Tarn; à l'O. enfin les limites naturelles comprennent 6 kilom. du Tarn et le cours presque entier du Bès.

Il est borné au N. par les départements du **Cantal** et de la **Haute-Loire**, à l'E. par celui de l'**Ardèche**, au S.-E. et au S. par celui du **Gard**, à l'O. par celui de l'**Aveyron**.

En 1790, il a été formé du *Gévaudan* (moins le canton de Saugues) et d'une faible partie des cantons de Villefort (diocèse d'Uzès) et de Meyrueis (diocèse d'Alais), pays relevant de la province de **Languedoc**.

Histoire

Le territoire qui a formé le département était occupé dès l'origine quaternaire par une race qui a vécu dans les cavernes et les grottes ou baumes de la région et nous a laissé de nombreux dolmens dans plus de 20 localités ; ceux d'Inos ont reçu le nom de *cibournios*.

Les premiers documents écrits relatifs à l'histoire de cette région sont contenus dans les « Commentaires » de César. Ils nous révèlent l'existence des Gabales, peuple d'origine celtique et client des Arvernes. Leur capitale était *Anderitum* (plus tard *civitas Gabalorum*), à l'emplacement du bourg actuel de Javols. En 52 av. J.-C. les Gabales envoyèrent un contingent pour marcher au secours de Vercingétorix enfermé dans les murs d'Alise. Après la chute de cette ville, ils se soumirent aux vainqueurs. La région, élevée et d'accès difficile, ne permit sans doute pas à ces derniers de l'habiter à l'égal d'autres régions plus favorisées; car ils la délaissèrent vite. Néanmoins la civilisation romaine y répandit ses bienfaits. On a retrouvé des restes de villas à Florac et à Meyrueis. Lanuéjols possède un mausolée bien conservé. Javols a des vestiges de thermes, d'aqueduc, de palais. Altier et Montauroux présentent des restes de ponts. Sur le mont de Montmilan, à Langogne, se voient les restes d'un camp. Banassac, outre ses thermes, avait un atelier de poterie dont les produits se répandaient dans tout le centre. Deux grandes routes, enfin, traversaient le pays : la *Voie Agrippa*, reliant Lyon à Toulouse par *Condate* (Chapeauroux), *Gabalum* (Javols), *ad Silanum* (sur l'Aubrac) et *Segodunum* (Rodez) ; la *Voie Regordane*, de Nîmes à Clermont, qui croisait la première à Condate.

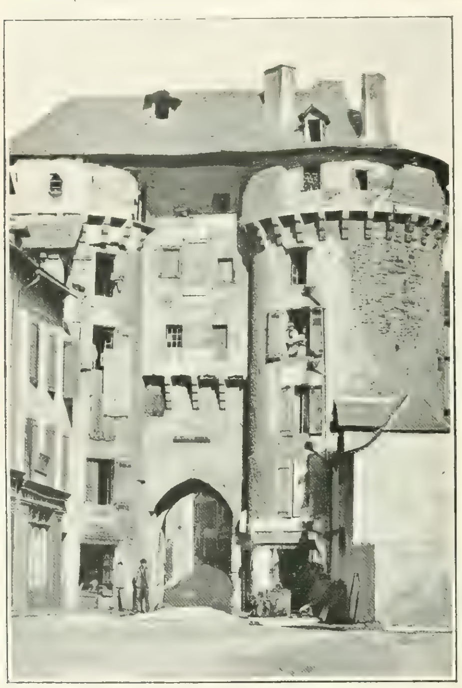
Le christianisme apparut au IIIe s. On sait qu'un Gabale, le diacre Genialis, assista au concile

d'Arles (314). Le premier évêque connu fut saint Privat, que les Vandales massacrèrent après leur échec devant Grèzes ([illegible]). C'est autour de son tombeau que grandit Mende.

De la domination romaine, le Gévaudan passa sous celle des Wisigoths (472), puis fut partagé plusieurs fois sous les Mérovingiens. C'est sous le règne de Clotaire II que l'on place la légende de sainte Enimie, princesse qui fonda le premier monastère de la région.

Les Sarrasins ravagèrent le pays et détruisirent complètement Javols que les Vandales avaient déjà fortement endommagé au début du vᵉ s.

Au moyen âge les comtes de Gévaudan, dont l'histoire est peu connue, résidèrent à Grèzes. Les comtes d'Auvergne héritèrent de leur domaine. La vicomté de Mende devint l'apanage des évêques, qui obtinrent de Louis VII, en se reconnaissant comme vassaux du monarque, une charte ou bulle d'or, établissant leur suprématie temporelle. Les remparts de Mende datent de cette époque. Après le traité de Corbeil (1258) la vicomté du Gévaudan fut rattachée à la sénéchaussée de Beaucaire, et sous Philippe le Bel, au gouvernement du Languedoc. Les évêques de Mende prirent alors le titre de comtes de Gévaudan.



Nég. Gendron

MARVEJOLS. — Porte Soubeyran.

Au xɪvᵉ s., un enfant du pays, Guillaume de Grimoard, devint pape sous le nom d'Urbain V. C'est à lui que l'on doit la fondation des collégiales de Bédouès et de Quézac, ainsi que la reconstruction de la cathédrale de Mende.

Pendant la guerre de Cent ans les routiers anglais ravagèrent la contrée, dont ils occupèrent les principales villes. C'est sous les murs de l'une d'elles, Châteauneuf-de-Randon, que mourut le connétable Bertrand Duguesclin (1380).

Le xvᵉ s. est troublé par les dissensions entre les habitants de Mende et leurs évêques.

Les guerres de religion eurent un douloureux retentissement dans le pays, où chacun des partis, catholique et protestant, usa de représailles. Le terrible chef protestant, Mathieu de Merle, y commit toutes sortes d'atrocités, saccageant Mende, dont il égorgea les habitants (1579) et brûlant un grand nombre de villages. En 1588, le duc de Joyeuse reprit aux protestants presque toutes leurs places; mais, au lieu de respecter les termes de la capitulation de Marvejols, il en massacra la garnison et la population. Le château de Peyre ne se rendit qu'au bout de trois jours de siège, après une résistance héroïque. Sous le règne de Henri IV, Marvejols devint la place de sûreté des Calvinistes.

Sous Louis XIII, le Gévaudan fut compris dans la lieutenance des Cévennes.

Après la révocation de l'Édit de Nantes (1685) le fanatisme religieux amena l'atroce guerre de

MEYRUEIS. — La Jonte, dans le bas de la ville.

guérillas connue sous le nom de guerre des Camisards, qui coûta la vie à plus de 15000 personnes et pendant laquelle plus de deux cents bourgades furent détruites et une grande partie des forêts fut incendiée. Tout fut employé pour réduire les montagnards cévenols, qui ne déposèrent les armes qu'en 1704, entre les mains du maréchal de Villars, après deux années et demie de résistance acharnée.

Lorsqu'éclata la Révolution, un des députés du Gévaudan, Charrier, royaliste convaincu, se mit à la tête d'une petite troupe, occupa Mende; mais, ne se voyant pas soutenu, licencia aussitôt ses hommes. Fait prisonnier par les républicains, il fut jugé, condamné à mort et exécuté à Rodez, en 1795.

Géologie — Topographie

Le département de la Lozère, dont l'altitude moyenne est très élevée, présente une constitution assez complexe. Il comprend au N. une arête granitique, orientée du N. au S., qui en recouvre plus du tiers et dont le flanc S. se continue par des schistes cristallins s'arrêtant à la vallée de la Colagne, vers l'O. et n'atteignant même pas la rive d. du Lot, vers l'E. Cette arête, c'est la **Margeride**, à l'extrême pointe O. de laquelle se soude le plateau d'**Aubrac**, d'origine volcanique. La Margeride, qui s'étend en croupes arrondies sur plus de 40 kilom., atteint sa plus grande altitude (1554 m.) au *Signal de Randon*; elle se termine au S. par le **Palais du Roi** dominant la **Plaine de Montbel** à l'E. et la **Boulaine** (1215 m.) à l'O.

Les basaltes du plateau d'Aubrac, dont le point culminant (1471 m.) est au *Signal de Mailhebiau* à Trélans, réapparaissent en quelques îlots au N. sur la rive d. de la Truyère et au N.-E. sur la rive g. de l'Allier. Au S. de Saint-Germain-du-Teil, sur la rive d. du Lot, un îlot carbonifère se trouve enclavé dans les schistes cristallins.

Les **Causses** jurassiques de **Sauveterre** et **Méjean**, que sépare l'admirable et profonde vallée du Tarn, occupent la pointe S.-O. du département, soit le quart à peu près de sa surface. Ils se terminent à la rive d. du Tarnon.

Sur la rive g. de ce cours d'eau s'étendent au S. les **Cévennes**, région de schistes cristallins, au relief compliqué et déchiqueté par l'érosion, qui se compose de trois chaînes parallèles reliées entre elles par des chaînons. Elles s'élèvent du N. au S. vers la limite commune aux deux départements de la Lozère et du Gard, où, d'une altitude moyenne de 1000 m. elles atteignent 1567 m. à la cime de l'*Aigoual* et 1702 m. au *Truc de Finiels*, point culminant du département.

Au N. les Cévennes sont dominées par l'arête granitique du **Lozère**, large de 15 kilom. environ, s'étendant sur un espace de 24 kilom., de St-Étienne-de-Valdonnez à Génolhac (Gard), perpendiculairement à l'arête de la Margeride.

Enfin, entre le Lozère et la Margeride, les montagnes de **Mercoire**, dont le point le plus élevé est le *Maure de la Gardille* (1501 m.) d'où descend l'Allier, et le **Goulet**, dont le sommet culminant est à 1498 m. et le point le plus bas au *col de Tribes* (1150 m.), forment un coin de schistes cristallins dont la pointe se dirige à l'O.

Hydrographie

La caractéristique de ce département est d'être le seul en France à ne pas recevoir une goutte d'eau de ceux qui l'environnent; à ce titre on le considère comme une sorte de toit de notre pays. Ses eaux, qui constituent le nœud hydrographique de la France, se rendent, soit à l'océan Atlantique par la Loire et la Garonne, soit à la Méditerranée par le Rhône. Le faite entre Loire et Garonne, se trouve à 1290 m., sur la route de Mende à Langogne.

Bassin de la Loire. La Loire, qui ne touche même pas le département, en reçoit les eaux par l'*Allier*, grand affluent qui prend sa source à 1425 m. d'altitude, au N.-E. de Belvezet, coule d'abord vers l'E. dans un lit encaissé, puis, à la station de la Bastide, se dirige vers le N.-O., laisse Langogne à 1 kilom. de sa rive g., séparant le département de ceux de l'Ardèche et de la Haute-Loire, dans lequel il pénètre par 750 m., au confluent du Chapeauroux, après un cours de 40 kilom. en Lozère.



MENDE. — Cathédrale. Ensemble S O.



Négatif Neurdein frères.

LAVAL DU TARN. — Château de la Caze, sur la rive droite du Tarn.

Ses affluents, tous de rive g., sont le *Langouyrou*, qui arrose Langogne et lui parvient à 500 m. en aval de cette ville; le *ruisseau de Donozau*; le *Chapeauroux*, né près du Truc de Randon, qui coule au bas de la colline où s'élève Châteauneuf-de-Randon, serpente dans un lit tourbeux, se grossit (rive d.) de la *Clamouse* et (rive g.) du *Grandrieu* qui arrose la ville du même nom, et, avant de gagner l'Allier, traverse des gorges granitiques très encaissées.

Bassin de la Garonne. C'est ce bassin qui reçoit la plus grande partie des eaux du département par deux de ses affluents, le Tarn et le Lot.

Le *Tarn*, qui a ses sources sur le flanc méridional du Lozère, au pied du Signal de Malpertus et à Peyre Plantade, à l'altitude de 1550 m., gagne le Pont-de-Montvert qu'il arrose, après avoir traversé une région de pâturages, coule vers l'O. dans des gorges sinueuses, laisse Florac à 2 kilom. au S. de sa rive g., prend la direction N.-O. en prolongement du cours du Tarnon, contourne le pied des escarpements du causse Méjean, gagne Ispagnac, où il s'encaisse entre de hautes falaises ou cañons s'élevant parfois jusqu'à 600 m. de hauteur, passe à Sainte-Enimie au bas d'une conque rocheuse plantée d'amandiers. De Sainte-Énimie au Rozier-Peyreleau, où se trouve le confluent de la Jonte, les gorges du Tarn sont admirables. Les plus beaux sites que l'on rencontre, en descendant son cours, sont : Saint-Chély; le cirque de Pougnadoire, dont la grotte est habitée; le château de la Caze; la Malène, que surplombe un grand rocher; le Détroit, qui précède le cirque des Baumes se développant au sommet sur 5 kilom.; Baumes-Vieilles, dominé par Baumes-Hautes, d'où l'on gagne le Point-Sublime, épithète amplement justifiée; le Pas-de-Soucy, chaos de rochers sous lesquels disparait le Tarn pour couler ensuite franchement au S.; les Vignes, où commencent les rapides, en même temps que la vallée s'élargit jusqu'au confluent de la Jonte, au Rozier, où, par 390 m. le Tarn passe dans le département de l'Aveyron.

Ses affluents sont : (rive g.) l'*Alignon*, qui lui parvient en amont du Pont-de-Montvert; (rive d.) le *torrent de Rioumalet*, qui le rejoint dans cette même ville; les *torrents de la Brousse* et de *Mirat* qui forme les cascades de Runes; le *Tarnon*, qui descend du flanc N. de l'Aigoual, passe au pied des murailles orientales du Causse Méjean, recueille (rive d.) la *Mimente*, coule devant Florac qu'il laisse sur sa rive d. et où il se gonfle des eaux de la jolie *Fontaine du Pêcher*. Dans le long couloir que bordent les cañons, le Tarn ne reçoit guère que des sources qui sourdent le long de ses rives, mais avant de quitter le département, il recueille (rive g.) la *Jonte*, originaire de l'Aigoual, qui passe à Meyrueis, où elle se grossit (rive g.) de la *Brèze* et du ruisseau de *Bétuzon*, puis, avant de rejoindre le Tarn au Rozier, disparait plusieurs fois dans les fissures calcaires, au milieu d'une région riche en grottes, dont la plus remarquable est celle de **Dargilan**, longue de 1500 m., véritable labyrinthe de puits et de galeries ornées d'admirables stalagmites.

Le *Lot* ou *Olt* (*Oltis*) naît à l'altitude de 1428 m. en un point des Montagnes du Goulet qui se trouve à la jonction d'un contrefort du Lozère. Il coule de l'E. à l'O., passe devant le Bleymard, arrose Bagnols-les-Bains, s'augmente (rive d.) des *ruisseaux de* [illegible] et de [illegible], contourne en se repliant la falaise septentrionale du Causse de Mende, baigne cette ville où lui parvient (rive d.) le *Rieucros*, resserre son lit entre de beaux escarpements, se grossit (rive g.) du *Bramont*, dans lequel tombe (rive d.) la *Nize* et (rive d.) du *Ginest*, qui lui parvient à Barjac. Au delà de ce bourg il baigne Chanac, reçoit (rive d.) la *Colagne*, venue de la Margeride, qui laisse Saint-Amans à 2 kilom. de sa rive d., s'augmente (rive d.) de la *Tartaronne*, puis de la *Crueize* et du *Travet*, passe à Marvejols où lui arrive (rive g.) le *Colagnet* et se gonfle encore, en aval de cette dernière ville, (rive g.) de la *Jordanne* et (rive d.) du *Viourièyre*. Avant son entrée dans l'Aveyron, par 512 m., le Lot recueille encore (rive g.) l'*Urugne*, grossie, à la Canourgue, des eaux de la jolie *Fontaine de Saint-Frézal* et (rive d.) le *Doulou*, augmenté du *Doulounet*, puis, dans le département de l'Aveyron, à Entraygues, la *Truyère*. Originaire de la Margeride, cette dernière rivière reçoit, un peu en aval de Serverette, (rive d.) le *ruisseau de Mezère*, (rive g.) le *Tr*[illegible], qui arrose l'antique Javols, la *Rimeize*, augmentée (rive g.) du *ruisseau de Chapouillet* qui baigne Saint-Chély-d'Apcher et (rive d.) du *ruisseau de Limagnolle*, qui passe à Saint-Alban. La Truyère arrose ensuite le Malzieu-Ville, coule entre des gorges pittoresques et pénètre dans le Cantal où lui parvient (rive g.) le *Bès*, rivière de l'Aubrac, qui se grossit (rive g.) des *ruisseaux* [illegible], de *Pascalet*, de *Lhère*, (rive d.) de celui de la *Bedoule* qui baigne Fournels.

Bassin du Rhône. Les eaux qui vont à la Méditerranée gagnent le Rhône soit par un affluent de l'Ardèche, le *Chassezac*, soit par la *Cèze* et les *Gardons*.

Le Chassezac, qui naît près de l'Allier au Maure-de-la-Gardille, descend à travers un plateau de pâturages, dans la direction S. E., grossi de petits torrents, rencontre à Planchamp (rive g.) l'*Altier*, aux crues subites et (rive g.) la *Borne*, qui court dans une suite de défilés étroits.

La *Cèze*, qui naît au S.-E. de Villefort, passe presque immédiatement dans le département du Gard, qu'elle sépare de celui de la Lozère pendant un peu plus de 1 kilom., non sans se grossir (rive d.) de l'*Homol* et, hors du département, (rive d.) du *Luech*, descendu de la pointe orientale du massif du Lozère.

Le *Gardon d'Anduze* et le *Gardon d'Alais*, dont la réunion forme le *Gardon* ou *Gard*, sont tous deux originaires du département de la Lozère; le premier, désigné encore sous le nom de *Gardon de Saint-Jean*, passe aussitôt dans le département du Gard, où il se grossit du *Gardon de Mialet*, dont la source se trouve un peu au N.-O. de Saint-Germain-de-Calberte et dans lequel tombe (rive d.) le *Gardon de Ste-Croix*, né à l'O. de Barre-des-Cévennes. Quant au *Gardon d'Alais*, qui a sa source au pied du Signal de Saint-Maurice-de-Ventalon (1354 m.), il recueille, en aval de Saint-Privat-de-Vallongue, (rive d.) un autre *Gardon*, au Collet-de-Dèze, (rive g.) le *Dourdon* ou *Gardon de Dèze* et, hors du département (rive d.) enfin, le *Galeizon*, dont la source se trouve à l'E. de Saint-Germain-de-Calberte.

Lacs. On trouve 4 petits lacs dans la région de l'Aubrac : le lac de *Bord* au pied du Peyrou, celui de *Souverols*, traversé par le ruisseau de la Garde, celui de *Saint-Andiol*, dont la profondeur dépasse 10 m., enfin le lac des *Sahliens* de 7 hect., de surface. Citons, dans le massif du Lozère, le petit lac tourbeux *des Sagnes* et le lac *Pesquio de la Fage*, transformé en vivier.

Sur les causses, dans le fond des cuvettes au sol imperméable, existent des mares appelées *lavognes*, où viennent s'abreuver les bestiaux.

Sources minérales. Le département possède un grand nombre de sources exploitées ou non, dont 8 autorisées. Trois établissements utilisent les principales : celui de *Bagnols-les-Bains* utilise des eaux sulfurées sodiques thermales (39° à 42°); celui de *la Chaldette* (c. de Brion) des eaux bicarbonatées sodiques et magnésiennes (34°); celui de *Laval-Atger*, des eaux bicarbonatées calciques et magnésiennes. Citons encore les eaux bicarbonatées, alcalines et légèrement ferrugineuses de *Mazel-des-Laubies*, de *Quézac* et de *Salièges*. Il y a encore d'autres sources à *Bédouès*, *Chanac*, *Coulagnes*, *Ispagnac*, *Javols*, *Mazel-Chabrier*, *le Ranc*, *St-Léger-de-Peyre*, *St-Pierre-le-Vieux*, *Sarroul*, etc.

Climat

Sans son altitude moyenne élevée, le département, presque sous la même latitude que Nice, devrait jouir d'un climat très tempéré; mais, par suite de cette circonstance, il se ressent des défauts des climats méditerranéen et auvergnat, sous l'influence desquels il se trouve placé.

L'hiver y est long et rigoureux et l'on passe presque sans transition à la belle saison. L'été y est brûlant avec des orages fréquents, parfois accompagnés de chutes de grêle. Les écarts de température sont extrêmes du plateau à la vallée. En 1896, à Mende, la température moyenne annuelle a été de +8°62 avec un minimum de —13°5 et un maximum de +34°2. Par suite de la nature du sol, cette moyenne est plus élevée sur les causses.

Il y a inégalité dans la hauteur moyenne annuelle des pluies, très élevée vers les crêtes du Bougès et l'Aigoual (Observatoire), où elle atteint 1m89 pour le versant méditerranéen, tandis qu'elle n'est plus que de 1m156 pour le bassin de la Garonne et de 0m710 pour celui de la Loire.

Divisions administratives

Étendue : 516 975 hectares (cadastre). — Population (1901) : 128 866 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	Mende	1	7	67
Sous-Préfectures	*Florac*	1	7	52
	Marvejols	1	10	79
	Total.	3	24	198

LISTE DES CANTONS

Mende Le Bleymard, Châteauneuf-de-Randon, Grandrieu, Langogne, Mende, Saint-Amans, Villefort.

Florac Barre, Florac, le Massegros, Meyrueis, le Pont-de-Montvert, Sainte-Enimie, Saint-Germain-de-Calberte.

Marvejols Aumont, la Canourgue, Chanac, Fournels, le Malzieu-Ville, Marvejols, Nasbinals, Saint-Chély-d'Apcher, Saint-Germain-du-Teil, Saint-Alban-sur-Limagnolle.

CULTES. Culte catholique. *Évêché* : Mende, suffragant d'Albi. Créé au IIIe s. ce diocèse ne comprend que le département; il compte 27 cures, 191 succursales et 135 vicariats rétribués. Mende possède un séminaire diocésain. Les communautés religieuses d'hommes, peu nombreuses, ne s'occupent que d'enseignement ; celles de femmes, plus nombreuses et dont quelques-unes ont leur maison mère dans le département, s'occupent également d'enseignement,



Nég. Fernet

SAINT-GEORGES-DE-LÉVEJAC. Cours du Tarn. Le Détroit, vue amont.

d'œuvres charitables ou sont vouées à la vie contemplative. Parmi une dizaine de pèlerinages suivis, citons celui de Saint-Privat, près de Mende. **Culte protestant.** Les adhérents au culte réformé, au nombre de 20 000, sont rattachés aux consistoires de Barre, Florac, Meyrueis, St-Germain-de-Calberte, Vialas, qui forment la 13e circonscription synodale. L'Union des églises évangéliques libres compte aussi des adhérents et possède des temples au Collet-de-Dèze, à Florac et à Ste-Croix-Vallée-Française. **Culte israélite.** Il ne compte pas d'adhérents.

ARMÉE. Le département ressortit à la 16e région militaire, qui compte 6 départements et 8 subdivisions de région, dont 1, celle de Mende, embrasse tout le département. Les troupes qui en font partie relèvent du 16e corps d'armée, dont le chef-lieu est **Montpellier**. La garnison de **Mende** comprend 1 régt. d'infanterie. Le département ressortit à la 16e légion de gendarmerie.

JUSTICE. Le département ressortit à la **Cour d'appel de Nîmes**. Il existe 1 **Tribunal de 1re Instance** à Mende (où se tient la **Cour d'assises**), à Florac et à Marvejols ; 1 **Justice de paix** dans chacun des 24 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Le département est l'un des 5 ressortissant à l'**Académie de Montpellier**. Il ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend, pour les garçons, le **collège communal** de Mende, les **petits séminaires** de Mende et de Marvejols et l'**établissement libre** de Langogne.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** et à l'**école normale d'institutrices** (avec école d'application) de Mende. Il existe des **cours complémentaires** pour garçons et pour filles dans chacune des villes de Mende, Marvejols, Florac et Vialas. Il y a des **pensionnats** à Chanac, la Canourgue, Florac, Javols, Langogne, Marvejols, Mende, Meyrueis, Saint-Chély-d'Apcher, Serverette et Villefort.

Le département ressortit en outre à l'Arrondissement minéralogique d'Alais, sous-arron-



Nég. Neurdein fr.

SAINT-GEORGES-DE-LÉVEJAC. — Perte du Tarn. Vue amont.

dissement d'Alais (division du S.-E.); à la 8e Région agricole (S.); à la 27e Conservation forestière (Nîmes); à la 9e Inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Le département de la Lozère est surtout pastoral; il se livre à l'élevage du mouton et des bêtes à cornes. 200 000 moutons quittent annuellement le Bas-Languedoc et montent par les *drayes* (chemins) sur les plateaux pour y passer la belle saison (5 mois). L'Aubrac nourrit la vache dite d'Aubrac, dont les troupeaux comptent de 150 à 160 têtes. Grâce aux irrigations au moyen des *béals* ou canaux, les habitants ont transformé en oasis des coins absolument dénudés. Les châtaigneraies de la Borne sont superbes; les jardins fruitiers et les champs-vergers des vallées du Tarn et du Lot très remarquables. Dans ces dernières années, la production des fourrages et des céréales s'est accrue, grâce à l'emploi de bonnes semences et des engrais

SAINT-GEORGES-DE-LÉVÉJAC. — Chaos du Pas de Soucy sur le Tarn. Vue aval.

chimiques. Le bétail est mieux soigné, la terre mieux cultivée et exploitée, grâce à l'emploi d'instruments perfectionnés. On tire un meilleur parti du lait. En 1900 la production de 104 établissements laitiers s'est élevée à 5000 quint. de *fourmes*, dont le grand marché est Marvejols et à 1754 quint. de Roquefort. La viticulture et la sériciculture sont en progrès sensibles.

En 1900, les céréales, qui par rang d'importance se rangent comme suit : seigle, froment, avoine, orge, méteil, sarrasin, maïs, ont occupé 72560 hectares et produit 1082670 hectolitres. Les légumineuses (haricots, lentilles, pois, fèves), pour une surface de 202 hectares, ont donné 6565 quint. Aucune plante industrielle n'est cultivée. La pomme de terre, plantée dans 9760 hectares, a produit 500000 quintaux. Les prés naturels et les herbages (83755 hectares) ont donné un rendement de 1659520 quint. La vigne, avec 700 hectares, a produit 24500 hectol. de vin. De plus, 150 hectares étaient improductifs. On a récolté 40911 quint. de châtaignes, 4169 de noix, 10097 de pommes à cidre, 1191 de prunes et 21819 de feuilles de mûrier (vallées des Gardons).

Cette même année, 1871 sériciculteurs ont mis en incubation 5042 onces de graines ayant produit 141575 kilog. de cocons frais.

On comptait 1560 hectares de forêts domaniales, 10046 hect. de séries de reboisement et 11598 hect. de forêts communales et d'établissements publics. Les essences dominantes sont le hêtre, le pin sylvestre et le bouleau. On n'y rencontre guère que des renards.

On reboise dans les bassins du Lot, de l'Altier, du Valdonnez et du Tarn.

En 1900, on comptait 4644 chevaux (Mende et Marvejols ont une station de monte); 659 mulets; 859 ânes; 68194 animaux de race bovine, dont 25685 vaches, ayant fourni 181981 litres de lait; 562720 animaux de race ovine dont 284428, tondus, ont produit 9965 quint. de laine; 15165 de race porcine et 12406 de race caprine.

La production du miel s'est élevée à 55835 kilog., celle de la cire à 12832 kilog.

L'enseignement agricole est donné par la chaire départementale de Mende, qui possède des champs d'expériences et de démonstration et par les chaires d'agriculture de Florac et de Marvejols. Le département possède 5 comices et 17 syndicats.

Industrie

Ce département est fort peu industriel. En 1900, il ne comptait que 49 établissements (dont 2 inactifs) possédant 45 machines à vapeur d'une force totale de 405 chevaux-vapeur.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. On compte 16 concessions de **mines**, dont 8 de plomb argentifère et métaux connexes : Bluech, Cocurès, Ispagnac, Richaldon, Vialas, Villefort, Allenc, Bahours; 1 de plomb et d'antimoine : Saint-Michel-de-Dèze; 6 d'antimoine : Cassagnas, Collet-de-Dèze, la Coupette, Rouve, Sulpeiran, Terraillon, Vieljouve; 1 de fer et de manganèse : Auxillac. Les deux seules mines d'Allenc et de Bluech ont occupé 54 ouvriers en 1900. Les **carrières**, au nombre de 58, toutes à ciel ouvert, produisent du granit, du grès, du sable, des calcaires divers et des schistes ardoisiers. Elles sont de peu d'importance et exploitées temporairement.

INDUSTRIES AGRICOLES. Elles comprennent surtout les industries dérivées du bois : **scieries mécaniques** à St-Chély-d'Apcher, Vialas et **scieries hydrauliques** à la Canourgue et Meyrueis. Il y a des **saboteries** dans la montagne. Aumont, Langogne, Mende et Meyrueis débitent le pin et le sapin en planches, en piquets de vignes, en poteaux de mine et les injectent. Sainte-Enimie possède des **distilleries** de lavande.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. On ne peut signaler dans ce groupe que l'usine à antimoine du Pont-de-Servières, inactive en 1900.

INDUSTRIES TEXTILES. Elles ne comprennent que quelques **filatures de laine** occupant un millier d'ouvriers à Chirac et à Marvejols et produisent, dans 20 manufactures, des draps grossiers (bure et cadis). Les villages qui tissaient la bure l'hiver renoncent à cette industrie.

INDUSTRIES DIVERSES. Signalons des **tanneries** à Florac et dans quelques autres centres; des **mégisseries** à Saint-Chély-d'Apcher et à Saint-Frézal; une **chapellerie** à Meyrueis et des fabriques de g[illegible] à la Canourgue.

Commerce

Le département consomme sur place ce qu'il produit. Il importe peu de houille, en provenance

MENDE. — Panorama de la Ville.



MENDE. — Pont Notre-Dame, sur le Lot

des bassins environnants. Le commerce se fait principalement dans les foires, spéciales souvent pour chaque race d'animaux ou pour certains produits comme les châtaignes (Villefort).

Mende possède une **Chambre de Commerce** dont le ressort embrasse tout le département. La succursale de la Banque de France dans cette dernière ville a occupé le 124ᵉ rang sur 126 en 1901, avec un chiffre d'affaires de 5 457 200 fr.

Voies de communication

	kilom		kilom
Chemins de fer (voie normale)	155,	Chemins de grande commᵒⁿ.	1562,062
Routes nationales	475,106	— vicinaux ordinaires . . .	1792,274



ENDE, sur la rive g. du Lot, au pied des escarpements septentrionaux du causse de Mende, est entourée de beaux boulevards. Ses rues, étroites et tortueuses, sont dominées par les deux flèches inégales de sa *Cathédrale* (xivᵉ au xviᵉ s.), devant laquelle se dresse la *Statue du pape Urbain V*. Signalons à l'intérieur, qui comprend trois nefs, le buffet d'orgue et les boiseries de deux chapelles, une Vierge noire, un bon tableau (*Assomption*), le battant de l'ancien bourdon, etc. Sur la Place d'Angiran, l'*Hôtel de Ville*, dont l'une des salles renferme des tapisseries d'Aubusson, abrite une *Bibliothèque* (15 000 vol.). Le *Palais de Justice* et la *Préfecture* sont modernes. Des anciennes fortifications, il reste la *Tour des Pénitents*, servant de clocher à la petite *église* du même nom et une autre *Tour* sur la Place de la Cathédrale. Quelques vieilles rues pittoresques mènent à un *marché couvert* assez curieux. Signalons une jolie fenêtre à l'Asile qui abritait autrefois le *Musée*, installé aujourd'hui au-dessus des Casernes, dans un local neuf, et qui comprend des tableaux, des gravures, des antiquités, des médailles et des collections d'histoire naturelle. Mende communique avec ses faubourgs de la rive d. du Lot par deux ponts, dont le plus ancien et le plus remarquable est le *Pont N.-D.-de-Peyrenc*. Quelques vieilles *Fontaines* ornent encore la ville, qui a élevé une *Statue aux soldats morts pour la patrie*.

De l'*ermitage de Saint-Privat*, situé sur le flanc du mont Mimat, on jouit d'une belle vue sur Mende et les causses.

FLORAC, sur la rive g. du Tarnon, est une petite ville paisible qui dort au pied des escarpements dolomitiques gigantesques du causse Méjean, d'où sort la belle *Fontaine du Pesquié* (Pêcher). Autour de l'*Esplanade* et de la *Place du Temple* sont groupées des maisons grisâtres et sans gaieté. Seuls le bruit des moulins trouble la quiétude ambiante. L'*Église* ainsi que le *Temple* protestant sont dénués d'intérêt. Citons seulement la Porte d'un *couvent de la Présentation* (xviᵉ s.), la *tour* qui en subsiste et l'ancien *Château*, flanqué de deux tours cylindriques (prison). Florac a érigé un *buste* à l'ingénieur *L. Boyer*, l'un des auteurs du viaduc de Garabit.

MARVEJOLS, sur la rive d. de la Colagne, est une ancienne ville qui n'a conservé de ses anciens remparts que les trois portes de la *Chanelle*, *Soubeyran* et *Théron*. L'*Église N.-D. de la Carce* (xviiᵉ s.), restaurée au xixᵉ s., présente un joli portail O. et à l'intérieur une ancienne *Statue* de N.-D.-de-la-Carce. D'autres églises, sans intérêt, appartiennent à des communautés. De l'ancien *Château* il reste quelques vestiges transformés en maison d'habitation. Au centre de la ville, une *Place*, ornée d'une croix en pierre, est bordée de vieilles maisons. L'*Hôtel de Ville*, qui occupe une vieille construction, et le *Tribunal* sont sans intérêt. A l'exception des boulevards qui occupent les anciens remparts et entourent la ville, les rues sont étroites et tortueuses, offrant un contraste frappant avec la belle *Esplanade* bordant la Colagne. On y découvre toutefois quelques maisons pittoresques, notamment l'*Hôtel Salanson* (ancien hôtel des Monnaies).

Le quartier neuf de la Chalsade unit la vieille ville à la Gare.

Liste des Monuments historiques

Auxillac .	Dolmen de Chardonnet.	Mende	Clocher N.-O. (xviᵉ s.) de la Cathédrale N.-D. et St-Privat.
Balsièges .	Dolmen de Changelege.		Pont Notre-Dame-de-Peyrenc.
Langogne .	Église (xiiᵉ s.).	Pelouse	Dolmen.
Lanuéjols . . .	Tombeau romain.		
Marvejols .	Dolmen.		

LOZERE


Lieux remarquables
De 1000 à 2000 h
De 2000 à 5000 h
De 5000 à 10 000 h
Ch^ins de fer à v^e normale
étroite
Routes Nationales
Chemins de G^de Comm^on
Limites de Départem^ts
d'Arrondiss^ts
de Cantons
Forêts
S^s Préf^res
Cant^s
CANTAL
HTE LOIRE
MONTAGNE DE LA MARGERIDE
ARDÈCHE
GARD
AVEYRON
MONTS D'AUBRAC
St Alban
Langogne
Marvejols
MENDE
CAUSSE DE MENDE
Le Malzieu
Aumont
Châteauneuf de Randon
Villefort
Florac
MONTAGNE DE LOZÈRE
P. de Malpertus
CAUSSE DE SAUVETERRE
CAUSSE MÉJEAN
Mt de Ramponenche
Mt du Bouges
Meyrueis
Mt Aigoual
Montreau
la Caumette
Peyreleau
Severac le Ch^au
MILLAU
Trèves
St Jean du Gard
le Moutasset
Palais du Roi
Mts DE MERCOIRE
GOULET
Mt DE VIELLE MORTE
E. Michels del

Ardèche

Nom — Situation

EDOUTABLE torrent, dont les crues aussi considérables que subites vont grossir le Rhône, l'*Ardèche* a donné son nom à ce département qui appartient à la région S.-E. de la France. Né dans l'angle O., non loin du point commun aux trois départements de la Haute-Loire, de la Lozère et de l'Ardèche, il arrose deux des trois arrondissements dont est formé ce dernier, ceux de Largentière et de Privas et gagne le Rhône, à l'extrême limite S.-E., sans avoir arrosé de ville importante (il passe au pied de la colline qui porte Aubenas).

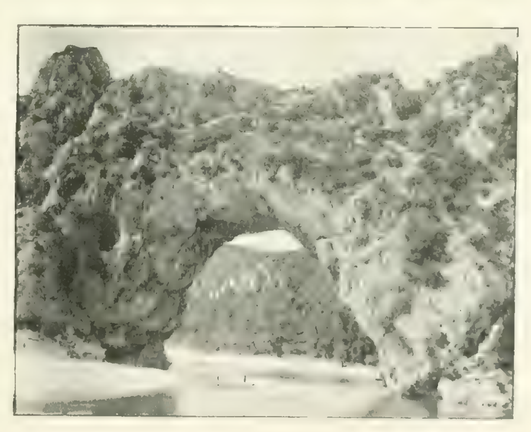
Le département de l'Ardèche a la forme d'un quadrilatère irrégulier, dont le plus grand côté, d'une longueur de 120 kilom. à vol d'oiseau, se confond avec le cours du Rhône. Le plus petit côté, au S., à la limite du Gard, mesure 47 kilom., tandis que la diagonale tirée de la pointe N. de l'arrondissement de Tournon à la pointe S.-O. de celui de Largentière en mesure près de 150. Des deux autres côtés, celui du S.-O. a 50 kilom. de longueur et celui du N.-O. 95. Sous le rapport de l'étendue, le département occupe le 65e rang. Il a quelques limites naturelles.

Il est borné au N. par les départements de la **Loire** et de l'**Isère**, à l'E. par celui de la **Drôme**, au S.-E. par celui de **Vaucluse**, au S. par celui du **Gard**, à l'O. enfin, par ceux de la **Lozère** et de la **Haute-Loire**.

En 1790, il a été formé du *Vivarais* (moins le canton de Pradelles, rattaché à la Haute-Loire), qui dépendait du **Languedoc**.

Histoire

Le département renferme un certain nombre de grottes et de cavernes qui furent habitées aux temps préhistoriques et où les fouilles pratiquées ont amené au jour des ossements et des objets variés, comme dans la grotte de Néron à Soyons découverte en 1872. Les populations qui vécurent sur son sol y ont laissé un certain nombre de monuments mégalithiques.



VALLON. — Pont d'Arc, arc naturel creusé par l'Ardèche.

Le plus ancien peuple dont l'histoire fasse mention est celui des Helviens, voisins des Gabales et comme eux clients des Arvernes. Leur capitale, embellie par l'empereur Auguste, était *Alba Augusta*, probablement Aps, près de Viviers. Après la défaite du roi arverne Bituit, avec lequel ils combattiren

vaillamment contre les Romains (122 av. J.-C.), leur territoire fut donné aux Massaliotes.

Si l'on croit une ancienne tradition, une armée carthaginoise aurait campé près de Lavoulte, dans la plaine située sur la rive d. de l'Erieux. César, marchant contre Vercingetorix, traversa le pays des Helviens. Après la conquête romaine, des routes y furent tracées, parmi lesquelles trois partaient d'Alba. De l'époque romaine il reste un certain nombre de stèles votives, de colonnes milliaires, de sarcophages, de médailles, etc.

Le christianisme fut prêché vers le IIIe s. par un disciple de saint Polycarpe, Andéol, qui fut martyrisé sous le règne de l'empereur Sévère.

Au début du ve s. les Barbares anéantirent Alba. *Vivarium* (Viviers) la remplaça et devint le siège d'un évêché. Les premières abbayes fondées furent celles de Soyons (VIIIe s.) et celle de Cruas (IXe s.).

Le Vivarais fit partie du royaume des Wisigoths, puis de celui des Francs et plus tard de celui des Burgundes. Le premier comté de Viviers date de Charlemagne. Les évêques de Viviers, titulaires du comté, obtinrent une charte d'indépendance de Louis le Débonnaire, à la mort duquel le Vivarais fut rangé dans le royaume de Provence.

Le moyen âge se passa en guerres particulières entre tous les seigneurs du pays, qui y élevèrent de nombreux châteaux fortifiés. Une des plus illustres familles fut celle des comtes de Valentinois. La partie S. du Vivarais fut rattachée à la couronne sous le règne de Philippe le Hardi (1271) et la partie N. sous Philippe le Bel (1308). Ce n'est qu'à la fin du XIIIe s. que furent érigées les premières communes. Le Vivarais envoyait siéger aux États de Languedoc 12 barons et des consuls élus par les villes pour représenter la noblesse et le tiers état.

Les guerres de religion dévastèrent la région, qui l'une des premières avait embrassé la Réforme. Louis XIII se montra impitoyable envers Privas, assiégée et prise après quinze jours de résistance opiniâtre (1629). La garnison fut massacrée, la ville rasée et incendiée ; défense fut faite d'y reconstruire des maisons. Cet interdit ne dura pas et Privas se releva de ses ruines.

A l'époque de la Révolution, des rassemblements royalistes eurent lieu au camp de Jalès, près de Berrias. Le dernier, qui eut lieu en 1792, se termina par le massacre du comte de Saillans et de ses lieutenants.

BOURG-SAINT-ANDÉOL
Tourelle d'escalier.

Géologie — Topographie

Dans son ensemble, ce département, très accidenté et fort pittoresque, se présente sous la forme d'un véritable chaos de montagnes. Peu incliné dans la direction N.-S., il l'est énormément dans le sens opposé, O. à E., puisqu'il passe de 1754 m., sommet du Mézenc et point culminant du département, à 90 m., altitude moyenne du lit du Rhône. Toutefois, dans la partie orientale, l'inclinaison se dirige dans le sens E. à O. La crête des Cévennes sépare le versant de la Méditerranée de celui de l'Atlantique. Quand on quitte la rive d. du Rhône pour gagner le bassin de la Loire, tout se modifie : lumière, aspect, cultures ; on passe d'une région ensoleillée, où la végétation est puissante, aux



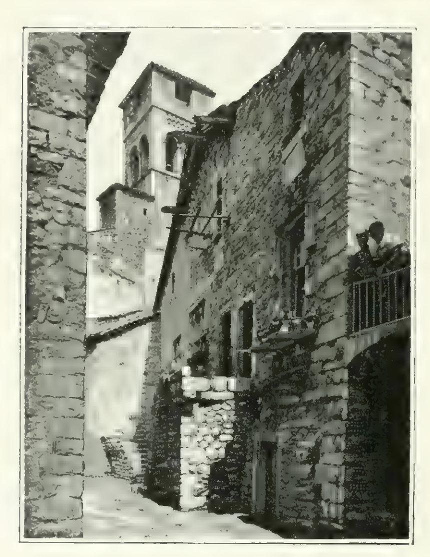
Grav. et imp. par [illegible]

BOURG-SAINT-ANDÉOL — [illegible]

plateaux froids et nus où l'herbe seule peut encore nourrir, l'été, les troupeaux de moutons.

Au centre, se dresse le massif du **Coiron**, dont la ligne de faîte, parallèle au cours inférieur de l'Ardèche, est perpendiculaire à celle des Cévennes et la rencontre au Mézenc. La chaîne des **Boutières** continue au N.-E. celle des Cévennes. Formée de granit et de gneiss, de Mézilhac au *Roc de Gourdon* (son sommet le plus élevé, 1067 m.), le Coiron se compose de calcaire à partir de ce point jusqu'au Rhône : l'ensemble est recouvert de coulées basaltiques se répandant en tentacules qui l'étreignent. Ces coulées de laves s'étendent de Fay-le-Froid (Hte-Loire) au N., à Valgorge au S., sur une largeur variant de 20 à 25 kilom., de Lachamp-Raphaël, à l'O., à Rochemaure, au S.-E. Les dénominations sous lesquelles sont connus tous les accidents de cette région en rappellent l'origine ignée.

Le Coiron sépare nettement la partie montagneuse du Sud, de celle qui recouvre le Nord et va mourir au Pilat, dans le Lyonnais ; c'est un îlot à cheval sur deux grandes formations : la formation crétacée, s'étendant en un triangle rectangle dont deux des côtés sont le Rhône et l'Ardèche et dont l'hypoténuse est constituée par une large bande de terrain jurassique, la seconde formation, que suit une autre bande triasique étranglée en son milieu et dont l'arête occidentale rencontre deux petites bandes granitiques séparées et orientées d'E. à O. au milieu de schistes cristallins.



RUOMS. — Maison ancienne et Église.

Hydrographie

Les eaux de l'Ardèche sont partagées entre deux bassins d'étendue fort inégale : celui de la Loire, qui en représente la onzième partie et celui du Rhône qui comprend le reste.

Bassin de la Loire. La *Loire*, depuis sa source jusqu'à sa sortie du département, décrit un demi-cercle convexe vers le S. et, dans son cours de 32 kil. (dans l'Ardèche), ne reçoit que des ruisseaux : (rive g.) ceux de *Padelle* et de *Vernazon* ; (rive d.) ceux de *Gage*, de *Veyradeyre* et d'*Orcheval*. Hors du département lui arrivent : (rive g.) le *Langougnol*, la *Méjeanne*, enfin l'*Allier*, qui ne lui appartient que par sa rive d. et s'augmente du *Masméjan* et de l'*Espezonnette*.

Bassin du Rhône. Le *Rhône*, dont la rive d. escortée de collines ou de coteaux plantés de vignes ou de mûriers, longe le département pendant 150 kilom., environ, descend, rapide, du N. au S., en formant de nombreuses îles. Il est à l'altitude de 158 m., quand il le touche, passe près de Serrières, arrose Tournon, Lavoulte, coule au bas de Rochemaure, baigne Viviers, où il forme un port, puis Bourg-Saint-Andéol et le quitte par 40 m., au-dessous du confluent de l'Ardèche. Ses affluents de la rive d. sont : la *Cance*, née dans les Boutières, grossie à Annonay de la *Déôme*, dans laquelle tombe le *Ternay*, dont le barrage forme un lac de 25 hectares, emmagasinant 2 800 000 m. c. d'eau pour les usines de la ville ; — l'*Ay*, qui arrose Satillieu ; — le *Doux*, accru (rive d.) de la *Sumène*, en amont de Lamastre qu'il baigne et qui recueille : (rive g.) la *Daronne*, passant près de St-Félicien, (rive d.) le *Duzon*, augmenté (rive g.) de l'*Ormèze*, puis tombe dans le Rhône un peu en amont de Tournon ; — l'*Érieux*, aux crues extraordinaires, qui laisse Saint-Agrève à 1500 m. de sa rive g., se grossit (rive d.) de la *Rimande* et de la *Saliouse*

passe à Saint-Martin-de-Valamas, où il recueille l'*Eysse* un peu en aval, laisse le Cheylard sur sa rive d., s'augmente (rive d.) de la *Dorne*, du *Talaron*, de la *Glueyre* et de l'*Auzenne*, (rive g.) de la *Dunière* et (rive d.) du *Bouyon*; — l'*Ouvèze*, qui se grossit à Privas du *Chazalon* et du *Mezayon*; — le *Payré*, qui passe à Chomérac et s'augmente (rive d.) du *Maldarie* et de la *Charavane*: — le *Lavezon*; — le *Frayol*; — l'*Escoutay*, torrent qui rejoint le Rhône à Viviers, après s'être grossi (rive g.) du *Vernet* et (rive d.) du *Lanègre* augmenté du *Dardaillon*: — l'*Ardèche* enfin, la plus importante rivière, comme aussi la plus capricieuse, qui naît près du col de la Chevade: descend rapidement vers Thueyts; se grossit (rive d.) du *Lignon*, (rive g.) de la *Fontaulière*, qui recueille (rive g.) la *Pourseille* et le *Burzet*; roule dans des gorges pittoresques; reçoit (rive g.) la *Volane*, augmentée à Antraigues du *Mas* et de la *Bise* et, en amont de Vals-les-Bains, de la *Besorgues*, puis le *Gandron*; passe au pied de la colline qui porte Aubenas, se gonfle (rive g.) du *Luol* et du *Lougre*; vire au S. à la rencontre de l'*Auzon*, dans lequel tombe (rive g.) la *Claduègne*; reçoit (rive d.) la *Ligne*, qui baigne Largentière et se grossit (rive g.) de la *Lande*: court dans une gorge en amont de Ruoms; recueille (rive d.) la *Beaume*, qui arrose Valgorge et Joyeuse, (rive d.) le *Chassézac*, fort torrent qui dans son cours de 75 kilom. absorbe (rive g.) la *Borne*, aux défilés coupés de précipices, décrit de nombreux méandres avant de passer près des Vans, que traverse un petit affluent; laisse Vallon à 2 kilom. de sa rive g., puis, un peu plus loin, sépare le Gard de l'Ardèche jusqu'à son confluent avec le Rhône, après avoir parcouru des gorges, à l'entrée de l'une desquelles se trouve le pont naturel d'Arc, formant une arche de 54 m. d'ouverture avec 32 m. de flèche. En dehors du département, le Rhône reçoit (rive d.) la *Cèze*, dans laquelle tombent (rive g.) la *Ganière* et la *Claysse*.



RUOMS. — Route dans la gorge de l'Ardèche.

Lacs. Citons le lac d'*Issarlès* (90 hect. de superficie et 155 m. de profondeur) à 997 m. d'altitude sur la rive d. de la Loire et à 100 m. au-dessus, au pied du cratère de Cherchemus; et le lac *Ferraud* (1 hect. 18 de superficie) dominé par le Suc de Bauzon.

Sources minérales. Le département est très riche en eaux minérales, froides ou thermales; leur composition varie à l'infini. Il y en avait 220 d'autorisées en 1900. Le groupe le plus important est celui de *Vals*, qui en compte 120 à lui seul (6° à 18°). Voici en outre le nom des localités qui en renferment : *Aizac*, *Asperjoc*, *Antraigues-sur-Volane*, *Beaumont*, *Celles-les-Bains* (c. de Rompon), *Désaignes*, *Génestelle*, *le Peschier*, *Marcols*, *Mayres*, *Neyrac* (6) et *le Pradel* (6) dans la commune de Meyras, *Pourchères*, *Prades*, *Roches*, *Saint-Andéol-de-Bourlenc*, *Saint-Fortunat*, *Saint-Georges-les-Bains*, *Saint-Laurent-les-Bains*, *Saint-Mélany*, *Saint-Sauveur-de-Montagut*, *Tournon*, etc.

Climat

Dans la partie N.-O. du département, vers le sommet du Mézenc, sur les confins du Vivarais et de l'Auvergne, la nature imperméable des roches tout autant que l'altitude contribue à rendre le climat froid et humide, même pour les parties les plus élevées, [illegible]

VIVIERS. — Pont roman, sur l'Escoutay. Vue amont.

tout le reste du département jouit d'un climat doux et agréable, le climat méditerranéen.

C'est dans les Cévennes que la hauteur moyenne annuelle des pluies est le plus considérable : elle varie de 1m40 à 1m80, tandis que dans la vallée du Rhône cette moyenne est inférieure de moitié, puisqu'elle oscille de 0m70 à 0m80.

Divisions administratives

SUPERFICIE : 552664 hectares (Cadastre). — POPULATION (1901) : 353564 habitants.

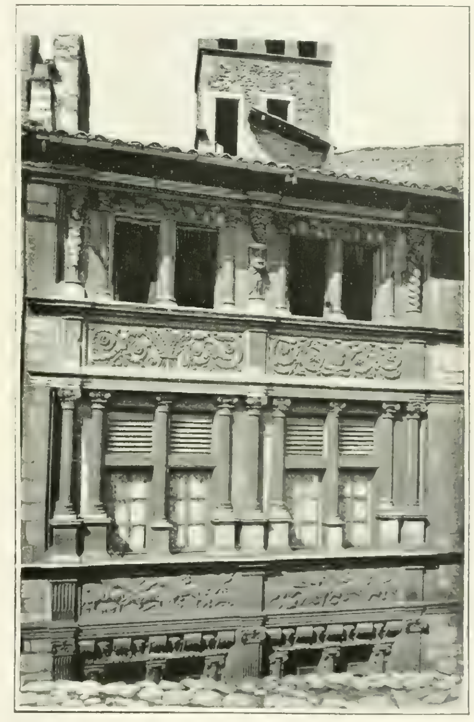
		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture :	PRIVAS. . .	1	10	108
Sous-Préfectures	*Largentière*. .	1	10	107
	Tournon	1	11	125
		Total 3	Total 31	Total 340

LISTE DES CANTONS

Privas . . . . Antraigues, Aubenas, Bourg-Saint-Andéol, Chomérac, Lavoulte, Privas, Rochemaure, Saint-Pierreville, Villeneuve-de-Berg, Viviers.

Largentière. . Burzet, Coucouron, Joyeuse, Largentière, Montpezat, St-Étienne-de-Lugdarès, Thueyts, Valgorge, Vallon, les Vans.

Tournon . . . Annonay, le Cheylard, Lamastre, Saint-Agrève, Saint-Félicien, Saint-Martin-de-Valamas, Saint-Péray, Satillieu, Serrières, Tournon, Vernoux.



VIVIERS. — Maison dite des Têtes. Partie supérieure.

CULTES. Culte catholique. *Evêché* : Viviers, érigé au Ve s. comme suffragant de Vienne ; rattaché à la métropole de Lyon en 1790, il fut supprimé en 1802 et rétabli en 1821, comme suffragant d'Avignon. Il compte 37 cures, 334 succursales et 167 vicariats rétribués. Viviers possède un séminaire diocésain.

Six pèlerinages sont suivis, notamment celui de Lalouvesc (tombeau de saint J.-F. Régis). **Culte protestant.** On en compte 45000 rattachés aux consistoires de Lavoulte, les Ollières, Privas, Saint-Pierreville et Vallon, qui forment la 17e circonscription synodale et à ceux de Lamastre, Saint-Agrève, Saint-Peray et Vernoux qui font partie de la 18e. **Culte israélite.** Les adhérents à ce culte sont peu nombreux.

ARMEE. Le département ressortit à la 15e région militaire, qui comprend 8 départements et 9 subdivisions de région dont 2, celles de Privas et de Pont-Saint-Esprit en relèvent. Les troupes qui en font partie appartiennent au 15e corps d'armée, dont le chef-lieu est **Marseille**. La garni-



ROCHEMAURE. — Vue générale et ruines du Chateau.

son de **Pont-Saint-Esprit** ainsi que celle de **Privas** comprend 1 régiment d'infanterie (P. C.). Le département ressortit en outre à la 15e légion de gendarmerie.

JUSTICE. Le département ressortit à la **Cour d'appel de Nîmes**. Il existe un **Tribunal de 1re instance** à Privas (où se tient la **Cour d'assises**), à Largentière et à Tournon; 1 **Tribunal de commerce** à Annonay et à Aubenas; 1 **Justice de paix** dans chacun des 31 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Ce département est l'un des 4 ressortissant à l'**Académie de Grenoble**. Il ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend, pour les garçons, le **Lycée** de Tournon, le **collège communal** de Privas; les **établissements libres** d'Annonay, de Tournon et de Viviers; les **petits séminaires** d'Aubenas et de Vernoux; pour les filles, le **Lycée** de Tournon.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'école **normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'école **normale d'institutrices** (avec école annexe) de Privas. Il existe 7 **écoles primaires supérieures** dont 4 pour les garçons (Annonay, Aubenas, Bourg-Saint-Andéol et le Cheylard) et 3 pour les filles (Annonay, Aubenas, Largentière). On compte en outre 8 **cours complémentaires** pour garçons et 3 pour les filles. On trouve des **pensionnats primaires** à Aubenas, Bourg-Saint-Andéol, le Cheylard, Roiffieux et Vanosc.



N. D. Phot.

PRIVAS — Avenue de la Gare et Mont Toulon.

Le département ressortit en outre à l'Arrondissement minéralogique d'Alais, sous-arrondissement d'Alais (division du S.-E.); à la 9e Région agricole (S.-E.); à la 11e Conservation forestière (Valence); à la 6e Inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Sur environ 150 000 hectares de terres labourables, les céréales, dont les emblavures ont une tendance à diminuer, ont occupé 79 129 hectares, en 1900, pour une production de 1 040 850 hectol

Le seigle occupe le premier rang, puis viennent le froment, l'avoine et l'orge. La culture de la pomme de terre est importante (29 865 hect. avec 3 583 560 quint.); celle des carottes et des betteraves fourragères progresse lentement. Celle des betteraves à sucre (303 hect. avec 75 750 quint.) est cantonnée dans la région de Bourg-Saint-Andéol. Les légumineuses sont peu cultivées. Le colza a occupé 760 hectares. Signalons encore la culture du sorgho à balai et du fenouil. Les prairies artificielles n'ont occupé que 9585 hect. et ont donné 329 065 quint. Les prés naturels et les herbages, pour une surface de 51 855 hect. ont produit 1 732 930 quint.

En 1900, la vigne a occupé 21 635 hectares et a donné 648 990 hectol. de vin ; la surface de vignes non productives était de 2061 hect. Au premier rang des crus blancs vient le Saint-Péray, puis celui de St-Jean (près Tournon); le Cornas est le meilleur cru rouge. La production en cidre n'a été que de 1482 hectol.



QUINTENAS — Église. Ensemble S O.

Sur 100 000 hect. de bois et forêts, l'État possède 3534 hect. de forêts domaniales et 5367 hect. de périmètre de reboisement ; les forêts communales ont une surface de 10 759 hectares.

La production fruitière est considérable en fruits à noyaux ou à pépins (pommes, coings, cerises) ainsi qu'en amandes. On a récolté en outre 650 400 quint. de châtaignes, 12 500 de noix, 5800 d'olives et 3500 de prunes. Plus de 15 000 hect. plantés en mûriers ont donné 370 000 quint. de feuilles. Sur 27 départements séricicoles, l'Ardèche, en 1900, a occupé le 2e rang : 24 747 sériciculteurs ont mis en incubation 48 991 onces de graines de toutes races ayant produit 2 148 413 kil. en cocons frais. Les plantations de chênes truffiers augmentent à Grospierres, Aubignac, Saint-Maurice-d'Ibie et Bourg-Saint-Andéol.

En 1900, on comptait 14 012 animaux d'espèce chevaline (il existe 4 stations de monte à Annonay, Aubenas, Privas et Vernoux), 7360 d'espèce mulassière, 3482 d'espèce asine, 107 015 d'espèce bovine (bœufs du Mézenc, vaches de race tarine), 208 997 d'espèce ovine (race Millery), 179 446 d'espèce porcine et 131 619 d'espèce caprine.

La production du lait s'est élevée à 726 917 hect. ; celle de la laine à 2318 quint. pour 115 900 animaux tondus. En outre 19 764 ruches ont donné 79 056 kilog. de miel et 39 518 de cire.

Bourg-Saint-Andéol possède un établissement de pisciculture. L'enseignement agricole est donné par la chaire départementale de Privas et les chaires spéciales d'Aubenas, Bourg-St-Andéol et Tournon, qui possèdent des champs d'expériences et de démonstration. Des cours de greffage sont institués. Le département possède une pépinière de mûriers. Il existe une magnanerie expérimentale à Aubenas. Enfin les sociétés, syndicats et mutualités agricoles vont en augmentant.



Pl. LIII. — Église de Melas. Ensemble N.-O.

Industrie

Outre les industries extractives, l'Ardèche possède quelques branches importantes comme celles de la soie, la mégisserie, la papeterie et la métallurgie. En 1900 on comptait 436 établissements (8 inactifs) possédant 460 machines développant une force de 6655 chevaux-vapeur.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. En 1900 il existait 31 concessions de **mines** dont 12 exploitées et 19 inexploitées. Les 12 mines exploitées se décomposaient comme suit : **houille** (3) production 62 796 T.; **fer** (3) production 52 684 T.; **antimoine** (1) production 200 T.; **calamine** (1); **plomb** et **zinc** (4) : production 8942 T. de blende. On comptait **90 carrières**, dont 4 souterraines, employant 780 ouvriers. Au premier rang de la production vient celle de la chaux hydraulique (365 956 T., usines de Lafarge et du Teil), puis celle du ciment (91 580 T.). On fabrique en outre de la poterie, des carreaux mosaïque et en ciment, dalles, briques, tuiles et meules à Bourg-Saint-Andéol, le Teil et Viviers.

ANNONAY. — La roche Peréandre, dans le lit de la Cance.

INDUSTRIES AGRICOLES. On trouve des **minoteries** à Annonay, Largentière, Privas, etc.; des **distilleries** au Pouzin, Villeneuve-de-Berg. Les industries du **bois** consistent surtout en **scieries mécaniques**, Aubenas, Nieigles, Tournon, etc., en **saboteries** à Aubenas, etc. Vals fabrique des **bouchons**. Donnons une mention aux marrons glacés et aux conserves de fruits de Privas, aux confitures de Viviers, au nougat et aux fruits confits de Bourg-Saint-Andéol et au chocolat d'Annonay.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Une seule usine a fonctionné en 1900 (avec 2 hauts-fourneaux) au Pouzin, alimentée par les minerais de fer de Privas. Sa production a été de 17 500 T. de fonte d'affinage et 6500 T. de fonte de moulage en 2e fusion.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Annonay et Tournon produisent des **engrais chimiques**. Annonay et Aubenas des **cierges et des bougies**. Bourg-Saint-Andéol possède des **teintureries**, Annonay des fabriques de **colles** et **gélatines**, Prades, enfin, une usine de **produits chimiques** et d'acide **gallique**.

INDUSTRIES TEXTILES. Le département possède un grand nombre de **moulinages de soie**, notamment à Bourg-Saint-Andéol, Largentière, Nieigles, le Pouzin, Prades, Privas, le Teil, Vals, Viviers, etc., des **filatures de soie** à Annonay, Bourg-Saint-Andéol, Largentière, Lavoulte, le Pouzin, le Teil, Tournon, Vals, Viviers, etc., des **tissages mécaniques** à Annonay, Nieigles, le Pouzin, Privas, etc. En outre, Aubenas fabrique du drap, des chemises; Lavoulte fait de la **corderie** et Tournon de la **bonneterie**.

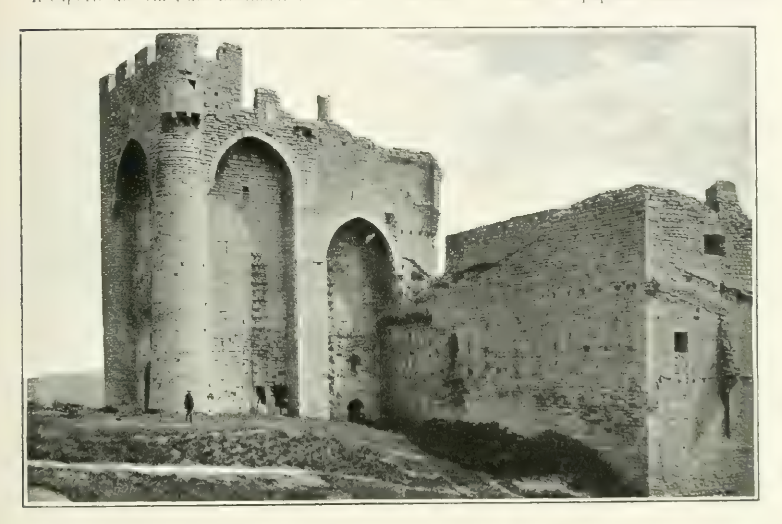
INDUSTRIES DIVERSES. Annonay est un centre important pour la **mégisserie** (plus de 80 établissements occupant 2000 ouvriers avec un chiffre d'affaires de 25 à 30 millions). Cette même ville prépare des cuirs et courroies de transmission. On trouve des **tanneries** à Annonay, Aubenas, Bourg-Saint-Andéol, Privas, Tournon. De plus, Viviers fait de la **chapellerie**, Annonay

de la **brosserie**, Aubenas des **fleurs artificielles**, Tournon des **impressions** sur étoffes et sur foulards. Les **papeteries** d'Annonay, d'Aubenas et de leurs groupes occupent de 1500 à 2000 ouvriers et produisent des papiers de toutes sortes, d'une valeur annuelle de 5 à 6 millions. Tournon enfin fabrique des **pressoirs**.

Commerce

Le département importe de la houille en provenance des bassins d'Alais et de la Loire, des peaux brutes et toutes les matières premières nécessaires à ses industries spéciales, des produits agricoles (grains et denrées de toutes sortes), des bois, du sel, etc.

Il exporte des vins, des bestiaux, de la chaux, des eaux minérales, des papiers, des soies filées



CRUAS. — Château Donjon, côté S.-E.

et grèges (Aubenas), des bourres de chevreaux et des poils, des truffes, des fruits, des marrons (Privas), des bois et pommes de terre (Tournon).

Une condition publique des soies existe à Aubenas et à Privas. Le département compte deux **chambres de commerce** à Annonay et à Aubenas.

En 1901, la succursale de la Banque de France à Annonay a occupé le 81e rang sur 126, avec un chiffre d'affaires de 24 112 400 fr.; celle de Privas, le 120e rang, avec 5 275 400 fr.

Voies de communication

	Kilom.		Kilom.
Chemins de fer (voie normale) . .	278.	Chemins d'intérêt commun .	1150,594
— (voie étroite et tramways) .	92.	» vicinaux ordinaires. .	5087,477
Routes nationales .	498,862	Rhône navigable	150.
— départementales	865,477	Ardèche (navigable et flottable) .	5[illegible]
Chemins de grande communication.	201,094		

PRIVAS, au confluent de trois rivières, bâtie sur une colline dominée elle-même par le mont Toulon, est une petite ville sans mouvement, ornée de quelques belles promenades. [illegible]



CRUAS — Église. Ensemble N. E.

nade, le *Champ de Mars*, Le *Palais de Justice*, de style classique, l'*Hôtel de Ville*, la *Préfecture*, le *Collège*, élevé avec les débris de l'ancien Château fort, sont dénués d'intérêt. La Condition des soies renferme une *Bibliothèque* de 5000 vol. et l'*École normale d'instituteurs* un *Musée minéralogique*. Plusieurs *Fontaines* ornent la ville, qui a élevé un *Monument aux soldats morts* en 1870-1871.

LARGENTIÈRE presse ses maisons, sans ordre, au fond d'une gorge étroite descendant brusquement jusqu'à la Ligne. Dans ses rues, ou mieux dans ses ruelles, on remarque quelques vieilles maisons intéressantes. L'*Église* (XIIe, XIIIe et XVe s.) dominée par une flèche, renferme une belle chaire (XVe s.). L'ancien *Château* des évêques de Viviers, converti en hôpital, asile, etc. montre encore ses tours à mâchicoulis. Près de là se voient la *Tour Argentière*, carrée, et les ruines du *Château de* [illegible]. La *Porte des* [illegible] donne accès à un pont qui mène au *Palais de Justice*, situé à mi-côte sur la rive g. de la Ligne.



CRUAS. — Église. Chapiteau de la nef.

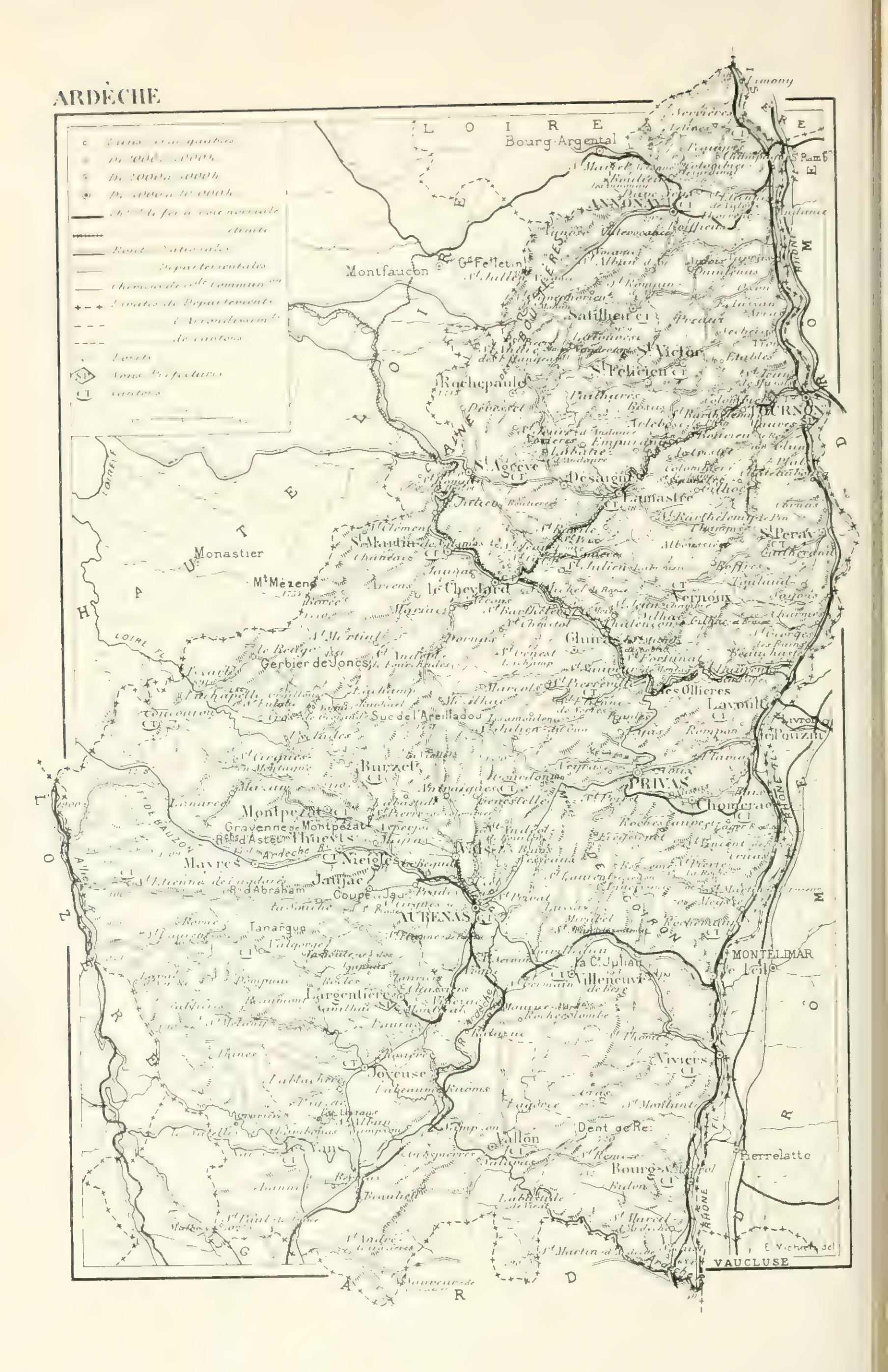
TOURNON, qui s'allonge sur la rive d. du Rhône, au bas de collines couvertes de vignes, a conservé une partie de ses remparts : une *porte* ogivale et deux anciennes *tours*. Le *Château*, élevé sur le roc, montre aussi ses tours et une vieille chapelle ; on y a installé l'*Hôtel de Ville*, le *Tribunal* et les *Prisons*. Le *Lycée* (XVIe s.), en partie reconstruit de nos jours, offre une belle façade et un beau portail d'église (XVIIe s.). L'*église St-Julien* (XIVe s.), ancienne collégiale, est à 3 nefs. Deux ponts suspendus unissent la ville à Tain, sur la rive g.; l'un d'eux est le premier construit en France par Marc Séguin (1825). Tournon a élevé une *statue au général Rampon*.

Parmi les autres villes de l'Ardèche, intéressantes à des titres divers, mentionnnons **Bourg-Saint-Andéol**, vieille cité féodale sur la rive g. du Rhône qui, outre une *Église* (XIIe s.) surmontée d'une flèche en pierre et à l'intérieur de laquelle se voit un superbe *sarcophage* romain, possède plusieurs *maisons* intéressantes (XVe et XVIe s.) et de jolies promenades. — **Viviers**, ville épiscopale au confluent du Rhône et de l'Escoutay, agréable à regarder de la rive g. du fleuve, curieuse à visiter avec les débris de ses fortifications, ses rues étroites et montueuses toutes bordées de maisons aux portes et aux fenêtres sculptées, *Maison des Chevaliers*, et sa *Cathédrale* surmontée d'un beau clocher roman. — **Aubenas**, perchée au milieu des oliviers, sur une haute colline dont l'Ardèche baigne le pied, ruche industrielle qui ne se contente pas de s'adonner aux industries de la soie, et est en outre reliée par un tramway à **Vals-les-Bains**, encaissé au milieu de montagnes volcaniques et dont on ne compte plus les sources bienfaisantes. — **Annonay**, enfin, le centre le plus important du département, au confluent de la Deûme et de la Cance, aux rues à pic, mais sans monuments intéressants, qui s'occupe de toutes les industries dérivées de la soie, travaille les peaux et produit du papier, des [illegible], etc.

Liste des Monuments historiques

Banne	Dolmen de la Lauze	Melas	Église (XIe s.)
Beaulieu. . . .	Dolmen du bois des Rochers	St-Alban-sous-Sampzon	Dolmen.
Bourg-St-Andéol	Dolmen des Jovandes.	St-Remèze	Dolmen de Malbosc
	Bas-relief mythriaque	Sarras. . .	Ruine romaine [illegible]
	Église.	Thines . .	Église (XIIe s.)
Cruas .	Église (XIe s.).	Viviers . .	Clocher (XIIe s.) de la Cathédrale
	Ruines du Château	—	Maison des Chevaliers (XVIe s.).
Mazan. .	Église (XIIe s.) de l'anc. abbaye		

ARDÈCHE



LOIRE
Bourg-Argental
ANNONAY
ISÈRE
Montfaucon
Satilleu
St Victor
St Félicien
Rochepaule
TOURNON
St Agrève
Désaignes
Lamastre
HAUTE LOIRE
Monastier
Mt Mézenc
St Martin
le Cheylard
St Péray
Vernoux
Gerbier de Joncs
Suc de l'Areilladou
Les Ollières
La Voulte
le Pouzin
Burzet
PRIVAS
Chomérac
Montpezat
Gravenne de Montpezat
Thueyts
Mayres
Neyrac
Jaujac
Coupe Jaujac
Vals
AUBENAS
Tanargue
Largentière
La Cte Julien
Villeneuve de Berg
MONTÉLIMAR
Le Teil
Joyeuse
Viviers
Vallon
Dent de Re
Bourg St Andéol
Pierrelatte
Les Vans
LOZÈRE
GARD
DRÔME
VAUCLUSE
RHÔNE
Ardèche

Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

EN VENTE

1er Fascicule. — **Paris** et le département de la Seine . . . . 4 fr. 50

2e Fascicule. — **Ile-de-France.** Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Aisne. . . . . 6 fr. 50

3e Fascicule. — **Picardie, Artois, Flandre**. Somme, Pas-de-Calais, Nord. . . . . 6 fr. 50

4e Fascicule. — **Normandie.** Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche, Orne. . . . . 8 fr. »

5e Fascicule. — **Bretagne.** Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure . . . . 10 fr. »

6e Fascicule. — **Maine, Anjou**. Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire. 4 fr. 50

7e Fascicule. — **Touraine, Orléanais.** Indre-et-Loire, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret . . . . 7 fr. »

8e Fascicule. — **Berry, Bourbonnais.** Indre, Cher, Allier. . . . . 4 fr. »

9e Fascicule. — **Champagne.** Ardennes, Marne, Haute-Marne, Aube. 6 fr. »

10e Fascicule. — **Lorraine, Territoire de Belfort.** Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Belfort . . . . 4 fr. 50

11e Fascicule. — **Franche-Comté.** Haute-Saône, Doubs, Jura. . . . 4 fr. »

12e Fascicule. — **Bourgogne.** Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain. 6 fr. 50

13e Fascicule. — **Nivernais-Lyonnais.** Nièvre, Rhône, Loire.. . . 5 fr. »

14e Fascicule. — **Poitou.** Vienne, Deux-Sèvres, Vendée. . . . . 5 fr. »

15e Fascicule. — **Aunis, Saintonge, Angoumois, Limousin**. Charente-Inférieure, Charente, Haute-Vienne, Corrèze. 6 fr. »

16e Fascicule. — **Guyenne** et **Gascogne** (1re partie). Gironde, Dordogne, Lot, Lot-et-Garonne. . . . . 7 fr. »

17e Fascicule. — **Guyenne** et **Gascogne** (2e partie) et **Béarn**. Tarn-et-Garonne, Aveyron, Landes, Gers, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées. . . . . 7 fr. 50

18e Fascicule. — **Roussillon**, **Comté de Foix**. Pyrénées-Orientales, Ariège . . . . 2 fr. »

19e Fascicule. — **Languedoc**. Haute-Garonne, Aude, Tarn, Hérault, Gard, Lozère, Ardèche. . . . . 7 fr. 50

PARIS. — Imprimerie de Ch. Gillot, 79, rue Madame.

Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

GRAVÉE ET IMPRIMÉE PAR GILLOT

AUVERGNE — MARCHE

Haute-Loire   Cantal

Puy-de-Dôme — Creuse

PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

RUE RACINE, 26, PRÈS L'ODÉON

Haute-Loire

Nom — Situation



Ce département, l'un de ceux qui sont compris dans la région dite du Plateau central de la France, tire son nom du grand fleuve de *Loire*, dont le cours supérieur lui appartient. A peine éloignée de 26 kilom. de sa source, la Loire pénètre dans le département, dont elle traverse deux arrondissements, en décrivant du S. au N. un arc de cercle dont la convexité est tournée vers l'O., laissant à peu près vers le sommet, Le Puy, le chef-lieu, à 2 kilom. 500 de sa rive g. Le département a la forme d'un triangle scalène, dont la pointe est tournée vers le S.; la base en mesure 110 kilom., de la pointe occidentale de l'arrondissement de Brioude à la pointe orientale de celui d'Yssingeaux; la hauteur, qui correspond à celle de l'arrondissement du Puy, est de 75 kilom. Au point de vue de la superficie, il occupe le 78e rang.

Il a des limites naturelles peu importantes : au N. quelques kilom. du cours du ruisseau de Bave, de l'Alagnon, du bief des moulins de l'Alagnon, de l'Allier, des ruisseaux d'Auzon, de Malaure, du Doulon, du Vignon, de l'Arzon, de l'Ance du Nord, de l'Andrable, de la Couyte, de deux petits affluents de la rive g. de la Loire et de la Loire elle-même; à l'E. et au S.-E., également quelques kilom. du cours du ruisseau de Ruelle, du Lignon du S., des ruisseaux de Lioussel, de Gransallet, de Rimande, de Veyradeyre et d'Orcheval, de la Loire et de la Méjane; au S.-O., 21 kilom. du cours de l'Allier; enfin, en remontant vers le N.-O., quelques kilom. du cours de l'Ance du S., de la Desge, de la Gourgouèyre, de l'Avesne et du Céloux.

Il est borné au N. par les départements du **Puy-de-Dôme** et de la **Loire**, à l'E. et au S.-E. par celui de l'**Ardèche**, au S. par celui de la **Lozère**, à l'O. enfin, par celui du **Cantal**.

Il a été formé en 1790 de trois pays dépendant du Languedoc (*Velay*, *Vivarais*, *Gévaudan*), d'une partie du **Lyonnais** (*Forez*), et d'une partie de l'**Auvergne** (*Basse-Auvergne*, arrond. de Brioude).

Histoire

Le département renferme un grand nombre de grottes, naturelles ou creusées de main d'homme, qui ont peut-être été habitées aux temps préhistoriques, comme semblent le prouver les bassins creusés dans les rochers de Chomeaux ou de Vals près le Puy. Les plus anciens monuments que l'on trouve sur son sol sont : le menhir de Chonelix (*Pierre [illegible]*), les dolmens de Langeac et de Vieille-Brioude, le dolmen ruiné de Paulès (*la [illegible]*), les peulvens de Rougeac à Saint-Eble, formant alignements dans le champ des *Pierres des [illegible]*, enfin les restes du peulven de Saint-Pierre-du-Champ (*Chaise de la [illegible]*).

Ce n'est qu'au IVe s. avant J.-C. que les Celtes occupèrent cette région, qui a conservé cependant quelques mots d'origine ligure. Les premières peuplades furent les *Gabali* (Gévaudan), les *Vellavi* (Velay), les *Segusiavi* (Forez) et les *Arverni* (Auvergne), ces derniers de beaucoup les plus puissants. Les Vellaves eurent pour centre *Anicium* (Le Puy), supplanté du IIIe au VIe s. par *Ruessium* (Saint-Paulien) et qui ne reprit sa situation qu'après cette époque. Les Gaulois exploitaient les mines de fer de la région. Après la conquête romaine, les Vellaves furent rendus indépendants. Le préfet des *pagi* du S.-E. résidait à Anicium; les *pagi* des Segusiaves étaient

administrés par des *magistri* élus pour un an. La religion impériale se répandit rapidement à Anicium, ville qui dès la fin du Ier s. fut dotée du privilège colonial. On y a trouvé un grand nombre d'inscriptions et les débris d'un temple très important. D'autres vestiges de l'époque romaine ont été retrouvés à Saint-Paulien, à Polignac, ainsi que des traces de voies romaines en plusieurs endroits. En 1866, une villa romaine a été découverte à la Dreilh, dans la commune d'Espaly-Saint-Marcel. Au IVe s., le pays, rangé dans l'Aquitaine Ire, était compris dans le diocèse de Vienne.

Le christianisme y apparut vers le milieu du IIIe s., apporté par saint Georges, le premier évêque connu du Velay, qui eut comme successeur saint Marcellin. Saint Paulien, dont Ruessium prit le nom, fut le 6e et dernier évêque de cette ville. Brioude vit le martyre de saint Julien. D'après une tradition, on aurait inhumé dans l'église érigée sous son vocable l'Arverne Avitus, qui devint empereur, puis évêque. De nombreux pèlerins venaient visiter ce sanctuaire dès la plus haute antiquité. Les monastères ne tardèrent pas à se fonder. Citons les plus connus : l'abbaye bénédictine du Monastier, fondée au VIIe s. par saint Calmin, en partie reconstruite au XVIIIe s.; l'abbaye bénédictine de Blesle (*Blasiliæ*), fondée vers 870; le prieuré de Confolent, fondé en 995 et donné en 1210 au prieuré de Chamalières ; l'abbaye bénédictine de la Chaise-Dieu (*Casa Dei*) dont l'origine (1044) est due à saint Robert d'Aurillac et qui devint rapidement l'un des centres artistiques de l'Auvergne; le prieuré de Chanteuges en dépendait. Nommons encore le prieuré de Haute-Viaye, fondé en 1181 par le vicomte Héracle de Polignac; l'abbaye cistercienne de Saint-Didier-la-Séauve, fondée en 1228 pour des religieuses et reconstruite en 1785 ; les prieurés clunistes de Lavoûte-Chilhac et de Pébrac (*Piperacum*); l'abbaye bénédictine de Lavaudieu, etc. Au IXe s. l'église du Puy était déjà fort célèbre; pendant tout le moyen âge le sanctuaire de Notre-Dame était visité par les princes, les évêques, les papes et toute la chrétienté.



ND. Phot.

Jeune fille avec coiffe du pays.

Mais reprenons l'histoire de plus haut. Quoique situé dans une région peu accessible, les Barbares parurent dans le Velay, pillant et saccageant les villes. Brioude et Yssingeaux furent dévastées par les Wisigoths. A leur suite, les Burgundes chassèrent les Vellaves et détruisirent Brioude. Après la victoire de Vouillé (507), les Francs, à leur tour, s'emparèrent de la région, à travers laquelle les Sarrasins firent des incursions au VIIIe s. En 863, les Normands mêmes parurent devant Yssingeaux. Jusqu'à la fin du IXe s. le Velay changea souvent de maître; incorporé à l'Auvergne, puis au comté de Toulouse au XIIe s., il fut rattaché à la couronne sous saint Louis.

On sait la part importante que prit à la première Croisade l'évêque du Puy, Adhémar de



Gravé et imp. par Gillot

LE PUY. — Église Saint-Michel au sommet du rocher d'Aiguilhe.

Monteil, qui entraîna à sa suite, sous les ordres du comte de Toulouse, une foule de chevaliers et de concitoyens.

Les évêques du Velay, indépendants et ne relevant que de Rome depuis 1051, en étaient en réalité les véritables seigneurs. Ils défendirent souvent leurs prérogatives contre la royauté et contre d'autres seigneurs désireux de leur enlever le pouvoir. Au premier rang de ces derniers furent les fameux vicomtes de Polignac, véritables brigands et détrousseurs de chemins. Leurs querelles ne cessèrent qu'en 1175, sous le règne de Louis VII ; évêques et vicomtes se partagèrent le droit de battre monnaie.

Aux guerres féodales succédèrent les courses des Routiers ou Brabançons, qui, par leurs méfaits, répandirent une terreur telle que personne n'osa plus s'aventurer en dehors des grandes villes. Pillant et rançonnant, ils firent tant, qu'une ligue puissante se forma bientôt contre eux (1182). Cette ligue prit le nom fameux de *Confrérie des Chaperons Blancs*, à cause de la couleur du costume. Ces ligueurs ou *capuciés* marchèrent contre les Routiers et les écrasèrent. Puis, grisés par leur succès, encouragés par le roi Philippe Auguste, ils brisèrent les liens qui les rattachaient à leurs seigneurs et refusèrent l'impôt. Mais les Routiers se reformèrent à nouveau et les massacrèrent dans une rencontre sanglante. Routiers et capuciés disparurent.

Un comte de Bigorre, Bernard I[er], en plaçant ses États sous l'égide de N.-D.-du-Puy, avait en même temps consenti une rente annuelle au chapitre de ce sanctuaire. Aussi, tous les prétendants au comté de Bigorre s'empressaient-ils d'acquitter cette dette, dont ils invoquaient le paiement en faveur de leurs droits. En 1284, à la mort du comte de Bigorre, Esquivat, le roi d'Angleterre Édouard I[er], en sa qualité de duc de Guyenne, fit hommage de la rente au chapitre et réclama le Bigorre, dont la fille de Gaston VII de Béarn avait été reconnue titulaire légitime. Mais Philippe le Bel refusa l'hommage de Constance, l'héritière ; puis, à l'instigation du roi de France, le chapitre de N.-D. saisit du litige le Parlement de Paris. Ce dernier mit sous séquestre le comté. En échange de ses droits de suzeraineté le chapitre de N.-D. reçut une rente annuelle et permanente.

Après le traité de Brétigny (1560) les grandes Compagnies, que la guerre ne nourrissait plus, vécurent là, comme dans d'autres régions de France, aux dépens des paysans et des bourgeois. Ce fut Duguesclin qui les chassa du centre de la France. Dans cette lutte, les consuls du Puy ne marchandèrent pas leur appui au vaillant connétable.

Pendant la querelle entre Armagnacs et Bourguignons, ces derniers tentèrent, mais en vain, de s'emparer du Puy, qui résista également aux assauts des protestants, en 1562 et en 1585. Le Velay, favorable à la Ligue, ne reconnut que tard l'autorité de Henri IV.

La Révolution s'y passa paisiblement.

Géologie — Topographie

Ce département, l'un de ceux qui relèvent du Massif central, est fort accidenté et va en s'inclinant du S.-E. au N.-O. Son point culminant se trouve au sommet du Mézenc (1754 m.), d'où l'œil embrasse un admirable panorama, et son point le plus bas (590 m.) à la sortie de l'Allier.

Le rebord oriental où se trouve le Mézenc, sert de limite commune aux deux départements de l'Ardèche et de la Haute-Loire et fait partie de la chaîne des Cévennes, qui décrit un arc de cercle, concave par rapport au département, et forme un fragment important de la ligne de faîte pour le partage des eaux entre l'océan Atlantique et la Méditerranée.

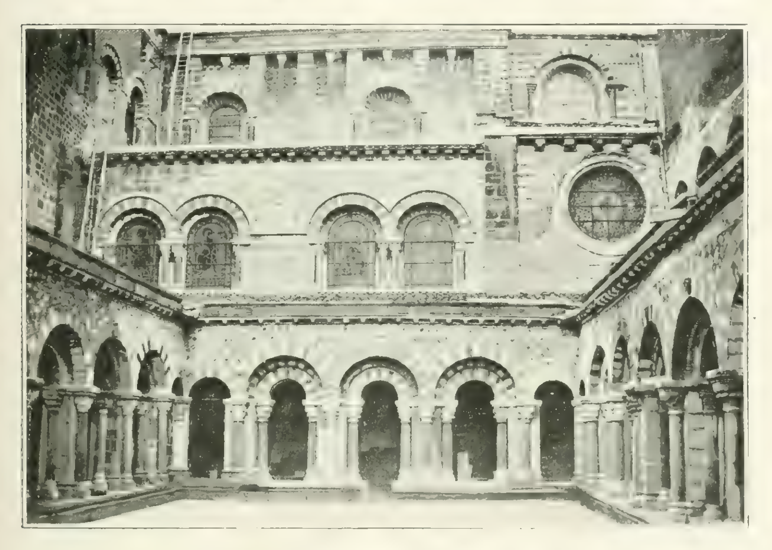
Aux points de vue orographique et géologique, on peut le partager en trois régions distinctes : au S.-E. cette partie des Cévennes, d'origine volcanique, qui a reçu le nom de **Monts du Vivarais** comprenant le *massif du Mézenc*, que prolonge au N.-E. la *chaîne des Boutières*, auxquels on doit joindre le **Massif du Mégal**, isolé par le Lignon des monts du Vivarais. La seconde région comprend l'éperon granitique des **monts du Velay**, entre la Loire et l'Allier. La troisième région, la **Margeride**, chaîne granitique semée de petits îlots volcaniques, qui s'étend sur les trois départements de la Haute-Loire, du Cantal et de la Lozère, commence à la rive g. de l'Allier et couvre la partie occidentale du département.

Le massif du Mézenc, à pic et raviné sur le flanc qui regarde l'Ardèche, est incliné doucement vers le N.-O. sur le flanc opposé, formé de plateaux basaltiques que l'érosion a peu

entamés. Autour du Mézenc se trouvent d'autres sommets d'aspect monotone : citons le Mont d'Alambre (1695 m.) et plus bas le Rocher Tourte (1535 m.), d'où descendent quelques petits affluents de la Loire, creusant leur lit dans des ravins profonds.

Dans les Boutières, formées de granit et de gneiss, qui continuent le Mézenc, les sommets s'arrondissent et vont en s'abaissant : le Grand Felletin n'a que 1390 m. et la montagne de Pyfara 1385 m.

Au N.-E. de Fay-le-Froid, les plateaux de basalte de Champclause relient le Mézenc et les Boutières au Massif du Mégal, région découpée en pics aigus, en masses phonolithiques de formes variées, lui imprimant un caractère tout spécial, d'autant plus que les bourgs de la région ont les toits des maisons recouverts de dalles plates, provenant de l'éclatement de phonolithes prismatiques. Le sommet le plus élevé de cette région est le Signal du Mégal (1438 m.) situé à 10 kilom. à vol d'oiseau au S. d'Yssingeaux. Autour de ce sommet, entre le Puy et Yssingeaux,



LE PUY. — Cloître attenant à la Cathédrale. Côté S.

se groupent, sans ordre, d'autres sommets isolés et dont l'altitude se tient entre 1000 et 1400 m. Au N. de Chamalières, sur la rive g. de la Loire, signalons encore le Mont Miaune (1069 m.) également phonolithique.

La chaîne granitique du Velay, dont la ligne de faîte se dirige du S.-E. au N.-O., forme sur la rive d. de l'Allier le pendant de la Margeride située sur la rive g. C'est un pays rocailleux présentant, de Langogne (Lozère) à Allègre, sur une étendue de 60 kilom. de longueur et d'une largeur n'excédant pas 15 kilom., plus de 150 cônes d'éruption dont les flancs n'ont rien de raide. De leurs sommets partent des coulées de basalte se dirigeant vers la Loire et vers l'Allier et s'arrêtant à des hauteurs variables. Le plus élevé est le Devès (1425 m.) aux flancs boisés, qui se trouve à 5 kilom. 500 au N.-E. du cratère-lac du Bouchet (1208 m.). Le Tartas au S. (1548 m.); au N., près d'Allègre, le mont de Bar n'a que 1167 m. De chaque côté de la ligne de faîte les autres cônes s'abaissent entre 800 et 900 m.

Entre la chaîne du Velay et le Mégal se trouve le bassin du Puy, presque fermé, sauf du côté où la Borne gagne la Loire au N.-E. Ce fleuve, rencontrant au S.-E. de la ville des argiles et



LE PUY. — Cathédrale et Cloître. Ensemble S.



LE PUY. — Cathédrale. Chapiteau.

des marnes lacustres, a élargi sa vallée, étroite jusque-là; mais, en aval du Puy, il la resserre de nouveau jusqu'à Lavoute, pour traverser un seuil granitique allongé du S.-E. au N.-O. s'interposant entre le bassin du Puy et celui de l'Emblavès, de calcaire oligocène très friable. Au delà de Lavoute, la Loire s'épanouit de nouveau dans une plaine de marnes argileuses.

La Margeride, formée de terrains cristallins, s'étend sur la rive g. de l'Allier, parallèlement à la chaîne du Velay. Le granit porphyroïde, qui y domine, lui prête un relief spécial : grâce à sa facilité de désagrégation, il présente des entassements singuliers et des roches branlantes Le sol, peu fertile, est presque entièrement occupé par des pâturages et des bois de pins. Son sommet le plus élevé, le Mont Mouchet (1497 m.), se trouve à la jonction des trois départements de la Haute-Loire, de la Lozère et du Cantal. Cette altitude descend vers le N.-O., où elle atteint à peine 1000 m. sur la rive d. du Céloux.

La plaine d'alluvions tertiaires de Brioude, enfin, se développe, à une altitude moyenne de 410 m., pendant une longueur de 15 kilom., sur une largeur variant de 5 à 6 kilom., accompagnée, sur la rive g. de l'Allier, par des collines aux inflexions assez douces, tandis que sur la rive d. s'arrêtent les pentes du Livradois.

Hydrographie

Toutes les eaux du département gagnent l'océan Atlantique, soit directement par la Loire, soit indirectement par l'Allier, l'un de ses plus forts tributaires.

La *Loire*, qui descend du cône phonolithique du Gerbier de Joncs, dans l'Ardèche, où son cours a 26 kilom. de longueur, pénètre, par 891 m., dans le département de la Haute-Loire, qu'elle quitte après l'avoir parcouru pendant 102 kilom., pour passer, par 414 m., dans celui de la Loire. Elle décrit, dans le département qui nous occupe, un arc de cercle dont la direction est S.-N. en passant par l'O. Ce n'est d'abord qu'un torrent s'enfonçant dans des gorges que dominent des rochers basaltiques, entre lesquels elle serpente, offrant des sites tantôt charmants et souvent grandioses, comme à Arlempdes ou à Goudet. Elle laisse Solignac à 1 kilom. de sa rive g., vient buter au pied du mont de



LE PUY. — Cathédrale. Chapiteau

la Garde de Taulhac (887 m.), au S. du Puy, à l'E. duquel elle coule en se repliant et en s'élargissant au milieu d'un vallon charmant, jusqu'un peu en amont du confluent de la Sumène où, de nouveau, elle roule ses eaux entre les « portes » ou gorges qui vont de Peyredeyre à Lavoute. En aval de cette ville, qu'elle arrose, elle traverse la plaine marécageuse de Saint-Vincent et parvient à Vorey, où elle s'engage dans une gorge profonde de 500 m., entre le mont Gerbizon (1049 m.), sur la rive d., et le mont Miaune, sur la rive g., puis débouche dans la vallée de Retournac pour passer dans le défilé du Pont-de-Lignon, à l'extrémité duquel elle recueille l'Ance du Nord, dont le confluent se trouve à 4 kilom. à l'O. de Monistrol. En amont de ce confluent, elle forme l'île de la Garenne, dans la plaine de Bas-en-Basset que touche sa rive g., s'encaisse encore entre des collines plus élevées sur cette rive que sur la rive d. et passe dans le département voisin de la Loire, un peu en amont de St-Paul-de-Cornillon, dont elle contourne la presqu'île rocheuse.



Dentellière de la Haute-Loire.

Ses affluents sont : (rive d.) le *ruisseau d'Orcheval*, qui sépare le département de l'Ardèche de celui de la Haute-Loire — (rive g.) l'*Eugonnole*, puis la *Méjeanne*, qu'elle reçoit un peu en amont d'Arlempdes — (rive d.) l'*Holme*, qui arrose Goudet — (rive g.) le *ruisseau de la Beaume* qui forme, en amont du hameau de ce nom, une cascade de 30 m. de hauteur — (rive d.) le *ruisseau de Recoumène*, qui laisse le Monastier à 1 kilom. de sa rive d. — (rive g.) la *Gagne* de Cayres — (rive d.) la *Laussonne*, qui débouche en aval de Coubon, le *ruisseau de Magnore*, qui contourne au S. le mont Saint-Maurice (892 m.) et la *Gagne*, qui sort du lac de Saint-Front et s'augmente (rive g.) de l'*Aubépin* — (rive g.) la *Borne*, formée par la réunion de la *Borne orientale*, qui naît à Félines et passe au pied et à l'E. du mont de Bar et de la *Borne occidentale*, dont la source est au N. de Fix-Saint-Geneys et qui laisse Allègre à 2 kilom. de sa rive g.; ainsi doublée, la Borne contourne la roche basaltique où « s'incruste » le Château de la Roche-Lambert; se grossit (rive g.) du *Bourbouillou*, coulant à 1 kilom. à l'O. de Saint-Paulien ; s'engage dans la belle gorge des Estreys, à la sortie de laquelle elle recueille, d'abord (rive d.) le *ruisseau de Vourzac*, qui forme une jolie cascade, puis le *ruisseau de Ceyssac*, que surplombent des roches énormes (Pavés des Géants); passe au pied des Orgues d'Espaly et du Rocher d'Aiguilhe, situés sur sa rive d. et se gonfle encore, en aval du Puy, (rive d.) du *Dolezon*, qui forme la cascade de la Roche et contourne le Puy au S.-E. — (rive d.) la *Sumène*, née dans le Mégal, qui laisse à 1 kilom. de sa rive g. Saint-Julien-de-Chapteuil, baigne le pied des superbes escarpements basaltiques du Peylenc (925 m.) et traverse une gorge grandiose avant de gagner la Loire au bas des rochers de Peyre-

LE PUY. — Vue générale, prise d'Espaly.

deyre — (rive g.) le *ruisseau de* [illegible], qui vient de Saint-Paulien — (rive d.) le *ruisseau de* [illegible], augmenté (rive g.) des *ruisseaux de* [illegible] et de [illegible] — (rive g.) l'*Arzon*, venu du Puy-de-Dôme, qui laisse Craponne à 1 kilom. de sa rive g., reçoit (rive d.) la *Chamaillère* et tombe dans la Loire à Vorey — (rive d.) le *Ramel*, descendu du Mégal, augmenté (rive d.) du *ruisseau de Truisson* qui coule à l'O. et à 2 kilom. d'Yssingeaux, et qui traverse une gorge étroite avant de rejoindre la Loire — (rive d.) le *Lignon du Sud*, son affluent le plus important, dont la source est au Mézenc et qui arrose Fay-le-Froid, se gonfle (rive g.) du *ruisseau des Merles*, puis du *ruisseau de la Chèze*, baigne Tence, où lui parvient (rive d.) le *ruisseau de Serigoule*, serpente en recueillant plusieurs autres ruisseaux sur ses deux rives et, avant de tomber dans la Loire, se grossit (rive d.) de la *Dunières*, formée de la réunion du *Riotord* et du *Gournier* — (rive g.) l'*Ance du Nord*, qui a sa source dans le Puy-de-Dôme, descend vers le S., à la rencontre de l'*Andrable*, qu'elle recueille par sa rive g. et qui coule dans des gorges boisées — (rive d.) le *Piat*, qui passe au pied de Monistrol-sur-Loire et enfin la *Semène*, originaire du département de la Loire, qui laisse Saint-Didier-la-Séauve à 1200 m. de sa rive d. et gagne la Loire, à 1 kilom. en amont de sa sortie du département.

L'*Allier*, dont la source se trouve à une altitude (1425 m.) plus élevée que celle de la Loire (1375 m.), commence dans le département de la Lozère, qu'il sépare d'abord de celui de l'Ardèche, puis pendant 21 kilom. de celui de la Haute-Loire, auquel il n'abandonne ses deux rives qu'après le confluent du Chapeauroux. Il est à l'altitude de 875 m. quand il le touche et coule, rapide, dans des gorges admirables. De Monistrol à Langeac, il serpente dans des défilés basaltiques d'une grande profondeur, baigne Lavoûte-Chilhac et, un peu en aval de Vieille-Brioude, débouche dans la large plaine de Brioude, qu'il laisse à 1500 m. de sa rive g., passe à 1200 m. d'Auzon, sur la rive d., et quitte par 390 m. la Haute-Loire pour le Puy-de-Dôme.

Ses affluents sont : (rive d.) le *ruisseau d'Arquéjols* — en aval du confluent du *Chapeauroux*, (rive g.) l'*Ance du Sud*, qui traverse la Margeride et tombe dans l'Allier à Monistrol, grossie (rive g.) du *Panis* et de la *Verdange* — (rive g.) la *Seuge*, qui arrose une région surnommée la « Suisse de la Margeride », s'augmente (rive g.), un peu en aval de Saugues, qu'elle frôle, du *Fontajou*, puis forme la cascade de Luchadou et finit dans une gorge étroite — (rive d.) la *Fioule* — (rive g.) la *Desge*, augmentée (rive g.) de la *Gourgoueyre*; le *ruisseau de Tailhac*; la *Ramade*, qui descend des montagnes de Pinols et coule dans une vallée profonde ; la *Cronce*, sinueuse et très encaissée ; l'*Avesne*, qui gagne l'Allier à Saint-Cirgues, proche de Lavoûte-Chilhac ; le *Céloux*, qui descend dans une gorge boisée — (rive d.) la *Senouire*, née sur le plateau de la Chaise-Dieu, qui a deux directions contraires, la première vers le S.-O. et l'autre vers le N.-O., pendant laquelle elle touche Paulhaguet, recueille (rive d.) la *Montorgue* et le *Doulon* grossi de la *Prades* — en aval de Brioude (rive g.) la *Vendage* — (rive d.) les *ruisseaux d'Auzon* et d'*Estantote*, tous deux très encaissés — (rive g.) la *Leuge*, qui tombe dans l'Allier à la limite commune avec le département du Puy-de-Dôme — hors du département (rive g.) l'*Alagnon*, torrent originaire du Cantal, qui traverse le canton de Blesles, se grossit (rive g.) de la *Sionne*, du *ruisseau de Vaurenge* qui arrose Blesle et du *ruisseau de Bave* — (rive d.) enfin, la *Dore*, qui n'a dans le département que son cours supérieur.

Le Rhône, dont le point le plus rapproché du département de la Haute-Loire s'en trouve encore à 25 kilom. à vol d'oiseau, reçoit par le Doux et l'Erieux, qui ne touchent pas le département, l'eau de quelques petits torrents, dont le plus important est la *Rimande*, qui coule au S.-E. de Fay-le-Froid.

Lacs et Étangs. Citons dans le Mégal le *lac de Saint-Front* ou d'*Arcône* (40 hectares de superf. et 8 m. de profond.), traversé par la Gagne ; dans le Velay, le *lac du Bouchet* (44 hectares de superf. et 28 m. de profond.) qui remplit un ancien cratère. Le *lac de Limagne* à l'O. de Saint-Jean-de-Nay, ainsi que le *lac de l'Œuf*, ou *Cereix*, au S.-O. de Loudes, ne sont plus que des marais. Quant aux étangs, nommons celui de *Malaguet*, que traverse au N. de Monlet un affluent de la Borne Occidentale. On en trouve encore quelques autres dans les cantons de la Chaise-Dieu et de Paulhaguet.

Sources minérales. Le département compte un certain nombre de sources (10 autorisées en 1900) que l'on exploite principalement en boisson dans 8 établissements. Nous citerons : les sources ferrugineuses d'*Azérat*, de *Bas-en-Basset* (source de Mantour), de *Langeac* (source carbo-



LE PUY. — Église Saint-Laurent. Façade N.-O.

natée ferrugineuse de Brugeroux), de *B[illegible]* (source alcaline de Serville, 14°), de *Prades* (sources alcalines [illegible] et de la Sorveyrane [illegible]), de *St-[illegible]* (2 sources bicarbonatées ferrugineuses, [illegible]), de *Saint-[illegible]* (3 sources alcalines froides), de *Saugues*, (source sulfatée calcique d'Auzon), de *Vézenoux* (source du Sçay ou Cé, alcaline gazeuse, 10°). On en trouve d'autres encore près de *B[illegible]* (Chantegeal), près *la Chaise-Dieu* (Chorlette et la Souchevre), à *Polignac* (les Estreys), à *[illegible]*, à *[illegible]* (des Paudraux), à *Paulhac*, près de *Loudes* (Prolhac), à *Retournac*, à *St-Didier-la-Séauve*, etc.

Climat

Ce département est placé sous l'influence du *climat auvergnat*, froid et rigoureux, avec des variations considérables, suivant la nature des roches, l'altitude, la direction des vallées (presque toutes s'ouvrent vers le N.). La neige tombe fréquemment sur les hauts plateaux du Mézenc et séjourne longtemps sur le sol. La mauvaise saison dure souvent 8 mois dans cette région, où la moyenne annuelle de la température atteint le chiffre le plus bas de toute la Haute-Loire. Dans les bassins fermés du Puy, de l'Emblavès, et dans quelques autres centres abrités par les montagnes, comme à Cussac, Coubon, Langeac, Prades, cette moyenne est notablement supérieure.

Des observations pluviométriques faites dans les diverses stations des bassins de la Loire et de l'Allier, il résulte que la hauteur moyenne annuelle de la pluie est de 0m60 dans la plaine de Brioude, de 0m66 aux environs du Puy, de 0m80 vers Yssingeaux et devient de plus en plus considérable au fur et à mesure que l'on s'élève vers le Mézenc, où elle atteint jusqu'à 1m80. Le nombre des jours pluvieux est très variable suivant la région considérée.

Le vent le plus désastreux est celui du Sud, ou *vent blanc*, qui l'été amène l'orage ou renverse les céréales cultivées sur les plateaux.

Divisions administratives

SUPERFICIE : 496224 hectares (cadastre). — POPULATION (1901) : 314058 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	Le Puy	1	14	115
Sous-Préfectures	*Brioude*	1	8	107
	Yssingeaux	1	6	45
	Total.	3	28	265

LISTE DES CANTONS

Le Puy. . . . Allègre, Cayres, Craponne-sur-Arzon, Fay-le-Froid, Loudes, le Monastier, Pradelles, le Puy (N.-O.), le Puy (S.-E.), Saint-Julien-Chapteuil, Saint-Paulien, Saugues, Solignac-sur-Loire, Vorey.

Brioude. . . . Auzon, Blesle, Brioude, la Chaise-Dieu, Langeac, Lavoûte-Chilhac, Paulhaguet, Pinols.

Yssingeaux. . Bas, Monistrol-sur-Loire, Montfaucon, Saint-Didier-la-Séauve, Tence, Yssingeaux.

CULTES. **Culte catholique**. *Évêché* : Le Puy, établi d'abord à *Ruessium* (Saint-Paulien), puis placé sur le mont Anis, où s'éleva la ville du Puy. D'abord suffragant de Bourges, il fut réuni à la métropole de Lyon en 1790, puis supprimé et rétabli en 1823 comme suffragant de Bourges. Le département de la Haute-Loire forme ce diocèse, qui compte 53 cures, 245 succursales et 195 vicariats rétribués. Le Puy possède un séminaire diocésain. Les congrégations religieuses d'hommes et de femmes, dont quelques-unes ont leur maison-mère dans le département, sont surtout enseignantes : plusieurs s'occupent d'assistance, de patronage, d'œuvres agricoles ou sont vouées à la vie contemplative.

Parmi les pèlerinages, nous citerons : N.-D.-d'Auteyrac à Sorlhac, N.-D.-de-Pradelles, N.-D.-Trouvée à Lavoûte-Chilhac et surtout N.-D.-du Puy, peut-être le plus ancien de France et qui attire chaque année des milliers de pèlerins. **Culte protestant**. Les adhérents à ce culte, au nombre de 7500 environ, sont rattachés au consistoire de Saint-Voy, compris dans

POLIGNAC. — Donjon et ruines du Château.



LE PUY. — Passage de l'Hopital.

18e circonscription synodale. **Culte israélite.** Les adhérents à ce culte s'y trouvent en nombre insignifiant.

ARMÉE. Le département ressortit à la 13e Région militaire, qui comprend 5 départements et 8 subdivisions de région, dont 1, celle du Puy, n'embrasse pas tout le département. Les troupes qui en font partie appartiennent au 13e corps d'armée, dont le chef-lieu est **Clermont-Ferrand.** La garnison du **Puy** comprend 1 régiment d'infanterie.

Le département ressortit en outre à la 13e légion de gendarmerie.

JUSTICE. Le département ressortit à la **Cour d'appel de Riom.** Il existe 1 **Tribunal de 1re Instance** au Puy (où se tient la **Cour d'assises**), à Brioude et à Yssingeaux; 1 **Tribunal de commerce** au Puy et à Brioude et 1 **Justice de paix** dans chacun des 28 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Ce département est l'un des 6 ressortissant à l'**Académie de Clermont.** Il ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend, pour les garçons : le **lycée** du Puy, le **collège** de Brioude, les **établissements libres** d'Espaly-Saint-Marcel et du Puy, les **petits séminaires** de la Chartreuse (près le Puy) et de Monistrol-sur-Loire; pour les filles, le **lycée** du Puy.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe) du Puy. Il existe une **école primaire supérieure** pour les garçons à Craponne-sur-Arzon; 2 **cours complémentaires,** l'un à Langeac pour les garçons et l'autre à Brioude pour les filles; enfin un **pensionnat primaire** à Paradis-près-le-Puy.

Dans un autre ordre d'idées, signalons l'**École pratique d'Industrie** de St-Didier-la-Séauve ; les **écoles municipales industrielles** de dessin, d'architecture et de mathématiques appliquées aux arts et à l'industrie, du Puy.

Le département ressortit en outre à l'Arrondissement minéralogique de Clermont, sous-arrondissement de Clermont (divison du Centre); à la 9e Région agricole (S.-E.); à la 28e Conservation forestière (Aurillac); à la 6e Inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Le département de la Haute-Loire est agricole et pastoral. La propriété y est très divisée et les 9 dixièmes des propriétaires du sol cultivent par eux-mêmes. La pauvreté du sol en général ne permet pas toutes les cultures mais l'introduction des bonnes méthodes, qui tendent de plus en plus à se généraliser, l'emploi judicieux des engrais et des instruments perfectionnés, l'action des syndicats et des sociétés ont beaucoup contribué aux progrès agricoles dans ces dernières années.

Tous les chiffres que l'on trouvera ci-dessous sont empruntés à la statistique de l'année 1900.

Céréales	Surface	Production	Céréales	Surface	Production
Froment . . .	18.260 hectares	280.410 hectol.	Sarrasin . . .	100 hectares	1.580 hectol.
Méteil	7.860 »	126.850 »	Avoine . . .	25.650 »	520.790 »
Seigle	65.970 »	1.005.400 »	Maïs	10 »	100
Orge	18.980 »	456.090 »			

Les céréales sont cultivées sur les plateaux jusqu'à l'altitude de 1650 m. La pomme de terre, pour une surface de 20 250 hectares occupés, a donné 2 574 980 quintaux. Au premier rang des légumineuses se placent les lentilles (2292 hectares, 25 290 quintaux); puis viennent les pois (600 hect., 9600 quint.), les haricots (71 hect., 620 quint.) et les fèves (15 hect. 120 quint.). La betterave fourragère a occupé 1530 hect. et a fourni 400 520 quint. C'est le trèfle qui domine dans les prairies artificielles (9655 hect., 494 020 quint.); on trouve ensuite : la luzerne (1780 hect. 152 150 quint.), le sainfoin (556 hect., 20 240 quint.), les graminées et mélanges de graminées (68 hect., 940 quint.). Les prairies naturelles occupent une grande étendue, notamment dans la vallée de l'Allier. Les 60 855 hect. de prés ont fourni 2 455 640 quint. de fourrage et les fourrages annuels 170 950 quint. pour une surface de [illegible] hectares. Les herbages enfin ont donné 251 550 quint. pour 17 250 hectares.

Les cultures industrielles ne comprennent que le colza (717 hectares, 10 470 hectol.), la navette



Neg. Parry



GOUDET. — Château de Goudet.

[illegible] hectares, 201 hectol. et [illegible] 5 hectares, 252 hectol.). On a fait quelques essais de betteraves à sucre.

La vigne, plantée sur [illegible] hectares, a produit [illegible] hectol. de vins de qualité ordinaire. On comptait en outre 455 hectares de vignes non productives. Quatre pépinières départementales et des cours de greffage contribuent à la reconstitution du vignoble.

La production du cidre s'est élevée à 4827 hectolitres.

La culture fruitière comprend le pommier, le poirier, le pêcher, l'abricotier, le cerisier. On a récolté en outre 3289 quint. de noix et 396 quint. de prunes.

On comptait deux forêts domaniales (227 hect. 50) et 22 séries de reboisement (3407 hect. 81). On a reboisé 125 hectares. La surface des forêts communales, sectionnales et d'établissements publics (au nombre de 565) était de 9575 hect. 22. Les essences dominantes sont le pin, le sapin,



[illegible]

GOUDET. — Vallée de la Loire.

l'épicéa, le chêne et le hêtre. Les animaux sauvages que l'on y rencontre sont le renard, le sanglier, le blaireau, le putois.

On comptait dans le département 12247 animaux d'espèce chevaline (6 stations de monte : Allègre, Craponne, Monistrol-sur-Loire, Paulhaguet, le Puy et Saugues); 324 d'espèce mulassière; 795 d'espèce asine; 165119 d'espèce bovine (races du Mézenc, de Salers et du Forez) dont 8505 bœufs de travail, 1756 à l'engrais et 109500 vaches ayant fourni 910580 hectol. de lait; 302946 d'espèce ovine (race du Quercy, bizet et ravat), qui ne font que passer la belle saison sur les plateaux. On comptait encore 85840 animaux d'espèce porcine et 16102 d'espèce caprine.

La production en laine s'est élevée à 5340 quint. pour 267000 animaux tondus. De plus, 9855 ruches ont produit 50585 kilog. de miel et 12950 de cire.

On fabrique dans le canton de Pradelles des fromages renommés sous le nom de fromages de Saugues; ceux de Sainte-Sigolène sont également recherchés. On élève et l'on engraisse des dindons sur plusieurs points du département.

Sur les plateaux croissent de nombreuses variétés de plantes aromatiques et pharmaceutiques.

La truite est le poisson le plus répandu dans les cours d'eau du département.

SAINT-PAULIEN. — Église. Ensemble S. E.

L'enseignement agricole est donné par la chaire départementale du Puy et les chaires spéciales de Brioude et d'Yssingeaux, qui possèdent des champs d'expériences et de démonstrations. Nolhac possède une ferme-école avec champs d'expériences. Les différentes sociétés, comices et syndicats agricoles, sont d'utiles auxiliaires, qui ont rendu et rendent des services inappréciables au département.

Industrie

La fabrication de la dentelle et l'exploitation des mines de houille sont les seules branches industrielles importantes du département, qui, au 51 décembre 1900, comptait 225 établissements disposant de 514 appareils à vapeur d'une force de 1656 chevaux-vapeur.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. En 1900 on comptait 55 concessions de **mines**, dont 16 exploitées et 17 inexploitées. Les 16 mines exploitées ont occupé 1841 ouvriers et produit 251 655 T. On comptait 12 **carrières** souterraines et 790 à ciel ouvert. Le nombre d'ouvriers employés s'est élevé à 1559. Citons celles de Montusclat (trachytes), d'Autrac (pierres de taille), de St-Germain-la-Prade (pierres meulières), de Retournac (basaltes), de Chaudeyrolles (pierres tégulaires), de Blavosy (grès blanc), etc. Il existe des **verreries** à la Besseyre-St-Mary, Nozeyrolles, Ste-Florine et Vézezoux et des **poteries** à Alleyras, à Brives-Charensac. Bournoncle possède des **fours à chaux**; c'est aux environs du Puy que l'on trouve surtout la pierre à chaux et la pierre à plâtre.

INDUSTRIES AGRICOLES. Les principales **minoteries** se rencontrent à Auzon, Brives-Charensac, Espaly, Langeac, Lempdes, Retournac, etc. Le Puy fabrique du gruau d'orge. On trouve des **brasseries** ou **malteries** à Brioude, Espaly, le Puy; une **sucrerie** à Bournoncle; des **distilleries** au Puy; des **huileries** à Auzon, Blesles, Langeac, Monistrol-sur-Loire. Les industries dérivées du **bois** comprennent des **scieries** à Auzon, Brioude, Craponne, Dunières, le Monastier, St-Didier-la-Séauve, Villeneuve-d'Allier. Il existe des **saboteries** à Auzon et des fabriques de **meubles** au Puy. N'oublions pas les manufactures de **caoutchouc** de Monistrol-sur-Loire et de St-Didier-la-Séauve.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. En 1900 il existait 5 usines métallurgiques. Fay-le-Froid a des **forges**; Brioude possède une **fonderie d'antimoine**; Monistrol-sur-Loire fabrique de la **serrurerie**; le Puy a des ateliers de **construction** et de **chaudronnerie mécanique**; Yssingeaux et St-Ferréol-d'Auroure fabriquent des **faucilles**.

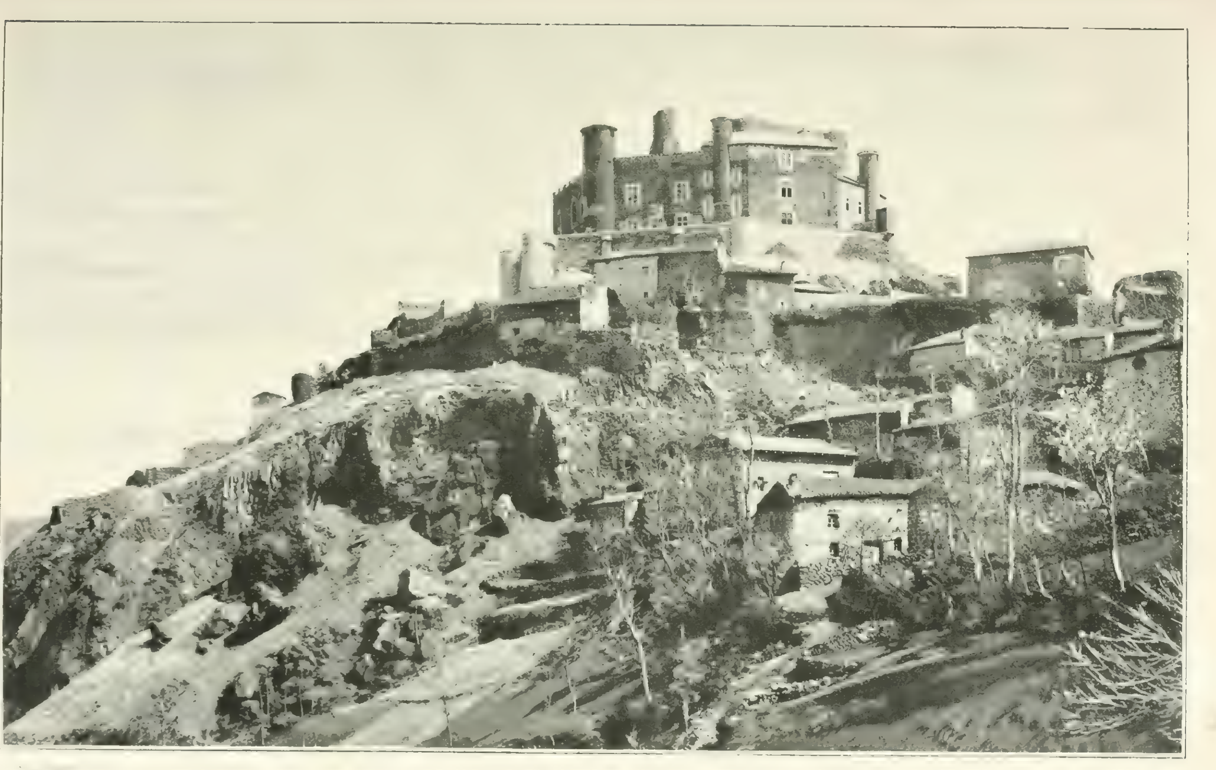
INDUSTRIES TEXTILES. On peut estimer aujourd'hui à 90 000 le nombre de femmes qui, dans le département, à la ville et dans la campagne, se livrent à la fabrication des **dentelles**. On en trouve de tous genres et de tous prix, dans la composition desquelles entrent toutes sortes de matières premières : fil, soie, laine, paille, crin, fils d'or et d'argent. Les produits sont d'une variété étonnante. Rien de pittoresque comme l' « *assemblée* » que l'on rencontre l'été jusque dans les hameaux les plus perdus, où tout un groupe de femmes travaillent chacune à son carreau. L'hiver, l'assemblée se tient chez la « *béate* », la providence du hameau. Les belles **guipures** de Craponne sont très recherchées ainsi que les **dentelles** et les **passementeries** de Saint-Julien-Chapteuil et du Puy. Cette dernière cité fabrique aussi des **valenciennes**. La partie N.-E. du département se ressent du voisinage de la région lyonnaise: Dunières, Saint-Didier-la-Séauve et Tence possèdent des **moulinages de soie**. La filature de la laine et la fabrication du drap sont des industries presque totalement disparues.

INDUSTRIES DIVERSES. On trouve des **tanneries** ou des **mégisseries** à Craponne, Monistrol-sur-Loire, le Puy; des **papeteries** à Monistrol-sur-Loire, Pébrac, Prades, Tence, St-Didier-la-Séauve. Le Puy fabrique des **malles** et **articles de voyage**; enfin St-Julien-Chapteuil est un centre pour la fabrication des **parures en perles noires** et en **jais**, où Lyon et Paris viennent s'approvisionner.

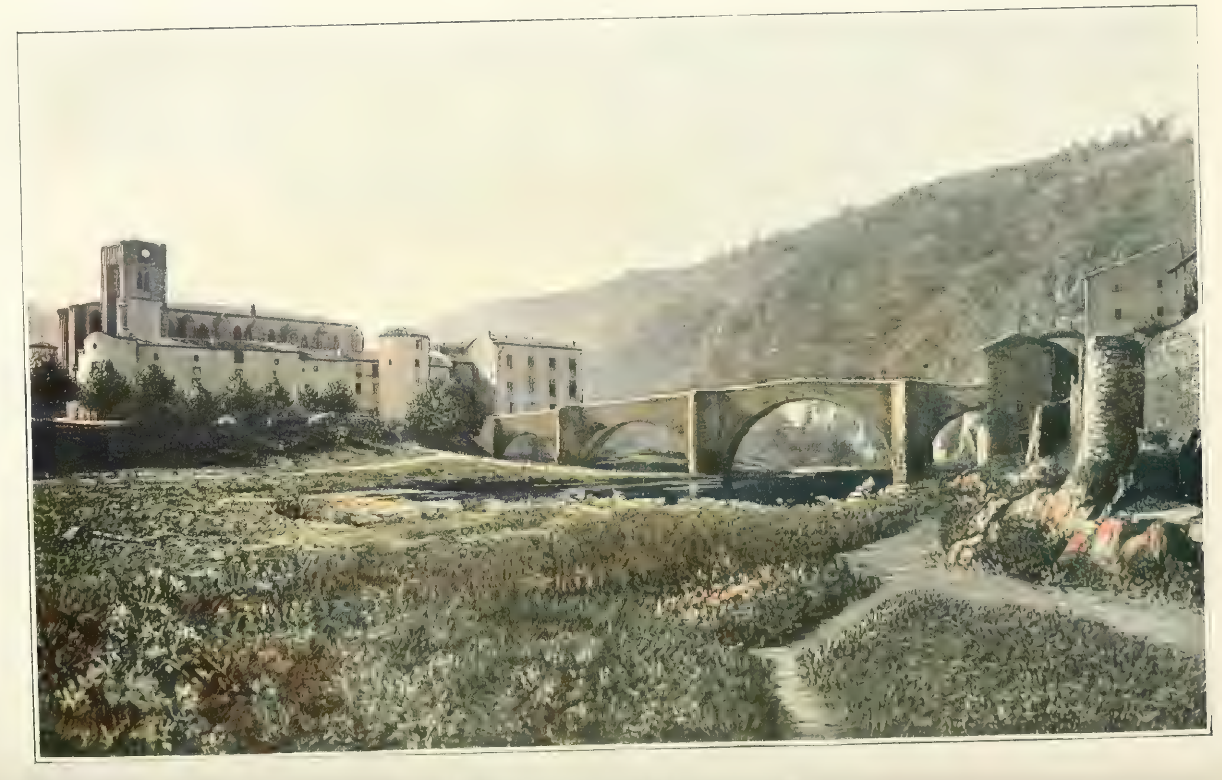
Commerce

Le département importe surtout des produits alimentaires : farines, vins, eaux-de-vie, denrées coloniales, bestiaux destinés à l'engrais; des modes et nouveautés, des articles de luxe; des fils à dentelles; des machines agricoles; de la houille en provenance du bassin de la Loire.

Il exporte des animaux de boucherie; de la laine; des plantes aromatiques et pharmaceu-



COUBON. — Château de Bouzols, après restauration.



LAVOUTE-CHILHAC. — Église et Pont sur l'Allier.

tiques; des dentelles, guipures et passementeries; des pâtes en jus; de la houille en provenance des bassins de Brassac et de Langeac.

Le commerce se pratique surtout dans les foires, dont quelques-unes, comme celles de St Georges-d'Aurac (pour les bestiaux), sont très fréquentées. Brioude a de grandes transactions en vins, grains et bois.

Le Puy possède une Chambre de commerce dont le ressort embrasse tout le département. La succursale de la Banque de France dans cette ville a occupé le 91e rang sur 126, en 1901, avec un chiffre d'affaires de 18 769 500 fr.

Voies de communication

	Kilom.		Kilom.
Chemins de fer (voie normale)	522, »	Chemins vicinaux ordinaires	5605,929
— (voie étroite)	75, »	Rivières flottables :	
Routes nationales	371,556	Loire (depuis Vorey)	54.
Chemins de grande communication.	1740,555	Allier (depuis St-Arcons)	51.



E PUY. C'est entre la Borne et le Dolezon, sur le flanc S. du *mont Anis* ou *mont Corneille* que s'étagent, dans un fouillis pittoresque, les maisons de la vieille cité ou ville haute, dont les rues étroites descendent en pente rapide vers la nouvelle ville, ou ville basse, centre administratif et commercial que des boulevards isolent de l'autre. Pour le touriste, la ville haute seule est intéressante; dans ses rues silencieuses, dont quelques-unes sont de véritables escaliers, il croise des femmes ayant conservé leur costume local; ses yeux se portent sur des intérieurs rustiques ou sur de vieilles maisons aux fenêtres étroites, d'époques diverses (maison romane, *rue Rochetaillade*, etc.). Tout en haut de ces rues, au sommet même du mont, s'élevait autrefois un temple gallo-romain; aujourd'hui se dresse à sa place *N.-D.-du-Puy*, au plan cruciforme et à chevet carré, l'une des plus curieuses cathédrales de France, que l'originalité seule de sa construction suffirait à faire remarquer. Un escalier assez rapide, comprenant 5 sections précédées chacune d'un palier, donne accès à la façade O., où s'ouvrent trois grandes arcades romanes; l'escalier se continue sous le porche formé par ces arcades qui, à dr. et à g., abritent deux anciennes *portes* en bois avec ferrures. A l'E. se dresse un élégant clocher, isolé de la basilique par une petite cour, où l'on remarque des restes de sculptures et d'inscriptions gallo-romaines; sous le clocher même se voient encore des fragments antiques et deux tombeaux d'évêques. La porte du croisillon S. est précédée d'un porche élégant à double entrée, formé par deux arcades de style roman-bourguignon, dont le cintre évidé et coupé de trois colonnettes transversales est d'une extrême légèreté. La porte du croisillon N., également romane, a conservé ses ferrures; elle s'ouvre sous une voûte où l'on rencontre encore des fragments de sculpture. Au N. est le *cloître* roman, remarquable par ses chapiteaux d'une diversité étonnante, et par des grilles en fer forgé du XIIe s. L'église intérieure, qui renferme une *Vierge noire* très vénérée, comprend trois nefs, voûtées en différents systèmes et d'aspect imposant. On y remarque, outre quelques tableaux des XVIIe et XVIIIe s., la *Chapelle des Morts*, dont le dallage est formé de plaques funéraires et la *fresque des Arts libéraux*, rendue au jour par Mérimée, dans une salle attenant aux bâtiments claustraux et dont la construction a été modifiée lorsque l'on fortifia la cathédrale. Le *baptistère St-Jean* (Xe s.) est enclavé dans un couvent contigu. Une petite *chapelle* Renaissance, dans le voisinage, a conservé un joli portail. Celui (XVe s.) de l'*église St-Laurent* (XIVe s.) est également intéressant; à l'intérieur, on remarque la chaire, deux retables, les fonts baptismaux (XVe s.), le tambour de pierre (XVe s.) supportant l'orgue, et le tombeau de Duguesclin. L'*église du Collège* n'a d'intéressant que sa façade dorique, quelques peintures et des fresques. La *chapelle des Pénitents* offre aussi quelques peintures; son portail est assez remarquable. L'*église St Georges St Régis* possède un beau retable dans le chœur. L'*église des Carmes* ou *église St Pier*

(xvᵉ et xixᵉ s.) est banale. L'*Hôtel-Dieu* possède une chapelle d'un certain intérêt, voisine du curieux *Passage de l'Hôpital* (xiiᵉ et xvᵉ s.), sous lequel passe une rue.

Complètement isolé au S., le dike basaltique d'*Aiguilhe*, ou *rocher de St-Michel*, porte sur sa pointe la petite *chapelle de St-Michel* (xᵉ s.) dont la partie la plus remarquable est la façade (restaurée) de style roman byzantin; les chapiteaux intérieurs sont mutilés. Dans le faubourg d'Aiguilhe, au pied du dike, subsiste un *baptistère*, dit *Temple de Diane* (xiᵉ s.), voisin d'une vieille croix et malheureusement flanqué d'une *fontaine* moderne qui doit, paraît-il, être déplacée.

Des fortifications du Puy, il reste dans la ville haute, des *portes* de l'*enceinte de l'Évêque* et des fragments de murailles dont quelques-unes à mâchicoulis; dans la ville basse, il ne subsiste que la *Tour Pannessac* restaurée (xvᵉ s.), ronde et à mâchicoulis.

Devant l'*Hôtel de Ville* (xviiᵉ s.) s'étend la *place du Martouret*, où chaque matin se tient un



Nég. Parry

MONISTROL-D'ALLIER. — Gorges de l'Allier.

marché derrière lequel une *halle* couverte, moderne, renferme, au 1ᵉʳ étage, une *Bibliothèque* (12 000 vol., 20 incunables) installée autrefois au Collège. Le *Théâtre*, assez élégant, la *Préfecture*, le *Palais de Justice*, tous modernes, s'élèvent sur la vaste *place du Breuil*, ornée de la *Fontaine Crozatier*. Dans le *Jardin* public du *Fer-à-Cheval*, bien entretenu, le riche *Musée Crozatier* renferme des sculptures anciennes et modernes, des peintures, des collections d'objets préhistoriques, d'histoire naturelle et surtout une admirable collection de dentelles. Le *Musée religieux de N.-D.-du-Puy* a été installé dans l'un des bâtiments claustraux, au N. de la cathédrale; il y abrite plusieurs ex-voto, des reproductions de la Vierge Noire, une bible du ixᵉ s., etc.

Au-dessus de la cathédrale se dresse une *Vierge* colossale, dite *N.-D.-de-France*, fondue avec les canons pris à Sébastopol. Le Puy a élevé une *statue* à *Mgr de Morlhon*, une autre au *général de Lafayette* et un *monument aux Enfants de la Haute-Loire* morts en 1870-71.

Quelques vieilles *fontaines* enfin sont assez remarquables, notamment celles des *Tables* et du *Théron* (xvᵉ s.).

SAINT-DIDIER-LA-SÉAUVE. — Église. Ensemble N.

BRIOUDE, bâtie en pente douce sur les flancs d'une colline qui s'abaisse jusqu'à l'Allier, est une ville calme, entourée de beaux *boulevards* bien ombragés. Ses rues sont étroites et irrégulières. Sa seule curiosité est l'*église St-Julien*, de style roman auvergnat (XIIe s.), dont certaines parties remontent au XIe s. A l'O. le portail, percé de trois portes, est dominé par deux clochers carrés modernes; c'est la partie la moins intéressante. Au S., vis-à-vis d'un *marché* couvert, s'ouvre un porche (XIIe s.) qui semble être la base d'un clocher disparu, dont les piliers offrent de jolis chapiteaux et dont l'arcade surmontant la porte est encore ornée de peintures; la porte présente elle-même des ferrures remarquables. Un clocher central octogonal, assis sur base carrée, domine l'abside et les absidioles, dont les fenêtres sont ornées de riches sculptures. Toute cette partie de l'église est en outre agrémentée de mosaïques; on y relève encore des traces des anciennes fortifications. A l'intérieur, un vestibule donne accès à trois nefs où l'on remarque les chapiteaux des piliers, un bas-relief du XVIIe s. au maître-autel, une fresque du XIIe s. au narthex et une *Vierge noire* derrière le chœur, sous lequel règne une *crypte* du XVe s. L'ancienne *église des Cordeliers* sert de salle de conférences, de bal, de spectacle, etc. Près de l'*Hôtel de Ville*, où est installé le *Palais de Justice*, une belle *terrasse* ombragée offre une vue étendue sur la vallée de l'Allier. On y voit, flanquant une maison, une *tour* qui appartenait à l'enceinte de la ville. Plusieurs autres maisons sont également flanquées de tourelles; la plus jolie est celle ornée d'un beau portail en bois sculpté, près de la *place J.-J.-Rousseau*. *Rue St-Pierre*, 27, deux anciens chapiteaux sont enclavés dans le mur d'une maison. Plusieurs *fontaines* de la ville remontent enfin au XIIIe s.



SAINT-CIRGUES. — Clocher de l'église.

Brioude fait de la culture maraîchère.

YSSINGEAUX, au pied duquel coule la Siaulme, dans un des nombreux vallonnements qui sont la caractéristique de cette partie de la Haute-Loire, est une bourgade sans grande animation, dont les rues sont pour la plupart bordées de maisons basses. L'*Église*, à nef unique et à chapelles latérales, sans aucun intérêt, ne renferme qu'un bon tableau de Sigalon (Descente de Croix). A l'*Hospice*, on ne remarque que le clocher de l'ancienne *chapelle des Pénitents*. Une autre petite *église*, voisine de l'Hospice, est sans intérêt. A l'une des extrémités de la *Place publique*, ornée d'une *fontaine*, l'*Hôtel de Ville* occupe, avec le *Palais de Justice*, l'ancien *Château* (XVe s.) de Jean de Bourbon, évêque du Puy. Ce monument, restauré, a une allure militaire assez élégante avec ses mâchicoulis et ses deux tourelles. Au N. de l'église, une *promenade*, plantée de maigres arbres, est ornée d'un *monument à A. Fuchet*.

La Chaise-Dieu est bâtie sur un plateau élevé, au milieu de bois de pins. C'est une ville qui s'occupe principalement de la fabrication et du commerce de la dentelle. Elle a conservé quelques lambeaux de ses *remparts*, plusieurs *maisons* des XIVe et XVe s. et une *Fontaine* de la Renaissance. Au moyen âge son importance était beaucoup plus considérable. Elle avait grandi autour de la fameuse *Abbaye* fondée au XIe s., dans un site sauvage, par saint Robert d'Aurillac. Il en reste aujourd'hui l'*église*, une partie du *cloître* et une *maison* romane assez bien conservée.

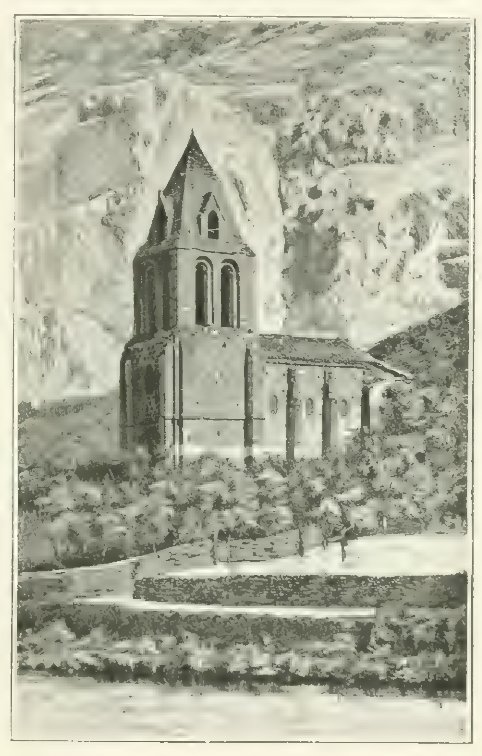
L'église fut édifiée de 1344 à 1352 par Hugues Morel, aidé de deux autres architectes, Pierre

LA CHAISE DIEU. — Vue générale.



LA CHAISE DIEU. Église et Cloître. Côté S.

de Cebazat et Pierre Falcmat, aux frais de P. R. de Beaufort, religieux [illegible] pape sous le nom de Clément VI. Après la cathédrale de Clermont, l'église St-Robert est l'édifice gothique le plus important de l'Auvergne. De plus, aucun monument important de la France n'en dépasse l'altitude (1100 m.). Sa longueur est de 75 m. 60, sa largeur de 24 m. 20 et la hauteur sous les voûtes de 18 m. 65. Par suite de la nature des matériaux employés, grès et granit, par le manque d'ornementation extérieure, l'ensemble manque d'élégance; la rigueur du climat et l'altitude ont sans doute imposé la grossièreté des matériaux et la simplicité de leur mise en œuvre. Elle occupe l'emplacement de l'ancienne église romane. La façade O. précédée d'un perron, est flanquée de deux tours carrées d'aspect fort lourd, qu'un chemin de ronde relie entre elles en se prolongeant sur la façade latérale N. Une autre tour rectangulaire, la tour Clémentine, du sommet de laquelle on jouit d'un panorama étendu, a sa base engagée un peu obliquement au S.-O. du chœur; un chemin de ronde en couronne le faîte, ce qui lui prête l'allure d'un véritable donjon. L'intérieur se compose de neuf travées avec bas-côtés sans transept; cinq chapelles rayonnantes s'ouvrent directement sur l'abside centrale. Un *jubé* du XVe s. sert de clôture du chœur, au centre duquel on remarque, le *tombeau en marbre de Clément VI* exécuté de son vivant; il était orné primitivement de 45 statues dont il ne reste plus qu'une seule, fort belle. Le chœur compte en outre 146 *stalles* (XIVe s.), dont 78 à dossiers élevés et 68 basses, toutes pourvues de miséricordes sculptées fort curieuses; au-dessus se trouvent tendues 14 admirables *tapisseries* des Flandres (1516-1518) commandées par Jacques de Sénectaire. On remarque encore à l'intérieur, trois *tombeaux* du XIVe s., dont deux d'abbés de la Chaise-Dieu et le troisième, celui de la reine Edith, veuve d'Édouard le Confesseur, qui vint finir ses jours à l'ombre de l'abbaye; une *Danse macabre* peinte au XVe s., et, dans la sacristie actuelle, plusieurs objets artistiques ou curieux. Quant aux verrières anciennes dues à un artiste du Puy, il n'en reste rien.



SAINTE-MARIE-DES-CHAZES. — Église, Ensemble S. O.

Le *cloître* situé au S. de la nef et séparé de l'église par des salles bien délabrées, demanderait une restauration complète, car seules les deux galeries N. et O. sont à peu près intactes. La *Bibliothèque* se trouve au-dessus de la galerie N. Une charmante porte du XVe s., percée dans l'un des murs, conduit à un bâtiment en ruines de la même époque.



BRIOUDE. — Église Saint-Julien. Porche latéral S.

Dans les bâtiments reconstruits au XVIIIe s., on a installé, outre les services municipaux, un hospice, des écoles et un presbytère.

Vers la pointe N. E. du département, se presse tout un groupe de petites villes industrielles situées dans le rayon d'influence de St-Étienne : **Saint-Just-Malmont** ; **Saint-Didier-la-Séauve**, qui se compose de deux agglomérations, la Séauve, bourg industriel arrosé par la *Semène* et Saint-Didier, bâti sur une colline dominant la rive d. de la même rivière ; **Monistrol-sur-Loire**, ainsi nommé quoique distant de 6 kilom. de la Loire, pour le distinguer de **Monistrol-d'Allier**, dans le même département ; **Ste-Sigolène** ; **Dunières**, qui possède une intéressante *église* (XIIe s.) ; **Tence**, dans une situation charmante sur la rive d. du *Lignon* ; **Retournac** et **Bas**, sur la *Loire*.

Plus au S. se trouvent **Saint-Julien-Chapteuil**, qu'arrose un affluent de la Semène et qui n'a gardé de ses anciens remparts qu'une *Porte* à mâchicoulis ; le **Monastier**, qui grandit autour d'une abbaye fondée au VIIe s., par Saint Calmin sur la rive d. de la Colance ; son *église* abbatiale, élevée à la fin du Xe s., remaniée au XVe, est fort intéressante ; la ville a conservé en outre quelques parties de ses anciens *remparts*.



BRIOUDE. — Église St-Julien. Abside.

Dans les vallées de l'Allier ou de ses affluents, on trouve deux villes importantes : **Langeac**, qui a une *église* (XVe s.) et **Saugues**.

Liste des Monuments historiques

Aiguilhe.	Église St Michel.
—	Chapelle St Clair (XIIe s.).
Beauzac. . . .	Crypte (XIe s.) de l'Église.
Brioude	Église St Julien (XIIe et XIIIe s.).
Chaise Dieu (La). . .	Église (XIVe s.).
—	Cloître (XIVe s.).
—	Tapisseries (XVIe s.) et ancienne Bibliothèque (XIVe s.).
Chamalières .	Église (XIIe s.).
Chanteuges . .	Église (XIVe s.).
—	Cloître (XIVe s.).
Chomelix . . .	Menhir dit la *Pierre Plantée*.
Langeac. . . .	Dolmen.
Lavaudieu. .	Église et Cloître (XIIe s.).
Monastier (Le)	Église (XIe, XIIe et XVe s.).
Polignac .	Château (XIVe s.).
—	Église (XIIe s.).
Le Puy	Fragments antiques et cul de lampe de la cathédrale.
Le Puy (suite) .	Fragments antiques dans l'église St Jean.
—	Cathédrale N. D., Cloître et bâtiments des mâchicoulis.
—	Bâtiments de l'Université de St Mayol.
—	Église St Jean.
—	Tour Pannessac (XVe s.).
—	Tombeau de Du Guesclin dans l'église St Laurent.
Riotord	Église (XIe s.).
St-Cirgues. . . .	Clocher de l'Église.
St Eble	Dolmen dit [illegible].
Ste Marie des Chazes	Église (XIIe s.).
St Paulien. . . .	Église (XIe s.).
Saugues .	Tour de l'Église.
Vieille Brioude	Dolmen.
Voûte Chilhac (La)	Église et enceinte de [illegible] Pont.

PUY DE DÔME
LOIRE
ARDÈCHE
LOZÈRE
CANTAL
MONTS DU VELAY
MARGERIDE

Le Puy
Yssingeaux
Brioude
St Didier
Monistrol
Bas
Retournac
Craponne
La Chaise-Dieu
Allègre
St Paulien
Langeac
Saugues
Pradelles
Le Monastier
Fay le Froid
Tence
St Julien
Espaly
Polignac
Coubon
Dunières
Montfaucon
Aurec
Bauzac
Ste Sigolène
Riotord
Dapte
Vorey
Rosières
St Agrève
Le Chambon
Mazet
Paulhaguet
Lavoûte Chilhac
Blesle
Lempdes
Auzon
Vieille Brioude
Chomelix
Loudes
St Front
Mt Mouchet
Mt Chauvet
Mt Farnier
Mt Briançon
Mt Coupel
Mt de Bar
Mt Miaune
Mt Rand
Mt Meygal
P de Lisieux
Mt Alambre
Mt Mezenc
Mt Couçant
Mt de Tartas
Volcan de Bizac
Lac du Bouchet
Rt Tourte

Lieux remarquables
De 1000 à 2000 h.
De 2000 à 5000 h.
De 5000 à 10 000 h.
De 10 000 à 50 000 h.
Chemins de fer à voie norm^le
étroite
Routes Nationales
Chemins de G^de Comm^on
Limites de Départements
d'Arrondissem^ts
de Cantons
Forêts
S.P. S^s Préf^res C.T. Cantons
10 Kil.

Cantal

Nom — Situation



RELIEF le plus important du Plateau central de la France, quoique n'en renfermant pas le sommet le plus élevé, le massif du *Cantal* a donné son nom à ce département, qui affecte une forme circulaire à peu près régulière, si l'on ne tient pas compte de la pointe avancée qu'y découpe celui de l'Aveyron. Le Plomb du Cantal, centre du département, est en même temps celui du cercle à l'intérieur duquel s'inscrit son territoire. La longueur des différents diamètres que l'on y peut tracer varie de 95 à 105 kilom. Au point de vue de la surface, ce département occupe le 57e rang.

Il a des limites naturelles : au N.-O. 50 kilom. environ du cours de la Dordogne, en deux fois; au N. le lit de plusieurs petits ruisseaux; à l'E. quelques kilom. du cours du Céloux, de l'Avesnes, de la Cronce, de la Truyère, de la Peyrebesse, 25 kilom. de celui du Bès en deux fois. Les ruisseaux de Rioumau et de Lebon, la Truyère, le Goul et le Lot, le séparent, au S., du département de l'Aveyron; à l'O., la Veyre l'isole un instant de celui du Lot; la Cère et la Maronne enfin le séparent de celui de la Corrèze.

Il est borné au N. par le département du **Puy-de-Dôme**, à l'E. par celui de la **Haute-Loire**, au S.-E. par celui de la **Lozère**, au S. par celui de l'**Aveyron**, au S.-O. par celui du **Lot**, à l'O. et au N.-O. enfin par celui de la **Corrèze**.

Il a été formé en 1790 de la portion de la province d'**Auvergne** qui a reçu le nom de *Haute-Auvergne*.

Histoire

Les traces de l'existence de l'homme à l'époque quaternaire sont peu nombreuses dans le département : seuls en témoignent les silex taillés, trouvés aux environs d'Aurillac et dans la plaine d'Arpajon. A l'époque néolithique, ces traces deviennent plus nombreuses; armes et outils en silex poli et en bois de cerf ont été recueillis dans des puits. Dans la Planèze, on voit encore des dolmens dont quelques-uns sont remarquables, comme celui de Villedieu (la *P*[illegible]). Des menhirs sont également répartis sur plusieurs points. Quelques tumuli ont livré des objets en fer et en bronze, de formes et d'usages variés.

Les Arvernes furent les premiers habitants connus de cette région, que les Romains rangèrent dans l'Aquitaine Ire. Les traces du séjour des vainqueurs se relèvent dans plusieurs localités, où l'on retrouve des vestiges de camps, de voies ou de constructions.

Le christianisme apparut vers la fin du IIIe s. dans la Haute-Auvergne, prêché par les S. S. Mamet et Mary, puis par S. Florus.

La région passa sous l'hégémonie des Wisigoths, puis, après la bataille de Vouillé (507), sous celle des Francs. Au VIIIe s., les Sarrasins pillèrent les monastères. Les deux siècles suivants se signalèrent par les ravages des bandes de Pépin luttant contre les ducs d'Aquitaine et par les incursions des Normands. Au XIe s., les premières bourgades importantes s'élevèrent autour des abbayes et des châteaux. Plusieurs seigneurs de la région prirent part à la première croisade. La Haute-Auvergne, comprise dans le duché d'Auvergne donné en apanage à Alphonse de Poitiers, fut réunie à la couronne à la mort de ce frère de Louis IX (1271). C'est sous le gouvernement de ce prince que furent établies les coutumes d'un très grand nombre de villes.

Le XIVe s. se signale par l'invasion anglaise et les déprédations des aventuriers (Tuchins). Au

siècle suivant, la tranquillité régna dans la contrée que troubla à nouveau la Réforme. En 1569, protestants et catholiques commirent toutes sortes d'atrocités et ce n'est qu'après l'abjuration de Henri IV que le pays put respirer.

La Révolution y fut bien accueillie; mais, là comme ailleurs, quelques excès y furent commis. Depuis, l'histoire locale n'a plus à enregistrer que quelques échauffourées en 1855 et en 1852.

Géologie — Topographie

Au centre du département, sur une base de 80 kilom. de diamètre, s'étale l'immense cône volcanique cantalien, dont les assises sont constituées par des schistes cristallins que traversent en tous sens des roches éruptives, (granits, granulites, porphyres, etc.) A l'époque carbonifère, de



Nég. Parry.

MANDAILLES. — Vallée de la Jordanne.

grandes convulsions orogéniques déterminèrent la formation de quelques petits bassins houillers vers le N.-O. Plus tard des éruptions volcaniques rejetèrent une masse énorme de produits. A l'époque tertiaire, des lacs, communiquant entre eux, occupèrent les dépressions qui se remplirent de dépôts de sable, d'argile et de calcaire. Une nouvelle activité volcanique rejeta des torrents de basalte, de trachyte et de phonolithe sur les flancs du massif; puis la période glaciaire vint modifier à nouveau le modelé de la région, dans laquelle l'érosion torrentielle creusa des vallées qui ont entaillé les flancs du cône tel que nous le voyons aujourd'hui.

Le massif du Cantal s'incline de l'E. à l'O. Il est constitué par une chaîne de hautes collines arrondies (Margeride, Cézallier, Artense) se soudant à un vaste plateau qui va en s'abaissant vers la Dordogne et le Lot. Sur le flanc occidental de cette chaîne s'est greffé le cône volcanique du Cantal, qui renferme le point culminant du département (1858 m.) au *Plomb du Cantal*. Signalons à l'E. sur la périphérie : le *Puy Mary* (1787 m.), le *Puy Chavaroche* (1744 m.), le *Puy Griou* (1694 m.) dominant le *col du Lioran*. Le plateau de la **Planèze**, que les laves ont fertilisé et que délimitent au N. la vallée de l'Alagnon et au S. celle de la Truyère, se maintient au-dessus de 1000 m. La **Margeride**, sol granitique, qui le borde à l'E., a son sommet le plus élevé (1425 m.)



GILLOT

INTÉRIEUR D'AUVERGNE

à l'E. de Ruines; mais son point culminant se trouve dans le département voisin de la Haute-Loire. Entre la Truyère et le Bès court le plateau d'**Aubrac**; c'est là que sourdent les eaux thermales de Chaudesaigues. Les monts volcaniques du **Cézallier** relient le massif du Cantal à celui des Monts Dore, dont la cime la plus haute appartient au département du Puy-de-Dôme. Les plateaux granitiques de l'**Artense** les continuent au N. Dans la partie occidentale, les plateaux vont en s'abaissant de plus en plus; on y remarque la terrasse basaltique de Salers, dont les bestiaux sont justement renommés, le cirque de Jaleyrac, que contourne la voie ferrée d'Eygurande à Figeac et les admirables vallées de la Maronne et de la Cère. Le point le plus bas (210 m.) se trouve à la sortie du Lot.

Hydrographie

Les eaux du département se partagent en deux bassins, celui de la Gironde, de beaucoup le



N. D. Phot.

MANDAILLES. — Vue du village.

plus important, et celui de la Loire. Les tributaires de la Gironde gagnent ce fleuve par la Dordogne et le Lot.

La *Dordogne*, descendue des flancs du Sancy, sépare le département de la Lozère de celui du Cantal. Par sa rive g. elle recueille la *Rue*, formée de la *Grande Rue*, née aussi dans le massif du Sancy, sous le nom de *Clamouse*, qu'elle change ensuite en celui de *ruisseau d'Église-Neuve* en aval de ce bourg, s'augmente (rive g.) à Condat, du *ruisseau de Boujan*, puis un peu plus bas, de la *Santoire*; elle reçoit alors la *Rue de Cheylade*, dans laquelle tombent (rive d.) la *Grolle* et (rive g.) la *Véronne*, qui coule au pied de Riom-ès-Montagnes; ainsi doublée, la Rue accueille encore (rive d.) la *Tarentaine* et va former la belle cascade du Saut-de-la-Saule, non loin de Bor- — la *Sumène*, qui laisse Saignes à 1 kilom. de sa rive g. et dont le principal affluent est (rive g.) la *Mars* — l'*Auze*, qui dans son cours supérieur forme la cascade de Salins — la *Maronne*, au cours pittoresque, qui s'augmente (rive g.) de la *Bertrande*, dans laquelle tombent (rive g.) la *Doire* et la *Soulane* et (rive d.) de l'*Incon* — la *Cère*, jolie rivière qui naît au col du Lioran, traverse les

deux précipices connus sous le nom de Pas de Compaing et de Pas de la Cère, arrose Vic, se grossit (rive d.) de la *[illegible]*, la rivière d'Aurillac, et de l'*[illegible]*, baigne Laroquebrou et sépare le département du Cantal de celui de la Corrèze, puis ce dernier de celui du Lot, avant de tomber dans la Dordogne.

C'est par le *Lot*, qui sépare pendant 10 kilom. le département de l'Aveyron de celui du Cantal, que s'écoule le reste des eaux qui vont à la Gironde. Le principal collecteur du Lot est la *Truyère*, venue de la Lozère; elle coule dans des gorges sauvages, reçoit (rive d.) le *ruisseau de Ruines*; (rive g.) l'*Arcomie*; (rive d.) l'*Ande*, qui passe à Saint-Flour et la *Jurolle*, ayant toutes deux leur source dans la Planèze; (rive g.) le *Bès*; le *Remontalou*, qui coule dans le vallon de Chaudesaigues; (rive d.) l'*Epie*; (rive g.) le *Levandès* et la *Réols*; (rive d.) le *Vezon*, qui arrose Pierrefort; le *Brezons*, dont les derniers kilom. séparent le Cantal de l'Aveyron; la *Bromme*, dans laquelle tombe (rive g.) le *Siniq*; le *Goul*; la *Combenouze* et l'*Auze*, deux ruisseaux du Vainazès;



[illegible]

CARLAT. — Rocher de basalte dominant le village.

le *[illegible]* enfin, qui se grossit (rive d.) de la *[illegible]*, de la *[illegible]* qui passe à Mauriac et de la [illegible]

L'Allier, qui coule à quelques kilom. de la frontière orientale, ne recueille que trois cours d'eau par sa rive g.: la *Cronce*, le *Céloux* et l'*Alagnon*, le plus important et dont la source est proche de celle de la Cère. L'Alagnon passe au pied de Murat, s'augmente (rive g.) de la *rivière d'Allanche*, (rive d.) de l'*Arceuil*, arrose Massiac, et, recueille encore (rive g.) la *Sionne*.

Lacs. Étangs. Citons parmi les lacs celui de la *Crégut*, à l'E. de Marchal, le lac de *Menet* dont les eaux s'écoulent par la Sumène, le lac de *Madic*, qui se déverse dans la Dordogne, puis les petits lacs de la *[illegible]*, des *[illegible]*, de *[illegible]*, de *[illegible]*, de la *[illegible]*, du *[illegible]*, des *[illegible]*, de *[illegible]*, de *[illegible]*, de la *[illegible]*, de *[illegible]*.

Le seul étang à citer est celui de *Sauvages* à l'E. de Dienne.

Sources minérales. Le département en compte plus de 200, dont 15 autorisées (11 alcalines, 2 ferrugineuses), réparties entre 9 établissements. [illegible] compte 7 sources thermales de 57° à 82°; *[illegible]*, possède une source froide, ferrugineuse. [illegible] a [illegible] sources froides (12°), ferrugineuses, bicarbonatées. Nommons encore la source froide, intermittente de

Nég. Parry

AURILLAC. — Vieilles maisons au bord de la Jordanne.

la Bastide, à Fontanges, la source incrustante de *Font Sainte*, près de St-Martin-Valmeroux, etc.

Climat

Le département, dont le relief accuse des différences de niveau de plus de 1600 m., est sous l'influence du climat auvergnat, rude et très variable. Sur les hauts sommets la mauvaise saison dure d'octobre à mai ; la région O. est plus humide et moins froide que la région E. Dans le Cantal, la température est sujette à de grands écarts ; les variations diurnes sont considérables. Des observations faites dans ces dernières années dans les stations météorologiques (52 postes), il résulte que les variations mensuelles sont comprises entre 12°6 et 57°8.

La hauteur moyenne annuelle de la pluie, qui dépasse $1^{m}50$ dans les parties les plus élevées, s'abaisse jusqu'à 1 m. sur les flancs de l'Aubrac, à $0^{m}80$ sur le plateau de la Margeride et varie entre $0^{m}60$ et $0^{m}50$ dans le reste du département.

La neige tombe souvent dès octobre jusqu'à mi-mai ; la couche, peu épaisse dans les vallées, atteint et dépasse quelquefois 1 m. dans les hautes régions. Les orages sont fréquents dans le Cantal où les vents dominants sont ceux du N.-O., ou de la *traverse*, de l'O. ou *de la nuit* et du S.-O. Les vents du S.-E. et de l'E. se nomment vents d'*autan* et *solaire*.



Nég. Pauv.

AURILLAC. — Maison consulaire.

Divisions administratives

ÉTENDUE : 574 146 hectares (cadastre). — POPULATION : 230 511 habitants (1901).

		Arrondissements		Cantons		Communes
Préfecture :	AURILLAC	1		8		95
Sous-Préfectures	*Mauriac*	1		6		61
	Murat	1		5		56
	Saint-Flour	1		6		75
	Total.	4	Total.	25	Total.	267

LISTE DES CANTONS

Aurillac . . . . Aurillac N., Aurillac S., Laroquebrou, Maurs, Montsalvy, Saint-Cernin, Saint-Mamet-la-Salvetat, Vic-sur-Cère.

Mauriac . . . . Champs, Mauriac, Pleaux, Riom-ès-Montagnes, Saignes, Salers.

Murat . . . . . Allanche, Marcenat, Murat.

Saint-Flour . . Chaudesaigues, Massiac, Pierrefort, Ruines, Saint-Flour N., Saint-Flour S.

CULTES. **Culte catholique**. *Évêché* : Saint-Flour, dont l'église collégiale, fondée vers la fin du IXe s., fut érigée en évêché suffragant de Bourges en 1318. Placé en 1790 dans la province de

Lyon, il fut ensuite rattaché à celle de Bourges. Le diocèse comprend le département du Cantal compte 24 cures, 288 succursales, 190 vicariats rétribués et 17 non rétribués. Saint-Flour possède un séminaire diocésain. Les pèlerinages sont au nombre d'une trentaine.

Culte protestant. Les quelques adhérents qu'il compte sont rattachés au consistoire de St-Étienne, qui comprend 5 départements. Il existe un temple à Aurillac.

ARMEE. Le département appartient à la 13e Région militaire, qui comprend 5 départements et forme 8 subdivisions dont 1, celle d'Aurillac, comprend, outre quelques cantons de la Haute-Loire, tout le département du Cantal. Les troupes qui en dépendent font partie du 13e corps d'armée, dont le chef-lieu est **Clermont-Ferrand.** Le département ressortit en outre à la 13e légion de gendarmerie. La garnison d'**Aurillac** se compose d'un régiment d'infanterie.

JUSTICE. Le département ressortit à la **Cour d'appel de Riom.** Il existe un **Tribunal de**



LAROQUEBROU. — La Cère dans la traversée de la ville.

1re Instance à Aurillac, Mauriac, Murat, Saint-Flour (où se tient la **Cour d'assises**); un **Tribunal de commerce** à Aurillac et à Saint-Flour; une **Justice de paix** dans chacun des 23 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Le Cantal ressortit à l'**Académie de Clermont.**

L'enseignement secondaire comprend, pour les garçons : le **lycée** d'Aurillac, les **collèges** de Mauriac et de Saint-Flour; un **établissement libre** à Aurillac et les **petits séminaires** de Pléaux et de Saint-Flour; pour les filles, les **cours secondaires** d'Aurillac.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe) d'Aurillac. Il existe une **école primaire supérieure** à Murat pour les garçons et une à Aurillac pour les filles; des **cours complémentaires** à Aurillac, Riom-ès-Montagnes, St-Cernin et Saint-Flour, pour les garçons; à Murat et à Pléaux pour les filles. Aurillac possède une **école professionnelle de dessin.**

Le département ressortit en outre à l'Arrondissement minéralogique de Clermont, sous-arrondissement de Clermont (division du Centre); à la 8e Région agricole (S.); à la 28e Conservation forestière (Aurillac); à la 9e Inspection des Ponts et Chaussées.



MURAT. — Panorama de la ville et rocher de Bonnevie.

Agriculture

Le Cantal est surtout un département d'élevage. En 1900, les céréales occupaient une surface totale de 101 110 hectares et ont produit 1 123 180 hectolitres dont 720 000 pour le seigle, qui occupe la première place. Les légumineuses (pois, lentilles, haricots, fèves) ont fourni 8680 quint. pour une surface de 890 hectares. La pomme de terre a occupé une surface de 9650 hect. et donné un rendement de 933 690 quint. Les seules plantes industrielles cultivées ont été la navette (52 hect.) et le chanvre (67 hect.). Les prairies artificielles, pour une surface de 5821 hect., ont produit 203 564 quint., tandis que les prés naturels (99 890 hect.) avec les herbages (41 850 hect.) et les fourrages annuels (1220 hect.) ont donné 4 389 325 quint.

La vigne, plantée sur les bords du Lot et vers Massiac (251 hect.) a produit 3700 hectol. de vin médiocre; en outre, 49 hect. étaient improductifs. On a récolté 9732 hectol. de cidre, 85 566 quint. de châtaignes, 6333 de noix et 620 de prunes.

Le département possédait 7 forêts domaniales (1450 hectares) et 337 forêts communales,



Vue du Puy Mary

sectionnales ou d'établissements publics (13 159 hectares). On avait reboisé 325 hectares.

En 1900, on comptait 10 691 animaux d'espèce chevaline, 314 d'espèce mulassière, 2462 de race asine, 227 586 de race bovine (races de Salers, d'Aubrac et limousine) dont 8576 bœufs de travail, 1406 à l'engrais et 122 864 vaches ayant produit 1 135 429 hectol. de lait. On comptait, en outre : 359 750 animaux de race ovine, dont 170 240, tondus, ont fourni 28 931 quint. de laine; 42 357 de race porcine et 17 850 de race caprine. Avec le lait de chèvre on fabrique le fromage appelé *cabecou*; avec celui des vaches on fabrique du fromage façon Roquefort et surtout des *fourmes*. La production du miel s'est élevée à 47 808 kil., celle de la cire à 18 397 kil.

Le département possède 1 société d'agriculture, 21 comices, une chaire départementale d'agriculture avec champs d'expériences. Aurillac possède un haras.

Industrie

A fin 1900, il existait 147 appareils à vapeur (1433 chevaux-vapeur) pour 119 établissements.

ROFFIAC. — Église et Tourelle de l'ancien Château. Ensemble S.O.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. On comptait, la même année, 18 concessions de **mines**, dont 7 exploitées : 2 de **houille** (Lempret et Champleix 115.07 T.) ; 4 d'**antimoine** (Ouche, Lespezolles, le Breuil, la Coste 700 T.) ; en 1901, une nouvelle concession, celle d'Aulhac, a été accordée ; 1 de **plomb et zinc** (Magnac). La vallée de la Sionne renferme du mispickel. Des gisements de terres alumineuses non exploitées se trouvent en divers endroits. La **tourbe** est exploitée sur les hauts-plateaux du Cézallier (50 hect. de tourbières privées et 70 hect. de tourbières communales, 4000 T. extraites par an). Il existait 1 carrière souterraine à Laveissière (pierre à chaux) et 800 carrières à ciel ouvert, ayant occupé 1580 ouvriers. On exploite le calcaire tertiaire et le trachyte aux environs d'Aurillac et de Murat, les basaltes à Villedieu, l'argile réfractaire à Celoux dont les produits sont utilisés pour la fabrication des **creusets** dans les usines de Brioude.

INDUSTRIES AGRICOLES. Ces industries ne comprennent que des **minoteries** et quelques **brasseries** de peu d'importance. Les industries du **bois** sont surtout représentées par les



Nég. Bory.

Vue du Puy Griou et du col de Lioran.

scieries de Condat, Clavières, Saignes, St-Étienne-de-Chaumeil, Védrines, Saint-Loup. Dans un autre ordre d'idées, n'oublions pas les **cornets** de Murat, jouissant d'une célébrité locale.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. On ne peut citer que les ateliers de **chaudronnerie** d'Arpajon, Aurillac, le Menut, Patry, Peyrolles, Roannes-St-Mary et une **clouterie** à Maurs.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Aurillac fabrique des **produits chimiques**. Il existe des **teintureries** à Arpajon, Laroquebrou, etc. Saint-Flour, enfin, fabrique des **cierges** et **chandelles**.

INDUSTRIES TEXTILES. Quelques usines fabriquent des étoffes communes en drap (marèques de St-Flour) et des toiles grossières. Murat et Chaudesaigues font de la **dentelle**.

INDUSTRIES DIVERSES. Il existe des **tanneries** à Chaudesaigues, Laroquebrou, Maurs, Murat. Laroquebrou fabrique des **chaussures** ; le Malzieu-Ville fait de la **parcheminerie** et Murat de la **chapellerie**. Aurillac enfin occupe un grand nombre d'ouvriers pour la **parasolerie**.

Commerce

Il consiste surtout en commerce de bestiaux et en produits de laiterie. Il se vend annuelle-

YDES. — Église. Ensemble S.



N. Parry.

ment à Aurillac, centre du commerce des fromages, 3 500 000 kilog. de cette denrée. Les foires donnent lieu à des mouvements d'affaires considérables. Le département exporte aussi de la houille. Il importe des denrées coloniales, des articles de modes, de nouveautés, d'ameublement, de bijouterie, etc., de la houille, des vins et liqueurs, des grains et farines, des faïences et porcelaines. La Chambre de Commerce d'Aurillac exerce son ressort sur tout le département.

Voies de communication

	kilom.		kilom.
Chemins de fer (voie normale)	282, »	Chemins vicinaux de grande comm. .	177,887
Routes nationales	385,406	— d'intérêt commun .	1671,081
— départementales	554,557		

AURILLAC, sur la rive d. de la Jordanne, comprend une vieille ville, aux rues étroites et irrégulières, mais curieuse à regarder de la promenade du *Cours d'Angoulême*, et des quartiers neufs, centres de négoce ou d'industries. Au sommet du roc Castanet, qui domine la ville au N.-O., se dresse le *Château St-Étienne*, modernisé, malgré son donjon du XIe s. et ses bâtiments du XVIe s. L'*Ecole normale* d'instituteurs y est installée. L'*Église St-Géraud*, ancienne abbatiale reconstruite dans le style ogival et surmontée d'une flèche en pierre moderne, est intéressante. L'ancien *Collège* (XVIIe s.) abrite un *Musée* (peinture et sculpture) et la *Bibliothèque* (15 000 vol., 5 manuscrits et incunables). Dans la vieille ville se trouvent encore l'*Hôtel de Noailles* et le gracieux *Hôtel des Consuls*, restauré avec goût, tous deux du XVIe s. ainsi que la *Chapelle d'Aurinques*. L'*Hôtel de Ville*, à la façade décorée de bustes des célébrités locales et qui abrite une galerie d'histoire naturelle (*Galerie Rames*) ainsi qu'une bibliothèque, le *Palais de Justice*, précédé d'un joli *Square*, le *Lycée*, la *Préfecture*, l'*Hospice*, le *Théâtre*, sont modernes. Le large *Cours Monthyon*, aux deux extrémités duquel ont été érigées la *Statue du pape Gerbert* (Sylvestre II) et la *Statue du Général Delzons* (1775-1812), borde la rive d. de la Jordanne. Signalons enfin l'*Église N.-D.-aux-Neiges* (XIVe s.) ancienne église des Cordeliers, qui renferme une *Vierge noire* très vénérée.

MAURIAC, dont les maisons d'aspect grisâtre s'élèvent sur le flanc d'une colline au milieu de verdoyants pâturages, a des foires importantes qui se tiennent autour de l'*ermitage St-Mary*, d'où l'œil plonge sur des environs pittoresques. Un *boulevard* remplaçant les anciens remparts, enserre la ville, dont la *Grande Place* est bordée par l'*Hôtel de Ville*, quelques *maisons anciennes* et l'*Église N.-D.-des-Miracles* (XIIe s.), son plus intéressant monument. Le portail, malgré ses mutilations, en forme la partie la plus remarquable. Signalons à l'intérieur une cuve baptismale, de curieux chapiteaux, des retables et une Vierge noire. Outre de *vieilles maisons* à tourelles, dans l'une desquelles est installée la *Sous-Préfecture*, citons encore le *Collège* (XVIe s.) et quelques *Fontaines*. Mauriac a érigé un *Obélisque* à la mémoire du philanthrope Monthyon et un *Monument aux capitaines Basset et Vignal* tués en 1870.

MURAT n'est qu'une bourgade aux rues tortueuses et escarpées, bordées de curieuses *maisons*; mais elle est placée dans un cadre admirable, entre le Rocher de Bonnevie, dont les « *orgues* » sont surmontées d'une *Statue de la Vierge* et le Rocher de Bredons, dominant la rive d. de l'Alagnon et portant une *église* (XIe s.) au portail remarquable. L'*Église St-Martin* (XVe s.) a été transformée en Halle au blé. L'*Eglise N.-D.-des-Oliviers* (XVIe s.) possède aussi sa Vierge noire. L'*Hôtel de Ville* et le *Palais de Justice* (1900) n'offrent aucun intérêt.

SAINT-FLOUR est juché au sommet d'une colline abrupte au sommet de laquelle s'élève sa lourde *Cathédrale* (XIVe s.) restaurée et dont l'intérieur seul présente de l'intérêt. De nombreux vestiges de ses remparts, d'où l'on découvre de beaux points de vue, s'y voient encore. L'aspect de ses rues étroites, de ses ruelles sombres, et de ses vieilles maisons (*Hôtel des Consuls*, *Hôtel Gillet*, *Hôtel Brisson*, *Maison du Gouverneur*, etc.) lui a valu le surnom de Ville Noire.

Liste des Monuments historiques

Brageac. . . .	Église (XIIe s.).	St-Martin-Valmeroux .	Église.
Bredons . . .	Église (XIe s.).	Termes . .	Grand dolmen dit [illegible].
Carlat. . . .	Menhir dit [illegible].	Villedieu . . .	Église (XIVe s.).
Mauriac . . .	Église N.-D.-des-Miracles (XIIe s.).	Ydes . . .	Église (XIIe s.).
Saint-Cernin	Boiseries (XVe s.) de l'Église.		

CANTAL

PUY-DE-DÔME
HAUTE-LOIRE
LOZÈRE
AVEYRON
LOT
CORRÈZE

Egletons
Argentat
Brioude
Blesle
Condat
Marcenat
Riom
Massiac
Allanche
Anglard
Mauriac
Pléaux
Limon
P. Violent
P. de la Tourte
P. Mary
Puy Chavaroche
Puy Griou
Plomb du Cantal
Murat
Salers
St Cernin
St Flour
Aurillac
Arpajon
Maurs
Le Malzieu-Ville
Ste Geneviève
St Amans
Laguiole
Monts d'Aubrac
Allier R.

Lieux remarquables
De 1000 à 2000 h
De 2000 à 5000 h
De 5000 à 10 000 h
De 10 000 à 50 000 h
Chemins de fer à voie normale
étroite
Routes Nationales
Départementales
Chemins de grande communication
Limites de Départements
d'Arrondissements
de cantons
Forêts
Sous-Préfectures (1) Cantons

Puy-de-Dôme

Nom — Situation



CCUPANT une situation au dessous du centre géométrique de la France, ce département, de forme circulaire un peu étirée vers le S.-E., doit son nom à une montagne élevée, le *Puy-de-Dôme*, voisine de son chef-lieu, Clermont, qui en occupe le centre. Sa superficie le place à l'un des premiers rangs parmi les départements français, le dixième. La longueur moyenne des diamètres passant par Clermont dépasse légèrement 100 kilomètres; toutefois, celui qui se dirige du S.-E. au N.-O. en mesure 155.

Le département a des limites naturelles : au N. plusieurs kilom. des cours du Boron, de la Bouble, de la Sioule, de l'Allier et du Sichon; à l'E. la ligne de faîte des Bois-Noirs, quelques sommets des monts du Forez, une faible partie du cours de l'Ance; au S. quelques kilom. de l'Arzon, du ruisseau de Malaure, de l'Allier, de l'Alagnon, de la Bave; à l'O. le lit de certains petits ruisseaux, plusieurs kilom. des cours de la Dordogne, du Chavanon, de la Pampeluze et du Cher. Il est borné au N. par le département de l'**Allier**, à l'E. par celui de la **Loire**, au S. par ceux de la **Haute-Loire** et du **Cantal**; à l'O. par ceux de la **Corrèze** et de la **Creuse**.

En 1790, il a été formé principalement de la *Basse-Auvergne*, l'une des divisions de la province d'**Auvergne**, à laquelle ont été ajoutées une faible portion du **Bourbonnais** au N. et une petite partie du *Forez*, à l'E., territoire dépendant du **Lyonnais**.

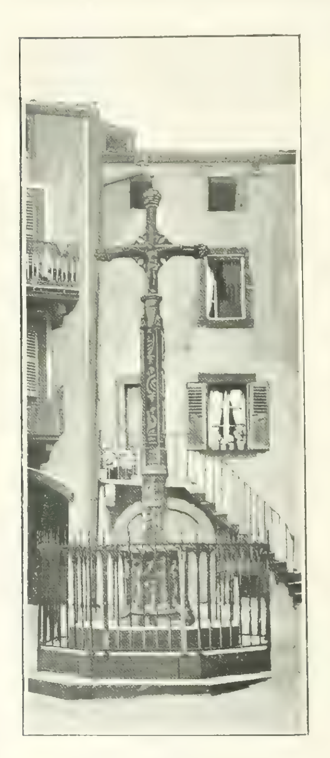
Histoire

Quoique les découvertes d'objets de l'époque paléolithique aient été peu nombreuses jusqu'à ce jour dans le département, on peut affirmer que l'homme préhistorique y a vécu. On a trouvé plusieurs stations paléolithiques : sur l'emplacement du lac desséché de Sarliève, à Banzat et dans les grottes de la vallée de la Sioule, d'où l'on a exhumé des os travaillés, mais peu d'objets en pierre. L'époque néolithique a fourni un plus grand nombre de spécimens de l'industrie de cette période, notamment des fragments de poteries. Des haches en pierre polie et des objets divers ont été trouvés sous les dolmens fouillés. Un certain nombre de ces derniers monuments ont été détruits ; parmi ceux qui sont restés debout, citons : ceux des environs de Saint-Nectaire ; celui de la *Grotte*, à Cournols, près d'Olloix, celui de Langes, à Saint-Germain près Herment. Parmi les menhirs, assez rares d'ailleurs, nommons celui de Champeix, la *Pierre Longue*, et celui de Davayat encastré dans un mur. Un certain nombre de roches, dans les vallées de la Dore, de la Durolle, etc., sont regardées, à tort, comme des monuments mégalithiques. C'est uniquement au travail d'érosion ou de dénudation qu'elles doivent l'aspect qu'elles présentent.

Les différentes périodes de l'âge des métaux n'ont fourni qu'un contingent d'objets peu appréciable. D'un crâne trépané rencontré dans une carrière de sable à Cébazat, et [illegible] longue ou dolichocéphale, on a conclu que les premières races ayant habité la région remontaient à la période paléolithique et avaient été remplacées par des Celtes, dont la population autochtone actuelle rappelle le type modifié par des croisements successifs.

Le premier peuple dont l'histoire fasse mention est celui des Arvernes, peuple puissant, occupant une admirable situation dans la Gaule, puisqu'ils détenaient par eux-mêmes ou par les peuples qui leur étaient soumis les principales routes commerciales du pays. Ils avaient une monnaie d'or. Leur divinité la plus considérable était Mercure. De tous les temples élevés à ce

dieu, le plus remarquable par ses proportions et la richesse des matériaux employés fut celui que le règne d'Auguste vit édifier au sommet du Puy de Dôme et dont les ruines ont été retrouvées en 1874. Il fut sans doute saccagé sous une invasion de Barbares au IIIe s., comme le raconte Grégoire de Tours. Les noms de plusieurs rois qui gouvernèrent les Arvernes sont parvenus jusqu'à nous. Ce sont ceux de Luern et de Bituit dont Celtil, père de Vercingétorix, brigua la succession sans l'obtenir. Avant que ses ennemis ne l'eussent fait périr sur le bûcher, il légua à son fils le soin de le venger. Banni d'abord par le sénat arverne, Vercingétorix se recueillit et mûrit ses projets. Avec des partisans nombreux, il revint ensuite dans le pays, dont il chassa à son tour ses adversaires et se fit élire roi.



ROYAT. — Croix des Apôtres.

Pendant que César, déjà maître d'une partie de la Gaule, suivait d'un œil attentif les querelles intestines des Gaulois, les principaux chefs, craignant de perdre le pouvoir, devinrent l'âme de la résistance contre l'envahisseur. Vercingétorix les gagna facilement à la cause nationale. De 54 à 52 avant J.-C., les soulèvements se produisent plus fréquents et bientôt presque toute la Gaule est debout. Devant les troupes romaines qui avancent, les villes sont brûlées et les provisions détruites. Seule, *Avaricum* (Bourges), qui renfermait de grandes quantités de vivres, est épargnée. Mais après un siège héroïque, César y pénètre par surprise et l'armée romaine s'y refait pendant l'hiver. Au printemps suivant, elle s'avance contre Gergovie, oppidum arverne situé à 6 kil. au S. de Clermont. Harcelé sans cesse par les troupes de Vercingétorix, César tente d'emporter la place d'assaut. Mais ses efforts s'y brisent et, cachant mal sa défaite, le général romain retourne chez les Bituriges, pendant que le chef gaulois entraîne par sa parole les peuples hésitants. Les Éduens eux-mêmes se rallient à lui. Voulant poursuivre ses succès, Vercingétorix attaque les Romains sur les bords de la Saône. Mais César avait su réunir un nombre suffisant de cavaliers germains qui, avec les légionnaires, chargent vigoureusement l'armée gauloise et la mettent en déroute. Vercingétorix court alors s'enfermer dans *Alesia*. Les contingents envoyés à son secours combattent sans ensemble, puis disparaissent bientôt; les vivres font défaut dans la place : il ne reste plus qu'à capituler. Avec la chute d'*Alesia*, c'en est fait de la Gaule.

Après la conquête, l'Auvergne change rapidement. Les vainqueurs y tracent des routes, encouragent l'agriculture, fondent des villes, élèvent des villas et des thermes (Royat, le Mont-Dore, Saint-Nectaire, etc.), dont nous voyons encore aujourd'hui des vestiges importants. Elle fut rangée dans l'Aquitaine. La ville la plus importante fut *Augustonemetum* (Clermont) qui grandit rapidement, non sur l'emplacement de Gergovie abandonnée, mais un peu plus bas, au pied des puys, dominant la riche plaine de Limagne, dont la fécondité fut chantée par un évêque de Clermont, Sidoine Apollinaire, né à Lyon, rhéteur et poète célèbre, qui épousa d'abord la fille d'un sénateur arverne, Avitus, lequel revêtit la pourpre impériale. L'industrie prit aussi un grand essor; des ateliers de poterie se groupèrent à Lezoux, à Thiers et dans d'autres centres, dont les produits (statuettes votives, terres cuites, vases) s'exportèrent de l'embouchure de la Loire jusqu'aux rives du Rhin. La production de Lezoux a duré près de trois siècles et l'on connaît les



Grav. et imp. par Gillot

ROYAT. — Église et vallon de la Tiretaine.



Nég. Neurdein fr.

ORCINES. — Ruines du Temple de Mercure et Observatoire météorologique au sommet du Puy de Dôme

noms des artistes qui y ont travaillé. La culture littéraire ne manqua pas à l'Auvergne, dont les écoles de Clermont et d'Issoire furent recherchées par les étudiants.

Le christianisme n'y fut apporté qu'au IIIe s. par saint Austremoine, parti de Lyon avec saint Nectaire, saint Antonin et saint Sirenat, qui évangélisèrent la région. Des premiers monuments chrétiens, on ne peut guère citer que la crypte avec autel mérovingien placée sous le chœur de la cathédrale de Clermont, des fragments de murailles dans les églises d'Artonne et de Saint-Vénérand à Clermont, le sarcophage en marbre blanc de l'église des Carmes-Déchaux de la même ville.

Malgré une résistance honorable, l'Auvergne fit partie du royaume des Wisigoths, livrée en 475 à ces Barbares par l'empereur Flavius Julius Nepos. En 507, après la bataille de Vouillé, elle passa sous la domination des Francs. Rangée dans l'Austrasie, sous le règne de Thierry Ier,



CHAMALIÈRES. — Abside de l'Église.

elle eut à subir les exactions de ce prince, qui se vengea cruellement d'un complot ourdi contre lui par l'Arverne Arcadius.

Si, grâce aux épîtres de Sidoine Apollinaire, on possède des données intéressantes sur la Gaule du Ve s. et sur l'Auvergne en particulier, pour le siècle suivant, les écrits de Grégoire de Tours, né à Clermont en 539, mort à Tours en 595, nous éclairent admirablement sur les événements qui s'y sont déroulés. Puis l'histoire de l'Auvergne demeure obscure.

C'est au VIIe s. que se fondèrent les premiers monastères. Au VIIIe s. la région eut beaucoup à souffrir de la lutte de Pépin contre les ducs d'Aquitaine. Plus tard, les incursions des Normands, en 855 et en 915, la couvrirent de ruines. Clermont fut brûlée et détruite.

Au cours du Xe s. les comtes d'Auvergne devinrent indépendants et leurs fiefs héréditaires.

En 1095, un événement de la plus haute importance eut Clermont pour théâtre. Le pape Urbain II vint y prêcher la première croisade. Aux XIe et XIIe s., l'Auvergne occupe une place tout à fait importante au point de vue de l'art. Sur toute la surface du territoire, ses architectes élèvent des églises romanes admirables : N.-D.-du-Port à Clermont, Saint-Austremoine d'Issoire,



RIOM. — Beffroi.

les églises de Saint Nectaire, d'Orcival ; des donjons remarquables à Chalus, Tournoël, etc. L'influence de ces écoles franchit bientôt les limites de la province.

Au XIIe s., le comte d'Auvergne, Guillaume VII, construit Montferrand. Les querelles qui éclatent entre lui, son frère aîné et les évêques de Clermont, attirent les rois de France dans le pays et, en 1215, Philippe Auguste confisque le comté. A l'avènement de saint Louis, la province était partagée entre quatre territoires, dont la réunion forma, en 1360, le Duché d'Auvergne, apanage de son frère Alphonse de Poitiers. A l'exemple des comtes et des évêques, ce prince octroie des chartes. C'est surtout au cours du XIIIe s. que ces privilèges se multiplient. Une des premières chartes, celle de Montferrand, remonte à 1188.

La bonne organisation des villes d'Auvergne leur valut de résister avec succès aux armées anglaises pendant la guerre de Cent ans.

Ce n'est qu'en profitant de circonstances critiques, qu'après le désastre de Poitiers, des bandes d'aventuriers ou quelques chefs anglais s'emparèrent de châteaux et de villes fortifiées. Jusqu'aux dernières années du XIVe s. ce ne fut pas trop des efforts combinés des États pour débarrasser le pays des routiers qui s'y étaient établis, malgré les campagnes de Duguesclin et du maréchal de Sancerre.



RIOM. — Beffroi. Partie inférieure.

Avec Louis XI, la royauté devint plus forte et l'Auvergne plus tranquille. Au XVIe s. les guerres de religion y déchaînèrent de nouveaux malheurs. Issoire, que la Réforme gagna, devint le boulevard du protestantisme en Auvergne. Grâce à la sagesse de son gouverneur, Montmorin de Saint Hérem, la Saint Barthélemy n'y eut pas de contre-coup. Mais en 1568 les Huguenots pillèrent Thiers ; les bandes du capitaine Mathieu Merle s'emparèrent d'Ambert, d'Issoire, de Saint Amant Tallende. En 1577, le duc d'Anjou reprit Issoire, n'y laissant guère debout que l'église. Catholiques et protestants se tinrent tranquilles.

Pendant les troubles de la Ligue, un petit nombre de seigneurs suivirent le comte de Randan dans sa défection. Après la défaite de ce dernier à Cros-Rolland, près Issoire (1590), défaite dans laquelle il trouva la mort, les ligueurs s'évanouirent. Riom, seule, tint encore un peu, mais céda devant l'inutilité de la résistance. Tout rentra dans l'ordre.

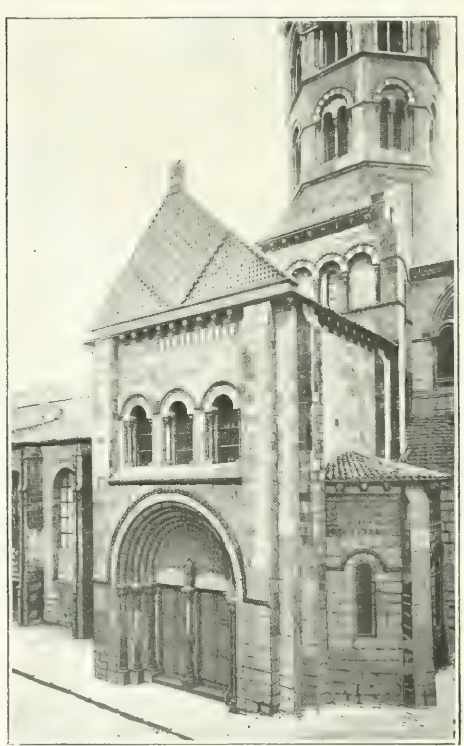
Richelieu fit raser ou démanteler toutes les forteresses féodales. Les velléités d'indépendance des seigneurs lui survécurent cependant et, pour en triompher, l'envoi à Clermont des princi-

paux magistrats du Parlement de Paris fut nécessaire. Les assises ou Grands Jours d'Auvergne s'y tinrent donc. Fléchier, qui les suivit, les a racontées en détail.

Bien gouvernée par des intendants capables, qui lui firent oublier les misères des dernières années du règne de Louis XIV, l'Auvergne traversa l'ère tragique de la Révolution sans troubles considérables. La Terreur y fit peu de victimes.

Géologie — Topographie

Le département offre une grande variété dans son relief topographique. Quoique appartenant à une ancienne région volcanique où les cratères sont faciles à reconnaître et les torrents de lave apparents, on y trouve des dépôts sédimentaires étendus, au milieu de roches primitives (schistes cristallins) que traversent d'autres roches granitiques. Ces roches primitives constituent les Monts du Forez; elles sont recouvertes par les dépôts de la Limagne, mais forment la base des chaînes des Puys et des Monts Dore.



RIOM. — Église St Amable. Façade O.

A l'époque carbonifère, des dépressions lacustres ont été comblées par les détritus de la riche végétation caractérisant cette époque et ont ainsi formé de petits bassins houillers au S. du département, sur la rive d. de l'Allier et à l'O. sur une bande étroite, parallèle à la frontière occidentale, se dirigeant du N.-N.-E. au S.-S.-O., de Moulins vers Decazeville. Aux environs de Thiers on rencontre des veines de porphyre et autour de Pontgibaud des filons métallifères.

Pendant l'ère secondaire, la mer entourait le massif central, seul émergé et dont la hauteur s'abaissa pendant l'ère tertiaire.

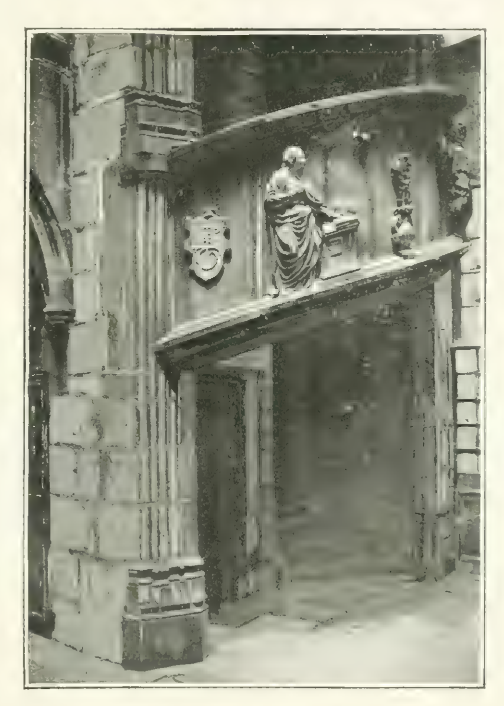
C'est de cette époque que datent les lacs de la région qui devinrent plus tard la plaine de la Limagne, le bassin d'Issoire, les plaines d'Arlanc et d'Ambert. Pendant l'époque miocène se produisirent les premières éruptions volcaniques, à la suite des poussées que subirent les Alpes. La chaîne du Forez, les bases du massif des Monts Dore et de la chaîne des Puys sont le résultat de cette commotion.

L'érosion a détruit en partie les premières coulées de basalte, dont on ne retrouve plus que des lambeaux. Les géologues modernes estiment qu'il y a eu deux centres principaux d'éruption, l'un au Puy de Sancy et l'autre entre le Puy de la Croix-Morand, celui de l'Angle et la Banne d'Ordanche.

La période glaciaire nivela les hautes cimes; les pluies torrentielles vinrent ensuite en[illegible] les flancs des cratères et creuser des vallées. La chaîne des Puys ne remonte pas [illegible] cette époque, dite quaternaire, qui vit s'ouvrir les nombreux cratères alignés du N. au S., sur une longueur de 50 kilom. et qui, vus du sommet du Sancy, présentent une allure si singulière. L'eau et le feu transformèrent alors la région et la firent telle que nous la voyons aujourd'hui.

La Limagne n'a guère que quelques îlots émergeant au-dessus de 400m, son altitude moyenne. En quittant la rive d. de l'Allier, pour se diriger vers l'E., les hauteurs vont en augmentant jusqu'au faîte des Bois-Noirs, où le plus haut sommet, le *Puy de Montoncel* (1292m) se trouve au point de rencontre des trois départements du Puy-de-Dôme, de l'Allier et de la Loire. Au delà, les monts du Forez, qui les continuent, atteignent leur cime culminante (1640m) à Pierre-sur-Haute. Plus au S. les monts du Livradois varient de 800 à 1200m. De même, en quittant la rive gauche de l'Allier pour gagner la Combraille à l'O., on s'élève de 400 à 800m; plus au S. on atteint la chaîne des Puys, dont le point le plus élevé est le *Puy-de-Dôme* (1465m), et enfin le massif des Monts Dore qui renferme la cime culminante de tout le département et, en même temps, de la France centrale, le *Puy de Sancy* (1886m). Plus loin encore, vers la frontière commune avec le département du Cantal, le *Signal du Luguet*, le point le plus élevé du Cézallier, atteint 1555m. L'Artense enfin, à l'extrême pointe S.-O. du département, ne dépasse pas 800m.

Le point le plus bas coïncide avec la sortie de l'Allier du département (268m).



RIOM. — Maison Rue de l'Horloge. L'escalier intérieur.

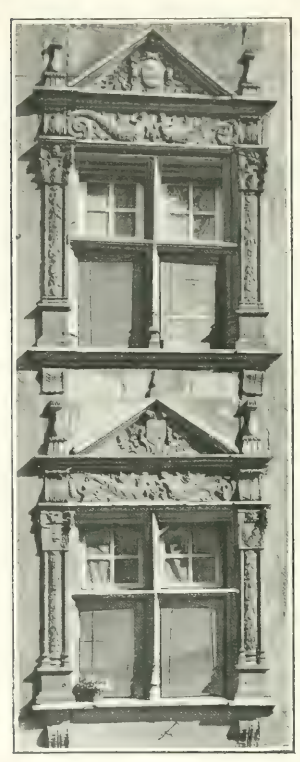
Hydrographie

Les eaux du département gagnent l'océan Atlantique, soit par l'Arzon, l'Ance du Nord, l'Allier et le Cher, tributaires de la Loire, soit par la Dordogne, l'une des deux branches de la Gironde. Le bassin de ce dernier fleuve est toutefois le moins important, puisque la Dordogne ne draine que les eaux de l'angle S.-O. du département.

Bassin de la Gironde. La *Dordogne*, formée par la réunion de deux ruisseaux, la *D[illegible]* et la *Dogne*, nés à peu de distance l'un de l'autre sur le flanc du Sancy, descend rapidement vers le N., passe au Mont-Dore, puis à la Bourboule et décrit un demi-cercle vers l'O. à la rencontre de ses premiers affluents : rive g. : la *[illegible]*, qui arrose Tauves et [illegible]; rive d. : le *Chavanon*, qui sépare le département de ceux de la Creuse et de la Corrèze et recueille, par sa rive d. seulement, les *ruisseaux de [illegible]*, de [illegible], de [illegible] et la

Clidane, sinueuse et resserrée entre des gorges rocheuses et boisées ; — la *Burande* ; — hors du département, la *Tialle* et la *Rue*, dans laquelle tombe, également hors du département (rive d.), la *Tarentaine*.

Bassin de la Loire. La Loire, qui passe à l'E. du département sans le toucher, reçoit par sa rive g. l'*Arzon*, puis l'*Ance du Nord*, qui n'ont guère dans le département que leur source et la partie supérieure de leur cours. Beaucoup plus bas lui parvient l'*Allier*, un de ses principaux tributaires. Quand il pénètre, par 390^m d'altitude, dans le département, il a déjà parcouru 160 kilom. depuis sa source en Lozère. Il coule du S. au N. en s'incurvant légèrement vers l'O. Il passe à Brassac-les-Mines, frôle Jumeaux, laisse Issoire à 1700^m de sa rive g., traverse le défilé de Saint-Yvoine, débouche dans la Limagne, où il baigne Pont-du-Château et quitte le département, par 268^m pour pénétrer dans celui auquel il a donné son nom, après un parcours d'une centaine de kilom. dans le Puy-de-Dôme.


RIOM — Maison Rue de l'Hôtel-de-Ville. Fenêtres de la façade.

Ses affluents sont : (rive g.) l'*Alagnon*, qui ne possède dans le département que les derniers kilom. de son cours et se grossit par sa rive g. des *ruisseaux de Bave*, d'*Auze*, de la *Roche* ; — la *Couze d'Ardes*, qui descend du Cézallier, passe à Ardes et, avant de gagner Saint-Germain-Lembron, s'augmente (rive g.) du *ruisseau de Bonde* ; — (rive d.) le *ruisseau de Bansat*, celui de l'*Eau-Mère* qui arrose Sauxillanges et l'*Ailoux* ; — (rive g.) la *Couze d'Issoire*, dans laquelle se déverse le lac Pavin et qui passe à Besse-en-Chandesse, puis recueille (rive d.) la *Couze de Valbeleix*, dans laquelle s'écoulent les eaux des lacs de Montcineyre et de Bourdouze ; la *Couze de Chambon*, née dans la vallée de Chaudefour, qui traverse le lac Chambon, passe au pied des ruines du château de Murols, se grossit (rive g.) du *Fredet*, qui arrose Saint-Nectaire, forme la cascade de Saillan et traverse Champeix, dont elle emprunte le nom dans la dernière partie de son cours ; — la *Veyre*, qui traverse le lac d'Aydat, disparaît un peu en amont de Saint-Amant-Tallende qu'elle arrose et recueille (rive d.) la *Monne* ; — le *ruisseau d'Auzon* ; — (rive d.) la *rivière de Margnat* qui s'augmente (rive g.) du *ruisseau de Billom* ; — (rive g.) le *ruisseau d'Artières*, qui passe au pied de la colline que couronnent, au S. de Clermont, les ruines du château de Montrognon et se grossit (rive g.) d'un bras de la *Tiretaine*, ruisseau qui coule dans le vallon de Royat et contourne au N. Clermont et Montferrand ; — (rive d.) le *Litroux*, qui passe à l'Ouest de Lezoux ; — (rive g.) la *Morge*, qui laisse Manzat à 2 kil. de sa rive d., reçoit l'écoulement du lac de Tazanat, décrit une courbe au N. de Combronde et, à 2 kil. en amont de Maringues, recueille (rive d.) le *Bédat*, dans lequel tombe (rive g.) l'*Ambène*, qui coule au pied de Riom et, grossie (rive d.) du *Sardon*, le ruisseau de Chatelguyon, baigne Ennezat ; — (rive d.) la *Dore*, rivière importante qui a sa source au N.-E. de Saint-Germain-l'Herm, coule dans la direction S., puis vire brusquement au N. un peu en amont de Dore-l'Église, reçoit (rive g.) la *Dolore* qui frôle Arlanc, baigne Marsac, touche Ambert, arrose Olliergues, se grossit (rive d.) de la *Faye* et (rive g.) du *Miode* qui passe à Saint-Dier, baigne Courpière, recueille (rive d.) la *Durolle*, le pittoresque torrent de Thiers, se rapproche de l'Allier, et, avant de le rejoindre, se grossit

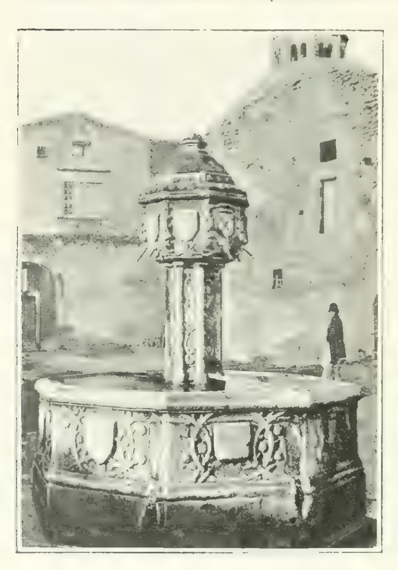


RIOM. — Sainte-Chapelle. [illegible]

encore (rive d.) de la *[illegible]* et de la *[illegible]*, qui passe à Châteldon, (rive g.) enfin le *Buron* qui coule au S. d'Aigueperse.

La *Sioule*, rivière abondante et fort belle, qui commence à la Font de Sioule, écoulement souterrain du lac de Servières, se gonfle d'une foule de petits torrents, reçoit (rive g.) le *Sioulot* et la *Miouse* augmentée (rive d.) de la *[illegible]* et du ruisseau qui passe à Rochefort, baigne Pontgibaud, franchit des gorges pittoresques, recueille (rive g.) le *Sioulet*, dans lequel tombent (rive d.) le *petit Sioulet*, (rive g.) la *Saunade*, qui lui parvient en aval de Pontaumur, et (rive d.) le *[illegible]*; dans la suite de son parcours profondément encaissé, la Sioule n'arrose aucun centre important, mais, avant de passer dans le département voisin de l'Allier, s'augmente encore (rive g.) du *Chalamont*, hors du département, de la *Bouble*, dans la vallée de laquelle se trouve le bassin houiller de Saint-Eloy.

Le *Cher* a sa source dans le département de la Creuse, qu'il sépare de celui du Puy-de-Dôme; en amont de Montluçon, il coule dans de belles gorges. Il ne recueille, par sa rive d., que quelques cours d'eau insignifiants des cantons de Pionsat et de Montaigut : la *[illegible]*, le *[illegible]*, le *[illegible]* et le *[illegible]* grossi (rive d.) du *[illegible]*.



SAINT-SATURNIN. — La fontaine.

Lacs. Etangs. On compte une vingtaine de lacs occupant pour la plupart d'anciens cratères et presque tous très profonds (le Pavin, 92 m). Nous en avons nommé un certain nombre dans l'Hydrographie : lacs *Pavin*, de *Montcineyre*, *Bourdouze*, *Chambon*, d'*Aydat*, *Tazenat*, de *Servières*. Citons encore ceux de *Guéry*, l'*Estivadoux*, *Chambedaze*, *Chauvet*, de la *Landie*, des *Esclauzes*, les 2 lacs de la *Godivelle-d'en Haut* et de la *Godivelle-d'en-Bas*.

Parmi les étangs, nous citerons ceux qui se trouvent autour d'Herment : l'*étang Neuf*, ceux de *[illegible]*, de *[illegible]*, de *[illegible]*, etc.

Sources minérales. L'abondance de ces sources place le département au premier rang. Près de 500 sources y sont en effet exploitées. Sur ce nombre, au 31 décembre 1900, on en comptait 119 autorisées (112 alcalines, 6 salines, 1 ferrugineuse). On estime à plus de 60000 hectol. par 24 heures le débit total de toutes ces sources dont la température varie de 6° à 56°. Nous ne citerons que les plus connues : celles du Mont-Dore (11), de la Bourboule (8), de Châtelguyon (26), de Châteauneuf (24), de Saint-Nectaire (15), de Royat (4), etc. Le nombre des baigneurs fréquentant les stations du département dépasse actuellement 100000.

Climat

Ce département est rangé sous l'influence du climat *auvergnat*, rude et variable. Mais, suivant la région considérée, plaine ou montagne, ce climat présente des différences énormes, qu'expliquent d'ailleurs les altitudes extrêmes (268m à 1886m).

A Clermont, la moyenne annuelle de la température (10°1) est à peu près la même que celle de Paris; mais il est juste d'ajouter que l'amplitude des écarts y est beaucoup plus considérable. Les températures extrêmes constatées aux thermomètres sous abri ont été de −25° et de +38°2. Les moyennes de l'hiver sont de 2°6, du printemps 9°6, de l'été 17°7, et de l'automne 10°5. On y compte, année moyenne 145 jours de pluie, donnant une hauteur moyenne annuelle de 0m,657;

au sommet du Puy de Dome cette hauteur atteint 1m20. La neige tombe rarement dans la plaine, mais fréquemment dans la montagne, principalement de décembre à avril. Les orages sont assez fréquents. L'humidité moyenne à Clermont est de [illegible]. Ce sont les vents S.-O. et [illegible] N. qui prédominent.

Divisions administratives

SUPERFICIE : 795,051 hectares (Cadastre). — POPULATION (1901) : 544,194 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture :	CLERMONT-FERRAND.	1	14	120
Sous-Préfectures	*Ambert*	1	8	55
	Issoire	1	9	117
	Riom	1	13	137
	Thiers	1	6	41
		Total 5	Total 50	Total 470



SAINT-SATURNIN. — L'église [illegible]

LISTE DES CANTONS

Clermont-Ferrand. . Billom, Bourg Lastic, Clermont-Ferrand (4-E.-N.-S.-S.-O.), Herment, Pont-du-Château, Rochefort-Montagne, Saint-Amant-Tallende, Saint-Dier, Vertaizon, Veyre-Mouton, Vic-le-Comte.

Ambert . . . . Ambert, Arlanc, Cunlhat, Olliergues, Saint-Amant, Roche-Savine, Saint-Anthème, Saint-Germain-l'Herm, Viverols.

Issoire. . . . . Ardes, Besse, Champeix, Issoire, Jumeaux, Latour, St-Germain-Lembron, Sauxillanges, Tauves.

Riom . . . Aigueperse, Combronde, Ennezat, Manzat, Menat, Montaigut, Pionsat, Pontaumur, Pontgibaud, Randan, Riom E., Riom O., Saint-Gervais.

Thiers . . . Chateldon, Courpière, Lezoux, Maringues, Saint-Rémy, Thiers.

CULTES. Culte catholique. *Évêché* : Clermont, érigé dès le [illegible]



VOLVIC. — Ancien Château de Tournoel. Vue d'ensemble.

Bourges jusqu'en 1790, époque à laquelle il fut rattaché à Lyon jusqu'en 1802. Depuis, il a été rendu à sa première métropole. Le département du Puy-de-Dôme forme ce diocèse, qui compte 54 cures, 447 succursales et 171 vicariats rétribués. Un séminaire diocésain existe à Montferrand. Les communautés religieuses d'hommes et de femmes, dont un certain nombre ont leur maison-mère dans le département, s'occupent d'enseignement, d'œuvres charitables, ou sont vouées à la vie contemplative. On y compte une vingtaine de pèlerinages. **Culte protestant.** On compte moins d'un millier d'adhérents au culte réformé, rattachés au consistoire de Saint-Étienne, qui fait partie de la 20[e] circonscription synodale. Clermont-Ferrand et les principales villes d'eaux du département possèdent un temple ainsi que Billom et Vertaizon. L'Union des églises évangéliques libres possède également un temple à Clermont et a des annexes à Riom, Beaumont, Volvic et Aulnat. **Culte israélite.** On compte une communauté à Clermont, rattachée à la circonscription de Lyon.

ARMÉE. Le département ressortit à la 13[e] Région militaire, qui comprend les 5 départements



ENNEZAT. — Église. Ensemble S. E.

de l'Allier, de la Loire, du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et du Cantal et, dans le département qui nous occupe, deux subdivisions de région : Riom et Clermont-Ferrand. Les troupes qui en dépendent font partie du 13[e] corps d'armée, dont le chef-lieu est **Clermont-Ferrand**. La garnison de **Clermont** comprend 1 régiment d'infanterie, 2 d'artillerie, 1 compagnie d'ouvriers d'artillerie, 1 section de secrétaires d'état-major et du recrutement, 1 section de commis et d'ouvriers d'administration; celle de **Riom**, 1 régiment d'infanterie. **Billom** possède 1 école militaire préparatoire de l'artillerie et du génie. Le département ressortit en outre à la 13[e] Légion de gendarmerie.

JUSTICE. Le Puy-de-Dôme ressortit à la **Cour d'appel de Riom**, où se tient la **Cour d'assises**. Il existe un **Tribunal de 1[re] instance** à Ambert, Clermont, Issoire, Riom et Thiers; un **Tribunal de commerce** à Ambert, Billom, Clermont, Issoire, Riom et Thiers; un **Conseil de prud'hommes** à Clermont et à Thiers et une **Justice de paix** dans chacun des 50 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Le département ressortit à l'**Académie de Clermont**, qui comprend les 6 départements du Puy-de-Dôme, de l'Allier, du Cantal, de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Loire.



MONTFERRAND. — Maison (Grande Rue). Escalier intérieur.



CLERMONT — [illegible]

L'Université de Clermont comprend 1 **Faculté des sciences**, dotée d'un cours complémentaire d'électricité industrielle et à laquelle est rattachée la station limnologique de Besse; 1 **Faculté des lettres**, avec un cours complémentaire sur « l'Art roman auvergnat »; 1 **École préparatoire de Médecine et de Pharmacie** qui possède un laboratoire bactériologique.

A l'**observatoire météorologique du Puy-de-Dôme** (1465^{m}) est rattachée la **station de Rabanesse** (386^{m}) reliée par des lignes télégraphique et téléphonique.

L'enseignement secondaire comprend, pour les garçons, le **Lycée** de Clermont (Lycée Blaise-Pascal); les **collèges** d'Ambert, Issoire, Riom (collège Michel l'Hospital), Thiers; les **établissements libres** de Chamalières, Clermont (2), Courpière, Riom; les **petits séminaires** de Clermont et de Cellule; — pour les filles, le **lycée** de Clermont.



THURET. — Église. Ensemble S.-E.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe) de Clermont. Il existe une **école primaire professionnelle** de garçons à Clermont, des **écoles primaires supérieures** à Ambert (garçons) et à Clermont (filles). On trouve des **cours complémentaires** pour garçons à Billom, Bourg-Lastic, Cunlhat, Jumeaux, Latour, Maringues, Riom, Saint-Dier, St-Germain-Lembron, Sauxillanges, Thiers, et, pour filles, à Ambert, Issoire, Riom.

Citons, dans un autre ordre d'idées, l'**école départementale d'architecture** de Volvic, l'**école régionale des Beaux-Arts** de Clermont (gratuite), une **école professionnelle d'ouvriers** dans la même ville.

Le département ressortit en outre : à l'Arrondissement minéralogique de Clermont [sous-arrondissements de Clermont et de Moulins (cantons de Montaigut, Menat, Pionsat, Saint-Gervais)] (division du Centre); à la 5e Région agricole (Centre); à la 21e Conservation forestière (Moulins); à la 14e Inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Le département du Puy-de-Dôme est un département où la propriété est extrêmement divisée. Les domaines de 100 hectares y sont rares. Les terres les plus fertiles et où la culture est le plus intense se trouvent en Limagne et dans le Livradois. La vigne occupe le flanc des coteaux dans les vallées de l'Allier et de la Loire. Dans les régions montagneuses, chaîne des Puys et massifs des Monts-Dore, on ne trouve que des pâturages où estivent de grands troupeaux de vaches, dont le lait est transformé en fromages dans les *burons* (fromages de Saint-Nectaire, fourmes de Saint-Anthème); sur les plateaux de terrains primitifs paissent également de grands troupeaux de moutons. Les cultures industrielles sont stationnaires; quelques-unes ont disparu : celles du



AIGUEPERSE. — Église, façade S.

mûrier, de la garance, du pavot. La culture fruitière comprend surtout le pommier, planté dans les prés-vergers et l'abricotier, le pêcher, le prunier, l'amandier, le cerisier, que l'on trouve surtout dans les vignes. Voici le tableau de la statistique agricole pour l'année 1900.

Céréales	Superficie	Production	Céréales	Superficie	Production
Froment.	60.000 hectares	1.200.000 hectol.	Orge. . .	15.000 hectares	700.000 hectol.
Méteil.	500	9.000	Sarrasin	2.080	38.140
Seigle.	70.000	1.050.000	Avoine	56.500	805.000

La pomme de terre, plantée dans 47 510 hectares, a produit 4.871.160 quintaux.

		Hectares	Quintaux		Hectares	Quintaux
Prairies artificielles	Trèfle.	20.065	1.005.500	Betteraves fourragères	7.110	2.842.400
	Luzerne	6.510	368.865	Fourrages annuels.	2.050	95.415
	Sainfoin.	10.265	172.255	Prés naturels	154.400	5.558.400
	Graminées.	1.985	170.080	Herbages	70.000	1.260.000

Les légumineuses : pois, haricots, fèves, lentilles, rangées suivant leur importance, ont occupé une surface totale de 1848 hectares et fourni un rendement de 25 500 quintaux.

Les plantes industrielles comprenaient : la betterave à sucre (3906 hectares, 971 807 quint.), le colza (241 hectares, 2892 hectol.), le lin (70 hectares), le chanvre (52 hectares), la navette (16 hectares) et le tabac (9 hectares, 149 quint.).

La vigne, plantée dans 26 177 hectares, a produit 785 510 hectolitres de vin. On comptait en outre 4259 hectares de vignes improductives. La production du cidre s'est élevée à 95 852 hectolitres. Sur 95 000 hectares de bois et forêts, on comptait 1475 hectares 15, partagés entre 6 forêts domaniales; les forêts départementales, communales et d'établissements publics avaient une surface de 19 889 hectares. Les essences dominantes sont le sapin, le hêtre, le pin sylvestre et le chêne.

La production fruitière s'est élevée à 1500 quint. de châtaignes et à 18000 de noix.

La race chevaline, dont l'élève est encouragée par des concours, comprenait 18 000 sujets (le département possède trois stations de monte : Clermont, Herment, Montel de Gelat). On comptait en outre 674 animaux d'espèce mulassière et 4657 d'espèce asine. Parmi les 352 647 animaux de race bovine (races de Salers et Ferrandaise), on comptait 9929 bœufs de travail, 2998 à l'engrais, 252 774 vaches, ayant produit 2 527 740 hectolitres de lait. Il y avait 338 851 animaux de race ovine, ayant fourni 3390 quint. de laine pour 300 000 animaux tondus; 182 041 animaux de race porcine et 22 424 d'espèce caprine. Ajoutons que 13 010 ruches d'abeilles en activité ont produit 52040 kil., de miel et 26020 de cire.

Le département est très riche en plantes officinales. La plupart des lacs sont peuplés d'excellentes truites. Une école départementale de pisciculture existe à Clermont.

L'enseignement agricole est donné par la chaire départementale de Clermont et la chaire spéciale de Riom. Il existe des champs de démonstration et des pépinières de vignes départementales.

Industrie

Au 31 décembre 1900, il existait dans le département 490 établissements en activité, possédant 998 appareils à vapeur pouvant développer une force dynamique de 7111 chevaux-vapeur.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. A la même date, on comptait 32 concessions de **mines**, dont 13 exploitées : 7 de houille, 1 de houille anthraciteuse, 4 de bitume et d'asphalte et 1 de plomb argentifère. Voici les chiffres de la production et du personnel employé dans les mines de **houille** : La Combelle (88 087 T. avec 585 ouv.); Charbonnier (24 074 T. avec 200 ouv.); Messeix (44 955 T. avec 250 ouv.); Singles (2195 T. avec 90 ouv.); Saint-Eloy (La Roche et la Vernade, ensemble 252 000 T. avec 1264 ouv.); la Bouble (33 685 T. avec 222 ouv.). La mine de **houille anthraciteuse** de Château-sur-Cher n'a pas encore été exploitée.

Les 3 mines de **bitume et d'asphalte** du Cortal, des Roys-Nord et des Roys-Sud ont produit, avec 107 ouvriers, 12 567 T. de calcaire asphaltique ayant servi à alimenter l'usine de Pont-du-Château. Celle de Menat n° 1 a donné 885 T. 500 de schistes bitumineux, dont 647 T. ont servi à la fabrication du noir minéral et 238 T. 500 à celle du tripoli (rouge d'Auvergne). La mine de **plomb argentifère** d'Auzelles a produit 478 T. de minerai.

Des **tourbières** existent sur les hauts plateaux du Cézallier (250 hect., 7500 m. c. de tourbe extraite



CLERMONT. — Église N. D. du Port. Abside. Côté N. E.



THIERS. — Château du Piroux.

annuellement et utilisée dans le chauffage domestique. On comptait 157 carrières exploitées.

La **pierre à chaux** s'extrait à Joze, Nonette, Orsonnette, la Roche-Blanche, Romagnat; l'**argile à briques** à Aubusson et Vollore. Il existe à Volvic plus de 100 chantiers où l'on travaille les roches volcaniques. Un grand nombre de carrières fournissent du **granit**, du **gneiss**, du **quartz**, du **porphyre**, que l'on emploie dans la construction et pour l'empierrement des routes. La Peize a 2 carrières de **grès**. Les **scories et cendres volcaniques** sont exploitées à Beaumont, Ceyrat et Royat. Une foule de minéraux rares sont recherchés pour collections ou employés dans la joaillerie. Les principales **tuileries** se trouvent à Billom, Lezoux, Pontaumur et Sauxillanges. La poterie, la **porcelaine**, la **faïence**, les **grès**, se fabriquent dans quelques centres. Enfin les **sources incrustantes** de Saint-Alyre (Clermont), de Gimeaux, de Saint-Nectaire, sont utilisées pour le dépôt du carbonate de chaux sur toutes sortes d'objets ou de moules.

INDUSTRIES AGRICOLES. Les **minoteries** répandues jadis dans tout le département tendent à disparaître. Clermont a des usines où l'on fabrique des **pâtes alimentaires** et des **semoules**; ses **distilleries et fabriques de liqueurs** sont renommées. La même ville ainsi que Chamalières, Pont-du-Château et Veyre ont des **vinaigreries**. Il existe un certain nombre d'**huileries** dans le département; des **brasseries** à Chamalières, Clermont, Issoire et Pont-du-Château; des **sucreries** à Bourdon (près Aulnat) et à Chappes. Clermont et Royat fabriquent du **chocolat**. On prépare du **gland doux** et de la **chicorée** à Clermont. Cette dernière ville, ainsi que Riom, jouissent d'un grand renom pour leurs **fruits confits** et leurs **pâtes de fruits**. Chamalières et Clermont possèdent des manufactures de **caoutchouc**; une manufacture de **tabacs** fonctionne à Riom.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Au premier rang se place la **coutellerie** de Thiers, de Saint-Rémy-sur-Durolle et des environs, occupant plus de 10 000 ouvriers. Le fer destiné aux couteaux, ciseaux, rasoirs, etc., y arrive étiré en barre. Citons encore les **fonderies et clouteries** de Clermont. Saint-Germain-Lembron fabrique des **serrures** et Sauxillanges des **toiles métalliques**.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Clermont a des usines de **produits chimiques** (acide fluorhydrique et fluorures) et **pharmaceutiques**, **d'engrais chimiques**. On fabrique des **couleurs** à Saint-Germain-Lembron; des **bougies** et des **chandelles** à Clermont et à Issoire.

INDUSTRIES TEXTILES. Elles comprennent des **filatures de laine**, de **chanvre** et de **coton** à Billom et à Sauxillanges; des **carderies de laine** à Arlanc, Bourg-Lastic, Issoire, Pontaumur, Saint-Dier, Sauxillanges, Tauves et Vic-le-Comte. On fabrique des **étoffes de laine** et des **draps** à Issoire et aux environs; des **couvertures** à Clermont, Maringues et Veyres; des **camelots** (étoffe grossière), à Cunlhat. Clermont a des ateliers de **confections militaires et civiles**. Ambert, Billom, Combronde, Cunlhat et Olliergues fabriquent de la **toile**. Il existe quelques **moulinages de soie** à Ambert et aux environs. Ambert fait encore des **lacets**. Les femmes de Marsac et de Saint-Anthème font de la **dentelle** au carreau; celles d'Arlanc et de Viverols ont la spécialité des **dentelles noires** et des **blondes**. Enfin Brassac, Courpière, Issoire, Jumeaux et Saint-Germain-Lembron fabriquent de la **passementerie**.

INDUSTRIES DIVERSES. La **papeterie** est florissante à Thiers, qui compte plusieurs établissements dans l'un desquels on fabrique le papier timbré. On trouve encore d'autres usines à Ambert, Blanzat et Saint-Amant-Tallende; Clermont et les environs font de la **chaussure**. Il existe des **tanneries** à Clermont, Montaigut, Riom et Thiers; Maringues s'occupe de **chamoiserie** et de **mégisserie**; Ambert fait des **chapelets**. Il y a une **cartoucherie** à la Pradelle. Clermont enfin fait de la **chapellerie**.

Commerce

Le département importe de la houille en provenance des départements de la Haute-Loire, de l'Allier et de la Creuse; du fer pour la coutellerie; des matières premières pour dentelles; des bouteilles pour les eaux minérales; des articles d'épicerie et des denrées coloniales; des articles d'ameublement, des modes, de la bijouterie, de la librairie, etc.

Il exporte de la houille; de la coutellerie; des dentelles; des laines; des toiles; des cuirs en gras; des fruits frais et confits, des pâtes de fruits; des céréales, du chanvre, du vin, des bestiaux; des bois de construction; des eaux minérales, etc.

En 1901 la succursale de la Banque de France à Clermont a occupé le 52e rang sur 126 avec un

chiffre d'affaires de 65 551 700 fr. y compris ceux des bureaux auxiliaires et des villes rattachées.

Le Puy de Dôme compte 3 Chambres de commerce siégeant à Ambert, Clermont et Thiers.

Voies de communication

	Kilom.		Kilom.
Chemins de fer (voie normale) . .	402,771	Chemins d'intérêt commun . . .	5456,996
— (voie étroite et tramw.)	49,808	Chemins vicinaux ordinaires. .	9014,775
Routes nationales	475,544	**Rivières navigables**	
Chemins de grande communication .	1095,745	Allier. . 98 kilom. Dore. .	75 kilom.

CLERMONT, ville animée, capitale de l'Auvergne, s'étend en pente douce au S. de la vallée de la Tiretaine, au bord de la plaine de la Limagne, non loin du Puy de Dôme qui dresse sa



BESSE-EN-CHANDESSE. — Ancien Château.

masse à quelques kilom. à l'O. et du plateau de Gergovie, au S., au sommet duquel une colonne commémorative rappelle le plus grand succès de Vercingétorix sur César.

Elle se compose de vieux quartiers aux rues étroites, souvent curieuses, qu'entourent des quartiers modernes, percés de larges voies et que sépare une ligne continue de boulevards agrémentés de jolies places : *Carrefour Sablon*, orné de la jolie *Fontaine de Jacques d'Amboise*; *Place Delille*; *Place d'Espagne*, que continue la *Place de la Poterne*, toutes deux en terrasse et dominant le *Square Blaise Pascal*, que décore la *Statue* en bronze du grand écrivain ; la *Place de Jaude* enfin, au centre de laquelle a été érigée une *Statue au général Desaix*. Cette dernière, sur laquelle débouche l'*avenue de Royat*, forme le coin le plus animé et le plus agréable de Clermont.

Un *mur gallo-romain*, dit mur des Sarrasins (*R. des Salles*) et de rares vestiges de *remparts* forment les plus anciennes curiosités de cette ville, au cœur de laquelle se trouvent deux monuments du plus grand intérêt : l'*Église N.-D. du Port* (XIe s., restaurée au XIXe s.), qui offre un



ISSOIRE. — Église. Ensemble S.-E. Avant [illegible] du clocher.

portail intéressant au S. et, à l'intérieur, une crypte avec Vierge noire, des peintures, etc. et la *Cathédrale N.-D.* (XIIIe s.), que couronnent deux tours avec flèches en pierre élevées au XIXe s., et qui présente à l'extérieur des portails richement sculptés et à l'intérieur de beaux vitraux (XIIIe au XVe s.), un triforium, des pierres tombales, etc. Parmi les autres églises, citons : l'*Église Sainte-Marie-de-la-Visitation* ou *Église des Jacobins* (XIIIe s.); l'*Église Saint-Genès* ou *des Carmes* (XIVe et XVe s., restaurée au XIXe); l'*Eglise Saint-Pierre-des-Minimes* (XVIIe s.), surmontée d'un clocher moderne; l'*Église des Carmes Déchaux* (XVIIIe s.), à l'intérieur de laquelle on remarque surtout un autel-sarcophage (Ve s.). Les *Églises Saint-Joseph* et *Saint-Eutrope* sont modernes. L'*Évêché* occupe un ancien hôtel du XVIIe s., et renferme quelques tapisseries. La *Préfecture* est installée dans un ancien couvent de cordeliers dont la chapelle (XIIIe s.) abrite les *Archives*. L'*Hôtel de Ville*, le *Palais de Justice* et la *Prison* sont réunis dans un vaste monument en pierre de Volvic, fort sombre d'aspect. Le *Tribunal de Commerce*, voisin, construit avec les mêmes matériaux, est moderne. Au S. de la ville se trouve le beau *Jardin Lecoq* ou *Jardin des Plantes*, dont le *Palais des Facultés* occupe un angle. Ce palais abrite un riche *Musée* (objets préhistoriques, antiques, du moyen âge, de la Renaissance et modernes, peintures et sculptures, costumes anciens de l'Auvergne et objets régionaux, collections géologiques et minéralogiques, Musée Lecoq); une salle de l'ancien *Couvent des Charitains*, ornée de belles boiseries, abrite la *Bibliothèque* (60 000 vol. et 1100 man.). Un nouveau *Musée*, en construction, permettra une plus ample installation de toutes ces richesses. L'*Hôtel-Dieu* (XVIIe s.) est sans intérêt de même que le *Lycée Blaise Pascal* (XVIIIe s.) (ancien collège des Jésuites) et le *Théâtre*, moderne.

Mentionnons encore, au S. de la Cathédrale, le *Monument des Croisades*, un peu lourd et le *Monument du Centenaire de* 1789, vis-à-vis d'un petit square. Il serait trop long d'énumérer toutes les *maisons* intéressantes situées dans les rues avoisinant la Cathédrale, maisons du XVe et surtout du XVIe s. Outre les statues dont nous avons déjà parlé, Clermont en a élevé une autre à *Domat*, un buste à *Lecoq* et une *Statue équestre* à son glorieux enfant, *Vercingétorix*.

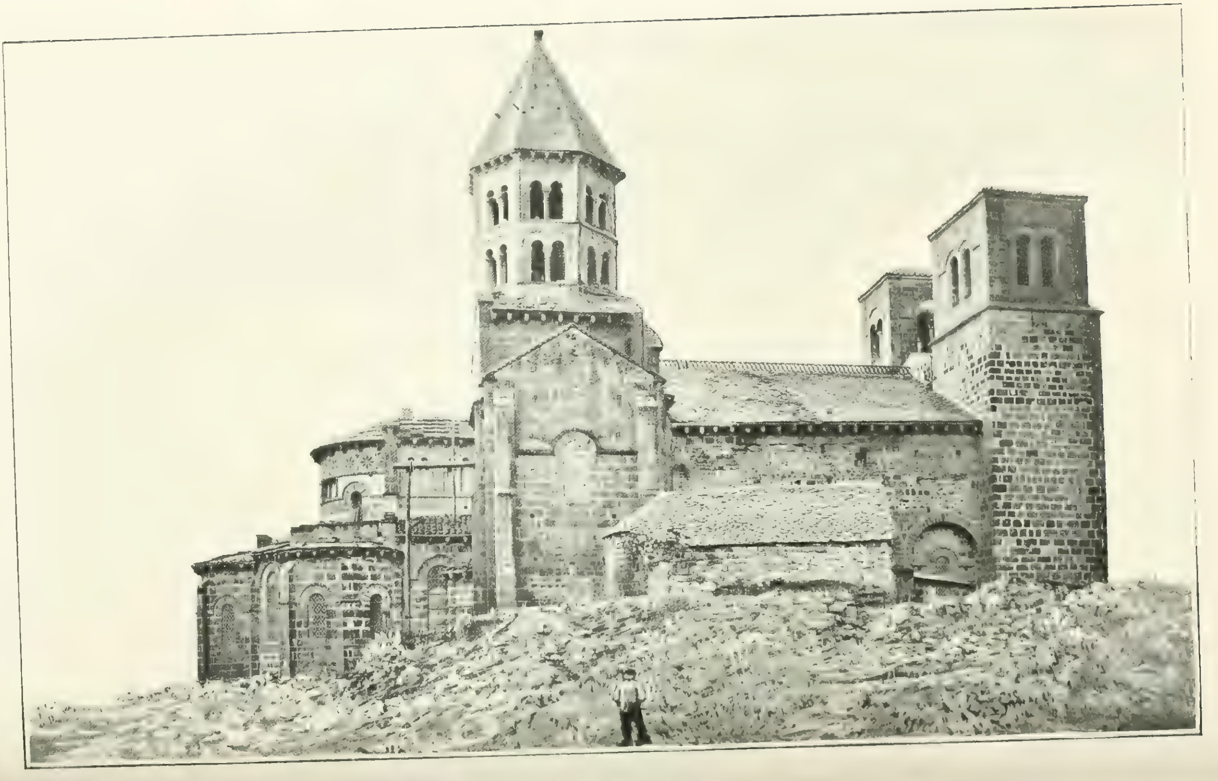
Aux environs immédiats de Clermont une double promenade s'impose : à **Montferrand**, qui montre un certain nombre de *maisons* anciennes fort remarquables ainsi qu'à **Royat**, charmante station thermale, qui possède une curieuse *église* (XIe et XIIe s.) avec des restes de son *Prieuré* (XIIe et XVe s.), une *Croix* en pierre (XVe s.) et un *Musée d'antiquités*.

AMBERT, sur la rive d. de la Dore, au pied des Monts du Forez et à la lisière de la plaine du Livradois, a conservé son cachet de vieille cité, grâce à ses rues tortueuses et mal pavées. Une ceinture de boulevards l'entoure et la sépare de quartiers modernes sans intérêt. L'*Église Saint-Jean* (XVe et XVIe s.) restaurée, a sa façade flanquée d'un clocher dont le couronnement est élégamment sculpté. Un bâtiment, qui ne présente d'originalité que par sa forme, abrite l'*Hôtel de Ville* et la *Halle aux grains*. Un *Théâtre* et le *Palais de Justice*, de style classique, bordent la *Promenade des Allées*, que décore une *Fontaine*. La *Chapelle de l'Hospice* est sans intérêt. Parmi les vieilles *maisons* des XVIe et XVIIe s., disséminées un peu partout, les plus intéressantes sont celles de la *Place des Minimes*.

ISSOIRE, petite ville propre et gaie d'aspect, s'élève principalement sur la rive g. de la Couze. De larges boulevards l'entourent. A l'O. d'un coquet *Jardin public* que borde la rivière, l'*Église Saint-Austremoine* (XIIe s.), présente sa remarquable abside; la façade et les tours sont modernes. Une *Tour* massive, servant de beffroi, se dresse au-dessus du *Théâtre*. L'*Hôtel de Ville* est moderne. De la *Porte des Deux-Ponts*, au S. de la ville, il ne reste que deux piliers. Quant aux *maisons* anciennes, on en rencontre une à tourelle (XVe s.) sur la *Place de la République* et d'autres dans la *Rue de la Berbiziale*.

RIOM, sur les flancs d'une colline qui descend jusqu'à l'Ambène, doit son aspect sombre à la pierre de Volvic employée dans sa construction et son intérêt à ses monuments anciens que le temps a recouverts d'une patine artistique. L'*Église Saint-Amable*, ancienne collégiale du XIIe s., restaurée au XIXe, renferme des boiseries du XVIIe s. dans la sacristie. L'*Église de N.-D.-du-Marthuret* (XVe s.) est célèbre par sa statue de la *Vierge à l'Oiseau*, d'une expression délicate, placée au sommet du pilier séparant les deux vantaux du joli portail O. restauré. Près du *Palais de Justice*, moderne, à l'intérieur duquel on admire de belles tapisseries (XVIe s.) se trouve la *Sainte-Chapelle* (XIVe et XVe s.) restaurée, reste du *Château* de Jean de Berry, qui renferme à l'intérieur la porte primitive, un retable d'autel, des verrières (XVe et XVIe s.) et une tapisserie.





SAINT NECTAIRE. — Église. Ensemble S. (avant restauration).

COURPIÈRE — Église. Ensemble N. E.



L'*Hôtel de Ville* montre une cour intéressante du xvie s. L'ancien *Hôtel de Chabrol* (xvie s.), abrite le *Musée Mandet* (peinture et sculpture). Outre la *Tour de l'Horloge* et la *Maison des Consuls*, qui datent de la Renaissance, Riom offre un grand nombre de *maisons* intéressantes des xve et xvie s., des *Fontaines* remarquables (*Fontaine d'Adam et Ève*, [illegible], *Fontaine des Cariatides*, etc.) et une *Halle* assez curieuse. De beaux boulevards bien ombragés entourent la ville qui a conservé quelques restes de ses anciennes *portes*. Au N.-E. se trouvent la *Place au Bois* et la *Promenade du Pré-Madame*, ornée d'une colonne supportant un *buste de Desaix*. De la terrasse qui termine cette dernière promenade, on jouit d'une belle vue sur les environs. Un *square* assez gracieux est voisin de la gare. Riom a élevé une *statue au Chancelier M. de l'Hospital* dans un autre *square* proche de la Sainte-Chapelle.

THIERS est certainement la ville la plus curieuse du département, par sa situation et le pittoresque de ses rues et de ses maisons s'étageant sur les flancs de la sinueuse Durolle. C'est, en outre, une vaste usine où chaque maison abrite une famille ou un atelier de couteliers. L'*Église Saint-Genès* (xiie s.) offre une façade O. très restaurée ; à l'intérieur, qui comporte trois nefs à chapelles latérales et un chœur à coupole peinte, on remarque : les fonts baptismaux, au-dessous de l'orgue qu'entourent des boiseries du xviie s. et un retable du xvie s. encadrant une peinture de la même époque. L'*Église Saint-Jean* (xiie et xve s.), assez curieuse, est proche du cimetière. L'*Église du Moûtier*, dans le faubourg du même nom, plus moderne, occupe l'emplacement d'une ancienne abbaye bénédictine du viiie s.; elle est malheureusement délabrée, n'ayant subi aucune restauration depuis le xie s.; à côté se trouvent une ancienne *Porte* et deux *Tours* (xve s.) encastrées dans une propriété particulière. De la *Terrasse du Rempart* la vue s'étend sur le faubourg du Moûtier et sur tout le massif central. Un *Pont* du xiiie s. est jeté sur la Durolle qui forme la jolie *Cascade du Creux-Saillant*. L'énumération des nombreuses *maisons* en pierre, en bois, intéressantes par leurs portes, leurs fenêtres, les sculptures de leurs façades, nous entraînerait trop loin. Contentons-nous de nommer le *Château du Piroux* (xve s.) construit pour les ducs de Bourbon.

Liste des Monuments historiques

Aigueperse	Chœur (xiiie s.) de l'Église.
—	Ste Chapelle (xve s.).
Artonne. .	Église (xiie s.).
Augerolles	Église (xiiie s.).
Besse. .	Église (xiie et xve s.).
Billom	Église St Cerneuf (xie s.).
—	Beffroi (xvie s.).
Chamalières .	Église (xiie s.).
Chambon	Monument sépulcral (xie s.).
Champeix	Menhir dit la *Pierre Lobade*.
Chas . .	Fontaine.
Chauvial .	Église (xiie s.).
Clermont . .	Murailles dites des Sarrasins.
—	Cathédrale N.-D. (xiiie s.).
—	Église N.-D. du Port (xie s.).
—	Fontaine d'Amboise (xvie s.).
Cournols	Dolmen de *la Grotte*.
Courpière .	Église (xie et xiie s.).
Culhat .	Église (xiie s.).
—	Lanterne des Morts (xiie s.).
Davayat	Menhir.
Dorat. . .	Église (xiie s.).
Ennezat .	Église (xie et xiiie s.).
Herment . .	Église (xiie s.).
Issoire . .	Église St Austremoine (xie et xiie s.).
Lamontgie .	Église de Mailhat (xiie s.).
Lezoux . . .	Ancienne chapelle (xiie s.).
Manglieu. . .	Église (xiie s.).
Montaigut-le-Blanc. .	Château (xvie s.).
Mont Dore (le)	Fragments antiques.
Mont Ferrand	Église (xive et xve s.).
—	Maison dite de l'Éléphant (xiiie s.).
—	Maison dite de l'Apothicaire (xve s.).
Mozac . . .	Église (xie et xve s.).
Murols . .	Ruines du Château (xiiie et xive s.).
Orcines. . . .	Restes d'un Temple de Mercure au sommet du Puy de Dôme.
Orcival	Église N.-D. (xiie s.).
Plauzat .	Église (xie, xiie et xve s.).
Pontgibaud	Porte de Ville (xve s.).
Riom	Église St Amable (xiie s.).
—	Ancien Hôtel de Ville (xvie s.).
—	Sainte Chapelle (xve s.).
—	Beffroi (xvie s.).
—	Hôtel dit des Consuls (xvie s.).
Royat .	Restes de Thermes antiques.
—	Église et ancien Prieuré (xiie s.).
—	Croix (xve s.) sur la place de l'Église.
St-Cirgues .	Croix (xve s.).
St Diéry le Bas	Chapelle du Château (xiie s.).
St Georges sur Allier. . . .	Portail (xive s.) de l'Église.
Saint-Germain-près-Herment	Dolmen de Farges.
St-Hilaire-la-Croix . .	Église et ancien Monastère (xiie s.).
St-Nectaire. .	Dolmen.
—	Église (xie et xiie s.).
—	Croix (xve s.).
St Pierre Colamine .	Église (xiie s.) et grottes de Jonas.
St Saturnin .	Église (xie s.).
—	Château (xiiie et xve s.).
—	Fontaine (xve s.).
Thiers . . .	Église St-Genès (xiie s.).
Thuret . . .	Église (xiie s.).
Vic le Comte	Ancienne Ste-Chapelle (xvie s.).
Virlet. . . .	Église (xiie s.) de l'ancienne Abbaye de Bellaigue.
Volvic.	Château de Tournoel (xiiie au xvie s.).

PUY-DE-DÔME

GANNAT
Cusset
Vichy
Allier
RIOM
CLERMONT-FERRAND
THIERS
ISSOIRE
AMBERT
S.T RÉMY-S-DUROLLE
Châteldon
Maringues
Lezoux
Billom
Courpière
Vollore-Ville
Augerolles
Cunlhat
Marsac
Arlanc
Celles
Aigueperse
Randan
Effiat
Combronde
Chateauneuf
Manzat
S.t Gervais
Pionsat
Montaigut
S.t Eloy
Pontaumur
Bourg-Lastic
Messeix
Tauves
Latour
Puy de Sancy
Rochefort-Montagne
Vic-le-Comte
Sauxillanges
Champeix
Volvic
Pont-du-Château
Eygurande
USSEL
Dordogne
P. de Dôme
P. Monchie
Pierre sur H.te
P. de Montoncel
CANTAL
HAUTE LOIRE
CORRÈZE
CREUSE
ALLIER
LOIRE
J. Michelet del.

Creuse

Nom — Situation



Elliptique de forme, ce département, l'un de ceux qui occupent la partie centrale de la France, tire son nom d'une rivière au cours pittoresque, la *Creuse*, qui le traverse presque entièrement du S.-E. au N.-O., en arrosant l'un de ses chefs-lieux d'arrondissement, Aubusson, et en laissant Guéret, le chef-lieu du département à 5 kilom. de sa rive g. Le cours de la Creuse, si l'on ne tient pas compte de sa partie supérieure, forme le grand axe de l'ellipse et partage le département en deux parties presque égales. Le grand axe mesure un peu plus de 110 kilom., de la pointe N.-O. de l'arrondissement de Guéret à la pointe S.-E. de celui d'Aubusson et le petit axe, 85 kilom. environ, de l'extrémité N.-E. de l'arrondissement de Boussac à l'extrémité S.-O. de celui de Bourganeuf; au point de vue de la surface, il occupe le 62e rang.

Il a quelques limites naturelles : au N. plusieurs kilom. du cours de la Creuse; à l'E. 20 kilom. de celui du Cher, 9 du Chavanon; au S., une faible partie du ruisseau de Feyt, 2 kilom. du cours de la Vienne, 4 de celui de la Chandouille, le cours de la Maude à diverses reprises, mais sur un faible espace; à l'O. enfin, la Babilance, le Taurion, la Gartempe et un petit émissaire de l'étang de la Chaume le séparent du département de la Haute-Vienne. Il est borné au N. par les départements de l'**Indre** et du **Cher**, au N.-E. par celui de l'**Allier**, à l'E. par celui du **Puy-de-Dôme**, au S. par celui de la **Corrèze**, à l'O., enfin, par celui de la **Haute-Vienne**.

En 1790, il a été formé, pour plus de la moitié de sa superficie, de la **Marche** (*Haute-Marche*) et de portions plus ou moins considérables du **Berry**, du **Bourbonnais**, de l'**Auvergne** (*Combrailles*), du **Limousin** et du **Poitou**.

Histoire

On ne possède que des données bien insuffisantes sur l'époque préhistorique dans cette région, qu'habitèrent, plus tard, des peuples d'origine celtique : les *Lemovices* à l'O. et les *Cambiovicenses* à l'E. C'est à ces peuples que nous devons les monuments mégalithiques encore debout, dolmens et menhirs, que l'on rencontre surtout dans les arrondissements d'Aubusson et de Guéret. On en connaît une trentaine environ.

A l'époque gallo-romaine, le sommet du Puy de Gaudy, au S. de Guéret, était couronné par un oppidum dont on a retrouvé les vestiges. De la même époque datent la forteresse de Chateauvieux, au N. de Guéret, celle de Thauron, dont il reste encore des murs vitrifiés et l'oppidum à triple enceinte retrouvé à Toulx-Sainte-Croix.

De l'époque romaine il reste des vestiges de camps et de voies, de thermes et d'aqueducs, ainsi que de constructions sur différents points du territoire.

Traversé par les Vandales, le pays, rangé dans l'Aquitaine, appartint aux Wisigoths, puis aux Francs. C'est sous les Mérovingiens qu'il prit le nom de Marche. Il eut beaucoup à souffrir de la lutte de Charles Martel et de Pépin contre les ducs d'Aquitaine. Les Sarrasins et les Normands le ravagèrent. Les premiers se fixèrent, croit-on, à Aubusson, dont la vicomté fut créée en 887 par le roi Eudes. Guéret s'était bâtie au VIIIe s. autour de l'abbaye de Saint-Pardulphe.

Le 1er comte de la Marche fut Boson le Vieux (944), dont l'un des fils, Boson II, fonda l'abbaye du Moutier-d'Ahun (997). Ce comté passa successivement dans les familles de Périgord, de Mont

morency, de Lusignan. Vendu en 1301 à Philippe le Bel, érigé en pairie en 1316, il alla à la famille de Bourbon par échange, pour passer un instant dans celle d'Armagnac. Confisqué ensuite par Louis XI, il retourna à nouveau à la maison de Bourbon. Une seconde fois confisqué en 1531 par François Ier, il fit définitivement retour à la couronne en 1545.

Plusieurs seigneurs de la Marche prirent part aux Croisades. La fin du XIIe s. se signala par la lutte contre les *Routiers, Cotteraux* ou *Brabançons*, qui ravagèrent le pays et qui furent taillés en pièces près de Guéret en 1183. C'est vers cette époque que furent accordées les premières chartes ou franchises. Suivant leurs intérêts, les comtes de la Marche se rangèrent du côté de la royauté ou prirent parti contre elle. La guerre de Cent ans les trouva toutefois fidèles à la cause nationale. Durant cette période la Souterraine s'honora, en résistant courageusement aux Anglais, maîtres du donjon de Bridiers ; elle n'ouvrit ses portes qu'après le honteux traité de Brétigny.

Pendant la révolte de la Praguerie, l'armée de Charles VII s'empara de Chambon et d'Évaux.

Pendant les guerres de religion, Aubusson fut une des forteresses du protestantisme. Les Réformés, battus près d'Ahun, se retirèrent dans Pontaurion qu'ils durent abandonner (1588).



Nég. de Nussac

GUÉRET. Hôtel de Moneyroux

C'est en 1594 que débuta l'insurrection des Croquants, qui tira ce nom de la ville de Crocq, leur citadelle. Accablés sous le poids des impôts et réduits à la plus profonde misère, les malheureux paysans se soulevèrent et tinrent en échec les troupes envoyées contre eux jusqu'en 1656. Les troubles reprirent encore sous la Ligue. Après la révocation de l'édit de Nantes, les protestants d'Aubusson s'expatrièrent. L'industrie de la tapisserie, qu'ils avaient rendue si prospère, ne devait renaître qu'au début du XIXe s. Le XVIIIe s. fut une ère heureuse pour la Marche, gouvernée par des intendants de mérite. La Révolution, bien accueillie, n'y fit aucune victime.

Si aujourd'hui encore un grand nombre d'habitants émigrent pendant plusieurs mois de l'année dans d'autres parties de la France, c'est à l'insuffisance des ressources qu'offre le sol pauvre de la Creuse qu'il faut en faire remonter la cause.

Géologie — Topographie

Au point de vue géologique, la presque totalité du département relève des terrains primitifs. Les granits y dominent, très variés de texture et d'aspect, accompagnés de gneiss et de micaschistes surtout vers le S.-E. ; les cantons de Chambon et d'Évaux appartiennent à la formation schisteuse. De nombreuses éruptions porphyriques sillonnent ces roches. Dans les terrains secondaires on rencontre quelques lambeaux houillers, d'une part, le long de la Creuse, à



CROZANT — Ruines du Château au bord de la Creuse. Vue prise au N. E.

Vaury et à Lavaveix-les-Mines; d'autre part, dans la vallée du Taurion, aux environs de Bourganeuf, à Bosmoreau. Quant aux terrains tertiaires, on ne les rencontre que sur une très faible étendue, dans l'arrondissement de Boussac.

La Creuse, qui forme le rebord N.-O. du Plateau central, est un département au sol élevé et froid. Le point culminant (951 m.) se trouve à la limite de la Corrèze, au S. de Saint-Oradoux-de-Chirouze, dans la forêt de Châteauvert. Le point le plus bas (175 m.) est à la sortie de la Creuse.

L'inclinaison générale du département se dirige, comme la Creuse elle-même, du S.-E. au N.-O., sauf dans l'angle S.-O. et vers la lisière occidentale, où les vallées des affluents de la Vienne la font pencher vers l'O. Au S. du département s'étend, entre le Taurion et la Vienne, le Plateau de Gentioux, dont le plus haut sommet (900 m.) se trouve au *Signal* ou *Puy de Gioux*; il s'abaisse à 700 m. au S. et à l'E. de Bourganeuf. A ce plateau se soude une chaîne qui court entre le Taurion et la Gartempe d'une part, et la Creuse de l'autre, sous le nom de **Montagne de la Marche**; une branche au S., qui traverse le canton de la Courtine et dont l'altitude se tient entre 800 et 950 m., les rattache aux Monts d'Auvergne. De 920 m., à Féniers, au-dessus des sources de la Creuse, les hauteurs s'abaissent à 854 m. au *Puy d'Hyverneresse*, à 687 m. au point qui domine la source de la Gartempe, à 651 m. au *Puy de Gaudy*, au S. de Guéret, à 656 m. au *Puy des Trois-Cornes*, au-dessus de Saint-Vaury. Entre le Taurion et la Gartempe une autre branche s'élève à 678 m. au S.-O. de la Chapelle-Taillefer et à 697 m. au *Puy de Jouer*, près de Saint-Goussaud.

Une autre chaîne, qui va du S.-E. au N.-E., entre la Creuse et le Cher, en traversant les cantons de Crocq et d'Auzances, atteint 799 m. au *Signal des Farges*; le rameau qu'elle détache entre la Tardes et le Cher a son sommet le plus élevé (721 m.) à Sermur et s'abaisse à 451 m. au N. d'Évaux. Entre la Tardes et la Petite-Creuse, une cote atteint 655 m., à Toulx-Sainte-Croix.

Sur les plateaux élevés et sur les flancs presque partout dénudés des montagnes, le sol est pauvre; des landes le recouvrent encore sur une trop vaste étendue; mais, en revanche, d'adorables vallées d'aspect tantôt sauvage et tantôt gracieux, comme celles de la Creuse, de la Tardes et du Taurion, offrent aux yeux ravis des sites qui ont tenté et tenteront encore des artistes.

Hydrographie

A l'exception de quelques petites rivières des cantons de la Courtine et de Crocq, occupant le S. de l'arrondissement d'Aubusson, qui gagnent la Gironde par des sous-affluents, le bassin de la Loire revendique tous les autres cours d'eau du département. La Loire les recueille par l'intermédiaire de l'Allier, du Cher, de l'Indre et de la Vienne.

Le *ruisseau de Condat*, qui traverse l'étang de Létrade et la *Saunade*, n'ayant tous deux que leur cours supérieur dans le département, gagnent la Sioule, affluent direct de l'Allier, par la rive g. du Sioulet, qui ne quitte pas le Puy-de-Dôme.

Le *Cher* naît à l'O. de Mérinchal, au hameau du Cher. Il coule du S. au N., laissant Auzances à 1200 m. de sa rive g.; après avoir recueilli (rive d.) la *Pampeluze*, il court à travers des gorges pittoresques à la rencontre de la *Tardes* et passe, en aval de ce confluent, dans le département de l'Allier, après l'avoir séparé de celui de la Creuse. La Tardes, qui a sa source au S.-E. de Crocq, passe à l'E. de ce vieux bourg, se grossit (rive d.) du *Rondeau*, puis de la *Méause*, baigne Chambon, où lui parvient la *Voueize* augmentée (rive g.) de la *Verneigette* et (rive d.) de l'émissaire de l'Étang des Landes; après avoir reçu encore (rive d.) le *Chatcros*, elle passe sous le viaduc de la ligne de Montluçon à Eygurande avant de gagner le Cher.

L'*Indre*, dont la source est proche de la limite N. du département de la Creuse, reçoit uniquement le *ruisseau des Pattes*, qui commence au N.-E. de Bussière-Saint-Georges.

La *Vienne*, qui a sa source dans le département de la Corrèze, y reçoit (rive d.) la *Chandouille*, qui le sépare de celui de la Creuse, puis pendant 2 kilom. sert de limite commune à ce dernier et à celui de la Haute-Vienne, dans lequel elle pénètre et où elle recueille (rive d.) le *ruisseau de la Villedieu*; la *Maude* qui forme, en aval de Saint-Martin-Château, la belle cascade des Jarreaux; le *Taurion*, qui descend du Plateau de Gentioux, coule dans une vallée sauvage, recueille (rive d.) la *Villeneuve*, arrose Pontarion, décrit une courbe dont le sommet se trouve au pied de Bourganeuf, où lui parvient (rive g.) la *Gane Molle*, s'augmente (rive d.) de la *Leyrenne*, puis (rive g.



LA SOUTERRAINE. — Église. Ensemble S. O.



LA SOUTERRAINE — [illegible]

de la *Vige* et de la *Babilance* qui sert de limite commune aux deux départements de la Creuse et de la Haute-Vienne ; la *Creuse*, enfin, le principal cours d'eau de tout le département.

Cette jolie rivière, qui a sa source au S.-E. de Féniers, s'encaisse dans la vallée de Felletin, coule dans une gorge étroite, arrose Aubusson, serpente à travers des défilés verdoyants, traverse le bassin houiller d'Ahun, élargit sa vallée, passe sous le hardi viaduc du Busseau, puis, se dirigeant au N.-O., s'engage entre des escarpements granitiques et pénètre dans le département de l'Indre, après avoir embelli les sites si justement vantés de Fresselines et de Crozant.



BÉNÉVENT L'ABBAYE. — Abside de l'Église

Ses affluents sont : (rive g.) le *ruisseau de Pigerolles* ; (rive d.) le *ruisseau de Clairavaux* ; (rive g.) le *Gourbillon* ; puis, en aval de Felletin, (rive d.) la *Roseille* ; au-dessous du Moûtier-d'Ahun (rive d.) l'*Épie* et une foule de petits ruisseaux ; à Fresselines (rive d.) la *Petite-Creuse* ; au-dessous des ruines pittoresques du Château de Crozant (rive g.) la *Sedelle* ; hors du département, enfin (rive g.) la *Gartempe*.

La *Petite-Creuse*, qui sourd au pied du Puy Chevrier, coule au bas du Château de Boussac, où lui parvient (rive d.) le *Béroux*, s'engage dans des gorges encaissées et recueille (rive g.) le *Verraux*. Quant à la *Sedelle*, née près de Saint-Priest-la-Feuille, elle passe à la Souterraine, se grossit (rive d.) du déversoir de l'étang de Noth et de la *Brezentine*, avant de baigner la base du promontoire allongé à la crête duquel se silhouettent les ruines de Crozant, au-dessous desquelles elle rejoint la Creuse. La *Gartempe* naît près de Lépinas, passe au pied de la colline que dominent les ruines du Château de Montaigut-le-Blanc, frôle Grand-Bourg-de-Salagnac, reçoit (rive g.) le *Péroux*, et, hors du département, (rive g.) l'*Ardour*, puis (rive d.) la *Semme*, la *Brame*, la *Benaize* grossie (rive d.) de la *Chaume* et (rive g.) de la *Planche*, l'*Anglin* enfin, dans lequel tombe (rive d.) l'*Abloux*.

Le *Chavanon*, qui, à la limite S.-E. du département, roule dans des gorges granitiques et reçoit (rive d.) la *Ramade* et la *Mionsette* augmentée (rive d.) du *ruisseau de Vent*, et la *Dièze*, qui n'a guère que sa source dans le département de la Creuse, en dehors duquel elle recueille (rive g.) la *Courtine*, sont les deux seuls affluents de la Dordogne.

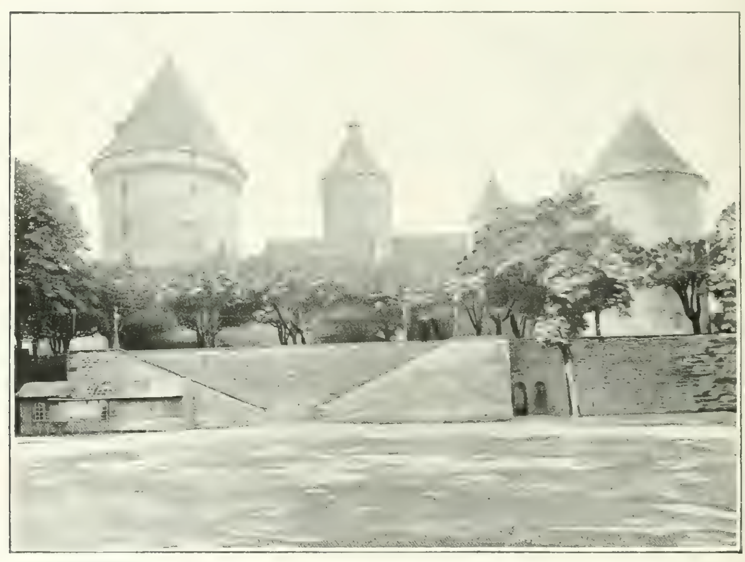
Étangs. Les étangs sont nombreux dans le département. Citons l'*Étang-Neuf* près d'Auzances, les 5 que traverse le Roudeau, les étangs de *Lépis* et de *Piaud*, au-dessus de Chénérailles, celui des *Landes*, ceux que traversent le ruisseau de Coudat et la Saunade, les étangs de *[illegible]*, de *Noth*, de *Saint-Vaury*, du *Grand-Marat*, de *Montboucher*, d'où sort l'Ardour, ceux de la *[illegible]*, de la *Ramade*, de *Méouse*, etc.

Sources minérales. Les eaux thermales, sulfatées sodiques ou ferrugineuses d'*Évaux*, jaillissent à 600 m. de la ville, dans une gorge étroite. Elles comprennent une trentaine de sources d'un débit total de 800 m. c. par 24 heures et d'une température variant de 48° à 60°. L'établissement qui les exploite occupe l'emplacement des thermes romains bâtis par le proconsul Duratius.

Il existe encore d'autres sources dans les communes de Blessac, Felletin, Linard, etc.

Climat

L'inclinaison générale du sol vers le S.-O., son imperméabilité, son altitude moyenne élevée (512^{m}), placent le département sous l'influence d'un climat humide et dur, moins toutefois que



Nég. A. [illegible]

BOURGANEUF. — Hotel de Ville, Église, Tour Zizim.

celui de l'Auvergne. La mauvaise saison y est précoce et d'assez longue durée. C'est l'automne qui compte généralement le plus de beaux jours.

La température moyenne annuelle de Guéret est à peu près celle de Paris.

La hauteur moyenne annuelle des pluies n'excède pas 0^{m}60 dans le bassin du Cher; dans le reste du département, elle va en croissant du N. au S.; de 0^{m}80 vers Boussac et Guéret, elle s'élève à 0^{m}85 vers Ahun et atteint 1 m. au plateau de Gentioux. La pluie tombe assez fréquemment (90 jours par an). Ce sont les vents d'O., avec toutes leurs variations, qui soufflent le plus souvent.

Divisions administratives

SUPERFICIE : 556 870 hectares (cadastre). — POPULATION : (1901) 277 831 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture :	GUÉRET	1	7	76
Sous-Préfectures	*Aubusson*	1	10	105
	Bourganeuf	1	4	41
	Boussac	1	4	46
		Total. 4	Total. 25	Total. 266

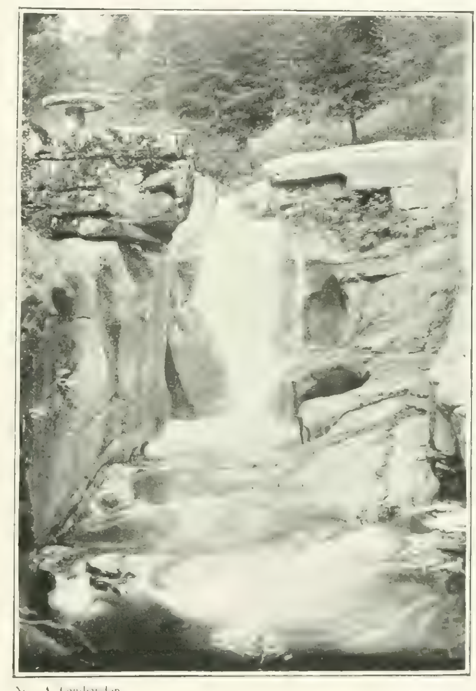
LISTE DES CANTONS

Guéret . . Ahun, Bonnat, Dun-le-Palleteau, Grand-Bourg, Guéret, Saint-Vaury, la Souterraine.
Aubusson . Aubusson, Auzances, Bellegarde-en-Marche, Chénérailles, La Courtine, Crocq, Evaux, Felletin, Gentioux, Saint-Sulpice-les-Champs.
Bourganeuf Bénévent l'Abbaye, Bourganeuf, Pontarion, Royère.
Boussac . . Boussac, Chambon-sur-Voueize, Châtelus-Malvaleix, Jarnages.

CULTES. **Culte catholique**. Le département de la Creuse forme avec celui de la Haute-Vienne le diocèse de **Limoges**. Les rares communautés religieuses d'hommes s'occupent d'enseignement ; celles de femmes, dont plusieurs ont leur maison mère dans le département, s'occupent d'enseignement et d'œuvres charitables. Parmi les pèlerinages (7 environ) citons celui de Saint-Marien à Évaux. **Culte protestant.** Les adhérents à ce culte, peu nombreux, relèvent du consistoire de Saint-Étienne, qui fait partie de la 20e circonscription synodale. La Société Évangélique de France possède 2 stations à Guéret et à Jouillat.

ARMÉE. Le département ressortit à la 12e Région militaire qui comprend 5 départements et 8 subdivisions de région dont l'une, celle de Guéret, embrasse toute la Creuse. Les troupes qui en dépendent font partie du 12e corps d'armée dont le chef-lieu est **Limoges**. La garnison de Guéret comprend la P. C. d'un régiment d'infanterie. Guéret possède en outre un dépôt de remonte. Le département ressortit à la 12e Légion de gendarmerie.

JUSTICE. La Creuse ressortit à la **Cour d'appel de Limoges**. Il existe un **Tribunal de 1re instance** à Aubusson, Bourganeuf, Chambon et Guéret, une **Justice de Paix** dans chacun des 25 cantons et un **Conseil de Prud'hommes** à Aubusson.



Nd. A. Combredon

SAINT-MARTIN-CHATEAU. — Cascade des Jarrauds.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Le département ressortit à l'**Académie de Clermont** qui comprend 6 départements ; il ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend, pour les garçons **1 lycée** (Guéret), **1 collège** (Aubusson), **1 petit séminaire** (Ajain) et **1 établissement libre** à Felletin ; pour les filles, **1 lycée** (Guéret).

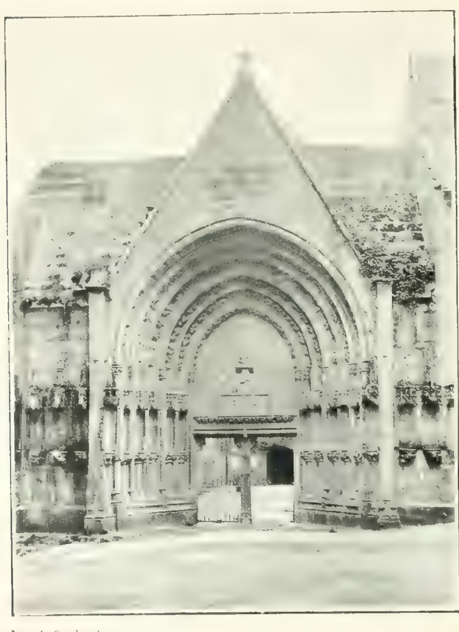
L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'école **normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe) de Guéret.

On trouve des **écoles primaires supérieures** à Bourganeuf, pour les garçons, et à la Souterraine pour les filles ; un **cours complémentaire** de filles à Bourganeuf, et des **pensionnats primaires** à Évaux et à la Souterraine. Aubusson possède une école des arts décoratifs.

Le département ressortit en outre à l'Arrondissement minéralogique de Poitiers, sous-arrondissement de Bourges (division du Centre); à la 5e Région agricole (Centre); à la 21e Conservation forestière (Moulins); à la 14e Inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

La Creuse est un pays de grande culture, où presque tous les propriétaires fond valoir par eux-mêmes. La richesse agricole consiste surtout en bestiaux. La vie rurale absorbe les deux tiers de la population. Les progrès récents, dus surtout à l'emploi rationnel des engrais et au perfectionnement de l'outillage, seraient plus considérables si la culture n'avait pas à lutter contre le manque de bras et la cherté de la main-d'œuvre.



Nég. A. Coudoulen

LE MOUTIER-D'AHUN. — Église. Portail O.

La pauvreté du sol, tout autant que l'altitude, ne permet pas toutes les cultures. En 1900, les céréales occupaient une surface de 157 119 hectares et ont produit 2 536 730 hectol.; suivant la surface, elles se classaient dans l'ordre suivant : seigle, froment, avoine, sarrasin, orge. La pomme de terre, pour 26 030 hectares, a donné 2 730 000 quintaux; les légumineuses (haricots et pois), plantées dans 350 hectares, ont fourni 5526 quintaux.

Les plantes industrielles ne comprenaient que le colza (157 hectares), la navette (117) et le chanvre (1220). Les 18 hectares plantés en vignes ont produit 5476 hectol. de vin médiocre.

La production en cidre s'est élevée à 82 429 hectol. La culture fruitière a rapporté 72 216 quint. de châtaignes, 2478 de noix et 2530 de prunes.

Les prairies artificielles, pour 20 450 hectares, ont donné 695 160 quint. de trèfle, de luzerne, de sainfoin. Les prés naturels (64 855 hectares) avec les herbages (21 610 hectares) et les fourrages annuels (2545 hectares) ont produit 2 704 570 quintaux de fourrages.

Les 3 forêts domaniales de Chaband, Chabrières et Mérignat occupaient une étendue de 519 hect. 66; la surface des forêts communales et d'établissements publics s'élevait à 1840 hect. 64.

On comptait 10 109 animaux d'espèce chevaline, 117 d'espèce mulassière, 8950 d'espèce asine, 240 868 d'espèce bovine, 525 555 d'espèce ovine, 126 959 d'espèce porcine et 13 659 d'espèce caprine.

La production du lait s'est élevée à 751 133 hectol., celle de la laine à 8036 quint., celle du miel à 46 193 kil., et celle de la cire à 20 587 kil.

Le gibier est abondant : les cours d'eau et les étangs sont remplis de poissons variés.

L'enseignement agricole est fourni par la chaire départementale de Guéret, celles de la Souterraine et d'Aubusson. Il existe des écoles pratiques d'agriculture aux Granges (près Crocq) et à Genouillat. Le département compte enfin 8 comices, des sociétés et des syndicats agricoles.



EL MOUHERDAHUN. — [illegible]

Industrie

Au [illegible] décembre [illegible] on comptait 254 établissements en activité possédant 312 machines à vapeur disposant d'une force de [illegible] chevaux vapeur.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. A la même date on comptait 10 concessions de **mines**, 5 de houille, 2 d'antimoine, 1 d'étain, 1 de plomb et 1 de fer. Sur les 3 mines de houille en activité, celle d'Ahun N. et Ahun S. a occupé 126 ouvriers et produit 15570 T., celle de Bosmoreau, avec 122 ouvriers, en a produit 20450. La mine d'antimoine de Mérinchal a donné 650 T. avec 75 ouvriers. L'étain est tiré du minerai d'amblygonite extrait à Montebras.

Une seule **carrière** à ciel ouvert (Montebras), d'où l'on retire des sables feldspathiques, présente quelque importance.

On fabrique de la **porcelaine** à Bourganeuf, de la **poterie** à Aubusson. Il existe une **verrerie** à Lavaveix-les-Mines et plusieurs **tuileries** dans le département.

INDUSTRIES AGRICOLES. La **minoterie** décline dans la Creuse, comme dans d'autres départements. Le nombre des **huileries** diminue également. Il existe des **brasseries** à Aubusson, Bourganeuf, Guéret et la Souterraine. Les industries du **bois** comprennent la **saboterie** principalement; on compte plusieurs **scieries**, notamment à Guéret et à Saint-Vaury. La Souterraine fabrique des **meubles** et possède des **tourneries**. Guéret enfin fait de la **vannerie**.

INDUSTRIES METALLURGIQUES. Elles sont pour ainsi dire nulles et ne comptent que quelques **fonderies** de 2e fusion, quelques **taillanderies** et **clouteries** sans aucune importance.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Signalons les **teintureries** d'Aubusson, Felletin, Bourganeuf, Guéret et Evaux, quelques **blanchisseries de cire** à Bourganeuf et à la Souterraine.

INDUSTRIES TEXTILES. Aubusson et Felletin sont célèbres pour leurs établissements de **tapisserie**. La première de ces villes compte 10 maisons, dont 2 importantes, occupant 500 artistes et produisant des tapisseries et tapis à la main. Deux autres maisons occupant un millier d'ouvriers font les tapis mécaniques. Dans tous ces établissements, les laines et soies arrivent en écheveaux et sont teintes et préparées directement. Felletin fabrique les tapis de luxe. La **Filature de la laine** est en décroissance; seules les **carderies de laine** ont de l'importance.

INDUSTRIES DIVERSES. Signalons sous cette rubrique une **papeterie** à Bourganeuf, un établissement de **bijouterie** à Guéret, les **chapelleries** d'Aubusson, d'Auzances et de Bourganeuf; enfin les **tanneries** et **corroieries** d'Aubusson, Auzances, Bénévent, Felletin et Guéret.

Commerce

L'exportation des tapis et tapisseries, des bestiaux, de la houille, de la chapellerie, du papier et de la porcelaine constituent les seules branches de l'activité commerciale du département.

En dehors des matières premières nécessaires à la tapisserie, le commerce d'importation se borne strictement à fournir ce qui est indispensable pour les besoins matériels de l'existence.

En [illegible], les succursales de la Banque de France à Aubusson et à Guéret ont occupé respectivement le 115e et le 120e rang, sur 126, avec 10095800 et 5180400 francs d'affaires. Les recettes des 31 stations et gares du département s'étaient élevées à 1574575 francs.

Voies de communication

	kilom.		kilom.
Chemins de fer (voie normale) . . .	281,876	Chemins d'intérêt commun	2185,948
Routes nationales.	357,829	— vicinaux ordinaires.	1797,844
Chemins de grande communication	1559,717		

GUÉRET étage ses maisons sur la pente d'un coteau s'appuyant au Signal de Maupuy; un boulevard sinueux et montant fait le tour de la ville. A part les rues du centre, où se pressent les maisons, les autres voies sont bordées d'habitations précédées et suivies de jardins. Les établissements d'enseignement, *Lycées* et *Ecoles normales*, ainsi que l'*Hospice*, sont admirablement situés. Sur la *Place* [illegible], décorée d'une *Fontaine* et bien ombragée, s'élève le *Palais de Justice*, moderne, comme le *Théâtre* et la *Préfecture*, à côté de laquelle se trouve l'*Hôtel des Moneyroux*, qui renferme les *Archives*. Ce monument ancien, précédé d'un petit *Square* en pente, comprend



CHAMBON. — Église. Ensemble S.-E.

AUBUSSON. — Pont de la Terrade, sur la Creuse [illegible]

deux ailes (XVe et XVIe s.) dont la plus ancienne est terminée par un Donjon. L'*Église* (XIIIe s.), presque entièrement reconstruite, n'a conservé de cette époque que le porche de la façade latérale S. et la tour qui le surmonte. L'*Hôtel de Ville* ne présente aucun intérêt; quelques salles abritent un *Musée* (antiquités, objets d'art, peintures, collections d'histoire naturelle). La *Bibliothèque* occupe un bâtiment spécial.

AUBUSSON, ville industrieuse et commerçante, est située dans un véritable couloir, au confluent de la Bauze avec la Creuse. Les rues, dont le plan géométrique ressemble à une étoile à branches allongées, sont étroites et sinueuses; quelques-unes sont de véritables escaliers; au S. s'étendent les usines. Sur l'arête de la colline boisée située au N. s'élève la *Tour de l'Horloge* (XVIe s.), au-dessus de maisons et de jardins en terrasses; vis-à-vis, au sommet d'une autre colline, se voient les ruines massives du vieux *Château*, dont une salle a été aménagée en *Musée historique de la Tapisserie*. L'*Église*, proche, n'a rien de remarquable; mais on jouit d'une fort belle vue du haut du terre-plein qui la suit. Le *Pont de la Terrade* et le vieux quartier du même nom sont très pittoresques. Aubusson renferme plusieurs *maisons* des XVe et XVIe s.

BOURGANEUF occupe, dans une région verdoyante, le rebord d'un plateau s'étendant entre la Gane-Molle et la rive g. du Taurion. L'*Hôtel de Ville* s'abrite dans les bâtiments du grand Prieuré d'Auvergne, d'époques diverses, et dont on remarque une *Tourelle* et une grosse *Tour* (XVe s.), dite Tour Zizim, qui, suivant une tradition, servit de prison au frère du sultan Bajazet II.



ND Phot.

AUBUSSON. — Quartier de la Terrade.

L'*Église Saint-Pierre* (XIIe et XVe s.) restaurée, en est proche. A l'E. de la ville, dans une jolie situation, a été érigée la *chapelle* moderne de *N.-D. du Puy*. La ville, quelque peu industrielle, se résume en une longue rue s'élevant de l'O. vers l'E. On y trouve une *maison* XIVe s. intéressante. Bourganeuf a élevé une *Statue à Martin Nadaud*.

BOUSSAC, à l'extrémité d'un promontoire rocheux dominant le confluent du Beroux avec la Petite Creuse, n'a de curieux que son *Château*, rebâti au XVe s., renfermant une belle salle des Gardes avec cheminée monumentale et dans lequel sont installées la *Sous-Préfecture* et la *Gendarmerie*. Sur une partie des anciens remparts, on remarque une *Tour*, une vieille *Porte* et des jardins en terrasse. La petite *Église* est du XIIe s. Boussac, qui montre quelques vieilles *maisons* dont une à tourelles (XVIIe s.), a érigé une *Statue à Pierre Leroux* au centre d'un petit *Square* qui porte le même nom.

Liste des Monuments historiques

Bénévent. . . .	Église (XIIe s.).	Felletin	Lanterne des Morts (XIIe s.)
Blessac	Dolmen	Moutier-d'Ahun. .	Portail de l'Église (XVe s.)
Chambon. . . .	Église Sainte-Valérie		Stalles et boiseries (XVIIe s.) du chœur.
Champagnat.	Menhir dit *la Pierre [illegible]*		
Chénérailles. .	Tombeau de Barthélemy de la Place (XIVe s.) dans l'Église	Saint-Pierre-[illegible]	Vitraux (XVe s.) de l'Église
		Serre-Bussière-Vieille [illegible]	Dolmen
Dun-le-Palleteau	Dolmen dit *[illegible]*	Saint-[illegible] .	Menhir [illegible]
Évaux	Thermes antiques.		Église (XIIe et XVe s.)


CREUSE
MONTLUÇON
Pontaumur
Eymoutiers
Bessines
St Sulpice-les-Fl.
St Sulpice-Laurière
Bonnat
Clugnat
Chambon
Evaux
GUÉRET
Le Grand Bourg
St Vaury
St Sulpice
St Etienne de Fursac
Ahun
Sardent
St Dizier
Bourganeuf
AUBUSSON
Vallières
Felletin
Royère
Lieux remarquables
De 1000 à 2000 h.
De 2000 à 5000 h.
De 5000 à 10 000 h.
Ch.ins de fer à v.e norm.le
étroite
Routes Nationales
Chemins de G.de Comm.on
Limites de Départements
d'Arrondissem.ts
de Cantons
Forêts
Sous-Pref.res
Cant.s
E. Michiels del.

Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

EN VENTE

1er Fascicule. — **Paris** et le département de la Seine . . . . 4 fr. 50

2e Fascicule. — **Ile-de-France.** Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Aisne. . . . . 6 fr. 50

3e Fascicule. — **Picardie, Artois, Flandre.** Somme, Pas-de-Calais, Nord. . . . . 6 fr. 50

4e Fascicule. — **Normandie.** Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche, Orne. . . . . 8 fr. »

5e Fascicule. — **Bretagne.** Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure . . . . 10 fr. »

6e Fascicule. — **Maine, Anjou.** Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire. 4 fr. 50

7e Fascicule. — **Touraine, Orléanais.** Indre-et-Loire, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret . . . . 7 fr. »

8e Fascicule. — **Berry, Bourbonnais.** Indre, Cher, Allier. . . . . 4 fr. »

9e Fascicule. — **Champagne.** Ardennes, Marne, Haute-Marne, Aube. 6 fr. »

10e Fascicule. — **Lorraine, Territoire de Belfort.** Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Belfort . . . . 4 fr. 50

11e Fascicule. — **Franche-Comté.** Haute-Saône, Doubs, Jura. . . . 4 fr. »

12e Fascicule. — **Bourgogne.** Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain. 6 fr. 50

13e Fascicule. — **Nivernais, Lyonnais.** Nièvre, Rhône, Loire. . . 5 fr. »

14e Fascicule. — **Poitou.** Vienne, Deux-Sèvres, Vendée. . . . . 5 fr. »

15e Fascicule. — **Aunis, Saintonge, Angoumois, Limousin.** Charente-Inférieure, Charente, Haute-Vienne, Corrèze. 6 fr. »

16e Fascicule. — **Guyenne** et **Gascogne** (1re partie). Gironde, Dordogne, Lot, Lot-et-Garonne. . . . . 7 fr. »

17e Fascicule. — **Guyenne** et **Gascogne** (2e partie) et **Béarn.** Tarn-et-Garonne, Aveyron, Landes, Gers, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées. . . . . 7 fr. 50

18e Fascicule. — **Roussillon, Comté de Foix.** Pyrénées-Orientales, Ariège . . . . 2 fr.

19e Fascicule. — **Languedoc.** Haute-Garonne, Aude, Tarn, Hérault, Gard, Lozère, Ardèche. . . . . 7 fr. 50

20e Fascicule. — **Auvergne, Marche.** Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire, Creuse. . . . . 4 fr. »

PARIS. — Imprimerie de Ch. Gutot, 79, rue Madame.

Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

GRAVÉE ET IMPRIMÉE PAR GILLOT

SAVOIE — DAUPHINÉ

Haute-Savoie — Savoie

Isère — Drôme — Hautes-Alpes

PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

RUE RACINE, 26, PRÈS L'ODÉON

Haute-Savoie

Nom — Situation



INCORPORÉE pour la première fois à la France en 1792, sous le nom de département du Mont Blanc, la Haute-Savoie n'a pris cette appellation, empruntée à sa situation dans la province de **Savoie** dont elle faisait partie, qu'à la suite du plébiscite de 1860, qui la rattachait définitivement à notre pays. C'est un département qui appartient à la région S.-E. de la France. Il est l'un des cinq formant frontière entre la France et la Suisse et l'un des cinq également qui remplissent le même rôle vis-à-vis de l'Italie.

Sa forme est irrégulière. Du confluent du Fier avec le Rhône, à l'O., à l'Aiguille de Triolet, à l'E., on compte environ 95 kilom.; des bords de Léman, au N. de l'arrondissement de Thonon, au Col du Bonhomme, au S., on trouve moins de 80 kilom. Ces distances correspondent à la plus grande largeur et à la plus grande hauteur. Au point de vue de la surface, c'est l'un de nos plus petits départements; il n'occupe que le 80e rang.

Il a des limites naturelles : au N. la rive méridionale du Léman, depuis un point en amont d'Hermance (Suisse) jusqu'à Saint-Gingolph, que le petit torrent de la Morge sépare en deux parties, l'une à la France, l'autre à la Suisse; à l'E., 4 kilom. du cours de ce même torrent et la chaîne du mont Grapillon, depuis le défilé de Saint-Gingolph jusqu'au mont Dolent (3830m) dont la cime est commune à la France, à la Suisse et à l'Italie.

A partir du mont Dolent, la frontière incline vers le S.-O., enfermant la cime du mont Blanc, le point culminant de toute l'Europe (4810m) et atteignant l'Aiguille des Glaciers (3834m), point commun aux deux départements de la Haute-Savoie, de la Savoie et au duché d'Aoste (Italie). Au S., la limite entre les deux départements de la Savoie coupe différents massifs des Alpes d'une façon très irrégulière, bordée sur 1 kilom. par le Chéran; à l'O., cette limite est formée par les 4 derniers kilom. du Fier, et, du confluent de cette rivière avec le Rhône, elle remonte la rive g. du grand fleuve pendant 37 kilom.

Il est borné au N.-O. par le canton de **Genève**, au N. par le canton de **Vaud**, à l'E. par le même canton et celui du **Valais**, au S.-E. par le duché d'**Aoste**, au S. par le département de la **Savoie**, à l'O. par celui de l'**Ain**.

Trois des sept provinces qui constituaient l'ancien duché de Savoie ont formé ce département : le **Genevois**, le **Chablais** et le **Faucigny**.

Histoire

Les fouilles pratiquées dans les abris sous roche du mont Salève (Verrier) ont mis à jour des ossements d'animaux disparus ou émigrés, mélangés avec des débris de l'industrie que pratiquaient les peuplades ayant habité la région à l'époque paléolithique : couteaux et grattoirs en silex, pointes de lance et harpons barbelés en os de renne, dont quelques-uns sont ornés de dessins. A l'époque néolithique, une nouvelle race remplaça la première. Les nouveaux venus établirent des cités lacustres ou palafittes sur les bords du Léman et du lac d'Annecy; on connaît un grand nombre de leurs stations (15 d'Hermance à Évian, sur le Léman). C'est à eux que nous devons les monuments mégalithiques encore debout à Reignier, Saint-Cergues, etc. Plus avancés en civilisation, ils polissent des haches en pierre, fabriquent des poteries grossières.

De l'âge de bronze on a retrouvé dans des sépultures, mélangés à des restes plus anciens, des objets remarquables : armes, bijoux, vases, meules, etc.

Vers le vᵉ s. av. J.-C., arrivent les Celtes et les Galates ou Gaulois, empruntant la voie du Danube pour franchir les Alpes. Parmi les derniers, deux tribus, celles des *Allobroges* et des *Centrons*, s'établissent dans le pays, refoulant vers l'O. les peuplades qui leur cèdent la place. Elles s'efforcent d'empêcher Annibal de les déborder, mais inutilement. Attaquées plus tard par les Romains, elles s'unissent aux Arvernes et comme eux succombent. Les Allobroges furent rapidement civilisés. Les traces laissées par les conquérants sont nombreuses : vestiges de voies dans les vallées de l'Arve, du Giffre, etc.; restes de thermes (Menthon) et de villas (collines d'Annecy-le-Vieux et de Gévrier) inscriptions lapidaires de toutes sortes, etc.

ANNECY. — Château Entrée O.

Le christianisme y apparut au vᵉ s., prêché par saint Honorat, saint Jacques et saint Maxime.

Le pays fit partie du premier royaume des Burgundes (443).

Dans la seconde moitié du vᵉ s. apparaît le nom de *Sapaudia* (Savoie). Les fils de Clovis s'emparent définitivement de la contrée qui reste partie intégrante du royaume des Francs jusqu'en 888, époque à laquelle elle est rangée dans le nouveau royaume de Bourgogne jusqu'en 1032. Vers 894, la partie qui confine à la vallée du Rhône et aux vallées adjacentes est ravagée par les Sarrasins, puis par les Hongrois. A partir de l'année 1032, l'histoire locale n'offre rien de particulier. Les événements généraux communs aux deux départements sont exposés dans l'histoire du département de la Savoie.

Géologie
Topographie

La vallée de Rumilly, la plaine d'Annecy et le plateau des Bornes forment la plaine molassique, dépression entourant le Vuache, le Salève, la Chambotte et s'appuyant, en se redressant, aux Alpes. Ces trois chaînes constituent le faisceau jurassien.

Plus au S.-E., les chaînes parallèles des Bauges, formant une espèce de plateau calcaire bastionné, depuis le col de Leschaux jusqu'au col de Tamié, en sont séparées par la vallée de Saint-Eustache. Les hautes chaînes calcaires, qui les continuent sur la rive d. du Fier, forment une série de plis en arc de cercle dont la crête rectiligne des Aravis forme la corde.

Composée de quatre principaux alignements de chaînes s'incurvant en S en se rapprochant de la Dent du Midi, après une disparition complète sous les massifs des Grands-Vents et de Platé situés entre le Giffre et l'Arve, toute cette région naturelle enclôt des combes gracieuses ou sauvages, de sombres forêts, des pâturages reposant sur des marnes argileuses.



ANNECY — Vue du Château. L. [illegible] S. L.

Au N. et au S. de la dépression qui se creuse de Serraval au Reposoir se dressent les monts liasiques et triasiques des Annes et de Sulens.

Sur la rive d. de l'Arve, en remontant vers le N., les chaînes du Chablais, auxquelles on a donné le nom de Préalpes, décrivent des courbes concentriques dont le centre se trouve sur le plateau des Gets. Dans la première chaîne extérieure se montrent des grès tertiaires (Voirons); la seconde chaîne est liasique, la troisième jurassique avec un socle liasique et triasique. Entre cette dernière et la quatrième, masse elliptique de 30 kilom. de longueur sur 12 de largeur, que les géologues ont appelée la Brèche, se trouve une dépression s'étendant de Mieussy, au S., jusqu'aux cols de l'Equelliz et de Recon.

La zone cristalline enfin embrasse la chaîne du mont Blanc, s'étendant de la gorge du Trient (Suisse) au N.-E., jusqu'au col du Bonhomme, au S.-O., sur une longueur de 53 kilom., avec un maximum de largeur de 17 kilom. de Chamonix à Courmayeur (Italie). La partie centrale forme



Nég. Pittier.

ANNECY. — Rue de l'Isle.

deux chaînes parallèles terminées en aiguilles avec pentes arrondies constituées par des schistes dans le massif proprement dit du mont Blanc. L'autre chaîne est celle des Aiguilles-Rouges. Entre les deux s'étend la vallée jurassique de Chamonix.

Le point culminant du département se trouve au sommet du mont Blanc (4810m); le point le plus bas est au confluent du Fier avec le Rhône (288m). La pente générale incline du S.-E. au N.-O. Près de la moitié du sol émerge au-dessous de 800 m.; cette partie est constituée par une bande à la lisière N.-O., beaucoup plus large au S.-O. qu'au N.-E. En remontant vers le massif du mont Blanc, on rencontre bien peu de sommets dépassant 3000 m. Citons le Buet (3109m), du haut duquel on jouit d'un admirable panorama. Seules, les cimes du massif du mont Blanc dépassent 4000 m. Nommons parmi ces dernières : le mont Maudit (4771m), le Dromadaire (4556m), le Dôme du Goûter (4331m), l'Aiguille des Grandes-Jorasses (4206m), l'Aiguille-Verte (4127m), l'Aiguille du Géant 4010m), etc. Ajoutons que les glaciers occupent plus de 16840 hectares dans le département ; on les rencontre presque tous dans le massif du mont Blanc. D'autres, isolés, se voient sur les flancs du Buet, sur les sommets du cirque de Sixt, etc.



ANNECY — [illegible]



ANNECY. — Canal du Thiou

Hydrographie

Toutes les eaux du département vont au Rhône, soit directement, soit indirectement. La plupart des cours d'eau s'écoulent dans des vallées transversales à la direction des chaînes.

Le *Rhône* prend sa source en Suisse à 1735 m. d'altitude : après avoir traversé le Valais, il se jette dans le Léman, ou lac de Genève, et en sort par 375 m., à Genève même. Il parcourt ensuite une plaine d'alluvions quaternaires, franchit un étroit défilé que commande le fort l'Écluse, contourne les talus du Grand-Credo, et, parvenu à Bellegarde, disparaît sous des roches dures. Les travaux exécutés pour la captation de force motrice ont enlevé à la Perte du Rhône son cachet pittoresque de jadis. En aval de Bellegarde, le fleuve descend vers le S. Sa rive g. cesse de border le département au delà de son confluent avec le Fier.

En amont de son entrée dans le Léman, le Rhône reçoit (rive g.) le *Trient*, qui n'a guère que ses premiers kilomètres en Haute-Savoie et s'augmente (rive g.) de la *Barberine*, formant limite sur 2 kilom. entre la France et la Suisse.

Dans le Léman se déversent, par la rive méridionale : la *Morge* à Saint-Gingolph — la *Dranse de Savoie*, qui a sa source au col de Coux, reçoit le déversoir du lac de Montriond, frôle les ruines de l'abbaye d'Aulph, laisse le Biot près de sa rive d., s'augmente (rive d.) de la *Dranse-d'Abondance*, grossie (rive d.) de l'*Ugine*, recueille encore (rive g.) le *Brévon*, et, avant de former un petit delta à son embouchure, laisse Thonon à 3 kilom. de sa rive g. — le *Redon* — le *Foron* — l'*Hermance*, qui forme la limite commune au département et au canton de Genève.

En aval de Genève, le Rhône reçoit : l'*Arve*, le principal cours d'eau de la Haute-Savoie, qui prend sa source au Col de Balme, se gonfle des eaux des grands glaciers du massif du mont Blanc, passe à Chamonix, recueille en amont de Servoz (rive d.) la *Dioza* aux belles gorges, descendue du Buet, puis, plus bas (rive g.) le *Bonnant* qui forme de jolies cascades à Saint-Gervais-les-Bains ; l'Arve laisse ensuite Sallanches sur sa rive g., baigne Cluses, se grossit (rive g.) du *Foron du Reposoir*, (rive d.) du *Giffre*, formé en aval de Sixt, de la réunion du *Giffre-Haut* descendu du mont Buet et du *Giffre-Bas* qui recueille l'eau des cascades du beau cirque du Fer-à-Cheval ; ainsi doublé, il passe près de Samoëns, où lui parvient (rive d.) le *Clévieux*, ensuite près de Taninges, où lui arrive un autre *Foron* ; un peu plus bas il glisse entre deux hautes parois et, au confluent (rive d.) du *Risse*, vire brusquement au S. ; au sortir de Bonneville, l'Arve reçoit encore (rive g.) le *Borne*, qui traverse le défilé d'Entremont ; il coule alors dans une plaine alluviale, recueille (rive g.), le *Foron de la Roche*, le *Foron de Reignier* et le *Viaison*, (rive d.), la *Menoge*, augmentée (rive g.) du *Foron de Bogève*, puis frôle Annemasse et gagne enfin le Rhône à l'E. de Genève, où lui parvient encore, à 1 kilom. en aval de cette ville, l'*Aire*, la rivière de Saint-Julien, — l'*Aire de Viry* — la *rivière des Usses*, passant en cluse entre le Salève et la montagne d'Allonzier, qui reçoit (rive g.) les *Petites-Usses* et (rive d.) le *Fornant*, arrose Frangy et gagne le Rhône à 1500 m. en amont de Seyssel — le *Fier*, torrent bien dénommé, qui descend du mont Charvin, arrose Thônes, se grossit (rive d.) du *Nom*, traverse le défilé de Dingy, reçoit (rive d.) la *Fillière* qui s'enfonce, dans le massif du Parmelan et passe à Thorens, puis (rive g.) le *canal des Thioux*, émissaire du lac d'Annecy ; il coule alors au fond d'une gorge superbe, profonde de 90 m. et longue de 256 m., parvient dans le bassin de Rumilly, où lui arrive (rive g.) le *Chéran* grossi de la *Néphaz* qui laisse Alby et Rumilly sur sa rive g., traverse le Val de Fier, défilé long de 4 kilom., au sortir duquel il gagne le Rhône par les Portes du Fier, en aval de Seyssel.

Dans le lac d'Annecy tombent : l'*Eau-Morte*, qui arrose Faverges, l'*Ire* et le *Landon*. Dans le coin que le département de la Savoie enfonce au S. de celui de la Haute-Savoie, coule l'*Arly*, augmenté (rive d.) de la *Chaize*. Tous deux n'ont que leur cours supérieur en Haute-Savoie.

LACS. Le plus considérable est le *Léman*, qui a 152 kilom. de pourtour dont 54 environ à la France, sur la rive S. Sa plus grande largeur est de 13 kilom. 815 m., entre Morge et Evian. Entre cette même ville et Ouchy, la profondeur est de 310 m. à peu près. Quarante et une rivières s'y déversent, outre le Rhône ; il possède 11 ports. Le *lac d'Annecy*, d'une surface de 2800 hectares, a 14 kilom. de longueur, une largeur maxima de 3 kilom. 300 ; sa profondeur maxima atteint 62m80 au gouffre de Boubioz. Citons en outre le *lac de Montriond*, le *lac* [illegible] et de nombreux petits lacs qui s'écoulent dans l'Arve, tous situés sur les hauts sommets des Alpes.

SOURCES MINÉRALES. Au 31 décembre 1901, on comptait 25 sources dont l'exploitation était autorisée : 18 sources d'eau alcaline froide, 4 sources d'eau sulfureuse dont 2 thermales et 3

sources d'eau magnésienne. Les principales sources sont celles d'Amphion (4), Bromines, La Caille (5), Châtel (5), Etrambières, Evian (9), Menthon, le Petit-Bornand, Saint-André-de-Rumilly, Saint-Gervais (4), la Versoie, etc.

Climat

Le climat du département est très variable, suivant le point considéré ; ce qui est facile à comprendre puisque la Haute-Savoie est le département qui offre les plus grands écarts d'altitude. La moyenne annuelle de la température pour l'ensemble du territoire ressort à 9°4, avec un écart maximum de −19°4 à +36°2. C'est au bord du Léman, véritable régulateur du climat, que la température est la plus douce.

La hauteur moyenne annuelle des pluies augmente du N. au S. ; de $1^{m}098$ dans le bassin du



Neurdein Fr.

TALLOIRES. — Lac d'Annecy.

Léman, elle s'élève à $1^{m}151$ dans celui de l'Arve, à $1^{m}217$ dans la vallée des Usses et à $1^{m}342$ dans celle du Fier. On compte une moyenne de 131 jours de pluie. La quantité de neige tombée augmente aussi avec l'altitude. Mai et Juin sont les mois les plus pluvieux. L'automne est la plus belle saison. Les brouillards surviennent surtout au printemps et à l'automne.

Les vents les plus fréquents sur les hauts sommets sont ceux du N.-O. et du N.-E. ; dans les vallées et les plaines, ce sont ceux du S. et du S.-O.

La pression barométrique moyenne est de $0^{m},4472$ à l'Observatoire des Bosses, de $0^{m},6712$ à Chamonix et de $0^{m},726$ à Annecy.

Divisions administratives

SUPERFICIE : 451 715 hectares (Cadastre). — POPULATION (1901) : 263 803 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	ANNECY	1	7	99
Sous-Préfectures	*Bonneville*	1	9	68
	Thonon	1	6	76
	Saint-Julien	1	6	71
		Total 4	Total 28	Total 314

LISTE DES CANTONS

Annecy . Alby, Annecy N., Annecy S., Faverges, Rumilly, Thônes, Thorens.
Bonneville Bonneville, Chamonix, Cluses, La Roche, Saint-Gervais-les-Bains, Saint-Jeoire, Sallanches, Samoëns, Taninges.
Saint-Julien. Annemasse, Cruseilles, Frangy, Reignier, Saint-Julien, Seyssel.
Thonon . . . Abondance, Le Biot, Boëge, Douvaine, Evian-les-Bains, Thonon.

CULTES. Culte catholique. Évêché : Annecy. Le diocèse comprend le département moins quelques paroisses des cantons d'Alby et de Rumilly, et le canton d'Ugines (Savoie). Il compte 29 cures, 270 succursales et 169 vicariats rétribués. Il a été rétabli, en 1822, comme suffragant de Chambéry. Annecy possède un séminaire diocésain. Une vingtaine de communautés religieuses d'hommes et de femmes, dont quelques-unes ont leur maison-mère dans le département, s'occupent surtout d'enseignement ou d'œuvres charitables. Il existe une trentaine de pèlerinages.



Nég. Pittier.

THONON. — Vue prise de la jetée de Rives.

Culte protestant. Les adhérents au culte réformé, dont le nombre est inférieur à 1000, sont rattachés au consistoire de Mens (Isère), qui dépend de la 20e circonscription consistoriale. Il y a trois églises : à Annecy, à Evian, à Annemasse, avec des annexes. **Culte israélite.** Le nombre des adhérents à ce culte est insignifiant.

ARMÉE. Le département ressortit à la 14e Région militaire qui comprend 7 départements, (dont partie seulement de ceux du Rhône et des Basses-Alpes) et 8 subdivisions de région, dont une, celle d'Annecy, embrasse tout le département. Les troupes qui en dépendent font partie du 14e corps d'armée dont le chef-lieu est **Grenoble**. La garnison d'**Annecy** comprend 1 régiment d'infanterie et 1 bataillon de chasseurs alpins. Un détachement d'infanterie se trouve à Thonon. Le département ressortit à la 14e légion *bis* de Gendarmerie.

JUSTICE. Le département ressortit à la **Cour d'appel de Chambéry**. Il existe 1 **Tribunal de 1re instance** à Annecy (où se tient la **Cour d'assises**), Bonneville, Saint-Julien et Thonon; 1 **Justice de paix** dans chacun des 28 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Le département ressortit à l'**Académie de Chambéry**; il ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend pour les garçons : le **lycée** d'Annecy (lycée Berthollet); les **collèges** de Bonneville (Travaux manuels : sculpture et modelage, forge et ajustage du fer; tour et ajustage du bois; agriculture) et de Thonon; les **établissements libres** d'Évian, de

Rumilly, de Thônes et de Thonon; les **petits séminaires** de Melan et de la Roche-sur-Foron; pour les filles le **lycée** d'Annecy.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école annexe) de Bonneville et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe et école maternelle annexe) de Rumilly. Il existe des **écoles primaires supérieures** pour garçons à Alby, Annemasse, Cluses, Évian, la Roche, Rumilly, Saint-Julien et Thonon et, pour filles, à Alby, Annemasse, Bonneville, Rumilly et Thonon. Des **cours complémentaires** pour garçons ont lieu à Annecy, Boëge, Bonne, Bons, Chamonix, Faverges, Reignier, Sallanches, Taninges, Valleiry et, pour filles, à Annecy, Chamonix, Faverges, Saint-Julien, Sallanches et Villard-sur-Boëge. On trouve des **pensionnats primaires** à Sallanches et à Thonon.

Dans un autre ordre d'idées, signalons l'**école nationale d'horlogerie** de Cluses.

Le département ressortit encore à l'Arrondissement minéralogique de Chambéry, sous-arrondissement de Chambéry (division du S.-E.); à la 6e Région agricole (E.); à la 5e Conservation forestière (Chambéry); à la 7e Inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

En 1900, les céréales, au premier rang desquelles se trouvent le froment et l'avoine, ne comprenaient que 53 270 hectares et ont produit 1 043 440 hectolitres.

La pomme de terre a occupé 13 180 hect. et fourni 1 417 610 quint.; la betterave fourragère, pour 1310 hect. a donné 351 470 quint. Les légumineuses n'ont occupé que 266 hect. et donné un rendement de 4882 quint. Quant aux cultures industrielles, elles ne comprenaient que le colza (135 hect.), la navette (27 hect.), le chanvre (279 hect.), le lin (28 hect.), le tabac (333 hect. 93 — 619 663 kil.), enfin la betterave à sucre (3 hect. seulement).

La surface des prairies artificielles était de 34 285 hectares et leur rendement a atteint 1 599 760 quint. de fourrage; celle des prairies naturelles, herbages et fourrages annuels, était de 62 290 hect. avec une production de 1 591 533 quint.

On comptait 861 hect. 21 de forêts domaniales, 44 066 hect. 02 de forêts communales ou d'établissements publics et environ 73 000 hect. de forêts particulières. Les essences dominantes sont l'épicéa et quelques variétés de pins dans les régions élevées; au-dessous grandissent les hêtres, sapins, érables, frênes et chênes. Les travaux de reboisement sont poussés activement.

La vigne a occupé 6189 hectares et produit 339 338 hectol. de vin; il y avait en outre 495 hectares non productifs. Le reste de la production fruitière comprenait 12 932 quint. de châtaignes, 6258 de noix, 428 681 de pommes à cidre (91 440 hectol. de cidre) et 7544 de prunes.

En 1900, on comptait 10 109 animaux d'espèce chevaline (il y a un dépôt d'étalons à Annecy et des stations de monte à Boëge, Cluses, La Roche et Thonon); 1624 d'espèce mulassière; 222 d'espèce asine; 144 942 d'espèce bovine (races d'Abondance, tarine et croisées), dont 7542 bœufs de travail, 879 à l'engrais et 102 059 vaches, ayant produit 1 354 088 hectol. de lait. On ne comptait que 29 636 animaux d'espèce ovine, 35 726 d'espèce porcine et 24 202 d'espèce caprine. La production en laine s'est élevée à 614 quint., celle du miel à 40 344 kil. et celle de la cire à 19 046 kil.

On comptait environ 420 fruitières, dont 300 coopératives; il existe des fruitières-écoles à Pringy, Seyssel, Villard-sur-Boëge et Marignier. Les produits consistent en fromages de gruyère, reblochon, vacherin, boudane ou tome maigre, persillé, beurre et chevrotin des Alpes.

L'enseignement agricole est donné par la chaire départementale d'Annecy, les chaires spéciales de Bonneville et de Saint-Julien.

Industrie

En 1901, le département possédait 529 appareils à vapeur d'une force de 3010 chevaux-vapeur.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Il existe 34 concessions de **mines**, dont 23 exploitables, 2 d'anthracite, 2 de lignite, 7 métalliques et 9 d'asphalte. En 1901, six seulement ont été exploitées: la mine d'**anthracite** du Coupeau, aux Houches (1322 T.) et 5 mines d'**asphalte**: à Lovagny (Garde-Bois, Bourbonges, Montrottier), à Musièges (les Douattes) et à Chavanod (Chavaroche); la production des 5 mines s'est élevée à 5272 T. On a extrait des **carrières** 403 550 T. de produits:

ABONDANCE — Vue générale

ardoises de Morzine (5000 mètres), du Coupeau et de Morte-end (300 milliers), **moellon** de la Meillerie, **gypse** d'Armoy (8000 T.), de la vallée des Usses, etc. Sur les hauts plateaux existent quelques **tourbières** d'où l'on n'extrait que quelques tonnes. Annecy fabrique de la **poterie**.

INDUSTRIES AGRICOLES. Les industries de la **meunerie**, de la **brasserie** et de la fabrication de l'**huile** sont presque nulles. Thorens fabrique des **pâtes alimentaires** et des **biscuits** dits de Savoie, très renommés; Sallanches, du **chocolat**. La **distillation** de l'eau de cerise, de la gentiane, du génépi, de l'absinthe, se pratique à Abondance, Annecy, Combloux et Thonon. Les industries dérivées du **bois** sont importantes à Annemasse (parquets, charpentes, menuiserie), à Annecy (galoches, chaises), à Cran et à Gevrier. On trouve des **scieries** nombreuses dans les vallées du Fier, du Nom, de l'Arve, du Giffre et de la Dranse.

ABONDANCE. — Porte de l'Église.

INDUSTRIES METALLURGIQUES. On compte 5 usines métallurgiques : l'usine à **fer** de Cran et 2 petites **fonderies** à Annecy, dont la production totale annuelle atteint 5000 T. Signalons les clochettes en acier ou **clarines** de Chamonix et la **fonderie de cloches** d'Annecy-le-Vieux.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Citons les fabriques de **bougies** d'Annecy et les usines du Pont-du-Giffre qui produisent du **carbure de calcium** et du **chlorate de potasse**.

INDUSTRIES TEXTILES. Dans ce groupe la **manufacture d'Annecy-et-Pont** occupe le premier rang. Les usines de Sainte-Claire et de Cran, avec un personnel de 500 ouvriers, se livrent à la filature, au blanchiment, au tissage, à l'apprêt et à la teinture du coton et de la laine. On trouve des tissages et filatures de laine à Sallanches, de coton à Alby et à Gevrier. Annecy fabrique de la **bonneterie** et des **couvre-pied**. Faverges des **soieries** et Mégève des **dentelles de crin**.

INDUSTRIES DIVERSES. Dans ce groupe signalons l'**horlogerie**, qui produit surtout des pièces détachées aux environs de Bonneville et de Cluses; la fabrication de la montre finie se ralentit. Sallanches et Thônes en sont deux centres importants. Il existe des **tanneries** à Abondance, Alby et Annecy, une **papeterie** à Cran. Enfin Annecy et Thônes font de la **chapellerie**.

Commerce

Le département importe des matières premières pour l'horlogerie, des laines et cotons, de la houille, des vins et eaux-de-vie, des modes et nouveautés, des articles d'ameublement, de bijouterie, de l'épicerie et des denrées coloniales.

Il exporte les produits de ses mines et carrières, des bois, des pièces d'horlogerie, des tissus,



ABONDANCE — Porte de l'Église et travée du Cloître



Nég. Tairraz

CHAMONIX — Vue générale.

des peaux, des plantes médicinales, des bestiaux, de la volaille, des fromages, du beurre, etc.

Les recettes de douane ne se sont élevées en 1901 qu'à 53 146 fr.; mais la douane ne fonctionne que dans l'arrondissement d'Annecy. La succursale de la Banque de France dans cette ville a occupé, la même année, le 66e rang sur 126, avec un chiffre d'affaires de 31 250 900 fr., y compris celui du bureau auxiliaire de Thonon. Annecy est, en outre, le siège d'une Chambre de commerce dont le ressort embrasse tout le département.

Voies de communication

	Kilom.		Kilom.
Chemins de fer (voie normale)	266,540	Chemins de grande communication	548,288
— (voie étroite)	115,500	— d'intérêt commun	587,651
Routes nationales	512,526	— vicinaux ordinaires	2776,805
Routes départementales	555,605		

ANNECY, entre le Crêt du Maure au S. et la plaine des Fins au N., occupe une belle situation au bord du lac du même nom et à son extrémité N. C'est une ville toute de contrastes, avec ses vestiges de *remparts*, son *Château Fort* restauré et servant de caserne (XIVe au XVIe s.), ses *canaux* dérivés du lac avec quais bordés de vieilles *maisons*, ses rues à arcades, ses belles promenades du *Pâquier*, du *Jardin des Plantes*, de l'*avenue d'Albigny* avec des perspectives sur le lac. Le vieil Annecy, que domine au S. le Château, a des rues très pittoresques offrant toute une série de *maisons* curieuses au point de vue architectural ou simplement historique. Là vécurent saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal, dont l'*Église* (XIXe s.) de *la Visitation* conserve les corps; J.-J. Rousseau fut enfant de chœur dans la *Cathédrale* (XVIe s.) et Mme de Warens abjura le protestantisme dans l'*Église* du premier monastère de la Visitation proche de *Saint-Maurice* (XVe s.). Les autres églises, *N.-D.-de-Liesse* et *Saint-Joseph*, n'offrent aucun intérêt, pas plus que le *Château de Trésun*. L'*Évêché* (XVIIIe s.) est un bel édifice restauré. L'*Hôtel de Ville* (XIXe s.) abrite un très riche *Musée* et une *Bibliothèque* (20000 vol.). Annecy a élevé des *statues* à l'ingénieur *Sommeiller*, au grand chimiste *Berthollet* et un *buste* au président *Carnot*. Un dernier trait qu'il ne faut pas oublier, c'est la variété des industries qui sollicitent l'activité de ses habitants.

BONNEVILLE, entre la rive d. de l'Arve et la montagne du Môle qui la domine au N.-E., montre son ancien *Château* flanqué de deux tours rondes et qui sert de prison. Au centre de la ville, l'*Hôtel de Ville* et des *maisons* à arcades bordent les côtés d'une *Place* bien ombragée; une *Bibliothèque* et un *Musée* sont installés à l'Hôtel de Ville. Sur la *Promenade* qui accompagne la rive d. de l'Arve ont été érigés un *Monument aux combattants de* 1870-1871 et un *buste au sénateur Chardon*; sur l'autre rive se voit la *Statue de Charles Felix*, roi de Sardaigne.

SAINT-JULIEN, presque un faubourg de Genève, n'est qu'une modeste bourgade bâtie sur la rive d. de l'Aire, au milieu d'une campagne verdoyante. Près de son *Église*, sans intérêt, a été érigé un *Monument aux volontaires de* 1792. La *Promenade du Crêt* est fort agréable par la vue qu'on y découvre sur le Salève, la plaine de l'Arve et les ruines du *Château de Ternier* au S.

THONON-LES-BAINS, capitale du Chablais, est bâtie dans une magnifique situation sur les dernières pentes des Alpes savoisiennes où elle apparaît comme suspendue au-dessus du Léman. Elle possède sur le lac un port au faubourg de Rives, tout entouré de villas et relié à la ville par un funiculaire. Thonon possède plusieurs églises : *Saint-Hippolyte* (XIIe s.) élevée sur crypte et assez intéressante, *Saint-Sébastien* (XVe s.), désaffectée, et celle du *Doctorat de Saint-François de Sales*, moderne. L'*Hôtel-Dieu* et le *Collège Saint-François* occupent d'anciens couvents; l'*Hôtel de Ville* abrite un intéressant *Musée*. Citons encore la *Maison des Arts* (XVIIe s.) et l'ancien *Château des Guillet-Monthoux* (Porte du XVIe s.).

Liste des Monuments historiques

Abondance	Ancienne Abbaye (XIIe au XIVe s.).	Reignier	Dolmen dit la [illegible].
Annecy	Château (XIVe au XVIe s.). Palais de l'Isle (XIVe s.).	Saint-Cergues	Dolmen dit la [illegible]
Digny-Saint-Clair et Naves	Portion de voie romaine et inscription en astrée dans le roc près du Pont Saint-Clair.	Saint-Gervais	Inscription romaine au col de la Forclaz.
		St-Jean-d'Aulps	Église [illegible] de l'Abbaye.

Hte SAVOIE



GENÈVE
Evian-les-Bains
THONON
St Gingolph
Lieux remarquables
De 1000 à 2000 h.
De 2000 à 5000 h.
De 5000 à 10 000 h.
De 10 000 à 50 000 h.
Routes Nationales
Limites d'États
de Cantons
Forêts
JURA
GEX
Divonne
GENÈVE
Annemasse
RHONE
Châtillon-de-Michaille
Bellegarde
Bonneville
la Roche
Cluses
Magland
Samoëns
la Vaudé
Mt Hautfords
Roc d'Enfer
Mt Chalune
Mt Buet
C. de Balme
Tête à l'âne
Chamonix
Mt Brevent
Mer de Glace
Mt Dolent
Aigle du Triolet
MONT BLANC
4810
DUCHÉ D'AOSTE
ITALIE
Aigle des Glaciers
C. du Bonhomme
C. de la Fenêtre
les Aiguilles
Mt Charvin
Sallanches
Passy
Thorens
Mt Parmelan
Thônes
Mt Tournette
ANNECY
LAC D'ANNECY
Rumilly
Mt Semnoz
Faverges
Ugines
Mt du Charbon
Pt de Velan
LAC DU BOURGET
Culoz
BELLAY
CRÊTE DES ARAVIS
SAVOIE
AIN
VAUD
LAC
VALAIS
SUISSE
E. Michiels del.

Savoie

Nom — Situation



QUAND en 1790, l'Assemblée Constituante divisa la France en 83 départements, le Duché de **Savoie** faisait partie du royaume de Piémont, ou de Sardaigne, suivant son appellation la plus usitée. De 1792 à 1798, il fut annexé à la France, sous le nom de *département du Mont-Blanc*. De 1798 à 1814, la partie septentrionale en fut détachée après l'annexion de Genève, avec laquelle elle forma le *département du Léman*, tandis que l'autre partie conservait l'ancien nom. De mai 1814 à novembre 1815, un nouveau département du Mont-Blanc fut formé, mais avec les seules sous-préfectures d'Annecy, Rumilly et Chambéry. La restauration sarde de 1815 divisa à nouveau la Savoie en 7 provinces, dont 4, celles de *Haute-Savoie*, *Savoie propre*, *Tarentaise* et *Maurienne*, formèrent, après l'annexion définitive de 1860, le département actuel de **Savoie**.

Ce dernier appartient à la région S.-E. de la France et est l'un des cinq qui forment frontière avec l'Italie. Les contours en sont très irréguliers. On compte environ 105 kilom. de largeur, du confluent du Guiers avec le Rhône à l'O., jusqu'à la frontière franco-italienne à l'E., en passant par le méridien de Bourg-Saint-Maurice; la hauteur atteint 95 kilom. de la pointe N. de l'arrondissement d'Albertville à la pointe S. de celui de Saint-Jean-de-Maurienne. Sous le rapport de la surface, il occupe le 55e rang.

Il a des limites naturelles : au N. quelques kilom. du cours du Fier, de la Népha, de la Deisse et du Chéran ; au S. le torrent de Bens (12 kil.), puis le Breda (5 kil.), le Glandon (7 kil.), le Guiers-Vif et le Guiers (27 kilom.), enfin le Rhône (48 kilom.) jusqu'au confluent avec le Fier.

Il est borné au N. par le département de la **Haute-Savoie**, à l'E. par l'**ITALIE**, au S. par le département des **Hautes-Alpes**, à l'O. par ceux de l'**Isère** et de l'**Ain**.

Histoire

C'est aux peuplades qui vécurent à l'époque néolithique que l'on fait remonter l'origine des premières cités lacustres dont l'emplacement a été reconnu sur certains points du lac du Bourget : à Conjux, Châtillon, vers la rive N., et à Brison-Saint-Innocent et à Tresserve, sur la rive orientale. On leur attribue aussi les monuments mégalithiques restés debout dans la Tarentaise, le demi-dolmen du hameau de Plain-Villard, près de Moûtiers, les galgals de la forêt près des Avanchers.

Au IVe s. av. J.-C. commence l'ère gauloise ou celtique, dont il reste peu de chose, si ce n'est la colonne de marbre brut, haute de 7 m., connue sous le nom de *Colonne de Joux* et qui se trouve au col du Petit-Saint-Bernard, les tumuli des Allues, le camp retranché du Châtelard, etc

Vers l'an 121 av. J.-C., les Romains conquirent la région qu'ils trouvèrent habitée par le peuple puissant des *Allobroges*. Un autre petit peuple, celui des *Centrones* occupait la Tarentaise et la Maurienne. Après avoir vaillamment résisté aux envahisseurs, ces peuples en adoptèrent aisément la langue et les lois.

Bientôt le pays fut sillonné de voies; des villes y furent édifiées avec des temples, des thermes, des théâtres, etc. Aussi trouve-t-on dans la Savoie une foule de vestiges romains, de ruines et d'inscriptions : à Aime (*Axima*), à Aix-les-Bains (*Aquæ Domitianæ*, puis *Aquæ Gratianæ*), etc.

Le christianisme n'y fut sans doute prêché qu'au Ve s. par les saints Jacques, Maxime et Marcel. Du VIe au Xe s., elle fit partie du royaume des Francs, puis, à partir de 888, du nouveau royaume

de Bourgogne, qui passa aux mains de l'empereur allemand Conrad II, duc de Franconie. Le morcellement des petits États devint alors excessif.

Parmi les princes que vit surgir la féodalité, l'un d'eux, le comte genevois Gérold, établit sa résidence à Annecy. L'un de ses successeurs eut à lutter contre Pierre de Savoie, qui épousa en 1254 Agnès de Faucigny. Depuis cette époque, la fortune de la maison de Savoie ne fit que croître, avec Amédée VI d'abord, puis surtout avec Amédée VIII. Devenu en 1416 duc de Savoie, Amédée VIII abdiqua en 1434, quitta sa capitale d'Annecy et vint s'enfermer avec quelques-uns de ses chevaliers dans la Chartreuse de Ripaille, qu'il avait fondée en 1410, au bord du Léman. Choisi comme pape en 1439, sous le nom de Félix V, il reprit en 1449 l'administration de son duché. Ses successeurs furent moins habiles et moins heureux que lui. Sous le gouvernement de Charles III, Genève, embrassant la Réforme, chassa son évêque en 1535. Ce dernier se réfugia à Annecy, dont le nouveau siège fut illustré dans la suite par François de Sales, l'aimable auteur de la « *Vie dévote* ». Pour punir Charles III de s'être allié à Charles-Quint, François Ier envahit la Savoie et s'en empara (1536). La paix de Cateau-Cambrésis (1559) restitua à Emmanuel Philibert le domaine de son père Charles III. Il rentra en grâce auprès de Henri II, qui lui donna sa sœur en mariage.



AIX-LES-BAINS. — Arc de Campanus.

Sous Charles-Emmanuel Ier (1580-1630), les guerres entre protestants et catholiques furent néfastes à la région. Les réformés bernois et genevois détruisirent les châteaux du Chablais, du Faucigny et du bailliage de Thernier-Gaillard. La paix de Lyon (1601) ramena un peu de calme.

Sous Louis XIII et pendant la première moitié du règne de Louis XIV, les princes de Savoie, soit par crainte, soit par intérêt, se rangèrent du côté français. Amédée II (1675-1730) entra résolument toutefois dans la Ligue d'Augsbourg. Les victoires de Catinat l'inclinèrent à nouveau vers la France qu'il abandonna lors de la succession d'Espagne. La paix d'Utrecht lui valut des avantages territoriaux et le titre de roi avec la Sicile, qu'il échangea contre la Sardaigne en 1718. La guerre de succession de Pologne trouva les souverains de la Savoie du côté français et celle de la succession d'Autriche dans les rangs ennemis jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle.

Victor-Amédée III entra dans la coalition qui se forma en 1792 contre la Révolution. Montesquiou, à la tête de troupes françaises, envahit aussitôt la Savoie et fit son entrée dans Annecy. L'Assemblée nationale des Allobroges se prononça à une très grande majorité pour l'annexion à la France. Victor-Amédée renonça à son duché, qu'il abandonna en 1796. Un décret de la Con-

SAINT PIERRE DE CURTILLE. — [illegible] Lac du Bourget

vention, l'incorpora sous le nom de département du Mont-Blanc. En 1814, l'Autriche envahit la Savoie, d'où la chassa le général Desaix. Le traité de Paris (30 mai 1814) conservait à la France Annecy, Rumilly et Chambéry, mais celui de novembre 1815 rendit au Piémont toute la Savoie, sauf une vingtaine de communes.

En 1859, en échange du concours de la France acquis à la cause de l'indépendance italienne, la Savoie fut cédée par le roi Victor-Emmanuel II, sous la condition que cette cession serait ratifiée par un plébiscite. Les Savoyards, français de cœur et d'esprit, se prononcèrent à la presque unanimité, le 22 avril 1860, pour cette solution et la France compta deux départements de plus : ceux de la Savoie et de la Haute-Savoie.


LE BOURGET. — Cloître attenant à l'Église. Vue extérieure.

Géologie Topographie

La géologie de la Savoie présente un vaste champ d'études très variées : le soulèvement des Alpes y a accumulé en effet des bouleversements de toutes sortes dans ses formations diverses.

Les roches cristallines se déploient en une longue bande dirigée du N.-E. au S.-O., entourée à l'O. de schistes cristallins dans lesquels sont intercalés des filons de granit. C'est encore au milieu de ces roches que se trouvent des gisements métallifères.

Entre Moûtiers et Bellentre, de même qu'en Tarentaise, au delà d'Aime, existent des couches anthracifères également mêlées aux roches cristallines ; ailleurs elles sont mélangées avec des grès et des schistes. Dans la partie supérieure de la Maurienne, le trias repose sur les schistes cristallins et sur le terrain houiller.

Les différents étages jurassiques comprennent le lias supérieur qui se montre de chaque côté de la bande cristalline traversant le département. En descendant le cours de l'Isère, à partir d'Albertville, l'oxfordien apparaît sur la rive d., formant de larges assises aux montagnes. Le corallien se trouve au sommet et sur le flanc O. de l'arête du mont du Chat.

Quant aux terrains secondaires, ils comprennent l'urgonien, qui apparaît fréquemment entre Albertville, l'Isère et le Rhône, où il forme les cimes les plus abruptes. Le crétacé, de faible épaisseur, a été constaté sur toute la ligne allant du Massif de la Grande-Chartreuse vers le lac d'Annecy en passant par les Bauges.

Toute la partie occidentale est occupée par les terrains tertiaires, pliocène et miocène. La molasse marine, sous laquelle s'étend presque partout la molasse d'eau douce, s'y rencontre dans la plaine de Chambéry, vers Saint-Genix et le Pont-de-Beauvoisin.



LE BOURGET. — [illegible] sculptée dans le chœur.

Nég. Neurdein

CHINDRIEUX. — Château de Châtillon et Lac du Bourget.

Les alluvions quaternaires enfin existent dans le bassin de Chambéry.

Le point culminant (3861m) se trouve à l'*Aiguille de la Vanoise* ou *Pointe de la Grande Casse*; le point le plus bas (212m) est au confluent du Guiers avec le Rhône.

Le massif de la **Vanoise**, qui forme la partie la plus élevée, est circonscrit par la vallée de l'Isère au N. et par le *col des Encombres* et la haute vallée de l'Arc au S. Plus de vingt cimes de la Vanoise dépassent 3000 m.; aussi les glaciers y occupent-ils une grande surface. Au S. la **Maurienne** enveloppe la Vanoise de son croissant dont le cours de l'Arc forme l'arête médiane; elle se compose de deux groupes de montagnes que sépare la route de Valloire et le col du Grand-Galibier.

Entre les lacs d'Annecy et du Bourget, s'étend le massif des **Bauges**, que creuse la vallée du Chéran, plateau de 1000 m. d'élévation moyenne entouré de sommets rocheux.

Entre le lac du Bourget, le Rhône et l'Isère, s'étend l'extrémité septentrionale du massif de la Grande-Chartreuse. Entre les lacs du Bourget et d'Aiguebelette, une arête allongée, qui prend les noms de *Montagne de l'Épine* et *Mont du Chat*, s'élève à 1135 et à 1497 m.; une autre arête plus à l'O., que le Rhône coupe au défilé de Pierre-Châtel, ne dépasse pas 884 m. au mont Tournier.

Hydrographie

Toutes les eaux du département gagnent directement ou indirectement le *Rhône* dont la rive g. seule lui appartient pendant 48 kilom. environ, depuis le confluent du Fier jusqu'à celui du Guiers. Le lit du Rhône est parfois très large, par suite des îlots nombreux qu'il forme. Il laisse Ruffieux à 3 kilom. de sa rive g. au delà des marais de Chantagne, reçoit le *Canal de Savières*, écoulement du lac du Bourget, frôle Yenne, s'engage dans le défilé de Pierre-Châtel et coule en serpentant jusqu'à son confluent avec le Guiers, puis en formant un angle très aigu, remonte au N.-O. en cessant de toucher le département. Ses affluents directs sont : le *Fier*; le *Canal de Savières*; deux ruisseaux, la *Maline* et le *Flon*, dont le premier arrose Yenne; le *Guiers*, et, hors du département, l'*Isère*.

Le *Fier*, dont la rive g. seule appartient au département vers son embouchure dans le Rhône, a pour affluent le *Chéran*, qui arrose le Châtelard, la capitale des Bauges, et quitte la Savoie en aval de cette ville.

Dans le lac du Bourget, qui s'écoule par le *Canal de Savières*, se déversent : la *Leysse*, qui se grossit (rive g.) de l'*Albane*, arrose Chambéry, recueille en aval de cette ville l'*Hyère*, laisse La Motte-Servolex à 1 kilom. de sa rive g. et tombe dans le lac au Bourget même — le *Tillet*, qui frôle Aix-les-Bains — le *Sierroz*.

Le *Guiers*, qui touche seulement par sa rive d. le département, est formé de la réunion du *Guiers-Mort* et du *Guiers-Vif*. Ce dernier ne prête que sa rive d. à la Savoie et arrose les Echelles, qu'il sépare d'Entre-Deux-Guiers (Isère). Une fois doublé, le Guiers passe au Pont-de-Beauvoisin, s'augmente (rive d.) du *Tier*, déversoir du lac d'Aiguebelette, enfin, baigne Saint-Genix.

L'*Isère* prend sa source à 2272 m. dans le glacier de la Galise et décrit dans le département deux grands méandres en forme de *M* dont les deux sommets supérieurs se trouvent au-dessous de Bourg-Saint-Maurice et d'Albertville, et le sommet inférieur à Moûtiers. Elle baigne Tignes, Aime, puis traverse le défilé ou Détroit du Ciex, reçoit, en aval de Moûtiers, (rive g.), le *Doron de Bozel* grossi de plusieurs torrents; à Albertville lui parvient (rive d.) l'*Arly* qui arrose Flumet, recueille (rive d.) la *Nérondine*, (rive g.) le *torrent de Bellecombe*, laisse Ugines à 1 kilom. de sa rive d., et, avant de toucher Albertville, se grossit (rive g.) du *Doron de Beaufort*. Entre Grésy et Saint-Pierre-d'Albigny, qu'elle laisse sur sa rive d., son débit se double par l'apport de l'*Arc*, redoutable torrent qui passe à Lanslebourg, Modane, Saint-Michel, recueille (rive g.) la *Valloirette*, puis l'*Arvan*, qui lui arrive à Saint-Jean-de-Maurienne et le *Glandon*, frôle La Chambre, arrose Aiguebelle. En aval du confluent de l'Arc, l'Isère reçoit encore un ruisseau canalisé, le *Gélon*, baigne Montmélian et recueille (rive g.) le *Bréda*, augmenté (rive d.) du *Bens*.

Lacs. Le plus important est le beau *lac du Bourget*, à la rive occidentale très élevée : il mesure environ 16 kilom. de longueur sur 3 de largeur; sa profondeur atteint une centaine de mètres autour de Hautecombe. Le *lac d'Aiguebelette* a 4 kilom. de longueur sur 2 de largeur; sa

profondeur ne dépasse pas 50 m. On trouve en outre un certain nombre de petits lacs dans le massif de la Vanoise, dans la Maurienne, dans les Bauges et au mont du Chat.

Sources minérales. Le nombre des sources d'eaux minérales dont l'exploitation est autorisée s'élève à 14 (7 sulfureuses, 6 salines ou alcalines, 1 ferrugineuse) réparties dans 11 établissements. La température de ces sources varie de 10°5, à 47°. Voici le nom des localités où elles se rencontrent : Aix (avec Marlioz et Saint-Simon), Albertville, la Bauche, Bonneval, Brides-les-Bains, Challes-les-Eaux, l'Échaillon et Salins.



Nég. Petit

CHAMBÉRY. — Château.

Climat

Le climat est aussi varié que l'altitude, qui offre des écarts considérables. C'est dans le bassin de Chambéry et dans la vallée de l'Isère, vers Saint-Pierre-d'Albigny, qu'il est le plus tempéré. A Aix-les-Bains, la moyenne annuelle de la température (10°) n'est inférieure que de 0,06 à celle de Paris. Jusqu'à l'altitude de 1000 m. le froid est modéré et de durée normale ; au-dessus de 1000 m. et jusqu'à 1600, le climat est plus âpre, la neige séjourne sur le sol et l'hiver est de plus longue durée. De 1600 m. à 2000 m. la neige recouvre la terre pendant 6 à 7 mois ; la période de développement de la végétation n'excède pas 4 mois. Le dégel amène des avalanches dangereuses. Au-dessus de 2000 m. la saison de l'alpage ne dure guère que 3 mois. A 3000 m. et au-dessus on ne trouve que des glaciers et des neiges perpétuelles.

En 1900, la hauteur moyenne de la pluie s'est élevée à 0m417 à Albertville, à 0m655 à Moûtiers, à 0m987 au Mont Cenis et à 1m148 à Chambéry.

Divisions administratives

SUPERFICIE : 575 920 hectares (cadastre). — POPULATION : (1901) 254 781 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture :	CHAMBÉRY	1	15	164
Sous-Préfectures	*Albertville*	1	4	42
	Moûtiers	1	4	56
	St Jean de Maurienne .	1	6	67
	Total.	4	Total. 29	Total. 329

LISTE DES CANTONS

Chambéry . . Aix-les-Bains, Albens, Chambéry N., Chambéry S., Chamoux, le Châtelard, les Échelles, Montmélian, la Motte-Servolex, le Pont-de-Beauvoisin, la Rochette, Ruffieux, Saint-Genix, Saint-Pierre-d'Albigny, Yenne.

Albertville	Albertville, Beaufort, Grésy-sur-Isère, Ugines.
Moûtiers.	Aime, Bourg-Saint-Maurice, Bozel, Moûtiers.
Saint-Jean-de-Maurienne.	Aiguebelle, la Chambre, Lanslebourg, Modane, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Michel.

CULTES. Culte catholique. Le département est partagé en 3 diocèses : celui de **Chambéry** **(archevêché)**, qui comprend en outre quelques paroisses du département de la Haute-Savoie et ceux de *Saint-Jean-de-Maurienne* et de *Tarentaise* (Moûtiers), dont les évêchés sont suffragants de Chambéry. Ensemble ils comprennent 35 cures, 308 succursales et 110 vicariats rétribués. Il existe des séminaires diocésains à Chambéry, Moûtiers et Saint-Jean-de-Maurienne. On y compte plus de 20 pèlerinages. **Culte protestant.** Les adhérents au culte réformé se rattachent au consistoire de Mens (Isère) (20e circonscription synodale). Chambéry possède un temple ; son



CHAMBÉRY. Cathédrale. Façade O.

église a des annexes à Aix-les-Bains, Modane, Saint-Jean-de-Maurienne, Albertville et Brides. **Culte israélite.** Il n'a pas d'adhérents.

ARMÉE. Le département ressortit à la 14e Région militaire qui comprend, en tout ou partie, 7 départements et 8 subdivisions de région, dont 1, celle de Chambéry, comprend tout le département. Les troupes qui en font partie appartiennent au 14e corps d'armée dont le chef-lieu est **Lyon**. La garnison de **Chambéry** comprend 1 régiment d'infanterie, 1 bataillon de chasseurs alpins et 1 régiment de cavalerie (Dragons); celle d'**Albertville** 1 bataillon de chasseurs alpins, 1 batterie alpine d'artillerie et 1 batterie à pied; celle de **Bourg-Saint-Maurice**, 2 compagnies d'infanterie et 1 batterie d'artillerie à pied; celle de **Modane**, 1 bataillon d'infanterie et 1 batterie d'artillerie à pied; celle de **Montmélian**, 2 compagnies d'infanterie; celle de **Moûtiers**, 1 bataillon et 2 compagnies d'infanterie.

Le département ressortit en outre à la 14e légion *bis* de gendarmerie.

Ouvrages militaires. Citons les *batteries de Vulmis* (Bourg-Saint-Maurice), au débouché de la Tarentaise; les ouvrages autour d'Albertville : *batteries de Conflans*, *forts du Mont* et de *Lestal*.

les *batteries du Lançon*, des *Granges*, les *forts de Villard Dessous et de Tamié*; dans la Maurienne, les anciens *forts de l'Esseillon*; les forts de Modane comprenant le *fort de Sappey* et la *batterie du Replaton*; plus en aval, le *Fort Berwick* (fort du Télégraphe); au débouché de la Maurienne, l'ensemble des ouvrages d'Aiton: *forts d'Aiton et du Mont Perchet, batteries de Frépertuis, de la Tête-Noire et du Palais* et l'ouvrage du *Crêpa* qui les domine; sur la rive g. de l'Arc enfin, les ouvrages établis sur la crête de *Tête-Lasse* et ceux du *Mont-Gilbert*.

JUSTICE. Le département ressortit à la **Cour d'appel de Chambéry**. Il existe 1 **Tribunal de 1re instance** à Chambéry, où se tient la **Cour d'assises**, Albertville, Moûtiers et St-Jean-de-Maurienne; 1 **Tribunal de commerce** à Chambéry et **1 Justice de Paix** dans chacun des 29 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Ce département est l'un des 2 ressortissant à l'**Académie** de **Chambéry**. L'enseignement supérieur ne comprend que l'**École préparatoire à l'enseignement supérieur des Sciences et des Lettres** de Chambéry avec un laboratoire.

L'enseignement secondaire comprend, pour les garçons, le **lycée** de Chambéry, les **établissements libres** d'Albertville (2), de Beaufort et de Chambéry, les **petits séminaires** de Saint-Pierre-d'Albigny, de Moûtiers, du Pont-de-Beauvoisin et de Saint-Jean-de-Maurienne; pour les filles le **lycée** de Chambéry.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école d'application) d'Albertville et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe) de Chambéry. Il existe 6 **écoles primaires supérieures**, 4 de garçons, à Aix-les-Bains, Chambéry, Montmélian et Saint-Jean-de-Maurienne, et 2 de filles, à Aix-les-Bains et Montmélian. On compte, en outre : 24 **cours complémentaires**, dont 18 pour les garçons et 6 pour les filles, et des **pensionnnats primaires** à Aix-les-Bains, Bourg-Saint-Maurice, la Motte-Servolex, Moûtiers et Saint-Jean-de-Maurienne. Dans un autre ordre d'idées, citons l'**école nationale de musique** de Chambéry.

Le département ressortit, en outre, à l'Arrondissement minéralogique de Chambéry, sous-arrondissement de Chambéry (division du S.-E.); à la 6e Région agricole (E); à la 5e Conservation forestière (Chambéry); à la 7e Inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Les sources de la richesse agricole consistent en bestiaux, produits de laiterie et vignobles.

En 1900, les céréales ont occupé 53 800 hectares et produit 760 000 hectolitres; pour 8200 hectares occupés, la pomme de terre a fourni 721 600 quint. Les cultures industrielles ne comprenaient que le colza (400 hectares), le chanvre (200) et le tabac (592). La production des fourrages s'est élevée à 472 100 quint. pour les prairies artificielles (12 200 hectares) et à 1 340 600 quint. pour les prairies naturelles, les fourrages annuels et les herbages (76 600 hectares).

La vigne, plantée dans 12 500 hectares, a produit 317 200 hectol. de vin; la production du cidre a atteint, la même année 25 558 hectol. La surface des forêts domaniales, communales et d'établissements publics était de 80 100 hect. 70. L'État reboise les vallées de l'Arc et de la Haute-Isère.

On a récolté 14 000 quint. de châtaignes, 7000 de noix, et 1800 quint. de feuilles de mûrier.

En 1900 également, 966 sériciculteurs ont mis en incubation 703 onces de graines diverses ayant donné 36 508 kilog. de cocons frais.

La population animale comprenait 3820 chevaux, 5280 mulets, 2010 ânes, 112 850 représentants de la race bovine (la race tarentaise possède un herd-book), 67 000 de la race ovine, 13 600 de la race porcine et 15 700 de la race caprine. La production du lait s'est élevée à 350 000 hectol., transformés en beurre et fromages de toutes sortes, mais surtout en gruyère.

Celle de la laine a atteint 1626 quint., celle du miel 43 200 kil. et celle de la cire, 16 480 kil.

Le département possède une chaire départementale d'agriculture à Chambéry, avec champs d'expériences et de démonstration dans chacun des 29 cantons, 6 comices agricoles, plusieurs sociétés et syndicats, des fruitières-écoles pour l'enseignement théorique et pratique.

Industrie

Au 31 décembre 1901, le département comptait 233 établissements possédant 580 appareils à vapeur d'une force totale de 2422 chevaux-vapeur.



CHAMBÉRY. — [illegible]

Sur 78 concessions de mines diverses, 21 seulement ont été exploitées en 1901 dont 20 d'anthracite (28000 T.) et 1 de cuivre (100 T.). Les ardoisières de la Maurienne n'ont produit que 18164 milliers d'ardoises; les plâtrières 54447 T. de plâtre; les pierres à chaux et à ciment 50000 T.; les tourbières 200 T. Il existe des établissements de poterie et plusieurs briqueteries.

La minoterie, pour des causes locales, est en chômage. Les huileries sont assez nombreuses. Chambéry est renommée pour ses liqueurs et son vermout, Aiguebelle pour son chocolat.

Quelques centres fabriquent des pâtes alimentaires. Les industries dérivées du bois consistent surtout en scieries.

La métallurgie ne produit guère, outre des outils aratoires et un peu de fonte de moulage en 2 fusion, que de l'aluminium (la Praz), du ferro-silicium et du carbure de calcium (5400 T. Usine de Villard à Planay).



Nég. Perla

Femme tarentaise.

Les industries chimiques livrent de la soude caustique et du chlore gazeux (la Plombière), de l'acide gallique, du blanc minéral employé dans les papeteries et cartonneries.

Les industries textiles comprennent le tissage de la soie, de la laine et du coton. Les gazes de Chambéry sont très renommées; les étoffes de drap sont généralement grossières.

Dans le groupe des industries diverses, on ne peut guère signaler que des tanneries (20 environ), des papeteries et des fabriques de pâtes à papier, etc.

La captation de forces empruntées aux cours d'eau du département est appelée à créer des branches considérables d'industrie dans un avenir très prochain.

Commerce

L'exportation comprend les produits agricoles de toutes sortes, ceux des industries spéciales du département et principalement des groupes extractif, textile et divers. L'importation comprend la houille, les matières premières nécessaires à l'industrie, les objets et articles nécessaires à la vie matérielle.

Depuis la reprise des relations commerciales avec l'Italie (1899), le mouvement d'affaires a été surtout favorable à la France. Touristes et baigneurs contribuent de plus en plus à augmenter la somme de richesses de la Savoie.

Les 9 bureaux de douane du département ont encaissé 1681426 francs en 1901. La succursale de la Banque de France à Chambéry a occupé le 88e rang sur 126, avec un chiffre d'affaires de 20711700 francs. Chambéry est le siège d'une Chambre de commerce qui a pour ressort tout le département.



MOUTIERS EN TARENTAISE. — Vue générale.



Voies de communication

	Kilom.		Kilom.
Chemins de fer (voie normale)	254,052	Chemins vicinaux ordinaires. . .	1500,951
— (voie étroite)	71,178	Rivières navigables.	
Routes nationales	557,299	Rhône (depuis le Château du Parc).	60. »
— départementales.	550,405	Canal de Savières.	4,400
Chemins de grande communication. .	530,749	Leysse (du Nant-Varon à l'emb^re^). . .	1. »
— d'intérêt commun. . . .	910,059	Lac du Bourget	18.

CHAMBÉRY, ville industrielle située au confluent de l'Albane et de la Leysse, dont la rive d. est dominée par le *faubourg de Lémenc*, occupe une belle situation dans une large et fertile vallée. Des quartiers modernes percés de voies larges et régulières et coupés par des places ou de belles promenades entourent la vieille cité, centre de l'animation et du commerce. Son monument religieux le plus intéressant est la *Cathédrale Saint-François-de-Sales* (xive au xve s.). Dans l'ancien *Château* (xiiie au xve s.) des princes de Savoie, situé au S. de la ville, sont installés la *Préfecture* et l'*Hôtel de la Division*; la *Sainte-Chapelle* et 2 *Tours* forment les seules parties anciennes.

Les pentes qui y conduisent ont été aménagées en jardins. L'*Hôtel de Ville*, le *Palais de Justice*, le *Musée-Bibliothèque*, sont modernes. Le Musée comprend des salles de peinture, de sculpture et d'archéologie; la Bibliothèque renferme 60 000 volumes et 200 manuscrits. Le *Jardin Botanique* possède en outre des collections d'histoire naturelle. Dans les rues du vieux Chambéry on remarque un grand nombre de vieilles *maisons* et quelques *hôtels*. La ville a élevé une *Statue au général de Boigne*, son bienfaiteur, une autre au *Président Favre* et une aux deux frères *de Maistre*. Signalons encore le *Monument du Centenaire* de la réunion de la Savoie à la France.

ALBERTVILLE, formée de deux centres, une ville neuve, l'*Hôpital*, aux rues larges et régulières, et une ville ancienne, *Conflans*, aux rues tortueuses mais pittoresques, occupe ainsi les deux rives de l'Arly, un peu en avant de son confluent avec l'Isère. L'*Église*, peu intéressante à l'extérieur, renferme un retable avec une cuve baptismale et une chaire provenant de l'abbaye de Tamié. La *Caserne* occupe un couvent de Bernardines (xiie s.). La ville neuve, assez active, possède des monuments publics modernes.

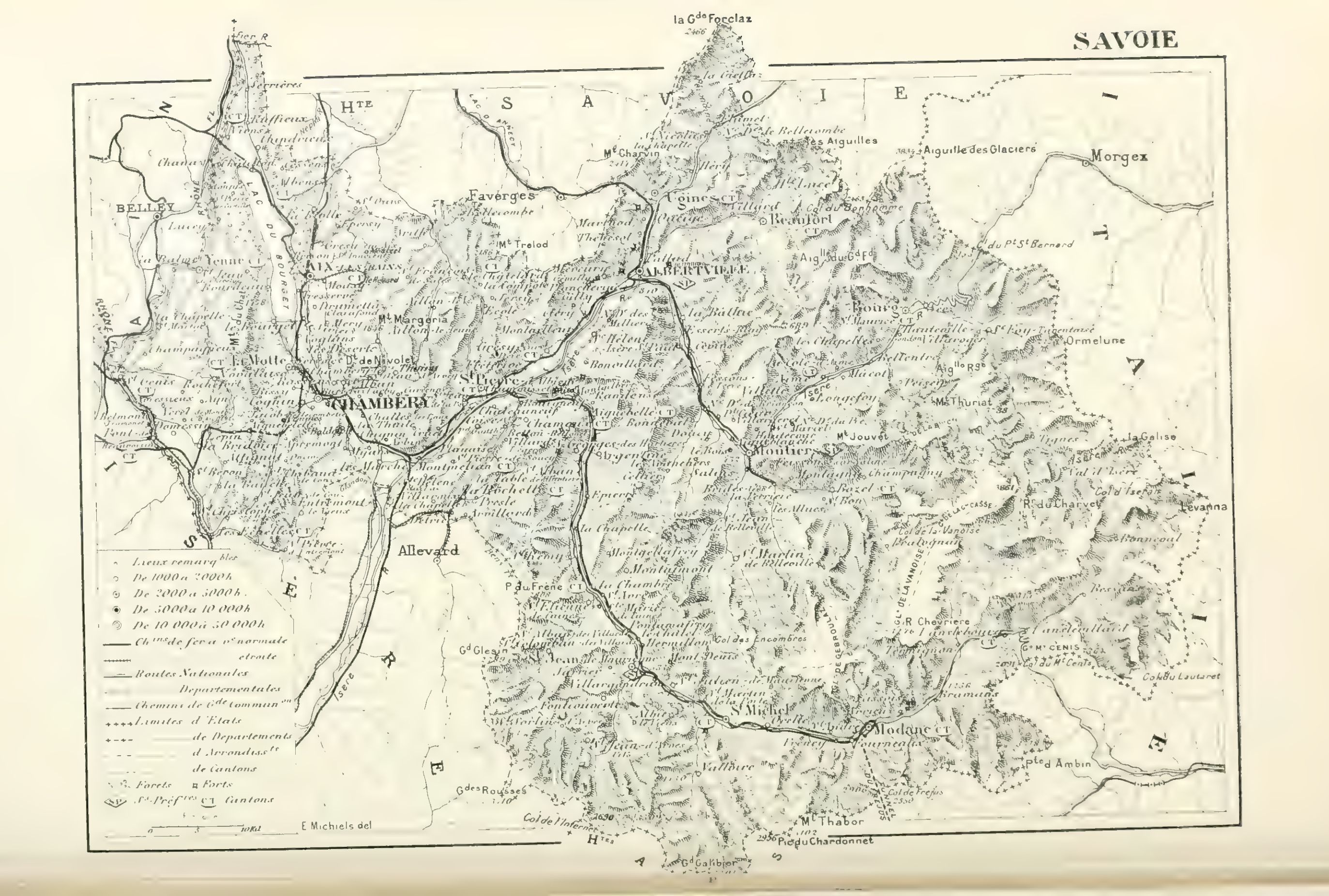
MOUTIERS ne présente d'intérêt que par sa situation au milieu d'un cirque de montagnes et à la jonction du Doron de Bozel avec l'Isère. Signalons la crypte et le trésor de la *Cathédrale*, la façade de l'*Évêché* donnant sur l'Isère. Aux environs, les vallons perpendiculaires à cette rivière sont de toute beauté.

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE occupe un petit plateau entouré de montagnes dans l'angle O. formé par le confluent de l'Arvan avec l'Arc. Plusieurs coins conservent encore la physionomie du passé. Une construction moderne abrite l'*Hôtel de Ville* et le *Palais de Justice*. Le monument le plus intéressant est la *Cathédrale* (xve s. principalement) dont on admire les boiseries du chœur, des tombeaux, le trésor renfermant des pièces remarquables, un superbe cibarium en albâtre, etc. Mentionnons encore un *Cloître* (xve s.), la porte (xvie s.) du *Collège Lambertin*, la *Chapelle N.-D.* (xiiie s.), la *Tour de Larive*, donjon de l'ancien évêché, la *Tour Bossue*, seul reste de l'Hôtel des Monnaies, et le *Musée Vuillermet* (objets régionaux anciens).

Liste des Monuments historiques

Aime . . .	Ancienne Église St-Martin (xie s.).	Châtel (Le)	Tour.
Aix-les-Bains.	Arc de Campanus.	Lans-le-Villard	Chapelle St-Sébastien.
—	Temple romain, dit de Diane.	St-Jean-de-Maurienne	Cloître (xve s.) et ancien Réfectoire.
—	Escalier (xvie s.) du vieux Château.	—	Stalles du Chœur (xve s.).
Bessans . . .	Chapelle St-Antoine.	—	Tombeau en marbre (xve s.).
Chambéry . .	Château (xiiie au xve s.) (Préfecture).	—	Repositoire en albâtre (xve s.) dans la cathédrale.
—	Restes du Portail (xve s.) de l'Église St-Dominique.	St-Pierre-de-Curtille	Abbaye de Hautecombe (xiie s., restaurée au xixe s.).
—	Grille de l'ancien Hôtel-Dieu.		
—	Crypte et sépulcre de l'Égl. de Lémenc.		

SAVOIE


SAVOIE
la Gde Forclaz
2466
Hte SAVOIE
ITALIE
ISÈRE
Htes ALPES
Morgex
Aiguille des Glaciers
les Aiguilles
Mt Charvin
Faverges
Ugines
Beaufort
Col du Bonhomme
Mt Trelod
du Pt St Bernard
Aiglle du Gd Fd
ALBERTVILLE
BELLEY
AIX LES BAINS
LAC DU BOURGET
Mt Margeria
Dt de Nivolet
St Pierre
CHAMBERY
Bourg St Maurice
Ste Foy-Tarentaise
Ormelune
Aiglle Rse
Mt Thuriat
Mt Jouvet
Moutiers
La Galise
Col d'Iseran
Levanna
Rr du Charvet
Col de la Vanoise
Allevard
P du Frene
St Martin de Belleville
Col des Encombres
Gd Glesin
St Jean de Maurienne
St Michel
Modane
Gd Mt CENIS
Col du Mt Cenis
Col du Lautaret
Pte d'Ambin
Col de Frejus
Mt Thabor
2936 Pic du Chardonnet
Gd Galibier
Gdes Rousses
Col de l'Infernet
E Michiels del
RHÔNE
Isère
Lieux remarqbles
De 1000 à 2000 h
De 2000 à 5000 h
De 5000 à 10 000 h
De 10 000 à 50 000 h
Chins de fer à vie normale
étroite
Routes Nationales
Departementales
Chemins de Gde commun
Limites d'États
de Departements
d'Arrondissts
de Cantons
Forêts
Forts
S.-Préfres
Cantons
10 Kil

Isère

Nom — Situation



P ARTAGÉ en deux parties inégales par la belle rivière d'*Isère*, qui lui a donné son nomce, département appartient à la région S.-E. de la France. Sans tenir compte des indentations du pourtour, il affecte la forme d'un parallélogramme dont le grand axe passant par Grenoble et prolongé vers le N.-O. rencontrerait la Saône au-dessus de Lyon, en formant un angle de 45° avec la direction du Rhône, au sortir de cette ville. Dans le sens perpendiculaire au grand axe, l'Isère descend du N.-E. au S.-O., faisant un premier détour dans la direction N.-O., au chef-lieu même du département, puis, à 18 kilom. en aval, un second détour vers le S.-O., jusqu'à sa rencontre avec le Rhône.

Sa plus grande longueur, de la pointe N.-O. de l'arrondissement de Vienne à la pointe S.-E. de celui de Grenoble, dépasse 150 kilom.; sa largeur varie de 40 à 85 kilom. Au point de vue de la surface, il occupe le huitième rang.

Il a des limites naturelles très importantes : au N., le Rhône, qui le sépare du département de l'Ain; au N.-E., le Guiers et le Guiers-Vif; à l'E., le Glandon, le Bréda et le Bens. En quittant ce torrent, la limite descend au S.-S.-E., passe par les cols de la Bourbe et de Merlet, le Grand-Glésin, longe le ruisseau Claret et le Rif-Blanc, parvient à la cime des Torches, traverse le col de l'Infernet près du point où se rencontrent les trois départements de l'Isère, de la Savoie et des Hautes-Alpes, touche la cime de Rochas, coupe la vallée de la Romanche, traverse le glacier du mont de Lans, se confond avec la ligne de crête des glaciers qui accompagnent à distance la rive g. de la rivière des Étançons, puis la rive d. du Vénéon, passe au S. du glacier de la Pilatte, suit la ligne de faîte au N. du val Godemard, entre la Bonne et la Séveraisse, gagne le col d'Aspres et le pic Guillon, côtoie un instant le Drac, coupe la Souloise, passe à la Tête-de-Laprat, au Grand-Ferrand, à la Tête-de-Lauzon, où se touchent les trois départements de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes, franchit le col de la Croix, suit la crête de la Montagne de France, coupe le col de la Croix-Haute, remonte au N.-O., gagne le mont Barral, franchit les cols du Creuson et de Bachasson, suit la crête des Rochers de Plantcets, traverse du S. au N. la forêt domaniale du Vercors, suit la Bourne, puis la ligne de faîte entre cette rivière et son affluent la Vernaison jusqu'à Pont-en-Royans, accompagne à nouveau la Bourne jusqu'à son confluent avec l'Isère, qu'elle côtoie pendant quelques kilomètres. La limite devient alors conventionnelle jusqu'à ce qu'elle rencontre le Rhône. Ce grand fleuve sépare le département de l'Isère de ceux de la Loire et du Rhône à l'O.

Le département est borné au N. par celui de l'**Ain**, à l'E. par celui de la **Savoie**, au S. E. par celui des **Hautes-Alpes**, au S. O. par celui de la Drôme, à l'O. enfin par ceux de l'**Ardèche**, de la **Loire** et du **Rhône**.

Il a été formé, en 1790, de la partie N. du **Dauphiné**.

Histoire

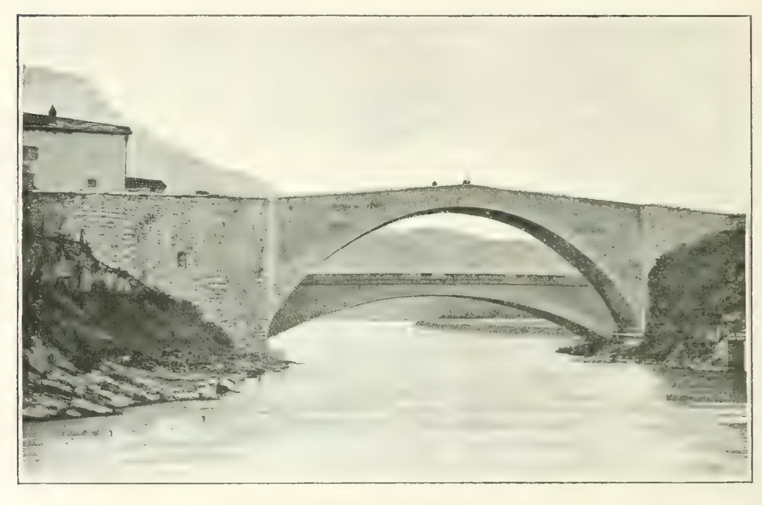
On connaît peu de chose sur la période préhistorique relative à la région correspondant au département actuel de l'Isère. Quelques grottes au N. E. de la Buisse ont été habitées à cette époque. Les monuments mégalithiques restés debout sont peu nombreux. Citons le menhir de

Pierre Fitte à Décines-Charpieu, le dolmen de « la *Pierre à la Moute* » dans le lit de la Péronse près de Merlas, les dolmens de la Motte-d'Aveillans et celui proche de Villette à Saint-Laurent-du-Pont.

Le premier peuple dont l'histoire fasse mention est celui des *Allobroges*, qu'Annibal rencontra sur sa route, en remontant la vallée de l'Isère (218 av. J.-C.) pour gagner l'Italie. Les Allobroges avaient pour voisins les *Vocontii* occupant une partie de l'Isère, mais principalement le département de la Drôme. Les premiers défendirent leur indépendance avec énergie contre les Romains, mais en 121 av. J.-C. ils étaient vaincus; les autres devinrent alliés et purent ainsi conserver leur organisation particulière jusqu'au IIIe s. après J.-C., privilège qu'ils partagèrent avec Marseille.

Vers 109 av. J.-C., Cimbres et Teutons parurent sur leurs confins sans les franchir.

L'Allobrogie, comprise dans la Narbonnaise, devint très prospère sous la domination romaine. Sa capitale, Vienne (*civitas Viennensium*), fut peuplée par des soldats auxiliaires. Elle se déve-



PONT DE CLAIX. — Ponts sur le Drac.

loppa rapidement et déborda sur la rive d. du Rhône. Les monuments qu'elle a conservés témoignent encore de sa grandeur passée. Quand, sous Dioclétien, les 17 provinces de la Gaule furent réparties en deux diocèses, Vienne devint le siège de celui du Midi, qui comprit 7 provinces et 14 cités. *Vicus Augustus* (Aoste) et *Cularo* (Grenoble) lui ressortissaient.

Cette dernière ville dut à sa situation d'être entourée d'une enceinte fortifiée percée de deux portes ; vers 375, elle prit le nom de *civitas Gratianopolitana*.

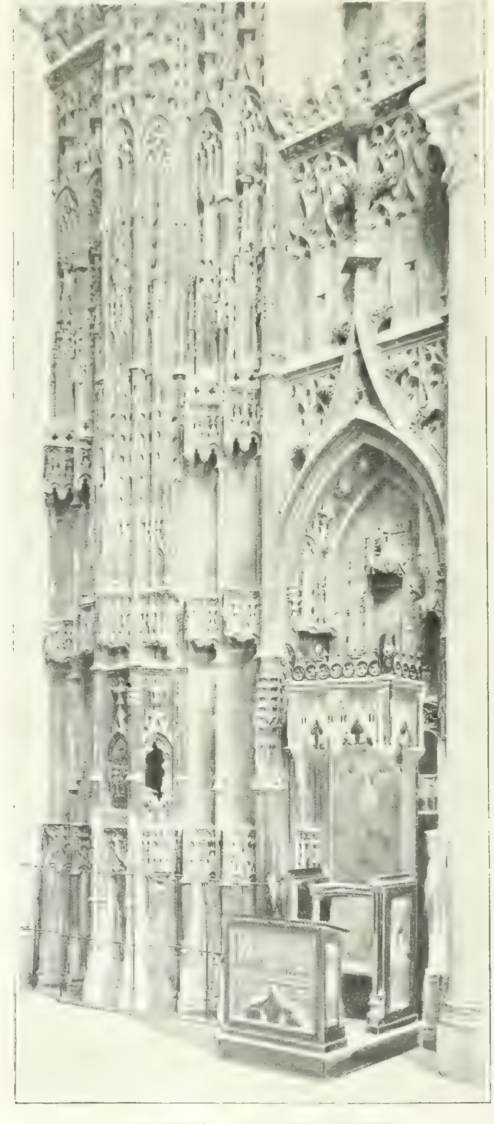
De l'époque romaine il reste, outre les monuments de Vienne, des vestiges de camps et de voies, d'aqueducs et de thermes, des débris de constructions, etc.

Le christianisme fut prêché dès le IIe s. par saint Crescent ; le premier archevêque de Vienne, ou du moins le premier qui en porta le titre, fut saint Lupicin; parmi ses successeurs on trouve saint Mamert et saint Didier que Brunehaut fit assassiner.

Les Burgundes s'établirent dans le pays en 458; puis ce fut le tour des Francs qui ne dominèrent réellement qu'après la sanglante victoire de Vézeronce, gagnée sur le roi Godomar par Clodomir, qui fut trouvé parmi les morts. En 572, les Lombards le traversèrent. Au VIIIe s., les Sarrasins s'infiltrèrent dans les vallées dont Charlemagne les chassa.



GRENOBLE — [illegible]



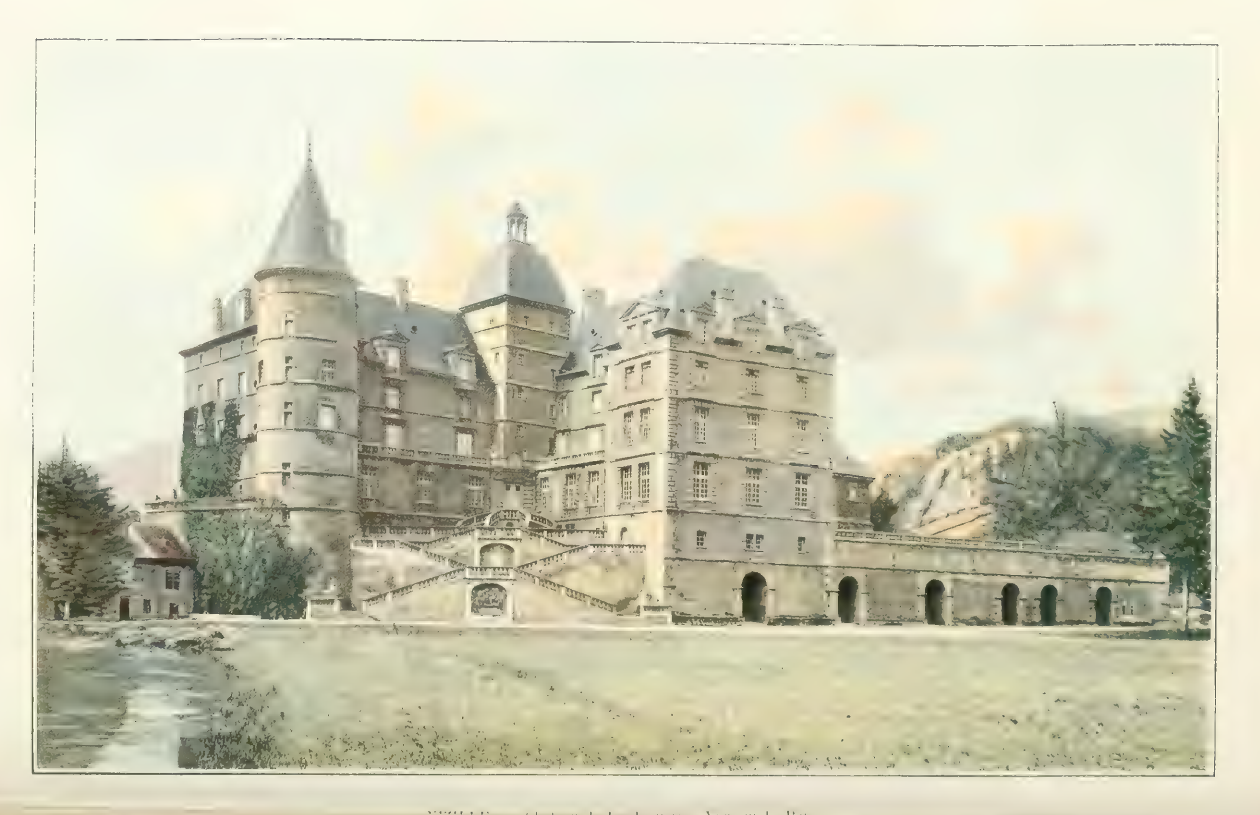
Lors [illegible] passage de son [illegible] A[illegible] [illegible] dans les [illegible] de Lotaire. En 879, dans le concile qui se tint au château de Mantaille, Boson fut [illegible] roi du nouveau royaume de [illegible] et Bourgogne, [illegible] l'empire allemand [illegible] les [illegible] par [illegible] de [illegible] seigneurs [illegible] Vien[illegible] [illegible] des comtes [illegible] pendant les X[illegible] et XI[illegible]. Puis des villes nouvelles surgirent : Bourgoin, la Côte-Saint-André, Saint-Marcellin, Voiron, etc. De 1[illegible] date la fondation du célèbre monastère de la Grande-Chartreuse, [illegible] par le prêtre Bruno et six [illegible] qui l'accompagnèrent dans ce lieu sauvage.

Au premier rang des seigneurs de la région se placèrent bientôt les comtes d'Albon, qui prirent en 1040 le titre de comtes de [illegible] et entrèrent en lutte avec les évêques. La première dynastie s'éteignit avec Guigues V, dont la fille épousa successivement le comte de Toulouse Raymond V, puis le duc de Bourgogne Hugues III. De ce second mariage naquit un fils, Guigues-André, qui, sous le nom de Guigues VI, fut le fondateur de la deuxième dynastie, laquelle prit fin en 1282 avec Jean I[er]. La sœur de ce dernier, Anne, épousa le baron Humbert de la Tour-du-Pin, qui devint la souche de la troisième et dernière dynastie.

Les seigneurs d'Albon, dans le blason desquels figurait un dauphin, prirent les premiers le [illegible] de Dauphins de Viennois. L'un d'eux, Guigues VIII, épousa la fille de Philippe le Long. Un de ses successeurs, Humbert II, vendit en [illegible] sa souveraineté à



GRENOBLE — Palais de Justice. Vue perspective.



[illegible] Vue sur le Par[illegible]



GRENOBLE. — Palais de Justice. Partie inférieure du Pavillon central (avant restauration complète).

Philippe VI de Valois, à condition que le titre de dauphin serait porté par l'héritier présomptif de la Couronne. Le dernier qui le porta fut le fils infortuné de Louis XVI.

Le Dauphiné devint rapidement attaché à la monarchie française.

Pendant la Renaissance, les champs de bataille de l'Italie furent témoins de la bravoure de ses gentilshommes. Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche, était un enfant de cette province.

Les guerres de religion furent désastreuses pour le Dauphiné. Tout le monde a présent à la mémoire les cruautés du baron des Adrets et de Montbrun, les chefs protestants et celles de Maugiron et de la Motte-Gondrin qui commandaient les catholiques. La Saint-Barthélemy ne fit aucune victime à Grenoble, dont le gouverneur n'exécuta pas les ordres donnés par la cour. La bonne administration du connétable de Lesdiguières, qui se plut à embellir cette ville et édifia le Château de Vizille, ramena le calme dans la contrée.

Sous Louis XIV, la révocation de l'Édit de Nantes porta un rude coup à l'industrie dauphinoise. Plus de 50000 habitants s'expatrièrent. Au XVIIIe s. quand l'Assemblée provinciale, hardie dans ses revendications et disposée comme bien d'autres à résister aux prétentions des ministres courtisans de Louis XVI, fut condamnée à l'exil, des troubles éclatèrent. Les habitants de Grenoble s'opposèrent au départ de leurs magistrats. Le 7 juin 1788, hommes et femmes firent tomber sur la tête des troupes du duc de Clermont-Tonnerre, chargé de faire exécuter la mesure, une pluie de tuiles jetées du haut des toits.

Cette journée fut le prélude de celles de la Révolution. Malgré le gouverneur, les députés des Trois-Ordres se réunirent le 22 juillet 1788 au château de Vizille, et, après des délibérations qui durèrent seize heures, décidèrent de refuser tout impôt nouveau sur lequel n'auraient pas délibéré au préalable les États généraux. Ces derniers ne furent convoqués qu'en 1789.

Peu d'excès furent commis dans le Dauphiné pendant la Révolution. En 1814, pendant la première invasion, Grenoble repoussa une armée autrichienne. Le 8 mars 1815, Napoléon Ier, de retour de l'île d'Elbe, entra dans Grenoble qui lui fit un accueil enthousiaste. Le colonel de Labédoyère, chargé d'arrêter l'empereur, lui conduisit son régiment. Après Waterloo, la ville résista trois jours à une armée austro-sarde et dut capituler. En mai 1816, une conspiration bonapartiste, ourdie par Paul Didier, tenta de s'emparer de Grenoble. Son échec fut suivi de nombreuses exécutions ordonnées par le gouvernement de Louis XVIII.

L'histoire locale n'a plus rien de particulier à enregistrer depuis cette époque. Après les événements de 1870-1871, l'importance militaire de Grenoble s'est accrue et ses fortifications ont été considérablement renforcées. De nos jours enfin, l'esprit positif et réfléchi du Dauphinois, sollicité par l'utilisation des forces latentes que recèlent les cours d'eau de cette magnifique région, marche à grands pas à la conquête de la « houille blanche ».

Géologie — Topographie

Ce département, l'un des plus variés d'aspect de la région S.-E. de la France, possède des plaines, des marécages, des plateaux, des pics élevés, des glaciers, des torrents, des rivières rapides, aux eaux abondantes, des cascades, des grottes, des forêts superbes, en un mot des curiosités naturelles de premier ordre qui en font l'un des plus pittoresques départements français. Le point culminant se trouve au *Pic Lory* (4085^m), à l'extrémité occidentale des *Écrins* (4103^m), entre le *Pelvoux* (Hautes-Alpes) au S. et la *Meije* au N.; le point le plus bas (134^m) est un peu en amont de St-Rambert, quand le Rhône cesse de le toucher. Dans son ensemble on peut le considérer comme un plan incliné, s'élevant du N.-O. au S.-E. et traversé par la profonde dépression de la vallée de l'Isère, dont la partie à l'E. de Grenoble a reçu le nom de Grésivaudan.

L'Isère est formé d'un certain nombre de régions naturelles, nettement délimitées, de composition et de structure variées, que nous allons rapidement passer en revue, en nous dirigeant du S. au N.

L'Oisans, avec le **massif du Pelvoux** qui s'étend surtout dans les Hautes-Alpes, occupent l'angle S.-E. du département et sont compris entre la Romanche et la Guissanne. Outre le Pic Lory, ils renferment l'*Aiguille de la Meije* (3987^m), le *Pic Gaspard* (3880^m), voisin, l'*Aiguille d'Olan* (3883^m), la *Grande Ruine* (3754^m). On y trouve les glaciers les plus beaux et les plus étendus, ceux du Mont-de-Lans (7 kilom. de long.), de la Pilatte, etc.



SAINT-MARTIN-D'URIAGE. — Château et Établissement thermal d'Uriage.



SASSENAGE. — Cascade.

Au N. et vis-à-vis, le **massif des Grandes Rousses** est circonscrit par la Romanche, son affluent l'Eau-d'Olle et l'Arc (Savoie). L'*Étendard* et la *Scie* (3475m) désignent les deux pics connus sous le nom commun de *Grandes-Rousses*. Le massif possède plusieurs autres cimes dépassant 3000 m.

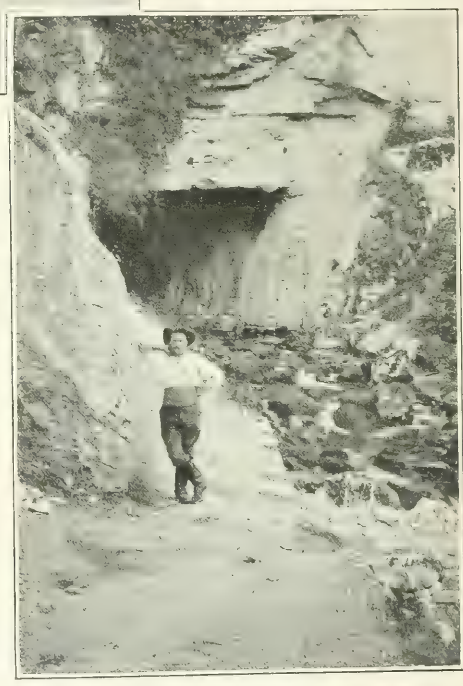
La **Chaîne de Belledonne**, plus au N. encore, s'étend entre l'Eau-d'Olle, la Romanche et la vallée de l'Isère. Les trois *pics de Belledonne* (2981m), sont ses principaux sommets ; on remarque encore dans cette chaîne, au N.-E. et à la source du Bréda, le *plateau des Sept-Laux* ou *Lacs* et dont le point le plus élevé atteint 2777 m.

Le **Dévoluy**, région ravinée et sans verdure, se trouve à l'O. du Pelvoux et s'étend presque entièrement dans les Hautes-Alpes. L'*Obiou* (2795m) se trouve à la limite commune. Le *Trièves*, région montagneuse presque entièrement formée de craie, le rattache aux *Monts de la Croix-Haute* qui renferment un col (1500m) par lequel passe la voie ferrée de Grenoble à Marseille.

Le **Vercors**, qui se déploie surtout dans le département de la Drôme, occupe aussi, à g. du Dévoluy, une partie de celui de l'Isère, où sa cime la plus curieuse est le *Mont Aiguille* (2097m). Le *Grand-Veymont* est plus élevé (2346m).

Les *monts de Lans* se trouvent entre le Vercors et la vallée de l'Isère ; ils s'achèvent à la Bourne ; plusieurs de leurs sommets dépassent 1500 m.

Entre la rive d. de l'Isère, le Guiers et la Morge, s'épanouit le célèbre **massif de la Grande-Chartreuse**, dont le sommet le



SASSENAGE. — Grotte renfermant les « Cuves ».



Route de la Grande Chartreuse. Le Désert.

plus élevé est le *Pic de Chamechaude* (2087 m). Dans l'angle N.-O. du massif, le petit chaînon calcaire du *Ratz* (804 m) est isolé de la masse par la Roize et l'Hérétang.

En remontant vers le Rhône, on rencontre les **Terres Froides** coupées [illegible], occupant la moitié méridionale de l'arrondissement de la Tour-du-Pin. Leur point le plus élevé (809m) domine le Lac de Paladru. Le reste de l'arrondissement se partage entre les **Terres Basses**, remplissant une dépression en demi-cercle et s'étendant de la rive d. de la Bourbre jusqu'au Rhône, et les **Balmes de Crémieu**, collines calcaires s'élevant à 444 m. Cette région, assez pittoresque, a reçu ce nom des grottes ou *balmes* qu'elle renferme.

La partie de l'arrondissement de Saint-Marcellin située sur la rive d. de l'Isère est occupée par le **plateau de Chambarand** qui porte la forêt du même nom. Son sommet le plus élevé (787m) se trouve au N. de Tulins.

Le **plateau de la Bièvre**, long de 50 kilom., avec une largeur variant de 4 à 10 kilom., est resserré entre le plateau de Chambarand au S. et les Terres Froides au N. Son altitude extrême n'atteint pas 700 m. Il se poursuit au N.-O. par la plaine nue de la Côte-Saint-André.

La **Valloire**, qui est le prolongement occidental de la Bièvre et va jusqu'à la rive g. du Rhône, s'étend sur une longueur de 20 kilom. et s'abaisse de 150 m. environ de l'E. vers l'O.

Au-dessus de la Bièvre et de la Valloire, entre la Bourbre et le Rhône, se trouvent les plateaux ondulés des **Balmes Viennoises**, puis enfin, les **plaines de Lyon**, à l'aspect rougeâtre, qui terminent les Balmes au N.

Au point de vue géologique, on peut partager l'Isère en trois grandes zones. La première zone embrasse la partie N.-O. du département et relève des terrains tertiaires miocènes en général. Les régions qui n'appartiennent pas à ces formations sont : l'îlot jurassique de Crémieu, les plateaux d'alluvions et de cailloux roulés mêlés aux terrains de transport des Balmes Viennoises, de la plaine du Liers et de la Bièvre, la petite bande schisteuse située le long du Rhône, entre Saint-Symphorien-d'Ozon et Saint-Alban-du-Rhône.

La seconde zone comprend les massifs sub-alpins qui relèvent des formations crétacées : massif de la Grande-Chartreuse, montagnes d'Autrans, du Royans et de Lans.

La troisième zone embrasse les massifs alpins situés à l'E. de l'Isère et du Drac, que se partagent les grandes formations jurassiques et les terrains primitifs. Quant à la grande chaîne de Belledonne, elle dresse sa muraille de schistes au-dessus et à l'E. de Grenoble. Il en est de même de celles des Rousses et du revers occidental du Pelvoux. Sur les deux rives du Drac, entre le Pelvoux et le Dévoluy, s'étendent deux zones étroites jurassiques.

Entre ces trois grands groupes enfin s'étalent de larges dépressions alluviales.

Hydrographie

Le département appartient en entier au bassin du Rhône. Ce grand fleuve, qui entoure l'Isère au N.-E., au N. et à l'O., commence à toucher le département par sa rive g. au confluent du Guiers. Il est alors à l'altitude de 210 m. environ. Son lit forme des îles et s'élargit beaucoup, puis se rétrécit, surtout au N. de Creys, où il ne dépasse pas 55 m. Au pont du Saut, il franchit des rochers à fleur d'eau. A 5 kilom. plus en aval, il atteint le point septentrional le plus élevé de son pourtour, laisse ensuite à 1500 m. de sa rive g. la grotte de Balme, décrit une boucle avant de recueillir l'Ain par sa rive d., passe à Jonage où de grands travaux ont été exécutés en vue d'utiliser le courant pour la production de la force et de la lumière. Il pénètre alors dans la plaine de Lyon et cessant de toucher à l'Isère, décrit un croissant en traversant la grande ville, puis, se dirigeant vers le S., prête à nouveau sa rive g. à notre département. Large, rapide, il coule entre Vienne et son faubourg de la rive d., Ste-Colombe, escorté en aval par des coteaux élevés au delà desquels il rencontre la plaine fertile de Roussillon, puis, quittant l'Isère, va séparer le département de la Drôme de celui de l'Ardèche.

Les affluents de la rive g. du Rhône sont : le *Guiers*, formé de la réunion du *Guiers-Vif* et du *Guiers-Mort*, tous deux descendus du massif de la Grande-Chartreuse. Le dernier suit la belle gorge du Désert, passe sous l'arche unique du pont Saint-Bruno, arrose Saint-Laurent-du-Pont, se grossit (rive g.) de l'*Hérétang* et rejoint le *Guiers-Vif* en aval d'Entre-Deux-Guiers. Ainsi doublé, le *Guiers* bondit dans la jolie gorge de la Chaille, reçoit (rive g.) l'*Ainan* qui frôle Saint-Geoire,

[illegible] le Pont-de-Beauvoisin et gagne le Rhône en aval de Saint-Genix-d'Aoste (Savoie); [illegible] petites rivières qui drainent les eaux des régions marécageuses jalonnent une partie de l'arrondissement de la Tour-du-Pin : la *Bièvre*; la *Braille*, qui passe au S. de Morestel; la [illegible], qui passe au N. de la même ville — le [illegible], qui traverse l'étang Tabouret et l'[illegible] qui sert de déversoir au petit lac d'Hières — la *Bourbre*, qui a sa source dans les Terres Froides, frôle Virieu, se replie vers la Tour-du-Pin qu'elle traverse, se grossit (rive g.) de l'*Hien*, baigne Bourgoin, coupe des prairies marécageuses, recueille le trop plein du marais des Vernes et tombe dans le Rhône un peu en amont du confluent de l'Ain.

Les Balmes Viennoises lui envoient : le *ruisseau de Meyzieu* et, plus bas : l'*Ozon*, qui laisse sur sa rive g. Saint-Symphorien-d'Ozon, la *Sevennes*, qui lui parvient un peu en amont de Vienne, après avoir traversé la vallée de [illegible], la [illegible], cours d'eau qui fait mouvoir une foule d'usines, reçoit (rive d.) la *Valèze* et la [illegible], (rive g.) la [illegible] et (rive d.) [illegible] de Septème, puis gagne le Rhône à Vienne même, dans la partie N. de la ville.

La Valloire lui procure aussi quelques affluents : la *Varèze*, qui sort du bois de Bonnevaux et le [illegible], qui s'augmente (rive d.) de la *Sonne*.

Hors du département, vont encore au Rhône : les *Collières*, qui recueillent surtout des eaux d'infiltration; la *Galaure* augmentée (rive d.) du *Galaveyson*; mais ces rivières n'ont guère que leurs premiers kilomètres dans le département. L'*Isère*, enfin, cours d'eau rapide et abondant, endigué pour contenir sa fougue puissante.



SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE. — [illegible]

Alimentée par les glaciers du col Iseran, l'*Isère* pénètre, par 250 m., dans le département auquel elle a donné son nom, au confluent du [illegible], descend, large de plus de 110 m., dans la belle vallée du Grésivaudan, coule entre le Touvet sur sa rive dr. et Goncelin sur sa rive g., laisse Domène sur cette même rive, traverse Grenoble, passe près de Sassenage où elle rencontre le Drac, cesse de contourner le massif de la Grande-Chartreuse, double le Bec de l'Échaillon, s'élargit et descend au S.-O. vers le Rhône, laissant [illegible], Vinay et Saint-Marcellin sur sa rive d. Au confluent (rive g.) de la [illegible], sa rive d. [illegible] encore le département, mais le quitte bientôt, elle traverse [illegible] dans le département de la Drôme [illegible], dans le Rhône [illegible] et Valence, après un parcours de 110 kilom. dans le département qui porte son nom.

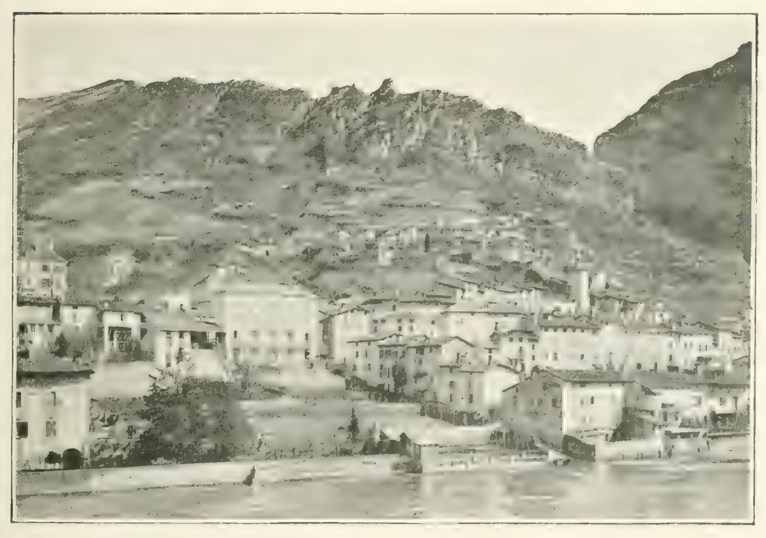
Les affluents de l'Isère sont [illegible] aux lacs du plateau élevé des Sept-Laux, recueille (rive d.) le *Gleyzin* et le *Veyton*, passe à Allevard et se grossit (rive d.) du [illegible], dont la gorge [illegible]



Nég. Michel

SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE. — Couvent de la Grande Chartreuse. Entrée.

la Savoie — une foule de petits cours d'eau sur ses deux rives, parmi lesquels nous citerons (rive g.) les *ruisseaux de Tencin*, de *Vors* et de *Lancey*, (rive d.) le *Mannival*, (rive g.) le *Doménon* et le *Sounant*, qui arrose le val d'Uriage — (rive g.) le *Drac*, torrent terrible qui descend des Hautes-Alpes et pénètre, par 750 m., dans le département, laisse Corps à 1 kilom. de sa rive d., coule dans une gorge étroite entre le pays de Beaumont à d. et le Dévolny à g., reçoit (rive d.) la *Bonne*, augmentée (rive d.) du *ruisseau de Béranger*, de la *Malsanne* et de la *Roisonne*; (rive d.) la *Jonche*, rivière de la Matheysine, haute et froide vallée qui s'étend de Laffrey à La Mure. En aval de Savel, le Drac s'élargit après avoir recueilli (rive g.) l'*Ebron*, rivière qui traverse le pays de Trièves; il est barré et capté à Avignonet pour la production de forces hydro-électriques, passe sous le pont de Saint-Georges-de-Commiers, à 6 kilom. en aval duquel il est rejoint, d'abord par (rive d.) la *Romanche*, dont une dérivation est également utilisée pour la production



PONT-EN-ROYANS. — Vue générale.

de forces motrices, puis par la *Gresse*, qui arrose Vif. La *Romanche*, torrent aussi redoutable que le Drac lui-même, descend des glaciers des Hautes-Alpes, pénètre dans le département par la combe terrible de Malaval, recueille (rive d.) le *Ferrand*, augmenté (rive g.) de la *Salce*, suit la gorge de l'Infernet, pénètre entre des digues puissantes dans le bassin du Bourg-d'Oisans, dans lequel lui parvient le *Vénéon* aux eaux bleues, descendu du cirque de la Bérarde : elle laisse ensuite à 700 m. de sa rive g. le Bourg-d'Oisans, se gonfle (rive g.) de la *Lignarre*, (rive d.) de l'*Eau-d'Olle* qui s'encaisse dans des combes profondes, coule dans les gorges de Livet, reçoit (rive g.) le déversoir des lacs de Laffrey, frôle Vizille de sa rive d. et gagne le Drac par le passage de l'Etroit.

Au delà du confluent de la Gresse, le Drac glisse sous les ponts de Claix, dans un site admirable et vient border par sa rive d. les quartiers neufs de Grenoble, avant de rejoindre l'Isère — (rive g.) le *Furon*, qui a sa source dans les monts de Lans, bondit de cascade en cascade dans les gorges d'Engins, passe à Sassenage où il se gonfle au printemps des eaux du ruisseau qui s'échappe des fameuses cuves — (rive d.) la [illegible] la *Roize*, qui forme une petite cascade au-dessus de Voreppe — la *Morge*, qui traverse l'industrieuse Voiron et dont elle actionne un

certain nombre d'usines — la *Fure*, qui s'échappe du lac de Paladru, passe au pied de Rives où lui arrive la *Fure de Rives* et parcourt une région industrielle importante (rive g.) — la *Drevenne* — (rive d.) l'*[illegible]*, qui passe à Vinay — le ruisseau de la *Cumane*, qui arrose Saint-Marcellin — (rive g.) la *Bourne*, qui vient des monts de Lans, coule dans des gorges étroites, recueille (rive g.) la *Vernaison* au pied du bourg pittoresque de Pont-en-Royans — rive d. le *Furand*, dans lequel tombe (rive d.) l'*Armette* — (hors du département) l'*Herbasse* enfin, qui n'a guère que sa source dans l'Isère.

Lacs. Étangs. Ils sont nombreux dans le département; citons simplement le beau lac de *Paladru*, très poissonneux, qui a 5 kilom. 500 de longueur, 1 kilom. de largeur environ et 40 m. de profondeur moyenne; les lacs de *Sept-Laux*; le grand lac de *Laffrey*, ceux du *Petit-Chat* et de *Pierre-Châtel* situés immédiatement au-dessus de ce dernier et le lac *Mort* au-dessous.



SAINT-ANTOINE. — Hôtel de Ville.

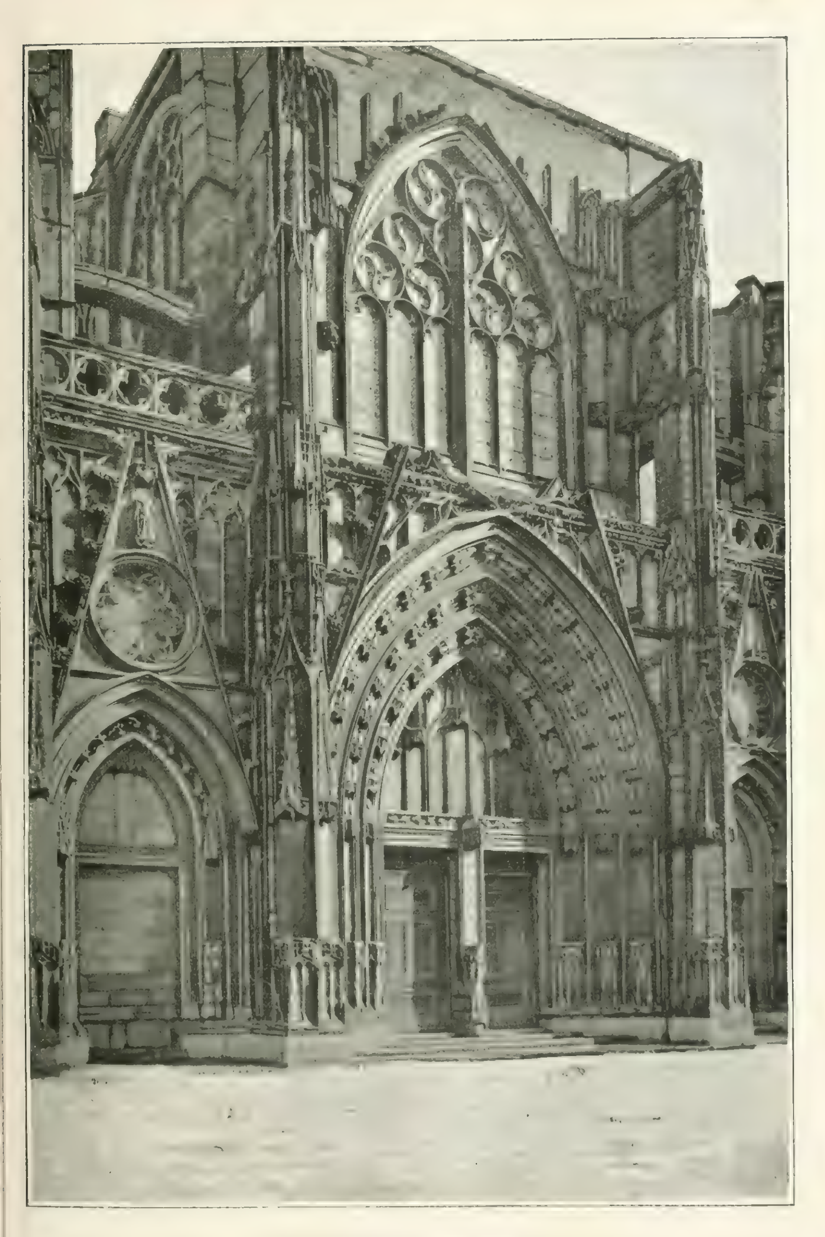
On trouve des étangs sur les plateaux de Chambarand et du Bois de Bonnevaux ainsi que dans les Terres Froides.

Sources minérales. Les principales sont : la source sulfureuse (16°9) d'*Allevard*; la source chlorurée sodique et sulfureuse (12°) de *Choranche*; les 5 sources ferrugineuses carbonatées (10° à 11°) de l'*Oriol* à Cornillon-en-Trièves; les 3 sources alcalines (10°) du *Monestier-de-Clermont*; les 2 sources salines (Le Puits 51°, la Dame 58°) de la *Motte-les-Bains*; la source sulfureuse alcaline et saline (13°) de la *Terrasse*; la source bicarbonatée sodique (15°) de *Fure* à Tullins; les deux sources (source saline et sulfureuse 27°25 et source ferrugineuse) d'*Uriage*.

Canaux d'irrigation. Le département ne compte que des canaux d'irrigation entretenus par des associations syndicales : canaux de la *Marsanne à Valbonnais*, du *Beaumont*, de la *Souloize* (2), moulinier de *la Tour-du-Pin*, de *Raffiet*, de *Bion*, de la *Gironde* et de l'*étang de St-Jean-de-Bournay*, de la *Bièvre* et de la *Fure*.

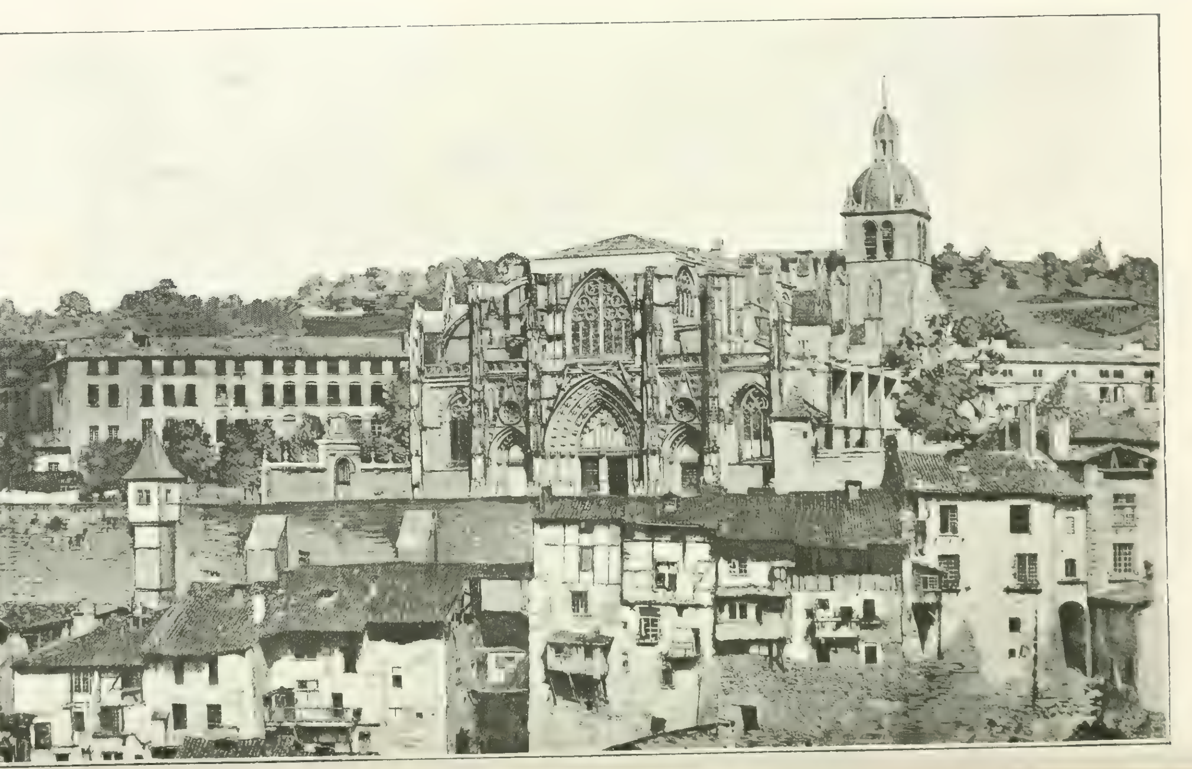
Climat

Quoique placé sous l'influence du climat rhodanien, ce département présente des variations



SAINT ANTOINE. — Façade Portail O.

C. A. — 25. ISÈRE. II.





BOURG D'OISANS. — Vue générale

extrêmes de température suivant le point considéré. Cela résulte des différences d'altitude que l'on y constate (150 m. à 4085 m.). La température moyenne annuelle la plus douce est celle de Vienne (12°5). Cette moyenne va en diminuant au fur et à mesure que l'on s'élève vers le S.-E.

La hauteur moyenne annuelle des pluies est aussi très variable, suivant la région, l'altitude, l'orientation des vallées, etc. Cette moyenne, de 0 m. 84 à Vienne, s'élève à 1 m. 40 à Grenoble et dépasse 2 m. dans la région alpine.

Divisions administratives

SUPERFICIE : 828 975 hectares (cadastre). — POPULATION : 1901 : 568 497 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture :	*Grenoble*	1	20	215
Sous-Préfectures	*St-Marcellin*	1	7	87
	La Tour-du-Pin	1	8	127
	Vienne	1	10	156
		Total. 4	Total. 45	Total. [illegible]

LISTE DES CANTONS

Grenoble. — Allevard, le Bourg-d'Oisans, Clelles, Corps, Domène, Goncelin, Grenoble E., Grenoble N., Grenoble S., Mens, Monestier-de-Clermont, la Mure, Saint-Laurent-du-Pont, Sassenage, le Touvet, Valbonnais, Vif, Villard-de-Lans, Vizille, Voiron.

St-Marcellin. — Pont-en-Royans, Rives, Roybon, Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, Saint-Marcellin, Tullins, Vinay.

La Tour-du-Pin. — Bourgoin, Crémieu, le Grand-Lemps, Morestel, le Pont-de-Beauvoisin, Saint-Geoire, la Tour-du-Pin, Virieu.

Vienne. — Beaurepaire, la Côte-Saint-André, Heyrieux, Meyzieux, Roussillon, Saint-Jean-de-Bournay, Saint-Symphorien-d'Ozon, la Verpillière, Vienne N., Vienne S.

CULTES. Culte catholique. Évêché : *Grenoble*, érigé au IVe s. comme suffragant de Vienne jusqu'en 1790 et de Lyon depuis cette époque. Le diocèse comprend, outre le département entier de l'Isère, le canton de Villeurbanne (Rhône). Il compte 51 cures, 570 succursales, 10 chapelles ou annexes et 150 vicariats dont 82 rétribués. Grenoble possède un séminaire diocésain. Parmi les communautés religieuses d'hommes, dont la plupart s'occupent d'enseignement, citons celle des Pères Chartreux, dont la fondation remonte au XIe s. Les communautés religieuses de femmes, très nombreuses, sont hospitalières, enseignantes, ou vouées à la vie contemplative ; plusieurs ont leur maison-mère dans le département. Parmi les pèlerinages, mentionnons le plus fréquenté, N.-D. de la Salette, près de Corps. **Culte protestant.** Les 5000 adhérents à ce culte relèvent du consistoire de Mens (20e circonscription synodale). Il y a des églises à Mens, Grenoble, la Mure, Saint-Sébastien, Tréminis, Vienne, Jallieu. Mens possède en outre une école modèle protestante d'instituteurs. **Culte israélite.** Les adhérents à ce culte sont peu nombreux.

ARMÉE. Le département est compris dans la 14e région militaire embrassant en tout ou partie 7 départements, et formant 8 subdivisions de région, dont 3 : celles de Grenoble, Bourgoin et Vienne, lui appartiennent. Quoique **Grenoble** en soit le chef-lieu, le quartier général est à Lyon. La garnison de **Grenoble** comprend : 1 régiment d'infanterie, 3 bataillons de chasseurs alpins, 1 régiment d'artillerie, des batteries alpines d'artillerie, 1 bataillon d'artillerie à pied, 1 régiment du génie ; celle du **Fort Barraux**, 1 détachement d'infanterie ; celle de **Bourgoin** 1 régiment d'infanterie (P.-C.) ; celle de **Vienne**, 1 régiment d'infanterie et 1 régiment de cavalerie (Dragons).

Grenoble possède, en outre, 1 école d'artillerie et 1 école du génie. 1 école d'application pour le tir de l'infanterie existe au camp de la Valbonne.

Le département ressortit à la 14e légion de gendarmerie.

Ouvrages militaires. Grenoble, place forte importante de la frontière du S.-E., est entourée de forts détachés, situés à grande distance sur les crêtes dominant les rives de l'Isère et du Drac : forts *Saint-Eynard* (1359 m.) et du *Bourcet* sur la rive d. de l'Isère, du *Mûrier* (465 m.) et des *Quatre-Seigneurs* (940 m.) sur la rive g. ; de *Montavie* (549 m.) et de *Comboire*, le premier sur la rive d.

et le second sur la rive g. du Drac. Le fort *[illegible]*, sur la rive g. de l'Isère, n'a plus de valeur.

JUSTICE. Le département ressortit à la **Cour d'appel de Grenoble.** Il existe un **Tribunal de 1re instance** à Grenoble (où se tient la **Cour d'assises**), à Bourgoin, Saint-Marcellin et Vienne; un **Tribunal de commerce** à Grenoble et à Vienne; des **Conseils de Prud'hommes** à Grenoble, Vienne, la Tour-du-Pin, Montalieu-Vercieu et Voiron; une **Justice de Paix** enfin dans chacun des 45 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Le département ressortit à l'**Académie de Grenoble** qui embrasse, outre celui de l'Isère, ceux de la Drôme, des Hautes-Alpes et de l'Ardèche.

L'enseignement supérieur est représenté à l'**Université de Grenoble** par une Faculté de Droit, une Faculté des Sciences, une Faculté des Lettres et une École préparatoire de Médecine et de Pharmacie avec Institut sérothérapique et vaccinogène. Des cours complémentaires et des conférences sont adjoints à chacune des Facultés, notamment un cours d'électricité industrielle à la Faculté des Sciences.

La Bibliothèque universitaire compte 50000 volumes. Au 15 janvier 1902, le nombre d'étudiants inscrits aux diverses Facultés s'élevait à 542.



LA TOUR-DU-PIN. — [illegible]

L'enseignement secondaire comprend, pour les garçons, le **lycée** de Grenoble, les **collèges** communaux de Bourgoin, de la Mure, de Saint-Marcellin et de Vienne; les **établissements libres** de Corps, Grenoble, Mens, Miribel-les-Échelles, Saint-Antoine, Saint-Joseph-de-Rivière, Sassenage, Seyssinet-Pariset et de Vienne; les **petits séminaires** de Grenoble et de la Côte-Saint-André; pour les filles, le **lycée** de Grenoble.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe et école maternelle annexe) de Grenoble. Voiron possède une **école nationale professionnelle** avec école primaire annexe. Il existe des **écoles primaires supérieures** à la Côte-Saint-André, Grenoble, la Mure, la Tour-du-Pin et Vizille, pour les garçons et à Grenoble et à Voiron, pour les filles; des **cours complémentaires**, pour garçons, à Beaurepaire, la Motte-d'Aveillans, le Pont-de-Beauvoisin, Saint-Jean-de-Bournay, Tullins, Vinay, et pour filles, à Bourgoin, la Mure, la Tour-du-Pin, Tullins, Vienne et Vizille. On trouve des **pensionnats primaires** à Beaurepaire, Grenoble, la Côte-Saint-André, le Bourg-d'Oisans, le Péage-de-Roussillon, Saint-Maurice-d'Exil, Vienne, Vinay.

Dans un autre ordre d'idées, signalons les **écoles pratiques de commerce et d'industrie** de Grenoble (avec section spéciale de chimie industrielle et d'électricité) et de Vienne, l'**école pra-**



CRÉMIEU. — Restes de l'enceinte fortifiée et de l'ancien Prieuré

tique **d'agriculture** du Pont-de-Beauvoisin, et les **cours municipaux industriels** de Vienne.

Grenoble a créé en outre des cours publics et gratuits de dessin et de chant pour les deux sexes, des cours d'art industriel (statuaire, moulages décoratifs pour emploi du ciment), de dessin industriel, de sténographie et de comptabilité commerciale et agricole, d'escrime pour les garçons. Un cours d'arboriculture est fait au *Jardin botanique*, qui renferme un jardin fruitier.

Le département ressortit, en outre, à l'Arrondissement minéralogique de Chambéry, sous-arrondissement de Grenoble (division du S.-E.); à la 6e Région agricole (E.); à la 14e Conservation forestière (Grenoble); à la 7e Inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Quoique le département renferme un certain nombre de domaines étendus, principalement dans la région montagneuse, il forme dans son ensemble une région où la propriété est très morcelée. Près de la moitié de sa population vit de la culture, qui est aussi variée que l'altitude.

La riche et plantureuse vallée du Grésivaudan est la partie la plus fertile de l'arrondissement de Grenoble et de tout le département. Céréales, prairies bien entretenues par des irrigations et vergers, s'y succèdent. Les flancs des montagnes qui l'encadrent présentent, dans les parties les moins élevées, des cultures entretenues grâce à un labeur incessant de l'homme; les parties les plus élevées portent des pâturages et des forêts de chênes et de châtaigniers. La vallée de l'Oisans, que traverse la Romanche, offre aussi de belles prairies bien irriguées; mais la rigueur du climat, privant d'occupation une partie des habitants, contraint à l'émigration un certain nombre d'entre eux. Les autres arrondissements possèdent des cultures très variées.

Voici le tableau de la statistique agricole pour l'année 1900.

Céréales	Surface	Production	Céréales	Surface	Production
Froment	118.200 hectares	1.874.150 hectol.	Sarrasin . .	8.620 hectares	124.590 hectol.
Méteil	5.240	80.680	Avoine	28.450	[illegible]
Seigle	19.980	505.250	Maïs	2.880	51.500 »
Orge	2.540 »	42.240 »	Millet	70	940 »

La pomme de terre a occupé 29 900 hectares et a produit 2 551 940 quint. Pour 7150 hectares cultivés, les betteraves fourragères ont fourni 1 052 720 quint.

Les prairies artificielles et naturelles ont donné les rendements ci-dessous :

		Hectares	Quintaux		Hectares	Quintaux
Prairies artificielles	Trèfle	19.650	954.050	Fourrages annuels	8.505	552.205
	Luzerne	18.000	1.052.540	Prés naturels	59.650	2.245.880
	Sainfoin	15.150	575.985	Herbages	5.005	25.500
	Graminées.	1.540	50.280			

La culture des plantes légumineuses a été peu importante; celle des plantes industrielles a compris : le colza (1728 hectares, 34 560 hectolitres), la navette (66 hectares, 1056 hectol.), le chanvre (485 hectares, 5205 quint. de filasse et 1051 de graine), le tabac (1775 hectares, 3 428 856 kil. classés et payés), la betterave à sucre (669 hectares, 172 054 quint.). La vigne, plantée dans 25 790 hectares, a produit 759 152 hectol. de vin; il y avait de plus 885 hectares de vignes improductives. Il existe une pépinière départementale à Châtonnay. La production en cidre s'est élevée à 7870 hectolitres. On a récolté 51 148 quint. de châtaignes, 46 944 de noix, 17 207 de pommes à cidre, 2480 de prunes et 108 655 de feuilles de mûrier.

L'Isère est l'un de nos 27 départements séricicoles. En 1900 il a occupé le 6e rang dans la production : 9715 sériciculteurs ont mis en incubation 9450 onces de graines de races françaises et étrangères qui ont produit 566 572 kilog. de cocons frais.

La surface boisée dépasse 180 000 hectares; sur ce chiffre les forêts domaniales en réclament 22 070 et les forêts communales et d'établissements publics 53 590. C'est l'arrondissement de Grenoble qui est le plus boisé; il renferme les forêts de la Grande-Chartreuse, de Saint-Guillaume, de l'Esparron, de Saint-Hugon, de Rioupéroux. Les essences qu'elles renferment sont très variées, sauf dans les régions élevées, où l'on ne trouve guère que des pins, des épicéas et des sapins.

L'élève du cheval, encouragée par des concours et des sociétés de courses (La Tour-du-Pin et Vienne), est une industrie florissante. On comptait 33 585 animaux d'espèce chevaline et 18 étalons de monte répartis dans le département. Les mulets de l'Oisans sont très recherchés; cette espèce était représentée par 4885 têtes; l'espèce asine par 2796 animaux.

On comptait 215 619 représentants de l'espèce bovine (races tarentaise, d'Abondance, schwytz et race locale de Villard de Lans, pour laquelle existent des concours spéciaux). Sur ce chiffre on comptait 15 156 bœufs de travail, 3279 à l'engrais et 144 510 vaches ayant produit 1 410 287 litres de lait. La race ovine n'était représentée que par 145 792 animaux.



CRÉMIEU. — Porte au N. de la Ville

Dans la saison de l'alpage, la Provence fournit un contingent respectable de troupeaux. La quantité de laine produite s'est élevée à 1671 quint. pour 61 878 animaux tondus. Il y avait encore 60 078 animaux de race porcine et 62 856 de race caprine.

Pour 1901 on estime que la fabrication du beurre s'est élevée à 454 000 kil. et celle du fromage à 818 000 kil. Les principaux fromages sont ceux dits de Sassenage, de Saint-Marcellin (chevrières), les fromages bleus et façons gruyère, camembert et Mont-d'Or.

Le miel du Dauphiné est estimé; 27 415 ruches ont produit 123 946 kil. de miel et 34 278 kil. de cire.

Le Dauphiné, qui est au point de vue de la flore, la région la plus riche de la France, fournit en grande abondance les plantes et les fleurs utilisées dans les officines pharmaceutiques.

L'enseignement agricole est fourni par la chaire départementale d'agriculture de Grenoble et les chaires spéciales de La Mure, La Tour-du-Pin et de Vienne, qui possèdent chacune un laboratoire agricole, des champs d'expériences et de démonstrations. On compte en outre dans le département 38 sociétés et comices s'occupant de toutes les branches de l'agriculture et contribuant dans une large part aux progrès réalisés dans les méthodes de culture et l'outillage.

Industrie

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Au 31 décembre 1901, on comptait 100 concessions de mines diverses, dont 35 d'anthracite.

Le tableau ci-après en résume la situation complète à la même date. Sur les 9 concessions

de **lignite** du bassin de la Tour-du-Pin, 5 seulement ont été exploitées et n'ont fourni que 570 T. Sur les 58 concessions de **fer spathique** de la région d'Allevard, une seule, celle de la Taillat, a été exploitée par 64 ouvriers et a produit 15 517 T. de minerai utilisé pour le haut fourneau d'Allevard. 1 concession de **pyrite de fer** de l'Oisans a employé 5 ouvriers en prospections. Les 7 concessions de mines de **fer** des environs de la Verpillière et celle de **fer** et de **manganèse** de Toussieu sont restées inexploitées. Enfin, sur les 9 autres concessions de mines **métalliques** autres que celles de fer, 6 sont restées inexploitées et 3 ont été l'objet de quelques travaux

Concessions	Expl.	Inexpl.	Tonnage	Ouvriers
Bassin de la Mure . . .	12	4	280 957	2 160
— de l'Oisans . . .	4	11	70	15
— de Communay .	1	1	45 905	412
— du Grésivaudan.	1	1		5



CRÉMIEU — Halles.

(mines de **zinc** et de **plomb sulfuré** de la Poype, mine d'**or** de la Gardette (12 ouvr.), mines de **cuivre** et autres **métaux connexos** de la Laue (16 ouvr.).

Les **tourbières** des marais de Bourgoin ont produit 8007 T. de combustible. On comptait environ 275 **carrières** en exploitation, dont 25 souterraines; elles ont employé 1240 ouvriers. La valeur des produits a été estimée à 8 000 000 de francs. Le premier rang appartient aux carrières à **ciment** de l'arrondissement de Grenoble, presque toutes souterraines et appartenant à trois étages géologiques différents : 1° le lias (Valbonnais, la Motte Saint-Martin, Villard-Saint Christophe, Uriage) donnant des ciments lents et noirs; 2° l'oxfordien (Vif, le Guâ, Saint-Isnier, Crolles, donnant des ciments prompts, de qualité moyenne; 3° le berriasien (Porte de France, Chevallon, Fourvoirie, Seyssins, Claix) donnant des ciments prompts de qualité exceptionnelle. La production du ciment s'est élevée à 160 000 T. en 1901. Le second rang appartient aux carrières de *pierre à bâtir* et de *pierre à chaux*.

La pierre de taille est exploitée souterrainement à l'Échaillon (Saint-Quentin-sur-Isère) et dans deux carrières voisines, ainsi que dans des carrières à ciel ouvert, disséminées sur toute la surface du département. Les carrières de pierre à chaux se développent surtout dans le massif

jurassique des bords du Rhône, au N. des arrondissements de Vienne et de la Tour-du-Pin (la Grève, Vénérieu, Montalieu-Vercieu, Porcieu-Amblagnieu, Bouvesse-Quirieu). On trouve une douzaine d'exploitations assez importantes de **sable** et d'**argile réfractaire** à Voreppe, Proveyzieux, Saint-Christophe, Cognin et Lans, dans les massifs calcaires de la Grande-Chartreuse et du Vercors (8 500 T. en 1901). Les exploitations de sable commun (Chasse), l'argile pour construction et tuileries, le plâtre et les ardoises (Allemont, Bourg-d'Oisans) sont peu intéressantes.

Les diverses industries extractives empruntent aux cours d'eau une force de 2000 chevaux.

INDUSTRIES AGRICOLES. La **minoterie**, en décadence, se borne à pourvoir aux besoins locaux. Grenoble et Saint-Laurent-du-Pont fabriquent des **pâtes alimentaires**. Il existe deux distilleries d'**alcool** dans le département, l'une à Bourgoin, l'autre à Grenoble. La fabrication des **liqueurs** forme une branche très importante; sans parler de la **chartreuse** fabriquée par les moines du célèbre couvent et dont la réputation est universelle, plusieurs spécialités ont été créées dans un certain nombre de villes, à Grenoble, Vienne, le Pont-de-Beauvoisin, la Tour-du-Pin, le Grand-Lemps, la Chapelle-du-Bard, Saint-Martin-d'Hères, la Mure, Saint-Laurent-du-Pont, la Côte-Saint-André. On compte plusieurs **huileries**, notamment à Saint-Marcellin, Vienne, etc. Les diverses industries dérivées du **bois** comprennent un grand nombre de **scieries mécaniques** réparties dans les grandes villes et dans les régions forestières; des **saboteries**, des établissements de **tournage** et de **cintrage**, etc.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. En 1901, les seules forges en activité ont été celles de Chasse, Allevard, Bompertuis, Grand-Hurtières, Petit-Hurtières et Vizille. Leur production s'est élevée à 35 062 T. de **fonte**, 2522 de **fer** et 7757 d'**acier**. Il existe plusieurs **fonderies** de cuivre, de bronze, dans quelques grands centres comme Grenoble, Vienne, etc., qui font en outre de la **construction mécanique**. Grenoble et Voiron fabriquent des **automobiles**. La Mure fait de la **clouterie**, Domène de la **robinetterie** ; Bourgoin construit des **machines**, etc. Une branche spéciale a trait aux **boutons et agrafes métalliques**; ces industries emploient le laiton sous forme de feuilles, l'or, l'argent et divers alliages. Les produits s'exportent dans toutes les parties du monde. Ajoutons que les fabriques de **carbure de calcium** ont une importance considérable.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Les plus importantes sont les **teintureries** en peaux de Grenoble et de la Tronche. Signalons quelques établissements à Vienne pour la teinture des laines, une seule fabrique de **bougies** fonctionnant dans le département, une **savonnerie** à Vienne, une **parfumerie** à Saint-Laurent-du-Pont et une fabrique de **soude** sur la Romanche.

INDUSTRIES TEXTILES. L'industrie de la **soie** occupe près de 15 000 personnes; les tissages les plus importants se trouvent à Voiron et aux environs, à Voreppe, etc. Le Pont-de-Beauvoisin, la Tour-du-Pin, Bourg-d'Oisans, ont des **filatures**.

Vienne est le centre de la fabrication des étoffes de **laine**. Ses manufactures livrent des draps (croisés, cuir-laine, nouveautés, imprimés, à filtre), de la flanelle blanche. La **toile** de Voiron est très renommée; La Mure peigne le **chanvre**, Vienne produit des tissus en crin.

INDUSTRIES DIVERSES. La **ganterie** est une industrie essentiellement dauphinoise, qui tient le premier rang dans le monde. Elle occupe, à Grenoble et dans les environs, 3500 hommes et 20 000 femmes et produit annuellement 1 100 000 douzaines de gants, d'une valeur de 27 500 000 fr. Les peaux employées proviennent de France (10 p. 100), d'Europe (60 p. 100) et de l'Amérique du Sud et des Indes (30 p. 100). La moitié des peaux employées arrive à l'état brut à Grenoble et l'autre moitié y parvient mégissée. Autour de la ganterie se greffent des industries accessoires.

Une autre industrie dauphinoise considérable est celle de la **papeterie** et de la fabrication des **pâtes à papier**. En 1901 on comptait 36 usines en activité réparties dans 24 localités. Ces usines fabriquent toutes sortes de papiers : papiers de luxe, papiers de banque, photographiques, d'emballage, cartons, etc. La production s'élève à 100 000 quint. environ par année et le nombre d'ouvriers occupés à 4000. Signalons encore des **tanneries et corroieries** à Grenoble et à Vienne; des fabriques de **chaussures** à Grenoble, Morestel et Saint-Marcellin; une fabrique de **mèches de sûreté** aux Roches-de-Condrieu. Grenoble enfin fabrique des cars alpins, des sacs à papier, des chapeaux de paille, des vitraux, de la joaillerie, etc.

Au 31 décembre 1901, on comptait en résumé, 1162 établissements (57 en chômage) possédant 3475 appareils à vapeur disposant d'une force de 12 037 chevaux-vapeur.



SAINT-CHEF — Église [illegible]

Commerce

Le commerce d'exportation est de beaucoup le plus considérable : il comprend le ciment, la chaux, le plâtre ; les métaux bruts et ouvrés ; les gants ; les papiers et cartons ; des soieries, des draps et des étoffes de laine, des toiles, du chanvre ouvré ; des châtaignes, des fromages, des liqueurs, des plantes alpines, des bois, etc. Le département importe de la houille en provenance des bassins du centre ; des matières premières nécessaires à ses industries : peaux préparées, pâtes à papier ; des modes et nouveautés, des articles d'épicerie, des denrées coloniales.

En 1901, la succursale de la Banque de France à Grenoble a occupé le 19e rang sur 126, avec un chiffre d'affaires de 95 845 700 francs (y compris celui du bureau auxiliaire de Voiron).

Le département possède deux Chambres de commerce : l'une à Grenoble l'autre à Vienne.

Voies de communication

	Kilom.		Kilom.
Chemins de fer (voie normale)	550. »	Chemins vicinaux ordinaires.	7016.655
— (voie étroite	557.594	Rhône navigable	158. »
Routes nationales	558.994	Isère navigable.	112. »
Chemins de grande communication. .	2492.582	Drac (flot. du Pont-de-Claix au confl).	11.

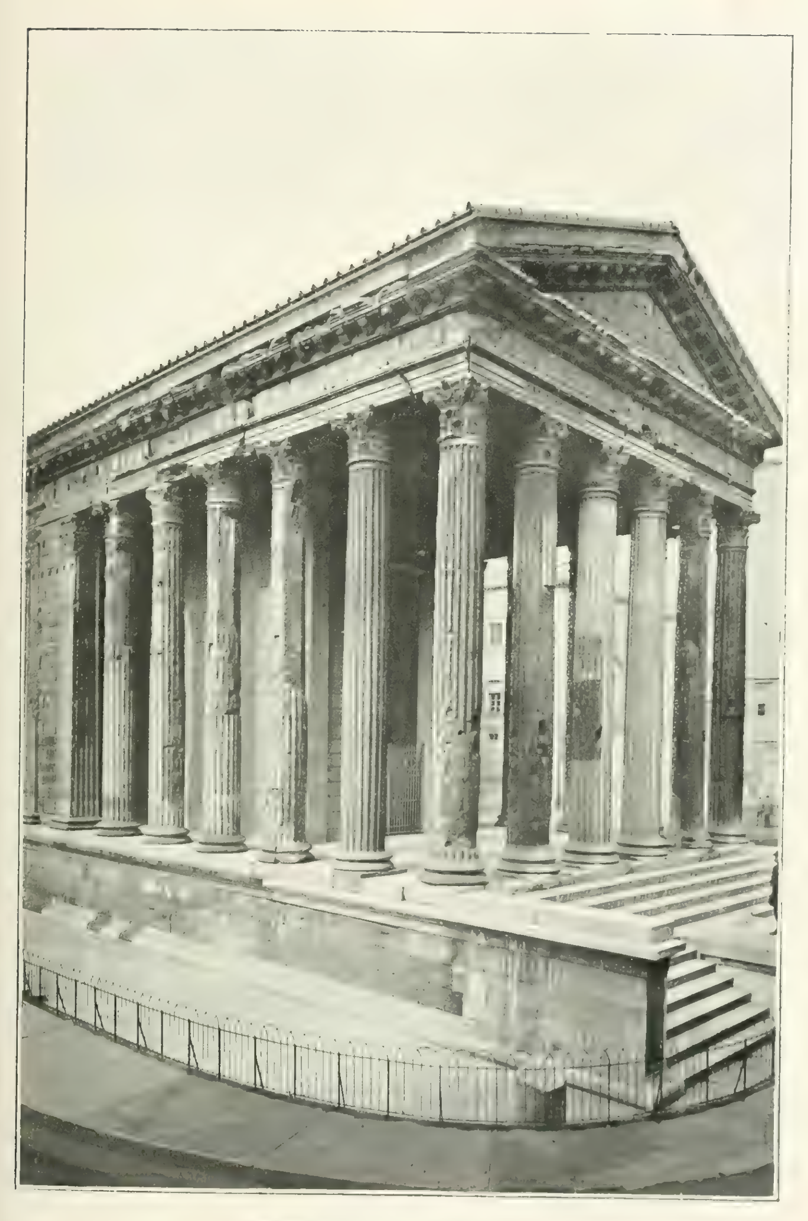


RENOBLE, contournée à l'E. et au N. par l'Isère, qui la sépare du massif de la Grande-Chartreuse, frôlée à l'O. par le capricieux torrent du Drac, est une place forte occupant, un peu en amont du confluent de ces deux rivières, une situation incomparable, au centre d'un véritable cirque alpestre. Que d'un point quelconque de la ville le touriste élève ses yeux vers l'horizon, toujours un écran varié de forme et de couleur s'interpose devant lui : verts sapins, rochers ou neiges éternelles que le soleil fait étinceler. Le commerce et l'industrie ont doté l'ancienne capitale du Dauphiné d'une vie assez intense. Les promenades très variées, que l'on peut faire dans ses environs immédiats, favorisées par de commodes réseaux de trams électriques et à vapeur, non moins que les conditions matérielles de l'existence, en rendent le séjour fort agréable. Si l'on veut jouir du panorama qu'elle offre il faut monter au Belvédère de la *Tour de Clérieux*, ou mieux, à la *Bastille*, qui se dresse sur le mont Rachais (rive d. de l'Isère).

La *Cathédrale N.-D.*, qui offre des parties d'époque et de style variés, renferme un élégant *ciborium* (xve s.). L'*Eglise Saint-André* (xiiie s.), remaniée plusieurs fois, renferme un *tombeau de Bayard* (xviie s.). L'*Église Saint-Louis* ne présente guère qu'une belle rosace (horloge) à la façade et quelques toiles intéressantes dans le chœur. L'*Église Saint-Bruno*, de style roman, moderne, est sans intérêt, de même que l'*Église Saint-Joseph*. L'*Église Sainte-Marie-d'en-Haut* a son clocher couronné d'une statue de la Vierge. L'*Église Saint-Laurent* (xie s.), la plus intéressante des églises de Grenoble, s'élève au-dessus d'une curieuse crypte mérovingienne.

Le *Palais de Justice* est, sans contredit, le plus remarquable monument de la ville ; commencé au xve s., continué pendant les deux siècles suivants, il servit de Chambre des Comptes et d'Hôtel du Parlement du Dauphiné. Il a été restauré et agrandi au xixe s. dans le style de la Renaissance. La partie affectée au Tribunal civil est la plus ancienne ; on en remarque la façade, l'abside de l'ancienne chapelle et les splendides boiseries sculptées de P. Jude (xvie s.) qui ornent la Chambre des Réunions. Dans la partie moderne signalons la Salle des Audiences de la Cour d'appel, l'ancienne Chapelle du Parlement, la Salle des Audiences solennelles avec son beau plafond (xviie s.).

L'*Hôtel de Ville* occupe en partie le Palais des Dauphins, dont il reste une tour (xiie s.) et l'Hôtel de Lesdiguières. En bordure de la belle *Place de la Constitution*, ornée d'un *Square*, s'élève le *Musée-Bibliothèque*, vaste et somptueux édifice moderne, l'un des mieux aménagés de toute la France. Le Musée compte plusieurs salles de peinture des écoles françaises et étrangères, anciennes et modernes, des œuvres d'artistes dauphinois, des galeries de sculptures anciennes et modernes, un Musée des arts décoratifs (salles Jourdan et Génin), des collections orientales (salle de Beylié), des collections minéralogiques, des gravures, etc. La Bibliothèque, qui compte



VIENNE. — Temple d'Auguste et de Livie



VIENNE. — Église Saint-Maurice. Façade O.

près de 250 000 volumes, 10 000 manuscrits et 2000 incunables, renferme également des collections d'objets préhistoriques, des médailles, des poteries antiques, etc. La *Préfecture*, le *Palais de l'Université*, l'*Hôtel de la Division militaire*, l'*École d'artillerie*, l'*Hôtel de la Chambre de commerce* (musée industriel) sont de belles constructions modernes. Le *Théâtre* est dépourvu d'intérêt.

Grenoble possède de belles promenades. Outre ses *quais de l'Isère*, sa *Place Grenette* si animée, son *Jardin des Plantes* avec un Muséum, citons le *Jardin de ville*, la promenade favorite des Grenoblois, le *Jardin de l'Ile-Verte*, à l'E. et en dehors des fortifications, l'*Esplanade*, fréquentée par les joueurs de boules. Donnons une mention à la *Fontaine du Château-d'Eau* et à la *Fontaine du Lion*. Des anciennes fortifications de la ville il reste quelques *tours* (XIIIe au XVe s.). La *Porte Saint-Laurent* est la plus vieille et la plus intéressante. Signalons aussi une *maison* (XVe s.) rue J.-J. Rousseau. Grenoble a élevé un *Monument du Centenaire de la Révolution*, une *Statue à Bayard* et une au rénovateur de l'industrie gantière, à *X. Jouvin*.

SAINT-MARCELLIN étage ses maisons sur les flancs d'une colline dominant la rive d. de la Cumane. Cette grosse bourgade, renommée pour ses fromages, a conservé des restes de ses remparts du XIIIe s., une *Tour* sur le *Boulevard Gambetta*. L'*Église*, restaurée, n'a d'intéressant qu'un clocher roman. Sur la *Place d'Armes* ombragée, s'élèvent l'*Hôtel de Ville*, qui renferme une Bibliothèque, le *Théâtre* et le *Collège*, monuments dépourvus d'intérêt, ainsi que le *Palais de Justice*.

LA TOUR-DU-PIN, dans la vallée de la Bourbre et sur sa rive g., est une petite ville industrielle qui se résume en une longue rue, en bordure de laquelle on remarque deux *maisons* de la Renaissance ayant servi, l'une de faisanderie, l'autre de pied-à-terre aux Dauphins. Dans l'*Eglise*, toute moderne, on remarque un curieux *Triptyque* du XVIe s.

Le *Champ de Mars* est une vaste place qui constitue l'unique promenade de la ville.

VIENNE, qui s'allonge entre le Rhône et les collines qui en surplombent la rive g., en amont et en aval du confluent de la Gère qui la partage en deux parties inégales, est aujourd'hui une importante ville industrielle. Ancienne métropole gauloise, puis cité romaine, elle a conservé de cette dernière époque des restes remarquables : le *Temple d'Auguste et de Livie*, altéré par des restaurations, proche du *Forum*, dont il subsiste des rampes d'escaliers, le *Plan de l'Aiguille*, pyramide quadrangulaire et des vestiges de *Théâtre antique*. Dans le coquet *Jardin public* établi vis-à-vis du *Champ de Mars* se voient encore un morceau de voie romaine avec son *nucleus*, une colonne milliaire et des fragments sculptés. Sur le mont Pipet à l'E. se trouvent d'autres ruines.

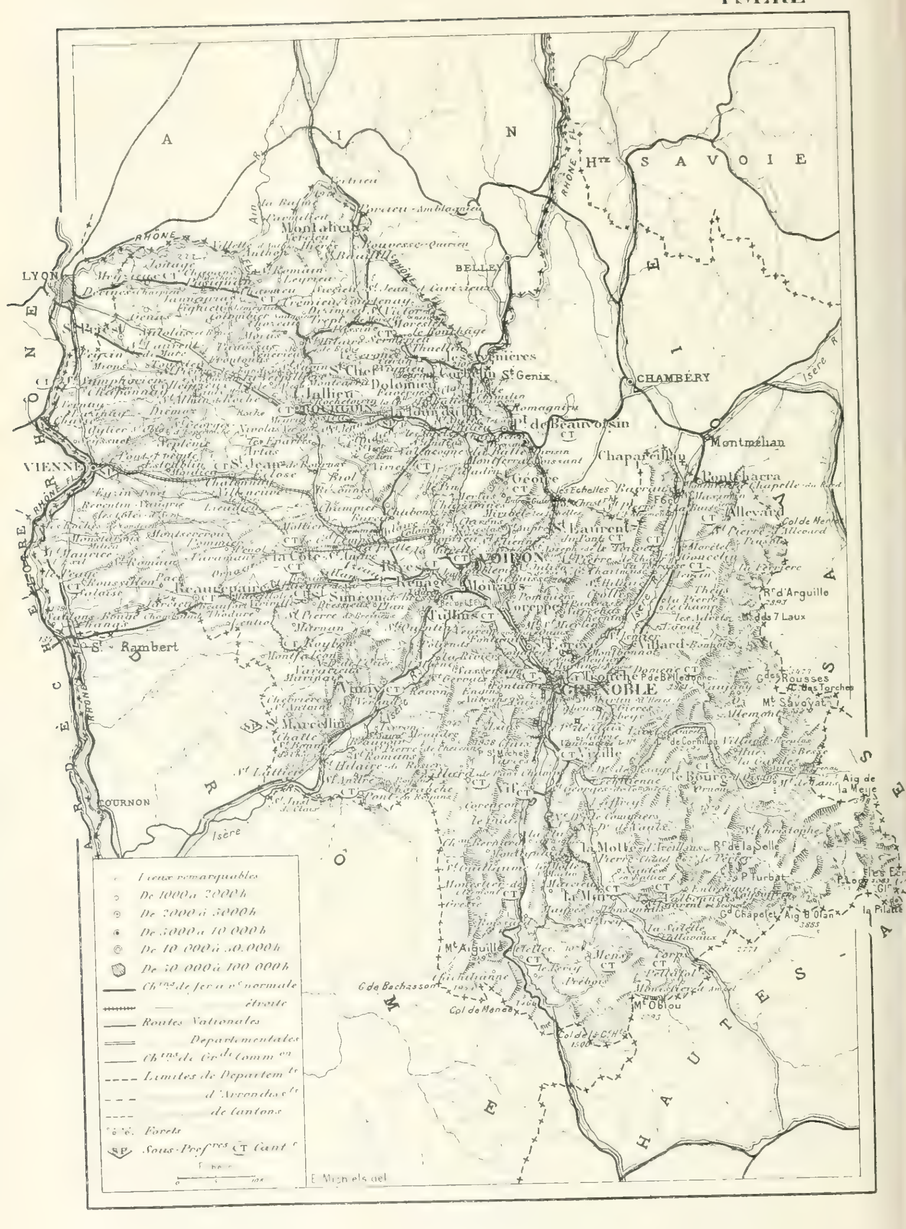
Le monument le plus ancien du moyen âge est l'*Église Saint-Pierre*, abbatiale reconstruite au IXe s., restaurée au XIXe et abritant un important *Musée lapidaire*. L'*Église Saint-Maurice*, ancienne cathédrale (XIe au XVIe s.) est un édifice intéressant, malgré les mutilations que lui ont fait subir les protestants. La façade à trois portes, précédée d'un perron, est terminée par deux tours carrées; l'intérieur, à trois nefs sans transept, renferme plusieurs tombeaux et sarcophages.

Vienne montre encore une église intéressante, *Saint-André-le-Bas* (XIIe s.), enclavée dans des maisons et surmontée d'un élégant clocher. *Saint-André-le-Haut* (XVIIe s.) sert de chapelle au *Collège*. L'*Eglise-Saint-Martin* (XVIe s.) a été restaurée au XIXe s. N'oublions pas la chapelle de l'*Hôpital Saint-Paul*, qui possède quelques toiles intéressantes. Il n'y a rien à dire de l'*Hôtel de Ville*, moderne, ni du *Palais de Justice*, qui s'élève sur l'emplacement du Palais des Préteurs. Un *Musée-Bibliothèque*, moderne, abrite dans ses salles, des tableaux, des statues, des objets d'art anciens et modernes et une Bibliothèque qui compte 25 000 volumes. Vienne possède encore un certain nombre de *maisons* anciennes à tourelles, avec fenêtres sculptées et détails curieux des XVe et XVIe s. (*Rues Marchande*, des *[illegible]*, des *Orfèvres*, de *Bourgogne*, etc.). Elle a élevé une *Statue* au poète dramatique *F. Ponsard* (1814-1867).

Liste des Monuments historiques

Champ[illegible] . .	Vitrail dans l'Église.	St-Chef.	Église (XIIe s.).
Claix. .	Vieux Pont (XVIIe s.).	Vienne. .	Aiguille.
Décines . . .	Moulin.		[illegible] antique.
Grenoble	Cathédrale N.-D. (XIIe et XIIIe s.).		Théâtre antique.
	Crypte de l'Église St-Laurent (IXe s.).		Temple d'Auguste et de Livie.
	Ancien Palais des Dauphins (XVIe s.) (Palais de Justice).		Église St-André-le-Bas (XIIe s.).
			Église St-Maurice (XIe au XVIe s.).
Marnans . .	Église (XIIe s.).		Église St-Pierre (IXe s.) (Musée lapidaire).
Saint-Antoine	Église (XIIIe au XVe s.).	Vizille.	Château de Lesdiguières (XVIIe s.).

ISÈRE


A
I
N
H^te
S A V O I E
LYON
RHÔNE
BELLEY
CHAMBÉRY
Montmélian
Pontcharra
Allevard
Chapareillan
Montalieu
St Genix
P^t de Beauvoisin
les Échelles
St Laurent
VOIRON
Moirans
Voreppe
Rives
Renage
Tullins
St Marcellin
Vinay
Vizille
GRENOBLE
la Mure
le Bourg
Mens
VIENNE
Beaurepaire
St Rambert
la Côte St André
Roussillon
TOURNON
Isère
R^d d'Arguille
M^t des 7 Laux
G^des Rousses
Mt Savoyat
Aig de la Meije
Aig^e d'Olan
Mt Aiguille
G^d de Bachasson
Col de Menée
Mt Obiou
H A U T E S - A L P E S
D R O M E
A R D È C H E
Lieux remarquables
De 1000 à 2000 h
De 2000 à 5000 h
De 5000 à 10 000 h
De 10 000 à 50 000 h
De 50 000 à 100 000 h
Ch^ins de fer à v^e normale
étroite
Routes Nationales
Départementales
Ch^ins de Gr^de Comm^on
Limites de Départem^ts
d'Arrondiss^ts
de Cantons
Forêts
Sous-Préf^res
CT Cant^s
E. Michels del

Drôme

Nom — Situation



ORDÉ à l'O. par la rive g. du Rhône, ce département tire son nom de la *Drôme*, belle rivière qui y prend sa source, le traverse de l'E. à l'O. et gagne le Rhône à peu près à égale distance de Valence, son chef-lieu, au N. et de Montélimar au S. Dans ses lignes générales, il affecte la forme d'un triangle rectangle, dépourvu du sommet de l'angle opposé au plus petit côté et dont l'hypoténuse est constituée par une ligne en profil d'escalier, inclinée du S.-E. vers le N.-O. C'est le cours du Rhône qui forme le plus grand côté de l'angle droit; il mesure environ 125 kilom., le petit côté n'en mesure pas 90. La diagonale, menée de Saint-Rambert-d'Albon, au N., à la pointe S.-E. de l'arrondissement de Nyons, dépasse 150 kilom. Au point de vue de la surface, le département occupe le 51e rang.

Il a des limites naturelles : au N. 5 kilom. du Dolon, 1 kilom. du ruisseau de Derroie, autant de l'Oron et du ruisseau de Bégrimay, 500 m. de la Galaure, 7 kilom. de l'Isère, la Bourne, depuis son confluent avec l'Isère jusqu'au point où elle recueille la Vernaison, soit pendant 10 kilom., puis la Vernaison pendant 4 kilom., la ligne de faîte entre la Vernaison et la Bourne, la Bourne, à nouveau, pendant 5 kilom. jusqu'au Pont de la Goule-Noire. A partir de ce point, la limite orientale se dirige du N. au S. en décrivant plusieurs indentations; elle traverse d'abord la forêt domaniale du Vercors, suit la crête des rochers de Plaucets, traverse le col de Menée (1466m), grimpe au mont Barral (1891m), coupe le col de la Croix-Haute, par lequel passe la ligne de Grenoble à Marseille, suit la crête de la montagne de France, franchit le col de la Croix, parvient à la Tête de Lauzon, où se rencontrent les trois départements de la Drôme, de l'Isère et des Hautes-Alpes, s'élève au pic Costebelle (2380m), suit la crête des Aiguilles, où se trouve le point culminant de tout le département (2405m). Elle quitte cette crête à la montagne de Corps (2369m), traverse le ruisseau de Rioufroid, puis le Buëch, remonte au Signal de Toussière (1919m) franchit le col de Cabre (1180m), gagne le sommet de Laup (1518m), contourne les sources de la Drôme, suit la crête de la Serre-Charomp, des montagnes de Laup-Duffre et de Peyre-Grosse, de la Serre-Embouc, domine le col du Fay (1052m), franchit le torrent de l'Oule, gagne les montagnes de l'Archier (1459m) et des Gravières (1419m), puis le Fourchat (1574m), atteint l'Aygues, qu'elle suit jusqu'au confluent de l'Armalaude, accompagne cette dernière, remonte plus loin la rive d. d'un affluent du Céans qu'elle coupe et qu'elle remonte pendant 1 kilom. La limite atteint ensuite la montagne de Chabre, en suit la crête pendant 3 kilom. et va franchir la Méouge; elle parvient ensuite à la montagne de Pé-de-Meou, où se rejoignent les trois départements de la Drôme, des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes, coupe le torrent de Jabron et forme un petit quadrilatère avant de traverser deux fois à nouveau le même torrent, atteint la crête de la Faye, extrémité occidentale de la montagne de Lure et gagne le point conventionnel où se rencontrent les départements de la Drôme, des Basses-Alpes et de Vaucluse. De ce point, le plus méridional, la limite côtoie à distance la rive d. du Toulourenc, vis-à-vis du versant N. du mont Ventoux, gagne le Toulourenc, qu'elle accompagne jusqu'à son confluent avec l'Ouvèze. De ce point elle remonte en zigzaguant vers l'Aygues, qu'elle suit pendant 15 kilom. et passe à 1 kilom. à peine de l'extrême pointe S. du canton de Valréas, enclave

dans le département de la Drôme, quoique dépendant de celui de Vaucluse. Elle traverse ensuite l'Aygues, puis le Lez et atteint le Rhône un peu en amont de son confluent avec l'Ardèche. A l'O. enfin, le Rhône sépare pendant 125 kilom. notre département de celui de l'Ardèche.

Il est borné au N. et au N. E. par le département de l'**Isère**, à l'E. par celui des **Hautes-Alpes**, au S. E. par celui des **Basses-Alpes**, au S. par celui de **Vaucluse**, à l'O. enfin par celui de l'**Ardèche**.



VALENCE. — Maison dite des Têtes.

En 1790, il a été formé, pour la presque totalité, de plusieurs pays du **Dauphiné** (*Viennois, Valentinois, Diois, Tricastin, Baronnies*, etc.), auxquels ont été ajoutées de faibles parties de la **Provence** et du **Comtat Venaissin**.

Histoire

On connait bien peu de chose des tribus qui vécurent sur le sol de la Drôme aux temps paléolithiques et néolithiques. Dans l'arrondissement de Nyons, une grotte connue sous le nom de *Serre des Huguenots*, à Mirabel, fut toutefois habitée.

Les monuments mégalithiques restés debout sont peu nombreux ; à peine peut-on citer le cromlech de Saint-Barthélemy-de-Vals.

Au IVe s. av. J.-C., des peuplades celtiques occupèrent cette région ; les *Vocontii* au S.-E., les *Cavari* au N. ; deux petites tribus s'établirent, celle des *Segovellauni* aux environs de Valence, sur le territoire des Cavares et celle des *Tricastini* sur celui des Voconces, dans les cantons du S.-O. On trouvait encore des *Vertacomicori* dans le Vercors et des *Medulli* tout à fait à la limite S.-E. L'histoire n'a guère retenu que les noms de ces petits peuples.

Annibal, traversant le S. de la Gaule pour atteindre l'Italie (218 av. J.-C.), put passer au milieu d'eux sans être inquiété.

C'est au confluent de l'Isère et du Rhône que l'on place le lieu de la bataille de l'*Isara*, dans laquelle les troupes arvernes furent défaites avec celles des Allobroges par le consul romain Q. F. Maximus et le roi Bituit fut livré par trahison (121 av. J.-C.). A la suite de cette victoire, les Romains organisèrent une province de la Gaule cisalpine.

Les Voconces reçurent probablement de Pompée le titre de fédérés (77-72), ne payant qu'un tribut fixe tout en conservant leurs usages.



CHANTEMERLE. — Église côté N. E.

La civilisation romaine fut florissante pour ce pays, où furent fondées des colonies prospères : Aouste (*Augusta Tricastinorum*), Die (*Dea Augusta*), espèce de cité sainte où l'on se rendait en pèlerinage, Luc-en-Diois (*Lucus Augusti*), Saint-Paul-Trois-Châteaux (*Augusta Tricastinorum*), le Buis-les-Baronnies (*Buxum*), Saillans (*Darentiaca*), Valence (*Julia Valentia*).

Luc-en-Diois dut payer une forte somme pour échapper à l'incendie dont la menaçaient les Vitelliens (69 ap. J.-C.). Avant le démembrement de la Narbonnaise, à la fin du IIIe s., les Tricastins avaient été détachés des Voconces et formaient un état indépendant. A la fin du IVe s., les trois cités de Die, de Valence et de Saint-Paul-Trois-Châteaux étaient rangées dans la Viennoise, l'une des sept provinces du diocèse de Vienne.



VALENCE. — Maison Dupré-Latour. Porte.

De l'époque romaine, il reste encore, outre des inscriptions assez nombreuses, des monuments à Die, Luc-en-Diois et Tain. Des vestiges de villas gallo-romaines ont été trouvés à Pierrelatte, etc.

Le christianisme fut prêché à Die, vers 220, par saint Marcus ; Die devint le siège d'un évêché ; celui de Valence ne fut établi qu'en 374 alors que, dès le IIe s., elle comptait des adeptes à la religion nouvelle.

Les invasions des Barbares se succèdent alors à de courts intervalles.

Les Wisigoths s'emparent de Valence en 412. C'est le tour des Vandales en 450 de ravager la contrée. Les Burgondes s'y établissent ensuite et y fondent un royaume que détruisent les Francs. Les Sarrasins couvrent de ruines tout le pays en 737. Au siècle suivant, les Normands descendent le cours du Rhône, pillant et incendiant toutes les cités importantes de la vallée, entre autres Valence.

En 879 se tint un concile au château de Montaille, où se réunirent les évêques. Le comte Boson y fut élu roi de Bourgogne. Ce nouveau royaume, sous la dépendance de l'Allemagne, dura jusqu'en 1032. Dans la vallée du Bancel, près de Montaille, se voient les ruines de l'ancien château fort d'où sortirent les Dauphins du Viennois, qui portèrent dans la suite à un si haut degré la prospérité du Dauphiné.

Des guerres locales entre seigneurs et évêques occupent la plus grande partie des XIe, XIIe et XIIIe s. Chacun se dispute la suprématie sur les voisins. Au cours de ces luttes, la ville de Romans, qui doit son origine à l'abbaye fondée en 837 par saint Barnard, fut incendiée en 1133 par le comte de Graisivaudan, qui luttait contre l'archevêque de Vienne. Entre les comtes de Poitiers et les évêques de Die éclata, en 1189, la Guerre des Épiscopaux, qui fut de longue durée. L'évêque Didier IV octroya en 1217, à Die, sa première charte ; mais, ayant voulu la

supprimer, il périt en 1222, assassiné devant la porte de la cathédrale, appelée depuis « Porte rouge ». L'évêché de Die fut supprimé en 1276 par le pape Grégoire X. Les seigneurs d'Adhémar, possesseurs de Montélimar, jouissaient d'une complète indépendance, octroyée par l'empereur d'Allemagne, Frédéric, en 1164. Leur domaine passa bientôt sous l'hégémonie des dauphins du Viennois, puis fut partagé entre ces derniers et le pape. Valence, cédé à ses évêques par le même Frédéric, fut disputé par les comtes de Poitiers. En 1229, les habitants parvinrent à établir un gouvernement populaire, puis firent un arrangement avec l'évêque. Le comte de Valentinois, Aymar VI, céda en 1345 ses États à Louis II de Poitiers, qui les vendit au dauphin Louis XI (1419). Mais l'histoire particulière du Valentinois ne se termine pas là. Acheté par le duc de Savoie, il fut échangé par Louis XII contre le Faucigny. Louis XII l'offrit à César Borgia en 1498, et, en 1548, la belle Diane de Poitiers en devint titulaire.



VALENCE. — Cathédrale. Tympan et linteau complets du portail principal.

Les guerres de religion couvrirent de ruines le pays, qui adhéra facilement à la Réforme. Valence fut une des premières villes gagnées à cette cause. Un grand nombre de seigneurs embrassèrent la religion nouvelle. Au premier rang signalons Dupuy de Montbrun, qui remporta des succès sur Maugiron, lieutenant général envoyé à Valence pour enrayer la marche des doctrines protestantes. Ce dernier, par ses rigueurs, ne réussit qu'à irriter les nouveaux convertis. Le baron des Adrets remplaça, à la tête des troupes protestantes, Montbrun battu à Mollans. Avec eux, il surprit les catholiques commandés par la Motte-Gondrin, qui avait trouvé le moyen de renchérir sur les cruautés de Maugiron. Le malheureux la Motte fut massacré et son cadavre fut pendu à l'une des fenêtres de son habitation. On le remplaça d'abord par Maugiron, puis par le baron de Gordes, beaucoup plus humain. Après le massacre de la Saint-Barthélemy, les hostilités reprirent de plus belle entre les deux partis. Le terrible baron des Adrets, secondé par ses lieutenants Montbrun et Mirabel, commit toutes sortes d'atrocités. En représailles, les



catholiques massacrèrent un grand nombre de protestants, malgré les ordres de de Gordes. Livron fut assiégée à diverses reprises, notamment en 1574 par Henri III, mais sans succès. Il en fut de même lorsque le maréchal de Bellegarde renouvela la tentative. Lesdiguières, à la tête de quelques protestants résolus, parvint à introduire des vivres dans la place et les troupes du maréchal se retirèrent.

En 1575, de Gordes battit Montbrun, qui fut fait prisonnier et exécuté après sa condamnation à Pontaix. Mais Lesdiguières de nouveau remporta de nombreux succès. L'abjuration de Henri IV et la proclamation de l'édit de Nantes vinrent heureusement mettre un terme à cette lutte atroce.

Le connétable de Lesdiguières déploya autant de zèle à administrer le Dauphiné qu'il avait dépensé d'énergie à la tête des protestants. Il mourut chargé d'années, en 1626, à Valence.



SAINT-DONAT — Pignon de la Chapelle des Evêques et clocher de l'Église

Sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, l'industrie et le commerce enrichirent la province, dont la tranquillité ne fut troublée que lors de la révocation de l'édit de Nantes. L'exode des protestants dépeupla des centres industriels comme Valence, Romans, etc. En 1691-1692, le duc de Savoie, Victor-Amédée II, pénétra dans le Dauphiné après l'incendie du Palatinat. Déjà ses troupes avaient brûlé Veynes et s'avançaient, lorsqu'une femme énergique, Philis de la Tour-du-Pin-la-Charce, se mit à la tête des habitants, après avoir fait barricader les cols et passages de la région. Quand l'ennemi se présenta, elle le repoussa.

En 1788, une assemblée de notables se réunit à Romans, pour approuver la délibération de l'assemblée de Grenoble, prise avant la réunion de celle de Vizille. Au 1er décembre de la même année, les trois États du Dauphiné discutèrent à Romans sur la teneur des cahiers généraux.

Dans des séances ultérieures, Mounier prit l'initiative de faire voter une formule de mandat impératif. Il fut élu député aux États généraux avec Barnave. La Révolution se passa sans excès dans la Drome.

Le pape Pie VI, exilé à Valence, y mourut en 1799.

Au coup d'État du 2 décembre 1851, les habitants de la Drôme tentèrent de résister. Une colonne faillit s'emparer de Crest. A la suite de ce mouvement, des arrestations nombreuses eurent lieu dans la ville et les environs. Plusieurs centaines de victimes furent enfermées dans le donjon, seul reste du château démoli en 1633 par ordre de Richelieu, et de là dirigées en Algérie ou à la Guyane, dont le climat en fit périr la plus grande partie.

Géologie — Topographie

Des terrains de nature fort différente s'étendent sur les deux rives du Rhône : sur la rive d.

on ne trouve que des schistes cristallins, tandis que sur la rive g. ce sont des alluvions modernes et quaternaires avec des collines tertiaires. En un point de cette rive toutefois, entre Laveyron et Tain, s'étend une bande de terrain primitif, large de 2 à 3 kilom. seulement. La région septentrionale située entre le Rhône et la pré-Alpe d'une part, entre Lyon et la rive g. de la Drôme, d'autre part, est formée de collines tertiaires coupées de plaines et de vallées qui se sont creusées au milieu de couches diluviales et alluviales. Tout à fait au N. se trouve d'abord la riche Valloire (*Vallis aurea*), puis plus bas les vallées de la Galaure et de l'Isère avec la plaine de Romans, que continuent les terrains caillouteux de la Bayane, venant se souder à la plaine de Valence. La hauteur des collines qui dominent la rive g. du Rhône va en s'abaissant, de 150 m. dans la Valloire à 95 m. au confluent de la Drôme. Celles qui s'élèvent au N. de l'Isère, allant rejoindre le plateau de Chambaran, dans le département voisin, ne dépassent pas 550 m.

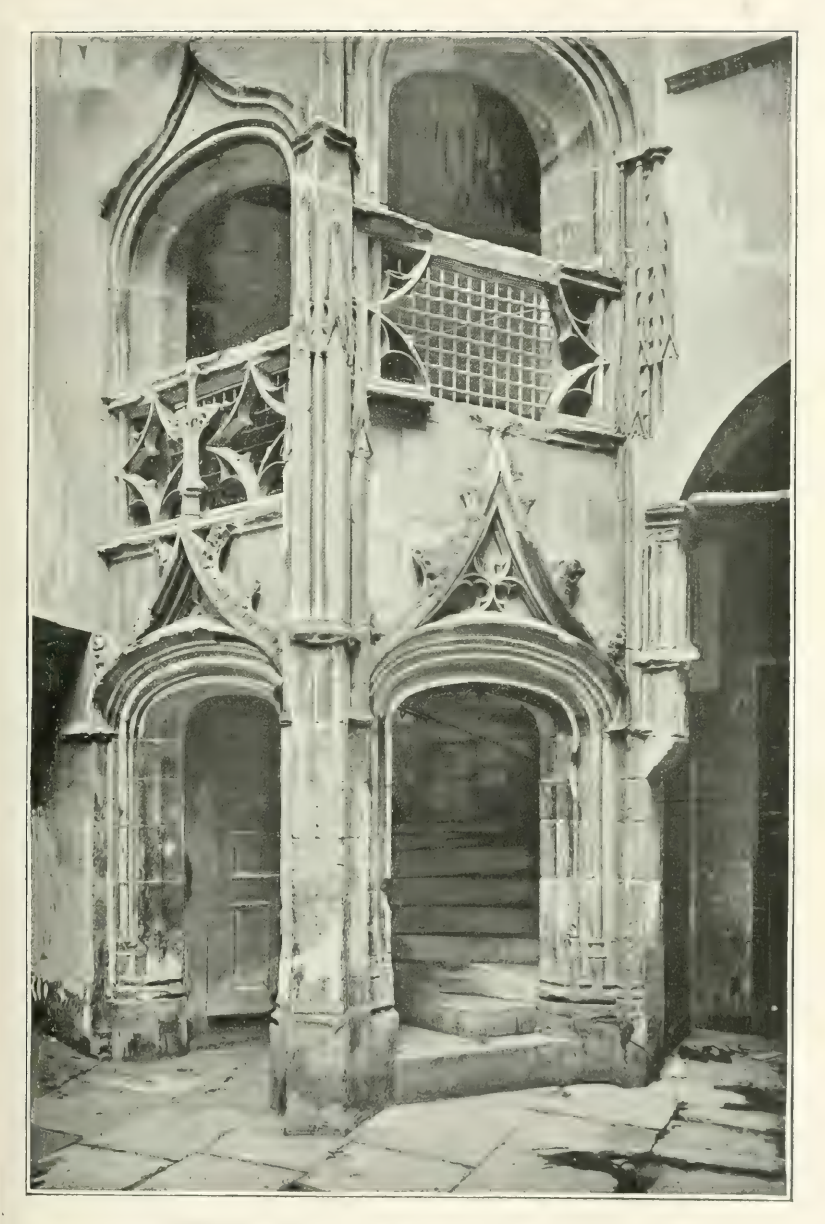
Dans la partie orientale située à d. d'une ligne joignant le confluent de la Bourne avec l'Isère,



SAINT-DONAT. — Cloître attenant à l'Église

au N., à Crest, sur la rive d. de la Drôme, au S., la nature du sol et son altitude se modifient. La zone tertiaire, qui s'arrête brusquement au pied du Royans et du Vercors, est surplombée par le rebord abrupt de montagnes crétacées, qui la dominent d'une hauteur variant de 700 m. à 1000 m.; ce sont ces montagnes qui portent la belle forêt de Lente et celle du Vercors. Elles appartiennent aux assises crétacées, qui s'étendent du Jura aux Cévennes et aux Alpes. Le Rhône franchit cet étage de craie en aval de son confluent avec la Drôme et double, à l'étranglement de Châteauneuf-du-Rhône, le dernier éperon qu'il projette au S.-O. du département. Un autre éperon plus septentrional, qui s'étend entre Loriol et Savasse, et porte la forêt de Marsanne, est isolé du précédent par la plaine alluviale de Montélimar. A l'extrême pointe S.-O. la plaine du Tricastin, également formée d'alluvions, se soude aux plaines de Vaucluse.

En arrière des collines tertiaires et des plaines alluviales, le reste du territoire est partagé entre deux formations différentes : les formations crétacées et les formations jurassiques. La Drôme coupe les premières entre Saillans et Crest; elle naît cependant dans un îlot crétacé, situé au milieu d'un bassin jurassique. Tout le reste de son cours supérieur, qui forme la vallée oxfordienne du Diois, relève de la formation jurassique.



ROMANS. — Hôtel particulier (rue des Trois-Carreaux). — Escalier.

Au S. le Diois se relie par le col de la Motte aux Baronnies, dont les crêtes sont oolithiques : au S.-E., le col de Cabre le fait communiquer avec le Gapençais, qui relève du jurassique. Toute cette région du S.-E. est dominée, hors du département, par les arêtes du Ventoux et la muraille rectiligne de la montagne de Lure.

C'est sur la rive g. de la Drôme que se trouve l'étrange forêt de Saou, occupant une ellipse allongée, de 12 à 15 kilom. de grand axe et de 5 à 6 de petit axe, formée extérieurement de roches à pic et intérieurement de plans inclinés vers la Vèbre. Plus au S., entre le Roubion et le Bentrix est la belle Gorge de Trente Pas.



ROMANS. — Église St Barnard. Portail O. Colonnes de g.

Le col de la Croix-Haute, dans le Dévoluy, réunit le département aux Grandes Alpes vers Lus-la-Croix-Haute : le cours du Buëch, parallèle à celui du Rhône, l'en isole nettement.

C'est dans le Dévoluy, sur la crête des Aiguilles, au Pic de la Vacherie, que se trouve le point culminant du département (2405^{m}). Le point le plus bas (50^{m}) est à l'endroit où la rive g. du Rhône cesse de le toucher. La pente générale suit donc la direction N.-E. à S.-O.

Hydrographie

Toutes les eaux du département s'écoulent directement ou indirectement par le Rhône.

Le *Rhône*, qui naît en Suisse et traverse le lac de Genève, sépare dans son parcours en France cinq départements situés sur sa rive d. : Ain, Rhône, Loire, Ardèche, Gard, de six autres départements situés sur sa rive g. : Haute-Savoie, Savoie, Isère, Drôme, Vaucluse et Bouches-du-Rhône. Dans ce trajet, le seul département du Rhône en possède les deux rives pendant quelques kilom., en amont et en aval de Lyon. Sa rive g. touche le département de la Drôme, par 154 m., un peu en amont de Saint-Rambert-d'Albon. Il descend vers le S. en ondulant légèrement, touche Saint-Rambert et Saint-Vallier, élargit son lit, forme quelques îles, passe entre Tain (rive g.) et Tournon (rive d.), accompagné sur ses deux rives par des coteaux dont il baigne alternativement la base. Il devient plus rapide ; au-dessous de Tain, ses méandres sont de plus faible rayon. Il franchit l'étroit de la Roche-de-Glun, reçoit (rive g.) l'*Isère*, dont la couleur des eaux contraste tellement avec celle de ses propres eaux que l'œil en suit longtemps la trace le long de la rive g.

Des collines l'accompagnent sur la seule rive d. tandis que par la g. il borde la plaine du Valentinois. Il touche Bourg-les-Valence, vis-à-vis des ruines imposantes du château de Crussol, qui se détachent à l'horizon, puis Valence. En aval de la Voulte-sur-Rhône (rive d.) lui parvient (rive g.) la *Drôme*, par 95 m. Le Rhône s'engage ensuite dans un défilé conduisant du bassin de Livron dans la plaine de Montélimar, en passant devant Rochemaure, ville de basalte

CHABRILLAN. — Ancienne Église. Abside.

bâtie en amphithéâtre sur sa rive d. Il laisse Montélimar à 5500 m. de sa rive d., côtoie le Teil, en aval duquel il reçoit (rive g.) le *Roubion*, passe entre Châteauneuf-du-Rhône (rive g.) et la capitale du Vivarais, perchée sur une falaise de la rive d.; il coule alors dans la gorge resserrée de Donzère, longue de 4 kilom., toute bordée de roches et au delà de laquelle il débouche dans les plaines ensoleillées du Midi. Sur sa rive g. des bras morts enserrent les îles Margeries. Il recueille la *Berre* canalisée par la même rive, sur laquelle il laisse Pierrelatte à 3 kilom. Il coule enfin devant Bourg-Saint-Andéol et, à la pointe méridionale de l'île de Saint-Étienne-de-Dion, en face de Saint-Marcel-d'Ardèche, cesse, par 50 m., de toucher le département de la Drôme pour côtoyer à g. celui de Vaucluse.



ROMANS. — Église St Barnard. Abside. Côté N.

Le Rhône reçoit successivement par sa rive g., dans le département ou hors de son territoire : le *Dolon*, qui vient de l'Isère et se grossit (rive g.) de la *Derroie*; — les *Claires*, réunion de l'*Oron* et de la *Veuze* qui en est plutôt une réapparition; — le *Bancel*, qui lui parvient à Andancette; — la *Galaure*, qui a sa source non loin de Roybon, dans l'Isère, passe au S. de la colline où s'élève le Grand-Serre, s'augmente (rive d.) du *Galaveyson*, qui passe au N. de cette même ville, et (rive g.) du ruisseau de la *Vermeille*, et, avant de tomber dans le Rhône à Saint-Vallier, coule dans la gorge sauvage de Rochetaillée, enserrant dans une boucle les ruines d'un château des Dauphins du Viennois; — l'*Isère*, qui pénètre par 145 m., dans le département de la Drôme, au confluent de la *Bourne*, lui sert pendant 9 kilom. de limite et coule pendant 55 kilom., dans la plaine de Romans, avant de tomber, par 107 m., dans le Rhône, en aval de la Roche-de-Glun, après avoir séparé Romans de Bourg-de-Péage, à peu près à la moitié de sa course dans la Drôme. Les affluents de l'Isère sont : (rive g.) la *Bourne*, descendue des monts de Lans et qui sépare à deux reprises le département de la Drôme de celui de l'Isère; elle se grossit à Pont-en-Royans (rive g.) de la *Vernaison* qui coule au pied de la gorge des Grands-Goulets et du défilé des Petits-Goulets, puis plus bas de la *Lyonne*, qui frôle Saint-Jean-en-Royans et dans laquelle tombe (rive d.) le *Cholet*, accru probablement du *Brudour*, dont les eaux se perdent dans des « scialets » ou gouffres; (rive d.) la *Joyeuse*, puis la *Savasse*, qui contourne Romans à l'O., l'*Herbasse* qui, augmentée (rive d.) de la *Limone*, passe à 500 m. au S. de Saint-Donat, enfin la *Veaune*. (La *Béauze*, le *Riousset* et la *Maladière*, petits affluents de d., n'ont aucune importance); — la *Véoure*, qui baigne Chabeuil, se grossit (rive d.) du *ruisseau de Guimand*, (rive g.) du *Pétochin* et débouche dans le Rhône presque vis-à-vis de l'Erieux, affluent de la rive d.; — la *Drôme*, qui a sa source à la Bâtie-des-

l'onds, prend la direction N.-O.; s'augmente (rive d.) du *ruisseau de Maravel*, (rive g.) de la *Noire-gouzine*, (rive d.) du torrent du *Rif de Miscon*, qui passe au bas de Luc-en-Diois; tantôt élargit et tantôt étrangle alternativement son lit entre Luc et Die; se grossit (rive g.) du torrent de la *Béoux*, (rive d.) de celui de *Bianchon*, du *Bez*, son plus important affluent, dans lequel tombent à d. et à g. de nombreux ruisseaux, (rive g.) du ruisseau d'*Esconnavette*; reçoit à Die, qu'elle contourne au S., (rive d.) le ruisseau de *Meyrosse*, et, plus en aval, la *Sure*; puis resserre son lit en décrivant un demi-cercle à l'O. vers Pontaix, où elle passe presque étranglée entre deux montagnes; reçoit (rive g.) la *Roanne*; frôle Saillans, où lui parvient (rive d.) le ruisseau de *Rioussel*; recueille (rive d.) la *Gervanne*, qui coule dans les gorges d'Omblèze et forme la belle cascade de la Druise, haute de 30 m. et se gonfle de l'abondante source des *Fontaigneux*, puis la *Sye* à Aouste; arrose Crest; s'embarrasse de deux groupes d'îlots avant de couler au bas de Livron; laisse Loriol à moins de 2 kilom. de sa rive g. et tombe dans le Rhône, en amont d'une ville ardéchoise, le Pouzin, non sans avoir recueilli, depuis Crest, plusieurs ruisseaux de d. et de g. comme la *Saleine*, le *Merdaric*, la *Grenette*; — la *Tessonne*, qui a sa source dans la forêt de Marsanne; — la *Léyne*, qui débouche dans le Rhône vis-à-vis de Cruas; — le *Roubion*, qui descend du col la Sauce, entre la montagne d'Angèle à d. et la montagne de Miélandre à g.; se grossit (rive d.) du *Soubrion*; traverse Bourdeaux; reçoit (rive d.) la *Blue*, puis la *Vebre*, qui baigne Saou, (rive g.) la *Rimandoule*, (rive d.) l'*Ancelle*, (rive g.), à Montélimar, le *Jabron*, qui a sa source au N.-E. de Dieulefit qu'il arrose et s'accroît (rive d.) du *Vermenon* et (rive g.) de la *Citelles*; — la *Riaille*; — la *Berre* grossie (rive d.) de la *Vence*; — le *Lauzon*, dont le confluent se trouve vis-à-vis de celui de l'Ardèche; le *Lez*, qui naît au pied de la montagne de la Lance, recueille (rive d.) la [illegible], laisse Grignan à 1500 m. de sa rive d., s'augmente (rive g.) de la *Coronne*, dans laquelle tombe (rive d.) le *Pègue*; — l'*Aygues*, dont les sources se trouvent au N.-E. de Laux-Montaux, à la lisière du département des Hautes-Alpes, dans lequel elle passe momentanément, pour venir border peu après celui de la Drome, depuis le confluent de l'[illegible] (rive g.) jusqu'à celui du [illegible] (rive d.); pénétrant alors définitivement dans la Drome, elle recueille (rive d.) l'[illegible], qui, descendue du flanc S. du Laup Drupp et augmentée de la Charce (rive d.) du [illegible], touche la Motte-Chalancon où lui parvient (rive d.) le *ruisseau d'Aiguebelle* et baigne Rémuzat; (rive g.) l'*Ennuye*, que grossit (rive g.) le [illegible] (rive d.) le [illegible], dans lequel

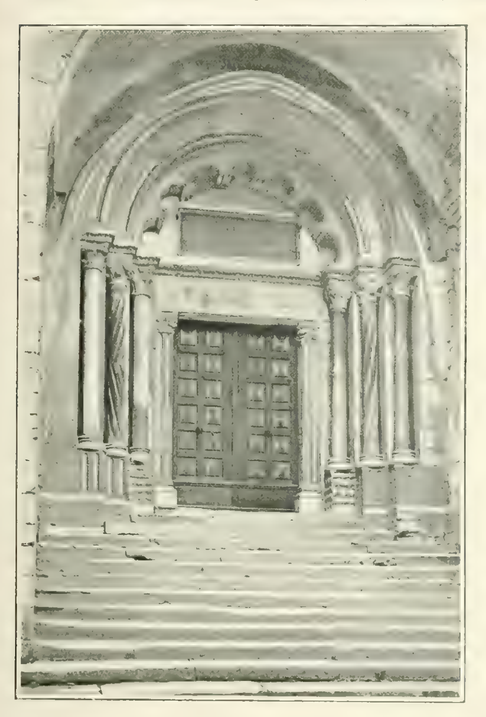


CHABEUIL. — Porte de ville.



CREST. — Tour. Côté de la ville.

tombe (rive d.) le *torrent de Trente Pas*. Plus en aval, et à partir de Nyons, qu'elle touche, l'Aygues élargit considérablement son lit, recueille (rive d.) la *Sauve*, sépare pendant plusieurs kilom. le département de la Drôme de celui de Vaucluse, pénètre dans ce dernier où elle gagne le Rhône; — l'*Ouvèze*, qui vient de la montagne de Clamouse, reçoit un grand nombre de ruisseaux se changeant rapidement en torrents, arrose le Buis-les-Baronnies et, au point où elle passe dans le département de Vaucluse, se gonfle (rive d.) de l'*Aigues-Marse* et (rive g.) du *Thoulourenc*; — la *Durance* enfin, qui ne touche pas le département, mais reçoit (rive d.) le *Buech*, torrent descendu du Pic de Costebelle, qui se gonfle (rive d.) du *ruisseau de Lunel* et, beaucoup plus bas, du *Ceans*, de la *Méouge* qui baigne Séderon et du *Jabron*.



ÉTOILE. — Portail N. de l'Église.

Sources minérales. Les principales sont celles de *Bondonneau* (5) à Allan, de *Condorcet* (2), de *Montbrun* (2) et de *Propiac* (2), exploitées par des établissements. *Condillac* a 2 sources qui s'exportent en boisson.

On en trouve d'autres dans de nombreuses localités : à Aix, Aouste, Aurel, Barcelonne, Bouvante, Dieulefit, Manas, Menglon, Mirabel, Mollans, Mureils, Nyons, Pont de Barret, Poyols, la Répara, Saint-Nazaire le Désert, et Upie.

CANAL. Il n'y a à citer que le **canal d'irrigation de la Bourne**, dont les eaux sont dérivées à 1800 m. en aval de Pont en Royans. Le canal principal, d'une longueur de 51 kilom. 229 m., possède 4 kilom. 520 m. de tunnels et de galeries voûtées. On lui a ajouté 4 canaux secondaires de distribution.

Climat

L'énorme différence d'altitude entre le point culminant (2405 m.) et le point le plus bas (50 m.) explique les variations de climat que l'on constate dans la Drôme. La douceur du climat méditerranéen se fait sentir tout le long de la vallée du Rhône et à la pointe S. O., de l'arrondissement de Montélimar; le reste du département participe du climat rhodanien, mais d'autant plus froid et rigoureux, que l'on s'avance de plus en plus vers le Vercors et le Dévoluy, sur les sommets desquels l'hiver est pour ainsi dire perpétuel. Dans les vallées des régions montagneuses, les écarts de température sont extrêmes.

La hauteur moyenne annuelle des pluies varie de 0m80 dans la vallée du Rhône à 1 m. dans le Diois et à 1 m. 50 autour du col de Cabre.

La Drôme est une des régions où le vent souffle d'une façon presque permanente, tantôt du N. au S. et tantôt dans le sens inverse ; aussi y règne-t-il une sécheresse considérable au printemps et en été, malgré la fréquence et l'abondance des pluies. Quelques localités ont donné des noms spéciaux à certains vents auxquels elles sont soumises. Tels sont le [illegible] à Nyons, [illegible]

au climat très froid, la [illegible] aux Pilles; le [illegible], courant d'air périodique, à Saillans; [illegible] à Bellecombe, le vent [illegible] à Luc-en-Diois, frais en été et chaud en hiver.

Ajoutons que le service météorologique n'a pas encore été organisé d'une façon complète dans le département.

Divisions administratives

SUPERFICIE : 652 154 hectares (Cadastre). — POPULATION (1901) : 297 321 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	VALENCE . .	1	10	119
Sous-	*Die* . . .	1	9	117
	Montélimar .	1	6	69
Préfectures	*Nyons* . . .	1	4	74
		Total 4	Total 29	Total 379



[illegible]

LUS-LA-CROIX-HAUTE. — Vue générale.

LISTE DES CANTONS.

Valence. . . Bourg-de-Péage, Chabeuil, le Grand-Serre, Loriol, Romans, Saint-Donat, Saint-Jean-en-Royans, Saint-Vallier, Tain, Valence.

Die . . . . . Bourdeaux, la Chapelle-en-Vercors, Châtillon, Crest N., Crest S., Die, Luc-en-Diois, la Motte-Chalancon, Saillans.

Montélimar. Dieulefit, Grignan, Marsanne, Montélimar, Pierrelatte, Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Nyons. . . . Buis-les-Baronnies, Nyons, Rémuzat, Séderon.

CULTES. Culte catholique. Évêché : Valence, érigé au IVe s., suffragant de Vienne jusqu'en 1790, de Lyon de 1801 à 1821; il a été depuis cette époque rattaché à la métropole d'Avignon. De 1275 à 1687, l'évêché de Die lui avait été réuni. Le département de la Drôme forme ce diocèse qui compte 37 cures, 314 succursales, 85 vicariats, dont 66 rétribués. Romans possède un séminaire diocésain. Les communautés religieuses d'hommes, peu nombreuses, s'occupent d'enseignement, de prédication, d'œuvres charitables : l'une d'elles est agricole et industrielle (Trappe d'Aiguebelle).

Celles de femmes, assez nombreuses, s'occupent d'enseignement, dirigent des orphelinats



DIE. — Église. Façade O. (avant dégagement).

industriels, ou sont vouées à la vie contemplative. Plusieurs ont leur maison-mère dans le département. Parmi les pèlerinages, citons : ceux de N.-D.-de-Consolation à Arpavon, N.-D.-du-Mont-Carmel à Châteauneuf-de-Mazenc, N.-D.-de-Fresneau à Marsanne, N.-D.-de-Chatenay à Lens-Lestang, N.-D.-la-Blanche à Mollans, N.-D.-de-Montchamp à Rac, N.-D.-de-Bonne-Combe à Saint-Germain-d'Hauterives, etc. **Culte protestant.** On compte plus de 55 000 protestants dans la Drôme, relevant, pour le Culte réformé, des consistoires de Crest, Die, Dieulefit, La Motte-Chalancon et Valence, qui forment la 19e circonscription synodale. En outre, l'Église méthodiste a des églises à Bourdeaux, Dieulefit, Livron et Nyons ; Die possède encore une Église indépendante. La Société évangélique de Genève a établi une station à Châtillon-en-Diois. **Culte israélite.** Le nombre des adhérents à ce culte est insignifiant.

ARMÉE. Le département fait partie de la 14e Région militaire qui comprend, en tout ou partie, 7 départements formant 8 subdivisions de région dont deux, celles de Romans et de Montélimar, lui appartiennent. Les troupes qui en dépendent appartiennent au 14e corps d'armée dont le chef-lieu est **Grenoble.** La garnison de **Montélimar** comprend 1 régiment d'infanterie ; celle de **Romans,** 1 régiment d'infanterie ; celle de **Valence,** 1 régiment de cavalerie (hussards), 1 régiment d'artillerie ; celle de **Vienne,** 1 régiment d'infanterie (P. C.) et 1 régiment de cavalerie (Dragons). Valence possède une annexe de l'École d'artillerie de Grenoble.

Le département ressortit à la 14e légion de Gendarmerie (Lyon).

JUSTICE. La Drôme ressortit à la **Cour d'appel de Grenoble.** Il existe 1 **Tribunal de 1re instance** à Valence (où se tient la **Cour d'assises**), à Die, à Montélimar et à Nyons ; 1 **Tribuna de commerce** à Romans ; 1 **Conseil de Prud'hommes** à Romans et à Valence et 1 **Justice de paix** dans chacun des 29 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Le département ressortit à l'**Académie de Grenoble** et ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend, pour les garçons : les **collèges communaux** de Valence, Montélimar, Nyons et Romans ; les **établissements libres** de Bourg-lès-Valence, Brian, Romans et Valence ; les **petits séminaires** de Crest et Romans ; pour les filles, les **cours secondaires** de Valence.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe et école maternelle annexe) de Valence. Il existe des **écoles primaires supérieures** de garçons à Bourg-de-Péage, Crest, Die, Dieulefit, Loriol, Montélimar et Valence, et de filles à Die, Montélimar, Nyons, Romans et Valence ; des **cours complémentaires** pour garçons, au Buis-les-Baronnies, à Chabeuil, au Grand-Serre, à Saint-Donat, Saint-Sorlin et Saint-Vallier, et pour filles, à Crest, Loriol et au Grand-Serre ; un **pensionnat primaire** à Romans.

Dans un autre ordre d'idées, citons l'**école pratique de commerce et d'industrie** de Romans.

— —

Le département ressortit encore à l'Arrondissement minéralogique de Chambéry, sous-arrondissement de Grenoble (division du S.-E.) ; à la 9e Région agricole (S.-E.) ; à la 11e Conservation forestière (Valence) ; à la 7e Inspection des Ponts et Chaussées.

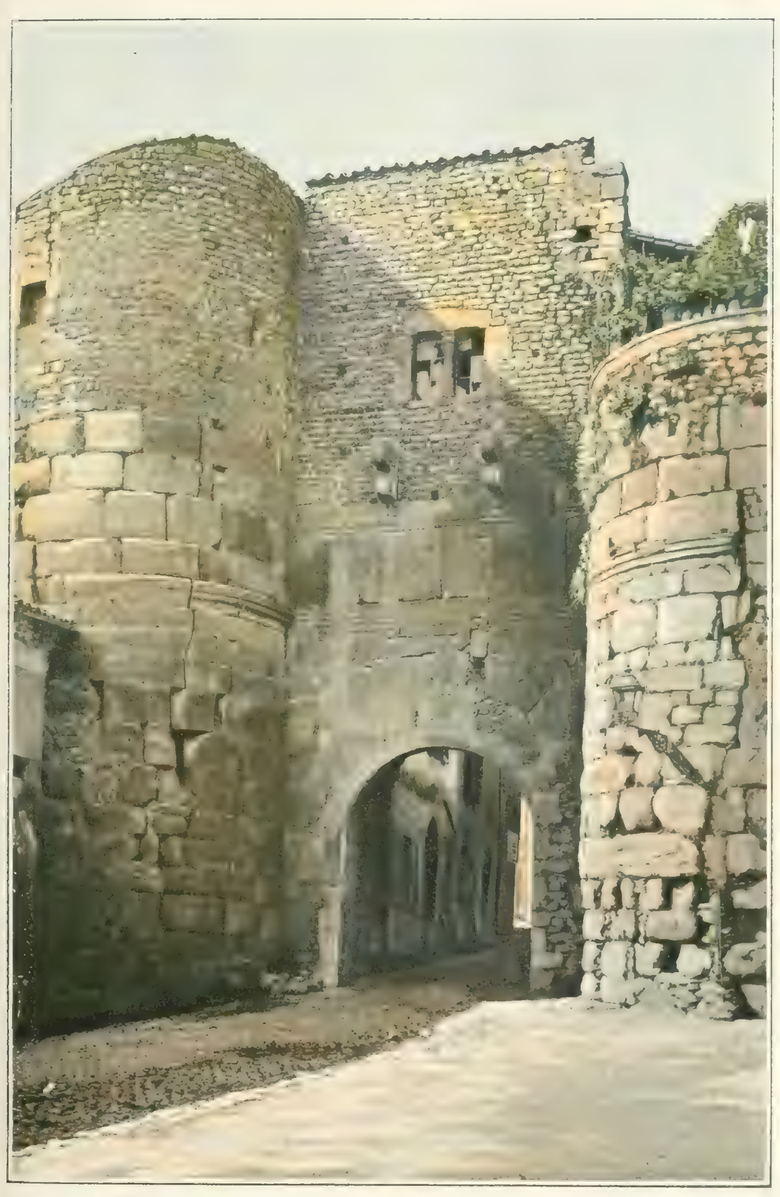
Agriculture

Grâce à l'emploi des engrais chimiques et des instruments aratoires perfectionnés, l'agriculture a fait de grands progrès dans la Drôme, surtout en pays de plaine. En terrains élevés, les céréales cèdent la place aux cultures fourragères. On constate un arrêt dans la reconstitution du vignoble. La culture fruitière est assez importante, surtout dans l'arrondissement de Nyons, pour l'olivier. Dans celui de Montélimar, les truffières artificielles donnent des produits rémunérateurs.

L'élevage du bétail n'a d'importance que dans la partie N.-E. pour la race bovine. On donne plus de soin à la sélection des reproducteurs dans la race ovine.

Le Vercors, comme le Royannais, possède des beurreries mécaniques.

Dans la vallée de la Galaure, à Hauterives, le lait est traité dans une usine coopérative, dont la multiplication serait un bienfait pour cette région.



Gravé et imp. par Gillot

DIE. — Porte Saint-Marcel.

Voici le tableau de la statistique agricole pour l'année 1900 :

Céréales	Surface	Production	Céréales	Surface	Production
Froment . . .	96 220 hectares.	1 828.180 hectol.	**Sarrasin** . . .	[illegible] hectares	19 850 hectol.
Méteil . .	400	6 870	**Avoine** . . .	21 750	[illegible]
Seigle . . .	7 700	158 640	**Maïs**	1 950	[illegible]
Orge	5 220	124.280			

La pomme de terre a produit 2 792 890 quint. pour 24 290 hectares occupés, la betterave fourragère, 1 481 180 quint. pour 4780 hectares. La culture des légumineuses n'a compris que celle des haricots (540 hectares, 7250 quint.).



DONZÈRE. — Église. Ensemble [illegible]

On comptait 2565 hectares de fourrages annuels (82 740 quint.), 18 700 hectares de prés naturels (1 215 570 quint.) et 9970 hectares d'herbages (169 510 quint.).

Voici les résultats pour les prairies artificielles.

Cultures	Hectares	Quintaux
Trèfle. . .	9 240	569.720
Luzerne. .	21.710	[illegible]
Sainfoin. .	27 125	[illegible]
Graminées.	1 240	52.000

Les cultures industrielles comprenaient : le colza (1190 hectares, 21 420 hectol.), la betterave à sucre (152 hectares, 40 280 quint.) et le tabac (194 hectares, 27 ares, 56 cent. — 560 504 kil. classés et payés en 1901).

La vigne, plantée dans [illegible] hectares, a donné 284 220 hectol. de vin ; on comptait en outre 7000 hectares improductifs. Les principaux vins de la Drôme sont surtout obtenus sur les coteaux et dans les plaines graveleuses avoisinant le Rhône, notamment dans le canton de Tain (vins rouges et blancs). A la tête se trouve le fameux vin de l'Ermitage (12 à 15°), solide, généreux, délicat, se conservant longtemps. Dans l'arrondissement de Montélimar, à Allan, Saint-Pantaléon, Taulignan, Tulette, Suze-la-Rousse, on obtient des vins assez alcooliques, suffisamment colorés et assez agréables, constituant de bons produits, quelques grands ordinaires et même quelques vins fins.

Dans l'arrondissement de Die, Barsac, Pontaix, Vercheny, Saillans, Aurel et Die, donnent des vins blancs mousseux estimés. Saillans produit encore de bons vins rouges.

La production en cidre ne s'est élevée qu'à 425 hectolitres.

La truffe se rencontre surtout dans les cantons du S.-E., principalement dans celui de Montélimar ; on en trouve peu dans celui de Valence. Les truffières artificielles se trouvent surtout dans les cantons de Grignan, Saint-Paul-Trois-Châteaux. La production moyenne annuelle est de 46 000 kilog., dont 28 700 pour le seul arrondissement de Montélimar. C'est la truffe noire,

grosse et régulière de forme, à parfum exquis, que l'on récolte. Celles du Devès, du bassin de l'Aygues, méritent une mention spéciale, ainsi que celles des cantons de Grignan, de Saint-Paul, de Saint-Donat et de Chabeuil.

On comptait 9512 hectares de forêts domaniales et 18907 hectares de périmètre de reboisement; les forêts communales et d'établissements publics avaient une surface de 31 451 hectares.

Les figuiers, les amandiers et les pêchers abondent dans la région méridionale, où le laurier-rose pousse en pleine terre. Le reste de la culture fruitière comprend le châtaignier (2564 quint.), le noyer, très abondant (26 532 quint.), l'olivier (35280 quint.), le prunier (10 345 quint.), le mûrier, (427 000 quint. de feuilles).


LA GARDE ADHÉMAR. — Église. Ensemble S. E.

La Drôme occupe le 3ᵉ rang pour la production séricicole. En 1900, on a compté 29 052 sériciculteurs qui ont mis en incubation 55 572 onces de graines de races françaises et étrangères ayant produit 1 439 874 kil. de cocons frais.

Sur les plateaux, en montagne, on récolte de la lavande et une foule de plantes médicinales.

On comptait 17 520 animaux d'espèce chevaline, dont l'élève est encouragée par des concours spéciaux (la Drôme possède 4 stations de monte); 15 972 d'espèce mulassière (Saint-Sorlin, Épinouze, Manthes); 2687 d'espèce asine; 57 242 d'espèce bovine, dont 17 564 bœufs de travail, 2836 à l'engrais et 7872 vaches ayant produit 312 986 hectol. de lait; 419 798 d'espèce ovine; 125 845 d'espèce porcine et 96 922 d'espèce caprine. La fabrication des fromages se concentre à Glandage, Saint-Agnan, Saint-Martin-d'Août, St-Martin-en-Vercors, aux Tonils et à Tersanne.

La production en laine s'est élevée à 6552 quint. pour 515 876 animaux tondus. Enfin 27 125 ruches ont donné 162 758 kil. de miel et 50 684 de cire.

L'enseignement agricole est fourni par la chaire départementale d'agriculture de Valence et les chaires spéciales de chacun des autres arrondissements. Le département compte de plus des comices, des sociétés et des syndicats qui rendent de grands services.

Industrie

Au 31 décembre 1901, on comptait 541 établissements possédant 1077 appareils à vapeur d'une puissance de 5896 chevaux-vapeur. Les établissements soumis à la surveillance de l'inspection du travail étaient au nombre de 1607, dont 1060 usines ou manufactures.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. En 1901, il existait 7 concessions de **mines**, 3 de **lignite**, dont une exploitée à Hauterives (779 T. avec 20 ouvriers); 1 de fer, inexploitée, et 3 de **plomb** et **zinc**, dont deux exploitées; celles de Menglon (2476 T. de calamine et galène, avec 54 ouvriers) et



LÉONCEL. — Vue de l'Abbaye Côté N.E

celle de Brette 910 T. de calamine avec 15 ouvriers. La calamine, traitée dans des fours à cuve, est envoyée à la fonderie d'Auby (Nord).

Le nombre des **carrières** s'élevait à 191, dont 19 souterraines et 172 à ciel ouvert, occupant près de 500 ouvriers. Les plus importantes sont celles de Saint-Juste et de Saint-Restitut, près de Saint-Paul-Trois-Châteaux; de pierre à chaux hydraulique et ciment de l'Homme-d'Armes, Derbières, Die, Vercheny et Barbières; les carrières de sables feldspathiques et kaolin de Larnage et d'Hostun, d'argile réfractaire de Dieulefit. On peut résumer leur production comme suit : 156 490 T. de matériaux de construction; 16 600 T. de kaolin, terre réfractaire, etc.; 1636 T. de phosphate de chaux; 12 850 T. de matériaux de pavage, d'empierrement et d'enrochement.



LÉONCEL. — Christ en bois dans l'Église.

Il existe des **briqueteries** ou des **tuileries** à Beausemblant, Laveyron, Livron, Saint-Vallier, Tain, Valence, etc. L'industrie **céramique** (poterie, faïence, porcelaine) s'exerce à Cliousclat, Dieulefit, Romans, Saint-Uze et Saint-Vallier.

INDUSTRIES AGRICOLES. La **minoterie** a de l'importance à Chabeuil, Crest, Die, Grignan, Montboucher et Valence. Cette dernière ville fabrique des **pâtes alimentaires**. Il existe des **distilleries** à Montjoyer, Romans, Valence; des **huileries** à Chabeuil, Montmeyrand, Romans, Saint-Vallier et Valence. On trouve une **brasserie** dans cette même ville. Montélimar et Grignan fabriquent des **conserves alimentaires**, Montjoyer et la Trappe d'Aiguebelle du **chocolat**. Le **nougat** fait la réputation de Montélimar; on en fabrique également à Romans et à Valence.

Les industries dérivées du **bois** comprennent des **scieries** mécaniques à Crest, Die, Romans, Saint-Jean-en-Royans et Valence; des **saboteries** à Romans, les **boisselleries** de Bourg-de-Péage et de Bourg-lès-Valence. Quelques centres fabriquent des chaises, font du charronnage et de la carrosserie, comme Die, Romans, Valence, etc. Saint-Laurent-en-Royans a des **tourneries** de buis.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Il n'y a guère à citer dans ce groupe que les **teintureries** de Crest, Romans, Tain, Valence.

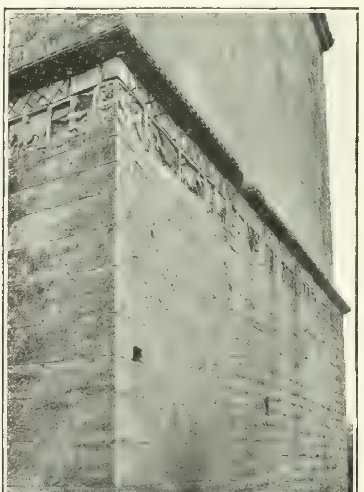
INDUSTRIES TEXTILES. L'industrie qui emploie la **laine** possède un centre à Dieulefit; le ruisseau du Faux et le Jabron y fournissent la force à des usines où l'on fabrique du drap. Citons encore Crest et Moras qui travaillent la laine. Quant à la **soie**, qui forme la branche la plus importante des industries textiles, on compte plusieurs centres s'occupant du dévidage, du moulinage et de la filature : Beaumont-lès-Valence, Chabeuil, Chamaret, Crest, Die, Dieulefit, Montélimar, Mureils, Pont-de-Barret, Recoubeau, Romans, Saint-Donat, Sainte-Croix, Sainte-

Eulalie, Saint-Martin-le-Colonel, Saint-Vallier. En 1897, les 27 filatures du département avaient filé 92 859 kil. 080 g. de soies française et étrangère. Bourg-de-Péage, Romans et Valence possèdent des **corderies**.

INDUSTRIES DIVERSES Au premier rang se place l'industrie des **cuirs et peaux** qui occupe à Romans de 5000 à 6000 personnes, principalement dans les fabriques de chaussures. Anneyron, Livron et Valence possèdent aussi des **tanneries**, Chabeuil, Crest et Dieulefit des **mégisseries**. Valence et Saint-Donat fabriquent également des chaussures. La **chapellerie** occupe un grand nombre d'ouvriers à Bourg-de-Péage et à Montélimar. Enfin la **papeterie** est représentée par les usines d'Aouste, de Blacons, Châteauneuf-de-Galaure, Montségur, Tulette, etc.

Commerce

Le département exporte des fruits, des noix, des olives, des huiles de noix et d'olives, du vin,



SAINT-RESTITUT — Fragment du Monument

du miel, de la confiserie, des bestiaux, du fromage; des soieries, des draps; des chaussures, des cuirs, des gants; de la laine; de la chapellerie; du papier; de la poterie, etc.

Il importe de la houille (120 000 T. environ par an) en provenance des bassins d'Alais, de Saint-Étienne, etc.; des articles d'épicerie, des denrées coloniales; des modes et nouveautés, etc.

Le principal port sur le Rhône se trouve à Saint-Vallier.

La Chambre de commerce de Valence exerce son ressort sur tout le département.

En 1901, la succursale de la Banque de France à Valence a occupé le 57e rang sur 126, avec un chiffre d'affaires de 59 125 500 francs, y compris celui des bureaux auxiliaires de Romans, Bourg-de-Péage et de Montélimar ainsi que des villes rattachées de Dieulefit et Tain.

Voies de communication

	Kil. m.
Chemins de fer (voie normale)	271,022
— (voie étroite).	155,151
Routes nationales.	308,591
— départementales	598,028
Chemins de grande communication .	709,054
— d'intérêt commun. . . .	1057,678
Chemins vicinaux ordinaires	2916,705
Isère (cours dans le département). .	42, »

Rivières navigables.	
Rhône (cours le long du département)	125, »

Rivières flottables.	
Bourne, Drôme, Lyonne, Bez (ens.). .	96, »

VALENCE, qui s'étend sur le plateau accompagnant la rive g. du Rhône, comprend une vieille ville, aux rues étroites et assez irrégulières, séparée de la ville neuve percée de larges voies, par une ceinture de boulevards bien plantés. La voie ferrée de Paris à Marseille passe en tunnel sous celui qui est parallèle au cours du Rhône. De la Promenade en terrasse du *Champ-de-Mars* on découvre une jolie vue sur la vallée du grand fleuve, que dominent sur la rive d. les ruines du château de Crussol. Valence ne possède pas de monument offrant de l'intérêt. La *Cathédrale Saint-Apollinaire*, élevée au XIe s., fort maltraitée par les protestants au XVIe s., remaniée au XVIIe s., a été surmontée d'un clocher au XIXe s. La partie la plus remarquable est l'abside extérieure ; les fenêtres romanes sont encadrées de colonnes présentant de beaux chapiteaux. Signalons encore le tympan sculpté du portail principal et à l'intérieur, le lutrin en fer



SAINT PAUL TROIS CHATEAUX. — Ancienne Cathédrale Façade O.

forge (XVIIe s.), la Tribune de l'orgue et un fragment de sculpture (XVIe s.) dans le transept S. L'*Église Saint-Jean-Baptiste* n'a d'intéressant que son vieux clocher roman; tout le reste a été remanié; l'intérieur possède quelques toiles anciennes. La *Chapelle* de l'Abbaye de Saint-Ruf sert de Temple protestant. Quant aux autres édifices religieux, citons les églises modernes, *Saint-Joseph*, du style du XIIIe s., *Notre-Dame*, du style roman. L'*Église des Cordeliers* a été transformée en salle de Théâtre; *N.-D. de Soyons*, à la façade mutilée, est dans l'Arsenal. Le *Pendentif*, très délabré, est un petit monument funéraire de forme carrée, qui doit son nom à son genre de voûte; il fut érigé en 1558 dans le cloître Saint-Apollinaire. L'ancien petit séminaire abrite le *Musée* et la *Bibliothèque*; le musée comprend surtout des fragments sculptés de l'époque romaine et du moyen âge, une belle mosaïque romaine, quelques bonnes toiles, des dessins, des gravures, etc.; — la Bibliothèque renferme 40 000 volumes, 58 manuscrits et 24 incunables. La *Préfecture* occupe l'ancien Hôtel de l'abbé de Saint-Ruf. L'*Hôtel de Ville*, moderne, est surmonté



Nég. Lang.

GRIGNAN. — Vue générale

d'une Tour, du sommet de laquelle on jouit d'une belle vue. Mentionnons deux intéressantes maisons de la Renaissance, la *Maison Dupré-Latour*, avec un remarquable escalier et la *Maison des Têtes*, à la façade ornée de médaillons sculptés avec de jolis détails sur la cour.

Valence a élevé une *statue au général Championnet*, une autre à *Bancel*, représentant du peuple, une au *comte de Montalivet*, un *Monument* au poète dramatique *Émile Augier* et un petit *monument* original au librettiste *Louis Gallet*.

Bourg-lès-Valence, faubourg industriel de Valence, forme une commune distincte.

DIE, ancienne capitale des Voconces, puis ville romaine importante, est une petite cité industrielle et commerçante, située sur la rive d. de la Drôme, en aval du confluent du torrent de Meyrosse et abritée au N.-E. et au S.-O. par des montagnes d'une altitude variant de 900 à 2000 m. Elle a conservé une partie de ses vieux remparts, des restes d'aqueducs et une porte, la *Porte Saint-Marcel*, ancien arc romain défiguré au moyen âge. Des matériaux anciens, colonnes d'un temple de Cybèle, et diverses pierres, sont entrés dans la construction de sa *Cathédrale*, dont le porche (XIe s.) est surmonté d'un clocher carré, que couronne un campanile ajouré en



MONTÉLIMAR. — Église Sainte-Croix.

[illegible] à l'intérieur on remarque une [illegible] du xvie s. et des boiseries du xviie s. dans le chœur. C'est une ancienne *Chapelle* catholique qui sert de *Temple protestant*. A l'*Hôtel de Ville*, près duquel se trouvent des pierres portant des sculptures ou des inscriptions et une ancienne [illegible], on remarque une intéressante mosaïque gallo-romaine. Dans le mur du *Château* est encore encastré un Taurobole. Die possède plusieurs *maisons* de la Renaissance, une fontaine surmontée d'un curieux chapiteau, sur la *Place Saint-Pierre*, la *Promenade de la M[illegible]*, ombragée et décorée d'un buste érigé à la mémoire de la fameuse comtesse de Die, qui au xiie s. s'éprit d'un troubadour d'Orange.

Un Hôtel particulier renferme une importante collection d'antiquités et une Bibliothèque relatives en partie à Die et à sa région.

MONTÉLIMAR situé dans la plaine, à 5 kilom. de la rive g. du Rhône, au-dessus du confluent du Jabron avec le Roubion et sur la rive d. de cette dernière rivière, est dominé par son ancien *Château*, transformé en prison et dont on remarque encore quelques fenêtres romanes, les restes de la chapelle Ste-Agathe (xiie s.) et la tour de Narbonne (xive s.). Ville industrielle et renommée pour son nougat, elle a conservé quelques restes de ses *remparts* et des *portes* des xive, xve et xvie s. dont l'une, assez élégante, a été reconstruite. En bordure de la *Place d'Armes*, décorée d'une fontaine, s'élève l'*Hôtel de Ville* abritant un *Musée* et la *Bibliothèque*.



CONDILLAC. — Château.

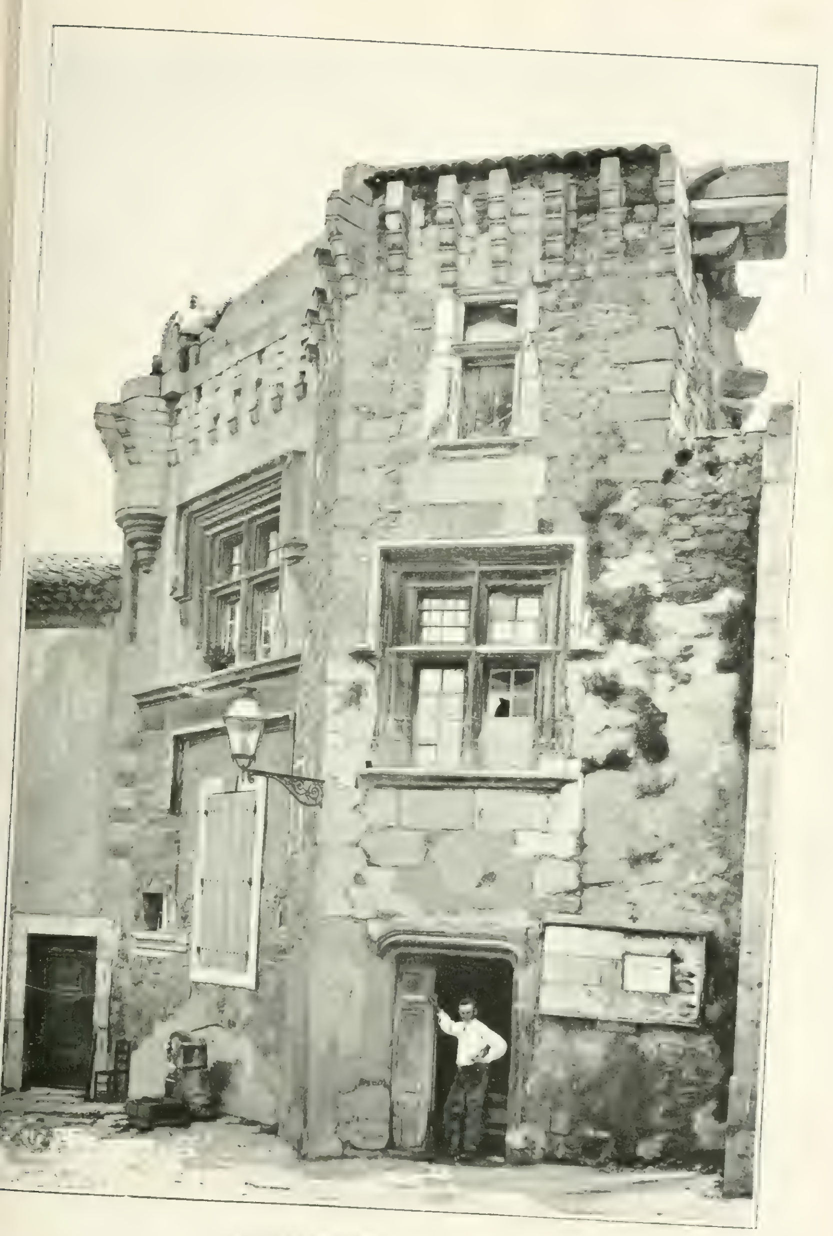
Montélimar possède un coquet *Jardin public*, quelques maisons à arcades sur l'un des côtés de la *Place du Marché*, d'autres du xvie s., notamment celle dite de Diane de Poitiers. Il n'y a rien à dire de ses églises.

NYONS, au milieu des oliviers, sur la rive d. de l'Aygues, un peu en amont du confluent de la Sauve et bien abritée au N. par des montagnes, est renommée pour la douceur de son climat. Elle comprend une partie moderne, groupée autour de la vaste *Place du Champ de Mars*, ombragée et décorée d'une Fontaine, qui précède le *quartier des Halles* ayant conservé des *maisons* à arcades. Ce dernier est continué par le *quartier du Bourg*, qui renferme les édifices civils, peu intéressants. Un *pont* du xive s., jeté sur l'Aygues, s'appuie au plateau du rocher de Guard, que couronnent les ruines d'une citadelle. Au N. se trouve le *quartier des Forts*, aux ruelles tortueuses et caillouteuses, s'engageant sous des voûtes et aboutissant à l'ancienne *Tour de Randonne*, transformée en *Chapelle N.-D. de Bon-Secours*. C'est la partie la plus curieuse de la ville avec ses maisons basses et presque dépourvues d'ouvertures. Du sommet du Devès (518m), on découvre tout Nyons avec les vestiges de ses six anciennes tours.

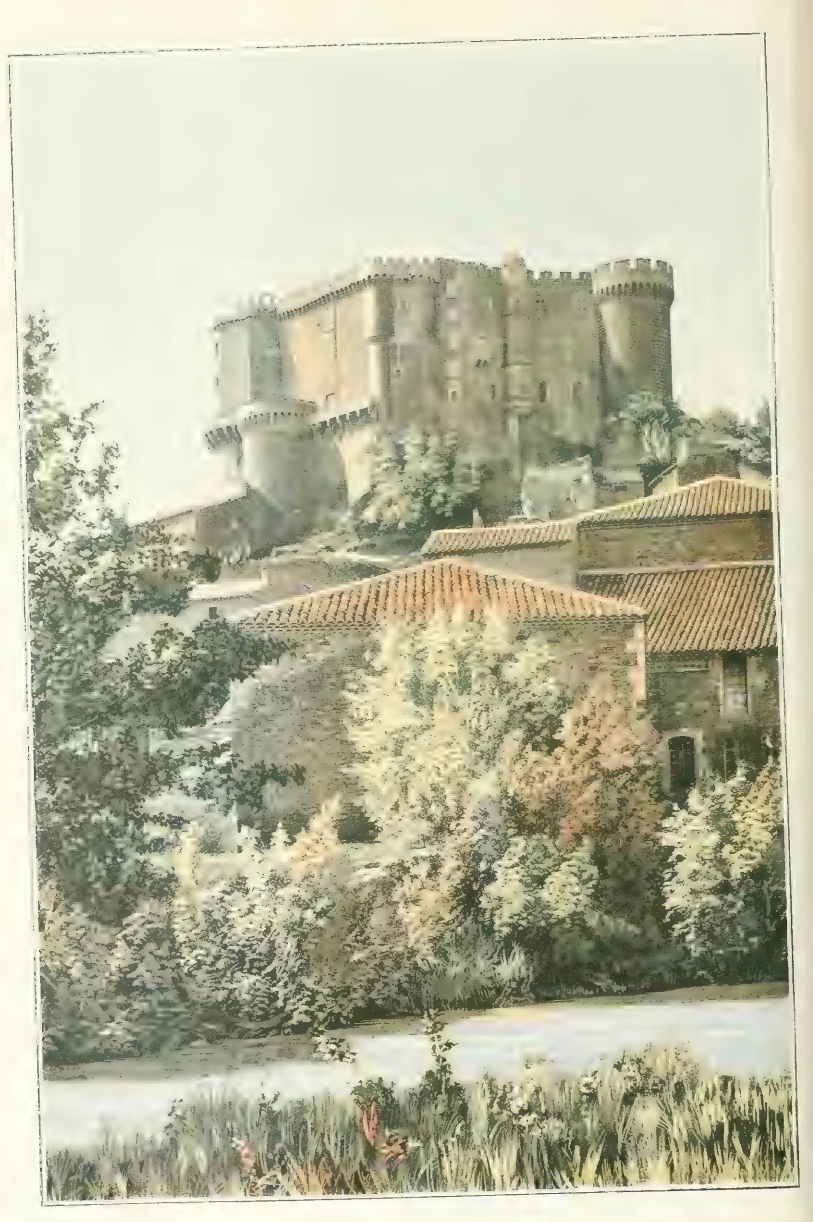
Parmi les autres villes de la Drôme, intéressantes à des titres divers nous citerons : Chabeuil, Crest, Dieulefit, Pierrelatte, Romans, Saint-Donat, Saint-Paul-Trois-Châteaux et Tain.

Chabeuil, ville industrielle qu'arrose la Véoure, est située au pied d'une colline que dominent les restes d'un *Château*. Elle a conservé une vieille *Porte* fortifiée, des restes de remparts et d'une autre *Porte* dans la *Rue Reneurel*. Son *Église* romane a été restaurée. L'*Hôtel de Ville*, moderne, construit dans le style du xive s., est très élégant.

Crest, au milieu de vignobles, s'allonge, sur la rive d. de l'Isère, entre la rivière et la colline qui l'accompagne. Les rues qui s'éloignent de l'Isère et dont quelques-unes sont taillées à vif dans le roc, sont de véritables escaliers. La partie la plus pittoresque est celle qui escalade les



SUZE-LA-ROUSSE — [illegible]



SUZE-LA-ROUSSE — Château. Vue prise du côté de la plaine.

rochers sur lesquels s'élève le puissant donjon, seul reste du *Château* (XIIe s.). Du sommet de la plate-forme, la vue est magnifique. Au pied du donjon se trouve la *Fontaine de* [illegible]. La rue située dans le prolongement de l'*Escalier des Cordeliers* menant au *couvent de la Trinité* passe sous des arcades voûtées. On remarque à l'*Hôtel de Ville* une *charte* gravée sur pierre, octroyée à la ville en 1188 par le comte de Valentinois, Adhémar de Poitiers, ainsi qu'une *Porte* en bois sculpté, provenant de l'ancienne *Église*.

Dieulefit, qui s'élève à un coude fait par le Jabron, au sortir d'une gorge étranglée, est une cité industrieuse. Elle a conservé une vieille tour, la *Tour de l'Horloge*. Son *église*, moderne, de style roman, l'*Hôtel de Ville* également moderne, sont des édifices élégants. Le *faubourg des Raymonds*, au S.-E. de la ville, est surtout habitée par des potiers.

Pierrelatte, au pied d'un rocher isolé, portant les ruines d'un *Château*, se trouve à quelque distance de la rive g. du Rhône. On y a découvert des vestiges de villas romaines. Une maison particulière porte, encastrée dans un mur, une pierre sur laquelle est gravée une charte du XIe s.

Romans, ville commerçante et industrielle, bâtie sur la rive d. de l'Isère et reliée à **Bourg-de-Péage**, presque un faubourg, par un *pont* en pierre, ne date que du IXe s. C'était au XIVe s. un des centres les plus actifs de la région du S.-E. L'industrie y était florissante; mais des épidémies de peste et les guerres de religion en réduisirent considérablement l'importance. Des fabriques de chaussures, des établissements de tannerie remplacent aujourd'hui les manufactures de drap de jadis.

La tannerie est reléguée dans le vieux Romans, où l'on voit la curieuse *Place de la Presle*. Plusieurs de ses rues ont des pentes assez raides; celles qui sont établies en escaliers portent le nom de *côtes*. L'*Église Saint-Barnard*, au bord de l'eau, offre au portail O. des sculptures du XIIe s., fort intéressantes malgré les mutilations qu'elles ont subies. L'*Hôtel de Ville* abrite un *Musée* insignifiant. La *Bibliothèque* compte de 7000 à 8000 volumes. Romans possède un certain nombre de *maisons* anciennes (*Rues du Fuseau(?), Puits du Cheval(?), Pêcherie(?), Saint-Nicolas(?), des Trois-Carreaux, Place de la République*). Cette ville confectionne une pâtisserie assez renommée sous le nom de *pogne*.

Saint Donat, presque au confluent du ruisseau des Vernères avec l'Herbasse, dont il domine la rive d., a conservé des restes du vieux *Château* (XIe s.) des rois de Bourgogne. Outre son *Église* (XIe s.), ancienne collégiale, on y remarque une ancienne *Chapelle des Evêques* et de beaux restes d'un *cloître* du XIe s.

Saint Paul Trois-Châteaux, vieille cité gallo-romaine, puis évêché dont, d'après une tradition, le premier titulaire fut l'aveugle-né guéri par le Christ, n'est aujourd'hui qu'une petite ville aux rues étroites, tortueuses et montantes, bordées de maisons dont quelques-unes ont des façades intéressantes. Dans son voisinage immédiat, des fouilles ont mis à jour des objets fort curieux : une mosaïque, un lampadaire de bronze, des casseroles en argent massif, des poteries, des bas-reliefs, etc., dont une partie figure dans les musées du Louvre et de Saint-Germain-en-Laye. Son ancienne *Cathédrale* (XIe et XIIe s.), restaurée, a des parties offrant de l'intérêt : la façade O., la nef et l'abside.

TAIN, sur la rive g. du Rhône, vis-à-vis de Tournon, que deux ponts font communiquer ensemble, est abrité au nord par des coteaux qui portent les fameux vignobles de l'Hermitage. C'est une ville quelque peu industrielle, fabriquant des objets en terre réfractaire. Son *église*, moderne et de style roman, se trouve au bord du Rhône. On peut signaler sur la *Place de l'Hôtel de Ville* un *taurobole* du IIe s., et dans un jardin particulier, une borne milliaire.

Liste des Monuments historiques

Chabrillan	Église (XIIe s.).	Montélimar . . .	Château des Adhémar (XIIe et XIVe s.).
Crest	Tour (XIIe s.).	Romans . . .	Église St-Barnard (XIe et XIIIe s.).
Die	Porte St-Marcel (arc de triomphe).	St-Marcel-lès-Sauzet .	Église (XIe s.).
	Trois autels tauroboliques.	St-Paul-Trois-Châteaux.	Ancienne Cathédrale (XIe et XIIe s.).
	Ancienne Cathédrale (XIIe s.).	St-Restitut	Église (XIIe s.).
La Garde Adhémar.	Chapelle du Val des Nymphes (XIIe s.).	Valence . . .	Cathédrale St-Apollinaire (XIe et XVIIe s.).
	Église (XIIe s.).		Le Pendentif (XVIe s.).
Grignan . . .	Église (XIIe et XVIe s.).		
Lachau . . .	Église N.-D. de Calma (XIIe s.).		
Léoncel	Église (XIIe s.).		

DRÔME



TOURNON
ROMANS
VALENCE
Chabeuil
Etoile
CREST
MONTELIMAR
Dieulefit
Taulignan
Valreas
Nyons
Rosans
Bollène
Pont en Royans
Mᵉ du Play
Mᵉ de la Fournillière
Mᵉ de la Beaume
P de Romeyer
Pas de Enfer
Mᵗ d'Ambel
Mᵗ d'Angele
Mont Mielandre
Mᵉ du Puy
Valdrôme
le Fourchat
1574
RHÔNE
V A U C L U S E
E. Michiels del

Hautes-Alpes

Nom — Situation



En suivant, à partir de la Méditerranée, la courbe que décrivent les Alpes occidentales dans la région S.-E. de la France, on voit que le département qui nous occupe se trouve le plus septentrional des trois dans l'appellation desquels figure le mot *Alpes*, d'où son nom de Hautes-Alpes. Il s'étale presque en forme de croissant au-dessus de celui des Basses-Alpes. C'est l'un des cinq départements qui forment frontière avec l'Italie. C'est même celui qui offre le plus grand nombre de passages entre les deux pays, et parmi tous ces passages, celui qui possède l'altitude la plus basse, le col des Échelles (1790^{m}).

Du point où l'Aygues cesse de séparer notre département de celui de la Drôme, au S.-O., jusqu'à l'extrémité N.-E. du canton d'Aiguilles, dans le Queyras, il y a un peu plus de 135 kilom. Du point où se rencontrent au N. les trois départements de l'Isère, de la Savoie et des Hautes-Alpes, à l'extrémité S.-E. de l'arrondissement d'Embrun, c'est-à-dire dans une direction perpendiculaire à la précédente, on en compte plus de 80. Sous le rapport de la surface, il occupe le 61e rang.

Il possède des limites naturelles : crêtes de montagnes ou cours d'eau.

En partant du point de rencontre des trois départements des Hautes-Alpes, de l'Isère et de la Savoie, au N., au Passage de Basse-de-la-Recoude, la limite, en se dirigeant vers l'E., décrit des sinuosités. Elle coupe le col de l'Infernet (2690^{m}), passe au Pic Buffle-d'en-Haut, franchit le col de Martignare, suit la crête des Aiguilles de la Saussaz (5504^{m}) au N. du glacier Lombard, traverse le col Lombard et parvient à l'une des trois aiguilles d'Arves (5514^{m}), descend au S. en suivant la crête des Rochers du Goleon, jusqu'au Pic des Trois Évêches (5120^{m}), passe au Pic Blanc du Galibier (2956^{m}), franchit le col du Galibier (2658^{m}), parvient à la Roche du Grand Galibier, traverse le col de la Ponsonnière, gagne le Pic de la Moulinière (5069^{m}), remonte vers le N. à l'Aiguille Noire (2865^{m}), au col de la Madeleine, traverse le col de Nevache (2925^{m}) et, au Pic du Chardonnet, arrive à la frontière italienne.

La limite départementale est dès lors la frontière entre la France et l'Italie.

Cette frontière domine la rive g. du Torrent du Vallon, passe au col des Thures (2285^{m}), à l'Aiguille-Rouge (2550^{m}), aux sommets de Guion et de Bonvoisin (2798^{m}), au col de Desertes (2685^{m}), franchit le col du mont Genèvre (1850^{m}), suit les crêtes de la Durmillouse (2954^{m}), du Glaiza (5221^{m}), jusqu'au point où elle se rencontre avec la crête aux Eaux-Pendantes, (Pic du Grand-Glaiza) (5286^{m}) et avec celle de Bertine (2995^{m}), domine le Val Fourane en formant un angle droit dont le sommet est au Brie Froid (5510^{m}), descend au Brie Bouchet (5005^{m}), contourne la Malaure et le vallon d'Urine, suit la crête du Pelvas, contourne le Val où coule le torrent du Guil, coupe le col de la Traversette (5112^{m}) et arrive au Visoulet (5050^{m}). De là elle se dirige vers le S.-O., passe au sommet le plus élevé de l'Aiguillette (5297^{m}), traverse le col Saint-Véran (2860^{m}) et parvient à la Tête des Toillies (5179^{m}), sommet où se rencontrent les Hautes-Alpes et les Basses-Alpes avec l'Italie. Quittant la frontière italienne, la limite, entre les Hautes- et les Basses-Alpes, franchit les cols de la Cula, de Cristillan, d'Allonge, Albert, Tronchet, Gérardin, passe au pic Signale (5250^{m}), au Rocher de l'Eyssina, suit la crête de la montagne de Parpaillon, parvient au sommet de Senalle (2889^{m}), se dirige presque en ligne droite vers le col des Olettes et va gagner, en aval de Savines, la rive g. de la Durance qu'elle suit pendant 5 kilom., puis descend vers l'Ubaye, qu'elle traverse et dont elle accompagne la rive g. jusqu'à son confluent avec la Durance, qu'elle suit derechef jusqu'à celui de la Blanche. Elle remonte la rive g. de cette dernière, puis descend la rive g. de la Clapouse, qu'elle abandonne à 5 kilom. en amont de son embouchure pour rejoindre

plus bas la Durance, la quitter un instant encore et la suivre désormais jusqu'à son confluent avec la Sasse, en amont de Sisteron, d'où elle remonte gagner la rive g. du Buech, en aval de Laragne, jusqu'à la hauteur du Rocher du Turc (920m). Une ligne de crêtes dominant la rive d. du Jabron et orientées de l'E. à l'O. l'amène à la montagne du Pé de Muou, où se rencontrent les Hautes-Alpes, les Basses-Alpes et la Drôme.

De ce point elle se dirige d'abord au N.-O., puis au N.-E., en décrivant une foule d'indentations, séparant notre département de ceux de la Drôme et de l'Isère, dont nous avons déjà décrit la limite commune, qui isole le Gapençais du Diois, traverse le Dévoluy, contourne le massif du Champsaur et traverse celui du Pelvoux.

Le département est borné au N. par celui de la **Savoie**, à l'E. par l'**ITALIE**, au S. par le département des **Basses-Alpes**, à l'O. par celui de la **Drôme**, au N.-O. enfin, par celui de l'**Isère**.

Il a été formé, en 1790, de la partie S.-E. du **Dauphiné** (*Gapençais*, *Embrunais* et *Briançonnais*), à laquelle on a ajouté une très faible portion de la **Provence**.

Histoire

Les phénomènes de la période glaciaire ont tellement bouleversé la structure des Alpes que les traces du séjour de l'homme contemporain de l'époque paléolithique ont été détruites. Il n'en va pas de même pour l'époque néolithique. Les silex du type magdalénien apparaissent dans les régions élevées, devenues accessibles. A cette époque l'homme est partout dans les Alpes. Les armes ou les outils qu'il fabrique appartiennent à une grande variété de roches. De plus, elles ont une forme particulière dans la région S.-E. des Alpes. Petites et de forme triangulaire dans la plaine, elles deviennent d'autant plus grosses que l'on s'élève davantage. La race qui habite la région est pastorale. Les sépultures ont laissé peu de traces, soit dans les grottes, soit sous les monuments mégalithiques, d'ailleurs peu nombreux, puisque l'on peut à peine citer le peulven brisé dit *Pierre-Fiche*, près d'Aiguilles. L'âge des métaux offre plus d'importance.

On a trouvé à Réallon, au N.-O. d'Embrun, un « trésor » renfermant près de 500 pièces de bronze remarquables : faucilles, couteaux, lances, anneaux, bracelets, agrafes, boutons, pendeloques, etc. On a découvert d'autres cachettes à Ribiers, aux Alberts, sur le passage du mont Genèvre. La tombe de Peyre-Haute, près Guillestre, dans le Queyras, date de cette époque.

Les noms des diverses peuplades, qui ont succédé aux races primitives, nous ont été conservés dans une inscription de l'Arc de Suse, élevé par Cottius et encore debout. Cette inscription contient 45 noms rangés dans un ordre géographique. C'étaient des *Segusii*, qui habitaient les deux versants alpins, les *Brigiani*, qui occupaient Briançon, les *Esubiani*, qui peuplaient la vallée de l'Ubaye, les *Oratelli*, probablement fixés sur la montagne d'Orel à l'E. d'Embrun (*Ebrodunum*).

Il y avait aussi les *Caturiges*, peuple ayant conservé son indépendance, dont la capitale fut d'abord Chorges, remplacée par Embrun dans la suite. C'est au milieu de ces peuples qu'Annibal, tantôt aidé et tantôt gêné par eux, parvint à franchir les Alpes.

La civilisation romaine a laissé des traces nombreuses dans plusieurs localités : à Arvieux, Aspres-sur-Buëch, la Bâtie-Montsaléon, Chorges, Forest-Saint-Julien, au Monêtier-Allemont, au mont Genèvre, à Savournon.

Lors de la division de la Gaule sous Dioclétien, le pays fut rangé dans la IVe Viennoise. Vers l'an 400, Gap était l'une des sept cités de la Narbonnaise seconde ; Embrun et Chorges comptaient au nombre des huit cités des Alpes-Maritimes.

Sous le règne de Néron, le christianisme fut prêché par les saints Celse et Nazaire. Vers le milieu du IVe s., saint Marcellin, dont l'intervention sauva Embrun des Vandales en 455, érigea un évêché dans cette ville. Celui de Gap ne fut fondé que quelques années après, par saint Démétrius.

Conquis par les Burgundes en 480, le pays fut occupé par les Ostrogoths en 525, puis par les Francs en 537. Les Lombards l'envahirent dans la suite ; mais le patrice Mummol, aidé des évêques de Gap et d'Embrun, leur fit essuyer une défaite sanglante. Plus tard encore les Sarrasins le dévastèrent ; mais Charlemagne triompha de ces derniers.

En 879 il fit partie du second royaume de Bourgogne, avec Boson pour souverain élu. Les Sarrasins en furent maîtres de nouveau pendant la plus grande partie du Xe s.

TALLARD. — Château. Ensemble O.

Pendant la féodalité une foule de seigneurs laïques ou ecclésiastiques se combattent sans cesse, agrandissant leurs domaines aux dépens les uns des autres; des donations ou des usurpations modifient à chaque instant toutes les seigneuries. Vicomtés, comtés et duchés changent de maîtres jusqu'au début du XIIe s., époque à laquelle les comtes d'Albon, devenus plus tard Dauphins du Viennois, commencent à dominer. Béatrix, fille de Guillaume, comte de Forcalquier, en épousant en 1202 le Dauphin Guigues-André, lui apporta en dot les comtés de Gap et d'Embrun. Humbert II, qui vendit en 1349 à Philippe VI sa souveraineté sur le Dauphiné, avait accordé en 1343 une grande charte aux Briançonnais, leur laissant des libertés particulières et des droits importants, dont ils purent jouir jusqu'à la Révolution. La même charte interdisait déjà le déboisement des montagnes, cause future de la ruine du pays.

En 1368 les grandes Compagnies y sèment la ruine. Le règne de Louis XI ramène un peu de tranquillité.

Les évêques, qui avaient fait peser un joug tyrannique sur leurs sujets, non sans provoquer de nombreuses révoltes, commencèrent alors à s'inquiéter des hérétiques connus sous le nom de Vaudois et répandus dans la contrée. A leur demande, les papes Clément VI et Grégoire XI, chargèrent le bras séculier d'éloigner ces malheureux. Les inquisiteurs les persécutèrent; tous périrent par le fer ou par le feu, malgré l'ordonnance de Louis XI qui les protégeait. C'est en reconnaissance de cet acte que la vallée de la Gyronde avait reçu le nom de Vallouise.

La Réforme, à la voix de Guillaume Farel, fit bientôt de nombreux prosélytes et gagna jusqu'à l'évêque de Gap lui-même (1561). Après le massacre de Vassy, les protestants, sous les ordres de Dupuy-Montbrun et de Furmeyer, s'emparent de Gap et de Tallard, mais sont battus à Lagrand. La paix d'Amboise (1563) amène une suspension d'armes, mais les hostilités reprennent en 1567. Gap retombe au pouvoir des protestants qui en détruisent ou en mutilent les monuments catholiques. Le traité de Longjumeau arrête à nouveau la guerre civile. La Réforme a gagné à sa cause toute la noblesse du pays. Après le massacre de la Saint-Barthélemy (1572), les fameux chefs Lesdiguières et Montbrun remportèrent, de 1575 à 1577, des succès sur les catholiques; ils n'échouèrent que devant Tallard. L'arrivée du duc de Mayenne, en 1580, sur le théâtre de la lutte, amena une détente. En 1585, les hostilités reprirent de plus belle jusqu'en 1591. Durant cette période, Lesdiguières s'empara de toutes les places du Dauphiné. Il prit Chorges d'assaut, pénétra dans Embrun; Gap, Tallard, puis Briançon se rendirent. L'édit de Nantes vint heureusement pacifier cette région. Les guerres religieuses lui avaient porté un coup terrible : partout des ruines. L'habile administration de Lesdiguières avait ramené la prospérité dans la province quand la révocation de l'édit en éloigna toute la population industrieuse.

En représailles de la guerre dans le Palatinat, le duc de Savoie fit avancer ses troupes dans les Alpes, à peine défendues : Gap, Embrun, Chorges, le Château de Tallard, etc., furent incendiés ou détruits.

La Révolution fut bien accueillie dans ce pays et s'y passa sans excès d'aucune sorte.

En 1815 Briançon, presque sans garnison, Mont-Dauphin et le fort Queyras résistèrent à l'armée austro-sarde. Lors du retour de l'Ile d'Elbe, Napoléon Ier traversa le département et y reçut un accueil plutôt froid, sauf dans le Champsaur. En 1851, enfin, après le coup d'État, ceux qui avaient courageusement résisté furent déportés et périrent en grand nombre à Lambessa ou dans la Guyane.

Géologie — Topographie

La partie septentrionale des Hautes-Alpes est occupée par le massif du Pelvoux constitué par des terrains primitifs. Il renferme la cime culminante du département, la Barre des Écrins (4103m) vers la limite de l'Isère. C'est là que se trouvent les plus importants glaciers, ceux de la Girose, du Râteau, de la Meije, du Tabuchet, de l'Homme ; les glaciers entourant le Pic de Neige (3681m), la Grande-Ruine (3754m) et le Pic Bourcet); le glacier Blanc; le glacier Noir, d'où descend le torrent de Saint-Pierre; les glaciers qui entourent le Pelvoux (3938m), etc. A leur pied et au N. passe la route de Grenoble à Turin, qui franchit le col du Lautaret (2075m), près duquel se trouvent les sources de la Guisanne et se relie par une route au col du Galibier (2658m) plus au N. La route de Grenoble pénètre en Italie par le col du mont Genèvre (1854m), près duquel

nait la Durance. Au N. et au S. du col, la chaîne des Alpes se relève : à 3475 m. au Signal des Grandes-Rousses, au N., à Rochebrune, au S. à 3324 m.

Briançon, la ville la plus importante, se trouve au confluent de la Guisanne avec la Durance, dans une région relevant du terrain carbonifère que représentent seuls des grès et des gisements d'anthracite.

Le **Queyras**, qui forme la pointe S.-E. du **Brianconnais**, est une contrée de pâturage, dont l'altitude dépasse 3000 m. et que coupent çà et là des forêts de mélèzes ; elle renferme le village le plus élevé de la France, Saint-Véran, bâti à 2070 m.

Le **Champsaur**, qui comprend les hautes vallées du Drac et de ses affluents, est une région formée d'alluvions anciennes, sable et cailloux mélangés d'argile glaciaire. Elle s'appuie à l'E. au terrain jurassique et à l'O. à l'argile calcaire oxfordien, au pied du Dévoluy. Ruiné par le pacage, il est en voie de reboisement. Son altitude ne dépasse guère 1500 m.

Le **Dévoluy**, qui s'étend au-dessus du Champsaur entre le Drac et le Buëch, est une région dénudée et ravinée, avec des pics tout décharnés, dont les flancs sont recouverts d'éboulis calcaires. Son sommet le plus élevé, l'Obiou (2795m), se trouve à la limite commune avec l'Isère ; mais le véritable nœud du massif est le mont Aurouse (2715m) au N.-E. de Gap.

L'**Embrunais** et le **Gapençais**, qu'arrose la vallée moyenne de la Durance, forment une région naturelle relevant des terrains jurassique ou tertiaire, dont le point le plus élevé atteint 2995 m. au-dessus du col des Tourettes, l'un de ceux qui les font communiquer avec le Champsaur.

Le point le plus bas se trouve à la sortie du Buëch (455m).

TALLARD. — Chapelle du Château. Portail.

Hydrographie

Toutes les eaux du département gagnent indirectement le Rhône par l'Isère, l'Aygues et la Durance. C'est par le *Drac* que l'Isère, qui ne touche même pas le département, en recueille une partie des eaux. Le Drac est un torrent redoutable qui se forme, à 5 kilom. en aval d'Orcières, par la réunion du *Drac Noir* ou de Champoléon et du *Drac Blanc* ou d'Orcières ; c'est la rivière du Champsaur, région dans laquelle il reçoit : (rive d.) la *[illegible]*, puis, après avoir frôlé Saint-Bonnet, la *Séveraisette*, la *Séveraisse*, qui arrose le Valgodemard et le torrent du *[illegible]*. Hors du département lui parviennent : (rive g.) la *Souloise*, rivière du Dévoluy, augmentée (rive g.) de la *Ribière* et, (rive d.) la *Romanche*, qui descend du glacier d'Arsine, passe à La Grave et se grossit (rive d.) du *torrent du Gua*, qui forme la cascade du Saut de la Pucelle (80m).

L'*Aygues*, dont la source se trouve dans la Drôme, recueille (rive d.) le [illegible]



CHORGES. — Église. Clocher, côté N.

(rive g.) l'*Armalaude*, dont la rive d. seule appartient dans son cours inférieur au département ; hors de ce dernier (rive d.) l'*Oule*.

La *Durance*, qui sur un cours de 380 kilom. en possède 110 dans les Hautes-Alpes, descend du col du mont Genèvre, s'augmente (rive d.) de la *Clarée*, qui traverse la belle vallée de Névache ; se grossit à Briançon (rive d.) de la *Guisanne*, qui arrose le Monêtier; en aval de cette ville (rive g.) de la *Cerveyrette*, (rive d.) de la *Gyronde* formée à Vallouise du *Gyr*, réunion de plusieurs torrents, et de l'*Onde*; passe à l'Argentière, où lui parvient (rive d.) le *ruisseau de Fournel* ; recueille (rive g.) ceux de l'*Ascension* et de *Bouchouse*, (r. d.) celui de *Biaisse*.



EMBRUN. — Donjon ou Tour Brune. Côté S.

A la base du plateau sur lequel s'élève Mont-Dauphin, lui arrive (rive g.) le *Guil*, rivière du Queyras qui arrose Aiguilles et recrute (rive g.) l'*Aigue-Blanche*, le *Cristillan* et la *Chagne* augmentée (rive d.) à Guillestre du *Rioubel*. Coulant ensuite vers le S.-O., la Durance reçoit : (rive d.) le *Couleau*, (rive g.) le *Palps*, (rive d.) le *Rabioux*, (rive g.) le *Crévoux*, qui la rejoint en amont d'Embrun, au pied du promontoire sur lequel est bâtie la ville, (rive g.) le *torrent de Vachères* et le *Boscodon*, (rive d.) en face de Savines qu'elle frôle, le *Réallon*, puis, plus loin, le *Rieu-Bourdoux* et le *torrent de Marasse*, (rive g.) l'*Ubaye*, la *Blanche* et la *Clapouse*, (rive d.) l'*Avance*, qui sort des marais de Chorges, la *Luye*, formée dans les marais de la Bâtie-Neuve et qui touche Gap. Après avoir baigné Tallard dominée par les superbes ruines de son château, la Durance reçoit (rive d.) la *Rousine* augmentée (rive d.) du *Baudon* ; sépare le département des Hautes-Alpes de celui des Basses-Alpes, dans lequel elle pénètre, parvient à Sisteron, où elle recueille (rive d.) le *Buech*. Ce dernier, venu de la Drôme, se grossit (rive d.) du *ruisseau d'Aiguebelle*, passe près d'Aspres, accueille (rive d.) la *Chauranne*, (rive g.) le *petit Buëch* qui s'augmente de la *Béoux* et passe à Veynes ; ainsi doublé, le Buëch traverse Serres, reçoit (rive d.) la *Blême*, (rive g.) la *Channe*, (rive d.) la *Blaisance* et le *Céans* qui baigne Orpierre, passe près de Laragne où lui parvient (rive g.) la *Véragne*, recueille enfin (rive d.) la *Méouge* en amont de Ribiers, qu'elle frôle presque.

Lacs. Dans les régions élevées du Briançonnais, on rencontre un grand nombre de petits lacs généralement poissonneux. Leur étendue dépasse rarement un hectare. Aucun ne mérite une mention particulière.

Sources minérales. Les principales sont les 2 sources thermales (40° et 50°) salines sulfatées du *Monêtier-de-Briançon* et celles de *Plan de Phazy* (30° et 28°) chlorurées sodiques et sulfatées.

On en trouve d'autres à *Aspres-lès-Veynes, Champoléon, Puy-Saint-Pierre, Saint-Bonnet, Saint-Jacques, Saint-Pierre-d'Argençon, Saléon,* la *Saulce, Trescléoux* et *Valserres*.

Climat

Le département est soumis à l'influence du climat rhodanien et présente autant de variations que l'altitude. Dans le massif du Pelvoux, l'hiver est éternel tandis qu'entre le Buëch et la Durance on cultive l'olivier. L'hiver dure près de sept mois dans la haute montagne; dans les vallées, la température varie suivant l'altitude et l'orientation. L'automne est la saison la plus agréable; la chaleur est souvent excessive l'été; le printemps est généralement froid et pluvieux. La moyenne annuelle de la température à Briançon et dans les localités situées à la même altitude (1520m) est de 8° et de 10°2 dans le reste du département.

La hauteur moyenne annuelle des pluies, inférieure à celle de toute la France, de 0m,522 à Briançon, s'élève à 0m,765 à Gap.

Les vents qui dominent sont ceux de N.-O., très violents, à S.-O. et à S.; ces derniers amènent la pluie. Les orages sont fréquents dans le Dévoluy, autour du mont Aurouse.

Divisions administratives

Superficie : 642 154 hectares (cadastre). — Population : (1901) 109 510 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture :	Gap	1	14	124
Sous-	*Briançon*	1	5	27
Préfectures	*Embrun*	1	5	36
		Total. 3	Total. 24	Total. 187

LISTE DES CANTONS

Gap . . . Aspres-sur-Buëch, Barcillonnette, la Bâtie-Neuve, Saint-Bonnet, Gap, Saint-Étienne-en-Dévoluy, Saint-Firmin, Laragne, Orpierre, Ribiers, Rosans, Serres, Tallard, Veynes.

Briançon. Aiguilles, l'Argentière, Briançon, la Grave, Monêtier-les-Bains.

Embrun . Chorges, Embrun, Guillestre, Orcières, Savines.

CULTES. **Culte catholique**. **Évêché** : **Gap**, érigé au Ier s., suffragant d'Aix; supprimé en 1802, il a été rétabli en 1817. Le diocèse comprend le département; il compte 26 cures, 318 succursales et 15 vicariats rétribués. Gap possède un séminaire diocésain. Les communautés religieuses d'hommes et de femmes sont peu nombreuses et s'occupent surtout d'enseignement; celles de femmes ont presque toutes leur maison-mère à Gap. Parmi les pèlerinages, citons ceux de N.-D. d'Embrun et de N.-D. du Laus, très suivi. **Culte protestant**. On compte environ 10 000 adhérents rattachés au consistoire d'Orpierre (20e circonscription synodale), qui comprend les églises d'Arvieux, Aspres-sur-Buëch, Freyssinières, Rosans, St-Laurent-du-Cros et Trescléoux.

ARMÉE. Le département fait partie de la 14e Région militaire qui comprend, en tout ou en partie, 7 départements formant 8 subdivisions de région dont une seule, celle de Gap, lui appartient. Les troupes qui en dépendent appartiennent au 14e corps d'armée, dont le chef-lieu est **Grenoble**. La garnison de **Briançon** se compose d'un régiment d'infanterie et d'un bataillon d'artillerie à pied; celle d'**Embrun**, d'un bataillon de chasseurs alpins; celle de **Gap**, d'un régiment d'infanterie; celles de **Château-Queyras**, de **Mont-Dauphin** et de **Tournous** se composent de détachements d'infanterie.

Le département ressortit à la 14e légion de Gendarmerie (Chambéry).

Ouvrages militaires. **Briançon** est la grande place de la région, tout à la fois défensive et offensive, protégée à longue distance et reliée par de bonnes routes à des ouvrages récents venant renforcer les anciens.

JUSTICE. Le département ressortit à la **Cour d'appel de Grenoble**. Il existe un **Tribunal de 1re Instance** à Gap (où se tient la **Cour d'assises**), à Briançon et à Embrun; un **Tribunal de Commerce** à Gap et une **Justice de Paix** dans chacun des 24 cantons.



EMBRUN. — Église Notre Dame Porche N.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Le département ressortit à l'**Académie de Grenoble** et ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend, pour les garçons, le **lycée** de Gap, les **collèges** de Briançon et d'Embrun, un **établissement libre** à Saint-Étienne-d'Avançon et le **petit séminaire** d'Embrun.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe et école maternelle annexe) de Gap. Il existe des **cours complémentaires** de garçons à Gap, Monetier-les-Bains, Saint-Bonnet et Veynes, et de filles, à Gap et à Embrun; des **pensionnats primaires**, à Gap, Guillestre et Serres. Signalons, en outre, les **cours de travaux manuels** (bois, fer) de la ville de Gap.

EMBRUN. — Portail N. de l'Église Notre-Dame.

Le département ressortit en outre, à l'Arrondissement minéralogique de Chambéry, sous-arrondissement de Grenoble (Division du S.-E.); à la 9e Région agricole (S. E.); à la 10e Conservation forestière (Gap); à la 7e Inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Pays sans plaine, sur une grande partie de la surface duquel la vie agricole est suspendue pendant les longs mois d'hiver, où les bras font de plus en plus défaut par suite de l'émigration, rongé en outre par la plaie de la transhumance des troupeaux, qui amène des désastres irréparables par suite du dégazonnement et du déboisement des montagnes, le département des Hautes-Alpes consomme plus qu'il ne produit. Les progrès agricoles réalisés dans ces dernières années, grâce aux efforts de sociétés, de syndicats et de comices, sont cependant indéniables. Les reboisements entrepris par l'État, la création de fruitières, l'emploi judicieux d'engrais, le développement de la sériciculture et de la viticulture ont amélioré la situation.

En 1900, les céréales (froment, seigle, avoine, orge et méteil) ont occupé 59 244 hectares et produit 557 160 hectolitres. La pomme de terre, plantée dans 4860 hectares, a donné un rendement de 510 200 quint. Les légumineuses ont fourni 7070 quint. pour une surface de 454 hectares.

La surface des prairies artificielles s'est élevée à 10 570 hectares et le rendement à 580 110 quint.; celles des prairies naturelles, avec les herbages et les fourrages annuels, à 24 760 hectares et le rendement à 528 485 quint.

Les cultures industrielles, à l'exception de celle du chanvre dans le Val Godemard (104 hectares), étaient nulles. La vigne, plantée dans 2255 hectares, a produit 32 160 hectol. de vin. Les



EMBRUN. — Église Notre-Dame. Abside.

centres vinicoles se trouvent à Tallard, Remollon, Espinasses, Valserres, Orpierre, Embrun, Savines, Veynes, Serres. L'on ne l'y avait en outre 731 hectares de vignes improductives.

Les cultures fruitières ont donné 78 quint. de châtaignes, 2517 de noix, 5658 de prunes et 4717 de feuilles de mûrier.

595 sériciculteurs ont mis en incubation 595 onces de graines françaises de vers à soie qui ont produit 25 145 kilog. de cocons frais.

Les forêts communales comprenaient une surface de 79 252 hectares 77 ares. Le département possède des pépinières à Gap, à Ribiers (mûriers).

On comptait 5275 animaux d'espèce chevaline. Gap possède une station de monte, une Société d'élevage existe dans le Champsaur ; 8224 d'espèce mulassière, 1962 d'espèce asine, 51 224 d'espèce bovine, 210 710 d'espèce ovine, 24 552 d'espèce porcine et 16 452 d'espèce caprine.

La production en lait s'est élevée à 175 055 hectol.; celle de la laine à 5814 quint. pour 190 700 animaux tondus. En outre, 12 750 ruches ont donné 52 724 kil. de miel et 15 825 de cire. Les meilleurs fromages sont ceux du Queyras, de Champoléon, de Névache.

La faune spéciale des Alpes comprend le chamois, le bouquetin, la marmotte, le lièvre, le campagnol, le loup, le vautour, l'aigle. La flore est extrêmement variée. Châteauroux possède un établissement de pisciculture. Il existe enfin une chaire départementale d'agriculture avec champs d'expériences et de démonstrations.

Industrie

Le département est peu industriel. Au 31 décembre 1901, il comptait seulement 23 établissements possédant 44 machines ou appareils à vapeur d'une puissance de 257 chevaux-vapeur.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. On comptait à la même date 65 concessions de **mines** dont 36 inexploitées et 29 exploitées (25 d'anthracite, 1 de graphite, 3 de métaux divers). Les mines d'**anthracite**, réparties surtout dans l'arrondissement de Briançon, ont produit 12 580 T. avec un personnel de 301 ouvriers. La mine de **graphite** du col de Chardonnet a donné 100 T. Les mines de fer, zinc et métaux connexes du Suillet, de plomb argentifère de l'Argentière, de cuivre, argent et métaux connexes du Chapeau, n'ont donné lieu qu'à des travaux de recherches. Les **carrières** étaient au nombre de 68 dont 16 souterraines, occupant 71 ouvriers, et 52 à ciel ouvert, en occupant 215. On en extrait de la pierre à ciment, à chaux, à plâtre, etc.

INDUSTRIES AGRICOLES. En dehors des moulins établis sur plusieurs cours d'eau, on trouve des **minoteries** à Briançon, Gap, etc. Briançon, Embrun et Laragne fabriquent des **pâtes alimentaires**. Veynes fait des **biscuits** et **massepains**. On trouve des **distilleries** à Gap et à Rosans (essences). Les industries du **bois** sont surtout représentées par des **scieries** à Gap, la Bâtie-Neuve, Ribiers, Rosans, Saint-Bonnet, Saint-Firmin, Veynes, Briançon, Monêtier-les-Bains, Chorges. Guillestre, Gap, Veynes, Savines, fabriquent des **chaises**.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Briançon produit de la **ferblanterie**; Gap, Embrun, Villard-Saint-Pancrace s'occupent de **taillanderie** et de **quincaillerie**.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Ce groupe est surtout représenté par des **teintureries**, à Gap, Embrun, Guillestre, la Salle et Veynes; cette dernière ville fabrique des **produits chimiques**.

INDUSTRIES TEXTILES. La Salle possède, au hameau de Villeneuve, des manufactures de draps, bas, tricots, laines filées et cardées. Embrun et Veynes ont des **filatures**. Briançon possède une manufacture de **soie**.

INDUSTRIES DIVERSES. Il n'y a guère à citer dans ce groupe que les tanneries de Gap, Briançon et Embrun, et la **bijouterie** spéciale à Gap.

Commerce

Le commerce est surtout local. Les transactions se font principalement dans les foires et marchés, dont les plus importants sont ceux de Saint-Bonnet, en Champsaur, qui exporte des *fenasses* (graminées fourragères), de Guillestre (produits de l'Embrunais et du Queyras). Laragne exporte des fruits frais. Le département exporte encore des bois, des plantes médicinales et tinctoriales, de la laine, du fromage. Les importations consistent en articles d'alimentation, en modes et nouveautés, en meubles etc. Gap est le siège d'une Chambre de commerce.

BRIANÇON. — Faubourg Sainte Catherine.



L'ARGENTIERE. — Chapelle Saint-Jean.

Voies de communication

	Kilom.		Kilom.
Chemins de fer (voie normale)	185, »	Chemins de grande communication. .	965,564
Routes nationales	586,665	— vicinaux ordinaires	1078,506

GAP, sur la rive d. de la Luye, se présente sous un aspect agréable, vu de la colline qui au S.-E. en domine la rive g. Enfermée entre la ligne de Grenoble à Briançon au N.-O., la Luye au S.-E., le Turrelet à l'O. et la Bonne à l'E., tous deux ruisseaux affluents de la Luye, cette ville offre une agglomération centrale de rues étroites et tortueuses qu'entoure extérieurement une suite de boulevards ou de grandes voies, sur le pourtour desquels sont disposés le *Lycée*, trop vaste, l'*Hospice*, des *casernes* et des *couvents*. La *Pépinière*, gracieux Jardin public, occupe en dehors de cette ligne, l'angle formé par le confluent de la Bonne avec la Luye; la magnifique *avenue d'Embrun*, plantée de noyers séculaires, la borde du côté opposé à la Luye. La *Cathédrale* (XIXe s.) est un vaste édifice du style gréco-romain. La *Préfecture* renferme le *Mausolée du connétable de Lesdiguières*, orné de quatre bas-reliefs intéressants et le *Mausolée de sa femme*.

Gap possède, disséminées, des collections importantes : collections ornithologiques Olphe-Gaillard, collections d'herbiers, de minéraux, de fossiles, d'objets préhistoriques, la collection ornithologique Pugnet, la collection minéralogique Rouy, les collections du *Musée archéologique* départemental (médailles, inscriptions, objets divers). Toutes ces richesses doivent être placées dans un *Musée* à construire. Les *Archives* renferment plusieurs pièces intéressantes. La *Bibliothèque* possède environ 20 000 volumes, une dizaine d'incunables et quelques manuscrits. Gap a élevé des *Statues* au sculpteur *Marcellin* et au préfet de *Ladoucette*.

BRIANÇON, ville forte, bâtie sur un plateau au pied du mont de la Croix de Toulouse et séparée de son faubourg industriel de Sainte-Catherine, se trouve au point de rencontre de trois vallées et se présente sous un aspect vraiment formidable quand on y pénètre par la *Porte de Pignerol*. De la *Place de la Paix* l'on jouit d'une vue admirable sur la vallée de la Durance et les environs. On y découvre un vaste horizon de montagnes les unes violemment éclairées par le soleil, les autres plongées dans une demi-obscurité violacée, surtout vers le soir, tableau qui contraste étrangement avec l'étroitesse des rues de la ville, la hauteur de ses maisons aux couleurs crues, pressées et étagées les unes contre les autres. Les rues, presque toutes impraticables aux voitures, ont des déclivités incroyables : au centre se trouve la *grande rue*, dans laquelle l'eau court rapidement, mais pas toujours limpide. A l'exception de quelques *maisons* du XVIe s., offrant de jolis détails, ses monuments ne présentent aucun intérêt. L'*Église*, élevée par Vauban, est d'aspect lourd. La *Bibliothèque*, installée à l'*Hôtel de Ville*, compte 6000 volumes. Des hauteurs avoisinantes et du haut du *Pont d'Asfeld*, on jouit de belles vues sur Briançon et les vallées de la Durance, de la Guisanne et de la Cerveyrette.

EMBRUN est juché dans une situation pittoresque, sur le *Roc* morainique dominant la rive d. de la Durance et portant encore des débris importants de remparts transformés en jardin et d'où la vue est superbe sur tous les environs. La ville a conservé une tour du XIe s., le donjon ou *Tour Brune* dominant l'ancien archevêché, qu'occupent le *Tribunal* et la *Gendarmerie*. Ses rues sont étroites, mal pavées, bordées de maisons mal alignées; souvent un ruisseau coule au milieu.

L'*Église N.-D.* (XIIe s.) est remarquable par son porche extérieur, les frises sculptées d'une petite porte condamnée, les orgues, les vitraux et surtout les richesses de son Trésor. L'*Église des Cordeliers* (XVe s.) sert de magasin à fourrage : le *cloître* qui l'entoure est divisé entre plusieurs particuliers. Le *Théâtre* occupe l'ancienne *Église Sainte-Cécile*. L'*Hôtel de Ville* renferme une *Bibliothèque*. Embrun possède plusieurs *maisons* du XIVe au XVIIe s. (*Maison du Prévôt du Chapitre*, *Maison du Gouverneur*, etc.) et des *fontaines* curieuses (XVIIe s.) d'un modèle uniforme.

Liste des Monuments historiques

L'Argentière .	Chapelle St-Jean (XIIe s.).	Embrun . .	Église N.-D. (XIIe s.).
Chorges . . .	Restes d'un Temple antique transformé en église (XIe s.).	Tallard . .	Chapelle (XVIe s.) du Château.

H^TES ALPES

Lieux remarquables
De 1000 a 2000 h
De 2000 a 5000 h
De 5000 a 10 000 h
De 10 000 a 50 000 h.
Ch^ins de fer a v^e normale
étroite
Routes Nationales
Ch^ins de G^de Commun^on
Limites d'Etats
de Departements
d'Arrondissements
de Cantons
Forets
Sous Prefectures
Cantons

SAVOIE
Mt Thabor
Goleon
Trois Evêches
G^d Galibier
C de la Lauze
C du Lautaret
la Meije
G^d Acces
le Monêtier
les Bains
Cesanne
Cte de Peyrolle
Barre des Ecrins
Montgenèvre
C du Mt Genevre
BRIANÇON
C de Bourget
P^t Ramieres
la Mure
Valbonnais
P^d Olan
3578
Vallouise
Obiou
P de Rochebrune
C^l d'Izouard
Mt Paravas
Corp
Pas de la Cavale
G^d Pinier
P^t Pinier
Aiguillette
Mt Viso
Tête des Toillies
C de Longet
Châtillon en Diois
M d'Aurouze
la Cluse
P de Bure
Tête de l'Hivernet
C^tel Delphino
P^te de la Fontsanete
Embrun
GAP
C de Vars
C de Cabre
Veynes
Chorges
Savines
C du Parpaillon
C de la Vachore
C^l des Toucettes
BARCELONNETTE
BASSES ALPES
DRÔME
ISÈRE
ITALIE
SISTERON
R de l'Aigle
Durance
E M^ch^ers del

Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

EN VENTE

1er Fascicule. — **Paris** et le département de la Seine . . . . 4 fr. 50

2e Fascicule. — **Ile-de-France.** Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Aisne. . . . . 6 fr. 50

3e Fascicule. — **Picardie, Artois, Flandre**. Somme, Pas-de-Calais, Nord. . . . . 6 fr. 50

4e Fascicule. — **Normandie.** Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche, Orne. . . . . 8 fr. »

5e Fascicule. — **Bretagne.** Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure . . . . 10 fr. »

6e Fascicule. — **Maine, Anjou**. Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire. 4 fr. 50

7e Fascicule. — **Touraine, Orléanais.** Indre-et-Loire, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret . . . . 7 fr. »

8e Fascicule. — **Berry, Bourbonnais.** Indre, Cher, Allier. . . . . 4 fr. »

9e Fascicule. — **Champagne.** Ardennes, Marne, Haute-Marne, Aube. 6 fr. »

10e Fascicule. — **Lorraine, Territoire de Belfort.** Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Belfort . . . . 4 fr. 50

11e Fascicule. — **Franche-Comté.** Haute-Saône, Doubs, Jura. . . 4 fr. »

12e Fascicule. — **Bourgogne.** Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain. 6 fr. 50

13e Fascicule. — **Nivernais. Lyonnais.** Nièvre, Rhône, Loire. . . 5 fr. »

14e Fascicule. — **Poitou.** Vienne, Deux-Sèvres, Vendée. . . . . 5 fr. »

15e Fascicule. — **Aunis, Saintonge, Angoumois, Limousin.** Charente-Inférieure, Charente, Haute-Vienne, Corrèze. 6 fr. »

16e Fascicule. — **Guyenne** et **Gascogne** (1re partie). Gironde, Dordogne, Lot, Lot-et-Garonne. . . . . 7 fr. »

17e Fascicule. — **Guyenne** et **Gascogne** (2e partie) et **Béarn.** Tarn-et-Garonne, Aveyron, Landes, Gers, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées. . . . . 7 fr. 50

18e Fascicule. — **Roussillon, Comté de Foix.** Pyrénées-Orientales, Ariège . . . . 2 fr. »

19e Fascicule. — **Languedoc.** Haute-Garonne, Aude, Tarn, Hérault, Gard, Lozère, Ardèche. . . . . 7 fr. 50

20e Fascicule. — **Auvergne, Marche.** Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire, Creuse. 4 fr. »

21e Fascicule. — **Savoie, Dauphiné.** Haute-Savoie, Savoie, Isère, Drôme, Hautes-Alpes . . . . 4 fr. 50

PARIS. — Imprimerie de Ch. Gillot, 79, rue Madame

Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

GRAVÉE ET IMPRIMÉE PAR GILLOT

LITTORAL MÉDITERRANÉEN

Provence — Nice — Avignon

PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

RUE RACINE, 26, PRÈS L'ODÉON

Vaucluse

Nom — Situation



IMMORTALISÉE par Pétrarque, la jolie source de la Sorgue, plus connue sous le nom de fontaine de *Vaucluse*, a fourni cette dernière appellation au département, l'un des moins étendus, mais, en revanche, l'un des plus intéressants. Il appartient à la région S.-E. de la France. Dans ses lignes générales, il affecte la forme d'un losange dont le grand axe se dirige du N.-O. au S.-E.; deux des côtés, ceux du N.-O. et du S.-O. sont formés par le Rhône et par la Durance. De la pointe S. de l'île de Saint-Étienne-de-Dion, sur le Rhône, à l'extrémité septentrionale de l'arrondissement d'Orange, jusqu'au confluent de la Durance avec le Verdon, à l'extrémité méridionale de l'arrondissement d'Apt, on compte près de 112 kilom.; du confluent de la Durance avec le Rhône, à l'O., jusqu'à la pointe orientale de l'arrondissement de Carpentras, il y en a environ 68. Au point de vue de la surface, le département de Vaucluse occupe le 84e rang.

Au N. l'Aygues le sépare pendant 12 kilom. du département de la Drôme; puis, cette rivière franchie, la limite départementale parvient à la pointe S. de la montagne d'Autuche, redescend vers le S., touche l'Aygues-Marse, dont elle remonte la rive d. pendant 1 kilom. et la franchit ensuite, un peu en aval de son confluent avec l'Ouvèze, remonte le cours du Toulourenc pendant 9 kilom., atteint au N. la crête de la montagne de Bluye qu'elle suit, gagne la montagne de la Geiné et redescend à la pointe orientale de la chaîne du Ventoux. A l'E. de Saint-Trinit, les trois départements de Vaucluse, de la Drôme et des Basses-Alpes se rencontrent en un point commun, à partir duquel la limite est toute conventionnelle; elle coupe le Calavon, qu'elle rejoint à son confluent avec le Grand-Vallat. Elle suit pendant 5 kilom. la rive g., puis la rive d. du Calavon et gagne la crête du Lubéron. Elle atteint ensuite la Durance à son confluent avec le Verdon, après avoir suivi pendant 5 kilom. le torrent de l'Aïlade. Au S. la Durance sépare, pendant 96 kilom., le département de celui des Bouches-du-Rhône; le Rhône à l'O., pendant 65 kilom., l'isole de ceux du Gard et de l'Ardèche.

Il est borné au N. par les départements de l'**Ardèche** et de la **Drôme**, à l'E. par celui des **Basses-Alpes**, au S. par celui des **Bouches-du-Rhône**; à l'O. par celui du **Gard**.

Il a été formé, en 1793, du **Comtat Venaissin**, d'une partie de la **Provence** (plus de 150 000 hectares) et de la *principauté d'Orange*. De l'arrondissement d'Orange relève le canton de Valréas, entièrement enclavé dans le département voisin de la Drôme.

Histoire

De l'époque celtique, il ne reste debout que le seul menhir proche de la grotte de Montmirail, à Vacqueyras, et encore y a-t-il doute sur la véritable origine de ce monument mégalithique.

Les peuples les plus anciens de cette région, dont l'histoire ait conservé les noms, sont les Cavares, dont la capitale *Arausio* (Orange), comptoir massaliote à l'époque celtique, occupait un point stratégique à l'entrée de la plaine du Rhône. [illegible] (Avignon) et [illegible] (Cavaillon) étaient encore deux cités des Cavares. Ces peuples tentèrent de s'opposer au passage d'Annibal;

puis, plus tard, pour sauvegarder leur indépendance, ils se joignirent aux Allobroges et aux Arvernes, mais furent vaincus par les Romains. Les Voconces, dont l'une des deux capitales était *Vasio* (Vaison), se trouvaient au N.-E. et à l'E.; dans la suite les *Vasienses* devinrent une des quatre fractions de la cité des Voconces. Une tribu qui en dépendait, celle des *Memini*, avait pour capitale *Carpentorate* (Carpentras). Enfin les *Vulgientes* formaient également une tribu autour d'*Apta* (Apt), qui devint colonie romaine sous le nom d'*Apta Julia* et fut la capitale de la 5e Viennoise.

AVIGNON. — Cathédrale N.-D. des Doms. Ensemble S.-O.

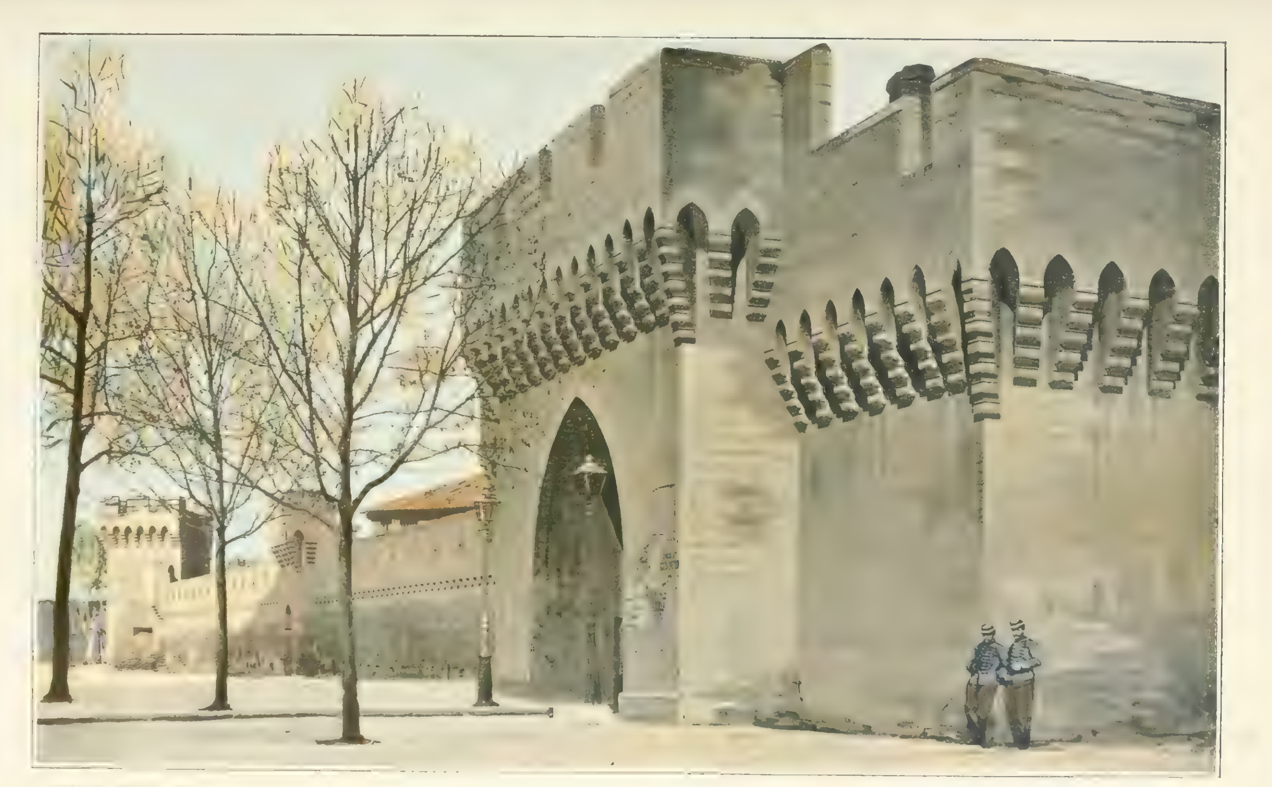
La civilisation romaine transforma rapidement cette région, qui vit s'élever une foule de monuments, dont quelques-uns sont encore bien conservés. Nous citerons surtout ceux d'Orange : le *Théâtre*, spécimen le plus complet de ce genre d'édifices, l'*Arc de triomphe*, un des plus ornés qui aient survécu, les ruines d'un *amphithéâtre* et d'un *cirque*. Nommons encore l'*Arc* de Carpentras, les ruines d'un *Théâtre*, à Vaison, le pont de la même ville, des restes d'aqueducs à Apt, Malaucène, Séguret, des ruines d'une *porte* triomphale à Cavaillon, des inscriptions, etc.

Le christianisme apparut au Ier s.; la tradition rapporte qu'il fut prêché à Orange par saint Eutrope, qui en devint le premier évêque. Saint Ruf en fut l'apôtre à Vaison.

Les invasions barbares se suivirent sans interruption à partir de 406. Les Alamans parurent les premiers et saccagèrent Orange ; puis vinrent les Wisigoths en 410; les Burgundes, auxquels Aétius, le vainqueur des Huns, abandonna Avignon ; les Francs, qui tentèrent, mais en vain, de s'emparer de cette ville, sous les murs de laquelle les avait conduits Clovis; les Ostrogoths, qui en 535 enlevèrent la région aux Burgundes; les Lombards, qui la pillèrent en plusieurs occasions (571-576); les Sarrasins enfin, qui en occupèrent plusieurs villes: Avignon, Orange, Carpentras. Charles Martel, en 737, leur reprit d'assaut Avignon. Orange leur fut également enlevé par le fameux Guillaume-au-Cornet, qui l'administra avec l'autorisation de Charlemagne. Dans la suite, les comtes d'Orange devinrent puissants. Ils prirent au XIIIe s. le titre de princes.

Le second royaume de Bourgogne, sous Boson, comprit ce pays, qui passa d'abord aux mains des comtes de Provence, puis dans celles des comtes de Toulouse.

Valréas, fondé au début du IXe s., appartint aussi à ces derniers, puis aux Dauphins, qui le vendirent en 1317 au pape Jean XXII. Vaison prit de l'importance au XIe s. sous le gouverne-



AVIGNON. — [illegible]

nent de ses évêques et appartint aux comtes de Toulouse. L'un d'eux, Raymond VI, y éleva un château fort. Avignon s'érigea en république au XIIe s. et fut administré par des consuls sous l'hégémonie des comtes de Toulouse. Cette ville prit part pour les Albigeois, ce qui lui valut d'être prise et démantelée par le roi Louis VIII, après une résistance héroïque.

Les comtes de Provence l'obtinrent de ce roi et Jeanne de Naples la vendit au pape Clément VI, pour 80000 florins d'or, en 1348. Apt, au moyen âge, se signala surtout par la lutte qui intervint entre ses comtes et ses évêques. Quant à Carpentras, siège de l'administration du Comtat, il était, dès 1229, en la possession des papes.

C'est en 1305 que Clément V vint, le premier des papes, siéger à Avignon. Son exemple fut suivi par six autres papes : Jean XXII, qui commença la construction du sombre Palais dominant la rive g. du Rhône ; Benoît XII, Clément VI, que le tribun Rienzi et le poète Pétrarque



COURTHEZON. — Anciens remparts.

vinrent supplier de rentrer à Rome et auquel on doit les fortifications qui entourent encore aujourd'hui Avignon ; Innocent VI ; Urbain V et Grégoire XI. A la mort de ce dernier, deux papes furent nommés : l'un, Urbain VI, qui resta à Rome, et l'autre, Clément VII, qui vint à Avignon, où il eut un dernier successeur, Benoit XIII, qui ne put tenir contre la volonté du roi de France, Charles V. Après son départ, ou mieux après sa fuite, ce furent de simples légats qui administrèrent Avignon.

La petite principauté d'Orange avait grandi dans le calme, pendant que les papes occupaient leur palais du Comtat. Le fondateur de la seconde dynastie de ses princes fut Bertrand des Baux, dont l'un des successeurs, Raymond IV, créa, en 1365, l'Université d'Orange. Jean de Châlons, le chef de la troisième dynastie, épousa la fille de Raymond V, Marie des Baux. Le parlement d'Orange fut créé par l'un de ses successeurs, Guillaume VIII. René de Nassau, neveu de Philibert, fut le fondateur de la quatrième dynastie, qui jeta tant d'éclat dans la suite.

Les guerres religieuses débutèrent par le massacre des malheureux Vaudois, dont les doctrines étaient proscrites par l'Église. En 1540, le parlement d'Aix avait condamné les habitants de

Mérindol à être brûlés, les femmes et les enfants à être bannis et le village à être détruit. François Ier, après avoir hésité pendant cinq années, donna enfin l'ordre d'exécution en 1545, sur les instances du fanatique baron d'Oppède. La population de Mérindol, de Cabrières, et d'une vingtaine d'autres bourgades fut traquée et massacrée avec une férocité sans nom. Après la Saint-Barthélemy d'autres atrocités furent commises : les chefs des protestants, Montbrun à Sault et le baron des Adrets à Marnas, firent périr la population avec des raffinements de cruauté. Les catholiques, à leur tour, usèrent de représailles. Le Comtat fut mis à feu et à sang.

L'Édit de Nantes vint heureusement apaiser les passions déchaînées. Après sa révocation, les protestants se réfugièrent dans Orange, fortifié par Maurice de Nassau, mais qui fut emporté par les troupes de Louis XIV. Ses fortifications furent rasées et le traité d'Utrecht reconnut la principauté comme possession française.

En 1768, Louis XV s'empara d'Avignon et du Comtat, pour se venger du pape qui avait excommunié le duc de Parme pour être entré dans le Pacte de famille conclu [illegible] de Choiseul, entre tous les princes de la maison de Bourbon. Toutefois, ce [illegible] définitive qu'en 1791. Lorsque éclata la Révolution, les Comtadins réclamèrent des réformes que le pape ne leur accorda qu'à regret. En se réunissant, leurs États généraux votèrent [illegible] qu'avait demandé l'Assemblée nationale constituante française. Le Comtat [illegible] départements, ceux de l'Aygues, de l'Auzon, de l'Ouvèze et de Vaucluse. Mais Avignon [illegible] réunion à la France, ce qui amena une scission avec le reste du Comtat. L'assassinat [illegible] de Vaison fit éclater la guerre civile. Après bien des épisodes sanglants, l'intervention de trois délégués de l'Assemblée nationale amena, le 14 septembre 1791, la réunion du Comtat à la France.



VAUCLUSE — É[illegible]

La Révolution fit beaucoup de victimes dans cette province, notamment à Orange. En 1794, à Bédoin, un arbre de la liberté arraché pendant une nuit d'orage par une main inconnue valut au malheureux village l'anéantissement presque complet de sa population, suivi de l'incendie des maisons. Ce châtiment inhumain, ordonné par la Convention, fut non pas réparé, mais [illegible] par le vote, l'année suivante, d'une subvention de 30000 livres pour reconstruire le village, accordée à une délégation des survivants qui se rendit à Paris.



AVIGNON — Château des Papes. Ensemble, N. O.

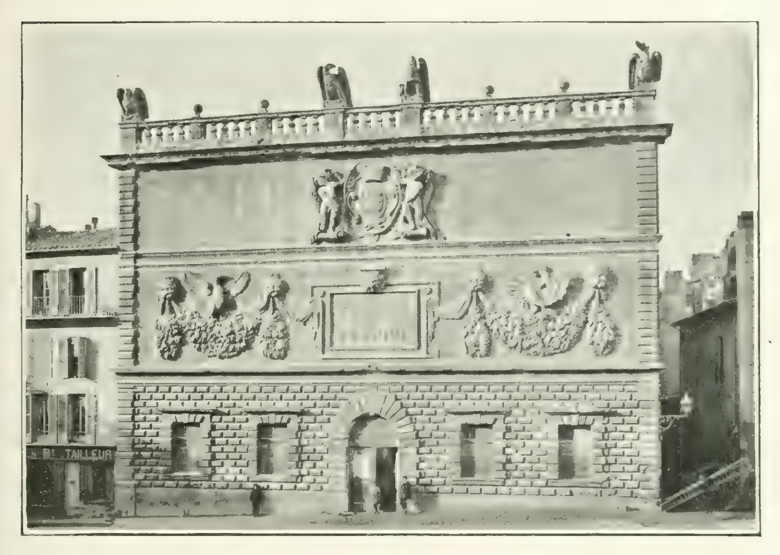
En 1815, de passage à Avignon, le maréchal Brune fut arrêté par des royalistes et tué d'un coup de carabine; son cadavre fut ensuite jeté dans le Rhône. Ses meurtriers restèrent impunis.

Au coup d'État du 2 décembre 1851, le Comtat s'insurgea contre ceux qui avaient violé la constitution. La répression qui suivit entraîna la déportation d'un grand nombre de citoyens.

Géologie — Topographie

Le département se compose de trois chaînes de montagnes parallèles, qui en occupent la partie orientale, et de plaines, à largeur variable, s'étendant le long du Rhône et de la Durance.

Les chaînes, orientées de S.-S.-O. à N.-N.-E. et séparées entre elles par des vallées, dont la direction générale est sensiblement parallèle, se soudent à l'E. avec les Alpes et dominent à l'O.



AVIGNON. — Ancien Hôtel des Monnaies.

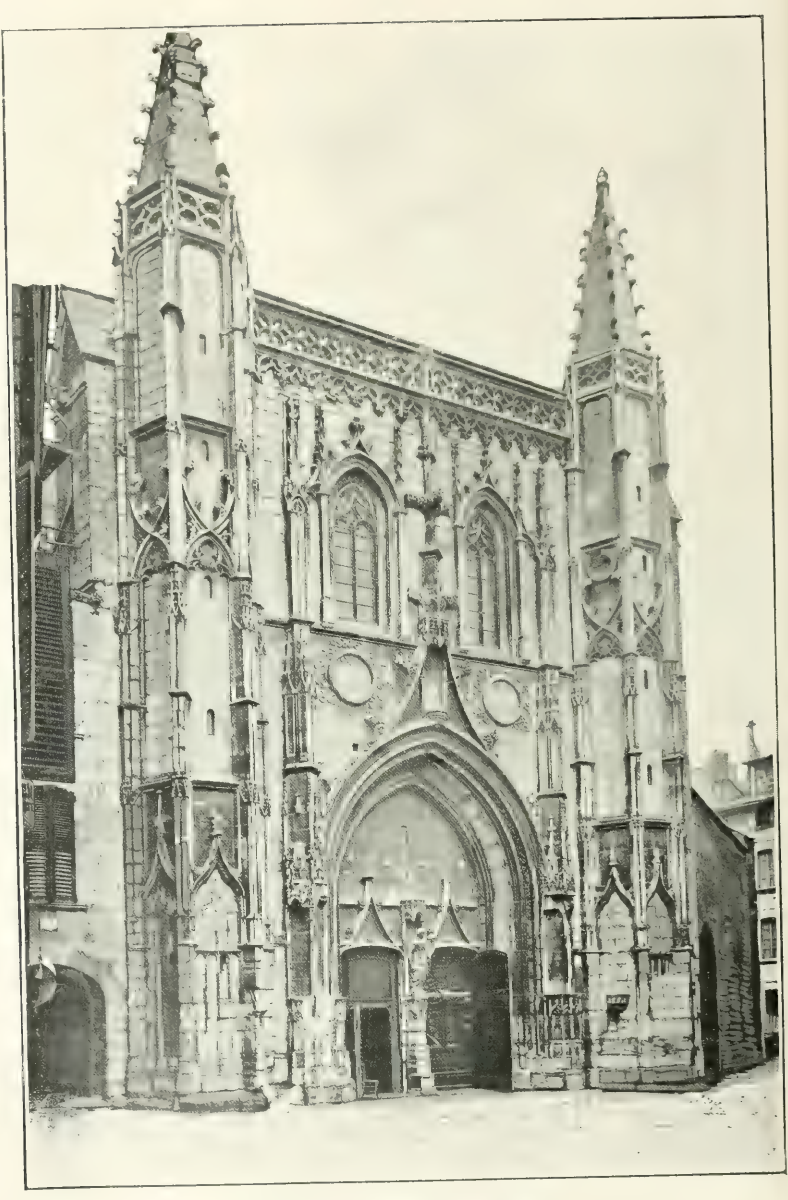
les plaines d'alluvions tertiaires qui se terminent à la rive d. du Rhône et de la Durance et au milieu desquelles circulent de nombreux canaux d'irrigation semant partout la fertilité.

La chaîne la plus au N., celle du Ventoux, forme un massif calcaire au versant septentrional abrupt, mais dont le versant opposé, sillonné de ravins profonds ou combes, s'incline en pentes douces. Le cône supérieur du Ventoux, nu, trône majestueusement à 1912 m. d'altitude, au dessus d'un immense horizon. Les reboisements récents de ses flancs lui ont en partie enlevé son aspect dénudé de jadis. Au S.-O. de la chaîne, les collines déchiquetées de Gigondas et de Vacqueyras, que l'on désigne sous le nom de *Dentelles*, sont formées de marnes argileuses.

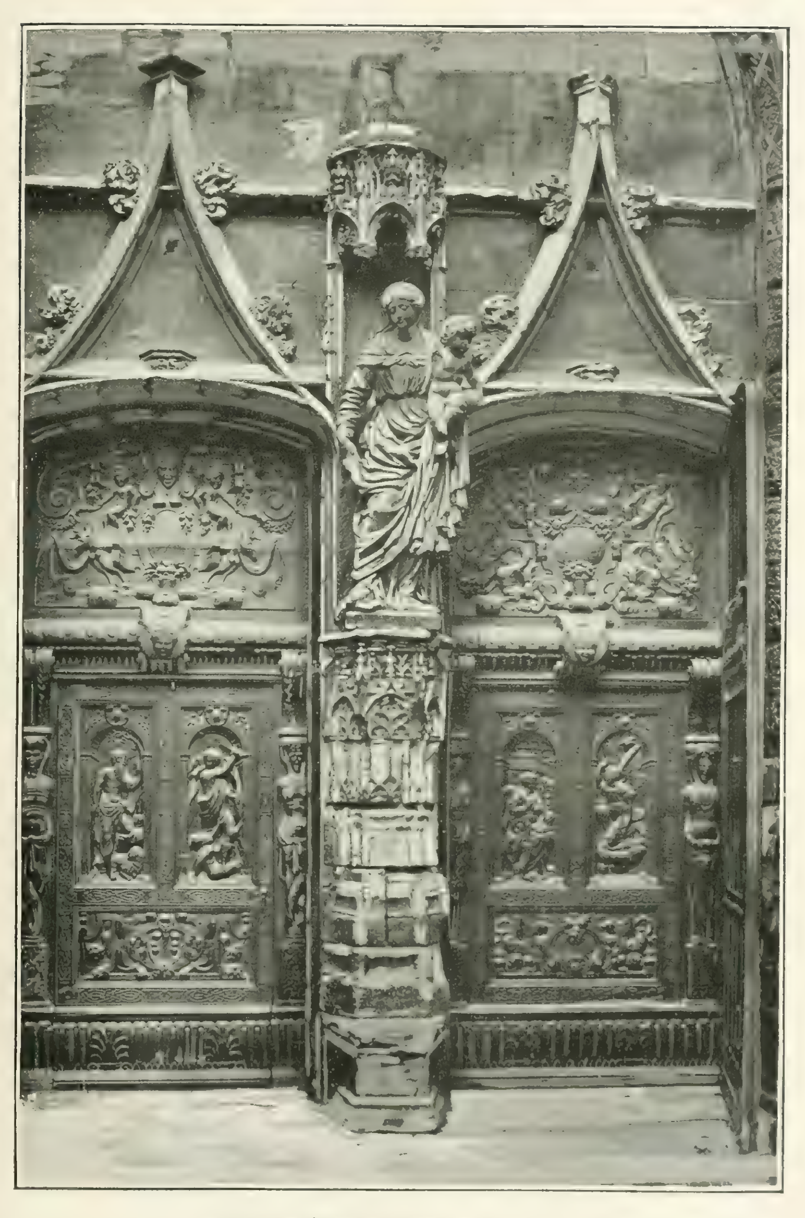
La chaîne de Vaucluse, entre la Nesque et le Calavon, porte les forêts de Murs, de Saint Lambert et de Javon; son point le plus élevé (1242 m) se trouve à l'E. de Lagarde. Plus au N., sur le plateau qui domine Sault, à l'E., se trouvent des avens nombreux, à Saint Christol, etc.

La chaîne la plus méridionale, celle du Luberon, s'étend entre le Calavon et la Durance; son plus haut sommet (1125 m) se trouve entre Castellet, au N. et Cabrières-d'Aigues, au S.

Quelques collines isolées, le long du Rhône, s'exhaussent au dessus des plaines, celle au N.



AVIGNON. — Église Saint Pierre. Façade O.



AVIGNON. — Église Saint-Pierre. Porte de la façade O.

de Châteauneuf-du-Pape à 124 m., celle au N.-E. de Sorgues 112 m., celle au-dessus de Védène, 92 m., celle au N.-O. de Châteauneuf-de-Gadagne 112 m.

L'inclinaison du département est dans le sens N.-E. à S.-O. Son point culminant est le sommet du Ventoux (1912 m.) et son point le plus bas, le confluent de la Durance avec le Rhône (12 m.).

Hydrographie

Toutes les eaux du département vont à la Méditerranée par des affluents du Rhône, au bassin duquel elles appartiennent.

Le *Rhône*, dont la rive g. commence à toucher, par 50 m., le département de Vaucluse et le quitte par 12 m., après l'avoir séparé pendant 64 kilom. environ, d'abord du département de



CADENET. — Vasque antique, en marbre blanc, servant de fonts baptismaux.

l'Ardèche, puis de celui du Gard, coule en inclinant légèrement à l'E. Il reçoit l'*Auzon*, un peu au-dessous de l'embouchure de l'*Ardèche*, qui lui parvient par la rive d. et passe sous les arches du pont fameux de Pont-Saint-Esprit, devient ensuite sinueux, laisse à g., à plus de 2 kilom., les ruines du château de Mondragon, plus bas celles du château de Mornas, après s'être toutefois grossi du Lez. Sa largeur va alors en diminuant. Il se divise en deux bras, entourant des îles superbes de végétation et longues de quelques kilomètres : *îles du Colombier, de la Piboulette, d'Oiselet*, recueille le torrent de l'*Aygues*, laisse Orange à 6 kilom. à g., touche Caderousse, que protègent contre le fleuve de magnifiques chaussées, longe la base des collines qui courent à l'E. au-dessus de Châteauneuf-du-Pape, laisse Sorgues à 2 kilom. à g., reçoit la belle rivière de ce nom, forme, à partir de ce confluent, l'île de la Barthelasse, dont la pointe extrême S. s'achève en aval d'Avignon. Le bras de g. passe au pied de Villeneuve-lès-Avignon tandis que celui de d. vient border Avignon. A 3 kilom. au-dessous de l'île de la Barthelasse, le Rhône reçoit la Durance, puis sa rive g. cesse de toucher le département de Vaucluse.

L'*Auzon*, qui a sa source dans le département de la Drôme, traverse du N.-E. au S.-O. le

AVIGNON — [illegible] et Pont Saint Benezet

canton de Bollène. — Le *Lez*, qui vient du même département, sert pendant 8 kilom. de limite commune aux deux cantons de Grignan (Drôme) et de Valréas (Vaucluse), s'augmente dans ce dernier, rive g., de la *Coronne*, dans laquelle tombent (rive d.) le *Pègue* et (rive g.) la *[illegible]* et qui passe au pied de la colline où s'élève Valréas. Le Lez se gonfle encore (rive g.) du *Talobre* puis de l'*Hérein*, touche Bollène et va atteindre le Rhône, par 45 m. en amont de Mornas. — L'*Aygues*, long et capricieux torrent qui pénètre, par 127 m., dans le département et gagne le Rhône, par 40 m., à la pointe N. de l'île du Colombier, n'y recueille que quelques ruisseaux insignifiants. — La *Meyne*, qui entoure Orange au N., tombe dans le Rhône en face de l'*île de Miémar*. — La *Sorgue* sort de la belle fontaine de Vaucluse, puis descend rapidement sur un lit de rochers, passe sous l'aqueduc qui porte le *Canal de Carpentras*, se partage en deux branches, dont l'une, à d., celle de Velleron, reçoit successivement (rive d.) la *Nesque*, le *Lauzon*, la *Grande-*



LA TOUR D'AIGUES. — Château des Barons de Cental. Porte d'entrée et ruines du Donjon.

Lèvade, puis se réunit à la branche de g. qui vient d'actionner les usines de l'Isle-sur-la-Sorgue, se divise en de multiples petits bras, parvient à Entraygues, puis à Bédarrides, où, réunie à l'autre branche, lui arrivent (rive d.) l'*Ouvèze* d'abord, la *Seille* après ; ainsi gonflée, elle tourne au S., arrose Sorgues et gagne le Rhône. La *Nesque* grossie, en aval de Sault (rive d.), du torrent de la *Croc*, traverse, en aval de Monieux, les gorges rocheuses du Cire et coupe le canal de Carpentras en amont de Pernes, qu'elle arrose. Le *Lauzon* naît au S. de Flassan, au bas d'une combe du Ventoux, se grossit (rive. d.) du torrent de *Saint-Laurent*, qui arrose Mormoiron et frôle au N. Carpentras ainsi que Monteux. La *Grande-Lèvade* se forme au S.-O. de Sarrians, par la réunion de la *Mède*, qui passe à l'E. de Bedoin et du *Brégoux*, qui touche Caromb et recueille, en aval d'Aubignan, (rive d.) le *ruisseau de Salette*. L'*Ouvèze*, qui vient du département de la Drôme, pénètre dans celui de Vaucluse au confluent du *Toulourenc* (rive g.) et de l'*Aygues-Marse* (rive d.); il reçoit (rive g.) le *Groseau*, dont la source abondante, jadis captée par les Romains, alimentait Vaison et qui touche Malaucène, puis s'accroît (rive d.) du *[illegible]*.

La *Durance*, dont le lit très large et tout encombré d'îles et d'îlots sépare, pendant 96 kilom.

le département de Vaucluse de celui des Bouches-du-Rhône, touche le premier au confluent du Verdon. A partir de ce point, sa vallée va en se rétrécissant jusqu'au S. de Mirabeau et recommence, au delà, à s'élargir. Elle laisse Pertuis à 2 kilom. de sa rive d., recueille : la *Lèze*, qui arrose cette dernière ville; puis, la *Marderie*, grossie (rive d.) des torrents de *Reynard*, de *Vabre* et de l'*Ermitage*; le torrent de *Laval*, qui passe à l'E. de Cadenet; l'*Aiguebrun*, qui traverse le Lubéron dans le charmant vallon de Buoux. Elle laisse sur sa rive g. Orgon, vis-à-vis de Cheval-Blanc, sur la rive d. et sur cette dernière, Cavaillon, en aval de laquelle lui arrive son plus important affluent du département, le *Calavon*, et rejoint enfin le Rhône à 4 kil. au S.-O. d'Avignon. Sur le large ruban dont elle entoure le département au S., on lui a pratiqué plusieurs saignées pour alimenter des canaux. Quant au *Calavon*, qui naît dans les Basses-Alpes, il recueille, un peu en amont d'Apt, qu'il arrose, (r. d.) la *Doua* et en aval, par la même rive, l'*Urbane*, puis l'*Imergue*, et la *Sénancole*.

Étangs. Marais. Le seul étang à signaler est celui de la *Bonde*, d'une surface de 10 hectares environ et situé sur la rive g. du Reynard. Les terrains marécageux des bords de la Durance ont



LA TOUR D'AIGUES. — Château des Barons de Cental. Frise de la porte d'entrée.

reçu le nom d'*iscles*; ceux qui bordent le Brégoux s'appellent *paulliagues*, enfin on désigne sous le terme de *confins* ceux situés autour de Monteux.

Sources minérales. Citons les 4 sources chlorurées, sulfatées, magnésiennes, qu'exploite l'établissement de *Beaumes-de-Venise*; la source sulfureuse calcique de l'établissement des Florets et les 3 sources de celui de Vacqueyras (*Montmirail*) : l'une sulfureuse calcique, l'autre sulfatée sodique, la troisième ferrugineuse, toutes exploitées dans la commune de Gigondas; la source sulfureuse froide de *Fontbelle* à Sault. Nommons encore les 3 sources bicarbonatées sodiques de *Velleron*, et la source sulfureuse d'*Aurel*, inexploitées.

CANAUX. Il n'existe que des canaux d'irrigation, dont l'un des plus importants est le *canal de Pierrelatte*, terminé en 1895, dont la branche principale a 77 kilom. 271 de longueur. Il existe encore d'autres canaux secondaires et tertiaires, formant deux réseaux de distribution, avec rigoles d'intérêt collectif et privé, plusieurs sont inachevés.

Climat

Le département est placé sous l'influence du climat méditerranéen. La région la plus chaude



CAVAILLON. — Arc de triomphe romain.

est la vallée de la Durance, abritée contre les vents froids par la chaîne du Luberon; celle de l'Aygues jouit aussi d'un climat tempéré, pas même que celui de la vallée du Calavon, cependant plus méridionale, mais moins bien protégée contre le *mistral*, vent du N.-N.-O. extrêmement violent, qui désole la plaine, mais l'assainit et donne à l'atmosphère une limpidité merveilleuse.

L'hiver, lorsque ce vent terrible ne souffle pas et que le ciel est sans nuage, la température est exceptionnelle. La moyenne annuelle à Avignon est de 14°2, supérieure de plus de 5° à celle de Paris. Les températures extrêmes oscillent de — 15° à + 40°2.

La hauteur moyenne annuelle de la pluie est de 0m,57 en plaine et s'élève à 0m,75 dans les régions montagneuses de l'E.

Vaucluse possède un *Observatoire* au sommet du Ventoux installé à l'aide de souscriptions et de subventions diverses. Achevé en 1888, il fonctionne d'une façon très régulière et fait les observations suivantes : hauteur barométrique, température maxima et minima, hauteur de la pluie, évaporation, degré hydrométrique, degré ozonométrique, direction et force des vents, direction des nuages, état du ciel. Il existe en outre : six stations principales d'observations à Apt, Avignon (2), Bonnieux, Carpentras et Orange ; douze stations secondaires et dix-sept stations spéciales d'observation des orages réparties sur toute l'étendue du département. De plus, un service hydrométrique et de l'annonce des crues du bassin du Rhône fonctionne dans le département.



CAROMB. — Église. Ensemble S. E.

Divisions administratives

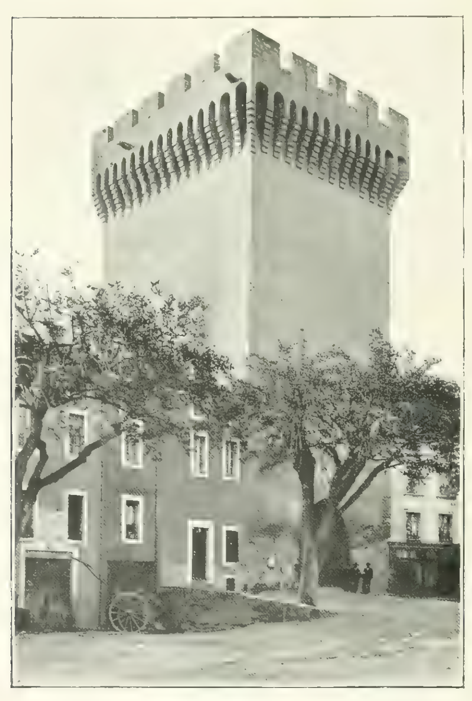
SUPERFICIE : 354 770 hectares (Cadastre). — POPULATION (1901) : 236 949 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	AVIGNON. .	1	5	21
Sous-Préfectures	*Apt.* . . .	1	5	50
	Carpentras	1	5	51
	Orange .	1	7	28
		Total 4	Total 22	Total 150

LISTE DES CANTONS

Avignon . . . . . . Avignon N., Avignon S., Bédarrides, Cavaillon, l'Isle-sur-la-Sorgue.
Apt. . . . Apt, Bonnieux, Cadenet, Gordes, Pertuis.
Carpentras Carpentras N., Carpentras S., Mormoiron, Pernes, Sault.
Orange. . Beaumes, Bollène, Malaucène, Orange E., Orange O., Vaison, Valréas.

CULTES. Culte catholique. Archevêché : Avignon, érigé au XVe s. Au IVe s. l'évêché d'Avignon était suffragant de Vienne. De 1305 à 1377 et de 1379 à 1411, Avignon devint le siège de la papauté. Supprimé en 1790, rétabli en 1802 comme simple évêché, suffragant d'Aix, il redevint métropole en 1822 avec Valence, Viviers, Nîmes et Montpellier pour suffragants. Le département de Vaucluse forme ce diocèse, qui compte 29 cures, 144 succursales, 57 vicariats rétribués et 57 non rétribués. Avignon possède un séminaire diocésain. Les congrégations religieuses d'hommes, peu nombreuses, s'occupent d'enseignement, de missions ou de travaux agricoles (Abbaye de N.-D. de Sénanque). Les communautés de femmes, plus nombreuses, s'occupent d'enseignement, d'œuvres charitables, ou sont vouées à la vie contemplative. Plusieurs communautés des deux sexes ont leur maison-mère dans le département. Parmi les pèlerinages, citons celui de Sainte-Anne à Apt, de N.-D. des-Doms à Avignon, de N.-D.-de-Lumières à Goult. **Culte protestant.** Les adhérents à ce culte, au nombre de près de 5000, sont rattachés au consistoire de Lourmarin (15e circonscription synodale) ; Avignon, Orange et Peypin-d'Aygues ont des églises avec annexes. **Culte israélite.** On compte près d'un millier d'Israélites rattachés à la circonscription consistoriale de Marseille ; il y a des communautés à Avignon, Carpentras, Cavaillon et Orange.



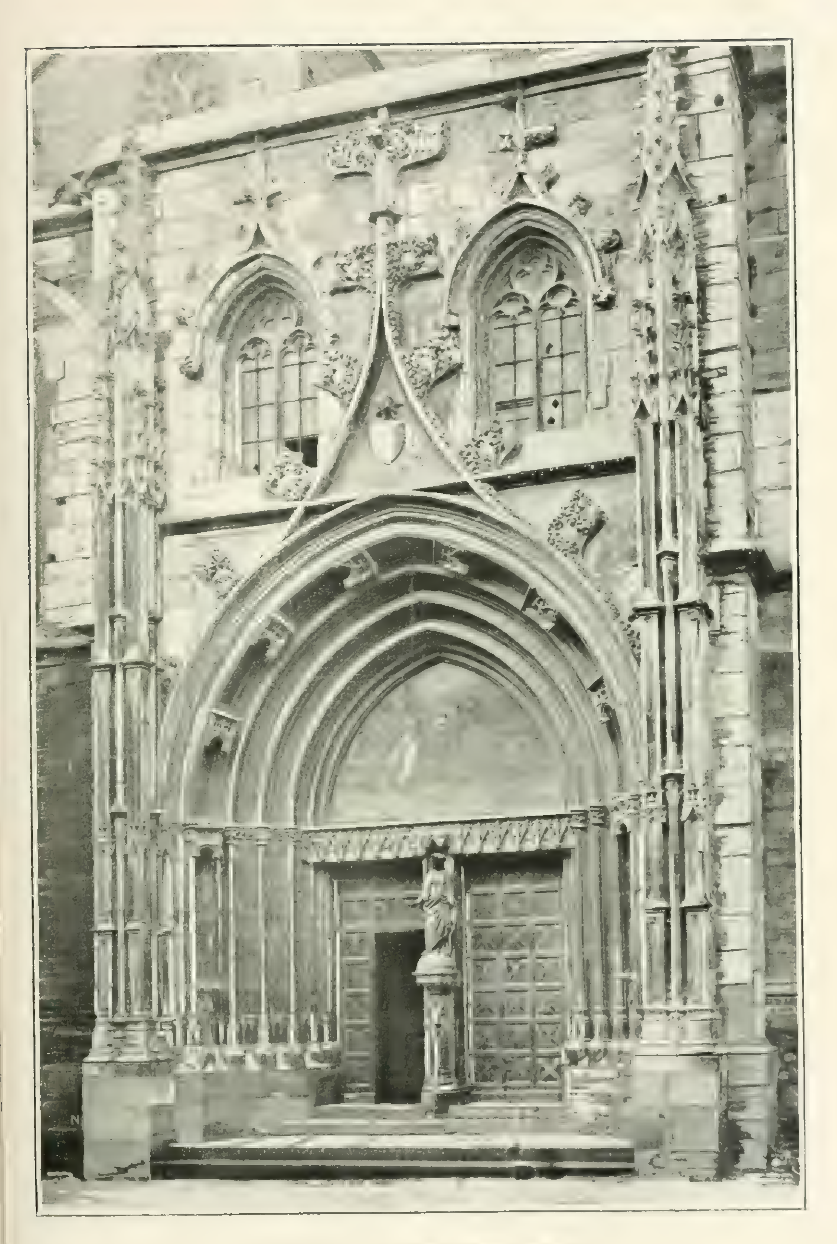
CARPENTRAS. — Porte d'Orange. Côté extérieur à la ville.

ARMÉE. Le département ressortit à la 15e Région militaire qui comprend, en totalité ou en partie, 8 départements et 9 subdivisions de région, dont une, celle d'Avignon, l'embrasse dans son entier. Les troupes qui en font partie appartiennent au 15e corps d'armée, dont le chef-lieu est **Marseille**. La garnison d'**Avignon** comprend 1 régiment d'infanterie et 1 régiment du génie ; celle d'**Orange** 1 escadron du Train des équipages. Cette dernière ville possède un dépôt du matériel d'artillerie. Une École du génie existe à Avignon. Le département ressortit en outre à la 15e Légion de gendarmerie (Marseille).

JUSTICE. Le département ressortit à la **Cour d'appel de Nîmes**, qui comprend 4 départements. Il existe 1 **Tribunal de 1re instance** à Avignon, à Apt, à Carpentras, où siège la **Cour d'assises**, et à Orange ; 1 **Tribunal de commerce** à Avignon ; 1 **Conseil de Prud'hommes** à Avignon et 1 **Justice de Paix** dans chacun des 22 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Ce département est l'un des 6 ressortissant à l'**Académie d'Aix**. Il ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend, pour les garçons, le **lycée** d'Avignon, les **collèges communaux** d'Apt, de Carpentras, d'Orange et de Pertuis ; les **établissements libres** d'Avignon et



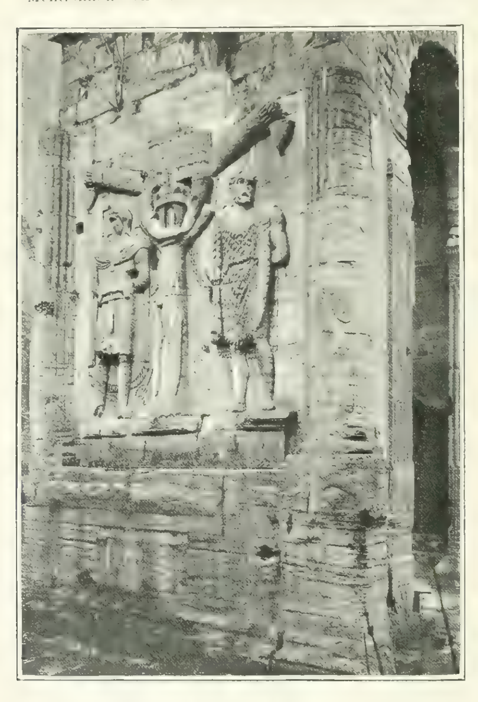
CARPENTRAS. — Église St Siffrein Portail S.

de Goult ; les petits séminaires d'Avignon et de Saint Didier ; et, pour les filles, les collèges d'Avignon et de Carpentras.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'école normale d'instituteurs (avec école annexe) d'Avignon et à l'école normale d'institutrices de Digne (les 2 écoles sont entretenues à frais communs par les départements de Vaucluse et des Basses-Alpes). Il existe des écoles primaires supérieures de garçons à l'Isle-sur-la-Sorgue et à Valréas. Des cours complémentaires pour garçons ont lieu à Cavaillon et à Vaison et, pour filles, à l'Isle-sur-la-Sorgue.

Il existe des pensionnats primaires à Avignon, Sorgues, la Tour-d'Aigues.

Mentionnons en outre les écoles communales de musique, de Beaux-Arts, professionnelle et d'architecture d'Avignon ; l'école communale de dessin de Carpentras.



CARPENTRAS. — Arc de triomphe. Côté E.

Le département ressortit, en outre, à l'Arrondissement minéralogique de Marseille, sous-arrondissement de Marseille N. (Division du S.-E.) ; à la 9e Région agricole (S.-E.) ; à la 11e Conservation forestière (Valence) ; à la 7e Inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

En 1900, les céréales ont occupé 81 750 hectares (blé : 65 910 hect.) et produit 1 350 430 hectol. (blé seul : 990 560). La pomme de terre, pour 10 870 hectares, a donné 869 400 quint. ; elle est abondante dans les terres irriguées qui bordent la Durance, autour de Pertuis, etc. La betterave fourragère a fourni un rendement de 224 700 quint. pour 1610 hectares occupés. Les légumineuses (fèves, haricots, lentilles, pois) ont rapporté 15 724 quint. pour 1952 hectares ensemencés. Les cultures industrielles n'ont compris que le colza (69 hectares, 414 hectol.), la betterave à sucre (1052 hect. 141 914 quint.) et le tabac (77 hect. 1149 quint.). Les prairies artificielles (sainfoin, luzerne, trèfle), pour 14 570 hectares ont donné un rendement de 504 080 quint. — Les fourrages annuels (4690 hect.), prés naturels (6400 hect.) et herbages (120 hect.) ont produit 598 525 quint.

Citons encore quelques cultures spéciales au département : le sorgho et le millet à balai, cultivés dans les plaines d'Orange ; la ramie, plante textile que l'on tisse dans le Nord ; les chardons.

La vigne, qui fournissait jadis des vins réputés, a été fortement atteinte par le phylloxera. Elle occupait 25 797 hectares et a rapporté 845 900 hectolitres ; 1109 hectares étaient improductifs.

On a récolté 416 quint. de châtaignes, 168 de noix, 52 819 d'olives, 150 de prunes et 512 515 de feuilles de mûrier. En outre, les amandiers, les cerisiers et tous les fruits à pépins, dont Apt fait une grande consommation dans ses confiseries, sont abondamment répandus dans les plaines



CAVAILLON. — Église Saint-Véran, côté S.

les vallées et sur les coteaux. Les fraises, les légumes et primeurs, et surtout les melons de Cavaillon, dont les marchés de Paris et de Londres sont abondamment pourvus, sont fort recherchés des gourmets, ainsi que les raisins de table de Joucas.

Au point de vue séricicole, le département occupe le 4e rang sur 27. On a compté 17 889 sériciculteurs ayant mis en incubation 21 785 onces de graines françaises et étrangères ayant produit 1 055 855 kilog. de cocons frais.

Les flancs du Ventoux sont recouverts d'une flore spéciale : labiées odoriférantes, lavande, thym, menthe, etc., qui donnent lieu à un commerce important ; la flore du Saint-Amand, près Beaumes-de-Venise, est tout à fait merveilleuse. Les truffières artificielles du Ventoux sont justement renommées et les truffes noires de Villes, de Joucas et de Bédoin, ont un parfum exquis.

La surface des bois et forêts dépasse 75 000 hectares. Les principales essences que l'on y rencontre sont : différentes variétés de pins, le hêtre, le chêne vert et blanc. Les oseraies sont nombreuses au bord de la Durance.



VAISON. — Masque tragique trouvé dans le cimetière.

La population animale était représentée par 14 225 animaux d'espèce chevaline, 14 291 d'espèce mulassière, 5820 d'espèce asine, 2726 d'espèce bovine, 240 754 d'espèce ovine, 16 700 d'espèce porcine et 14 500 d'espèce caprine. Vaucluse est au second rang pour le nombre des mulets et au dernier pour celui de l'espèce bovine. Les troupeaux de moutons viennent passer l'été sur le Ventoux. Aux environs de Sault, on fabrique avec le lait des brebis un fromage recherché.

La production du lait de vache ne s'est élevée qu'à 33 620 hectol. ; celle de la laine à 4165 quintaux, celle du miel à 67 750 kil., et celle de la cire à 18 625 kil.

Industrie

Au 31 décembre 1901, il existait 360 établissements possédant 482 appareils à vapeur pouvant développer une force de 5977 chevaux-vapeur.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. On compte 7 concessions de **mines**, 4 de lignite, 2 de soufre et 1 de fer. Les 2 seules mines de **lignite** exploitées sont celles de Piolenc (1447 T.) et de Méthamis (1290 T.), dont les produits servent à des usages domestiques. Les 2 mines de **soufre** du bassin d'Apt, exploitées, ont produit, celle de Saignon, 3074 T., celle des Tapets, 1110 T. Quant aux minières de **fer** de Rustrel, elles sont inexploitées depuis 1884.

Les **carrières**, au nombre de 225, dont 47 souterraines, ont occupé 805 ouvriers. Elles ont fourni 60 000 T. de *gypse* et 89 000 m. c. de *sables ocreux*, etc.

Bollène fabrique des **produits réfractaires** pour hauts-fourneaux. On trouve des établissements de **poterie céramique** à Apt, Bédoin, Goult, Joucas, Pertuis, Vaison et Vaucluse ; de **carreaux mosaïque** à Avignon, Courthézon et Orange, et plusieurs **tuileries**.

INDUSTRIES AGRICOLES. La **minoterie** est importante à Avignon, Bédarrides, Bédoin, Cavaillon, l'Isle, Malaucène, Orange, Séguret, Sorgues, le Thor, Vaucluse, etc. L'Isle a une **biscuiterie** considérable. On fabrique des **pâtes alimentaires** à Apt, Avignon, Carpentras, Cavaillon, l'Isle, Pertuis, Orange, Vaison, Valréas. Avignon et Pertuis ont des **brasseries** ; Joucas, Malaucène, Oppède, etc., des **huileries** ; Avignon, Carpentras, Cavaillon, Vaucluse, des **distilleries** ;

VAISON. — Vue générale.



VAISON. — Pont romain. Vue amont.

(Sault distille des lavandes). Parmi les produits gastronomiques, citons les **conserves alimentaires** de Cavaillon: celles de **truffes** d'Apt et de Carpentras; les **fruits confits, nougats et confitures** d'Apt; les pâtes de **réglisse** d'Avignon; le **chocolat** d'Apt et d'Avignon, les **berlingots** de Carpentras. Les industries du **bois** sont représentées par les **scieries** d'Avignon, Caderousse, Mérindol, Sorgues, le Thor, Valréas; les fabriques de **meubles** d'Avignon et de Carpentras; les **galocheries** de Vaison; les **tonnelleries** d'Apt et Cavaillon. Cadenet et Cavaillon font de la **vannerie**; Caderousse, Châteauneuf-Calcernier, Courthézon et Orange, des **balais**.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Pertuis, Sorgues et Vaucluse fabriquent des **produits chimiques**. Il existe des **savonneries** à Avignon, Carpentras, Vaucluse; des **amidonneries** à Bédarrides, Sorgues; des fabriques d'**engrais** à Avignon, Valréas, Vaucluse; de **cierges** et de **bougies** à Avignon; de **vernis** à Pertuis; des **teintureries** pour soies à Avignon, Carpentras, l'Isle, Orange, Pertuis.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. La **fonderie de cuivre** d'Equilles, à Vedènes, a traité 6020 T. de minerais et produit 661 T. de cuivre raffiné et 1209 T. de sulfate de cuivre (120 ouvr.). Avignon possède des **taillanderies** et des ateliers de **constructions mécaniques** ainsi qu'Apt, Carpentras, Cavaillon, l'Isle, le Thor, Sorgues, Orange, Pertuis, Sainte-Cécile et Valréas. Enfin Carpentras et Orange ont des **clouteries** pour chaussures.



VAISON. — Chapiteau du Cloître

INDUSTRIES TEXTILES. Les plus importantes sont celles qui ont trait à la soie.

On trouve des **filatures** ou des **moulinages** à Bollène, Camaret, Entraigues, Gordes, Malaucène, Oppède, Sérignan, le Thor, Visan. Il existe des **filatures de laine** à Pertuis et à Vaison. L'Isle-sur-la-Sorgue et Vaucluse fabriquent des **tapis** et des **couvertures**. Les **florences** d'Avignon sont très renommées. Entraigues prépare la **ramie**. Ajoutons que l'on trouve des **corderies** à Carpentras, Cavaillon, Courthézon, Orange, et Valréas.

INDUSTRIES DIVERSES. Au premier rang se place la **papeterie**, qui compte des usines à Châteauneuf-de-Gadagne, Courthézon, Entraigues, Entrechaux, Malaucène, Vaucluse, Saint-Saturnin; il y a des fabriques de **cartonnages** à Vaison et à Valréas. Avignon, Cavaillon, l'Isle, le Thor, Malaucène, ont des **tanneries**. Avignon et l'Isle fabriquent des **courroies**; Gordes et Orange font de la **cordonnerie**.

Commerce

Le département importe annuellement **165000 T.** de houille, des articles d'épicerie et des denrées coloniales, des modes et nouveautés, des meubles, de la bijouterie, etc.

Il exporte les produits de ses industries extractives; des fruits, des primeurs, des fruits confits, des truffes, des conserves, de l'huile; des tapis et couvertures; du papier; des draps, des soies ouvrées, etc.

La succursale de la Banque de France à Avignon a occupé le 77e rang sur 126, avec un chiffre d'affaires de 27 256 500 fr. en 1901, y compris celui des villes rattachées de Carpentras, Cavaillon, Orange, Arles et Beaucaire. Avignon est en outre le siège d'une Chambre de commerce dont le ressort embrasse tout le département.

Voies de communication

	Kilom.		Kilom.
Chemins de fer (voie normale). . . .	267.517	Chemins de grande communication .	494.959
Routes nationales	157.681	Chemins vicinaux ordinaires	2792.429
— départementales	600.558	Rhône navigable dans le départ. . .	64.

AVIGNON, sur la rive g. du Rhône, se présente sous un aspect magnifique au touriste parti de Lyon, descendant le grand fleuve, ou qui contemple la ville du haut du vieux fort Saint-André, à Villeneuve-lès-Avignon, située en face sur la rive d. Le rocher des Doms, les tours du Palais des Papes, les clochers de ses nombreuses églises forment un ensemble très pittoresque.

Le voyageur qui quitte la gare et gagne, par le *Cours de la République* ombragé de beaux



MORNAS. — Église, côté S. et ruines du Château.

platanes, la *Place de l'Hôtel de Ville*, est frappé du mouvement et de l'animation qui caractérisent cette belle artère. Mais, qu'il vienne à s'en éloigner un peu, il est non moins surpris de n'apercevoir que des rues étroites, tortueuses, très mal pavées pour la plupart. Enfin, s'il gravit soit le rocher des Doms, soit le *beffroi* (XIVe s.) de l'*Hôtel de Ville*, Avignon avec ses remparts, le grand fleuve à ses pieds, Villeneuve et les collines qui l'encadrent à l'O., la longue arête du Ventoux au N.-E., lui offriront un superbe panorama.

De pourtour à peu près ovale, ceinte encore de ses murailles du XIVe s., renforcées pour mieux résister aux inondations du Rhône et de la Durance, elle montre encore, bien restaurées ou en bon état, trois de ses sept anciennes *portes* (la *Porte Limbert* a été démolie) et ses tours rondes et carrées. Trois *portes* modernes ont été en outre percées sur cette ceinture ininterrompue. Avignon, que Rabelais surnommait la « ville sonnante », conserve encore un grand nombre d'églises ou de chapelles richement décorées, renfermant pour la plupart des toiles fort remarquables de Parrocel, N. Mignard ; des fresques d'artistes italiens, etc. Contentons-nous d'en donner les noms : *N.-D.-des-Doms*, que couronne une statue dorée de la Vierge et qui renferme le tombeau du pape Jean XXII ; l'*Église Saint-Didier* reconstruite au XIVe s.; l'*Église Saint-Agricol*



VALRÉAS. — Église. Côté S.

rebâtie aux XIVe et XVe s.; l'*Église Saint-Pierre* avec une belle façade du XVIe s.; l'ancienne *Église Saint-Martial*, dont les meneaux de la baie N. se déroulent en fleurs de lys; les *Chapelles des Pénitents-Blancs*, des *Pénitents-Noirs* et des *Pénitents-Gris*. Citons encore l'*église des Grands-Carmes*, reconstruite au XVIIe s. et restaurée depuis; l'*Église des Cordeliers*, dont une chapelle abrita le tombeau de Laure; l'*Église des Célestins*, avec un cloître gothique (*Pénitencier militaire*); l'*Oratoire* (XVIIIe s.), chapelle en rotonde. Du *couvent des Augustins*, il reste une tour à mâchicoulis terminée par une lanterne. L'ancienne *église du Collège* des Jésuites est devenue celle du *Lycée*.

Le *Palais des Papes* est une vaste construction qui s'élève sur le rocher des Doms et couvre plus de 15 000 m. carrés. Ce palais, qui ressemble à une sombre forteresse, se compose de 7 corps de logis reliés par autant de tours. L'un d'eux abrite les *Archives*, extrêmement intéressantes.

Le *Musée Calvet* renferme des antiquités égyptiennes, grecques, romaines; des fragments sculptés d'époques diverses; des peintures des écoles anciennes et modernes, françaises et étran-

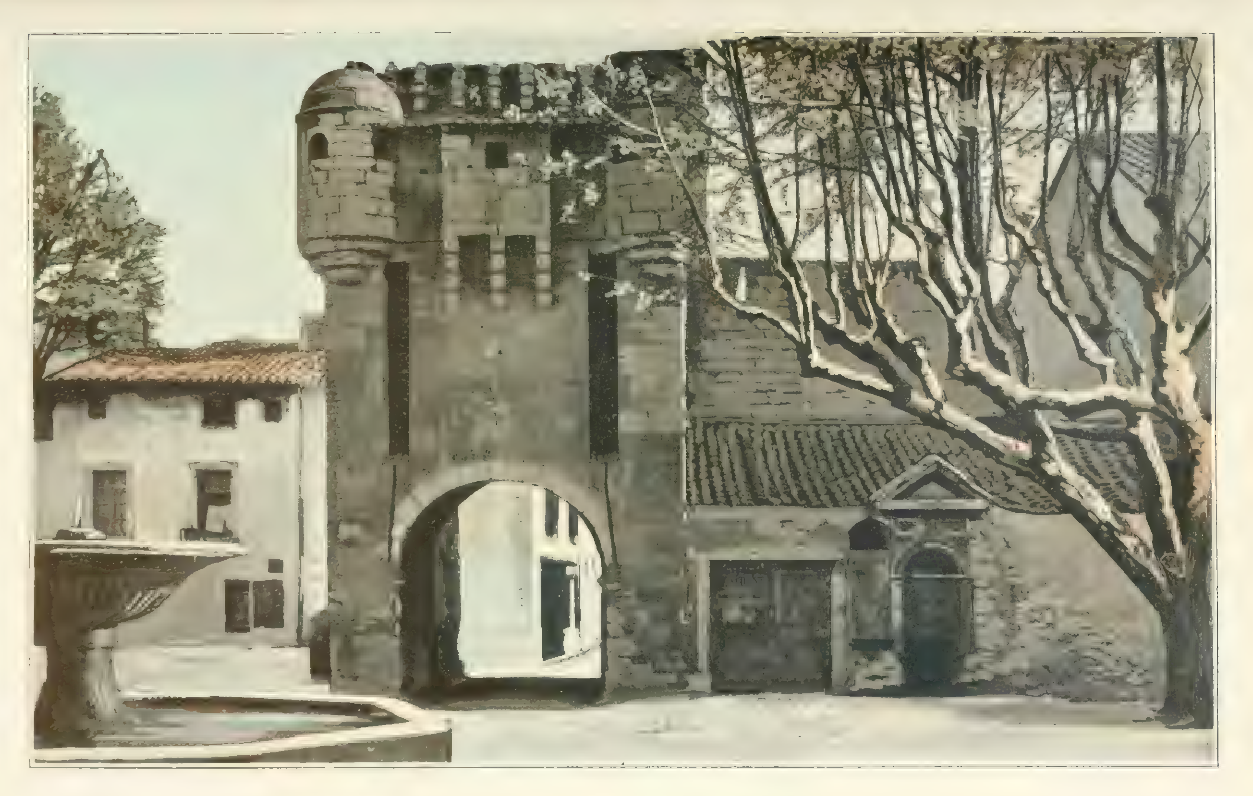


PIOLENC. — Église. Ensemble S.

gères; des collections archéologiques et ethnographiques; d'histoire naturelle (Musée Requien). La *Bibliothèque* compte 140 000 volumes, 4000 manuscrits, 900 incunables, 52000 autographes.

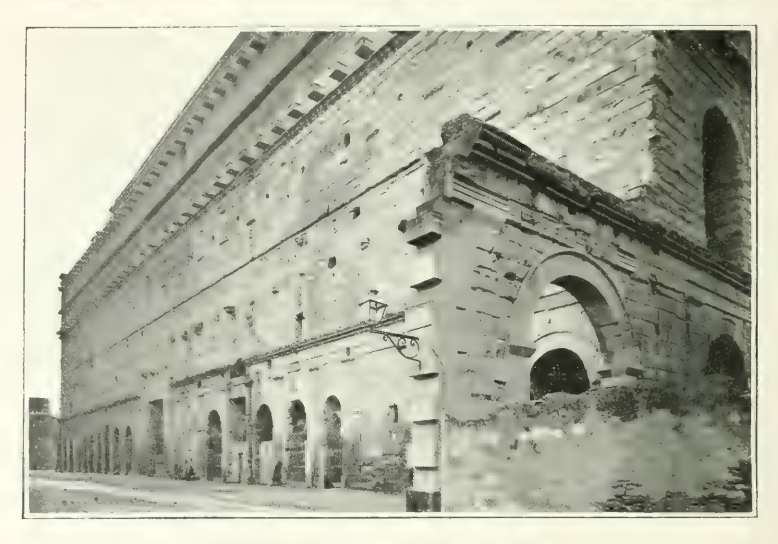
Mentionnons encore l'ancien palais archiépiscopal (XIVe s), restauré à la fin du XVe s. devenu le *Petit Séminaire* et surtout ce qui reste du vieux *Pont Saint-Bénézet*, sur l'une des piles duquel s'élève la *Chapelle Saint-Nicolas* (XIIe s.). — Le *Théâtre*, moderne, est assez élégant. L'ancien *Hôtel des Monnaies* présente une façade du XVIIe s. un peu lourde d'aspect. Avignon renferme encore de vieilles maisons à tourelles des XIVe et XVe s., d'autres du XVIe s. (*Hôtel Crillon*, *Hôtel de Sade*, *Maison du roi René*, *Maison* dite de Mignard, etc.). Comme promenades, Avignon offre les quais bordant le Rhône, quelques *Squares* et le *Jardin du rocher des Doms*. Cette ville a élevé un *Monument du centenaire* de l'annexion du Comtat venaissin à la France, une *Statue* au brave *Crillon*, au Persan *Althen*, le propagateur de la culture de la garance, à *Philippe de Girard*, l'inventeur de la machine à tisser le lin, un *buste* au félibre *Roumanille*, un autre à *Requien*, un *monument à Aubanel*, autre félibre, et un *monument-fontaine* à *P. Pamard*, ancien maire.

APT, petite ville chère aux gourmets, commerçante et quelque peu industrielle, aux rues irrégulières et étroites, que le Calavon sépare de ses faubourgs des Cordeliers et du Balet est



MONTEUX. — Porte de Ville.

entourée de collines couvertes de vignes, de mûriers et d'oliviers. Elle a conservé quelques débris de ses remparts du XIVe s., remplacés aujourd'hui par de larges cours et boulevards (ancienne *Porte de Saignon*, *Tour* à mâchicoulis sur le *boulevard National*, *Tour* dans le jardin de la Sous-Préfecture). La *Tour de l'Horloge* (XVIe s.) adossée à l'Église est percée d'une porte laissant passer la *Rue Marchande*. L'*Église Sainte-Anne*, qui s'élève sur une double crypte, a conservé, du XIe s., le bas côté dr.; les autres parties datent des XIVe et XVIe s.; à l'intérieur, on remarque quelques toiles et un riche trésor. La crypte inférieure repose sur une partie de l'*Amphithéâtre* romain; la crypte supérieure renferme des sarcophages des premiers temps de l'ère chrétienne. Un bâtiment du XVIIIe s., ancien palais épiscopal, abrite la *Sous-Préfecture* et l'*Hôtel de Ville*. Ce dernier renferme la *Bibliothèque* (5500 vol., 2155 man., 150 incun.) et les *Archives* dont les plus anciennes pièces remontent au XIIe s. Une *Statue de saint Pierre* orne la Place du même nom;



ORANGE. — Théâtre antique. Façade extérieure.

une Colonne-Fontaine décore la *Place Bouquerie*, le *Jardin Public* en renferme une autre. Signalons dans la *Maison [illegible]* la cheminée du grand salon.

CARPENTRAS s'élève sur une colline dominant la rive g. de l'Auzon et dont le sommet est occupé par l'église Saint-Siffrein et le Palais de Justice. Dans la cour du Palais se trouve un *Arc de triomphe* romain avec quelques parties assez bien conservées. De larges boulevards entourent toute la ville, qui n'a gardé de ses remparts du XIVe s. que la *Porte d'Orange*. *Saint-Siffrein*, dont le clocher vient d'être récemment terminé, date du XVIe s. Dans son état actuel, la partie extérieure la plus intéressante est le portail S.; plusieurs chapelles sont richement décorées à l'intérieur, qui renferme en outre d'insignes reliques et des restes de sculptures de l'ancien édifice roman. Tout proche est le *Palais de Justice*, ancien palais du *légat* (XVIIe s.), dont on admire les boiseries de la salle des Assises.

L'*Église de l'Observance* (XVIe s.) reconstruite en partie, les différentes *Chapelles de Pénitents* et la *Chapelle du Collège* (XVIIe s.) n'ont rien de remarquable.

La *Tour de l'Horloge* porte le vieux beffroi. La *Sous-Préfecture*, l'*Hôtel de Ville*, le *Théâtre*, sont sans intérêt. Le *Musée*, fondé par l'évêque philanthrope *Malachie d'Inguimbert*, auquel on doit encore l'*Hôtel-Dieu* (tapisseries et faïences anciennes dans la pharmacie), comprend une collection lapi-

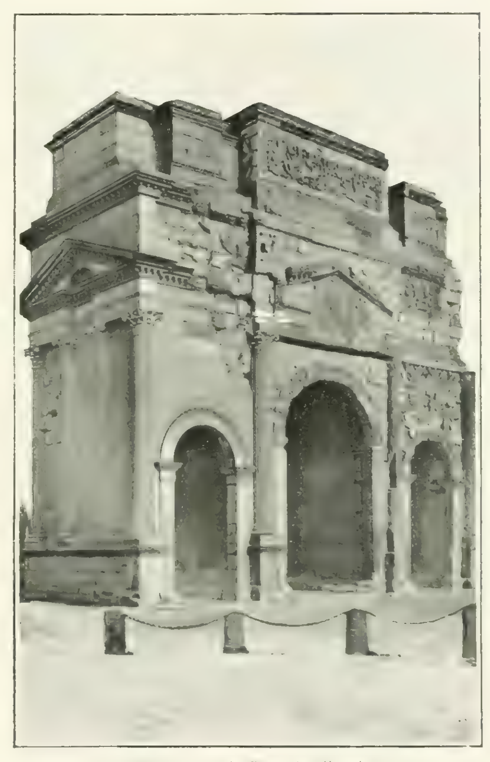
dame, des tableaux, dessins et gravures, des médailles et curiosités. La *Bibliothèque* compte 60 000 volumes, 2155 manuscrits et environ 150 incunables. Signalons encore quelques vieilles fontaines; la *fontaine de l'Ange* (XVIIIe s.), etc. Carpentras a élevé une *Statue* en bronze à *Dom Malachie d'Inguimbert* et possède de belles *promenades.*

ORANGE, sur la rive g. de la Meyne, dominée au S. par une colline isolée (109m), qui porte, avec les ruines du *Château* (XVIIe s.), une *Statue de la Vierge*, est construite dans une plaine verdoyante, à 6 kilom. de la rive g. du Rhône.

Cette ville a conservé quelques restes de ses murs d'enceinte. Sur la rive d. de la Meyne se voit l'*Arc de triomphe* romain, l'un des plus ornementés qui existent. Sur l'autre rive et dans la ville même se trouvent les restes d'un *cirque* et le *Théâtre antique*, restauré, dans lequel sont données annuellement des représentations dramatiques et lyriques par l'élite de nos artistes ; on rencontre encore, à l'O. de la ville, des vestiges d'un *Amphithéâtre.*

L'*Église Notre-Dame* (XIIe s.), ex-cathédrale bien mutilée à l'extérieur, offre une large nef et une coupole surmontée d'un clocher moderne ; les autres églises, *Saint-Florent* et celle des *Pères de Saint-Jean*, n'offrent pas d'intérêt. Il en est de même de l'*Hôtel de Ville*, terminé par un campanile, du *Théâtre municipal*, du *Collège*, du *Palais de Justice.*

Orange a élevé une *Statue à Raimbaud II*, l'un de ses comtes, une autre à l'agronome *Gasparin*, un *buste* à l'architecte *Caristie* et un *Monument aux soldats morts en* 1870-1871.



ORANGE. — Arc de Triomphe. Façade S.

Cavaillon, ancienne colonie massaliote, puis ville romaine, occupe aujourd'hui le quatrième rang pour la population parmi les villes du département. Elle est adossée au flanc S.-E. de la montagne Saint-Jacques, située presque au sommet de l'angle intérieur formé par le confluent du Calavon avec la Durance et dominant la riche plaine environnante. Une petite chapelle romane, dite ermitage de St-Véran, occupe un rebord de la colline, du haut de laquelle on jouit d'une belle vue sur les environs.

Cavaillon, à 600 m. de la rive d. de la Durance, a conservé de son *Arc de Triomphe* (?) deux arcs parallèles reposant sur des piliers recouverts de sculptures et réédifiés à une place différente de celle qu'ils occupaient à l'origine — L'*Église Saint-Véran* (XIIe s.), ancienne cathédrale à nef unique et à chapelle centrale que termine une tour octogonale, montre d'intéressantes sculptures à son abside extérieure ; à l'intérieur on remarque plusieurs bons tableaux de l'école française du XVIIIe s. Au S. de l'église se trouve un *cloître* des XIe et XIIe s. dont quelques en

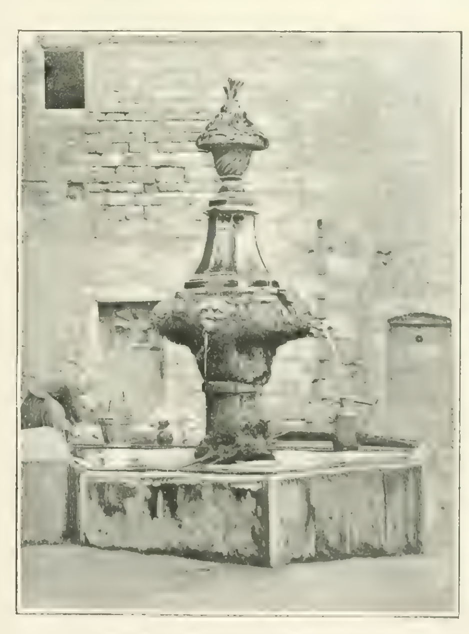


PERNES. — Porte Notre-Dame et Chapelle.

rieux chapiteaux offrent de l'intérêt quoique en mauvais état. L'*Hôtel de Ville* est du XVIIIe s. De la même époque date aussi la *porte Notre-Dame* que couronne une statue de la Vierge. Citons enfin quelques vieilles maisons à arceaux et le *buste* élevé au cigalier *Castil-Blaze*.

Liste des Monuments historiques

Apt . . .	Pont Julien.
—	Ancienne Cathédrale (XIe et XIVe s.).
Avignon.	Cathédrale N.-D. des-Doms (XIe s.).
	Église St.-Pierre (XVIe s.).
—	Restes du couvent des Célestins (XVe s.). Pénitencier militaire.
—	Ancien Hôtel des Monnaies.
—	Chapelle et Pont St Benezet (XIIe s.).
	Palais des Papes (XIVe s.).
—	Tour (XIVe s.) de l'ancien Hôtel de Ville.
-	Remparts (XIVe s.).
—	Restes de l'Abbaye de St Ruff (XIe s.).
Beaumes	Clocher de l'Église N.-D. d'Aubune (XIIe s.).
Cadenet.	Vasque antique (dans l'Église).
Caromb.	Église (XIVe s.).
Carpentras .	Arc antique (Cour du Palais de Justice).
-	Église St-Siffrein (XVIe s.).
	Ancien Palais du Légat (XVIIe s.) (Palais de Justice).
Carpentras	Hôtel Dieu (XVIIIe s.).
—	Porte d'Orange (XIVe s.).
Caumont .	Chapelle St Symphorien (XIIe s.).
Cavaillon. . .	Arc antique.
	Ancienne Cathédrale (XIIe s.).
Châteauneuf . . .	Tour du Château (XIVe s.).
Malaucène. . . .	Chapelle du Groseau (XIe s.).
Monteux . .	Porte Neuve (XIVe s.).
Orange . .	Arc antique.
	Amphithéâtre.
	Théâtre antique.
Pernes. . .	Église (XIe s.).
	Tour Ferrande (XIIIe s.).
Thor (Le) .	Église Ste Marie au Lac (XIIe s.).
Tour d'Aigues (La)	Façade et pavillon central du Château (XVIe s.).
Vaison .	Pont romain.
	Amphithéâtre.
	Ancienne Cathédrale (XIe s.) et Cloître (XIe s.).
	Chapelle St Quenin (IXe et XIIe s.).
Valréas.	Église (XIIe et XIVe s.).
Vaucluse. .	Église (Xe s.).
Venasque	Enceinte romaine.
—	Baptistère (IXe s.).



PERNES. — Fontaine de la Tour Ferrande.

VAUCLUSE



CARPENTRAS
AVIGNON
ORANGE
APT
CAVAILLON
Bollène
Mondragon
Vaison
Malaucène
Bédoin
Sault
Mazan
Pernes
Monteux
Bédarrides
Sorgues
Courthezon
Sarrians
Caderousse
Roquemaure
Villeneuve-lès-Avignon
Le Thor
Fontaine
Cavaillon
Bonnieux
Cadenet
Pertuis
La Tour d'Aigues
Manosque
Tarascon
Beaucaire
Orgon
le Plan d'Orgon
Barbentane
Valréas
Caumont
Lagnes
Gordes
Roussillon
Robion
Oppède
Ménerbes
Lacoste
Lauris
Mérindol
Cheval-Blanc
Vaugines
Lourmarin
Cucuron
Villelaure
Richerenche
Visan
Grillon
Aurel
Flassan
Lagarde
Viens
Gignac
Céreste
Sablet
Gigondas
Seguret
Camaret
Travaillan
Jonquières
Aubignan
Caromb
Crillon
Entraigues
Vedène
Vaucluse
MONT VENTOUX
M^t DU RISSAS
CHAINE DE VAUCLUSE
M^t DU LUBERON LE GRAND
M^t DU LUBERON LE PETIT
RHÔNE FL
Durance
Eygues
Sorgue
ARDÈCHE
I DE LA BARTHELASSE
BASSES ALPES
DRÔME
GARD
BOUCHES DU RHÔNE
Lieux remarquables
De 1000 à 2000 h
De 2000 à 5000 h
De 5000 à 10 000 h
De 10 000 à 50 000 h
Routes Nationales
Routes Départementales
Limites de Départ^{ts}
d'Arrond^{ts}
de Cantons
Forêts
Sous Préfectures
Cantons
E Michels del

Basses-Alpes

Nom — Situation



Placé entre le département des Alpes-Maritimes, au S., et celui des Hautes-Alpes, au N., dans lequel se rencontrent les cimes supérieures de cette région des Alpes, ce département a reçu le nom de *Basses-Alpes*, par suite de l'altitude inférieure de ses sommets. Il appartient à la région S.-E. de la France et affecte la forme d'un ovale, allongé dans sa partie N. de tout le bassin supérieur de l'Ubaye.

Une ligne partant de la Tête-des-Toillies, à la pointe N.-E. du département, que prolongerait, dans la direction du S.-O., le cours supérieur de l'Ubaye, le cours de la Bléone, puis celui de la Durance à partir de son confluent avec l'Asse, et qui aboutirait au confluent de la Durance avec le Verdon, partagerait le département en deux parties presque égales. Cette diagonale, qui passe par le chef-lieu, Digne, mesure plus de 140 kilom.; la plus longue perpendiculaire à cette ligne, menée du point situé en face le confluent de la Laye avec la Durance, jusqu'à l'extrémité orientale de l'arrondissement de Castellane, mesure 95 kilom. environ. Pour l'étendue, le département occupe le 19e rang.

Il est borné au N. par le département des **Hautes-Alpes**, à l'E. par l'**ITALIE** et le département des **Alpes-Maritimes**, au S. par celui du **Var**, à l'O. par celui de **Vaucluse**, au N.-O. enfin par celui de la **Drôme**.

Il a été formé, en 1790, d'une partie de la haute **Provence.**

Histoire

Les grottes qui s'étendent sous le village de Gréoulx, et dont plusieurs servent aujourd'hui de caves, ont été habitées dans les temps préhistoriques. On en rencontre encore d'autres à Quinson, sur la rive droite du Verdon, en amont de Gréoulx. Les monuments mégalithiques restés debout sont fort rares : citons un mégalithe à Allemagne et le dolmen du Villard à l'Ubaye.

Les noms des premiers peuples connus ayant habité cette région nous ont été conservés par Pline l'Ancien. C'était, du N. au S., les *Esubii* (Ubaye), les *Nemaloni* (Néolans), les *Edenates* (vallée de Seyne), les *Bledontici*, sur les deux rives de la Bléone (avec *Dinia* (Digne) pour capitale, les *Vergunni* (Vergons), les *Sentii* (Senez), les *Reii* (Riez, plus tard *Julia Augusta Apollinarium Reiorum*). — Tous ces petits peuples étaient de plus désignés sous le nom d'*Albici*. Ils combattirent pour leur indépendance avec les Allobroges et les Arvernes. Plus tard, ils se joignirent aux Massaliotes partisans de Pompée contre César (49 av. J.-S.). Une fois soumis aux Romains, le pays se couvrit de routes et devint prospère, comme en témoignent les ruines de Céreste et de Riez. La *Tour d'Embarbo*, à Céreste, passe pour être le reste du monument élevé par le consul Énobarbus en souvenir de sa victoire sur Bituit.

Le christianisme ne fut prêché qu'à la fin du IIIe siècle dans cette région difficile d'accès. Des évêchés furent successivement fondés à Digne, puis à Riez, Sisteron, Senez et Glandèves. Ce dernier siège fut transféré à Entrevaux, au XIe siècle, après la destruction de Glandèves par les Sarrasins. Le premier évêque de Digne fut saint Domnin, auquel succéda saint Vincent. Burgondes et Wisigoths devinrent tour à tour maîtres du pays ; les Saxons et les Lombards, qui franchirent plus tard les Alpes, en pillèrent la partie S. Au VIIIe siècle, les Sarrasins y commirent de grands ravages. Charlemagne les refoula en Italie. Lors du démembrement de son puis-

sant empire, la région fit partie du second royaume de Bourgogne, sous la suzeraineté de l'empire d'Allemagne, puis du comté de Provence.

Au moyen âge s'en détachèrent la baronnie de Castellane, le comté de Forcalquier. Un puissant comte de Provence, Raymond Bérenger, fonda Barcelonnette en 1231.

Après la réunion définitive de la Provence à la France (1487), l'histoire locale est monotone. Lorsque François Ier dirigea sa première entreprise sur le Milanais, des troupes partirent de Barcelonnette (1515) pour dépister les Suisses ; après de grands efforts, elles les tournèrent. Au retour de la campagne François Ier passa par Manosque. Lors de la guerre qui éclata en 1535 entre Charles-Quint et François Ier, les troupes impériales entrèrent en Provence. Le duc de Montmorency, chargé de les combattre, fit un véritable désert devant elles, anéantissant les récoltes, comblant les puits et démantelant les places fortes. Aussi le pays fut-il ruiné pour longtemps. On sait le mal affreux qu'y causèrent les guerres de religion : villes tour à tour prises et reprises par chacun des deux partis, tueries sanglantes ; tel fut le bilan de ces luttes qu'arrêta l'avènement de Henri IV. Sous le règne de Louis XIV, le duc de Savoie envahit la contrée à diverses reprises, y semant de nouvelles ruines. Le XVIIIe siècle se signale par un tremblement de terre à Manosque (1708), un hiver terrible (1710) et le retour des Impériaux la même année. Le traité d'Utrecht (1713) ramena le calme, troublé encore par la peste de 1720 et l'entrée des troupes austro-sardes en 1746 pendant la guerre de la succession d'Autriche.

La Révolution se passa sans grandes commotions sauf à Manosque. Napoléon Ier, en quittant l'île d'Elbe, passa par les Basses-Alpes pour regagner Paris. Débarqué le 1er mars 1815 au golfe Juan, l'Empereur traversait Digne le 4 et passait la nuit au Château de Malijai. Le 6, il était à Sisteron, d'où il gagnait Gap, Grenoble et Paris. Le coup d'état du 2 décembre 1851 fit de nombreuses victimes dans le département, qui s'honora par une longue résistance. Les arrestations portèrent sur près de 4000 personnes et la déportation en atteignit près d'un millier.

Géologie — Topographie

Au point de vue géologique, on peut partager le département en trois zones se suivant parallèlement dans la direction N.-E. à S.-O., perpendiculairement à l'axe médian dont nous avons parlé. La première zone, qui embrasse l'extrême pointe N.-E., comprend le bassin de l'Ubaye et s'arrête à une ligne passant par la montagne de la Blanche et se dirigeant vers Colmars ; elle relève du terrain crétacé et entoure l'enclave jurassique de Barcelonnette. C'est une région de montagnes austères et sombres, isolée, sauf dans le sens de la vallée de l'Ubaye par laquelle elle communique avec le Gapençais et l'Embrunais. On y trouve le point culminant de tout le département (3400m) à l'Aiguille de Chambeyron, sur la frontière entre la France et l'Italie ; le point le plus bas de cette frontière (1995m) est au col de Larche.

La seconde zone, jurassique, s'étend immédiatement au-dessous et se termine à une ligne brisée, dont les sommets se trouvent à Sisteron, Digne et Castellane. Son altitude autour des sources de l'Asse, entre Digne et Castellane, ne dépasse pas 2000 m. Entre la Bléone et la Durance, le plus haut sommet ne dépasse pas 2191 m. Cette zone, déboisée et dégazonnée, brûlée par le soleil en été, recouverte de neige en hiver, ravinée par des torrents qui charrient le peu de terre végétale qui s'y trouve encore avec les blocs arrachés aux cimes qui se délitent, forme la partie la plus dénudée et la moins peuplée de tout le département.

La troisième zone appartient au terrain tertiaire. Entre le Verdon et l'Asse s'étend le plateau de Riez et de Valensole, où les cimes dépassent de très peu l'altitude de 1900 m. Au delà de la rive d. de la Durance, à la limite commune aux arrondissements de Sisteron et de Forcalquier, la montagne de Lure, qui va se rattacher au Ventoux, atteint 1827 m. Auprès de Forcalquier, l'altitude oscille autour de 900 m. et de 800 m. auprès de Manosque, située plus au S. Au-dessous de cette ville, les oliviers et les autres arbres fruitiers réussissent admirablement, dans une terre féconde, réchauffée par le soleil de Provence et arrosée par des canaux dérivés de la Durance. C'est à la sortie du département de cette rivière que se trouve le point le plus bas, 250 m.

Hydrographie

Les deux bassins du Rhône et du Var se partagent le département d'une façon fort inégale,



le Var ne drainant que les eaux des cantons d'Annot et d'Entrevaux, le Rhône absorbant le reste. C'est par la Sorgue, qui ne touche même pas le département, et par la Durance, que le Rhône reçoit les eaux des Basses-Alpes.

Dans la Sorgue tombe la *Nesque*, descendue sous le nom de *Croc* de la crête de la Faye.

La *Durance*, qui a sa source au col du mont Genèvre, touche à quatre reprises le département par sa rive g., avant de lui confier ses deux rives, à partir du confluent de la *Sasse*, en aval duquel elle coule au pied de Sisteron, touche Volonne, passe entre les Mées et Peyruis, laisse Manosque à 3 kilom. 500 de sa rive d., puis pénètre dans le département de Vaucluse. Son lit, généralement très large, resserré au défilé de Sisteron, atteint jusqu'à 1700 m. entre l'Asse et le Verdon, lorsqu'il s'épanche en deux bras. Entrée par 700 m. elle en ressort par 250 m. *La Durance* reçoit successivement : (rive g.) l'*Ubaye*, la *Blanche*, la *Clapouse*, la *Sasse*, (rive d.) le



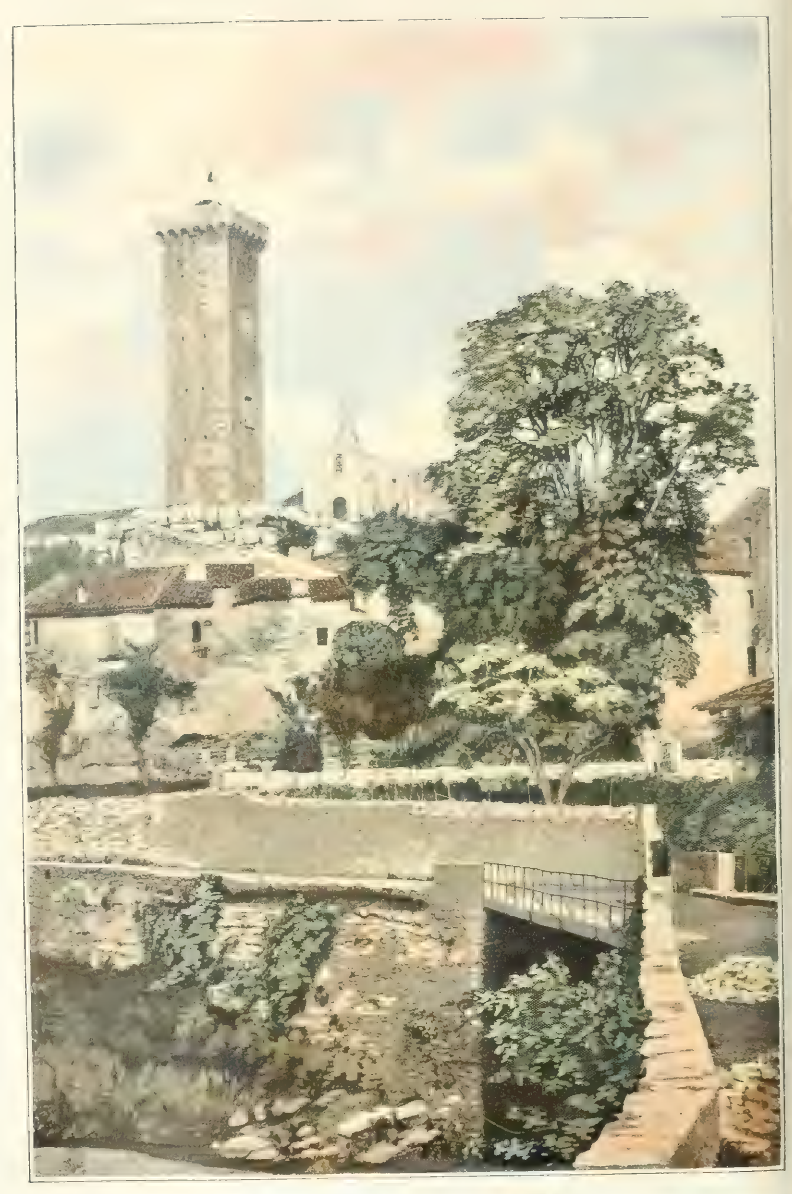
GANAGOBIE. — Église. Tympan du Portail O.

Buëch, le *Jabron*, (rive g.) le *Vanson*, la *Bléone*, la *Rancure*, (rive d.) l'*Auzon*, (rive g.) l'*Asse*, (rive d.) le *Largue* et, hors du département, (rive g.) le *Verdon* et (rive d.) le *Calavon*.

L'*Ubaye* sort du lac de Longet, arrose Saint-Paul, reçoit (rive g.) l'*Ubayette*, (rive d.) le *Parpaillon*, (rive g.) le *Versan*, touche Barcelonnette, se grossit (rive g.) du *Bachelard* et passe au Lauzet. — La *Blanche* descend de la montagne du même nom et frôle Seyne. — La *Clapouse* n'a qu'un cours très restreint. — La *Sasse*, torrent aux grèves tour à tour larges ou nulles, se grossit (rive d.) du torrent du *Grand-Vallon*, qui frôle la Motte. Le *Buëch*, qui débouche dans la Durance à Sisteron, ne touche le département par sa rive g. que dans ses derniers kilom. — Le *Jabron*, qui descend de la montagne de Lure, arrose quelques hameaux dépendant du canton de Noyers. — Le *Vanson* sort du flanc du Coste-Belle. — La *Bléone*, qui descend de la montagne des Trois-Évêchés, s'augmente (rive d.), à la Javie, de l'*Arigeol* et, à 4 kilom. en amont de Digne, du *Bès* grossi (rive d.) du *Galabre*, baigne Digne et accueille encore (rive d.) l'*Esduye*. — La *Rancure* coule dans l'angle formé par le confluent de la Durance et de l'Asse. — L'*Auzon* vient de la montagne de Lure. — L'*Asse* a sa source à l'E. de Digne, descend vers le S., s'augmente (rive g.) de l'*Asse-Morte*, puis de l'*Asse-de-Blieux*, en amont de Barrême qu'elle arrose, touche Mézel et débouche dans la Durance en face de la bifurcation de Volx. — Le *Largue*, qui



MANOSQUE. — Porte Saunerie [illegible]



SAINT-MARTIN-DE-BROME — Donjon et Église

naît au bas de la montagne de Lure, coule vers le S., puis, à la hauteur de Reillanne, vire à l'E. et reçoit (rive g.) la *Laye*, qui passe non loin de Forcalquier. — Le *Verdon*, rivière importante qui coule dans une vallée pittoresque, a sa source voisine de celle de la Bléone. Il descend au S. vers Castellane, frôle Allos, où lui parvient (rive g.) le *Chadoulin*, baigne Colmars, où il reçoit (rive g.) la *Lance*, recueille (rive d.) l'*Issole* à Saint-André-de-Méouilles, touche Castellane, se dirige vers le S.-O., traverse, après son confluent avec le *Baux*, un étroit défilé, se grossit de la *Maïre*, qui coule dans le ravin de Moustiers-Sainte-Marie, sépare, sauf à de rares intervalles, le département des Basses-Alpes de celui du Var, et, avant de tomber dans la Durance, recueille (rive d.) le *Colostre*, qui baigne Riez. — Le *Calavon* reçoit (rive g.) la *Riaille*, qui arrose Banon, puis, quitte le département et revient le séparer un instant de celui de Vaucluse dans lequel il pénètre.

Le *Var*, dont le département des Alpes-Maritimes possède la source, la plus grande partie du cours et l'embouchure, décrit un coude de 18 kilom. dans celui des Basses-Alpes, dans lequel il baigne Entrevaux, après avoir reçu (rive d.) le *Colomb*, dans lequel tombe, grossie de la *Gallange* (rive g.) la *Vaïre* qui passe à Annot.

Lacs. Dans la région avoisinant la frontière orientale, on trouve un grand nombre de petits lacs, tous situés à une altitude élevée. Citons seulement ceux d'*Allos* et de *Longet*.

Sources minérales. Ces sources, assez nombreuses, sont inexploitées pour la plupart. Citons les 8 sources sulfureuses, alcalines, thermales (25° à 48°) de *Digne* et les 2 sources sulfurées calciques et chlorurées sodiques (37°5) de *Gréoulx*, exploitées dans des établissements.

CANAUX. Le département ne compte que des **canaux d'irrigation**, dont le plus important est le *canal de Manosque*; sa branche principale, de Saint-Auban au ravin de Corbières, a 56 kilom. 708 m. de longueur et 250 kilom. environ de rigoles de distribution.

Climat

Le département est placé sous l'influence du climat méditerranéen ; mais on comprend qu'avec les hauts sommets qui en occupent la plus grande partie, seules les régions de faible altitude, comme les basses vallées de la Durance, de la Bléone, du Verdon, etc., jouissent de ses bienfaits. Sur les confins du N. et du N.-E., où l'on rencontre quelques glaciers, la mauvaise saison dure 8 mois; plus bas, la neige persiste encore longtemps sur le sol. La moyenne de la température varie donc à l'infini, suivant le lieu considéré. Quant à la hauteur moyenne annuelle des pluies, elle est également très variable, ne dépassant pas 0m70 dans la haute vallée de la Durance et dans celle de l'Ubaye ; elle s'élève à 0m80 en descendant vers le S. et atteint 1 m. dans le S.-E.

Divisions administratives

SUPERFICIE : 695 418 hectares (cadastre). — POPULATION : (1901) 115 021 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture :	DIGNE	1	9	85
Sous-Préfectures	*Barcelonnette*	1	4	20
	Castellane	1	6	48
	Forcalquier	1	6	50
	Sisteron	1	5	49
		Total. 5	Total. 30	Total. 250

LISTE DES CANTONS

Digne. . . . Barrême, Digne, la Javie, les Mées, Mezel, Moustiers-Sainte-Marie, Riez, Seyne, Valensole.

Barcelonnette. Allos, Barcelonnette, le Lauzet, Saint-Paul.

Castellane . . Annot, Castellane, Colmars, Entrevaux, Saint-André-de-Méouilles, Senez.

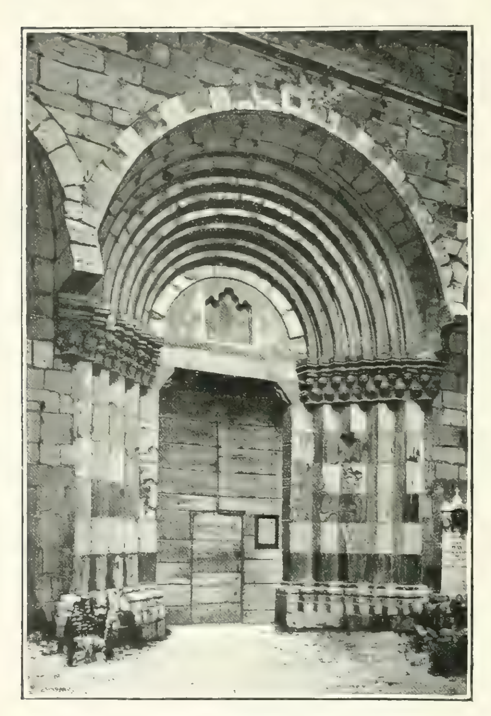
Forcalquier Banon, Forcalquier, Manosque, Peyruis, Reillanne, Saint-Étienne.

Sisteron . . La Motte, Noyers-sur-Jabron, Sisteron, Turriers, Volonne.

CULTES. Culte catholique. **Évêché** : **Digne**, érigé au IVe s. Jusqu'en 1790 il fut suffragant d'Embrun ; depuis 1802 il est suffragant d'Aix. Le département des Basses-Alpes forme ce diocèse,

qui compte 35 cures, 214 succursales et 15 vicariats rétribués. Digne a un séminaire diocésain. **Culte protestant.** Les rares adhérents à ce culte sont rattachés au consistoire d'Orpierre, qui fait partie de la 20e circonscription synodale. **Culte israélite.** Le nombre d'adhérents est infime.

ARMÉE. Ce département ressortit à la 15e Région militaire, qui comprend 3 départements, dont celui des Basses-Alpes (moins les cantons de Saint-Paul, Barcelonnette et du Lauzet, qui ressortissent à la 14e) et 9 subdivisions de région, dont une, celle de **Digne**, lui appartient. Les troupes qui en dépendent font partie du 15e corps d'armée, dont le chef-lieu est **Marseille.** La garnison de **Digne** comprend 1 régiment d'infanterie (P. C.). Le département ressortit en outre à la 15e légion *bis* de Gendarmerie, sauf l'arrondissement de Barcelonnette, qui ressortit à la 14e *bis*.



DIGNE. - Ancienne Cathédrale. Porte du Portail O.

Ouvrages militaires. La vallée de l'Ubaye est protégée par deux groupes d'ouvrages, l'un à **Tournous**, l'autre à **Saint-Vincent.** Les défenses de Tournous comprennent : l'ancien *fort Tournous*, la *batterie* et la *redoute de la Roche-la-Croix*, la *batterie de Malemort* et *l'ouvrage de la Tête-de-Viraysse*, le *fort du Cuguret* et la *batterie du Vallon-Claus*. Celles de Saint-Vincent se composent de l'ancien *fort de la redoute de Chaudon*, des *batteries de Corbas* et du *Châtelard*, cette dernière avec un poste crénelé. Citons enfin la place forte de *Colmars* sur le Verdon.

JUSTICE. Le département ressortit à la **Cour d'appel d'Aix.** Il existe 1 **Tribunal de 1re instance** à Barcelonnette, Castellane, Digne (où se tient la **Cour d'assises**), Forcalquier et Sisteron ; 1 **Tribunal de commerce** à Manosque et 1 **Justice de paix** dans chacun des 30 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Ce département est l'un des 6 ressortissant à l'**Académie d'Aix** et ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend, pour les garçons : le **lycée** de Digne (*Lycée Gassendi*); les **collèges** de Barcelonnette, Manosque, Seyne et Sisteron (section commerciale et agricole); les **établissements libres** d'Annot et de Forcalquier; le **petit séminaire** de Digne; pour les filles : les **cours secondaires** de Digne et de Manosque.

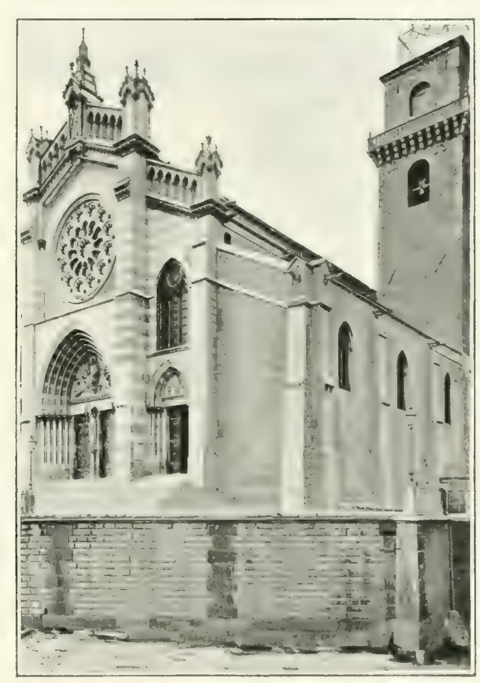
L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** d'Avignon (commune aux 2 départements de Vaucluse et des Basses-Alpes) et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe et école maternelle annexe) de Digne. Il existe 2 **écoles primaires supérieures**, l'une à Riez, pour les garçons et l'autre à Sisteron pour les filles. On compte en outre 4 **cours complémentaires**, l'un à Oraison, pour les garçons et les autres à Barcelonnette, Riez et Seyne, pour les filles, et des **pensionnats primaires** à Barcelonnette et aux Mées.

Dans un autre ordre d'idées, citons **l'école nationale de musique** de Digne et les **écoles municipales de dessin** de Digne et de Sisteron.

Le département ressortit en outre à l'Arrondissement minéralogique de Marseille, sous-arrondissement de Marseille N. (Division du S.-E.); à la 9e Région agricole (S. E.); à la 16e Conservation forestière (Aix); à la 8e Inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Le déboisement a ruiné ce département au point de vue agricole. Aussi le chiffre de la population va-t-il sans cesse en diminuant à chaque recensement. Pour remédier à ce mal, il faut procéder à des travaux de reboisement et de regazonnement sur une vaste échelle; développer la production fourragère et créer l'industrie laitière dans le N. et l'E. des Basses-Alpes; encourager la culture fruitière et les industries qui s'y rattachent dans le S., ainsi que dans quelques parties des arrondissements de Digne et de Sisteron.



DIGNE. — Cathédrale. Ensemble S. O.

En 1900, les céréales ont occupé 66 695 hectares (dont 57 850 pour le froment) et produit 822 000 hectol. (dont 689 650 pour le froment); pour 1550 hectares occupés, la pomme de terre a fourni 958 750 quint. et la betterave fourragère 115 850 quint. pour 1190 hectares. Les légumineuses, plantées dans 1125 hectares, ont donné 11 280 quintaux. Les cultures industrielles ont été insignifiantes: 7 hectares de chanvre et 2 de betteraves à sucre. La production fourragère s'est élevée à 645 990 quint. pour les prairies artificielles (14 400 hectares) et à 685 785 quint. pour les prairies naturelles, les fourrages annuels et les herbages (25 540 hectares).

La vigne, plantée dans 4758 hectares, a produit 62 552 hectol. de vin; il y avait en outre 906 hectares de vignes improductives. En 1901, les forêts comprenaient, en 16 périmètres de restauration, 46 565 hectares et en forêts communales, 49 258 hectares.

Dans les vallées de la Sasse, du Vanson, de la Bléone, de l'Asse, de la Durance et dans une partie de l'arrondissement de Forcalquier, on récolte des pommes, des poires, des cerises, des prunes, des abricots, des pêches, des amandes d'excellente qualité. Le mûrier et l'olivier y prospèrent. En 1900, on a récolté 5082 quint. de châtaignes, 4185 de noix, 25 681 d'olives, 19 756 de prunes et 24 206 de feuilles de mûrier.

La même année, 5822 sériciculteurs ont mis en incubation 5576 onces de graines françaises et étrangères, ayant produit 179 951 kilog. de cocons frais.

On trouve plusieurs truffières fournissant d'excellents produits et sur les hauts plateaux et sur les flancs des montagnes une grande quantité de plantes officinales.

La population animale comprenait : 7052 animaux d'espèce chevaline (Société hippique de la Durance et étalons approuvés à Seyne), 11 824 d'espèce mulassière, 2049 d'espèce asine, 15 775 d'espèce bovine, 507 974 d'espèce ovine, 47 579 d'espèce porcine et 25 659 d'espèce caprine.

La production du lait s'est élevée à 57 015 hectol ; celle de la laine à 4800 quint. ; celle du miel a atteint 78 750 kilog. ; celle de la cire 28 716 kilog.

Le département possède une Chaire départementale d'agriculture à Digne, avec des champs de démonstrations répartis dans tout le département ; une École pratique d'agriculture et d'horticulture, avec laboratoire agricole, à Oraison ; plusieurs sociétés et syndicats agricoles.



RIEZ. — Rotonde du Panthéon. Intérieur de la coupole.

Industrie

L'activité industrielle est presque nulle. Au 31 décembre 1901, on ne comptait que 74 appareils à vapeur (dont 13 inactifs) dans le département.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. En 1901, il existait 31 concessions de **mines :** 22 de lignite, 5 de schistes bitumineux, 3 de soufre, et 1 de plomb. Onze concessions de **lignite**, appartenant à 7 propriétaires différents ont été exploitées et ont produit 61 749 T. La seule concession de **soufre** exploitée est celle de Saint-Martin-de-Renacas, qui a produit 1501 T. La même année, on comptait 69 **carrières** exploitées, dont 48 à ciel ouvert. Elles ont fourni 8000 m. c. de moellon, 3500 m. c. de pierre de taille, 6890 T. de plâtre, 3700 m. c. de sable et graviers, 3600 T. d'argile, 1420 *cannes* d'ardoises, 120 m. c. de marbre serpentineux, 60 T. de sulfate de baryte et 40 T. de ciment. Annot, Castellane, Forcalquier, la Palud, Riez, fabriquent de la **poterie** et de la **faïencerie**. Il existe des **verreries** à Banon et à Valsaintes ; des **tuileries** et **briqueteries** à Digne, etc.

INDUSTRIES AGRICOLES. On trouve des **minoteries** à Allemagne, Château-Arnoux, Digne, Gréoulx, Peypin, Reillanne, Riez, Sisteron, Volonne ; des fabriques de **pâtes alimentaires** à Colmars, Digne, Riez, Valensole ; des **brasseries** à Digne, Barcelonnette, Riez ; une **distillerie** de lavande à Annot ; des fabriques de **cire** à Castellane et à Digne. Les industries dérivées du **bois** n'y sont guère représentées que par les **scieries** d'Allos, Bellaffaire, Colmars, Digne, Méolans, Thuiles, Saint-André-les-Alpes, Saint-Martin-lès-Seyne.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Citons quelques **teintureries** à Digne, Barcelonnette, etc.

INDUSTRIES TEXTILES. Ce sont les plus importantes. L'arrondissement de Castellane



possède quelques manufactures de **drap**, alimentées par les **filatures de laine** des Thuiles, de Thorame-Haute, d'Uvernet, de Beauvezer, Castellane, la Mure et Senez. On fabrique de la **toile** à Barcelonnette, Forcalquier, la Javie, Méolans, Seyne, Thoard et Ubaye. Quelques établissements à Céreste, Forcalquier, Manosque et Sisteron, s'occupent de la soie.

INDUSTRIES DIVERSES. On trouve des **chapelleries** à Forcalquier, Manosque, Peyroules, Riez et Valensole; des **papeteries** à Moustiers-Sainte-Marie, Oraison et Sisteron. Enfin, Barcelonnette, Manosque et Peyruis sont de petits centres de **tannerie** et de **mégisserie**. Mentionnons encore la **bijouterie** spéciale à Digne, qui emploie les pierres de Saint-Vincent, dites **encrinites**.



SISTERON. — Église Notre-Dame. Ensemble N.-E.

Commerce

Le manque de voies de communication prive le département de débouchés importants pour ses productions. Aussi l'immobilisation sur place des denrées procure à plusieurs centres une existence matérielle abondante et facile.

Digne, Sisteron, Manosque, sont des marchés spéciaux pour les fruits, les amandes, etc. C'est l'ensemble des produits agricoles qui constitue la branche la plus considérable de l'exportation.

Le département importe de la houille, des vins, eaux-de-vie, articles d'épicerie et denrées coloniales; des modes et nouveautés; des articles d'ameublement, de luxe, etc.

En 1901, la succursale de la Banque de France à Digne a occupé le 119e rang sur 126, avec un chiffre d'affaires de 6 763 100 fr. Digne est en outre le siège d'une Chambre de commerce dont le ressort embrasse le département en entier. En 1901, les quatre bureaux de douane de Sérennes, Larche, la Condamine et Lans n'ont perçu que 8440 fr. de droits. Ce dernier poste assure la régularité des mouvements des animaux soumis à la police du bétail.

Voies de communication

	Kilom.		Kilom.
Chemins de fer (voie normale)	175,959	Chemins vicinaux ordinaires . . .	1488,484
Routes nationales	552, »	Rivières flottables.	
Chemins de grande communication. .	754,629	Durance (pendant les hautes eaux)	150, »
— d'intérêt commun.	564,578	Buëch (pendant les hautes eaux) . . .	17, »

DIGNE occupe la rive g. de la Bléone, sur laquelle débouchent deux affluents, le Mardaric et

le torrent des Eaux-Chaudes, le premier en amont et le second en aval de l'unique pont jeté sur la rivière. C'est sur la rive d. que se trouvent les deux gares. Digne, partagée en trois secteurs par ces cours d'eau, est dominée à l'E. par deux montagnes, de 872 et de 925 m. d'altitude.

La vieille ville, aux rues étroites et tortueuses, occupe le secteur central et s'élève en amphithéâtre sur la colline Saint-Jérôme, dont le sommet est couronné par la nouvelle *Cathédrale* précédée d'un perron élevé et par l'ancien palais épiscopal (aujourd'hui *Prison*). Le *Boulevard Gassendi*, la voie la plus belle et la plus animée de Digne, que continue le *Pré de Foire*, sur la rive g. du ruisseau du Mardaric, longe la ville haute au N. Le chef-lieu des Basses-Alpes, qui tend à devenir résidence d'été et résidence d'hiver, possède un *Lycée* monumental, un *Hôtel de Ville*, un *Évêché*, etc., sans intérêt. Un *musée départemental* abrite des tableaux, aquarelles, dessins, quelques sculptures et des collections d'histoire naturelle. La *Bibliothèque* compte plus de 10 000 vol. Mentionnons quelques collections particulières archéologiques et artistiques.



SISTERON. — Clocher de l'église Saint-Dominique et faubourg de la Baume.

Citons encore l'ancienne cathédrale *Notre-Dame du Bourg*, dont on remarque la belle rose du portail et à l'intérieur, quelques restes de peinture et un autel mérovingien. Enfin Digne possède une *Fontaine* monumentale et a élevé une *Statue* au philosophe *Gassendi*.

BARCELONNETTE, sur la rive d. de l'Ubaye, dans une région montagneuse, qui a conservé des restes de ses remparts (XIVe s.), se résume en une longue rue qui n'est autre que la route conduisant en Italie par le col de Larche. Aucun monument ne peut y retenir l'attention. Au milieu de la *Place Manuel*, une *Fontaine* est décorée du buste du député de la Restauration. Dans un angle se dresse la *Tour Cardinalis*, ancien clocher avec flèche en pierre (XVe s.). [illegible] en dehors de la ville, d'anciens habitants, émigrés en Amérique et ayant fait fortune, ont fait édifier à leur retour au pays natal, un certain nombre de belles villas.

CASTELLANE est un modeste bourg situé sur la rive d. du Verdon, qui s'encaisse en passant au pied du *Roc* élevé que couronnent la *Chapelle N.-D. du Roc*, ainsi que les vestiges de l'ancien Castellane et du vieux *Castrum*. Du sommet du Roc on jouit d'une belle vue sur la ville nouvelle, aux rues mal percées et tortueuses, et sur les remparts en ruines qui l'en



MOUSTIERS-SAINTE-MARIE. — Vue générale et Chapelle N.-D. de Beauvoir

torrent. Au-dessus des maisons émergent une *Tour* à mâchicoulis, le clocher carré de la vieille *Église Saint-Victor* bien délabrée, l'*Église du Sacré-Cœur*, moderne, et la *Porte de l'Horloge*.

FORCALQUIER est bâti en amphithéâtre sur le penchant d'une colline terminée en terrasses, que couronnent les ruines de l'*Église Saint-Mary* et du *Château* démoli par Henri IV, ainsi qu'une *Chapelle* dont la coupole octogonale supporte une statue dorée de la Vierge.

Du terre-plein précédant la façade, on jouit d'une vue admirable sur les environs tout à fait charmants. La ville a conservé des restes de ses vieux remparts jadis percés de cinq *portes*, dont une, celle des *Cordeliers*, est encore debout. L'*Église N.-D.-du-Marché* date des XIe et XIIIe s.; la *Chapelle* du couvent de la Visitation (aujourd'hui *Collège*) est assez élégante. Citons encore la *fontaine Saint-Michel* (XVe s.) ornée de motifs sculptés du style flamboyant.

SISTERON, que domine fièrement au N. sa vieille citadelle, groupe ses maisons les plus pittoresques, principalement sur la rive d. de la Durance, en aval de son confluent avec le Buëch.



MOUSTIERS-SAINTE-MARIE. — Sarcophage gallo-romain.

Près de la *Porte du Dauphiné*, toute crénelée, un pont d'une seule arche franchit la Durance et fait communiquer la ville avec le *faubourg de la Baume*, que domine à l'E. un roc nu, abrupt, vis-à-vis de la citadelle et dans lequel on remarque le beau clocher (XIIIe s.) de la vieille *Eglise Saint-Dominique*. Sisteron, qui se présente sous des aspects très variés et qui possède de vieilles maisons offrant des détails intéressants des XIIIe et XIVe s., a conservé de ses remparts du XIVe s. quatre *tours* découronnées. La façade de sa *Cathédrale* (XIIe s.) est assez originale. L'*Hôtel de Ville* abrite la *Bibliothèque* et un petit *Musée* d'antiquités. Signalons la *Fontaine Ronde* ornée d'une gracieuse statuette, la *maison Ventavon* (XVIe s.), et le *buste* du charmant conteur *Paul Arène*.

Liste des Monuments historiques

Allos	Église N.-D. de Valvert (XIe s.).	Manosque (suite).	Sarcophage chrétien [illegible] Église N.-D.
Bayons. . .	Église (XIe s.).		Porte de la Saunerie (XIVe s.).
Céreste. . .	Deux ponts romains.	Riez	Colonnes antiques.
Digne	Église N.-D. du Bourg (XIIe et XIIIe s.).	Seyne	Église (XIIe s.).
Forcalquier	Église (XIe, XIIIe et [illegible]).	Simiane	Rotonde (XIIe s.).
Ganagobie	Porte (XIIe s.) de l'Église.	Sisteron	[illegible]
Gréoulx .	[illegible] (XIe s.).		[illegible]
Manosque	[illegible] (XIe s.) de l'[illegible] St-Sauveur.	Ubaye	[illegible]

Bˢˢᵉˢ ALPES

Lieux remarquables
De 1000 à 2000 h
De 2000 à 5000 h
De 5000 à 10 000 h
Chᵐⁱⁿ de fer à v. normale
étroite
Routes Nationales
Chemins de Gᵈᵉ Commᵒⁿ
Limites d'États
de Départemᵗˢ
d'Arrondissᵗˢ
de cantons
Sous Préfectures
CT Cantons
HAUTES ALPES
DRÔME
VAUCLUSE
VAR
ALPES MARITIMES
ITALIE
EMBRUN
GAP
Veynes
Serres
Durance R.
Sisteron
DIGNE
Forcalquier
MANOSQUE
Valensole
Riez
APT
Barcelonnette
PUGET THENIERS
Guillaumes
Mᵗ DE LURE
P. de Lure
CRÊTE DE LAFAYE
Mᵗ DE LA BLANCHE
Mᵗ DU CHEVAL BLANC
P. des 3 Evêches
Pᵗ de la Seche
le Cheval de Bˢ
Mᵗ Pelat
S. du Caduc
Somᵗ de Coste Belle
Les Monges
Chican
Mourre de Chanier
Mᵉ de la Faye
Font Sancte
Mᵉ de Cristillan
Tête de Toillies
le Gᵈ Rubren
P. de Pelvat
Col de Lautaret
Aigˡˡᵉ de Chambeyron
Brec de Chambeyron
Tête de l'Infernet
Mᵉ de Parpaillon
Col de Larche
Rᶜ des 3 Evêques
E. Michiels del



MARSEILLE. Château Borély. Musée d'archéologie. Chapiteaux provenant de l'Église St Martin.

Bouches-du-Rhône

Nom — Situation

ADIS, on a compté jusqu'à sept bouches par lesquelles s'écoulaient les eaux du Rhône. Ce nombre est aujourd'hui réduit à deux, en laissant de côté tous les *Rhônes morts*. Ces bouches, dont le département a tiré son nom, donnent issue au Petit-Rhône, ou Rhône occidental, bras le plus important autrefois et au Grand-Rhône, ou Rhône Oriental, qui en a pris la place.

C'est entre ces deux bras que s'épanouit en delta le grand fleuve rhodanien.

Le département des Bouches-du-Rhône, qui appartient à la région S.-E. de la France, est l'un des sept bordés par la Méditerranée.

Sans tenir compte des sinuosités de son pourtour, il affecte la forme d'un trapèze, dont les grands côtés sont formés par le cours de la Durance au N. et par la côte méditerranéenne au S.; l'un des petits côtés est formé par le Rhône à l'O. et l'autre, à l'E., par une limite conventionnelle commune avec le département voisin du Var. On compte à vol d'oiseau près de 125 kilom. de l'extrême pointe S.-O. du département à l'extrême pointe S.-E; il y en a 87 du confluent de la Durance avec le Rhône, au N.-O., jusqu'à celui du Verdon, avec la Durance, au N.-E., les deux autres petits côtés du trapèze mesurent, celui de l'O., 70 kilom. et celui de l'E., 65. Sous le rapport de la surface, il occupe le 74e rang.

Outre les importantes limites naturelles que lui forment la Durance au N., le Rhône à l'O., la Méditerranée au S., il n'y a guère à signaler à l'E. que les crêtes de petites chaînes secondaires, comme celle de la Sainte-Baume.

Il est borné au N. par le département de Vaucluse, à l'O. par celui du Gard, et à l'E. par celui du Var.

Il a été formé en 1790 de la partie occidentale de la Provence [illegible]

Histoire

D'après les données de l'histoire, des peuples d'origine ligure ont occupé la région qui a formé le département.

Les traces ligures relevées dans les noms de lieux sont plus abondantes que les traces ibériques. Vers l'an 600 avant notre ère, le domaine ligure s'étendit sur la rive d. du Rhône. Mais auparavant, vers 1100, les Phéniciens firent leur apparition sur les côtes méditerranéennes. Aucune trace matérielle de leur séjour ne leur a survécu.



MARSEILLE — Cathédrale. Façade principale S.

Le nom seul de l'une des îles Pomègues, l'île Phœnice, rappelle leur souvenir. Une légende rappelle encore que l'un de leurs dieux, Melqart, en combattant les Ligures dans la plaine de la Crau, fit tomber sur leurs têtes une pluie de pierres qui la recouvrent encore. Vers 600 avant J.-C., des aventuriers phocéens s'arrêtèrent au pied d'un promontoire rocheux, dans un site qui leur plut et y fondèrent une colonie. Telle fut l'origine de *Massalia* (Marseille). En 542, un lieutenant de Cyrus s'étant emparé de Phocée, les habitants de cette ville, préférant l'exil à l'esclavage, s'embarquèrent et vinrent se joindre aux premiers occupants. Après la chute de Tyr, Carthage essaya de ressaisir pour son compte l'empire de la Méditerranée ; en 537, elle triompha des Etrusques et des Massaliotes alliés. Massalia se recueillit, et, en 480, remporta à son tour une victoire éclatante sur Carthage. Au VIe s., le domaine massaliote formait un cordon littoral allongé, s'étendant des Alpes-Maritimes à l'Espagne, jusqu'auprès de Malaga. La littérature et les arts étaient délaissés pour le négoce, les comptoirs, les arsenaux et les chantiers. Au IVe s., deux de ses hardis navigateurs s'illustrèrent par de lointains voyages : Euthymène, qui descendit le long de l'Afrique, et Pythéas qui remonta jusque dans la Baltique. Quant à sa constitution, les écrivains anciens l'ont louée dans des termes très élogieux. Le pouvoir était exercé à tour de rôle par l'un des triumvirs qui présidaient le Conseil des quinze, placé à la tête de l'Assemblée des *Timouques* nommés à vie et qui étaient au nombre de 600.

Au IIIe s. les Celtes envahirent le bassin du Rhône. Ils s'entendirent parfaitement avec les Massaliotes, qu'ils laissèrent libres de leurs mouvements sur le littoral. Vers cette époque, la colonie massaliote de Théline prit le nom celtique d'*Arelate*.

Sans chercher à conquérir les pays voisins, les Massaliotes les exploitaient commercialement. Ils eurent néanmoins des querelles avec les Segobriges. Pour lutter avec avantage contre les

MARSEILLE. — Château d'If [illegible]

Carthaginois, ils firent appel à Rome, et, à la chute de Carthage (146), Massalia hérita du trafic avec l'Occident. En 154 le sénat romain leur céda Antibes et Nice, prises aux Ligures par le consul Opimius. En 125 également, à leur requête, le consul F. Flaccus s'avança contre les Ligures, les Salluviens et les Voconces, qu'il défit. Les Arvernes prirent ombrage de ces succès et, avec les Allobroges, marchèrent à leur tour contre les Romains qui les écrasèrent (121 av. J.-C.). Rome organisa alors une province transalpine qui ne comprit pas les États des peuples alliés.

C'est en l'an 102 que Marius écrasa, près d'Aix, les bandes de Teutons.

Après sa victoire, le consul se reposa dans *Aquæ Sextiæ* (Aix) et consacra une partie du butin à orner la ville.

Marseille, qui avait reçu de Pompée les terres des Salluviens et de César une partie de celles des Volques Arécomiques et des Helviens, se rangea du côté de Pompée, ce qui entraîna sa chute. Ayant refusé d'ouvrir ses portes à César, ce dernier, forcé de se rendre en Espagne, envoya Trebonius avec trois légions camper sur les hauteurs dominant la ville. De son côté,



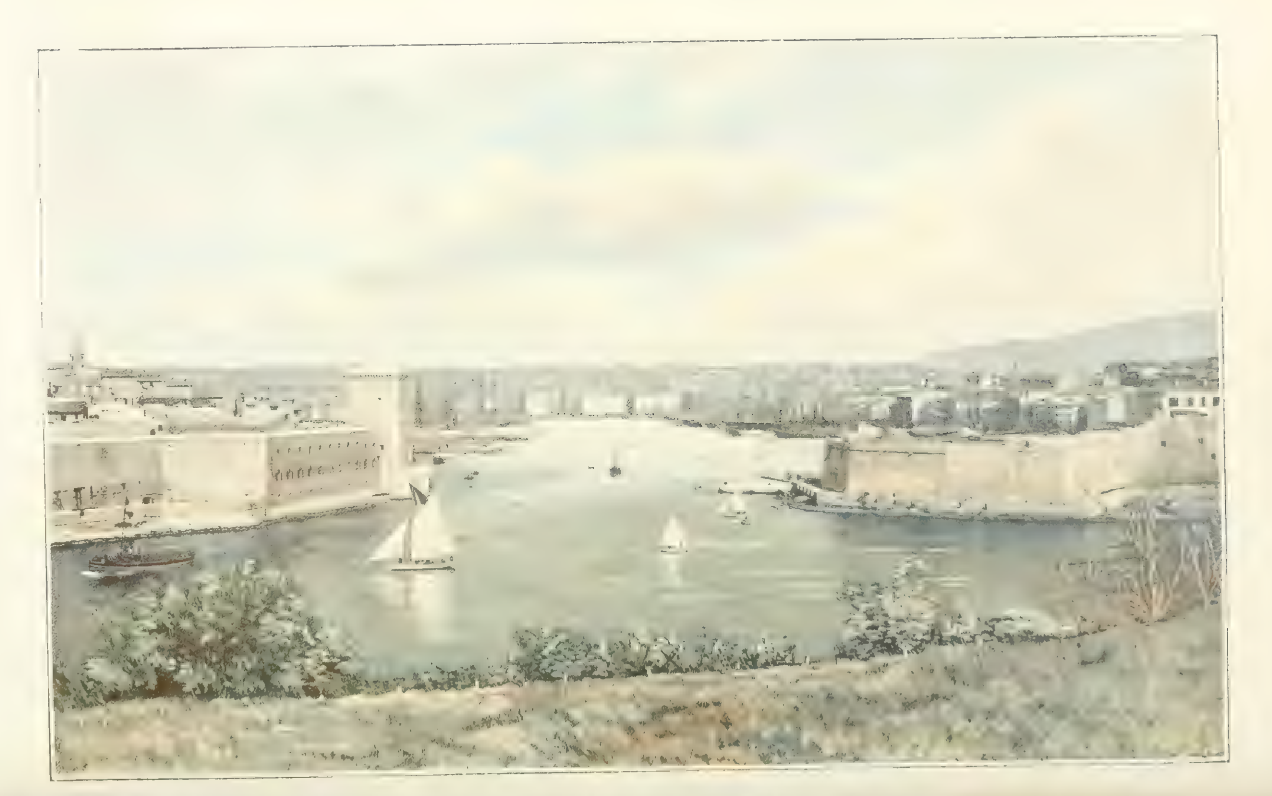
MARSEILLE. — Château Borély. Musée d'archéologie. Chapiteaux provenant de l'Église St Martin.

Decimus Brutus construisit une escadre à Arles, descendit le Rhône et cerna la ville. Marseille résista héroïquement pendant quatre mois, mais fut forcée de se rendre. César saisit le matériel de guerre, la flotte, l'argent, les domaines, et laissa la ville s'administrer (49). Bientôt fut créée la cité maritime de Fréjus, rivale de Marseille. En l'an 46 les vétérans de la 6e légion vinrent se fixer à Arles. En échappant à la tutelle de Marseille Arles hérita d'une grande partie de ses possessions, que César lui octroya. La nouvelle colonie grandit rapidement et atteignit son apogée au IVe s. de l'ère chrétienne. Constantin l'éleva au rang de capitale. En 418, le fils de l'empereur Théodose convoqua dans ses murs l'assemblée des députés de la Gaule du S.-O. et du S.-E. Enrichie par le négoce, Arles devint en outre une ville de plaisir et de luxe. Ses monuments encore debout et les trésors de son musée témoignent de la splendeur passée. Sur bien des points du territoire de cette « Province » par excellence (d'où plus tard le nom de Provence), les maîtres du monde ont laissé des monuments dont on trouvera la liste plus loin.

Une tradition locale rapporte que Lazare, ressuscité par le Christ, débarqua sur les côtes de Provence avec Marthe, Marie-Madeleine, la sœur de la Vierge, Marie Jacobé, Marie Salomé, etc., à l'endroit où s'élève aujourd'hui le bourg des Saintes-Maries-de-la-Mer. Lazare aurait aussi fondé l'église de Massalia vers l'an 40. Ce n'est guère qu'au IIIe s. qu'on le trouve implanté



MARSEILLE. — Port de la Joliette et Cathédrale.



N° 5 Baudeau

MARSEILLE. — Entrée du Port Vieux.

toutefois dans cette ville, où saint Victor et ses compagnons furent martyrisés en 303. Saint Trophime le prêcha à Arles à la fin du IIIe s.

A la chute de l'empire romain, les Wisigoths, en allant assiéger Arles, détruisirent à peu près *Glanum*, dont une partie de la population vint s'établir un peu plus au N., à l'endroit où s'élève Saint Remy (480).

Le roi wisigoth Euric périt assassiné dans Arles, en 484. A ces premiers conquérants succédèrent les Burgundes, puis les Ostrogoths et enfin les Francs, qui prirent possession de Marseille en 537. Plus tard, les Sarrasins parurent sur les côtes, paralysèrent le commerce et saccagèrent complètement Aix en 731.

Après le démembrement de l'empire de Charlemagne, Arles devint la capitale d'un royaume qui dura jusqu'en 1150, avec des limites très variables et sous des noms très différents : royaume de Bourgogne cisjurane, de Provence, d'Arles, plus ou moins inféodé à l'Empire d'Allemagne. Boson en devint le premier titulaire reconnu par le concile de Mantaille. Les luttes féodales, qui s'élevèrent durant cette période, ne cessèrent guère que dans les moments où la nécessité de se protéger contre les Maures d'abord et les Hongrois ensuite forçait tous les seigneurs à se grouper dans un effort commun. A cette époque la Provence comprenait trois divisions : la vicomté de Marseille, le comté d'Arles et la vicomté de Forcalquier.

Au XIe s. des abbayes célèbres avaient répandu le goût des arts et entretenu la culture de l'esprit dans ce milieu éminemment favorable, où la grandeur romaine éclatait encore dans tout ce qui avait survécu aux invasions barbares. Une école provençale se forma et rayonna bientôt au delà des limites de la province. On lui doit le portail de Saint-Trophime d'Arles, le magnifique cloître qui lui est contigu et bien d'autres œuvres. Dans les châteaux se formèrent les brillantes cours d'amour, tribunaux devant lesquels on porta les différends où la loyauté et la galanterie intervenaient.

La jolie langue provençale fut dans tout son éclat. A l'instar de plusieurs villes italiennes, Arles et Marseille s'érigèrent en républiques. Le commerce y redevint florissant jusqu'à ce qu'il fût éclipsé par celui de Pise, de Gênes et de Venise.

En 1245, le mariage de Charles d'Anjou avec Béatrix, l'une des quatre filles de Raymond-Bérenger, lui donna la Provence, dont les libertés furent supprimées. Les guerres que ses souverains entreprirent pour recouvrer le royaume des Deux-Siciles lui furent fatales. Toutefois, quand René d'Anjou eut renoncé à ses prétentions sur le royaume de Naples et qu'il se fut retiré à Aix, elle connut quelques années de calme prospérité. René justifia la réputation de bon qui demeure attachée à sa mémoire. Usant de ruse, Louis XI lui avait fait souscrire un testament qui, à la mort de son neveu, survenue en 1480, rattacha le comté à la couronne de France. Cette réunion ne devint définitive que six ans plus tard.

C'est à Louis XII qu'est due la création du Parlement d'Aix.

La rivalité de François Ier et de Charles-Quint amena l'invasion de la Provence par des armées impériales commandées par le connétable de Bourbon. Aix capitula en 1524; mais Marseille résista énergiquement et les troupes qui l'assiégeaient durent se retirer. Elles reparurent en 1536. Les Provençaux concentrèrent alors tous leurs moyens de résistance dans les trois villes de Tarascon, Arles et Marseille et dans les châteaux fortifiés. Ils abandonnèrent les villes ouvertes, brûlèrent ou anéantirent tout ce dont pouvait profiter l'ennemi, devant lequel ils firent le vide le plus complet. Quelques semaines après, les troupes étrangères avaient repassé la frontière.

Les passions suscitées par les querelles religieuses vinrent encore ajouter aux maux causés par les désastres précédents. Le parlement d'Aix donna l'ordre de persécuter les malheureux Vaudois, justifiant ainsi le dicton qui le plaçait au troisième rang des fléaux de la Provence, après la Durance et le mistral. Quand la Réforme éclata, Marseille se rangea du côté des catholiques et embrassa sous Henri III le parti de la Ligue. Son consul, Ch. de Casaulx, ouvrit les portes de la ville aux troupes espagnoles et s'érigea en dictateur. Il fut assassiné par Libertat, qui fit à son tour pénétrer dans Marseille les troupes royales. Libertat fut nommé viguier (1596). Après bien des émeutes provoquées par le désir ardent des Marseillais de conserver leurs libertés municipales, ces dernières leur furent arrachées par Louis XIV.

Sous l'administration de Colbert, Marseille, déclarée port franc, recouvra une grande prospérité, qu'entrava pendant quelque temps la fameuse peste de 1720, qui fit tant de victimes [illegible]

seulement dans cette ville, mais à Aix, Arles, etc. et au cours de laquelle s'illustrèrent des échevins, le chevalier Roze et l'évêque Belzunce.

La Révolution fut diversement accueillie dans cette région. A Marseille, l'aristocratie commerçante essaya de prendre la tête du mouvement en faisant arrêter et enfermer au château d'If les chefs populaires qui triomphèrent en 1790.

Le parlement d'Aix, au sein duquel Mirabeau s'était révélé comme grand orateur, fut supprimé cette même année. Aix devint le chef-lieu des Bouches-du-Rhône jusqu'en 1800, époque à laquelle Marseille la remplaça dans ce rôle. En 1792, à l'appel de Barbaroux, un bataillon de fédérés marseillais marcha sur Paris ; c'est ce bataillon qui popularisa l'hymne entraînant composé par Rouget de l'Isle et qui est devenu l'hymne national français. Avant comme après la chute de Robespierre, l'histoire de Marseille ressemble à celle de Paris.

En 1814, le retour des Bourbons en France fut acclamé. En 1815, après Waterloo, le parti royaliste y commit des excès. En 1871, la Commune fut proclamée à Marseille, le 19 mars, le lendemain de la proclamation de celle de Paris ; mais le 4 avril cette insurrection était réprimée.

Marseille, dont les embellissements ont précédé ceux de Paris, est aujourd'hui la seconde ville



MARSEILLE. — Chateau Borely. Musée d'archéologie. Chapiteau provenant de l'Église St-Martin.

de France. Les changements d'ordre politique et économique survenus dans le bassin méditerranéen, auxquels bien des crises d'ordre social sont venues s'ajouter récemment, ont rendu et rendent difficile la prépondérance commerciale de notre grand port dans ce bassin.

Géologie — Topographie

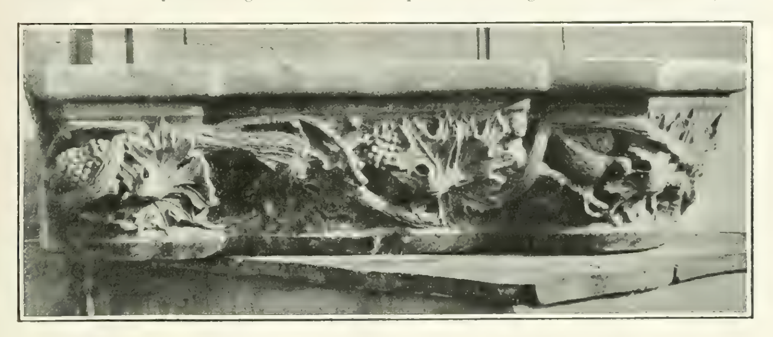
La voie ferrée, qui de Mallemort sur la rive g. de la Durance, se dirige au S. vers Port-de-Bouc, en passant par Salon, Miramas et Istres, partage le département en deux parties très différentes, sous le double rapport de la structure géologique et du relief. A l'O. de cette ligne se trouve une vaste plaine formée surtout d'alluvions quaternaires, sauf entre la ligne Tarascon-Orgon au N. et la ligne Lamanon-Arles au S., où se trouve l'enclave crétacée de la chaîne des Alpines et plus bas, dans l'enclave triangulaire de la Crau, de formation tertiaire. De l'autre côté, à l'E., s'étend une région montagneuse formée de terrains secondaires et tertiaires, comprenant plusieurs petites chaînes et englobant en outre le vaste étang de Berre.

A l'intérieur de l'angle formé par le confluent de la Durance avec le bras du Grand-Rhône s'étend la **Crau**, qui va en s'élevant du S.-O. au N.-E. (de 4^{m} à 118^{m} au S. de Lamanon). Cette plaine, jadis inculte, est en partie améliorée et de nouveaux projets sont à l'étude pour la mettre en valeur, tâche ardue, mais que faciliteront les canaux qui la traversent. Au-dessus de cette immense plaine caillouteuse s'étend la *Crau-sur-Durance*, entre les marais desséchés des Baux au N. et le canal de Craponne au S. Couverte de vignobles, la *Petite-Crau*, dont l'altitude ne dépasse pas 84 m., s'allonge du N. au S., au-dessus de la chaîne des Alpines, entre deux branches du canal des Alpines, celle d'Eyragues à l'O. et celle de Noves, à l'E.

Barrant la plaine, émerge comme une île fort longue, la *chaîne des* **Alpines**, éperon crétacé par

lequel s'achèvent les Alpes et qui s'étend d'Orgon à l'E. jusqu'à 6 kilom. environ de la rive g. du Rhône, à l'O. Son point culminant atteint 492 m. vers l'E. au *Signal des Alpilles.* C'est cette chaîne qui renferme *les Baux,* pauvre village aujourd'hui, mais cité importante jadis, à en juger par les ruines amoncelées dans un fouillis très pittoresque. Plus au N. encore la *Montagnette,* isolée, s'élève à 162 m. entre le Rhône et la plaine de Maillanne.

Dans la partie S.-O. du département, entre le Grand-Rhône à l'E., le Petit-Rhône continué par le canal de Silvéréal, le canal de Peccais et le Rhône-Vif à l'O. et le cordon littoral mobile, coupé de graus (*gradus,* passage) vifs ou amortis au S., s'étend le delta de la **Camargue,** renfermant les multiples bras du Rhône, qui déverse sans cesse ses eaux limoneuses mélangées de débris de toutes sortes et dont l'accumulation facilitée par des *theys* produit un avancement annuel de 40 m. On a donné le nom de *Petite-Camargue* au delta compris entre le Petit-Rhône et les bras ou canaux qui le prolongent à l'O. La Petite-Camargue est constituée par une foule d'étangs séparés entre eux par des langues de terre ferme où ne poussent guère que des pins chétifs, quelques tamaris et des roseaux. Au centre de la Grande-Camargue se trouve l'*étang du Vaccarès,* dont le niveau est un peu inférieur à celui de la Méditerranée. Au S. de l'étang s'épanouit tout un archipel marécageux ou sablonneux qui s'achève au golfe des Saintes-Maries, dont



MARSEILLE. — Château Borely. Musée d'archéologie. Chapiteau provenant de l'Église St Martin [illegible]

l'extrémité orientale ou Pointe de Beauduc, très arrondie, s'allonge annuellement de 15 m. vers l'O. Enfin, à la pointe S.-E. de la Camargue, entre le Vieux-Rhône, le canal du Japon ou Bras-de-Fer, d'une part, et le Grand-Rhône à l'E., d'autre part, s'étend l'*Ile du Plan du Bourg,* que le golfe de Fos, qui borde la pointe S. de la Crau, sépare du rivage découpé et accidenté qui lui fait face à l'E.

La partie montagneuse du département renferme l'*étang de Berre,* aux trois-quarts entouré par une couronne crétacée de diamètre variable, s'appuyant au N.-O. sur les terrains d'alluvions tertiaires de la Crau. Cette couronne est formée à l'O. par les collines de Bouc et de Martigues et au S. par la *chaîne de l'Estaque,* qui s'élève à 279 m., à 5 kilom. à l'E. du tunnel de la Nerte. Au N. se trouvent : la *Montagne de Trevaresse,* dont le sommet le plus élevé (500 m.) est à 10 kilom. à vol d'oiseau au N.-E. d'Aix, plateau tertiaire très dépouillé et dépourvu de centres d'habitation — la *chaîne des Côtes,* dont une crête, entre Lambesc et la Roque-d'Anthéron, s'élève à 487 m. — les *Roches de Roquerousse,* toutes crétacées, qui montent à 587 m. près de Vernègues. Ces chaînes se terminent par des flancs abrupts au N., surplombant la rive g. du large torrent de pierres qu'est la Durance. L'extrême pointe N.-E. du département se tient à une certaine altitude, puisque l'on trouve une cote de 660 m. à la limite commune avec le Var et une autre de 780 m. dans le bois de Concors, au N. de Vauvenargues.

Plus au S. Sainte-Victoire-Roc, dans la *Montagne de Sainte-Victoire,* jurassique, atteint 1011 m. Au-dessous, la *Montagne du Cengle* est de formation tertiaire. Il n'en va pas de même pour la chaîne qui sous les noms d'*Olympe,* de *Montagne de Regagnas,* [illegible] et *chaîne de l'Étoile* court de l'E. à l'O. jusqu'à la Baie de Marseille.

Cet ensemble, jurassique, pénètre par 716 m. à l'E. au Signal de Regaignas, monte encore à 710 m. au Pilon-du-Roi et à 652 m. au sommet de l'Etoile. La *chaîne de la Sainte-Baume*, également jurassique, renferme le point culminant de tout le département, 1043 m. au Baou de Bretagne. L'îlot de *Carpiagne*, de même formation, atteint 646 m. au Signal du même nom. Enfin, tous les escarpements de la côte depuis le cap Croisette, au S. de la Baie de Marseille, jusqu'au Bec-de-l'Aigle, qui forme la pointe de la presqu'île de la Ciotat, ainsi que les îles de la baie elles-mêmes, appartiennent aux formations crétacées.

Hydrographie

Littoral. Il commence à l'embouchure de la branche du Rhône nommé *Rhône Vif*, quoique le courant y soit assez lent. Il se poursuit de l'O. à l'E. pendant un peu plus de 14 kilom. jusqu'au *Grau d'Orgon*, embouchure du *Petit-Rhône*, aux rives luxuriantes et sauvages. Cette côte, unie et plate, ne s'élève pas au-dessus de 6 m. au sommet des petites dunes qui la relèvent. Elle borde la *Petite-Camargue* (40 000 hectares environ), formée d'étangs et de marais peu profonds communiquant entre eux. Le sel, qui imprègne tout, forme un obstacle insurmontable à la végétation, qui est très pauvre ; les petites plaques blanchâtres formées par ses cristallisations ont reçu le nom de *sansouilles*. Au delà du Grau d'Orgon commence le *Golfe des Saintes-Maries*, semi-elliptique, qui se termine à la *Pointe de Beauduc*, très arrondie ; il n'est coupé à l'E. que par le *Grau de Beauduc* écoulement de l'étang du même nom. A 2 kilom. 500 de la rive g. du Grau d'Orgon se trouve, en avant du bourg des **Saintes-Maries-de-la-Mer**, une jolie plage de sable parsemée de mica, en arrière de laquelle est un bourrelet de dunes recouvertes de tamaris. Ce bourg, habité par des pêcheurs, et que domine une curieuse église fortifiée, est célèbre par les pèlerinages annuels qui se rendent, surtout pendant les journées des 24 et 25 mai, aux tombeaux des Saintes-Maries. Les fêtes variées qui accompagnent ces cérémonies sont absolument uniques en France par leur caractère étrange et le cadre où elles se donnent.

La plage se poursuit au delà des Saintes-Maries par un bourrelet bien mince s'élargissant au fur et à mesure qu'il s'étend vers l'E. A la suite de la Pointe de Beauduc se trouve le *Grau de la Dent*, par lequel s'écoule en partie le *Vieux-Rhône*. La côte s'incurve alors très légèrement jusqu'à la sortie du *Grau de Rostan* et au *Grau de Pégoulier*, embouchure du *Grand-Rhône* ; la dune qui la suit atteint de 9 à 10 m. non loin du *Phare de Faraman*. Du Grau d'Orgon jusqu'à celui de Pégoulier on compte un peu plus de 50 kilom. de développement. En arrière se trouve la *Grande-Camargue* (75000 hectares), au centre de laquelle s'étend l'*étang de Vaccarès*, long de 14 kilom. et large de 7, profond seulement de 0m50, que des flaques d'eau bordées de roseaux ou de minces croissants de sable isolent de la mer. La Camargue, que traversent deux petites voies ferrées partant d'Arles, n'a pas de villages ; on n'y rencontre que des fermes isolées, des vignes irriguées, des prairies, quelques salines et, au milieu de tout cela, des troupeaux de moutons, des manades de taureaux noirs, des chevaux blancs, et, voletant sur l'horizon infini, une foule d'oiseaux indigènes et exotiques. Au printemps, la Camargue offre un spectacle étrange ; mais, vienne l'été, la chaleur y est insupportable ; l'automne avec son cortège de moustiques et l'hiver avec les violences du mistral la rendent inhabitable.

Dans le *Golfe de Fos*, presque circulaire, dont les *theys* à l'O. modifient sans cesse la forme en le comblant peu à peu, débouchent le *Canal de Saint-Louis* à l'O. et le *canal de Port-de-Bouc* à l'E., entre les embouchures desquels on rencontre le *Grau de Gloria*, le *Grau de Galéjon* et l'*Anse de Saint-Gervais* au S. de Fos. Les bassins de Fos et du Galéjon, ainsi que la partie du bassin du Capeau livré à la culture, sont desséchés. On a trouvé entre Fos et Port-de-Bouc, au Pont-du-Roi, les vestiges de l'ancien port de *Stomalimne*. **Port-de-Bouc** se compose de deux villes : **Bouc**, qui donne sur le port ou rade (8 hectares) et **la Lèque**, bâtie au bord du golfe tranquille de Fos, sur un monticule rocheux qui se termine par une jetée. De l'autre côté de la passe, se dressent vis-à-vis, le *fort de Bouc* et, plus loin, un phare. Le port, à l'entrée facile, offre un abri sûr, avec une profondeur de 4 à 6 m. Bouc possède les Chantiers et ateliers de Provence qui construisent de grands navires en fer. Son port se trouve en communication avec l'étang de Berre par l'*étang de Caronte* et le *canal de Martigues*, que doit emprunter le futur *canal de Marseille au Rhône*. **Martigues**, au débouché du canal du même nom sur l'étang de



MARSEILLE. — [illegible]

Berre se compose de trois parties isolées les unes des autres par des canaux : **Jonquières** au S., **l'Ile** au centre, et **Ferrières** au N., que des ponts font communiquer ensemble. Martigues, qui possède des chantiers de constructions, est un port de pêche très important, abrité au S. par la chaîne de l'Estaque recouverte de bois de pins. C'est en outre une ville pittoresque, lumineuse, habitée par une population très fruste et fréquentée par les artistes.

L'étang de Berre, que l'on s'est décidé à aménager enfin en port de refuge, est une belle nappe d'eau salée de 15.530 hectares de surface, profonde de 5 à 10 m., où quelques faibles courants de marée se font sentir.

Le pourtour de l'étang est de 72 kilom. Des hauteurs, tantôt boisées et tantôt nues, l'entourent, sauf au N. E. et au S. E. Les rives sont bordées de champs, de vergers, de salines, d'usines, etc. Il communique avec les *canaux des Alpines* et de *Craponne* et reçoit les eaux de l'*Arc*, de la *Touloubre* et d'autres petits ruisseaux moins importants. A la pointe S. E. se trouve le petit *étang de Bolmon* en forme de trapèze, qu'un mince cordon nommé le Jaï, sur lequel sont établies des *bourdigues* ou pêcheries, sépare de celui de Berre. Outre Martigues, l'étang compte deux autres ports : **Saint Chamas**, où fonctionne une poudrerie nationale, et **Berre**, plus important, avec ses salines et ses diverses usines.



ORGON — Porte de Ville.

A partir du fort de Bouc et en continuant vers l'E., la côte change absolument d'aspect ; au rivage plat succède un littoral très découpé, donné par des falaises nues ou boisées ; la chaîne de l'Estaque vient s'y amortir tantôt en de molles inflexions plus ou moins ravinées et tantôt par des chutes abruptes au-dessus des flots bleus. Du port de Bouc au *Cap Couronne* on rencontre successivement : *l'anse de Caudeirelle*, *l'anse d'Auguette*, le *Port de Ponteau*, *l'anse des Laurons*, *l'anse Bonnieu* que protège vers le S. la *pointe* du même nom, *l'anse d'Arnette*, le charmant petit *port de Carro* et *l'anse du Verdon*.

Du *cap Couronne* au *cap Méjean*, la côte se dirige franchement de l'O. à l'E. pendant plus de 14 kilom. ; on y remarque : *l'anse de la Vieille Couronne* ; le *port de Sainte Croix* ; *l'anse de Tamaris* ; le *port de Sausset*, dans un site ravissant et qu'entourent de belles pinèdes ; le *port de Carry*, que domine le bois de ce nom ; le *port de Rouet*, que le *cap de la Vierge* sépare du *port de Gignac* ; enfin, le *port Méjean*, port de pêche encadré par des falaises superbes. C'est dans tous ces parages que pendant les mois d'août et de septembre les pêcheurs se livrent à la capture des thons dans les *madragues*.

Si du *cap Méjean* on tire une ligne droite dans la direction S.-E. vers la pointe O. de l'*île Tiboulen* en frôlant la pointe S. de l'*île Pomègue*, on formera, avec toute la côte jusqu'au *cap Croisette*, deux carrés contigus et inégaux, dont le côté commun se compose de l'ensemble des îles de la rade de Marseille. Au sommet de l'angle N. du plus grand se trouve l'**Estaque**, tout à la fois port de pêche, établissement de bains de mer, centre industriel et rendez-vous du monde où l'on s'amuse. Sur le côté N.-O. du grand carré, long de 9 kilom., on trouve le *port de Niolon* avec ses batteries et le *port de Figuerolle*; sur le côté N.-E. le *port de Mourepiane*, le *cap Janet*, le *cap Pinède*, dans la sphère d'expansion du grand port de **Marseille**, occupant l'angle E. du grand carré. Quant au plus petit, de 6 kilom. de côté à peu près, sa face N.-O. est formée du groupe d'îles s'avançant au large de la *pointe d'Endoume*, sa face N.-E., de la partie de Marseille comprise entre cette pointe et l'extrémité S. du Parc Borely, sa face S.-E. du reste de la côte, pro-



Nég. Terris et Baudelaire.

LA CIOTAT. — Pointe du Cap du Bec de l'Aigle.

longée au delà du cap Croisette par l'*île Maïre* et l'*île Tiboulen*. Au total se trouvent : l'*anse d'Endoume* et le *port du Frioul*, occupant l'espace compris entre les *îles Pomègue*, *Ratonneau* et d'*If*.

Au large et plus au S.-O. est le *rocher le Planier*, qui porte à la hauteur de 65 m. un phare à foyer électrique très puissant, et d'une portée de 48 milles.

Le premier des ports français, le port de Marseille, comprend : l'ancien bassin avec ses annexes et les nouveaux bassins, c'est-à-dire : le *Port-Vieux*, avec le bassin de carénage et le canal des Douanes, le *bassin de la Joliette* précédé de l'avant-port sud avec le petit *bassin du Pharo*, les *bassins du Lazaret et d'Arenc* avec leurs *Docks et Entrepôts*, puis le long de la côte et séparés par des traverses, le *bassin de la Gare Maritime*, le *bassin National* approfondi à 8 m. avec, en arrière, les bassins de radoub comprenant 6 formes sèches, le *bassin de la Pinède*, précédé d'un avant-port N. appelé à devenir bientôt le *bassin de la Madrague* sans doute, par suite du développement que prend Marseille. Tous ces bassins, échelonnés le long de la côte, du N. au S., sont protégés contre les flots du large par une jetée extérieure. Les profondeurs des passes



MARSEILLE. — Ancienne Église Saint Martin. Ensemble S. O.

et les dimensions des bassins permettent aux plus grands navires modernes d'évoluer à l'aise. L'ensemble des surfaces d'eau est de 1 500 800 m. carrés; le développement des quais dépasse 18 kilom. de longueur et une surface totale de 741 590 m. carrés. Outre les trois grandes gares d'Arenc, de la Joliette et du Port Vieux reliée par un embranchement à la gare du Prado, outre les hangars et magasins, on compte sur les quais du port 111 appareils servant au chargement et au déchargement des navires : grues roulantes et fixes, à bras ou à vapeur, bigue de 120 T., un matériel puissant contre l'incendie, etc. La distribution de l'eau, pas plus que l'éclairage, ne laisse à désirer. Le matériel flottant employé comprend 60 engins de soulèvement, 9 bateaux-citernes, 640 embarcations diverses, 71 remorqueurs, 89 chalands servant aux transports côtiers, 48 navires à voiles et 172 navires à vapeur armés et attachés au port. Enfin 88 Compagnies françaises et étrangères, appartenant ou non au port, y effectuent des services réguliers et mettent Marseille en rapport avec tous les points du globe.



AIX — Colonnes du Cloître.

En quittant le port de Marseille et en suivant la côte qui se dirige au S., on rencontre l'*anse des Catalans* avec sa plage de bains que domine le fort Saint-Nicolas, l'*anse de la Fausse Monnaie*, en arrière des *îles d'Endoume*, l'*anse de l'Oriol* avec la fameuse *Réserve*, les *Bains du Roucas-Blanc* et du *Prado*, l'embouchure de l'Huveaune. Cette côte est accompagnée par le *Chemin de la Corniche*, poussiéreux et manquant d'ombrage, mais d'où l'on découvre de beaux points de vue. Le sommet de la colline porte à 162 m. le fort [illegible] et le sanctuaire de N.-D.-de la Garde. En descendant plus au S. est le mont Rose (86m), au pied duquel se termine une des branches du Canal de Marseille.

Du *cap Croisette* au *Bec-de-l'Aigle*, qui ferme à l'O. la baie de la Ciotat, la côte élevée, très découpée et très effilée en pointes rocheuses, avec des profils d'oiseau, se dirige à l'E. S.-E. en tourant d'admirables *Calanques* ou anses, au fond desquelles dévalent d'étroits vallons et la Baie de Cassis.

Le massif de Marseille-Veyre, qui renferme la grotte ou Baume Rolland, occupe la pointe triangulaire qui s'achève au cap Croisette; il atteint son point culminant (597m) en face d'un groupe d'îles et d'îlots dirigés du N. O. au S. E. : *des* [illegible], *Calseraigne* et *Riou*. De ce sommet, la vue est admirable sur Marseille et ses environs, Cassis, etc.

Le long de cette partie de la côte, on croise le petit [illegible], la [illegible], entre le *Bec-Sormiou* à g. et le *cap Morgiou* à d. qui abrite la [illegible] *Morgiou*, dominée par le Signal du cap Gros (518), les deux petits *ports le Port* [illegible] et de *Port-Pin*, que surplombent des

falaises superbes; puis le *fiord de Port Miou* servant de port et bordé par deux gouffres; **Cassis**, au fond d'une baie assez profonde, qu'encadre le massif dénudé de la Gardiole à l'O. et au N.-O. et le massif agréablement boisé du mont Canaille (416 m). Cassis est un port de pêche aux environs duquel se trouvent des carrières de pierre exploitées et dont la réputation est justement méritée.



AIX. — Cathédrale St-Sauveur. Porte en bois du Portail O.

Du *cap Canaille* au *Bec-de-l'Aigle*, qu'un étroit chenal sépare de l'*île Verte*, la côte, très abrupte et très élevée, tombe de 218 m. à l'O. et au-dessus de la Ciotat à 20 m. environ à l'E. de cette ville. **La Ciotat**, dont l'entrée du port est protégée par deux forts, est bien déchue de son importance de jadis; les chantiers de la Compagnie des Messageries maritimes lui ont rendu une certaine activité.

Au delà du *cap Saint-Louis*, qui occupe à peu près le milieu de la *Baie de la Ciotat*, on entre dans le département du Var.

Rhône maritime. C'est à 1200 m. au-dessus de Fourques que le Rhône se bifurque en deux bras : le bras oriental ou petit Rhône, navigable, et le bras occidental, ou Grand-Rhône. Cette dernière artère descend vers Arles, que protègent des digues puissantes. C'est à Arles que se trouve sa partie la plus étroite (moins de 300 m); au delà, la largeur varie de 500 m.. à 1000 m. avec une profondeur de 15 à 18 m., sauf à la barre de l'embouchure. Le Canal de navigation d'Arles à Port-de-Bouc accompagne sa rive g. et ne s'en écarte pas à plus de 10 kilom. Le Rhône maritime coule entre des rives basses, sur lesquelles la végétation disparaît au fur et à mesure que l'on approche de l'embouchure. On lui a pratiqué quelques saignées pour l'établissement de roubines d'arrosage, utilisées aussi pour la submersion des vignes et le dessalement des terres de la Camargue. L'unique bourg qu'il rencontre est Port-Saint-Louis, sur la rive g. du canal qui va déboucher dans le golfe de Fos, dans la direction de celui de Martigues. La Tour Saint-Louis, élevée en 1737 à l'embouchure du fleuve et qui en est éloignée aujourd'hui de 7 kilom. 500, est un repère qui donne la mesure de l'empiétement des atterrissements du fleuve sur la mer. Son delta se modifie sans cesse. Au XVIIe s. l'artère principale empruntait le *bras de Fer* ou *du Japon* ; il emprunte aujourd'hui le *bras des Lônes* et débouche, après un parcours de 50 kilom. depuis Fourques, par le *Grau de Pégoulier*, qui s'est lui-même déplacé de près de 4 kilom. vers l'E. depuis cinquante ans.



AIX. — Cathédrale. Autel.

Hydrographie fluviale. Toutes les eaux du département se rendent à la Méditerranée, soit directement, comme celles du *Rhône* et de l'*Huveaune*, soit indirectement par le chenal de Port-de-Bouc, comme celles qui tombent dans l'étang de Berre.

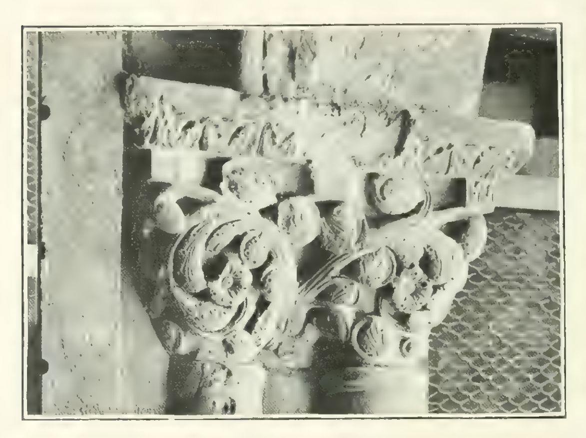
C'est à partir de son confluent avec la Durance que le Rhône commence à toucher le département par sa rive g. De ce point jusqu'au sommet du delta, la pente du fleuve est minime ; dans ce parcours, les cailloux cèdent la place au sable et les îles formées dépendent du département voisin du Gard. Il décrit une courbe dont la convexité est tournée à l'O., passe entre Tarascon et Beaucaire et, avant de couler devant Arles, où commence son cours maritime, parvient au point où il se bifurque en deux branches, à 12 kilom. en aval de Tarascon.

Son seul affluent est la *Durance*, qui borde le département de sa rive [illegible] depuis son confluent avec le Verdon jusqu'à celui qu'elle forme avec le Rhône, en aval d'Avignon. Torrentielle, sa largeur varie de 1000 à 2000 m., au lit parsemé d'îles et d'îlots, tantôt à sec et tantôt roulant [illegible]

cube énorme d'eaux boueuses. La Durance sépare pendant une centaine de kilom. le département des Bouches-du-Rhône de celui de Vaucluse, en descendant une pente de 250 m. et en fournissant de l'eau à plusieurs canaux d'irrigation. A partir de son confluent avec le Verdon, elle se dirige d'abord du N.-E. au S.-O., se gonfle de la *rivière de Jouques*, alimentée par des sources ou *bouillidous*, puis, à hauteur de Peyrolles, qu'elle laisse à 1200 m. de sa rive g., se dirige vers le N.-O., frôle la base de la colline où s'élève Orgon, passe à pas de 2 kilom. au N. de Châteaurenard et rejoint le Rhône.

Dans l'étang de Berre tombent : l'*Arc*, qui vient du Var et se grossit, au S. du *Tholonet*, du *ruisseau de l'Infernet* ou *Cose*, passe à 1500 m. au S. d'Aix, puis sous l'aqueduc de Roquefavour et débouche dans l'étang, à 4 kilom. au N. de Berre ; — la *Touloubre*, qui descend de la montagne de la Trévaresse, s'augmente (rive d.) de la *Concernade*, dont la source est voisine de l'ancien volcan de Beaulieu ; elle passe près de Lambesc, puis au S. de Salon et vient se perdre dans l'étang à 5 kilom. au S. de Saint-Chamas.

L'*Huveaune* naît dans le Var, presque à la limite du département des Bouches-du-Rhône dans lequel il pénètre en amont d'Auriol, qu'il arrose ; puis il passe à Roquevaire, à Aubagne, où lui parvient (rive g.) et un peu en amont, le *Fauge* ; avant de gagner la Méditerranée, l'Huveaune recueille le *Jarret* au S.-E. de Marseille.



AIX. — Chapiteau dans la Cathédrale.

Marais. Étangs. On rencontre des marais sur la rive g. du canal d'Arles à Port-de-Bouc, *marais de Capeau*, de la *Trincanière*, de *Ligagnau*, de la *Boudou*, du *Retour*, du *Canneau*, des *Grands-Paluds* ; on en trouve encore dans l'île du Grand-Plan-du-Bourg, dans l'île de la Camargue (*marais de Palaulongue*, du *Pont-de-Rousty*, de *Saliers*, de la *Grand Mar*, *pâtis de Gougère* et *de la Trinité*, *marais des Bruns* et de *la Sigoulette*, etc., tous au N. et à l'O. de l'étang de Vaccarès. Citons aussi ceux de *Meyranne* et des *Chanoines*, au N.-O. de la Crau.

Outre l'*étang de Berre*, dont nous avons déjà parlé, nommons ceux de *Meyranne*, de *Dézaumes* et d'*Entressen*, dans la partie N. de la Crau ; les *étangs de l'Olivier* (2 kilom. de long sur 1 kilom. 500 de large), de *Lavalduc* (580 hectares), d'*Engrenier* (107 hectares), de l'*Estomaü*, de *Caronte*, tous situés entre l'étang de Berre et le golfe de Fos. A la lisière S. de la Camargue, onze *lagunes* bordent l'*étang de Vaccarès* ; enfin d'autres étangs s'étendent à l'E. du golfe de Beauduc. Les uns ont le fond de leur lit situé au-dessous du niveau de la Méditerranée ; quelques autres l'ont au-dessus. Mais, par suite des travaux de dessèchement, de colmatage et de drainage, la plupart de ces étangs et lagunes sont appelés à disparaître dans l'avenir.

Sources minérales. *Aix* possède 2 sources bicarbonatées calciques thermales, exploitées dans un établissement (*source de Sextius* 35°5 et *source de Barret* 21°). — Près de Marseille se trouve la source sulfurée calcique froide (16°) des *Camoins*, également exploitée dans un établissement.

Nommons enfin la source chlorurée sodique et bromo-iodurée (21°) du *Roucas-Blanc*, à Marseille ; la source sulfureuse de *Lascours*, près de Roquevaire ; la source thermale à l'E. du village de Fontvielle.

MARTIGUES. — Vue générale.

Dans le golfe de la Ciotat se trouve une source sous-marine, alimentée peut-être, comme plusieurs fontaines des environs de la même ville, par les eaux qui s'engouffrent dans les *avens* du bassin fermé connu sous le nom de *Plan de Cuges*.

CANAUX. Il existe trois canaux de navigation : 1° le **canal d'Arles à Port-de-Bouc**, creusé pour éviter à la batellerie l'embouchure du grand bras du Rhône, et aider au dessèchement des étangs et marais de la région qu'il traverse.

Il commence en aval d'Arles, sur la rive g. du Rhône qu'il accompagne et s'achève dans le chenal de Port-de-Bouc. Sa longueur est de 47 kilom. 149, sa pente de 3 58 en hautes eaux, son tirant d'eau de 2 m. Il n'a que 4 écluses. — 2° le **canal de Saint-Louis**, destiné à éviter aux navires calant de 4 à 5 m. la barre du Grand Rhône. Il commence à Port-Saint-Louis, où il alimente un bassin de 14 hectares, sert au transbordement et se termine dans le golfe de Fos. Sa longueur est de 3300 m., sa largeur de 64 m. au plan d'eau et de 30 m. au plafond, sa profondeur de 6 m. Il communique à l'O. avec le Rhône par l'intermédiaire d'une longue écluse de 160 m. et à l'E. débouche dans un avant-port de 100 hectares, que protègent deux jetées longues, celle du N. de 2000 m. et celle du S. de 1740 m. ; à l'extrémité de cette dernière



AIX. — Cathédrale. Sarcophage de Saint Mitre.

s'élève un phare. — 3° le **canal de Bouc à Martigues**, qui fait communiquer l'étang de Berre avec le golfe de Fos, en passant par le port et le chenal de Bouc. Il traverse l'étang de Caronte. Sa longueur est de 5 kilom. 700 m.

Les *canaux d'irrigation* dérivés de la Durance sont : 1° le *canal de Marseille*, long de 84 kil. 300 du pont de Pertuis à Marseille, qui compte 4 dérivations principales de 32 kilom. de longueur totale et 220 kilom. de rigoles secondaires ; 2° le *canal de Crapponne*, dont la branche principale a 33 kilom. de longueur ; il commence près du pont de Cadenet ; les deux branches d'Arles et de Salon mesurent 145 kilom. 582 ; il comporte en outre des rigoles secondaires nombreuses ; 3° le *canal domanial des Alpines* qui a sa principale origine à Mallemort ; une autre branche, celle de Rognonas, commence à Noves ; sa longueur totale, y comprise celle de ses diverses ramifications, est de 313 kilom.

Le *canal du Verdon*, dérivé de la rivière du même nom près de Quinson, a une longueur de 82 kilom. 075. Ses 8 dérivations principales atteignent 75 kilom. 759. Il compte encore 5 autres petites branches et l'on va creuser celle de Gardanne.

Enfin le *canal Zola*, dû à l'ingénieur de ce nom, amène à Aix les eaux du ruisseau de l'Infernet.

Climat

Le département se trouve placé sous l'influence du climat méditerranéen, le plus agréable des

sept qui régissent l'ensemble de nos départements. Les régions élevées de la partie N.-E. ont naturellement une température plus basse que celle du reste du département. Celle de la côte et des vallées orientées au S. va en s'élevant, au fur et à mesure que l'on s'avance vers l'E. La moyenne annuelle est de 14°30 à Marseille, supérieure de 4°28 à celle de Paris.

Le développement des canaux d'irrigation contribue à augmenter le nombre des jours de pluie ou d'orage ; il diminue le nombre de ceux pendant lesquels souffle le *mistral*, ce terrible vent du N.-O.

La pluie tombe rarement, mais en abondance. La hauteur moyenne annuelle est de 0m56 à Marseille, de 0m60 dans la vallée de la Durance et s'élève à 0m80 vers le confluent du Verdon.

En 1901, les détails relatifs aux orages, aux phénomènes de la végétation, aux passages des oiseaux migrateurs, ont été enregistrés dans 58 stations pluviométriques. La température, la pression, l'état du ciel, la direction et la force du vent ont été notés dans 17 stations. Un marégraphe est installé à Marseille qui possède en outre un observatoire.



AIX. — Hôtel de Ville. Statue du Maréchal de Villars.

Divisions administratives

SUPERF. : 510 487 hect. (Cadastre).
POPULATION (1901) : 734 347 hab.

Préfecture : MARSEILLE
1 arrondt. 15 cantons. 19 communes.

Sous-Préfectures : *Aix* et *Arles*

Aix.	1 arr.	10 cant.	59 commnes
Arles.	1 —	8 —	32 —

Totaux : 3 arrondissements 33 cantons et 110 communes

LISTE DES CANTONS

Marseille. . . Aubagne, la Ciotat, Marseille (12), Roquevaire.

Aix. . . . . Aix N., Aix S., Berre, Gardanne, Istres, Lambesc, Martigues, Peyrolles, Salon, Trets.

Arles. . . . Arles E., Arles O., Châteaurenard-Provence, Eyguières, Orgon, les Saintes-Maries, Saint-Rémy, Tarascon.

CULTES. Culte catholique. Le département forme deux diocèses : celui d'**Aix** (Archevêché), comprenant les arrondissements d'Aix et d'Arles et celui de **Marseille** (Évêché), comprenant l'arrondissement de Marseille. Le siège d'Aix, érigé au Ier s., lors de la Constitution de 1791 et du Concordat de 1802, conserva son rang de métropole, avec Ajaccio, Avignon, Digne et Nice



AIX. — Hôtel de Ville et Beffroi

comme suffragants. Il perdit Nice en 1814 et Avignon en 1822; ce dernier devint métropole. Cette même année, Fréjus, Gap et Marseille lui furent adjoints, ainsi qu'Alger en 1837. En 1860 Nice lui fut rendue et Alger devint à son tour métropole en 1867. Il compte 25 cures, 106 succursales et 21 vicariats rétribués. Aix possède un séminaire diocésain. Les communautés religieuses d'hommes s'occupent d'enseignement, de prédication, d'œuvres agricoles, etc.; celles de femmes d'œuvres charitables, d'enseignement, etc., ou sont vouées à la vie contemplative. Plusieurs, des deux sexes, ont leur maison-mère dans le département. On y compte environ 26 pèlerinages plus ou moins suivis. Le siège de Marseille, érigé au Ier s. comme suffragant d'Aix et au IVe s. d'Arles, fut supprimé en 1790, puis rétabli et rattaché à Aix en 1822. Le diocèse compte 11 cures, 82 succursales, 9 vicariats rétribués. Il existe un séminaire diocésain à Montalivet, dans la banlieue de Marseille. Les communautés religieuses d'hommes s'occupent de prédication, d'œu-



LES SAINTES MARIES. — Église. Ensemble S.

vres d'assistance, d'enseignement; celles de femmes, d'œuvres charitables, d'enseignement, ou sont vouées à la vie contemplative. Plusieurs communautés d'hommes et de femmes ont leur maison mère dans le département. Parmi les quelques pèlerinages suivis, citons celui de N.-D.-de-la-Garde. **Culte protestant.** On compte environ 15 000 adhérents au culte réformé, rattachés au consistoire de Marseille, qui fait partie de la 11e circonscription synodale et embrasse les 4 départements des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes-Maritimes et de la Corse. Il y a des églises à Arles, Marseille et Mouriès avec plusieurs annexes. **Culte israélite.** Environ 5500 adhérents à ce culte sont rattachés à la circonscription consistoriale de Marseille, qui possède des communautés à Aix, Salon et Tarascon. Marseille, ville cosmopolite, compte en outre 2000 adhérents à d'autres cultes : culte grec orthodoxe, arménien, etc.

ARMÉE. Le département ressortit à la 15e Région militaire, qui embrasse en entier les 7 départements du Var, des Alpes-Maritimes, de la Corse, des Bouches-du-Rhône, du Gard, de Vaucluse, de l'Ardèche et une partie de celui des Basses-Alpes; elle compte 4 subdivisions de région dont une, celle de Marseille, lui appartient. Les troupes qui en dépendent font partie du 15e corps d'armée, dont le chef-lieu est **Marseille**. La garnison d'**Aix** comprend 1 régiment d'infanterie (P. P.;

celle d'**Arles**, 1 bataillon d'infanterie ; celle de **Marseille**, 2 régiments d'infanterie (1 entier et P.P. de l'autre), 1 bataillon d'artillerie à pied, 1 section de secrétaires d'état-major et de recrutement, 1 section de commis et d'ouvriers militaires d'administration et 1 section d'infirmiers militaires; celle de St-Chamas, 1 détachement d'infanterie; celle de Tarascon, 1 rég. de cavalerie (dragons).

Saint-Chamas possède 1 poudrerie nationale, Arles 1 dépôt de remonte pour la cavalerie et Salon le dépôt de 2 régiments de zouaves.

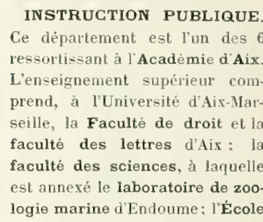
En outre, le département ressortit à la 15e Légion de gendarmerie.

Ouvrages militaires. De vieux forts, *fort Saint-Nicolas* et *fort Saint-Jean* à l'entrée du Port-Vieux, le *fort Villars* au sommet de la colline de la Garde, des batteries anciennes et nouvelles sur différents points de la côte, ainsi que dans les îles de la rade, défendent directement mais très insuffisamment Marseille.



Arlésienne.

Marine. Le département fait partie du Ve Arrondissement maritime, dont le chef-lieu est Toulon, sous-arrondissement de Marseille, qui comprend, dans le département, les quartiers d'Arles, de Martigues, de Marseille et de la Ciotat.

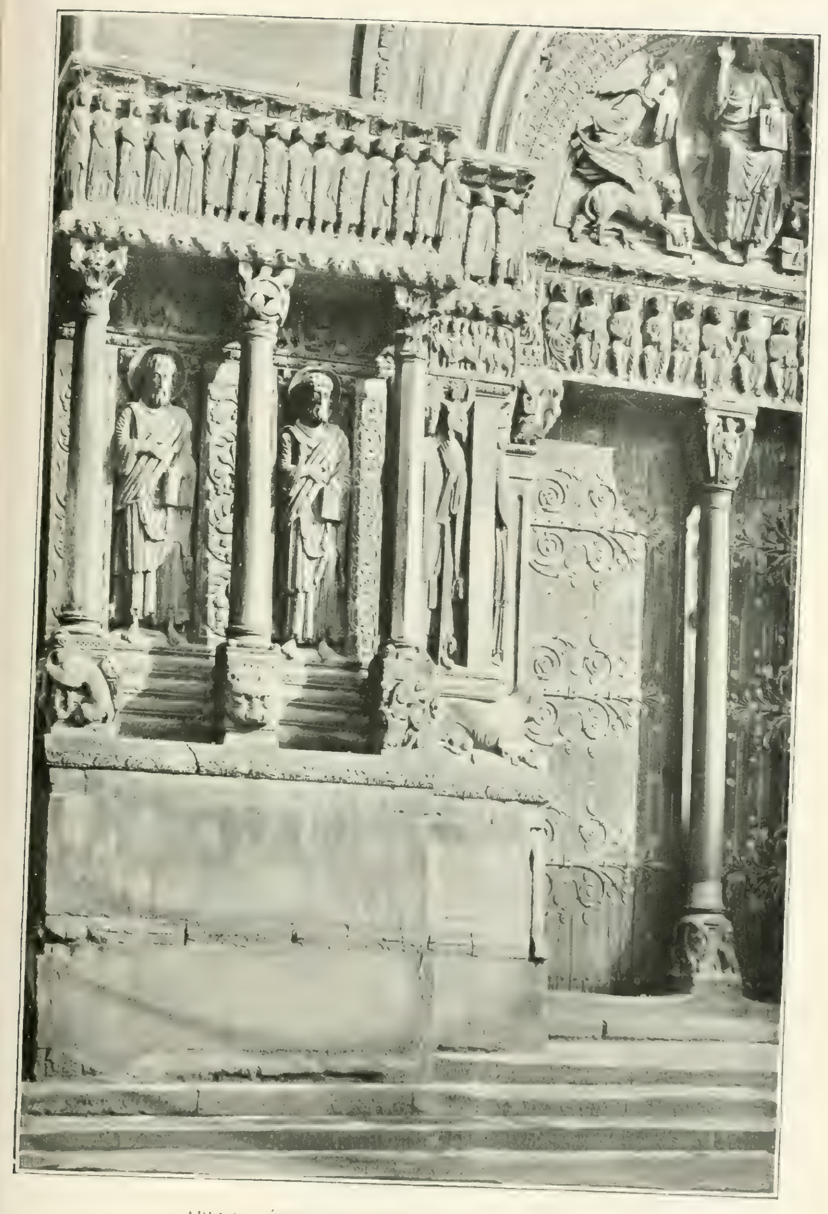


JUSTICE. Le département ressortit à la **Cour d'appel d'Aix**, où se tient également la **Cour d'assises**. Il existe un **Tribunal de 1re instance** à Aix, Tarascon et Marseille ; un **Tribunal de commerce** dans chacune des mêmes villes, un **Conseil de Prud'hommes** à Aix et Marseille et une **Justice de Paix** dans chacun des 33 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Ce département est l'un des 6 ressortissant à l'**Académie d'Aix**. L'enseignement supérieur comprend, à l'Université d'Aix-Marseille, la **Faculté de droit** et la **faculté des lettres** d'Aix ; la **faculté des sciences**, à laquelle est annexé le **laboratoire de zoologie marine** d'Endoume; l'**École de médecine et de pharmacie** et la **Faculté libre de droit** de Marseille. Ajoutons que le Département, la Chambre de commerce et l'Université ont créé un certain nombre de cours complémentaires ou spéciaux avec conférences, sur l'histoire, la langue et la littérature provençales, etc. Marseille possède un **Observatoire**.

L'enseignement secondaire comprend : pour les garçons, les **lycées** de Marseille et d'Aix (lycée Mignet, avec cours préparatoire à l'École des Arts et Métiers), les **collèges communaux** d'Arles et de Tarascon; pour les filles, le **lycée** de Marseille, le **collège** d'Aix et les **cours secondaires** d'Arles. Il existe des **établissements libres** à Aix (5), Arles, Beaurecueil, Marseille (14), Saint-Just, Saint-Michel-de-Frigolet, Salon et Tarascon ; un **petit séminaire** à Marseille.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe et école maternelle annexe) d'Aix. Cette dernière est commune avec le département des Alpes-Maritimes. Il existe des **écoles primaires supérieures** de garçons (2) et de filles (2) à Marseille ; des **cours complémentaires** de

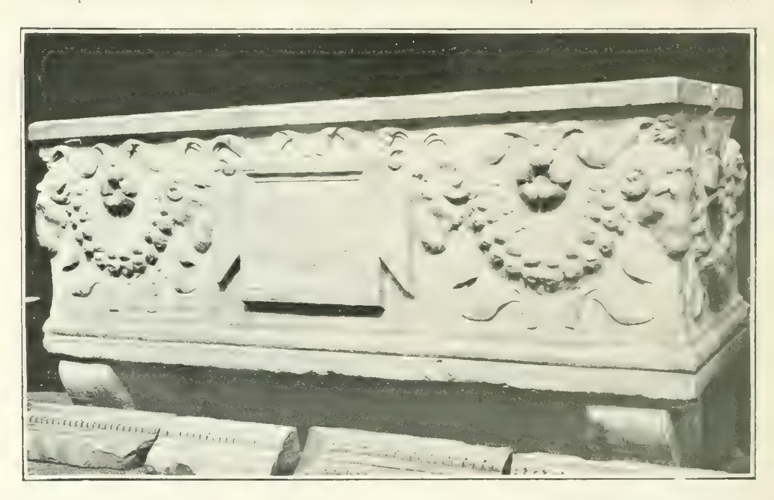


ARLES — Église Saint Trophime. Portail O. Détail de gauche.

garçons à Aix, Arles, Marseille, Roquevaire et Salon et de filles, à Aix, Roquevaire et Salon. On trouve des pensionnats primaires à Aix (2) et à Arles.

Signalons encore : à Marseille, un **Conservatoire de musique et de déclamation**, une **École des Beaux-Arts**, une **École supérieure de Commerce**, à laquelle sont annexés des cours libres et un cours préparatoire pour les aspirants au brevet de capitaine au long cours, une **École des mousses**, une **École pratique d'industrie**, des **cours commerciaux** (*Société pour la défense du Commerce et de l'Industrie*), 1 école **d'hydrographie** ; des conférences populaires municipales ; à Aix, une **École nationale de musique**, une **École nationale d'arts et métiers** ; des **cours professionnels** à la Ciotat ; enfin un **Cours populaire d'électricité**, fait chaque année sous forme de conférences, dans 50 communes du département.

Le département ressortit encore à l'Arrondissement minéralogique de Marseille, sous-arron-



ARLES. – Musée lapidaire. Sarcophage antique.

dissement de Marseille S. (division du S.-E.) ; à la 9e Région agricole (S.-E.) ; à la 26e Conservation forestière (Aix) et à la 8e Inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Le desséchement des étangs et des marais, le dessalement des terres de la région du littoral O., la création de rigoles d'irrigation, ont transformé profondément depuis quelques années et améliorent tous les jours l'agriculture dans le département. La vigne, jadis principale source de richesse avant les atteintes du phylloxera, se reconstitue facilement, grâce à la submersion pratiquée surtout en Camargue. Les cultures fruitières donnent d'excellents produits en olives, amandes et feuilles de mûrier. Les légumes en primeurs sont fournis principalement par les cantons de Châteaurenard et de Saint-Rémy. Les plaines d'Arles et la Camargue produisent des céréales et nourrissent de nombreux troupeaux de moutons. Tel est, esquissé à grands traits, le tableau qu'offrent les Bouches-du-Rhône au point de vue agricole. Voici en outre la statistique pour l'année 1900.

Les céréales (froment, avoine et orge) ont occupé 60 530 hectares et produit 859 910 hectol. La pomme de terre, pour 11 850 hectares, a fourni un rendement de 783 670 quint. ; la betterave four-



…cere, pour 500 hectares seulement, a donné 15 000 quint. Les légumineuses (haricots, fèves, pois, lentilles) ont produit 17 504 quint. pour une surface ensemencée de 1885 hectares. Quant aux cultures industrielles, elles n'ont compris que la betterave à sucre (374 hectares, 99 967 quint.) et le tabac (40 quint.).

Les prairies artificielles (luzerne, sainfoin, trèfle) ont occupé 13 497 hectares et donné un rendement de 536 629 quint. Les prairies naturelles (12 645 hect.) et les herbages (7650 hect.) ont fourni réciproquement 644 845 et 244 770 quint.

En 1901, les forêts comprenaient 801 hectares 11 ares de périmètre de restauration dans l'arrondissement de Marseille; l'ensemble des 45 forêts communales et sectionnales embrassait 20 855 hect. 29; enfin les bois et forêts appartenant aux particuliers couvraient environ 50 000 hectares. Les essences consistent surtout en chêne yeuse, en chêne rouvre et en pin d'Alep (autour d'Aubagne). On y trouve quelques renards.

ARLES. — Amphithéâtre. Intérieur de la galerie du rez-de-chaussée.

La vigne, plantée dans 28 888 hectares, a produit 1 720 010 hectolitres en 1900. Il y avait en outre 3000 hectares de vignes improductives. Le reste de la culture fruitière comprenait, outre les amandes, les figues et les câpres, 300 160 quintaux d'olives (oliviers en vergers sur les flancs des Alpines) et 113 800 quint. de feuilles de mûrier.

Au point de vue séricicole, le département occupe le 7e rang sur 27. En 1900 on a compté 5264 sériciculteurs ayant mis en incubation 7358 onces de graines de races françaises et étrangères ayant produit 287 371 kil. de cocons frais.

La même année, on comptait 28 490 animaux d'espèce chevaline. L'élève du cheval est encouragée par des sociétés hippiques et sportives et par des concours. La petite race de Camargue est remarquable par sa sobriété et sa rusticité. Le département possédait 5 écuries de monte à Aix, Arles et Marseille. Le reste de la population animale comprenait 9830 sujets d'espèce mulassière, 3617 d'espèce asine, 14 843 d'espèce bovine, 524 437 d'espèce ovine, 32 342 d'espèce porcine et 10 881 d'espèce caprine.

La production du lait n'a atteint que 146 891 hectol., celle de la laine 11 940 quint. pour 398 000 animaux tondus; enfin 4050 ruches d'abeilles ont donné 31 023 kil. de miel et 9459 de cire.

L'enseignement agricole est fourni par la chaire départementale de Marseille et par les chaires spéciales d'Aix et d'Arles, qui possèdent des champs d'expériences et de démonstrations. Il existe en outre 27 syndicats, 7 sociétés et 2 comices agricoles.

Une école pratique d'agriculture est installée à Valabre (c. de Gardanne).

ARLES. — Amphithéâtre. Vue intérieure (Partie N.)

ARLES. — Amphithéâtre. Vue extérieure.

Industrie

INDUSTRIES EXTRACTIVES. En 1901, on comptait 25 concessions de **mines**, dont 16 exploitées : 14 de lignite et 2 de soufre. Le département renferme le bassin de lignite le plus important de la France. Les 14 concessions de **lignite** (Grande Concession, Gréasque et Belcodène, Pont-du-Jas de Bassas, Gardanne, Mimet, Auriol, Peypin et Saint-Sauvernin N. et S., Trets, l'Adrech, Vèdes, Liquette, Bassan et la Beaumonne) ont produit 566 919 T. avec un personnel de 2600 ouvriers. Les 2 concessions de **soufre** des Camoins et des Accotes ont donné un rendement de 1151 T. avec 12 ouvriers. On comptait 367 **carrières**, dont 310 à ciel ouvert, ayant occupé ensemble 2312 ouvriers. On en a extrait 1 907 941 T. de matériaux : **pierre de taille**, moellon, sable et gravier, plâtre, argile, ciment, chaux, calcaire et sable pour industrie, grès pour pavés, marbre et bauxite.

On extrait annuellement des **salines** du littoral environ 150 000 quint. de sel.

On trouve des **briqueteries** et des **tuileries** surtout à Marseille (50), Aubagne et Roquevaire

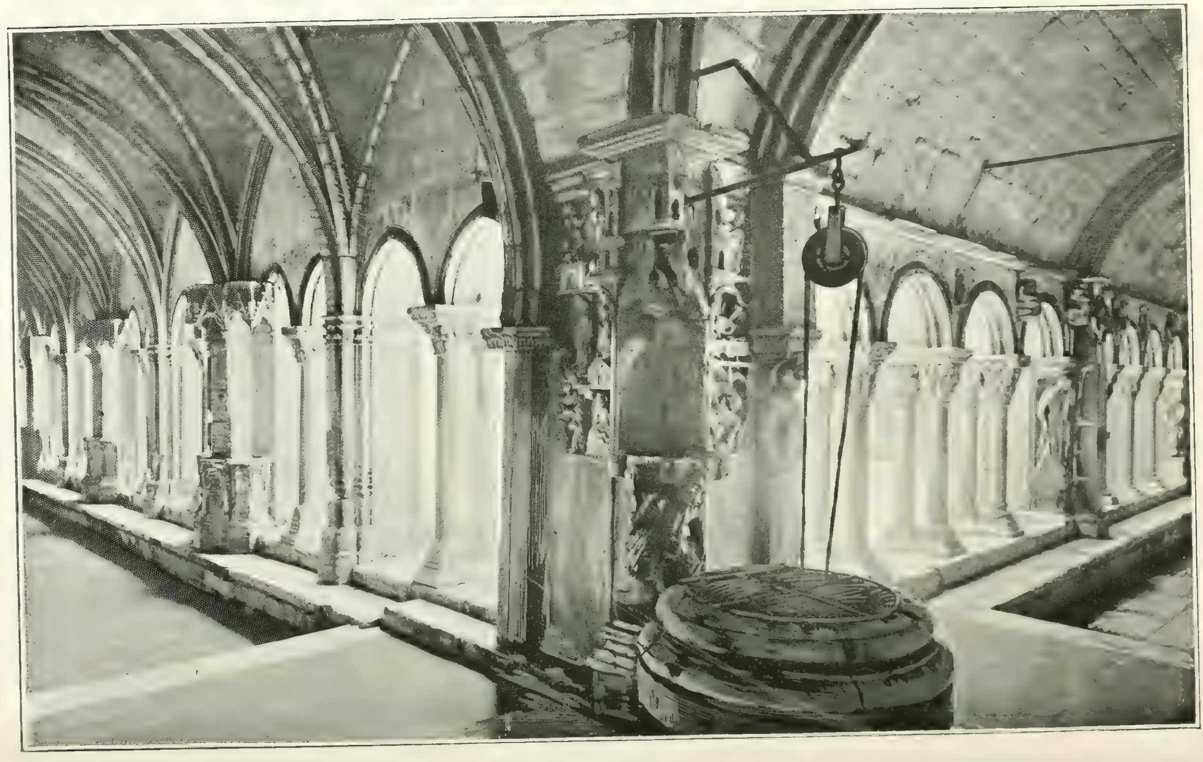


ARLES. — Musée lapidaire. Bas-reliefs de sarcophages chrétiens.

fabriquent de la **porcelaine** et de la **faïence**. Les **poteries** d'Aubagne sont renommées (700 ouvriers), ainsi que les **pipes** de Marseille, de Jouques et de Salon.

INDUSTRIES AGRICOLES. La **minoterie** compte de nombreux établissements à Marseille (47), à Arles, etc. On trouve des fabriques de **pâtes alimentaires** et **biscuits** à Marseille (26), à Aix ; de **semoule** à Marseille. Les **calissons** d'Aix sont fort goûtés. Marseille compte 5 **raffineries de sucre**, 6 **brasseries**, 22 **distilleries**. Ses **huileries** (50) ont une grande réputation, ainsi que celles de Salon et de Berre. Une manufacture de **tabacs** est installée à Marseille. Mentionnons encore les **dragées**, **bonbons** et **confitures** d'Aix et de Marseille ; le **saucisson** d'Arles et de Tarascon.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Elles comprennent les **forges et haut fourneaux** de Marseille (9) (*Hauts Fourneaux et Fonderies de Saint-Louis*, *Forges et Chantiers de la Méditerranée* ; ateliers de la *Société Fraissinet et Cie*, etc. ; les *Forges et* [illegible] *de P*[illegible] à Bouc ; — les **fonderies** de métaux de Marseille (15), d'Aix, de Saint-Chamas, de Martigues, de Bouc.



ARLES. — Cloître Saint Trophime. Intérieur. Ensemble S. E.

les **ateliers de construction** de chaudières et de machines de Marseille (71) et d'Arles, etc. (*Ateliers de la Compagnie P.-L.-M.* dans chacune de ces deux villes). Marseille fabrique encore des balances, des bascules, des coffres-forts, des câbles en fer, etc. Sénas et Rousset livrent des **instruments aratoires.**

INDUSTRIES CHIMIQUES. On trouve des fabriques de **produits chimiques** à Fos, Istres, Marseille (15), Septèmes, etc. ; des **savonneries** à Aix, Arles, Bouc, Eyguières, Roquevaire, Salon, Marseille (65); des **stéarineries** à Marseille; des fabriques de **chandelles** à Aix et Marseille, de **colle-forte** à Marseille; des **amidonneries** à Marseille; des **raffineries de soufre** à Marseille (6); des fabriques d'**allumettes** à Marseille et à Aix, une **poudrerie** à Saint-Chamas; des **blanchisseries** et **teintureries** à Marseille.



ARLES. — Cloître St Trophime. Colonnes et chapiteaux.

INDUSTRIES TEXTILES. Citons les établissements de moulinage, de dévidage et de filature de la **soie** qui se rencontrent dans les cantons de Châteaurenard et d'Orgon. Une **Condition** des soies fonctionne à Marseille.

INDUSTRIES DIVERSES. On trouve des **tanneries** à Marseille (10), Aix, Aubagne, Auriol, Roquevaire, Tarascon, Saint-Rémy; des **papeteries ou cartonneries** à Auriol (2), Jouques, Orgon, Saint-Barnabé et la Valentine (près Marseille), Gémenos, le Paradou (St-Pons), Meyrargues, Aix, Pont-de-l'Étoile (Roquevaire). Enfin Bouc, la Ciotat, Marseille et Martigues ont des chantiers de **construction.**

Au 1er janvier 1902, on comptait dans 1188 établissements, 2129 appareils à vapeur développant une force de 52 807 ch.-vap. Au 1er janvier 1900, la puissance des machines motrices des navires armés et attachés au port de Marseille s'élevait à 561 072 ch.-vap. En outre, le canal de Marseille fournit une force hydraulique de 2500 chevaux, celui du Verdon de 2000 chevaux, etc.

Commerce

La majeure partie du trafic du port de Marseille est alimentée par le commerce et l'industrie de la localité. Aix est également une ville faisant un grand négoce en produits alimentaires : grains, farines, comestibles, etc. Voici le tableau du mouvement de la navigation en 1901.

Ports	Navires à vap. ou voil. français et étrangers (Entrées et sorties)	Tonnage de jauge	Ports	Navires à vap. ou voil. français et étrangers (Entrées et sorties)	Tonnage de jauge
Marseille	16 502	17 012 89[illegible]	Martigues	72[illegible]	[illegible] 110
La Ciotat	606	[illegible]	St Chamas	29	1 8[illegible]0
Cassis.	776	67 [illegible]	Berre	78	[illegible]
Le Frioul. .	55[illegible]	[illegible] 975	St Louis (en mer)	2006	[illegible]
Port de Bouc	1 515	256 155	du Rhône (par fleuve)	1 481	[illegible]

Le poids des marchandises importées et exportées s'est élevé à 6 452 857 T. pour Marseille ; à 452 105 T. pour St Louis (navigation maritime) et 501 109 T. (navigation fluviale).





ARLES. — Musée lapidaire. Base de colonne et chapiteaux.

Le nombre des passagers tant civils que militaires s'est élevé à 345 790 pour Marseille.

La pêche côtière, pratiquée par les 15 ports de Marseille, la Ciotat, Cassis, Mourepianne, Fontaine-des-Tuiles, l'Estaque, Carry, Sausset, Carro, Port-de-Bouc, Martigues, Jaï, Berre, St-Chamas et St-Louis-du-Rhône avec 1700 bateaux d'une jauge totale de 6096 T. montés par 5759 hommes, a produit 5078991 kil. de poisson, d'une valeur de 2 840 575 fr.

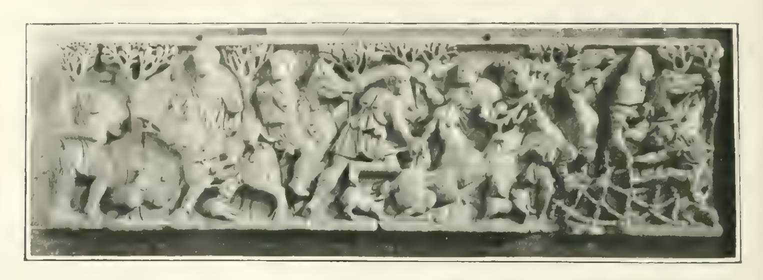
En 1901, Marseille a construit 8 bateaux d'une jauge totale de 504 T. ; la Ciotat, 27 bateaux (61 T.) ; Port-de-Bouc, 1 bateau (1985 T.) ; Martigues, 35 bateaux (57 T.).

La navigation sur le Rhône (section d'Avignon à Arles), s'est élevée à 308 488 T. et à 218 929 T. pour la section d'Arles à la mer (Rhône maritime) ; la navigation est insignifiante sur le Petit-Rhône. Sur le canal d'Arles à Port-de-Bouc, le tonnage effectif s'est élevé à 50 036 T. (montée et descente) pour 1475 bateaux.

Les principaux articles d'importation, pour le port de Marseille, consistent en céréales, graines et fruits oléagineux, vins et eaux-de-vie, sucres bruts, bétail, bois, soie, laine, coton, houille, peaux et pelleteries, minerais, etc. Les céréales et farines, les tissus de soie, de laine et de coton, les huiles et savons, les sucres raffinés, les cafés, les vins et eaux-de-vie, etc., constituent les principaux articles d'exportation.

En 1901, la succursale de la Banque de France à Marseille a occupé le 2e rang sur 126, avec un chiffre d'affaires de 649 788 500 fr. ; celle d'Aix a occupé le 84e rang, avec un chiffre de 22 232 900 fr., (y compris celui du bureau auxiliaire de Salon). Marseille est le siège d'une importante Chambre de commerce dont le ressort embrasse tout le département.

ARLES. — Les Alyscamps. Église Saint-Honorat.



ARLES. — Musée lapidaire. Bas-relief d'un tombeau païen.

Voies de communication

	Kilom.		Kilom.
Chemins de fer (voie normale)	603,596	Rhône (de l'embouch. de la Durance à Arles . . .	74.
— — (voie étroite)	88,284	Rhône. (d'Arles à la mer (Gd-Rhône).	48.
Routes nationales	285,656	Rhône (de Fourques à la mer (Pt-Rhône)	57.
Routes départementales.	413,656	Canal d'Arles à Port-de-Bouc	47,500
Chemins de grande communication. .	853,050	— de Port-de-Bouc à Martigues. .	5,500
— d'intérêt commun	1179,864	— de Saint-Louis-du-Rhône. . . .	3,500
— vicinaux ordinaires . . .	745,997		

MARSEILLE, deuxième ville de France et premier port maritime français, est bâtie dans une situation superbe, au pied et sur les flancs de plusieurs collines. Dans son ensemble, elle est surtout exposée au S.-O. Ses environs immédiats sont très variés d'aspect et offrent beaucoup de charme. Cette grande cité industrielle et commerçante se partage en vieille et en nouvelle ville. Les quartiers neufs, percés de voies larges et de beaux boulevards bien ombragés offrent un contraste étrange avec ceux de l'ancienne ville groupés autour du Vieux-Port. Ici, ce n'est qu'un enchevêtrement de ruelles étroites, aux pavés glissants, où grouille la foule des gens de port, dockers ou mareyeurs, au langage coloré et fortement accentué; là, au contraire, dans la rue si animée de la fameuse *Canebière*, l'orgueil du Marseillais, et dans les voies avoisinantes qui la prolongent ou la coupent, toutes bordées de beaux magasins, de cafés luxueux, d'hôtels superbes, sillonnées de tramways et de véhicules de toutes sortes, se presse une foule d'oisifs, de camelots, d'étrangers, dont les physionomies reflètent la joie de vivre au bon soleil du Midi, dans la ville la plus gaie de France, où la flânerie est l'un des plaisirs les plus délicats auxquels on puisse se livrer. Le port lui-même a des aspects multiples suivant les bassins



ARLES. — Musée lapidaire. Bas-relief d'un tombeau chrétien.



ARLES. — Musée lapidaire. (Nef de l'ancienne église Sainte-Anne.)



considérés, la variété étrange des marchandises embarquées ou débarquées, la diversité de silhouettes des navires qui entrent, sortent, ou sont ancrés le long des quais. La forêt de mâts entrevus, les panaches de fumée s'élevant vers le ciel, les longs bras des grues et des bigues en mouvement laissent facilement deviner l'importance du premier port de la Méditerranée.

L'ancienne *Cathédrale Sainte-Marie-Majeure* ou la *Major*, à moitié détruite, n'offre d'intérêt qu'à l'intérieur. Elle est d'ailleurs remplacée par la nouvelle *Cathédrale* du même nom, construction du style romano-byzantin, commencée en 1852 sur de très vastes proportions et actuellement encore inachevée. Les assises de pierre en sont alternativement vertes et blanches. La façade principale est dominée par deux tours carrées s'achevant en coupoles; l'intérieur, vaste et très clair, est orné de colonnes de marbre et revêtu de mosaïques. On s'accorde à reconnaître dans la *Major* la plus belle cathédrale élevée en France depuis l'époque médiévale. *L'église N.-D.-de-la-Garde*, qui se dresse au sommet de la colline du même nom, et que couronne une statue dorée de la Vierge, domine la ville au S.; l'intérieur en est fort riche, et, du haut du perron qui la précède, on jouit d'un beau panorama. De l'ancienne abbaye de Saint-Victor, il ne reste que l'*Église Saint-Victor*, rebâtie au XIIIe s., d'aspect franchement militaire avec ses murs crénelés et ses tours carrées. Elle est élevée sur cryptes remontant aux premiers siècles du christianisme pour les parties les plus anciennes, aux époques carolingienne et romane pour les parties les plus modernes. On y montre une sorte de grotte qu'aurait habitée saint Lazare et des tombeaux que l'on croit être ceux de saint Victor et de quelques autres martyrs. Une Vierge noire du XIIIe ou du XIVe s. se voit encore dans une chapelle. De l'*Église des Accoules*, dans la vieille ville, il ne reste qu'un clocher isolé, dont la flèche a été reconstruite. L'*Église N.-D.-du-Mont*, rebâtie aux XVIe et XIXe s., renferme quelques bonnes toiles. Dans l'*Église N.-D.-du-Mont-Carmel* (XIIIe s.), reconstruite au XVIIe s., on remarque une chaire sculptée et le chœur. L'*Église des Chartreux* ou *de la Madeleine* date du XVIIe s. ainsi que l'*Église Saint-Cannat* ou *des Prêcheurs*, remaniée au XIXe s. L'*Église Saint-Vincent-de-Paul*, édifiée au XIXe s., dans le style du XIIIe s., offre une façade un peu lourde. Les autres églises n'offrent aucun intérêt; quelques-unes cependant renferment des tableaux remarquables.



LES BAUX. — Une rue.

Parmi les monuments civils, un seul, l'*Hôtel de Ville*, remonte au XVIIe s. Sa façade donne sur le Vieux-Port. Un bâtiment du XVIIIe s. dénommé la *Consigne* ou la *Santé*, dont la façade est ornée d'une statue de saint Roch, renferme des services maritimes; on remarque à l'intérieur, outre plusieurs peintures, un magnifique bas-relief de Puget. La *Préfecture* est un vaste édifice du XIXe s., dont l'intérieur est orné de peintures allégoriques. Le *Palais de Justice*, la *Bourse*, qui abrite la *Chambre de Commerce*, monuments élevés au XIXe s., sont également remplis d'allégories peintes ou sculptées. Le *Palais de Longchamps*, ou *Palais des Beaux-Arts* (XIXe s.), comprend deux

bâtiments rectangulaires qu'une colonnade en fer à cheval unit au *Château d'Eau*. Il abrite le *Musée de peinture et de sculpture* et le *Muséum d'histoire naturelle*. Les collections de sculptures comprennent des œuvres des maîtres de la Provence, de l'école de Puget, etc. Outre des dessins, aquarelles et peintures de Puget et de son fils, il contient encore d'importantes œuvres anciennes et modernes des écoles française et étrangères, des œuvres régionales, etc. A l'E. du Palais s'étend un *Jardin* d'agrément au centre duquel est installé l'*Observatoire*; le *jardin zoologique* lui fait suite. Dans le *Château Borély*, dont le parc constitue la plus belle promenade marseillaise, est installé le *Musée archéologique*, comprenant un musée lapidaire, des antiquités, des curiosités, etc. Marseille compte encore un *Musée colonial*, un *Musée maritime et de pêche*, un *laboratoire de zoologie maritime* avec aquarium à Endoume, une *Faculté des sciences*, une *École de médecine et de pharmacie* installée au *Château du Pharo* avec un Institut antirabique, une École de santé coloniale, un laboratoire antidiphtérique, etc. Dans le Parc du Jardin Borély est



SAINT-RÉMY. — Vue intérieure du Cloître de Saint-Paul-de-Mausole.

aménagé un *Jardin botanique* avec une École publique de botanique. La *Bibliothèque*, construite sur de vastes proportions, est digne des autres monuments modernes de Marseille; elle est riche de plus de 115 000 vol., de 1700 manuscrits et de 140 incunables et comprend un cabinet des médailles, (120 000 pièces), ouvrages de numismatique, d'iconographie, etc. L'*École des Beaux-Arts*, qui y est annexée, renferme des peintures et des sculptures intéressantes. Marseille compte un certain nombre de Théâtres : le *Grand-Théâtre* (1786) précédé d'un péristyle à colonnes, le *Gymnase* (1801), les *Variétés*, le *Théâtre des Nations*, où sont donnés l'hiver des concerts de musique classique, etc.; plusieurs beaux *hôpitaux*, des *casernes*, une *manufacture de tabacs*; des *Squares* et des *Promenades* en dehors de celles dont nous avons parlé : *Promenade Pierre-Puget*, *Jardin du Pharo*, etc.; plusieurs belles places, parmi lesquelles nous citerons : la *Place d'Aix*, décorée d'un *Arc de Triomphe* (1825-1832), dont les bas-reliefs sont dus à David d'Angers et à Ramey; la *Place Castellane*, dont le centre est orné d'un *Obélisque*; la Place *Estrangin-Pastré*, au milieu de laquelle s'élève une belle *Fontaine*; la *Place St-Michel*, également décorée d'une fontaine et sur laquelle se tient la foire annuelle de Saint-Lazare. Les deux premières places s'alignent sur la grande artère qui traverse Marseille du N.-N.-O. au S.-S.-E. sous des noms différents et que

coupe perpendiculairement l'autre artère orientée de O. à E. *Canebière, Rue Noailles, Allées de Meilhan, Boulevard de la Madeleine*.

Marseille possède encore quelques maisons intéressantes, mais plutôt au point de vue historique qu'au point de vue artistique. Elle a enfin élevé des *statues* à *l'évêque Belsunce*, à l'avocat *Berryer*, au fondateur de l'Institut des jeunes aveugles, *l'abbé Darsy*, au grand artiste *P. Puget*; des *bustes* à *P. Puget* (2), au *chevalier Roze*, au félibre *Victor Gélu* et un *Monument aux enfants des Bouches-du-Rhône*, morts en 1870-1871.

AIX, ancienne capitale de la Provence, surnommée l'Athènes du Midi, centre littéraire et artistique, jadis cité aristocratique, comme en témoignent les *hôtels* et les *maisons particulières* des XVIe au XVIIIe s. encore debout, fut entourée de remparts percés de 10 portes et défendus par 30 tours, dont une est encore en partie debout : la tour crénelée dite *Toureluco*. A part quelques colonnes utilisées comme motifs de fontaines (*Fontaines St-Louis, Granet*, de la *Place des Augustins*),



SAINT-RÉMY. — Mausolée et Arc de triomphe sur le plateau des Antiquités.

des chapiteaux, quelques vestiges d'aqueducs et de thermes (à l'Établissement thermal), il ne subsiste rien de l'époque romaine. La ville occupe un espace à peu près carré dans une plaine à l'altitude de 200 m. environ. Entre la gare et le *Cours Mirabeau*, centre élégant, bien ombragé et bordé de belles maisons, s'étend la ville neuve. Au N. de celle-ci et au delà du cours, se développe la vieille cité aux rues irrégulières, larges cependant et bordées de vieilles maisons, d'hôtels à balcons supportés par des cariatides, à l'intérieur de la plupart desquels se trouvent conservés des trésors artistiques. A l'E. et à l'O. s'étendent le *quartier St-Louis* et le *Faubourg*. Ville universitaire, dotée de facultés, de lycée, de collège et d'écoles, de sociétés en tous genres, elle possède une importante *Bibliothèque* (*Bibliothèque Méjanes* : 150 000 vol., 12 000 manuscrits, belles reliures, etc.), un *Musée d'histoire naturelle*, un *Musée* installé dans l'ancien Prieuré de Malte (bas-reliefs gaulois d'Entremont, peinture, sculpture).

La *Cathédrale Saint-Sauveur* (XIe au XVe s.) est précédée d'un beau portail sculpté avec porte à vantaux remarquables et surmontée d'une tour inachevée; on admire à l'intérieur de superbes tapisseries (XVIe s.), des toiles, des triptyques, le sarcophage de saint Mitre, un curieux autel

sculpté. Un *cloître* roman est attenant à la Cathédrale. Le *Palais archiépiscopal* renferme de belles tapisseries et deux bas-reliefs de Puget. L'*Église St-Jean-de-Malte* (XIIIe s.) renferme les tombeaux des comtes de Provence et quelques toiles remarquables. Il n'y a rien à dire des autres églises, ni des nombreux monuments modernes d'Aix. L'*Hôtel de Ville* (1640-1668) renferme de superbes boiseries dans la salle des Archives. A côté se trouve la *Tour de l'Horloge* (1505). Aix possède de belles *fontaines* sur le *Cours Mirabeau* et dans d'autres parties de la ville; quelques promenades, outre ses boulevards circulaires : le coquet *Jardin Rambot*, le *Jardin public* près de la gare, celui de l'*Établissement thermal*. Cette ville a élevé des *Statues* aux jurisconsultes *Siméon* et *Portalis*, (Palais de Justice), au grand orateur *Mirabeau*, au *maréchal de Villars* (Hôtel de Ville); un *buste* à l'érudit *Peyresc*, au peintre *Granet*.

TARASCON. — Chapelle Saint-Gabriel. Portail O.

ARLES, que le Rhône sépare de son faubourg de Trinquetaille, se presse surtout sur la rive g. du fleuve, entre la Roubine du Roi au N., le Canal de Crapponne au S. et la voie ferrée de Lyon à Marseille, à l'E. Tout autour s'étendent des faubourgs. La ville, fort calme, aux rues étroites et tortueuses, pavées pour la plupart avec les cailloux de la Crau, domine de 12 à 15 m. le Rhône et les plaines avoisinantes. Ville gauloise d'abord, puis cité romaine importante, elle est aujourd'hui bien déchue ; mais ses monuments anciens et la beauté de ses femmes lui ont conquis une renommée qui lui attire des touristes. Les grands ateliers P.-L.-M. et son port sur le Rhône lui fournissent des éléments d'activité que ne pourra qu'augmenter la création projetée du Canal de Marseille à Arles.

Arles a conservé à l'E. des restes de ses *remparts romains* et une grande partie de ses *remparts du* XVe *s.* dont une porte, la *porte de la Cavalerie*, qui se compose de deux énormes tours. Les autres monuments romains comprennent : l'*Amphithéâtre*, défiguré au moyen âge, restauré de nos jours et dans lequel sont données des courses de taureaux; le *Théâtre antique*, bien délabré, dont on remarque deux colonnes encore debout avec leur entablement (les fouilles que l'on y a pratiquées ont mis à jour la fameuse *Vénus d'Arles*, au Louvre; les restes du *Palais de Constantin*, consistant en un hémicycle percé de fenêtres; l'*Obélisque* antique de la *Place de la République*; les restes du *forum* (2 colonnes); des vestiges d'*aqueducs* et enfin les fameux *Alyscamps* (Champs-Élysées), voie bordée de *tombeaux*, dont un petit nombre subsistent encore aujourd'hui (*Tombeau des Consuls*, *Chapelle des Porcelets*, sarcophages dans l'*Église St-Honorat*).

Mais le joyau d'Arles est l'*Église St-Trophime* avec son *cloître*, le plus beau monument roman de toute la Provence qui demanderait une trop longue description. De la même époque datent :



TARASCON. — Château, Clocher de l'église Sainte-Marthe et Pont suspendu sur le Rhône.

l'*Église N.-D.-la-Major*, dont la façade a été reconstruite en 1592, la *Chapelle de Ste-Madeleine*, l'*Église St-Césaire*, dont il ne reste que deux chapelles. L'*Église Ste-Croix* est surmontée d'un petit clocher gothique; gothique également la flèche du *couvent des Templiers*. L'*Église St-Césaire* remonte aux XVe et XVIIe s., l'*Église St-Antoine* au XVIIe s.

L'*Hôtel de Ville* (XVIIe s.), qui abrite la *Bibliothèque* (manuscrits et missels de l'abbaye de Montmajour) et une Galerie d'histoire naturelle, encastre une *Tour de l'Horloge* terminée en coupole, que surmonte une statue en bronze du dieu Mars (XVIe s.), le palladium de la cité. La *Prison* occupe de vieux bâtiments ayant maintes fois changé de destination. Arles possède de beaux *Musées*: le *Musée lapidaire*, un des plus riches de la France; le *Musée Réattu*, acheté à la fille du peintre de ce nom, renfermant des œuvres d'art de toutes sortes; le *Museon Arlaten*, dû à l'initiative du poète Mistral, musée ethnographique régional. Outre les promenades des Remparts, la ville possède le *Jardin public*, le *Jardin de la Cavalerie*, la *Promenade de la Lice*, très fréquentée l'été, l'*Allée des Tombeaux*, l'*Esplanade du Marché Neuf*. Citons encore la *Fontaine Amédée-Pichot* dans la ville et, à 4 kil. N.-E., les restes de la célèbre *Abbaye de Montmajour*.



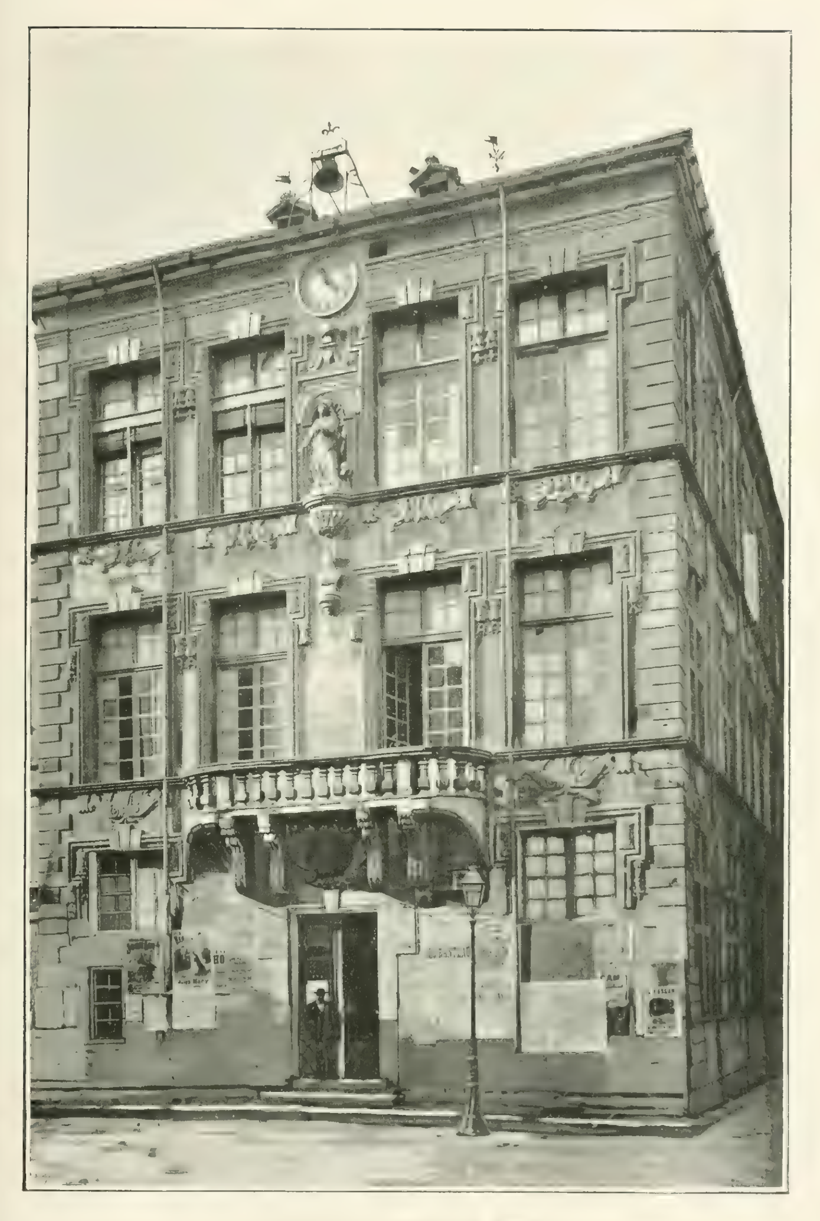
TARASCON. — Église Ste-Marthe. Tombeau de Jean de Cossa.

TARASCON, immortalisé par A. Daudet, qui y a placé la demeure de son héros, le grand Tartarin, s'élève sur la rive g. du Rhône, en face de Beaucaire. Les monuments les plus remarquables sont le *Château du roi René* (XVe s.), l'*Église Ste-Marthe* élevée sur crypte et renfermant d'intéressants *tombeaux*. Mentionnons encore un tableau de Van Loo dans l'*Église St-Jacques* et la collection de pots pharmaceutiques (XVIIe s.) de l'Hôpital.

Salon, que traversent les canaux de Crapponne et des Alpines, s'étale dans une plaine située tout à fait à l'E. de la *Crau* et s'adosse à l'E. également à une colline élevée. La *Touloubre* coule à peine à 1500 m. au S. C'est une ville très commerçante surtout en huile et en savon. Elle se partage en ville ancienne et en ville nouvelle. Dans la première on rencontre : des restes de *remparts*, une *tour* crénelée, une *porte de ville* (XVe s.), l'*Église Saint-Michel* (XIIe s.), au curieux *portail* et plusieurs *maisons anciennes* assez intéressantes.

Dans la ville nouvelle se trouvent : l'*Église Saint-Laurent* (XIVe s.) ancienne collégiale, à l'intérieur de laquelle on remarque un bénitier antique, un groupe sculpté (*Ensevelissement du Christ*, XIVe s.) et le tombeau de Michel Nostradamus, célèbre astrologue qui habita la ville; — l'*Hôtel de ville*, presque entièrement reconstruit au XVIIe s. Le *Château* (XIVe s.), qui couronne le sommet d'une colline au pied de laquelle coule le canal de Crapponne, a été transformé en caserne.

Salon, qui possède les *promenades du Cours de la Bourgade* et du *Boulevard Nostradamus* a



TARASCON. — Hôtel de Ville. Façade.



TARASCON — Église Sainte-Marthe. Ensemble S.

élevé une *statue* à l'ingénieur *Adam de Craponne* (1519-1559), l'un de ses plus illustres enfants. Cette statue orne la fontaine qui précède la façade de l'Hôtel de Ville.

Liste des Monuments historiques

Aix	Camp d'Entremont.
—	Bains, dits de Sextius.
—	Cathédrale Saint Sauveur (XIe au XIVe s.).
—	Cloître (XIe s.).
—	Église Saint-Jean (XIIIe s.).
—	Tour de l'Horloge (XVIe s.).
—	Maisons de la Renaissance.
Arles	Amphithéâtre.
—	Théâtre.
—	Restes du forum.
—	Restes de remparts.
—	Colonne dite de Saint-Lucien.
—	Obélisque.
—	Restes d'un aqueduc de Barbegal
—	Restes du Palais de Constantin.
—	Chapelle des Porcelets (Alyscamps).
—	Église St-Honorat (Alyscamps).
—	Monument des Alyscamps.
—	Église basse Saint-Césaire (Alyscamps).
—	Ancienne Église Ste-Anne (Musée lapidaire).
—	Église (XIe et XIIe s.) et cloître (XIIe, XIVe et XVIe s.) St-Trophime.
—	Ancienne Abbaye de Montmajour (XIe, XIIe et XVIIIe s.).
—	Chapelle Sainte-Croix (Xe s.) de Montmajour.
Baux (Les). . . .	Château (Xe s.).
—	Remparts (XVIe et XVIIe s.).
—	Maisons (XVe et XVIe s.).
—	Église (XIIe et XVe s.).
Baux (Les) (suite) .	Pavillon de Mistral (XVIe s.)
Eyragues	Restes d'un monument antique dans l'Église.
Fontvieille . . .	Grottes-dolmens des Fées de Cordes.
—	Grottes-dolmens de la *Source* et *Bounias*.
—	Grotte-dolmen du *Forgeron*.
—	Restes du dolmen de Coutignargues.
Marseille. .	Caves de Saint-Sauveur.
—	Église de l'Abbaye Saint-Victor (XIVe s.) et souterrain.
—	Église de la Major (XIe s.).
Penne (La)	Pyramide dite la *Pennelle*.
Roque-d'Anthéron (La) .	Ancienne Abbaye de Silvacane (XIIe s.).
Saint-Chamas . . .	Pont Flavien.
Saintes-Maries . .	Église fortifiée (XIIe s.).
Saint-Rémy	Arc de Triomphe.
—	Mausolée.
—	Maison du Planet (XVIe s.).
—	Cloître et clocher (XIIe s.) de Saint-Paul-de-Mausoles (aujourd'hui asile d'aliénés).
Salon . .	Murailles et fragments d'enceinte.
—	Église Saint-Laurent (XIVe s.).
Tarascon .	Château (XVe s.).
—	Église Sainte-Marthe (XIVe s.).
—	Chapelle de Saint-Gabriel (XIe s.).
—	Tour de Saint-Gabriel (XIIe s.).
Vernègues.	Tombeaux antiques.
—	Temple de la Maison-Basse.



TARASCON. — Église Ste-Marthe. Tombeau de Ste-Marthe.

BCHES DU RHÔNE

Lieux remarquables
De 1000 à 2000 h
De 2000 à 5000 h
De 5000 à 10 000 h
De 10 000 à 50 000 h
De 50.000 à 100 000 h
Au dessus de 100 000 h
Chemins de fer à v. nor.le
Chemins de fer à v. étroite
Routes Nationales
Départementales
Ch.ins de G.de Commun.on
Canaux
Limites de Départem.ts
d'Arrondissem.ts
de Cantons
SP Sous Préf.res CT Cantons

Echelle

AVIGNON
Durance
Barbentane
Rognonas
Noves
CHATEAURENARD
Cavaillon
NÎMES
Beaucaire
TARASCON
ST REMY
Orgon
CHAINE DES ALPINES
Eyguières
Mallemort
Fontvieille
Paradou
Maussane
ARLES
SALON
Lambesc
Pélissanne
Lançon
Miramas
St Chamas
Istres
ETANG DE BERRE
Berre
AIX
Gardanne
Fuveau
Trets
Meyrargues
Peyrolles
Jouques
Gd Sambuc
M. DE ST VICTOIRE
CHAINE DE L'ESTAQUE
MARTIGUES
Golfe de Fos
Phare
Port de Bouc
GRAND RHÔNE
CANAL D'ARLES
CAMARGUE
ETG DE VALCARES
Albaron
Stes Maries
G. de Beauduc
Pte du Sablon
C. Couronne
C. Mejean
MARSEILLE
I. Ratonneau
I. Pomègues
I. du Planier
I. de Riou
Mt DE CARPIAGNE
MARSEILLE VEYRE
Cassis
AUBAGNE
Roquevaire
Auriol
Allauch
Garlaban
Ceyreste
LA CIOTAT
C. de l'Aigle
C. Soubeyran

V A U C L U S E
G A R D
V A R

M E R   M É D I T E R R A N É E

F. Michiels sel

Var

Nom — Situation



VANT l'annexion du comté de Nice à la France, en 1860, le *Var*, petit fleuve côtier, ou mieux grand torrent, qui a donné son nom au département, servait de limite entre la France et l'Italie dans la partie inférieure de son cours, contournant à l'E. l'arrondissement de Grasse jusqu'à son confluent avec l'Estéron. Depuis l'annexion, cet arrondissement a été incorporé au nouveau département des Alpes-Maritimes. Le Var ne touche donc plus le département actuel qui en a conservé toutefois le nom.

C'est l'un des sept départements bordés par la Méditerranée. Il fait partie de la région S.-E. de la France. Il affecte la forme d'un ovale irrégulier dont le grand axe, orienté de N.-E. à S-O., mesure plus de 125 kilom., de l'extrémité O. de l'arrondissement de Toulon à la pointe orientale de celui de Draguignan; le petit axe, passant par Cotignac et Collobrières, en mesure environ 80. Au point de vue de la surface, il occupe le 46ᵉ rang. Il était au 15ᵉ avant le détachement de l'arrondissement de Grasse.

Il a des limites naturelles : au N., 4 kil. 500 du cours de la Durance, près de 45 kil. de celui du Verdon, qui à plusieurs reprises le sépare du département des Basses-Alpes et 5 de celui du Jabron. A partir du point commun aux trois départements du Var, des Basses-Alpes et des Alpes-Maritimes, point situé au confluent du Torrent des Bonnes-Fonts avec un petit ruisseau, la limite, sinueuse, se dirigeant au S.-E. vers la Méditerranée, monte au Signal de la Chens, point culminant du département (1715ᵐ), gagne la Siagnole, qu'elle suit pendant 6 kilom. jusqu'au confluent de la Siagne, puis la Siagne pendant 22 kilom., atteint la Gaëte (507ᵐ), descend vers l'Argentière, qu'elle accompagne pendant 2 kilom. jusqu'au confluent du Riou, dont elle descend le cours pendant quelque temps (5 kilom.), parvient au sommet Pelet (534ᵐ) et gagne la côte au Rocher de Notre-Dame. La Méditerranée le borde au S. E. et au S. Enfin la limite, à l'O., est tout à fait conventionnelle.

Le département est bordé à l'O. par le département des **Bouches-du-Rhône**, au N. par celui des **Basses-Alpes**, à l'E. par celui des **Alpes-Maritimes**.

Il a été formé en 1790 d'une partie de la *basse Provence*, fraction de la **Provence**.

Histoire

La région qui a formé le département a été habitée, dès les premiers âges, par des peuplades ligures dont la domination se maintint jusqu'au IVᵉ s. avant J.-C., époque à laquelle elle fut supplantée par celle des Celtes. On n'est pas bien fixé sur l'emplacement occupé par leurs tribus : les *Salluvii* et les *Oxybii*. Les premiers étaient probablement répandus sur la rive g. de la Durance et les seconds sur la côte, où ils possédaient le port d'Agay. De l'époque celtique, il reste l'*oppidum* de Fourrette, à 2 kil. 500 au S. O. du Luc. Ce n'était sans doute qu'un refuge momentané, protégé sur trois faces par des murs en pierres sèches et par des rochers à pic sur l'autre face. Trois portes y étaient pratiquées et l'on y voit encore des traces de tour carrée. Sur le territoire de Gonfaron se voient aussi les ruines de l'*oppidum* de Cagnosc ; quant aux monuments mégalithiques du département, on ne peut guère citer que le menhir de Champ-

dumy, à Cabasse et le dolmen de la *Pierre à la Fée*, au sommet d'un tertre situé au N.-O. de Draguignan.

Les Phéniciens établirent sur la côte des comptoirs qui furent repris plus tard par les Massaliotes. Puis les Romains conquirent la région, vers 121 avant J.-C. Sous leur domination, tout ce pays se transforma. César fonda une colonie qui en prit le nom, *Forum Julii* (Fréjus) ; vers l'an 30 avant J.-C., Auguste y envoya l'élite de ses marins d'Actium, avec les vaisseaux qu'ils avaient capturés. Un port considérable fut creusé, port militaire défendu par un mur d'enceinte au tracé savant. On admire aujourd'hui les ruines de ces remparts aux belles proportions et à la décoration sobre. Cette nouvelle station prospéra rapidement : elle eut un amphithéâtre, un théâtre, des thermes, un aqueduc, dont les arceaux se profilant encore dans la campagne, y amenait l'eau de la Siagnole. Une route, prolongement de la voie Aurélienne, remontant vers la Durance, conduisait dans les Alpes et dans la vallée du Rhône ; une autre gagnait Marseille



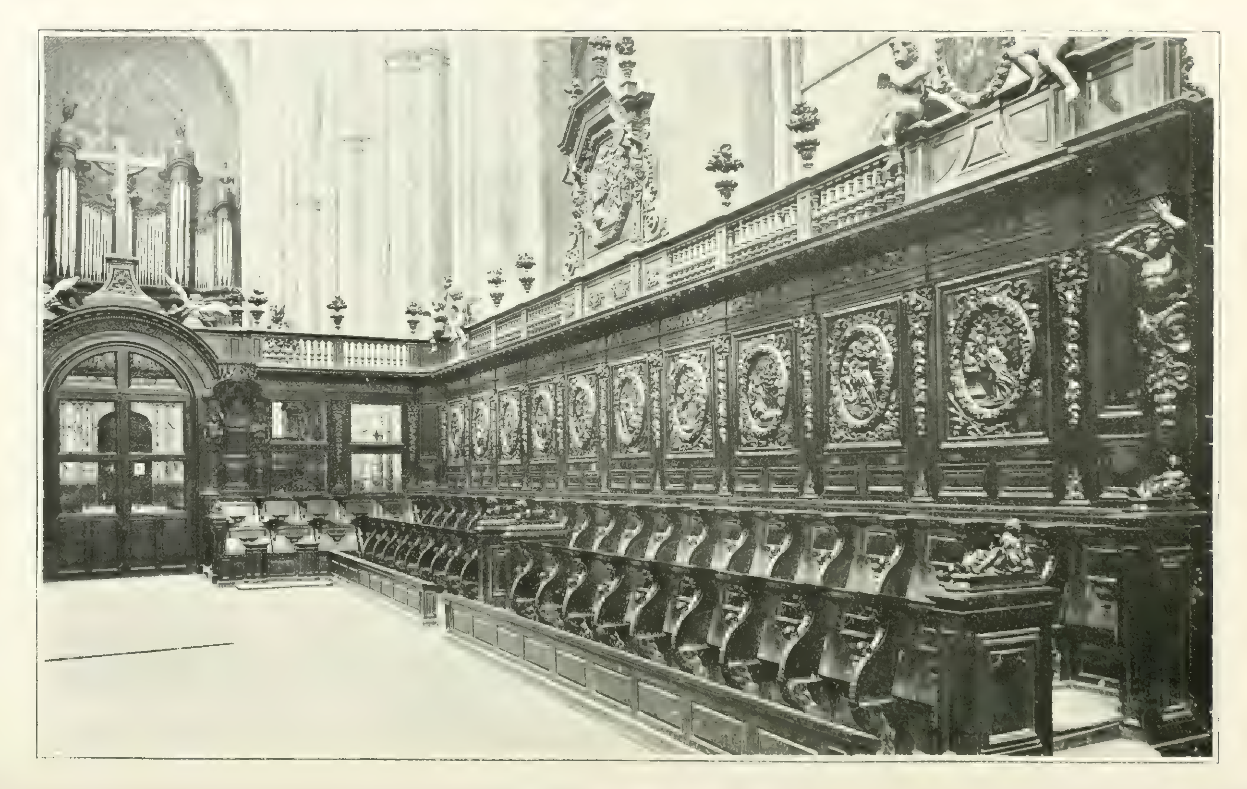
SAINT-MAXIMIN. — Église et Cloître. Ensemble N.

le long de la côte. Les arts et les lettres y brillèrent d'un vif éclat, si l'on en juge par la statue de Vénus trouvée à Fréjus. On sait que Cornélius Gallus, le poète ami de Virgile, naquit et vécut à Fréjus. Mais, si la fortune de cette ville fut rapide, la chute ne le fut pas moins : elle commença dès le IIᵉ s. de notre ère et ne s'arrêta plus.

A côté de Fréjus, d'autres villes jouirent d'une certaine renommée : *Athenopolis* (St-Tropez?), *Olbia*, *Pomponiana* (Hyères?), sur l'emplacement desquelles on dispute encore ; *Tauroentum*, *Heraclea Caccabaria* (Cavalaire), *Telo Martius* (Toulon), etc. On voit encore dans le département des vestiges de ponts, des restes d'aqueducs et de villas, des bornes milliaires, des débris sculptés et des inscriptions ornant quelques musées, etc., datant de l'époque romaine. Vers l'an 400, cette région était comprise dans la Narbonnaise seconde, qui comptait 7 cités, dont Fréjus (*civitas Forojuliensium*).

Une fort jolie légende provençale raconte qu'après l'ascension du Christ, lors de la dispersion des apôtres dans le monde, pour prêcher l'évangile nouveau, les Pharisiens de Jérusalem envahirent la maison où se trouvaient réunis quelques disciples avec les saintes femmes et

DRAGUIGNAN. — Vue générale. Tour de l'Horloge.



SAINT MAXIMIN. — Église. Stalles du chœur.

décidèrent de les abandonner, elles et leurs compagnons, à la fureur des flots, dans une barque sans avirons, sans voiles et sans gouvernail. Poussée par une force mystérieuse, la barque quitta les rivages de la Palestine et vint échouer en Provence, sur le littoral de la Camargue, à l'endroit où s'élève le bourg des Saintes-Maries. Dans la nef fragile avaient pris place Marie Jacobé, Marie Salomé avec leur servante Sarah, Marthe et Marie-Madeleine, Marcelle et Lazare, que Jésus avait rendu à la vie, enfin Maximin, Ruf, Sidoine, Cléone et Joseph d'Arimathie. Une fois débarqués, tous se séparèrent ; Lazare gagna Marseille, Sidoine et Maximin se rendirent à Aix. Cléone se dirigea sur Toulon; quant à Madeleine, elle vint se réfugier dans une grotte taillée dans le roc, la grotte fameuse de la Ste-Baume, où, dès le ve s., saint Cassien établit ses moines. C'est dans la crypte de l'admirable église de St-Maximin, le plus beau monument ogival de la Provence, que reposent aujourd'hui les restes vénérés des saintes Madeleine et Marcelle et des saints Maximin et Sidoine. On s'explique donc facilement la pro-



Nég. Terris et Rogliano

SAINT-TROPEZ. — Vue de la Pointe.

venance des noms de la plupart des églises de cette région, qui ne furent d'ailleurs définitivement constituées qu'au IXe s.

Draguignan fut fondée, sous le nom de *Griminum*, à une époque inconnue, non loin d'une villa romaine située sur la route gagnant Riez par *Antea*. Une légende représente saint Hermentaire terrassant un dragon, allusion à la conversion des habitants, qu'il entreprit au ve s. Griminum devint alors *Dragonia*, d'où Draguignan, dont les armes portent encore un dragon.

Dès le début du ve s. les barbares Wisigoths, Ostrogoths, Francs, Lombards et Sarrasins, se succèdent dans ce pays, où Charlemagne établit la suprématie franque; mais, à sa mort, l'empire fut démembré. Le territoire qui devait former le département est compris dans le royaume dont Boson devient le premier titulaire en 879 et, de nouveau, les Sarrasins, venus par mer cette fois, y sèment la ruine. Débarqués dans le golfe de Sambracie, ils se retranchèrent à la Garde-Freinet, l'un des sommets les plus escarpés du massif des Maures, qui en ont ainsi retenu le nom. C'est de ce repaire qu'ils s'abattirent pendant plus de 80 ans sur les environs. Un comte de Provence, Guillaume Ier, les en délogea en 972. Parmi les seigneurs qui s'illustrèrent dans cette

LE THORONET. — Ancienne Abbaye. Ensemble O.

campagne contre les Sarrasins, on trouve les Grimaldi, le père et les deux fils, dont les hauts-faits valurent au théâtre de la lutte le nom de golfe de Grimaud, qui est resté.

Tout le moyen âge est rempli par les querelles intestines des seigneurs. Plus tard l'ambition des princes de la maison d'Anjou mêle la Provence à toutes les guerres entreprises en Italie. A la mort de la reine Jeanne de Naples, qui était venue s'y réfugier, deux maisons se la disputent : la maison de Duras et la maison d'Anjou ; cette compétition amène le comté de Nice à s'unir à la Savoie. En 1482, la Provence entière, à l'exception de ce comté, était rattachée à la monarchie française. Envahie à deux reprises, en 1524 et en 1536, pendant la lutte entre Charles-Quint et François Ier, les troupes ennemies y causèrent moins de ravages que les troupes nationales, par suite de la tactique adoptée consistant à tout détruire et à faire le vide devant le passage des armées de Charles-Quint.

Les guerres de religion éclatèrent de bonne heure dans ce pays, où la Réforme compta des adeptes à son début même. Un des chefs protestants, Antoine de Richieu, périt assassiné à Draguignan (1559). Sous le règne de Henri III, la lutte entre catholiques et protestants fut ardente ; à la tête des premiers se trouvait le maréchal de Retz, nommé gouverneur de Provence en remplacement de Carcès, autour duquel se pressaient les protestants.

Les troubles de la Ligue gagnèrent aussi la Provence. A l'appel des ligueurs, les troupes du duc de Savoie franchirent la frontière et saccagèrent la région, qui ne fut pacifiée que quelques années après l'avènement de Henri IV.

Toulon ne prit d'importance qu'assez lentement. Louis IX ajouta quelques tours à ses fortifications, dont la Grosse Tour est l'œuvre de Louis XII, mais qui ne fut achevée que sous François Ier. Henri IV leur donna un grand développement. Ce fut surtout Richelieu qui comprit les services que, grâce à sa situation dans une rade sûre, cette place maritime pouvait rendre. Sous Louis XIV, Vauban creusa un nouveau bassin, recula l'enceinte et en augmenta les défenses. Aussi, en 1707, pendant la guerre que l'Europe coalisée menait contre la France, le duc de Savoie et le prince Eugène tentèrent de s'en emparer par terre et par mer. La résistance des Toulonnais fut héroïque et le siège dut être levé.

La peste de 1721 y fit de nombreuses victimes, mais là comme à Marseille, l'évêque et les consuls firent leur devoir.

Au XVIIIe s. l'histoire maritime de Toulon est sans relief. Il n'en va pas de même lorsque éclate la Révolution. En 1792, les ouvriers du port se soulevèrent et massacrèrent les administrateurs et le syndic du département ; le contre-amiral de Flotte fut pendu à la porte de l'arsenal. Quand la Convention mit Toulon en interdit en 1793, Grasse devint le siège de l'administration départementale et en 1797 cet honneur échut à Draguignan.

Le 27 août 1793, les royalistes, maîtres de Toulon, avaient livré la place à l'amiral anglais Hood. Le général Castaux vint assiéger la ville et fut bientôt remplacé par le général Dugommier, qui exécuta le plan combiné par le commandant d'artillerie Bonaparte et s'empara de la ville. En se retirant, les Anglais mirent le feu aux bâtiments français et essayèrent de détruire les arsenaux ; ils en furent empêchés par l'entrée des troupes républicaines, qui arrêtèrent l'incendie. Les habitants qui ne s'étaient pas réfugiés à bord des navires anglais et espagnols furent l'objet de terribles représailles, exercées au nom de la Convention, qui décréta que la ville serait rasée, à l'exception de ses établissements maritimes. Heureusement le décret ne fut pas appliqué et Toulon se releva. Dans le XIXe s. son port grandit en importance. L'expédition de Bonaparte en Égypte y fut préparée. En 1830, une flotte quitta le port pour aller bombarder Alger et prendre part à la conquête des États Barbaresques. Sous le second empire enfin, l'activité de cette grande place ne se ralentit pas ; les campagnes de Crimée et d'Italie remplirent de mouvement ses chantiers et ses arsenaux. De nos jours encore les fortifications de Toulon ont été renforcées, ses bassins améliorés et agrandis.

Géologie — Topographie

Le département du Var est l'un de ceux qui présentent le plus de variété tant au point de vue de l'aspect que de la structure. Deux reliefs principaux, le massif des Maures et celui de l'Estérel, s'y font surtout remarquer.

La chaîne des **Maures**, formée d'une chaîne principale et de chaînons latéraux presque entièrement boisés, recouverte de pins, de chênes-liège et de châtaigniers, mesure 60 kilom. de longueur sur 50 kilom. de largeur environ. Elle est séparée de l'Estérel, à l'E., par le cours de l'Argens, contournée au N. par un de ses affluents, l'Aille, à l'O. par le Réal Martin, affluent du Gapeau et le cours inférieur du Gapeau, bordée enfin au S. par la Méditerranée. Les Maures forment une masse constituée, dans la partie occidentale, par des terrains primaires et dans la partie orientale par des terrains primitifs : schistes cristallins, gneiss et porphyres, qu'entoure au N. et à l'O. une ceinture de grès permien, de largeur variable. Une ligne partant du cap Bénat et gagnant le sommet de la Sauvette (779m), l'un des deux points culminants de la chaîne, (l'autre est le Pic de N.-D.-des-Anges) forme la démarcation entre les deux natures de terrains. Le petit massif des Maurettes, situé au N. d'Hyères, sur la rive d. du Gapeau, relève des Maures au point de vue géologique, ainsi que la presqu'île de Giens et les îles d'Hyères. Du cap



LE THORONET. — Abbaye. Salle capitulaire.

Bénat, si l'on prolonge vers le S. la ligne de démarcation dont nous venons de parler, cette ligne coupe en deux parties l'île de Port-Cros, l'une des îles d'Hyères. De même que dans les Maures, les terres émergées à l'O. relèvent des terrains primaires, celles à l'E. relèvent des terrains primitifs. Forme du relief, végétation, race, tout tranche dans les Maures sur la région environnante : c'est un microcosme à part.

L'**Estérel**, que recouvre en grande partie une forêt domaniale, où l'on remarque les essences les plus variées, mais où dominent cependant le pin et le chêne-liège, est un massif isolé, de 20 kilom. de longueur sur 15 de largeur, formé de roches éruptives, blocs énormes de porphyre rouge découpés en promontoires et venant plonger dans la Méditerranée. Son point culminant, 616 m., est au mont Vinaigre; à l'E. une autre cime, le mont des Civières, atteint 560 m. Les flancs de l'Estérel s'abaissent au N. vers un plateau calcaire se rattachant aux Alpes et à l'E., descendent sur la vallée alluviale de la Siagne, dans le département voisin des Alpes-Maritimes.

Le reste du département forme une série de plateaux calcaires d'altitude variable ; les plateaux, très fissurés, engloutissent dans leurs *embucs* ou entonnoirs les eaux de pluie qui reparaissent

en *foux* ou fontaines nombreuses. Peu de régions comptent autant de sources abondantes. Si les plateaux du Var sont nus et stériles, en revanche ses vallées sont d'une fraîcheur exquise.

Dans la région toulonnaise, on jouit de fort beaux panoramas du sommet des montagnes situées au N. de notre grand port de guerre. Citons le mont Faron (546^{m}.), tout hérissé de forts le Coudon (702^{m}) et le signal de Caoume (796^{m}) également fortifiés; le signal de Limatte (811^{m}), etc.

Plus au N., à la limite des arrondissements de Toulon et de Brignoles, se trouve la **chaîne de la Sainte-Baume**, dont le point le plus élevé de l'arête monte à 1154 m.; son sommet le plus renommé, le Saint-Pilon, n'atteint que 994 m. En remontant encore, on trouve le mont Aurélien, qui renferme une cote de 893 m., au S. de Pourcieux.

Dans le canton de Rians, un sommet de la rive g., du Verdon s'élève à 578 m. au N. de Saint-Julien.

Vers le sommet de l'angle formé autour d'Aiguines par le cours du Verdon, le Signal du même



LE CANNET-DU-LUC. — Église. Ensemble N. O.

nom, dans le petit plan de Canjuers, s'élève à 1577 m. Enfin, dans l'angle N. E. du département, la montagne de Brouis parvient à 1595 m. au Signal du même nom et, tout à fait à la limite, se trouve le point culminant du Var, dans la montagne de la Chens, au Signal de ce nom (1715^{m}).

Hydrographie

Hydrographie maritime. Dans son ensemble, la côte méditerranéenne, qui commence à peu près au centre du *golfe des Lèques* à l'O. et s'achève à l'E. presque à l'entrée du *golfe de la Napoule*, décrit un quart de cercle, dont la convexité est tournée vers la mer et sur le pourtour extérieur duquel se soudent quatre presqu'îles principales, qui sont, en allant de l'O. à l'E. : la *presqu'île du Cap Sicié* avec sa petite *presqu'île* annexe *du cap Cépet*, la *presqu'île de Giens*, que deux cordons étroits rattachent au continent; la *presqu'île du cap Bénat*; enfin la presqu'île s'étendant entre la *plage de Cavalaire* et le *golfe de Grimaud*.

Le littoral du Var, desservi par 18 ports, anses ou mouillages, débute dans la baie de la Ciotat,

au *cap Saint-Louis*, qui abrite le *port* et la petite *plage des Lèques*, à l'E. de laquelle se trouve la plaine basse de **Saint-Cyr**, recouverte de vignes et d'oliviers, que traverse le ruisseau des Beaumelles; près de l'embouchure, on aperçoit encore quelques vestiges de l'antique *Tauroentum* que la mer a recouverts en partie de sable. Au delà on rencontre une petite presqu'île projetant des pointes rocheuses à l'O. et dominée par des collines de 194 et de 145 m. d'altitude. Au S. de la *pointe Engravier* se trouvent l'*îlot Rousse* et plus à l'E. l'*île de Bandol*, cette dernière à quelques centaines de mètres de la pointe où l'on voit les ruines du château élevé par Vauban. **Bandol**, port de pêche, plage de bain de sable très fin et, de plus, station hivernale, est placée dans un site ravissant. On y cultive surtout les immortelles et des primeurs. Des villas avec jardins grimpent sur les flancs de la falaise, autour de la baie qui porte son nom et que contourne la voie ferrée de Marseille à Nice. L'arête du Cerveau et du Gros-Cerveau, dont le sommet s'élève à 445 m., ferme l'horizon au N.-E. Le ruisseau d'Arain débouche dans la *baie de Bandol*, séparée de la *baie de Sanary* par une presqu'île se profilant en une triple branche effilée vers l'O. **Sanary** tout à la fois port précédé d'une rade, bain de mer et station hivernale, s'élève au fond de la baie, à la base d'une colline dont le sommet est couronné d'une chapelle; à l'E. du port débouche la Reppe, la rivière d'**Ollioules**, aux gorges célèbres, où l'hiver est inconnu. En aval de la *Pointe-Nègre*, un petit port vient d'être creusé dans l'*anse de la Coudourière*.

La *presqu'île de Sicié*, qui s'étend de la *baie de Sanary* à la *baie de la Seyne*, mesure 5 kilom. 150 à l'endroit le plus étroit de l'isthme et se termine par un front, presque à pic au S., formant une ligne légèrement brisée de 3 kilom. de longueur, au centre de laquelle se trouve le *cap Sicié*. Au sommet de la falaise en dent de scie, s'arrondissant un peu vers l'O., s'élève à 359 m. la chapelle de N.-D. de la Garde, du pied de laquelle on jouit d'un des plus beaux panoramas de la Provence, comme aussi de l'un des plus étendus : on y découvre en effet tout le littoral depuis le *cap Croisette*, au S. de Marseille, jusqu'à la *rade des îles d'Hyères*; quand le temps est clair, on perçoit au N., au delà de la Sainte-Baume, les cimes neigeuses des Alpes. Un peu en amont de l'extrémité S.-O. de la presqu'île, se trouve le petit *port du Brusq*, auprès duquel s'étend la *plage des Maures*. Au large, à 1 kilom. en face, l'*île des Embiers*, flanquée au N.-O. des *îlots* rocheux du *petit* et du *grand Rouveau* et au S.-E. des îlots du *grand* et du *petit Gaou*, forme avec la côte un mouillage où les Romains avaient établi l'*Œmines Portus*. A l'extrémité S.-E. de la presqu'île est la *pointe des Jonquières*, près de laquelle émergent les deux *rochers des Freirets*. Des roches sous-marines bordent le pied des falaises, au sommet desquelles sont installées des batteries. Ces falaises s'abaissent vers l'*anse des Sablettes*, la plage d'été des Toulonnais, que l'isthme du même nom rattache à la *presqu'île du cap Cépet* qui a la forme d'un 8 couché. Cette presqu'île, toute hérissée de forts, de redoutes et de batteries, atteint 105 m. au sommet le plus élevé de la boucle O. et 72 m. à celui de la boucle E. Au delà du *cap Cépet*, on entre dans la *rade de Toulon*, sûre, profonde et défendue au loin par une série d'ouvrages considérables.

La *rade de Toulon* se compose de deux parties : la *grande Rade* et la *petite Rade*, que sépare une énorme jetée, longue de plus de 1500 m., orientée de N. à S. et partant du pied de la grosse Tour du Mourillon; une passe de 400 m. au S. laisse entrer et sortir les navires. L'Hôpital St-Mandrier et le Lazaret, que sépare le *Cros* ou *Creux St-Georges*, sont installés dans la presqu'île du cap Cépet. Au fond de la *rade du Lazaret*, qui fait suite au Creux St-Georges et qu'un isthme très étroit sépare de l'anse des Sablettes, on trouve le *port des Sablettes*, la station de *Valmer*, puis **Tamaris**, station d'été et d'hiver, autour de laquelle s'élèvent de coquettes villas et la *plage de Balaguier*, enfermée dans l'échancrure d'une petite anse. Au milieu de bois de pins et de chênes verts, des routes grimpent aux forts et aux redoutes; à chaque détour, on découvre de jolis points de vue sur Toulon, la rade et les environs.

La *petite rade de Toulon*, que ferme à l'E. la *presqu'île* triangulaire *du Mourillon*, s'achève à l'O. par la *baie de la Seyne*, dans laquelle s'abritent le *port* et la ville de **la Seyne**, faubourg industriel de Toulon, où la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée possède de vastes chantiers de construction avec cales de grandes dimensions et occupe plusieurs milliers d'ouvriers.

La partie N. de la petite rade est entièrement occupée par le grand port de **Toulon** avec toutes ses dépendances. Les ateliers de pyrotechnie et les poudrières se trouvent en dehors de l'**Arsenal maritime**. Ce dernier comprend : la *Darse Missiessy*, la *Darse Castigneau* et la *Darse Neuve*. Il couvre 270 hectares et occupe en moyenne plus de 12 000 ouvriers. La *Darse Missiessy*



LE LUC. — Chapelle [illegible] Monastère [illegible]

communique avec la petite rade par deux passes et avec la Darse Castigneau par le *Canal des Subsistances*, elle renferme deux bassins de radoub, des pontons, un atelier de torpilles, le parc aux ancres, etc. La *Darse Castigneau*, qui communique avec la petite rade par une passe et avec la Darse-Neuve par la *coupure de l'Artillerie*, renferme l'**Arsenal de Castigneau**, construit sur pilotis. Dans ce dernier se trouvent la boulangerie de la marine dont les 20 fours peuvent fournir 600 000 rations journalières, des ateliers de fonderie, d'ajustage, de montage, un bâtiment pour les moteurs, des forges, un magasin d'outillage, trois bassins de carénage, une importante minoterie à vapeur, un abattoir, un magasin général des subsistances, une buanderie, un parc à charbon et des appontements où accostent les bâtiments pour embarquer les vivres, etc. La *Darse-Neuve*, qui communique par la *Chaîne-Neuve* avec la petite rade, renferme les bureaux des différentes directions ; le Musée naval ; la corderie, dans laquelle on ne fabrique plus de cordages ; de grandes forges ; les magasins de la mâture ; deux cales couvertes ; une cale découverte, servant à la réparation des torpilleurs ; le magasin général, à trois étages, rempli de matières premières en tous genres ; des ateliers de petite chaudronnerie, le parc d'artillerie ; la salle d'armes, longue de 50 m., partagée en trois parties remplies d'armes et décorée de trophées ; des ateliers d'armurerie et de modèles ; enfin, dans une partie formant île, les magasins de gréement, trois bassins de radoub, l'ancien bagne transformé en magasin et l'atelier des embarcations.



FRÉJUS. — Clocher de la Cathédrale.

Le *Port* ou *Darse-Vieille*, qui communique par le chenal de la *Chaîne-Vieille* avec la petite rade, est affecté à la marine de l'État et à la marine marchande. C'est dans le port que se trouvent les embarcadères pour la Seyne, les îles d'Hyères et les escales de Tamaris, des Sablettes et de St-Mandrier. Dans la petite rade se déversent plusieurs ruisseaux : le Goubran, la rivière Neuve, dérivation du ruisseau de Dardennes, la rivière du Las et la rivière des Amoureux. Plus à l'E. encore, se trouve le *port de la Rode*, dont on va élargir le chenal en éventail et que l'on va approfondir à 7 m. au-dessous du niveau des plus basses mers ; ses quais agrandis servent à entreposer les marchandises : bois de construction, vins, etc. Au S.-E. l'*arsenal du Mourillon* renferme des fosses où l'on conserve dans l'eau de mer les pièces de bois destinées aux coques des navires ; cinq cales couvertes et deux grandes cales ; des hangars, une scierie ; des forges et ateliers ; l'école des mécaniciens de la marine, etc. Une *plage* de bains de mer existe en outre au Mourillon.

La côte N. de la *grande rade* est fort pittoresque. Au delà du *Cap Brun* une anse profonde



FRÉJUS — Porte d'une maison, Rue S[illegible]



FRÉJUS. — Remparts romains. Lanterne dite d'Auguste et Vue générale.

abrite le *port Méjan*; rochers, pins et chênes verts entremêlés lui font cortège. Sur la côte E. se trouve la *baie de Garonne*, avec plage de bains dominée par le sommet de la Colle-Nègre (302m), du haut de laquelle la vue est magnifique. A 5 kilom. au delà de la *pointe de Carqueyranne* se trouve la *plage* rocailleuse *des Salettes* et plus loin, à l'angle N.-O. du *Salin des Pesquiers*, les ruines de *Pomponiana*. Deux isthmes étroits et très allongés, celui de l'O. large de 20 m. et celui de l'E. large de 300, entourent *l'étang des Pesquiers*, qui fait suite aux Salins, rattachant la *presqu'île de Giens* au continent. Longue de 7 kilom. et large de 1 kilom. au plus, cette presqu'île offre quelques jolis vallons à l'intérieur, une côte très découpée au S. bordée de petites anses et d'écueils au large, un sanatorium pour enfants scrofuleux et la petite *plage de la Tour-Fondue*, qui possède deux quais d'accostage et qu'abrite au S. *l'île Roubaud*. La *Petite Passe* sépare cette dernière du groupe des *îles d'Hyères*: *Porquerolles*, *Port-Cros* et *du Levant*.

L'île de **Porquerolles**, dont la surface est de 1254 hectares, n'est constituée sur la côte N. que par une succession de plages de sable, tandis que la côte S. se termine par une falaise abrupte s'élevant de 35 m. à l'O. jusqu'à 150 m. à l'E., où elle s'achève par l'arête aiguë du *Cap des Mèdes*. Elle renferme une rade de refuge, le *port de Porquerolles*, et la végétation en est de toute beauté. L'**Ile de Port-Cros**, d'une étendue de 660 hectares, que la *rade de Port-Cros* sépare de *l'île*, basse et petite, *de Bagaud*, à l'O., est très accidentée et presque inabordable. Très boisée, elle est dotée de nombreuses sources et possède un *havre* très sûr à *Port-Cros*, que surplombe une falaise de 152 m. A l'extrême pointe S. une autre falaise monte à 207 m. L'île produit des primeurs en légumes. L'**Ile du Levant**, qui a 996 hectares de surface, est une longue arête montagneuse, dont le plus haut sommet, au centre, atteint 129 m.; elle n'est guère accessible que dans quelques calanques et se trouve à peine habitée. Elle ne possède que quelques curiosités minéralogiques.

Lorsque l'on a doublé la *pointe de l'Estérel*, à l'E. de la presqu'île de Giens, on entre dans la *rade d'Hyères*, dans laquelle évolue souvent l'escadre de la Méditerranée. Sur la côte O., basse et sablonneuse, débouche le chenal de *l'étang des Pesquiers*. On y rencontre successivement : l'hippodrome d'Hyères, derrière lequel des villas sont enfouies dans des bois de pins; la *plage du Ceinturon*; l'embouchure du Roubaud, puis celle du Gapeau, aux bords ombragés; les *Salins d'Hyères* (400 hect. de salines), avec un petit *port*; l'embouchure du torrent de Pansard; l'extrémité des galeries de mines de plomb des Bormettes, au delà desquelles commence la *presqu'île du cap Bénat*, de 19 kilom. de circuit, qui s'achève au *mouillage du Lavandou* et que traverse une arête élevée, s'abaissant de 187 m. au N., à 58 m., en venant mourir au *cap Blanc* et au *cap Bénat*. Elle est toute hérissée de pointes et de caps. Dans la *rade de Bormes*, au large de laquelle émerge *l'écueil de la Fourmigue*, débouche le ruisseau du Battaillier. Le **Lavandou** est une plage de bains et un port de pêche protégé par une jetée. De ce point jusqu'à St-Raphaël, la voie ferrée de la Compagnie du Sud de la France suit constamment la côte, sauf entre la *baie de Cavalaire* et le *golfe de St-Tropez*. Jusqu'au *mouillage de Cavalaire*, la chaîne des Maures plonge ses contreforts dans les flots bleus de la Méditerranée; le rivage n'offre qu'une succession de criques, de pointes, de presqu'îles lilliputiennes, d'anses et de caps, où la végétation la plus variée est un perpétuel enchantement pour les yeux. **Cavalaire** possède un port protégé par une jetée de 100 m. de longueur et une belle plage de sable fin. C'est une station hivernale, autour de laquelle s'élèvent des villas et qui comprend un beau domaine produisant des vins exquis analogues au madère. On y jouit d'une température assez constante et toujours agréable. Toute proche est la *plage de Pardigon*.

La *presqu'île de St-Tropez* a la forme d'un trident aux extrémités duquel se trouvent : le [illegible] *Lardier* au S.-O.; le *cap Camarat*, proche de la Tour du même nom qui porte un phare, à l'E.; le *cap des Salins* tout entouré d'écueils, au N. Entre les deux derniers s'abritent l'*anse* et la *plage de Pampelone*. Au centre de l'isthme est **Gassin**, perché au sommet d'un belvédère de 201 m. d'élévation, d'où l'œil contemple un splendide panorama. La population féminine y a principalement conservé le type maure.

Quand on a doublé le *cap St-Pierre*, on entre dans le *golfe de St-Tropez*, profond, abrité, entouré d'une riche végétation exotique. **St-Tropez**, à l'O. de la *baie des Canébiers*, occupe l'emplacement probable d'*Athénopolis*. La beauté de ses femmes est justement célèbre; son port, protégé par une jetée de 500 m., possède des chantiers de construction pour bateaux de pêche, etc., un

poste de torpilleurs. Tous les ans on y célèbre, au mois de mai, les fêtes bruyantes de la *Bravade*, en souvenir de la levée du siège de 1637 par les Espagnols. La ville comprend deux parties, une partie neuve autour de la Darse et une partie ancienne, qui monte vers la citadelle et dans laquelle vivent les pêcheurs, qui y possèdent le *port de la Pointe*.

Au fond du golfe et sur la côte S., se trouve la *plage de la Bouillabaisse*, au delà de laquelle est l'hippodrome de **la Foux**, sur lequel ont lieu chaque année des courses de chevaux spéciales à la race du pays qui a conservé le type sarrasin.

En face de St Tropez, sur la côte N., au fond de la *calanque de la Croisette*, s'élève **Ste-Maxime**, sur la rive g. du Preconton, station hivernale très prospère, fréquentée par les artistes, bains de mer et petit port au delà duquel s'étend la *calanque de la Madrague*, que ferme à l'E. le *cap des Issambres*. On entre alors dans le *golfe de Fréjus*. La côte, le long de laquelle courent la route et la voie ferrée, contourne les derniers contreforts des Maures, recouverts de pins et de chênes-liège. Quand on a doublé la *pointe de St-Aygulf*, le paysage se transforme. On aperçoit l'*étang de Villepey* et les *lagunes de l'Argens*, qui vient de recueillir le Reyran. De la *plage de St-Raphaël*, on voit au milieu des cultures Fréjus, avec ses remparts romains, et, fermant l'horizon, les sommets de l'Estérel.



FRÉJUS. – Restes d'une Porte romaine. (Porte Dorée).

St-Raphaël, que complète **Valescure**, est une station hivernale et balnéaire récente, qu'arrose le ruisseau de Garonne. Elle se compose de l'ancienne bourgade en arrière du *port*, qu'habite une population d'origine maure et génoise, et d'une ville nouvelle, longue de 4 kilom. qui se termine au S.-E. à une falaise. Dans le prolongement de la pointe de cette dernière se trouvent deux rochers, auxquels leur forme a valu le nom de *Lion de terre* et *Lion de mer*. De cette pointe, sur laquelle s'étend un beau parc jusqu'à la *Tour d'Armont* (140^{m}), ce n'est qu'une succession de plages et de villas avec jardins. En arrière de la *calanque de Poussaï*, où se trouve un petit port abri, on exploite des carrières de porphyre. Plus loin, on pénètre dans la *rade d'Agay*, dans laquelle débouche la rivière du même nom et que ferme à l'E. la *pointe de la Baumette*. Grâce à sa position bien abritée, *Agay* est un petit port de relâche ; c'est aussi une station hivernale et balnéaire. A partir d'Agay la côte découpe ses calanques dans les roches porphyriques de l'Estérel, qui vient surplomber le *cap Roux* par de superbes escarpements (440^{m}). Le littoral du Var s'achève au *Rocher de Notre-Dame*.

HYDROGRAPHIE FLUVIALE. Une très faible partie de la surface du département appartient au bassin du Rhône, qui reçoit, par l'intermédiaire de la *Durance*, le *Verdon*, dont la rive g.

recueille quelques cours d'eau relevant du département : le *Jabron* et l'*Artuby*, qui passe au bas de Comps, où des grottes superbes se trouvent sur ses bords et qui reçoit, à 4 kilom. en aval de cette ville (rive g.), la *Bruyère*. Une des plus fortes sources de France, la *Fontaine-l'Évêque*, qui naît près de Bauduen, gagne aussitôt le Verdon.

Toutes les autres rivières se rendent directement ou indirectement dans la Méditerranée. C'est d'abord, à l'O., sur le territoire des Bouches-du-Rhône, l'*Arc* et l'*Huveaune*, qui ne possèdent dans Var que la partie supérieure de leur cours. L'*Arc* tombe dans l'étang de Berre.

Sur le littoral débouchent : le *Grand-Vallat*, qui coule au pied de la colline où s'élève la Cadière et tombe dans la baie de Bandol — la *Reppe*, qui prend sa source au N.-E. du Beausset, traverse les gorges d'Ollioules et gagne la baie de Sanary — la *Dardennes*, petit torrent que gonflent en temps de pluie les eaux du gouffre du Ragas et que recueille la rade de Toulon — le *Gapeau*, qui naît un peu au N. de Signes, reçoit (rive d.) le *Latail*, passe à Solliès-Pont, se grossit (rive g.) du *Réal-Martin*, dans lequel tombe (rive g.) le *Réal-Collobrier*, rivière de



FRÉJUS. — Restes de l'Aqueduc romain.

Collobrières et débouche dans la rade d'Hyères ainsi que le *Pansard*, augmenté (rive g.) du *torrent de Maravenne* — la *Foux*, qui est un estuaire formé par la réunion de la *rivière de la Garde* et de la *Molle*, grossie (rive g.), en amont de Cogolin, par la *Giscle*, a son embouchure dans le golfe de Grimaud ou de St-Tropez; la Molle elle-même, la rivière la plus considérable des Maures, est formée par le *ruisseau des Campaux* et la *Verne* — l'*Argens*, qui se termine en lagunes dans le golfe de Fréjus, qu'il a comblé peu à peu par l'apport de ses alluvions, naît d'une source abondante, au N. E. de St-Maximin; dans son cours sinueux très pittoresque, qui dépasse 110 kilom., il reçoit des *foux* nombreuses qui en augmentent le volume. Dans l'Argens tombe (rive d.) le *Fauvery*, augmenté (rive d.), à Barjols, de la *rivière des [illegible]* et, en aval de cette ville (rive d.), du *ruisseau de Varages*; entre Châteauvert et Correns, il coule dans une gorge étroite, se grossissant, en aval de ce village qui occupe un site ravissant (rive d.), de la *Ribeirotte*, puis (rive g.), à Carcès, de la *Cassole*, descendue de Cotignac et (rive d.) de l'*Issole*, ravissant cours d'eau qui passe à la Roquebrussanne, frôle Besse et se gonfle (rive g.) du *Caramy*, qui arrose Brignoles et y recueille (rive d.) la *[illegible]*. Dans l'Argens tombe

encore (rive g.) la *Bresque*, qui forme une cascade à Sillans et arrose Salernes, où lui parvient le *torrent de la Braque*. En amont de Vidauban, il forme la cascade du Saut de St-Michel, disparaît sous deux ponts naturels avant de recueillir (rive g.) la *Florieye*, grossie (rive g.) du *Flayosquet* et (rive d.) l'*Aille*, s'engage à nouveau dans de belles gorges qu'il quitte pour baigner le Muy, où lui parvient (rive g.) la *Nartuby*, qui détache un canal sur Draguignan, lui fournissant ainsi de la force motrice pour quelques usines et forme encore, en amont de la Motte, la cataracte ou Saut du Capelon. Au delà du Muy, l'Argens s'accroît (rive g.) de l'*Endre* et, près de son embouchure, du *Reyran*, qui baigne Fréjus.

A l'E. et au delà du littoral du Var, tombent dans le golfe de la Napoule, le *Riou* et la *Siagne*, grossie (rive d.) de la *Siagnole*, du *Neisson* et du *Biançon*.

Lacs. Étang. Comme lacs, on peut citer le *lac Gavoti* sur la rive d. de l'Issole et le *lac de Besse*, très profond, sur la rive g. Le seul étang à nommer est celui de *Villepey*, sur la rive d. de l'Argens et près de l'embouchure.

Sources minérales. Citons les 4 sources sulfatées, calciques froides (14° à 17°5) de *Pioule*, près du Luc ; les eaux ferrugineuses arsénicales de *Portoufus*, près de Cogolin ; la source ferrugineuse des *Arcs* et la source saline aluminée de *la Foux*, près de Draguignan.

CANAUX. Le Var ne possède que des canaux d'irrigation ou d'alimentation. Les eaux de ses sources nombreuses sont captées pour être distribuées dans les villes. Parmi les canaux d'alimentation, citons celui de la *Siagnole*, en grande partie souterrain, qui alimente Fréjus, St-Raphaël et Agay.

Climat

Le département est placé sous l'influence du climat méditerranéen, le plus agréable de tous ceux qui régissent la France. La côte, si heureusement exposée au midi et garantie sur presque tout son parcours contre les vents froids du nord par les montagnes de Toulon, les chaînes des Maures et de l'Estérel, est de plus en plus fréquentée, l'hiver, par les heureux de ce monde ou par ceux qui vont chercher à rétablir ou à ménager, sous un ciel plus clément, une santé chancelante.

Dans les vallons les mieux abrités, la moyenne de la température oscille vers 16° ; elle est de 14°5 environ à Toulon. Dans les parties plus élevées et dans les régions exposées au mistral, cette moyenne est inférieure.

La hauteur moyenne annuelle des pluies est au-dessous de celle de la France entière. Elle atteint 0 m. 50 à Toulon et à Hyères, s'élève à 0 m. 60 dans la vallée de l'Argens et dépasse cette hauteur dans la partie N.-E. du département.

Divisions administratives

SUPERFICIE : 604 400 hectares (cadastre). — POPULATION : (1901) 526 584 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture :	DRAGUIGNAN.	1	11	62
Sous-Préfectures	*Brignoles*.	1	8	54
	Toulon.	1	11	52
		Total. 3	Total. 30	Total. 148

LISTE DES CANTONS

Draguignan. Aups, Callas, Comps, Draguignan, Fayence, Fréjus, Grimaud, Lorgues, le Luc, St-Tropez, Salernes.

Brignoles. . Barjols, Besse, Brignoles, Cotignac, Rians, la Roquebrussanne, St-Maximin, Tavernes.

Toulon. . . Le Beausset, Collobrières, Cuers, Hyères, Ollioules, la Seyne, Solliès-Pont, Toulon (4).

CULTES. Culte catholique. *Évêché* : Fréjus, érigé au IVe s., suffragant d'Aix. Supprimé en 1802, il fut rétabli en 1823. L'évêché de Toulon, supprimé à la Révolution, a été joint à celui de Fréjus. Le diocèse, qui comprend le département du Var avec les îles de Lérins, compte



[illegible] Imp. par Gillot

FRÉJUS. — Amphithéâtre. Vue [illegible]

35 cures, 142 succursales et 67 vicariats rétribués. Fréjus possède un séminaire diocésain. Les communautés religieuses d'hommes, peu nombreuses, se livrent à l'enseignement, à la prédication, ou s'occupent d'œuvres agricoles. Les communautés de femmes, plus nombreuses, s'occupent d'enseignement, d'œuvres charitables, ou sont vouées à la vie contemplative. Un certain nombre ont leur maison-mère dans le département, qui compte une douzaine de pèlerinages. **Culte protestant.** On trouve plus de 1500 adhérents aux diverses confessions. Ceux du culte réformé sont rattachés au consistoire de Marseille (11e circonscription consistoriale). Il existe une Église baptiste à Toulon-La-Seyne; des Églises évangéliques réformées à Hyères et à St-Raphaël; une station de la Société évangélique de Genève à Toulon. **Culte israélite.** On compte près de 500 adhérents, rattachés à la circonscription consistoriale de Marseille. Il existe une communauté à Toulon.

ARMEE Le département ressortit à la 15e Région militaire qui embrasse en tout ou en partie 8 départements, dont celui du Var. La subdivision de Toulon comprend les arrondissements de Brignoles et de Toulon; celui de Draguignan est rattaché à la subdivision de Nice. Les troupes qui en dépendent font partie du 15e corps d'armée, dont le chef-lieu est **Marseille.** La garnison de **Toulon** comprend 1 régiment d'infanterie et 1 bataillon d'artillerie à pied; celle de **Draguignan** 1 bataillon d'infanterie.

Le département ressortit en outre à la 15e légion (*bis*) de gendarmerie (Nice).

Les troupes coloniales stationnées en France comprennent : 2 régiments d'infanterie à Toulon et 1 régiment à La Seyne; 1 régiment d'artillerie (P. S.) et 1 dépôt d'isolés à Toulon; 1 section de secrétaires d'état-major, 1 section de télégraphistes, 1 section de secrétaires et d'ouvriers du Commissariat et 1 section d'infirmiers à Toulon; 1 compagnie d'ouvriers d'artillerie et 1 compagnie d'artificiers d'artillerie à Toulon.

Ouvrages militaires. *Toulon*, port de guerre et place forte, est défendu à longue distance au N. par les *ouvrages du Coudon* et à distance plus rapprochée par ceux du *Faron*. L'entrée de la rade, dont les côtes sont garnies de batteries, est battue au N. par le fort de la *Colle-Noire*, au S. par celui de la *Croix-des-Signaux*; le fort *St-Elme* défend l'isthme de la presqu'île Cépet; le *fort Napoléon* domine La Seyne. Le *fort de Six-Fours* commande tout à la fois la petite rade et la plage de Sanary. Des batteries sur la côte et dans les îles d'Hyères protègent la rade d'Hyères, station principale de la flotte de la Méditerranée. Mentionnons simplement la vieille citadelle de St-Tropez.

Marine. Le département ressortit au 5e arrondissement maritime, dont le chef-lieu est **Toulon** sous-arrondissement de Toulon, qui comprend les quartiers de Toulon et de St-Tropez.

Cet arrondissement possède une compagnie de gendarmerie maritime, 2 tribunaux et 2 conseils de guerre permanents.

JUSTICE. Le département ressortit à la **Cour d'appel d'Aix.** Il existe un **Tribunal de 1re instance** à Draguignan (où se tient la **Cour d'assises**), à Brignoles et à Toulon; un **Tribunal de commerce** à Draguignan, Fréjus, St-Tropez et Toulon, des **Conseils de Prud'hommes** à Toulon et une **Justice de paix** dans chacun des 30 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Le Var est l'un des 6 départements ressortissant à l'**Académie d'Aix.** Il ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend, pour les garçons : le **lycée** de Toulon et le **collège** de Draguignan; les **établissements libres** de la Crau, Fréjus, Lorgues, la Seyne et Toulon; le **petit séminaire** de Brignoles; pour les filles, les **cours secondaires** de Toulon.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'école **normale d'institutrices** (avec école annexe) de Draguignan. Il existe des **écoles primaires supérieures** de garçons à Bandol, Lorgues, la Seyne et Toulon, et de filles à Draguignan et à Toulon. Hyères possède 2 **cours complémentaires**, l'un pour les garçons et l'autre pour les filles. Enfin, on trouve des **pensionnats primaires** à Bandol et au Luc.

Dans un autre ordre d'idées, signalons le **Conservatoire de musique et de Chant**, l'**école de médecine navale**, l'école d'**hydrographie**, l'**école municipale de dessin** et les **cours populaires** de Toulon, etc.

Le département ressortit encore à l'Arrondissement minéralogique de Marseille, sous-Arron-

dissement de Marseille [illegible] Région agricole [illegible] Conservation forestière (Nice) [illegible] Inspection des Ponts et chaussées.

Agriculture

La richesse agricole du département consiste surtout dans les produits de la vigne, de l'horticulture (fleurs, arbustes exotiques, etc.), des différentes cultures fruitières et maraichères (châtaignes, noix, olives, câpres, amandes, cerises, prunes, pêches, abricots, jujubes, fraises, figues, oranges, melons, oignons, champignons), des primeurs, truffes, plantes aromatiques ou médicinales, que l'on trouve à profusion dans l'Estérel, les Maures et la Sainte-Baume. Voici le tableau de la statistique agricole pour 1900 :



HYÈRES. — V[illegible]

Les céréales, au premier rang desquelles se placent le blé et l'avoine, n'ont occupé que 4225[illegible] hect. et produit 402 500 hectol. La pomme de terre, pour 58[illegible] hect., a donné 245 400 quint. et la betterave fourragère, pour 200 hect., en a donné 18 850. Les légumineuses (fèves, haricots, pois, lentilles), plantées dans 1296 hect., ont fourni un rendement de 2[illegible] 080 quintaux.

Les prairies artificielles (luzerne, sainfoin, graminées et mélanges, trèfle) n'ont occupé que 5710 hect. pour une production de 267 850 quint. Quant aux fourrages annuels (1750 hect.), prés naturels (4755 hect.) et herbages (5150 hect.), leur production totale s'est élevée à 257 18[illegible] quint.

Les cultures industrielles sont nulles, le chanvre et le lin n'ayant occupé qu'un seul hect. chacun, le tabac 1 hect. 80 a. [illegible] 5525 kilogr. classés et payés).

La vigne, qui occupait 60 000 hect., a fourni 1 759 100 hectol. de vin ; il y avait en outre 5000 h. improductifs. Les meilleurs crus sont ceux de Bandol, Cavalaire, Comps, Fayence, Correns, le Beausset, Ollioules, Pierrefeu, St-Tropez, Taradeau, Toulon (la Malgue).

La surface des bois et forêts soumise au régime forestier s'élevait à 51 540 hect. 59 ares (1901). Les essences, très variées, comprennent surtout le pin d'Alep, le chêne-liège, le chêne vert, le hêtre, etc.

Les cultures fruitières ont donné en quint. les chiffres suivants : châtaignes 12 719, noix 44 540, olives 260 120, prunes 550, oranges 200, feuilles de mûrier 98 600.

On a compté 9517 sériciculteurs ayant mis en incubation 11 412 onces de graines de races françaises et étrangères, qui ont produit 518 035 kilogr. de cocons frais.

La population animale comprenait 11 500 chevaux, 8600 mulets, [illegible] ânes, [illegible] animaux

HYÈRES. — Vieille Ville. Rue montant à l'Église Saint-Paul.

d'espèce bovine, 207 496 d'espèce ovine, 26 720 d'espèce porcine et 16 124 d'espèce caprine.

La production de la laine s'est élevée à 5625 quint. pour 145 000 animaux tondus; celle du lait à 68 790 hectol. Enfin 10 500 ruches d'abeilles ont fourni 78 470 kilogr. de miel et 26 000 de cire.

Brovès, Cogolin, Draguignan et Hyères ont des stations de monte.

L'enseignement agricole est fourni par la chaire d'agriculture départementale du Var et par les chaires spéciales de Draguignan et de Brignoles. Hyères possède une École pratique d'horticulture. Des jardins botaniques existent à Draguignan, Hyères et Toulon; des pépinières départementales à Aups, Draguignan et au Luc; des pépinières privées (arbres exotiques) à Hyères, etc. Les forêts et les plaines sont giboyeuses. Des parcs ostréicoles sont installés à la Seyne et à Tamaris.



HYÈRES. — Hôtel de Ville (avant restauration).

Industrie

INDUSTRIES EXTRACTIVES. En 1901, on comptait 23 concessions de **mines**, dont 14 inexploitées. Les 9 mines exploitées comprenaient la mine de **lignite** de la Cadière; la mine de **houille** d'Auriasque (150 T. — 4 ouv.), les 4 mines de **plomb argentifère et zinc** des Bormettes (des *Bormettes*, la *Bieille*, la *Londe* et de la Société de Maltidano [illegible]), ayant occupé 684 ouv. et produit 53 726 T. de minerai brut, 2875 T. de galène, 12 650 T. de blende; la mine de **cuivre** de *Cap Garonne* (29 ouv. — 550 T. de minerai et 200 T. de galène); les 2 mines de **fer** de *Beau-Soleil* (11 751 T. 500 — 89 ouv.) et des *[illegible]* (70 T. — 5 ouv.). On comptait 175 **carrières**, dont 20 souterraines, ayant occupé 1159 ouvriers. Elles ont produit 75 000 m. c. de moellon, 2800 de pierre de taille, 31 500 de pavés, 27 000 de matériaux d'empierrement et de ballast, 100 de marbre, 50 000 d'argile, 500 de terre à faïence; 7200 T. de pierre à chaux, 15 000 de sable, 15000 de gypse et 64 000 de bauxite exportées en Allemagne, pour la fabrication de l'aluminium.



Nég. Couttard

TOULON. — Carré du Port, Hôtel de Ville et statue du Génie de la Navigation

TOULON. — Quai de Cronstadt et Mont Faron.

Les industries **céramiques** sont très prospères. Salernes occupe près de 1000 ouvriers dans ses nombreuses usines de *Tomettes* (carreaux). Aups, Draguignan, etc. font de la *poterie* ; Fréjus, de la *céramique* artistique. On compte, en outre, un grand nombre de **tuileries** et de **briqueteries** sur différents points du Var.

La production du sel s'est élevée à 505 709 quint. extraits des Salins-d'Hyères (150 340), des Pesquiers (156 646), des Ambiers (15051) et de Toulon (592).

INDUSTRIES AGRICOLES. On trouve des **moulins** à farine ou des **minoteries** à la Crau, Draguignan, Fréjus, Méounes, Vinon, etc.; des **huileries**, surtout à la Cadière, Draguignan, Pignans, Puget-Ville, Six-Fours, Trans; des **brasseries** à Aups, Brignoles, Draguignan; des **distilleries** à Besse, Brignoles, la Crau, Draguignan, Ginasservis, la Garde, Hyères, Lorgues, Toulon; des **cireries** à Brignoles, Comps et Ollioules. Les industries du **bois** comprennent d'importantes **scieries** au Muy, à Pignans, etc.; des **tourneries** à Aiguines et Barjols. Toulon fait de la **tonnellerie**. Les Adrets, Bagnols, Cogolin, Collobrières, la Crau, Fréjus, le Muy, et en général tout l'Estérel, fabriquent des pipes en racine de **bruyère**. L'industrie du **liège** compte trois centres importants : Collobrières, la Garde-Freinet et Grimaud ; le nombre des fabriques de bouchons est très considérable.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Toulon avec ses arsenaux et la Seyne avec ses chantiers en sont les principaux centres. La *Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée* occupe en moyenne 4000 ouvriers et construit, pour la France et l'étranger, des croiseurs, des cuirassés de grands navires, des trois-mâts, etc. Citons aussi les *chantiers Curet* (100 ouv.), *Magnaud et Martinenq* (50 ouv.); nommons encore les **fonderies** de cuivre de Draguignan et Toulon; l'usine des **câbles électriques** des Cannebiers et les fabriques d'**instruments aratoires** de Brignoles, Draguignan, Garéoult, Pierrefeu, la Roquebrussanne, la Valette, Vidauban.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Ce groupe comprend surtout la fabrication de la **soude** aux Salins-d'Hyères, dans les îles de Porquerolles et de Port-Cros. Il y a des **savonneries** à Callas, Brignoles, Comps, Draguignan, Toulon et Trans; des fabriques de **bougies** ou de **chandelles** à Brignoles, Draguignan, Ollioules; des **teintureries** à Draguignan et Toulon. Seillans produit de la parfumerie. Bandol et la Crau possèdent des teintureries d'immortelles.

INDUSTRIES TEXTILES. Il existe des **filatures de soie** aux Arcs, à Brignoles, Cotignac, Draguignan, le Muy, Puget-sur-Argens, Trans et la Verdière. On fabrique du **drap** aux Arcs, à Bargemont, Saillans et Signes et des **tapis** à Toulon.

INDUSTRIES DIVERSES. On trouve des **tanneries** à Barjols, Draguignan et Toulon; des fabriques de **chaussures** à Bargemont et Flayosc; des **papeteries** à Belgentier, Méounes, Pignans et Solliès-Toucas; des **chapelleries** à Aups, Comps, Cotignac, Esparron, Signes et Toulon.

Au 31 décembre 1901, on comptait 202 établissements possédant 258 machines, disposant de 5660 chevaux-vapeur. Dans ces chiffres, ne sont pas compris les établissements de la guerre et de la marine.

Commerce

Le Var importe de la houille, des métaux, des produits alimentaires et des fournitures de toutes sortes pour la marine; des blés et farines, des fourrages; des articles d'épicerie et des denrées coloniales; des modes et nouveautés, des articles de luxe en tous genres.

Il exporte des vins et eaux-de-vie; des bois, du liège et des déchets de liège, des écorces, du sel, des huiles, des fruits frais et secs, des légumes et primeurs, des fleurs (l'arboriculture et l'horticulture produisent plus de 3 000 000 de fr. chaque année, rien qu'à Hyères, dont la gare P.-L.-M. encaisse une moyenne journalière de 10 000 fr., en saison, pour les frais d'expédition de fleurs et primeurs); des minerais pour l'étranger. Les 3 principaux bureaux de douane du département, ceux de Toulon, de la Seyne et des Salins-d'Hyères ont encaissé, en 1901, une somme de 192 639 fr. La succursale de la Banque de France à Toulon (avec Hyères et la Seyne comme villes rattachées), a occupé, la même année, le 36e rang sur 126, avec un chiffre d'affaires de 45 329 200 fr.; celle de Draguignan n'a occupé que le 125e rang, avec un chiffre de 3 244 270 fr.

Toulon est le siège de la Chambre de commerce, dont le ressort embrasse tout le département. Voici enfin quelques renseignements touchant les ports du Var et relatifs à l'année 1901.



TOULON. — Darse Vieille et Petite Rade. Vue prise du Quai de Cronstadt.



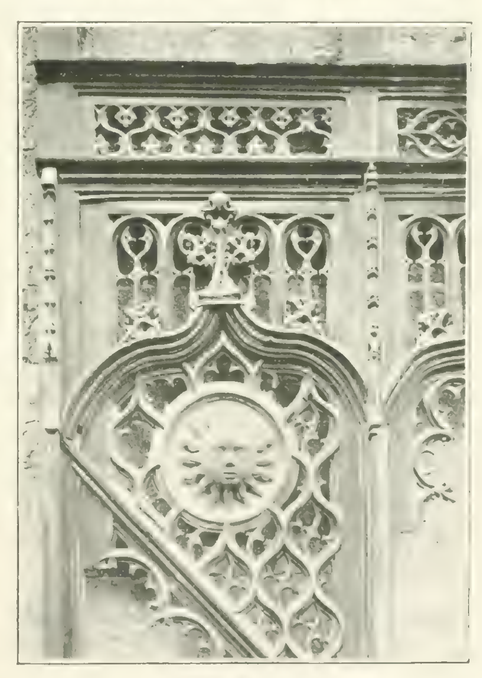
TOULON — Porte de l'Hôtel de Ville.

Ports	Surface	Prof.	[illegible]	[illegible]	Ports	Surface	Prof.	[illegible]	[illegible]
	hect.		F.	[illegible]		[illegible]		F.	[illegible]
Les Lèques	[illegible]	[illegible]		15.755	Les Sablettes	[illegible]	[illegible]		45.500
Bandol	12, «	5m50	20	58.875	Salins-d'Hyères	[illegible]	2 [illegible]		29.550
Sanary	5,65	5 50	5.448	[illegible]	Porquerolles	[illegible]	[illegible]		10.068
Le Brusq	[illegible].96	[illegible]		51.[illegible]	Port-Cros	[illegible]	[illegible]		29.780
Les Sablettes (Saint-Elme)	» »	»		»	Le Lavandou	[illegible]	[illegible]		[illegible]
La Seyne	2.45	6 50	6.402	1.000	Cavalaire				
Cros-St-Georges	7. 5	2 10		70.460	Saint-Tropez	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Toulon (Mourillon)	1, »	1 50	97.740	57.105	Sainte-Maxime	1. [illegible]	[illegible]	8.284	4.055
— (Vle Darse)	5,50	5 75			Saint-Raphaël	[illegible]	[illegible]	97.740	94.551
— (la Rode)	5.10	5 [illegible]			Agay	» »	»		

Voies de communication

	Kilom.		Kilom.
Chemins de fer (voie normale)	224,115	Chemins d'intérêt commun	720,[illegible]
— — (voie étroite)	258,476	Réseau forestier	165,771
Routes nationales	[illegible]	Chemins vicinaux ordinaires	1517,674
Chemins de grande communication	1811,225	Argens (flottable) du Muy à la mer	48,

DRAGUIGNAN, sur la rive g. de la Nartuby, est bâtie au pied du Malmont (557 m), qui la domine au N., et entourée de vignes et d'oliviers. Elle comprend une vieille ville aux rues tortueuses, au centre de laquelle se trouve la *Tour de l'Horloge*, qui occupe, au sommet d'un rocher, l'emplacement de l'ancien donjon et une ville nouvelle, qui entoure la première. Des *remparts* du XIIIe s., [illegible] à la limite commune des deux cités, il reste quelques vestiges ; mais des boulevards en ont remplacé la plus grande partie. Il reste aussi des fragments de l'*enceinte* du XVIe s., à l'E. et au N.-E. Son *Église* paroissiale, moderne, est de style ogival. On voit encore quelques restes de l'*Église des* [illegible] ; les bâtiments conventuels ont été transformés en habitations privées. Il n'y a rien à dire de la *Préfecture*, de l'*Hôtel de Ville*, du *Palais de Justice*, du *Collège* et du *Théâtre* ; l'*École normale*, moderne, est un assez bel édifice. L'ancien évêché abrite la *Bibliothèque* (25 000 vol., 9 incun., manuscrits remarquables et belles reliures anciennes), et le



SOLLIÈS-VILLE. — [illegible]

LA SEYNE. — Vue du Quai (Petite Rade de Toulon).

Musée, qui renferme quelques toiles remarquables, des antiquités, des objets d'art et de curiosité, et un cabinet d'histoire naturelle. Citons encore la *Chapelle de l'Observance* avec un *cloître* (xvie s.) attenant et quelques *Hôtels* des xviie et xviiie s. (Rue de l'Observance.)

Draguignan possède plusieurs *places* décorées de *fontaines* et quelques belles *promenades* : le *Champ de Mars*, près des deux gares ; les *allées d'Azémar*, avec jardins anglais, près de la Préfecture et le *Jardin des Plantes*.

BRIGNOLES est une petite ville située dans une plaine, sur la rive d. du Caramy. Des rues curieuses, bordées de *maisons* des xiie au xive s. entourent son *Église* (xve et xvie s.), au portail roman assez intéressant. La *Sous-Préfecture* est installée dans l'ancien château des comtes de Provence, dont quelques restes sont conservés. Il n'y a guère à citer dans la ville qu'une *maison* romane avec jolies fenêtres à colonnettes. L'*Hôtel de Ville* renferme une *Bibliothèque* peu importante. Le petit *séminaire* est bâti dans une jolie situation. Le *Cours* est orné de *fontaines*.

TOULON, au pied de montagnes qui la dominent au N., bordée au S. par sa rade, est une place forte de 1er ordre et notre second port maritime. La ville proprement dite, entourée de son enceinte, affecte la forme d'un triangle dont le sommet se trouve au N.-E. La ligne de Marseille à Nice, qui la traverse, avec le large *Boulevard de Strasbourg*, la partagent en trois parties. Le sommet de l'angle est occupé par l'*Arsenal* de terre et le parc d'artillerie ; au centre, entre la voie ferrée et le boulevard, est la ville moderne, avec ses rues et ses avenues bien percées. On y remarque le *Jardin de ville*, l'*Observatoire de la Marine*, le *Musée-Bibliothèque*, bel édifice (la Bibliothèque compte 35 000 vol. et le Musée renferme des salles de sculpture, de peinture et d'histoire naturelle) ; la *Banque*, le *Temple protestant*, l'*Hôpital civil*, la belle *Place de la Liberté*, décorée du *Monument de la Fédération* (1890), la *Place Vauban*, sur laquelle a été érigé le *Monument commémoratif de la guerre de* 1870.

En bordure du *Boulevard de Strasbourg*, la voie la plus belle, la plus gaie avec ses cafés, ses restaurants et son Casino, se trouvent : le *Lycée*, l'*École Rouvière* (École primaire supérieure), le *Théâtre*, élégant édifice, l'*Hôpital maritime*, la *Caserne Gouvion-St-Cyr* et le *Jardin Botanique*.

Entre le *Boulevard de Strasbourg* et la *Rade* est la vieille ville, aux rues étroites, mais pittoresques et animées. L'artère qui part du *quai de Cronstadt* pour gagner la *Place Puget*, ornée d'une jolie *Fontaine* (xviiie s.), est bordée de beaux magasins. Le *quai de Cronstadt* avec le *Carré du Port*, où s'élève la *Statue du Génie de la Navigation*, offrent un tableau très coloré et très caractéristique, avec la foule grouillante des camelots, des marins et des oisifs mêlés aux touristes qui embarquent ou débarquent, surtout quand une lumière éclatante en vient rehausser le relief ; on s'y attache et l'on y revient, malgré les émanations qui se dégagent du port. Dans cette partie de la ville, on remarque l'*Hôtel de Ville*, dont la façade est ornée de deux belles cariatides de Puget ; l'*Église Sainte-Marie-Majeure*, remaniée et agrandie à diverses époques et dont l'intérieur renferme de belles toiles et d'intéressantes sculptures ; l'*Église St-Louis*, qui a aussi des toiles remarquables et de belles boiseries dans le chœur ; l'*Église St-François-de-Paule* ou *St-Jean*, moderne, qui possède quelques beaux tableaux ; l'*Église St-Pierre* ; le *Palais de Justice* ; la *Poissonnerie* ; la direction des *Douanes* ; la *Place d'Armes*, sur laquelle s'élève la *Préfecture maritime* ; le *Bureau de Bienfaisance*, installé dans la chapelle de la Miséricorde ; le *Square V. Raspail*, orné d'une fontaine dont le piédestal supporte le *buste* du sculpteur *Hubac* ; la *Place St-Roch*, également décorée d'une *Fontaine* ; la *Fontaine-obélisque*, que couronne une statue de Janus. Citons encore la *maison de Puget*, pilastres sculptés.

Le port et les grands établissements de Toulon ont été décrits dans le **Littoral**. La ville a des faubourgs importants et offre de jolies promenades dans ses environs immédiats.

Liste des Monuments historiques

Cabasse	Menhir de Champdumy.	Fréjus (suite)	Restes des remparts.
Cannet du Luc (Le)	Église (xe s.).	—	Citadelle.
	Restes du Château.	—	Restes des Thermes.
Celle (La)	Restes de l'Abbaye.	—	Cathédrale (xe et xiie s.), Cloître (xiiie s.) et Baptistère (ve s.).
Comps	Anc. Chapelle des Templiers.	Hyères	Église St-Louis (xiie s.).
Draguignan	Dolmen.	St-Maximin	Église (xiiie et xve s.).
Fréjus	Amphithéâtre.	Six-Fours	Église (xiie s.) et Chapelle (ixe s.).
—	Aqueduc.	Solliès-Ville	Église (xve s.).
—	Porte Dorée.	Thoronet (Le)	Ancienne Abbaye (xiie s.).
—	Restes du quai de l'ancien Port.		

VAR



VAUCLUSE
B SSES
A L P E S
ALPES-MARITIMES
GRASSE
RHÔNE
BCHES DU RHÔNE
ESTEREL
MAURES
CHAINE DES MAURES
MER
MÉDITERRANÉE
ILES D'HYÈRES
DRAGUIGNAN
TOULON
HYÈRES
LA SEYNE
Brignoles
St Maximin
Barjols
Aups
Salernes
Lorgues
les Arcs
le Muy
Fréjus
St Raphaël
St Tropez
Vidauban
le Luc
Cogolin
Collobrières
Pierrefeu
Cuers
Sollies
la Valette
la Garde
la Crau
Ollioules
Bandol
Sanary
Six-fours
Bormes
le Bisquart
Gonfaron
la Sauvette
Besse
Flayosc
Comps
Fayence
Callas
Rians
Tavernes
Cotignac
Bessillon
St Julien
la Verdière
Rade de Bormes
Rade de Giens
I. de Porquerolles
I. de Port-Cros
I du Levant
I. de Bagaud
I des Ambiers
G. de Grimaud
G. de Fréjus
Golfe de la Napoule
Signl de la Chens
les 4 Confronts
St Pilon
la Gaete
Lieux remarquables
De 1000 à 3000 h
De 3000 à 5000 h
De 5000 à 10 000 h
De 10 000 à 50 000 h
De 50 000 à 100 000 h
Chins de fer à vie normle
étroite
Routes Nationales
Départemtles
Chins de Gde Communon
Forêts
Forts
Sous-Préfectures
Cantons
E. Michiels des.

Alpes-Maritimes

Nom — Situation



SITUÉ à l'extrême pointe S.-E. de la France, ce département, dont la forme extérieure, dans ses grandes lignes, se rapproche de celle d'un triangle, tire son nom de la chaîne des *Alpes*, qui vient s'achever sur le littoral méditerranéen en promontoires et en baies admirables. C'est l'un des sept départements que borde la Méditerranée; c'est également l'un des cinq qui forment frontière entre la France et l'Italie.

On compte environ 95 kilom. de distance, de l'extrémité N. de l'arrondissement de Puget-Théniers à l'extrémité S. de celui de Grasse; de cette dernière à la pointe S.-E. de celui de Nice, on n'en compte que 78. Au point de vue de la surface, le département occupe le 82e rang. C'est l'un des plus petits sous ce rapport. Sa principale limite naturelle est la Méditerranée.

La frontière franco-italienne commence au *Rocher des Trois Évêques* (2856^{m}), point où se rencontrent également les deux départements des Basses-Alpes et des Alpes-Maritimes. Cette frontière, se dirigeant au S.-E., suit la ligne de faîte entre les vallées de la Tinée (France) et de la Stura (Italie); s'élève, en passant par le *mont Aiga* (2850^{m}) et le *mont Bal* ou *Morgon* (2851^{m}), à la *Clai supérieure* (2890^{m}), à la *Tête-de-l'Ubac-de-Clai* (3008^{m}) et au *Tinibras* (3031^{m}), point culminant du département.

A partir de ce point, l'altitude des sommets va en diminuant : elle n'est plus que de 1476 m. quand elle franchit le vallon de Ciastiglione. En aval d'Isola, elle accompagne pendant 6 kilom. la Tinée, jusqu'à 500 m. au delà de son confluent avec la rivière du vallon de Molières, puis oblique un peu plus vers l'E. La frontière naturelle, qui devrait laisser à la France la *cime de Mercantour* et le *mont Clapier*, passe plus au S., coupant des affluents de la Vésubie, puis se dirige vers la *cime de Piagu* (2509^{m}), la *cime de la Vallette* (2505^{m}), la *cime du Diable* (2687^{m}), la *pointe du Viole* (2524^{m}), le *mont Giacone* (1624^{m}) et franchit le torrent de Roja, qui coule dans le val de Tenda.

Au delà de la *pointe d'Agiasque*, la frontière forme un angle obtus, dont la pointe s'enfonce dans la partie orientale de l'arrondissement de Nice. Elle suit d'abord le torrent de la Bendola, le quitte, se rapproche de la Roya, qu'elle coupe au S. de Breil, passe à 1200 m. au S.-E. du col de Brouis. Son altitude, de plus de 800 m., s'abaisse à 276 m. lorsqu'elle franchit la Bevera, mais se relève à nouveau à 1577 m. au signal du *mont Grammondo*, pour redescendre à la *cime de la Guardia* (629^{m}), à la *cime de la Granmondo* (519^{m}) et gagne le pont de St-Louis, sur le torrent du même nom, dont la rive g. appartient à l'Italie, à son embouchure dans la Méditerranée.

Du N.-O. vers le S., la limite commune aux départements des Alpes-Maritimes et des Basses-Alpes décrit, à partir du *Rocher des Trois Évêques*, un arc de cercle dont la convexité est tournée à l'O. Elle suit la ligne de faîte entre les bassins de la Tinée et du Var, à l'E., d'une part et ceux des affluents de l'Ubaye et du Verdon à l'O., d'autre part, coupe à deux reprises le Var, dans la boucle qu'il décrit entre Annot et Puget-Théniers, traverse le *col de Rigaudon* (1456^{m}) et parvient au pont des Miolans, au confluent des torrents des Miolans et du Riolan. De ce point, elle tourne à l'O. en formant un angle très aigu, passe au *col du Trébuchet* (1121^{m}), au *col du B...* (1197^{m}), fait encore un petit angle

aigu, suit la Sagne pendant 5 kilom. jusqu'à son confluent avec le torrent des Coutelles, remonte le cours de ce dernier pendant 2 kilom., traverse l'Estéron, passe au *Signal de la Loure* et parvient au point commun avec les départements des Basses-Alpes et du Var. De ce dernier point jusqu'à la Méditerranée, la partie de la limite commune avec le département du Var a été décrite dans la monographie de ce dernier.

Le département des **Alpes-Maritimes** est borné au N. et au N.-E. par l'**ITALIE**, au S.-E. et au S. par la *Méditerranée*, à l'O. enfin par les départements du **Var** et des **Basses-Alpes**.

Il a été formé en 1860, du **Comté de Nice**, qui faisait partie du royaume de Piémont, et dont l'annexion à la France fut ratifiée par le vote presque unanime de ses habitants. On y ajouta, dans le but de constituer un département de moyenne grandeur, l'**arrondissement de Grasse**, formé d'une partie de la **Provence** et détaché du département du Var.



CIMIEZ. - Restes des Arènes.

Histoire

L'existence des peuplades apparues aux âges préhistoriques ne se trahit dans cette région que par les sépultures des grottes de Baoussé-Roussé, situées en Italie, au delà de Menton et par les objets provenant des grottes des environs de St-Cézaire. La région fut ensuite habitée par des populations ibères et, vers 500 av. J.-C., par des Ligures. Ces populations auraient élevé les dolmens de St-Cézaire. Longtemps auparavant, les Phéniciens étaient venus sur la côte établir des comptoirs et fonder les deux ports d'Hercule, l'un dans la rade de Villefranche et l'autre à Monaco. Leurs successeurs furent les Phocéens de *Massalia*, qui s'emparèrent des comptoirs et en établirent de nouveaux. Ils répandirent en même temps la culture de la vigne et de l'olivier. Un certain nombre de villes de la côte eurent ainsi une origine grecque. Telles sont : *Antipolis* (Antibes), *Nicæa* (Nice), etc.

A l'intérieur, plusieurs peuplades ligures étaient groupées sur les deux rives du Var : les *Oratelli*, autour d'Utelle ; les *Nerusi*, dont la principale ville était *Ventium* (Vence). Plus près de la côte se trouvaient les *Oxybii*, aux alentours de Cannes ; les *Deciates*, dont le principal centre

Nég. Grella

NICE. — Vue générale, prise de la route de Villefranche.

était *Deciatum*, près de Cagnes; les *Vediantii*, dont la capitale était *Cemenelum* (Cimiez). En 154 av. J.-C., Antibes et Nice furent assiégées par les Oxybii et les Déciates. A la prière des Massaliotes, le sénat romain dépêcha le consul Opimius avec des troupes, en Gaule. Les peuplades ligures furent vaincues. Rome, pour sa première intervention en Gaule, ne réclama rien pour elle, mais offrit aux Massaliotes une partie des terres des vaincus. En 125 av. J.-C., F. Flaccus battit une seconde fois les Ligures et Rome garda sa conquête. La région montagneuse des Alpes-Maritimes ne fut toutefois occupée et pacifiée qu'en l'an 14 av. J.-C. Six ans plus tard, Auguste érigeait le monument de la Turbie, qui commémorait la victoire définitive sur tous ces peuples. Le pays fut divisé en districts administrés par des préfets. Il avait une faible étendue de côtes et s'élargissait vers l'intérieur. Il fournit aux armées de l'empire une cohorte de Ligures, une cohorte de *Montani*, et une cohorte de marins. Antibes eut des Augustales ou desservants annuels, élus pour l'entretien de l'autel d'Auguste. Le droit latin fut accordé en



BEAULIEU. — Vue du cap Ferrat.

totalité aux Alpes-Maritimes sous Néron. Le pays devint prospère, comme en témoignent encore les ruines de Cimiez, les débris de substructions de temples, d'aqueducs, etc., que l'on rencontre sur différents points.

Vers 580, il fut rangé dans la Narbonnaise IIe, qui comprenait 7 cités, dont Antibes (*civitas Antipolitana*), Cimiez (*civitas Cemenelensium*) et Vence (*civitas Vintiensium*) faisaient partie des Alpes-Maritimes.

Le christianisme apparut vers le milieu du IIIe s. Un des plus célèbres monastères de la Gaule fut celui que fonda, dès les premières années du Ve s., saint Honorat, dans l'une des îles de Lérins qui porte son nom, et d'où sont sortis tant d'hommes remarquables de la Gaule méridionale. Les premiers évêchés créés furent ceux de Nice, Cimiez, Vence et Antibes. Ce dernier fut transféré à Grasse en 1245.

En 410, a lieu la première invasion de Barbares, qui se succèdent pendant plusieurs siècles : Wisigoths, Burgundes, Francs, Ostrogoths et Lombards. Les derniers détruisent tous les monuments de la région. En 730 arrivent les Arabes, qui se répandent jusque dans les îles de

VILLEFRANCHE. — Escadre de la Méditerranée en rade.



MENTON. — Port et vieille Ville.

Lérins, où ils massacrent tous les moines. Après plusieurs expéditions de Charles Martel et de Charlemagne, le pays, débarrassé de leur présence et rattaché à la Gaule, respira. Lors du démembrement de l'Empire, il fit partie du royaume d'Arles, ou second royaume de Bourgogne, dont Boson fut déclaré le chef, en 879. Ce royaume, quoique rattaché à l'Allemagne, vécut plutôt indépendant.

La fin du IXe s. revit les Sarrasins qui, au lieu de pénétrer en Gaule par l'Espagne comme la première fois, y vinrent par le littoral, sur lequel ils débarquèrent dans le golfe de Grimaud. Au Xe s. eut encore lieu une invasion de Hongrois. Enfin, en 972, le comte de Provence, Guillaume, aidé par plusieurs seigneurs dont les Grimaldi, réussit à s'emparer de la citadelle des Sarrasins et à les chasser du pays. Les villes se relevèrent de leurs ruines ; des relations commerciales suivies s'établirent avec les grandes villes italiennes : Gênes, Pise, etc. En même temps la féodalité s'organisa. Comtes, évêques, princes, se taillèrent des domaines et luttèrent entre eux pour les agrandir. Grasse prit de l'importance. D'autres villes surgirent : St-Étienne, Guillaumes, Sospel, Gourdon, etc.

En 1112, la Provence passa aux mains de Raymond Bérenger, comte de Barcelone, dont l'un des successeurs maria deux de ses filles, l'une au roi Louis IX et l'autre à l'un des frères du roi, à Charles d'Anjou, qui hérita de la Provence. Lorsque ce dernier devint plus tard roi de Naples, des relations suivies s'établirent entre les deux pays. La reine Jeanne de Naples, entrée en lutte avec Charles de Duras, dut abandonner sa capitale et vint se réfugier à Nice (1348). Rentrée dans Naples, elle y périt étranglée, sur l'ordre de Charles, qui s'empara de ses États. A sa mort, le trône de Naples passa dans les mains de Louis II d'Anjou. Pendant les querelles de compétition, la Provence s'était partagée en deux camps. Louis d'Anjou dut reprendre les villes qui s'étaient déclarées contre lui. Nice, qu'il assiégea en 1388, se donna aux princes de Savoie. Aussi, les rois de France s'efforcèrent-ils de mettre la main sur le comté de Nice, pour reculer jusqu'aux Alpes la frontière du royaume.

Pendant la rivalité de François Ier et de Charles-Quint, les troupes impériales commandées par le connétable de Bourbon enlevèrent St-Laurent-du-Var, Villeneuve-Loubet, Grasse, Antibes, Cannes. En 1524, une flotte espagnole s'empara de l'île St-Honorat et saccagea le couvent. En 1536, une nouvelle armée impériale pénétra en France et s'avança le long de la côte. Antibes succomba, malgré une résistance héroïque, et fut livrée au pillage. Par suite du vide pratiqué devant son armée, Charles-Quint dut abandonner la Provence. En 1538, il se rencontra à Nice avec François Ier et tous deux signèrent une trêve de dix ans. En 1543 la trêve fut rompue. Les Français alliés aux Turcs bombardèrent Nice par terre et par mer. C'est pendant ce siège qu'une femme, Caterina Segurana, se distingua par son héroïsme, tuant d'un coup de hache le soldat turc qui portait le drapeau orné du croissant et le lui enlevant.

La Réforme et la Ligue firent bien du mal à cette partie de la Provence. Les Ligueurs s'emparèrent de Grasse (1589) qu'ils perdirent bientôt. Le duc de Savoie profita des troubles pour tâcher d'agrandir ses domaines. Il prit d'assaut Antibes et le château de Cannes et se rendit encore maître de Grasse. Le duc Charles de Guise acheva, pour le compte de Henri IV, la conquête de la Provence, qu'il pacifia.

Pendant la guerre de Trente ans, la flotte espagnole vint assiéger (1635) le fort de l'île Ste-Marguerite, dont la garnison capitula. L'île St-Honorat tomba également en leur pouvoir. Deux ans après, les deux îles étaient reprises.

En 1687 le fort de Ste-Marguerite reçut comme prisonnier le fameux personnage connu sous le nom de l'Homme au Masque de fer, autour duquel les historiens ont exercé leur sagacité pour en dégager, mais en vain, la personnalité.

Pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, au cours de laquelle le duc de Savoie avait pris parti contre la France, Catinat investit le château et la ville de Nice ; après l'explosion de deux poudrières, la ville se rendit. Le duc de Savoie la recouvra en 1696. De nouveau assiégée, en 1705, par le maréchal de Berwick, elle se rendit encore.

Après la victoire de Turin remportée, en 1706, par le duc Victor Amédée de Savoie et le prince Eugène, Nice et Grasse furent enlevées par ces derniers. En 1746, les Autrichiens et les Piémontais, aidés par une flotte anglaise, s'emparèrent des îles de Lérins que le chevalier de Belle-Isle reprit l'année suivante. La même année, après la défaite subie à Plaisance, Français

et Espagnols quittèrent l'Italie à la hâte, suivis par les Autrichiens qui franchirent le Var et firent une diversion en Provence.

En 1792, malgré la présence de nombreux émigrés dans ses murs, Nice demande à être annexée à la République française et en 1799, le comté devient le département des Alpes-Maritimes, rendu, en 1814, au roi de Sardaigne. Enfin, en 1860, après la guerre de l'indépendance italienne, la Savoie et le comté de Nice sont annexés à la France, cession ratifiée par le suffrage à peu près unanime des habitants et consacrée par le traité du 24 mars 1860.

Géologie — Topographie

Vers la frontière N.-E. du département, la partie élevée des Alpes relève des roches primitives (gneiss, granits, schistes) s'étendant du Mont Mounier jusque vers Tende, en s'appuyant sur une zone de trias qui l'enveloppe entièrement. Au S. de cette zone, apparaît une bande jurassique, orientée de l'E. à l'O., au centre de laquelle se soude une autre bande de même formation, située sur la rive g. du Var et parallèle à son cours inférieur, qui atteint la Méditerranée. A droite de cette dernière bande est accolée une large zone de terrain crétacé supérieur, entourant une enclave de formation tertiaire. A gauche se trouve une vaste étendue de terrain infracrétacé accompagnant la zone jurassique sur les deux rives du Var et le long de son cours moyen, englobant en même temps la région du cours supérieur du Verdon, dans le département voisin. Cette formation se divise en deux branches perpendiculaires l'une à l'autre et qui se terminent par un angle dont le sommet est au S.-O. Au centre de l'équerre se trouve une zone de terrain crétacé supérieur, englobant elle-même une bande de tertiaire inférieur, affectant la même forme, mais qui se replie en outre au S. et accompagne le Var dans son cours inférieur et sur sa rive g.

Dans l'angle S.-O. du département, d'Antibes vers Cannes et Grasse, jusque vers Toulon, se développe une zone triasique, au milieu de laquelle se montrent les gneiss et les micaschistes du golfe de la Napoule et du golfe Jouan, ainsi que les porphyres et les granits de l'Estérel, qui bordent en partie l'arrondissement de Grasse.

L'altitude des Alpes, à la frontière, a été donnée plus haut. Voici celle des autres chaînes alpines qui recouvrent le département. La chaîne, qui au N.-O. sépare le département des Alpes-Maritimes de celui des Basses-Alpes et s'étend d'une part, entre les sources de la Tinée et du Var, et, d'autre part, entre celles de l'Ubaye et du Verdon, offre une grande quantité de sommets variant entre 2500 et 3000 m. de hauteur. La chaîne, qui s'allonge entre le Var et la Tinée, présente également des cimes élevées : la petite Côte de l'Ane (2951^{m}), le mont Mounier (2818^{m}). Entre la Tinée et la Vésubie, le point le plus élevé du chaînon est au mont Caire-Gros (2109^{m}). Entre la Vésubie et la Roya, la cime de Montjoya, à l'E. de St-Martin-Vésubie, s'élève à 2574 m. ; au S. de cette dernière, plusieurs sommets atteignent près de 2000 m. ou dépassent cette altitude. Le chaînon entre le Var et l'Estéron atteint 1551 m. au mont Vial. Entre le Loup et l'Estéron, la croupe calcaire du Cheiron monte à 1778 m. C'est dans cette région dénudée et brûlée par le soleil que se rencontrent, nombreux, les entonnoirs ou embucs dans lesquels disparaissent les eaux, pour rejaillir plus bas en foux ou sources abondantes.

Les principaux cours d'eau des Alpes-Maritimes prennent naissance au bas de cirques dont les flancs granitiques sont couronnés de cimes neigeuses ; ils descendent dans des clus ou défilés, qu'interrompent de larges bassins verdoyants. Aussi, le département offre-t-il une grande variété de contrastes, depuis le littoral harmonieusement découpé, que baignent les flots bleus de la Méditerranée, jusqu'aux sommets alpins fermant à l'horizon une succession de vallées, de chaînes et de chaînons, où la végétation présente la gamme la plus riche et la plus étendue qu'on puisse rêver. C'est pour ces raisons, c'est encore pour son ciel lumineux et son soleil bienfaisant, que les Alpes-Maritimes attirent chaque hiver sur leur sol la foule des Crésus du monde entier.

Hydrographie

Littoral maritime. Il commence au *Rocher de N.-D.*, en arrière duquel s'étend la *plage de la*

ÈZE. — Vue générale de la ville.

[illegible] qui se termine à la *pointe de l'Esquillon*, dominée par une colline de 102 m. d'altitude, du sommet de laquelle l'on embrasse un beau panorama. En remontant au N. jusqu'à la *pointe de l'Aiguille*, les roches de porphyre des derniers contreforts de l'Estérel se profilent en dents de scie avant de s'enfoncer dans la mer, offrant une suite de calanques et de pointes : *calanque* et *pointe des Deux-Frères*, *pointe de la Galère*, cette dernière offrant à sa base des excavations dans lesquelles s'engouffrent les vagues ; d'autres rochers en arcade forment la *grotte de Gardanne*. Lorsque l'on a doublé la dernière pointe, on se trouve dans la *baie* ou *mouillage de Théoule*, d'où la vue s'étend au loin sur Cannes et le groupe des îles de Lérins. **Théoule**, station de bains de mer et quelque peu hivernale, est en même temps petit port, fréquenté par les bateaux de pêche et de plaisance. Le *ravin de la Rague*, que la voie ferrée de Marseille à Vintimille franchit sur un beau viaduc, sépare, avec la *pointe des Pendus*, la *plage de la Rague* au S. de la *plage de la Raguette* au N., cette dernière proche de la vaste *plage de la Napoule*, qui s'achève à la double embouchure de l'*Argentière* et de la *Siagne*. Les dernières pentes boisées de l'Estérel viennent mourir sur la rive d. de cette rivière, dont le cours se termine dans une large et fertile plaine d'alluvions, la plaine de Laval, arrosée par des canaux empruntant à la Siagne une partie des eaux que lui versent les *foux* nombreuses qu'elle recueille sur son parcours.

La côte décrit une courbe gracieuse de l'O. à l'E. au fond du superbe *golfe de la Napoule*, dans lequel s'abrite l'aristocratique **Cannes**. Cette station hivernale, où le brouillard est inconnu et où la température de l'eau de mer excède de 6° à 8° celle de l'Océan Atlantique, commence à la *pointe de la Bocca* et se termine au *cap de la Croisette*, soit un développement de 6 kilom. pendant lesquels se succèdent d'innombrables hôtels, des palais, des villas, au milieu d'une végétation admirable. En arrière de la zone très mouvementée qui s'étend entre la mer et la voie ferrée s'élèvent des collines boisées sur les flancs desquelles s'étagent d'autres villas enfouies dans la verdure. Plus en arrière encore, une autre ligne de collines, fermant l'horizon, barre la route aux vents froids du continent. Cannes possède un port à l'O. de la rade et deux *plages* à pente douce, l'une à d. et l'autre à g. du port.

En face de Cannes se trouve le groupe des *îles de Lérins*, comprenant l'*île Sainte-Marguerite* et l'*île Saint-Honorat*, s'allongeant parallèlement de l'O. à l'E., l'une au-dessous de l'autre, en formant entre elles un mouillage peu profond. La plus grande des deux, l'*île Sainte-Marguerite* (210 hectares), longue de 3300 m. et large au plus de 1000 m., est recouverte de pins maritimes. Sur la côte N. s'élève un *Fort* (XVIIe s.), qui est éloigné de moins de 1400 m. de l'extrémité du cap Croisette. L'*île Saint-Honorat*, plus basse que la précédente, longue de 1500 m. et large au plus de 400 m., est bordée d'écueils au S. C'est de ce côté que s'élève le *Château-Fort* (XIe s.), remanié aux XIIe et XIVe s., dans lequel s'enfermaient les moines de la célèbre abbaye, en cas de danger.

Au N. du cap de Croisette, dont la pointe s'enfonce dans le S., des routes en lacets s'élèvent jusqu'au *Belvédère* (245^m) du bois de Vallauris, du haut duquel l'œil contemple un panorama superbe. Au pied de la colline, la route poudreuse d'Antibes accompagne la voie ferrée, surplombant les rives de la Méditerranée et conduisant au bourg du **Golfe Jouan**, dont les maisons s'élèvent presque jusqu'au sommet de la colline derrière laquelle se cache **Vallauris**, au nom bien justifié ; **Juan-les-Pins**, qui fait suite, possède une très belle *plage* de sable fin, bordée par une digue formant terrasse, en arrière de laquelle les villas se cachent dans les pins. Au delà, la côte, très découpée, qui encercle la *presqu'île de la Garroupe*, recouverte d'une admirable végétation, forme d'abord une anse, près de la *pointe du Crotton*, où s'abritent les bateaux, et plus bas, de jolies petites criques.

Après avoir doublé le *cap d'Antibes*, qui se termine par la *pointe* rocheuse *de l'Islette*, abritant l'*anse de l'Argentfaux*, autour de laquelle se développe la station hivernale du **cap d'Antibes**, on gagne la *cap Gros*, au N. duquel est un mouillage pour les bateaux.

Antibes, que ses vieux remparts, appelés à disparaître, isolent encore du port (4 hectares) protégé par deux môles dont l'un relie quelques îlots entre eux, est située entre deux anses ; celle au S. se termine à la *pointe Bacon* et est dominée par une colline qui porte à son sommet (105^m), le phare de 1er ordre de la Garouppe et la chapelle de N.-D.-de-la-Garde ; celle du N., presque circulaire, est l'anse de Saint-Roch, que commande le Fort-Carré, renfermant le tombeau

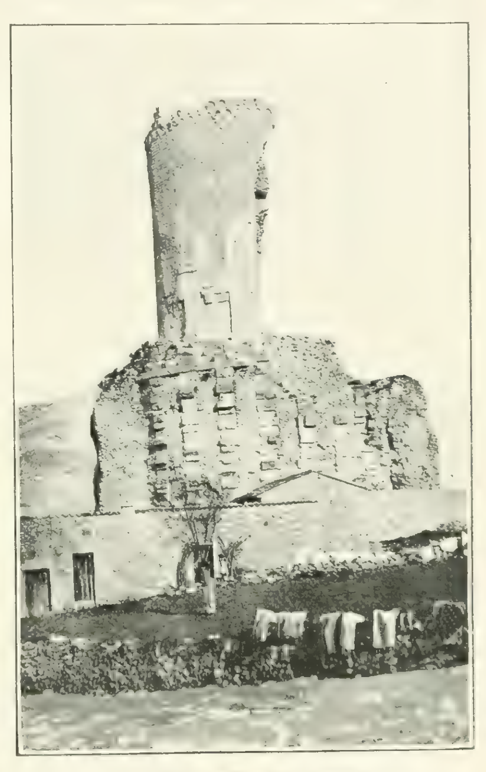
SOSPEL — Pont sur la Bévera

du général Championnet. Plus au N., sur la côte basse, qui décrit un arc de cercle, vers l'embouchure du Var, on rencontre la *Brague*, débouchant d'un ravin, l'*étang de Vaugrenier*, puis le *Loup*, dont l'embouchure est voisine de celle de la *Cagne*. Cette dernière passe au bas de la colline sur laquelle s'élève en amphithéâtre la ville de **Cagnes**, à 1200 m. en amont de l'embouchure, station d'hiver que complète très heureusement la *plage du Cros-de-Cagne*, située entre la Cagne et la rivière du vallon des Vaux, et que l'on va doter d'une jetée. A deux kilom. plus loin se trouve la large embouchure du *Var*, au-dessus de laquelle est jeté un pont-viaduc de six arches pour la ligne de Marseille à Vintimille.

LA TURBIE. — Maison gothique.

La *baie des Anges*, au fond de laquelle s'abrite **Nice**, la grande ville de plaisir cosmopolite, commence presque à la rive g. du Var, au delà du champ de courses. Les dernières maisons des faubourgs de l'O. bordent les deux côtés de la route qui longe la mer. A l'endroit où débouche le ruisseau de *Magnan*, se trouve l'une des extrémités de la belle *Promenade des Anglais*, bordant une plage de bains et plantée de palmiers. Cette promenade s'achève, près de la *Jetée-promenade*, à la rive d. du Paillon, torrent qui coupe Nice en deux parties et se trouve recouvert dans la partie inférieure de son embouchure. Sur la rive g. du Paillon, le *quai du Midi* prolonge la Promenade des Anglais et aboutit au pied du promontoire rocheux qui portait jadis la citadelle ou château de Nice. Au S.-E. se trouve le *port* (5 hectares), isolé pour ainsi dire de la ville et protégé par une jetée qui en barre l'entrée aux vents du large. Des travaux récents l'ont amélioré et on va lui adjoindre prochainement un avant-port. Au delà du port est le quartier du Lazaret, avec une autre *plage de bains* que domine la *presqu'île de Montboron*, aux falaises percées de cavernes et dont le sommet le plus élevé (212^{m}) porte le fort du *Mont-Alban*. Une route admirable, dite de la *Corniche*, suit tous les détours de la côte; de chacun de ses points, les perspectives les plus gracieuses s'offrent à la vue. Entre le *cap de Rascasse*, extrémité de la péninsule de Montboron et le *cap Ferrat*, dont les pointes dentelées viennent s'enfoncer dans la mer, s'étend la *rade de Villefranche*, entourée de collines sur les flancs desquelles prospèrent les dattiers et les citronniers. **Villefranche**, calme station d'hiver, possède une darse, des établissements militaires et des fortifications sur la côte O. Sur la côte E. se trouve la petite *anse de Passable*, au pied de l'isthme étroit qui réunit au continent la *presqu'île Saint-Jean*, à laquelle se soude, à l'E. et perpendiculairement, une étroite bande se terminant au *cap de Saint-Hospice*. En arrière de cette bande est le petit *port* de

Saint-Jean, faisant vis-à-vis à la *baie de Beaulieu*, que termine la *pointe des Fourmis*. **Beaulieu**, qui s'élève sur un charmant promontoire, est une station d'hiver grandissante, au N. de laquelle s'étend une autre baie fermée par le *cap Roux*, et que dominent les escarpements élevés des monts Pacanaglia (577^{m}), Fourche (575^{m}) et Bastide (573^{m}). Pendant que la route de la Corniche déroule, presque à leurs sommets, son ruban sinueux, la voie ferrée court à leur base, dans la région bien dénommée de *petite Afrique*. Elle s'en éloigne, puis, passe au pied d'**Eze**, perchée au sommet d'un rocher pyramidal, en avant d'une ligne de forts couronnant toutes les hauteurs. Les flancs des falaises viennent mourir sur le littoral, qui ne forme plus qu'une succession d'anses et de presqu'îles que la voie ferrée traverse en tunnels. Le *cap d'Ail* est au pied de l'escarpement qui porte **La Turbie**, station d'hiver reliée à Monte-Carlo par un chemin de fer à crémaillère. Le curieux rocher de la *Tête-de-Chien* (575^{m}) surplombe le cap d'Ail et forme l'extrémité d'une arête qui, passant par le *mont de la Bataille* (622^{m}), se soude, au N.-E., au mont Agal (1149^{m}). La route de la *Corniche supérieure* vient rejoindre celle de la *Corniche inférieure*, un peu au S.-E. de Cabbé-Roquebrune.



LA TURBIE. — Tour d'Auguste.

C'est à 1200 m., à droite du cap d'Ail, que commence la côte monégasque. Elle forme d'abord l'*anse de Canton*, au pied du rocher fameux (54 m.) sur lequel s'élève la capitale de la **Principauté de Monaco**, entourée de magnifiques jardins qui en recouvrent les flancs, ferme au S. en se recourbant un peu au N.-E., la *rade de Monaco*, ouverte seulement à l'E. Au fond de sa rade se trouvent la *plage* et en arrière, au pied du rocher, le quartier de la Condamine ; dans l'angle N.-O. se cache le pittoresque *ravin de Sainte-Dévote*. Une terrasse rocheuse porte la ville du jeu et du plaisir, **Monte-Carlo**, que La Condamine relie à **Monaco**. Du haut des terrasses où sont assises, dans un décor merveilleux, ces deux cités qui opposent tant de contrastes, l'œil contemple un véritable Éden, à ne s'en tenir qu'au côté extérieur des choses. La côte monégasque se termine au *torrent de Saint-Roman*.

Au delà on rencontre la *pointe de la Vieille*, dont la crête porte des débris de tour romaine. Entre cette pointe et le *cap Martin*, situé à l'extrémité de la presqu'île du même nom, aménagée en parc superbe et dont le point le plus élevé atteint 68 m., s'étend le [illegible] que domine **Roquebrune**, perché au sommet de rochers écroulés. Lorsqu'on a doublé le *cap Martin*, on rencontre successivement les embouchures du Gorbio, du Borrigo et du Careï, entre lesquelles se



SOSPEL. — Vieilles maisons sur la Place Saint Michel.

développent les divers quartiers de **Menton** : Gorbio, Carnolès, Careï à l'O. de la ville proprement dite; le Fossan et Garavan, à l'E. En avant des premiers, s'élèvent une foule d'hôtels dont les façades donnent sur la belle *Promenade du Midi*, qui longe la mer jusqu'au *port*. Ce dernier, protégé par une jetée au S., et le sera sans doute bientôt par une autre jetée à l'E., est dominé par le vieux Menton pittoresque, aux rues étroites, montant vers les églises. Menton, la dernière ville française avant la frontière italienne, est une des premières stations d'hiver de la Méditerranée; elle est protégée contre les vents redoutables aux bronches sensibles par un véritable cirque de montagnes, sans aucune solution de continuité. Aussi, est-ce par excellence la ville des malades, placée comme elle l'est, dans le *golfe de la Paix*, environnée d'orangers et de citronniers, dans un site aux lignes harmonieuses. La ville se poursuit à l'E. avec une suite d'hôtels en bordure de la mer, en arrière d'une *plage* de bains et atteint presque le *pont Saint-Louis*, jeté sur le torrent du même nom, au delà duquel on pénètre, en Italie, près de **Vintimiglia**, sur la rive gauche et à l'embouchure de la Roya. La côte française, qui en ligne droite mesure 60 kilom., de la pointe S. O. à la pointe N. E. du département des Alpes-Maritimes, en possède environ 100 de développement.



CABBÉ-ROQUEBRUNE — Ruines du Château des Lascaris

Hydrographie fluviale. A part l'*Artuby* qui, augmenté (rive g.) de la *Lane*, gagne le Verdon, que recueille la Durance, affluent direct du **Rhône**, toutes les eaux du département gagnent la Méditerranée par des fleuves côtiers de peu d'importance, à part le Var.

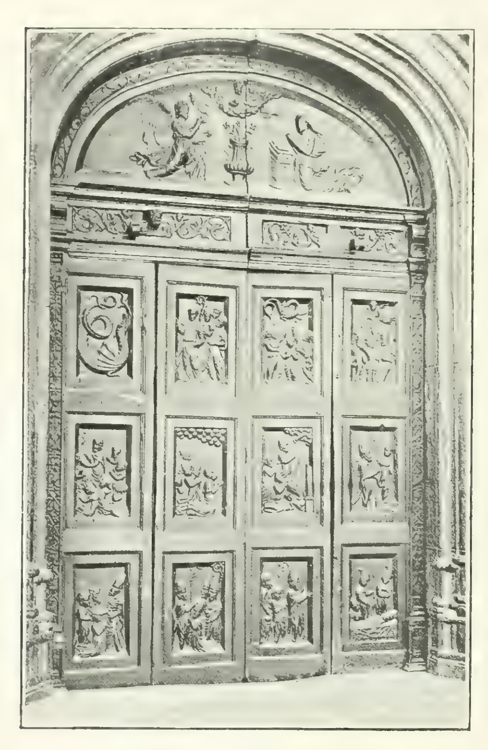
La *Siagne*, qui commence à une altitude de moins de 700 m par une source abondante et dont le cours dépasse 40 kilom., coule, non loin de sa source, sous un pont naturel dit de Donadieu et est rejointe (rive dr.) par la *Siagnole*. A partir de ce confluent, la Siagne sépare le département de celui du Var, coule dans des gorges ou clus étroites, recueille des foux nombreuses et reçoit rive g., à Auribeau, le *ruisseau* du vallon [illegible]; elle pénètre ensuite par ses deux rives dans le département et, après avoir recueilli quelques ruisseaux dans son cours inférieur, débouche dans le golfe de la Napoule. La Siagne alimente divers canaux.

La *Brague*, petit cours d'eau qui commence à l'E. de Grasse, recueille plusieurs ruisseaux et gagne la Méditerranée au-dessus d'Antibes.

Le *Loup*, qui descend du flanc N. de l'Audibergue, coule d'abord de l'O. à l'E., disparait un instant, au-dessus de Cipières qu'il [illegible], puis descend au S. [illegible]

dont le plus beau est la clus de Saint Arnoux : pendant plus de 4 kilom., de Courmes à Gourdon, le Loup bondit entre des murailles à pic, qui s'élèvent parfois à 400 m. au-dessus de son lit, puis il passe sous le viaduc courbe de la ligne de Nice à Grasse, un peu en amont du Bar, dont il baigne le pied de la colline qui le porte ; après avoir traversé sa dernière clus à l'O. de La Colle, il baigne Villeneuve-Loubet, à quelques kilom. de son embouchure.

La *Cagne*, qui descend du massif du Cheiron, non loin de Coursegoules, est une rivière alimentée par une forte source, qui traverse aussi plusieurs clus, s'augmente (rive d.) de la *Lubiane*, qui passe à Vence, coule au pied de Cagnes et se grossit encore (rive d.), en aval de cette ville, du *Malvan*. Son embouchure est voisine de celle du Loup.



UTELLE. — Porte de l'Église.

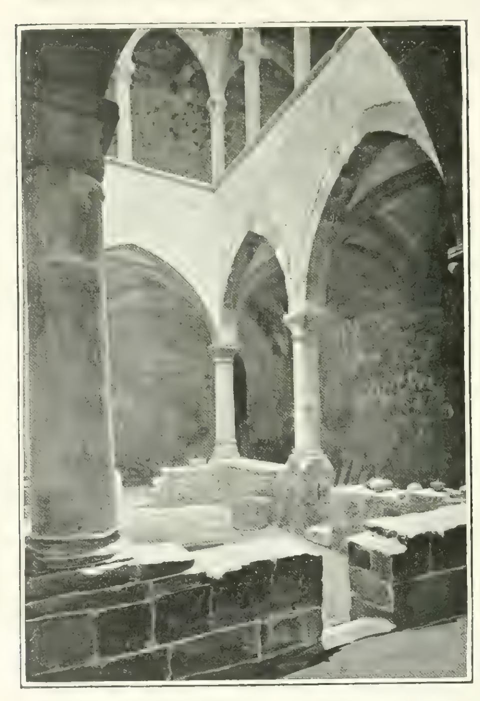
Le *Var* « ce gueux et ce fou », comme l'appelait Vauban, est un des plus forts torrents de la France. Il prend sa source au N.-O. du département, à près de 1800 m. d'altitude, descend d'abord vers le S., se grossit (rive g.) du *torrent de Bourdous*, qu'il recueille à Entraunes, bâti dans la presqu'île formée par leur confluent, baigne Guillaumes, où lui parvient (rive g.) la *Turbie*, sortie des flancs du mont Mounier et augmentée (rive g.) du torrent de l'*Aigue-Blanche*, forme plus bas un large bassin, se resserre entre des clus étroites, et, à 2 kilom. en aval de Daluis, va faire, dans le département des Basses-Alpes, une incursion, pendant laquelle il change de direction. Quand il quitte le département des Alpes-Maritimes, il coule vers le S.-O. et, quand il y pénètre à nouveau, il se dirige franchement à l'E., arrose Puget-Théniers, où lui parvient (rive g.) la *Roudoulle*, recueille (rive g.) le *Cians*, torrent qui traverse, près de son confluent, une clus très pittoresque, contourne la base de la cime rocheuse qui porte Villars-du-Var. Il incline alors vers le S.-E. à la rencontre de la *Tinée*. A partir de son confluent avec ce torrent, il ne quitte plus la direction S., roule dans la clus profonde de Ciaudan, reçoit (rive g.) la *Vésubie*, puis (rive d.) l'*Estéron*. Il élargit alors son lit, formant tour à tour des îles et des îlots, qu'il détruit dans son inconstance. Dans la dernière partie de son cours, sa rive g. est accompagnée par les remblais servant de digues à la ligne de Nice à Digne, rejointe à Colomars par celle de Nice à Grasse, qui le traverse sur le viaduc métallique appelé Pont de la Manda, long de 360 m. Après un parcours de 135 kilom., le *Var* tombe dans la Méditerranée, au S. de Nice.

La *Tinée*, la *Vésubie* et l'*Estéron*, qui sont aménagés, ainsi que le Var, pour le flottage à bûches perdues, sont de beaux torrents, grossis eux-mêmes par d'autres petits torrents et traversant



ILE SAINT-HONORAT. — Vue du Château Fort.

parfois des clus formidables en embellissant des sites très variés d'aspect. La *Tinée*, qui a sa source sur les flancs N. de la cime de la Bonnette, passe à Saint Étienne et, à 2 kilom. en aval du confluent avec le torrent du vallon de Ciastiglione, commence à servir de frontière commune à la France et à l'Italie jusqu'au confluent du torrent du vallon de Molières, puis baigne Saint-Sauveur et tombe dans le Var, à 5 kilom. à vol d'oiseau à l'O. d'Utelle. — La *Vésubie* est un torrent superbe, venu d'Italie, qui arrose Saint-Martin-Vésubie, où lui parvient (rive g.) le *torrent de la Madone-des-Fenêtres*; Roquebillère, où elle recueille un peu en aval (rive g.) la *Gordolasque;* puis Lantosque, laisse Utelle à 1500 m. de sa rive d., passe au pied de Duranus, où elle roule avec fracas dans un véritable abîme et vient tomber, à 2 kilom. de Levens, dans le Var, en face Bonson. — L'*Estéron*, qui vient des Basses-Alpes, reçoit (rive g.) la *Sagne*, (rive d.) la *Faye*, qui coule au bas de Saint-Auban, puis la *Gironde* et (rive g.) le *Riolan*, passe à Roquestéron, s'augmente (rive d.) du *Bouyon* et se jette dans le Var en face Saint-Martin-du-Var.



ILE SAINT HONORAT. Château-Fort. Vue du premier Cloître.

Le *Magnan* descend du mont Chauve, à l'E. de Colomars et débouche dans la Méditerranée à Nice même, ainsi que le *Paillon*, torrent souvent à sec, qui passe à Contes, se grossit (rive g.) du *Paillon* de l'Escarène et (rive d.) de la rivière du vallon de Saint-André.

Au delà de la frontière française, une rivière, italienne par sa source et son embouchure, mais française par son cours moyen, la *Roya*, reçoit en France plusieurs petits torrents, entre autres la *Bévère*, qui arrose Sospel.

Lacs-Étangs. On trouve quelques petits lacs au N. de Saint-Étienne-de-Tinée : *lacs Tinibras*, *Rabuons* (ce dernier se déversant dans un affluent de la Tinée, *lac Lausson*, proche de la source du Var et du lac d'Allos (Basses-Alpes). Quant aux étangs, citons celui qui se trouve vers la pointe O. de l'île Sainte-Marguerite et l'*étang de Vaugrenier* sur le littoral, près de Biot.

Sources minérales. Citons les 3 sources sulfurées sodiques de *Berthemont* (14° à 29°5), exploitées dans un petit établissement; les sources ferrugineuses acidulées de *Fuon-Cauda*, peu utilisées; la source *sulfuro-alcaline* (16°) près de Saint-Martin-Vésubie; la source sulfureuse froide dite de *Lagarde*, à Drap; la source de la *Bornala*, dans le quartier de Magnan, à Nice; les sources inexploitées de Puget-Théniers.

Canaux. Il n'y a dans le département que des **canaux d'irrigation** qui servent en outre à alimenter les villes. Citons les *canaux de la Vésubie*, de la *Siagne*, qui alimente Cannes, du *Foulon*, qui alimente Grasse, du *Caïre*, alimenté par la Vésubie, du *Val de Lucéram*, qui fournit de la force motrice, du *Var* (Villeneuve-d'Entraunes), de *St-Jeannet*, qui sert également à l'alimentation, de la *Barlatte* (Châteauneuf-d'Entraunes).



CANNES. — Port et Ville ancienne. Boulevard de la Croisette.

Climat

C'est surtout grâce à son heureuse exposition que le département est redevable de son délicieux climat, le climat méditerranéen, si égal et si doux. La brise de mer y tempère les ardeurs du soleil. Les montagnes qui l'entourent, en arrêtant les vents froids, concourent ainsi à en faire une espèce de serre chaude, notamment sur quelques points du littoral, à Menton, à Cannes et à Nice. La moyenne annuelle de la température est de 16° 3 à Menton, de 15° 6 à Nice et de 15° 5 à Cannes; par suite de son altitude, Grasse possède une moyenne un peu inférieure. L'écart entre les températures d'hiver et d'été n'excède pas 13° 5 pour ces mêmes villes. Le thermomètre n'a jamais dépassé 34° à Nice et 32° à Cannes.

Lorsque de la côte, on pourra gagner facilement les vallées supérieures du département, celles-ci offriront, pendant la saison d'été, une foule de stations charmantes, complément des stations d'hiver du littoral.

La pluie tombe en moyenne de 67 à 80 jours sur la côte, par année: elle est abondante, mais de courte durée. La hauteur moyenne annuelle, supérieure à celle de la France, est de 0m,82 à Nice et 0m,90 à Cannes. La neige y est très rare.

A Nice, c'est le vent d'E. qui souffle le plus grand nombre de fois; avril et mai sont les mois les plus venteux; novembre et février le sont le moins.

Le département compte un certain nombre de stations pluviométriques. Il possède deux observatoires : celui de Nice, situé à 372 m. d'altitude, sur le mont Gros, au N.-E. de la ville, admirablement outillé, grâce à la libéralité de M. Bischoffsheim, et celui du mont Mounier, à 2760 m. d'altitude, station astronomique et météorologique, complément du premier et dû aussi à la générosité du même donateur.

Divisions administratives

SUPERFICIE : 373 800 hectares (cadastre). — POPULATION (1901) 293 213 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture :	NICE	1	11	47
Sous-	*Grasse* . .	1	9	60
Préfectures	*Puget-Théniers* . .	1	6	48
	Total.	3	26	155

LISTE DES CANTONS

Nice. . . . . . Breil, Contes, l'Escarène, Levens, Menton, Nice E., Nice O., Saint-Martin-Vésubie, Sospel, Utelle, Villefranche.

Grasse. . . . . Antibes, le Bar, Cagnes, Cannes, Coursegoules, Grasse, St-Auban, St-Vallier, Vence.

Puget-Théniers. Guillaumes, Puget-Théniers, Roquestéron, St-Étienne-de-Tinée, St-Sauveur, Villars.

CULTES. *Évêché* : Nice, érigé au IVe s.; réuni à celui de Cimiez au milieu du VIe s., il fut suffragant d'Embrun jusqu'à la réunion du Comté à la France, époque à laquelle il devint suffragant d'Aix (1802), puis de Gênes (1814) et enfin d'Aix (1860). Le département, moins les îles de Lérins, forme ce diocèse, qui compte 33 cures, 185 succursales et 47 vicariats rétribués. Nice possède un séminaire diocésain. Les communautés religieuses d'hommes s'occupent d'enseignement, de prédication, d'œuvres agricoles; celles de femmes, dont plusieurs ont leur maison-mère dans le département s'occupent d'œuvres charitables, d'enseignement, ou sont vouées à la vie comtemplative. On compte une quinzaine de pèlerinages dans le département. **Culte protestant**. On compte plus de 1000 adhérents au culte réformé, rattachés au consistoire de Marseille (11e circonscription synodale). Dans ce chiffre ne sont pas compris les adhérents de la colonie étrangère, ni ceux des différentes confessions, résidant à Antibes, Cannes, Menton, Nice, etc. Nice possède une église consacrée au culte orthodoxe gréco-russe.

Culte israélite. Les adhérents à ce culte, au nombre de 500 environ (sans comprendre la

MANDELIEU. — Baie de Théoule

ANTIBES. — Remparts et vieux Château. Vue prise du Port

colonie étrangère), se ratttachent à la circonscription consistoriale de Marseille. Nice compte une communauté.

JUSTICE. Le département ressortit à la **Cour d'appel d'Aix**. Il existe 1 **Tribunal de 1re instance** à Grasse, Nice (où se tient la **Cour d'assises**) et Puget-Théniers; 1 **Tribunal de commerce** à Nice, Antibes, Cannes, Grasse et Menton; 1 **Conseil de Prud'hommes** à Nice et à Cannes (pour les pêcheurs) et 1 **Justice de paix** dans chacun des 26 cantons.

ARMÉE. Le département est l'un des 8 ressortissant en tout ou partie à la 15e Région militaire et dont l'une des 9 subdivisions, celle de Nice, le comprend tout entier. Les troupes qui en dépendent font partie du 15e corps d'armée, dont le chef-lieu est **Marseille**. La garnison d'**Antibes** comprend 1 régiment d'infanterie et 1 bataillon de chasseurs alpins; celle de **Breil**, 1 détachement d'infanterie (chasseurs alpins); celle de **Grasse**, 1 bataillon de chasseurs alpins; celle de **Menton**, 1 bataillon de chasseurs alpins (P. P.); celle de **Nice**, 1 bataillon de chasseurs alpins, 1 bataillon d'artillerie à pied, 5 batteries d'artillerie alpine; celle de **Peira Cava**, 1 détachement d'infanterie; celle de l'**île Ste-Marguerite**, 2 compagnies d'infanterie; celle de **Sospel**, 1 détachement d'infanterie; celle de **Villefranche**, 1 bataillon de chasseurs alpins et la P. C. d'un autre. En outre, l'île Ste-Marguerite possède un dépôt de convalescents pour les régiments étrangers, les bataillons d'infanterie légère d'Afrique et les fusiliers de discipline.

Le département ressortit à la 15e légion (*bis*) de gendarmerie (Nice).

Ouvrages militaires. Ils comprennent les *redoutes de l'Authion* à l'O. de Saorge; la *caserne-fortifiée de Peira Cava* sur une crête de 1582 m. dominant la Bevère; le *fort du mont Barbonnet* (846 m.), au S. de Sospel et dominant la rive d. de la Bévère; la *batterie-caserne* de la cluse de Bauma-Negra, barrant la vallée de la Tinée, au confluent du Var; la *batterie de Saint-Jean-la-Rivière*, à l'E. de la montagne de la Madone d'Utelle, barrant la route de la Vésubie; le *fort du Picciarvet*, commandant le confluent du Var et de la Tinée; des postes-abris disséminés dans les blockaus alpins. **Nice** est le centre d'un camp retranché, défendu par le *fort de la Tête-de-Chien*, le *fort de la Revère*, la *batterie du Feuillerin*, le *fort de la Drette* et, plus en arrière, par le *fort du mont Agel* au N.-E. de Nice, les *ouvrages du mont Macaron* au N. ainsi que le *fort du mont Chauve d'Aspremont*, les *batteries annexes du mont Chauve de Tourette*, au N.-E. du précédent, de *Colomars* au N.-O. et d'*autres batteries entre Colomars et le Var*.

Marine. Le département ressortit au 5e **Arrondissement maritime** : **Toulon**, (sous-arrondissement de Toulon), qui comprend les quartiers de *Cannes*, *Antibes* et *Nice*.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Ce département est l'un des 6 ressortissant à l'**Académie d'Aix** et ne comprend aucun établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend, pour les garçons : le **lycée** de Nice avec petit lycée annexe de Carabacel; les **collèges communaux** d'Antibes, de Grasse et de Menton; les **établissements libres** de Cannes et de Nice (3) et les **petits séminaires** de Grasse et de Nice; pour les filles, le **lycée** de Nice.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école annexe de Nice et à l' **école normale d'institutrices** d'Aix (commune avec le département des Bouches-du-Rhône).

Le département ne possède aucune école primaire supérieure et les cours complémentaires n'y existent que de fait. On compte 33 **pensionnats primaires** (3 de garçons et 30 de filles), à Nice (14), Grasse (18), Puget-Théniers (1). Dans un autre ordre d'idées, signalons l'**école nationale d'art décoratif** pour garçons et filles, de Nice et l'**école d'hydrographie** de Cannes.

Le département ressortit en outre à l'Arrondissement minéralogique de Marseille, sous-arrondissement de Marseille S. (division du S.-E.), à la 9e Région agricole (S.-E.); à la 25e Conservation forestière (Nice); à la 8e Inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

On peut diviser le département en trois grandes zones au point de vue agricole : la région méditerranéenne jusqu'à l'altitude de 700 m., qui produit en abondance des fruits de toutes espèces, des fleurs et des plantes exotiques ; — la région moyenne, de 700 à 1200 m., où l'on cul

tive : les céréales, la pomme de terre, le chanvre et où l'on récolte des fruits à pépins et des châtaignes ; — enfin la zone élevée, recouverte de forêts et de pâturages et que l'on pourrait encore subdiviser, suivant les essences qui y prospèrent.

En 1900, les céréales, au premier rang desquelles se place le froment (18140 hectares, 181260 hectol.), ont occupé 20900 hectares et produit 210260 hectol. La pomme de terre, plantée dans 5640 hectares, a fourni un rendement de 148940 quint. Les légumineuses : haricots, fèves, lentilles, pois, ont donné 19630 quint. pour une surface de 1422 hectares. Les prairies artificielles n'occupaient que 2435 hectares ; leur production s'est élevée à 82530 quint. Les fourrages annuels (810 hect.), les prés naturels (9090 hect.) et les herbages (18570 hect.) ont fourni ensemble 371505 quint.



LE BAR. — Église. Porte S.

La betterave fourragère n'a occupé que 20 hectares.

Les cultures industrielles ne comprenaient que le chanvre (3 hectares, 19 quint. de filasse et 7 de graine), et le tabac (28 hect. 99 a. 21 cent., 60225 kil. classés et payés.) Les centres de culture sont Antibes, Biot, Cagnes, La Colle, St-Paul et Villeneuve.

De tous les départements méridionaux, celui des Alpes-Maritimes est le seul dont l'ancien vignoble soit encore en état de production. C'est sur la rive g. du Var que se récoltent les meilleurs crus. Les vins les plus estimés sont ceux d'Aspremont, de Bellet, de Contes (blanc, mousseux), de l'Escarène (muscat mousseux), de la Gaude, de Peille et de Vallette. En 1900, la vigne occupait 5422 hectares et a produit 98892 hectol. de vin ; on comptait en outre 1280 hectares improductifs. La reconstitution du vignoble est favorisée par des pépinières départementales.

Il existe 48045 hectares 98 ares de bois et forêts soumis au régime forestier. L'État a entrepris de grands travaux de restauration dans les bassins du Paillon, du Var, de la Vésubie et de la Tinée, où il a acquis 8024 hectares 51 ares. L'œuvre du reboisement dans le département est en très bonne voie.

La flore des Alpes-Maritimes est extrêmement variée, surtout aux environs de Menton. Outre les fleurs à la main : roses, œillets, violettes, résédas, jonquilles, tubéreuses, etc., cultivées sur le littoral (Nice, Cannes, Menton, etc.) et aux alentours de Grasse, on cultive, dans les mêmes régions, les plantes à essences qui alimentent avec les plantes des régions élevées, les établissements de Grasse.

Au premier rang de la culture fruitière se place l'olivier. Cet arbre, dont la durée n'a pour ainsi dire pas de limite dans cet heureux pays (aux environs de Menton, on en trouve qui

GRASSE. — Vue générale.

remonteraient à l'époque romaine?), en constitue la principale richesse. L'olivier fleurit en avril; grâce au climat, l'olive arrive à un état parfait de maturité après l'hiver et on en extrait alors l'huile exquise qu'elle renferme. Après l'olivier, viennent l'oranger et le citronnier. Ce dernier arbre fait la fortune de Menton, qui est pour lui sa véritable terre d'élection : il y fleurit toute l'année. A côté se placent les figuiers, les caroubiers, les jujubiers, les amandiers, les pistachiers, sans compter les pêchers, les abricotiers, les cerisiers, les pommiers et poiriers. Les fruits récoltés alimentent en partie les confiseries de Nice, Grasse, etc. En 1900, la culture fruitière a produit 8827 quint. de châtaignes, 306 de noix, 105128 d'olives, 6529 de prunes, 14622 d'oranges, 17773 de citrons et 3748 de feuilles de mûrier.

La même année, on a compté 359 sériciculteurs ayant mis en incubation 529 onces de graines françaises, qui ont produit 21684 kil. de cocons frais.

La population animale comprenait 7843 sujets d'espèce chevaline (stations de monte à Cannes et



GOURDON. — Sortie de la Gorge du Loup.

à Caille), 5322 d'espèce mulassière, 4501 d'espèce asine, 16161 d'espèce bovine, (7253 vaches), 113242 d'espèce ovine, 8671 d'espèce porcine, 22743 d'espèce caprine.

La production du lait s'est élevée à 111700 hectol. Le département possède trois fruitières fonctionnant l'hiver, au Moulinet, à Roquebillière et à Sospel; elles produisent du beurre et des fromages maigres. La production de la laine s'est élevée à 1196 quint. pour 87692 animaux tondus; celle du miel à 30780 kil. et celle de la cire à 5118 kil.

L'enseignement agricole est donné par la chaire départementale d'agriculture (avec champs de démonstration) de Nice et la chaire spéciale de Cannes. Il existe une école pratique d'agriculture à Antibes, des sociétés et des syndicats agricoles qui rendent de grands services en s'occupant des intérêts de leurs adhérents.

Industrie

Au 31 décembre 1901, on comptait 229 établissements, dont 211 en activité, possédant

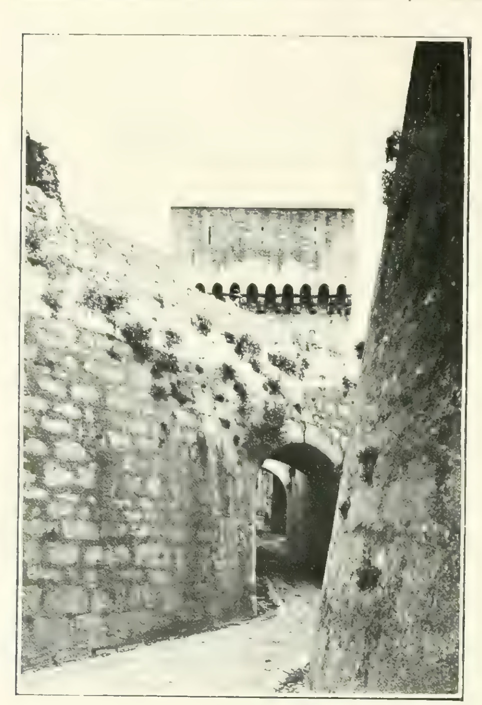


VENCE — Porte de Ville

250 machines (dont 17 inactives), développant une force de 8002 chevaux-vapeur (dont 95 inactifs).

La puissance hydraulique des usines dont l'établissement est réalisé ou projeté s'élève à 75000 chevaux en basses eaux et à 56000 en eaux moyennes, que fournissent le Loup, la Siagne, la Tinée, la Vésubie, la Roya, la Bévère et le Var.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. On compte dans le département 17 concessions de **mines** (5 de houille, 2 de lignite, 2 de manganèse, 1 de fer, 1 de plomb, 8 de cuivre). Aucune n'a été exploitée en 1901. Des recherches ont été simplement effectuées à la Bollène et à Lucéram. En 1901 il existait 192 **carrières** (dont 19 souterraines), ayant occupé 692 ouvriers. On en a extrait 6000 m. c. de pierre de taille (la Turbie 14 exploit.), 115600 de pierre à bâtir (22 communes en possèdent aux environs de Nice), 50600 de pierre à chaux (Contes-les-Pins, la Roquette-sur-Var), 22300 de pierre à plâtre (Nice 10, Châteauneuf, Gilette, St-Martin-du-Var), 1800 de marne pour chaux hydraulique, 24500 de graviers et de matériaux d'empierrement, 7500 de sable, 50 d'ardoises et 24500 d'argile (Antibes, Mougins, Valbonne, Vallauris) dont le tiers est exporté en Italie. Cannes, Saint-Martin-du-Var, etc., ont des **tuileries** et **briqueteries**; Mougins fabrique des **produits réfractaires**. Le Bar, Biot, Cannes, Contes, Grasse, Golfe-Jouan, Saint-Martin-Vésubie et Vallauris (700 ouv.) produisent de la **poterie**, des **terres cuites** et des **faïences d'art**. Près de Cannes, à la Bocca, existe une **verrerie** fabriquant divers objets.



SAINT-PAUL. — Porte de Ville.

INDUSTRIES AGRICOLES. Au premier rang se place la **parfumerie**, la première industrie du département, dont le centre est Grasse. Cette ville compte 25 usines environ produisant des parfums et des essences extraits des fleurs. On y emploie annuellement 1 500 000 kil. de roses et 2 000 000 de kil. de fleurs d'oranger. Cette industrie se pratique encore à Cagnes, Cannes, au Cannet, au Golfe-Jouan, à Menton, Nice, Valderoure, Vallauris et Vence.

Les **huileries** sont nombreuses à Nice, Menton et aux environs, etc.. Grasse fabrique des huiles d'amandes douces. Nice et Grasse sont célèbres pour leurs **confiseries**. On fabrique des **conserves** à Antibes et à Cannes (tomates), des conserves alimentaires (Grasse), des conserves de poissons (Cannes). Nice possède une manufacture de **tabac**, qui a occupé 51 hommes et 761 femmes, en 1901, et manipulé 1 401 965 kil. de tabacs en feuilles. Antibes, Grasse, Menton, Nice, Puget-Théniers et Sospel fabriquent des **pâtes alimentaires**. Les industries dérivées du **bois** comprennent les **scieries** de Puget-Théniers, Roquestéron, Saint-Laurent-du-Var, etc.; les fabriques de **meubles** de Cannes, Grasse, Menton (spécialités en bois de caroubier, d'oranger

et de citronnier) et Nice (quelques spécialités également). Grasse fait en outre de la **tonnellerie**.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Citons dans ce groupe les **Forges** de Saint-Auban; des **Fonderies** à Nice; des ateliers de **chaudronnerie** à Grasse et de **constructions de machines** à Antibes, Grasse, Nice.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Il n'y a guère à citer que les **savonneries** de Cannes, Grasse et Nice, et quelques usines fabriquant du **carbure de calcium**.

INDUSTRIES TEXTILES. La **soie** compte quelques établissements à Grasse et à Nice. On fabrique du **drap** à Saint-Martin-d'Entraunes; de la **toile** à Roquestéron et à Saint-Auban; du **linge de table** à Puget-Théniers et des **tentes** à Nice.

INDUSTRIES DIVERSES. On trouve des **papeteries** au Bar, à Drap et à Mouans-Sartoux; des **tanneries** à Nice et à Puget-Théniers. Cannes, Grasse et Puget-Théniers font de la **chapellerie**. Enfin il y a des chantiers de **constructions navales** à Antibes, Cros-de-Cagnes, Cannes et Villefranche (57 bateaux d'un tonnage total de 48 T. en 1901).

Commerce

Le département importe de la houille (98 589 T. par les ports, en 1901), du bois et du charbon de bois, des céréales et farines, des denrées alimentaires, œufs, beurre, fromage, fruits frais, du vin, des bestiaux, du gibier, de la volaille, des salaisons, des tissus, des articles de ménage, d'ameublement, de bijouterie, etc.

Il exporte des huiles d'olive, des fleurs à la main (15 000 000 de fr. par an), des fruits (oranges et citrons), de la parfumerie, de la poterie commune et des faïences d'art; des pâtes alimentaires, des fruits confits, des conserves, des matériaux de construction, du carbure de calcium.

Les recettes des douanes, en décroissance depuis 1898, se sont élevées à 2 810 974 fr. en 1901. La succursale de la Banque de France à Nice a occupé le 20e rang sur 126 avec un chiffre d'affaires de 95 879 100 fr. (y compris celui des villes rattachées d'Antibes et de Menton et des bureaux auxiliaires de Cannes et de Grasse).

Nice est le siège d'une Chambre de commerce dont le ressort embrasse tout le département. Le mouvement maritime des 8 ports de Nice, Villefranche, St-Hospice, Menton, Cannes, Golfe-Jouan, Antibes, Cros-de-Cagnes a présenté le tableau suivant :

Entrées : 1968 bateaux, 546 105 t. — Sorties : 2026 bateaux : 547 842 t.

Voies de communication

	Kilom.		Kilom.
Chemins de fer (voie normale)	90,577	Chemins de grande communication	1065,681
— voie étroite) . . .	151,587	— d'intérêt commun	990,225
Routes nationales	511, »	Var flotté du cont de la Vésubie (embouchure)	27,

NICE, la « belle Nice », est bâtie au fond de la *Baie des Anges*, dans un hémicycle, au pied et sur les flancs des montagnes qui l'abritent du N.-O. à l'E. Elle se compose de deux parties : la ville moderne, qui s'agrandit tous les jours et la ville ancienne. La première, aux voies larges, propres, bien tracées, bordées de maisons claires, forme un éventail dont le pied se trouve à la *Gare* monumentale des *Chemins de fer du Sud de la France* et dont le pourtour, à l'intérieur duquel s'élèvent de nombreux hôtels, est frangé au S.-E. par le cours ombragé du Paillon, au lit de cailloux, continué au S. par la *Promenade des Anglais*, au bord de la Méditerranée. A l'intérieur se trouvent les *églises St-Jean Baptiste* et *Notre-Dame*, cette dernière très vaste et toutes deux du XIXe s.; les *temples anglican, russe*, la *synagogue*, l'*H*[illegible], le *L*[illegible] (XVIIIe s.) agrandi de nos jours, le *Musée municipal* (peinture et sculpture) installé dans un local neuf, l'*Hôtel des Postes*, le *Cercle de la Méditerranée*, etc.

La ville ancienne, qui englobe les escarpements rocheux sur lesquels s'élevait le *Château* [illegible] avec le *Port de Lympia*, occupe la rive g. du Paillon et forme plusieurs quartiers distincts. La pointe S.-O., entre le Paillon recouvert et le *quai du Midi*, qui s'adosse à la colline des *Ponchettes*, est la ville administrative (XVIIIe s.). Elle renferme la *Préfecture* [illegible] *Hôtel* [illegible], le *Palais de Justice*, les *églises Ste Réparate* (*cathédrale*), *St* [illegible], *St* [illegible], [illegible] *la Miséricorde*, le *Théâtre municipal* (Opéra), la *Bibliothèque* (45 000 vol., 300 incunables, 1000 v[illegible]

MONACO. — Vue d'ensemble de la Principauté.

du commencement du XVIe s.). En arrière est le vieux Nice, aux rues étroites, pavées avec des dalles, tortueuses et parfois en escalier, mais propres et revêtant une physionomie toute italienne, avec les volets peints des maisons, les friperies et le linge étendus aux fenêtres. La toilette et le langage des gens qu'on y rencontre contrastent singulièrement avec ce que l'on voit et ce que l'on entend dans la ville moderne et cosmopolite. L'*Oratoire du St-Sépulcre* et la *Chapelle de la Croix* se trouvent dans ce quartier, avec le *Muséum d'histoire naturelle* (belles collections) ,la *Tour de l'Horloge*, l'*ancien Hôtel de Ville* (XVIIIe s.), etc. L'*Église N.-D.-du-Port* est au N. de Lympia. Quant au *Rocher* (94 m.), que l'on peut atteindre par quatre voies différentes et qui porte un cimetière à sa pointe N., c'est bien le coin de Nice le plus curieux avec ses allées sinueuses, bordées de plantes exotiques et remplies de fraîcheur, grâce aux ruisseaux dérivés de la Vésubie, qui y a été amenée et y retombe en cascade artificielle. Du sommet l'œil embrasse un admirable panorama.

Tout autour du Nice ancien et moderne se développent d'autres quartiers : *Montboron*, avec ses villas aristocratiques ; *Riquier*, qui se forme ; *St-Roch*, avec ses casernes ; *Carabacel* et *Cimiez* au N. de Nice, très paisibles, le dernier avec des ruines de monuments romains et un couvent du XVIe s. ; *St-Etienne*, *St-Philippe*, la *Croix de Marbre* et les *Beaumettes*, également éloignés des quartiers de la « grande vie ». Le véritable centre de Nice se trouve devant le *Casino municipal*, bâti au-dessus du Paillon, où se donnent les bals, redoutes, fêtes de toutes sortes, qui attirent dans la « saison » tous ceux dont la devise est « Plaisirs ». C'est là que viennent mourir les derniers échos du fameux carnaval niçois. Le Casino est précédé du beau *Jardin public*, à d. et à g. duquel se trouvent les *places Charles-Albert* et *Masséna*. Cette dernière est bordée de maisons à arcades ; l'*avenue de la Gare*, artère centrale, ombragée de platanes et bordée de beaux magasins, d'hôtels, de cafés-restaurants, y aboutit.

Parmi les Promenades de Nice, citons encore les *Squares Masséna*, *Gambetta*, *des Phocéens*, orné d'une belle fontaine, les *terrasses* entre le cours Saleya et le quai du Midi, la *Jetée-Promenade* avec *Casino*. La ville a élevé un *Monument commémoratif* de la réunion de Nice à la France (1896), un *Monument à Garibaldi*, avec bas-relief, une *statue* au roi de Sardaigne *Charles-Félix*, une *statue* au *maréchal Masséna*, un *buste* au *Président Carnot*.

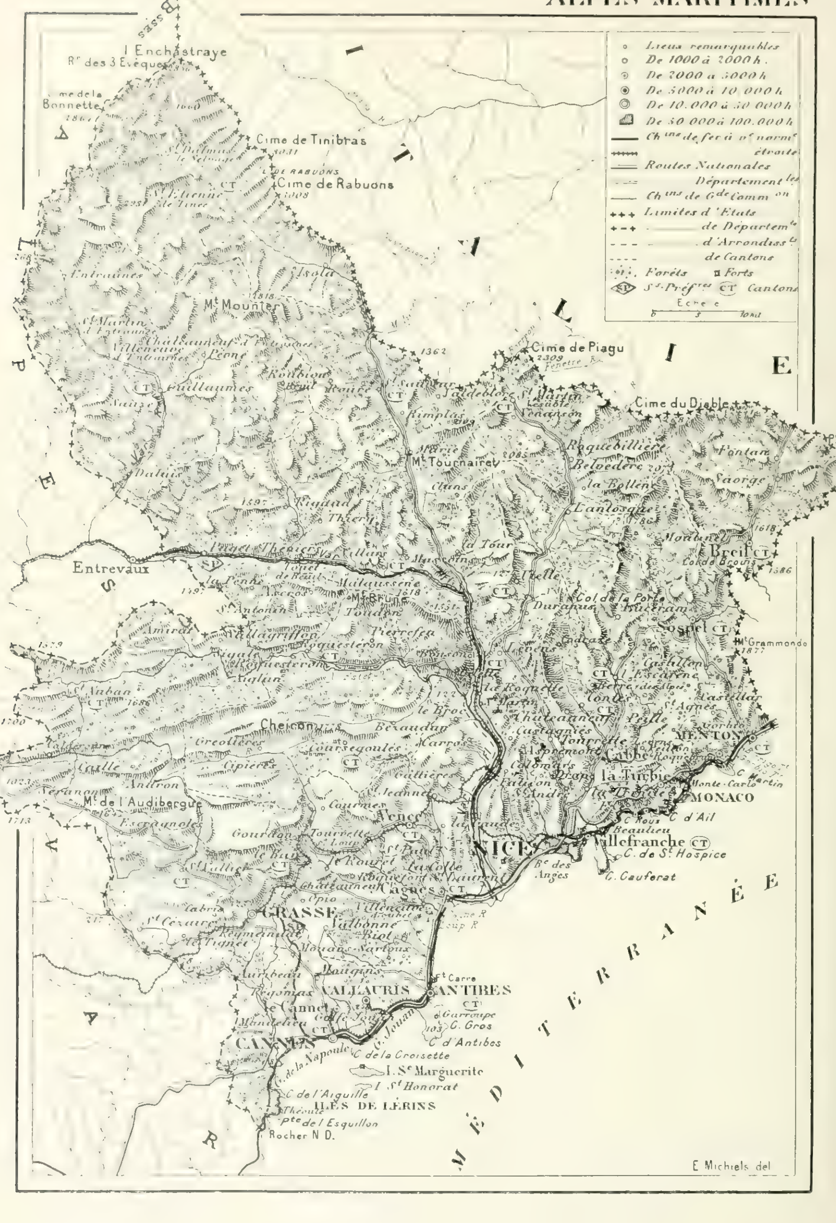
GRASSE, dont les fontaines nombreuses sont alimentées par l'abondante source de la Foux, qui actionne en outre plusieurs usines, étage ses maisons au milieu de coteaux recouverts d'oliviers et de jardins embaumés, sur le flanc S. du Roquevignon. De ses deux gares partent de longues avenues qui s'élèvent obliquement à l'O., vers la partie habitée par la colonie étrangère, où se trouvent la *Sous-Préfecture*, l'*Hôtel Malvilan* (belles toiles de Fragonard), le *Palais de Justice*, le *Casino*, avec le *Jardin public*, le *Cours* en terrasse et bien ombragé, le *Square Bellaud de la Bellaudière*, orné du buste de ce poète et le *Boulevard du Jeu de Ballon*. A l'exception de ce quartier tout moderne, le reste de la ville ne se compose que d'un dédale de rues et de ruelles montantes, très pittoresques, mais étroites et mal pavées. De très curieuses maisons s'y élèvent en bordure. L'*Hôtel de Ville*, flanqué à d. d'une vieille *Tour* (XIIe s.), abrite la *Bibliothèque* (12 000 vol. manuscrits et archives précieuses). L'*église* (XIIe et XIIIe s.), ancienne cathédrale, est lourde d'aspect ; elle renferme quelques toiles et l'on y a ajouté deux cryptes au XVIIe s. La *chapelle de l'Hôpital* (XVIIe s.) possède de bons tableaux. Les autres monuments ne présentent rien d'artistique.

PUGET-THÉNIERS est bâti à l'altitude de 400 m. sur les deux rives de la Roudoulle et à son confluent avec le Var, sur la rive g. C'est un tout petit bourg aux rues étroites, bordées de vieilles maisons et dont la plus curieuse est la *rue des Augustins* avec ses maisons à arcades. Dominée par les ruines d'un *Château-fort*, elle a conservé quelques vestiges de son enceinte. Son *église* (XIIIe et XVIIIe s.) à clocher carré, a été élevée par les Templiers. L'*Hôtel de Ville* et la *Sous-Préfecture* sont sans intérêt. Sur une *Place* bordée par la Roudoulle, on voit une fontaine.

Liste des Monuments historiques

Cimiez.	Arènes.	St Honorat (Ile).	Bas-relief dans la sacristie de l'Église.
St Césaire.	Dolmens.	Turbie (La).	Ruines de la Tour dite d'Auguste.
St Honorat (Ile).	Château (XIe et XIIe s.).	Vence.	Colonnes romaines.
—	Chapelle St Sauveur (IXe s.)	—	Bas-relief (mérovingien, dans l'ancienne Cathédrale).
—	— de la Trinité (IXe s.)		
—	Ancien cloître (XIe s.).		

ALPES MARITIMES



Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

EN VENTE

PARIS. — Imprimerie de Ch. Gillot, 79, rue Madame.

Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

GRAVÉE ET IMPRIMÉE PAR GILLOT

ILE DE CORSE

PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

RUE RACINE, 26, PRÈS L'ODÉON

Corse

Nom — Situation — Divisions

Le département tire son nom de l'*île* de Corse, l'ancienne Κύρνος des Grecs, la *Corsica* des Romains, située entre 43° et 41° de latitude N., et entre 6° et 8° de longitude E.

La Corse forme une ellipse irrégulière, dont le pourtour occidental est beaucoup plus convexe que le pourtour oriental ; ce dernier est même en grande partie rectiligne. Le cap Corse, au N. de l'ellipse, forme un appendice allongé et de faible largeur. Sous le rapport de l'étendue, elle occupe le troisième rang parmi les îles de la Méditerranée : elle vient après la Sicile et la Sardaigne. Mais avec ses hautes chaînes de montagnes, ses défilés, ses forêts superbes, ses maquis odorants, son rivage découpé, c'est de beaucoup la plus belle.

Elle se trouve à 160 kilom. environ de la France (le cap Martin en est le point le plus rapproché), à 82 kilom. de l'Italie (le cap Sagra, près de Piombino, en face l'île d'Elbe, en est le plus proche); à 460 kilom. de la Tunisie (du cap Pertusato, au S. de l'île, jusqu'au cap Blanc, au N. de Bizerte), enfin, à 450 kilom. de l'Espagne (de la pointe Palazzo au cap Creus).

La plus grande longueur, du cap Corse au N. jusqu'au détroit de Bonifacio au S., atteint 182 kilom ; sa plus grande largeur n'est que de 85 kilom., du cap Rosso (pointe où se termine au S. le golfe de Porto) à l'O., à la Tour d'Alistro, située à l'embouchure et sur la rive d. du ruisseau du même nom, à l'E. Le développement des côtes atteint 1200 kilom. et 500 seulement, si l'on ne tient pas compte des sinuosités. Elle est au cinquième rang des départements français pour la surface.

Elle ne possède que des limites naturelles, puisque la Méditerranée l'entoure de toutes parts. Au S. elle n'est distante que de 10 kilom. de la pointe N. de l'île de Sardaigne. On compte sur son pourtour 16 ports de commerce plus ou moins importants : Ajaccio, Bastia, l'Île-Rousse, Propriano, Calvi, Bonifacio, Saint-Florent, Macinaggio, Prunete, Sagone, Centuri, etc., et 8 marines ou mouillages.

Réunie, en 1769, à la France, le jour même de la naissance de Napoléon Bonaparte à Ajaccio (15 août), Louis XV organisa la Corse en gouvernement militaire, avec Bastia pour capitale. Il la partagea en 11 territoires ou districts, qualifiés de provinces et comprenant chacune un certain nombre de *pièves* (paroisses). Ces 11 provinces étaient : Cap-Corse, Bastia, Nebbio, la Balagne, Corte, Aleria, Calvi, Vico, Ajaccio, Sartène et Bonifacio. Cette division ne différait de celle du XVIe s. que par la formation de la province de Nebbio, ajoutée aux 10 autres. L'île comptait alors 5 diocèses : ceux de Nebbio, de Mariana et d'Accia, rattachés à l'archevêché de Gênes; ceux de Sagone et d'Ajaccio rattachés à celui de Pise. Au XVIIIe s., il y avait en outre 4 pays jouissant du titre de fiefs : Canari, Nonza, Brando et Istria.

En 1790, la Corse ne forma qu'un seul département, partagé en 9 districts, dont les chefs-lieux furent : Bastia, Oletta, l'Île-Rousse, la Porta d'Ampugnani, Cervione, Corte, Vico, Ajaccio et Tallano. Lors de l'insurrection de 1793, la Convention, pour briser l'unité du pays, le divisa en deux départements : département du Golo, avec Bastia

pour chef lieu, comprenant les districts de Bastia, Cálvi et Corte; département du Liamone, chef lieu Ajaccio, avec les districts de Vico, d'Ajaccio et de Sartène. Enfin, par un sénatus-consulte du 19 avril 1811, Napoléon Ier les réunit en un seul, le département de la Corse, avec Ajaccio pour chef lieu.

Histoire

On ne sait rien de l'histoire de la Corse aux temps préhistoriques. De toutes les îles de la Méditerranée, c'est la seule où se montrent les dolmens et autres monuments mégalithiques. Le nombre de ces derniers est encore assez considérable. Citons le dolmen d'Appietto; un menhir haut de 2 m 50 et le dolmen dit la *Tolla*, sur les hauteurs de Capo-di Luogo, à Belvedere-Campomoro; les 3 menhirs et le dolmen mutilé de Vaccil-Vecchio à Grossa; le menhir la *Colonna* à Lama; le dolmen de l'*Escita* à Olmi-Cappella; le menhir dit le *Stantore de la Polmona* à Olmeccia; le dolmen ruiné sur la cima all'Arca à Palasca; les dolmens du monte Rivinco à Santo-Pietro-di-Tenda; tout un groupe important sur le territoire de Sartène : les 2 menhirs du Rizzanèse, il *Frate* et la *Suora*; le dolmen de Fontanaccia, le plus beau de toute la Corse, dont la table de 5 m 40 × 2 m 90 est formée de 7 dalles avec trois cuvettes, reliées par des rigoles à la face supérieure; deux petits menhirs isolés qui en sont proches; un alignement de 32 menhirs, dont 26 sont debout et les 6 autres couchés, au pied du rocher de Caouria; l'alignement de Rinaïou, formé de 6 menhirs en ligne droite, dont 4 debout et 3 couchés; un cromlech et des dolmens à Speloncato; enfin le dolmen de *Condutto*. Le musée de Saint-Germain possède des objets préhistoriques trouvés à Bonifacio.



Nég. Guittard

BASTIA. — Rue Ponteto.

Pour la période dite historique, les renseignements fournis par les anciens historiens sont très contradictoires. D'après l'historien grec Pausanias, qui vivait à Rome vers la fin du IIe s. av. J.-C. et qui avait rédigé, dans sa vieillesse, une description complète de la Grèce européenne, après l'avoir parcourue et recueilli sur place une grande quantité de renseignements, il paraît certain que les Phocéens y abordèrent vers 562 et trouvèrent une population ligurienne, échelonnée sur la côte orientale. Ils y fondèrent *Alalia* (Aleria). Entrés en lutte avec les Carthaginois et les peuples de la côte italienne, qui cherchaient à détruire leurs comptoirs, ils triomphèrent sur mer de ces rivaux en 544. Vers 500, la civilisation grecque avait disparu de la

BASTIA — [illegible]

Corses avec les Phocéens, que remplacèrent, dans la domination de l'île, les Étrusques et les Carthaginois.

Après la première guerre punique, Rome mit la main sur la Corse. Si l'on en croit l'historien Florus, le consul Lucius Cornelius Scipion aurait détruit Aleria. Grâce à leur sol accidenté et à leur énergie, les Corses défendirent leur indépendance, infligeant parfois des défaites sanglantes aux conquérants romains. Enfin, après un siècle de luttes, Scipion Nasica soumit l'île, en 162 av. J.-C. Marius et Sylla y envoyèrent des colons, le premier vers 104 à l'embouchure du Golo, le second en 88, à Aleria. C'est ainsi que fut fondée *Mariana* et repeuplée Aleria. En 70, S. Pompée, en lutte avec César, était maître des trois grandes îles de la Méditerranée, grâce à ses nombreuses galères; mais, après sa défaite de Pharsale, son empire avait vécu. En 41, Sénèque le Philosophe, accusé d'adultère avec Julie, fille de Germanicus, fut relégué en Corse, où il resta pendant huit années. La Tour de la Marina di Luri, désignée à tort sous le nom de *Tour de Sénèque*, est une forteresse génoise ou pisane, et il est douteux que le philosophe ait été exilé dans la région où elle se trouve.

Jusqu'au IIIe s. la Corse fut une des provinces sénatoriales de l'empire. Sous Dioclétien, elle ressortit à la préfecture d'Italie. La côte fournissait aux gourmets de Rome des huîtres salées. C'est surtout avec la partie septentrionale de l'île que les relations avec la métropole furent suivies. Suivant Pline l'Ancien, 25 cités trafiquaient avec l'Italie. Citons, sur la côte orientale, *Centurium, Mantinum, Mariana, Aleria, Port Favone, Palla*; sur la côte occidentale, *Urcinium, Porto Titianus, Ficaria*, etc.; à l'intérieur, *Canelata, Agila*.

Parmi les vestiges de l'époque romaine restés debout, citons les restes de thermes au-dessous du château de Giustiniani, à Speloncato; des substructions à l'église Saint-Pierre de Calenzana. Aleria n'a conservé que quelques ruines informes d'un cirque et d'une maison prétoriale.

Le christianisme se répandit dans l'île du IIe au Ve s.; les deux premiers évêchés établis furent ceux d'Aleria et d'Ajaccio.

Les premiers Barbares qui parurent en Corse furent les Vandales. Ils maintinrent leur domination de 458 à 534. Cette même année, un lieutenant du fameux Bélisaire, Cyrille, les en chassa et l'île devint la proie des Goths jusqu'au moment où ils en furent expulsés par un des généraux de l'empereur Justinien, l'eunuque Narsès. De nouveaux maîtres s'y succédèrent, les Francs d'abord, puis les Sarrasins, qui y abordèrent pour la première fois vers 713. Refoulant dans l'intérieur les habitants, ils s'établirent solidement sur les côtes. Un lieutenant de Charlemagne, Burchardt, vint les y relancer avec une flotte bien équipée. Vaincus, les Sarrasins disparurent et revinrent quelques années après. Le fils aîné de Charlemagne en triompha non loin d'Aleria. Enfin, sous le règne de Louis le Débonnaire, Boniface, marquis de Toscane, vint faire une nouvelle campagne dans l'île et les chassa définitivement (828). Il bâtit la forteresse de Bonifacio où ses descendants demeurèrent jusqu'au milieu du Xe s.

A partir de ce moment, le morcellement de la Corse se produit entre plusieurs seigneurs dont on ne sait rien, sinon qu'ils furent cruels et mirent l'île à feu et à sang jusqu'à la fin du XIe s.

A cette époque se fonda la *Terre de Commune*, qui comprit l'espace renfermé entre Aleria et Calvi, d'une part, et entre la chaîne centrale et Brando, dans la presqu'île du cap Corse, d'autre part. Cette partie de la Corse est subdivisée, par des chaînons secondaires, en un certain nombre de petits bassins fermés, ne communiquant entre eux que par des cols d'altitude élevée. Chaque bassin forma une *pieva* ou paroisse, groupant toutes les agglomérations de la même vallée. Cette organisation fut l'œuvre de Sambucaccio d'Alando, chef élu par l'assemblée des paysans tenue à Morosaglia, pour lutter contre la tyrannie des seigneurs de la région. Chaque pieva eut un *podestat* ou chef, et un certain nombre de *pères de la commune*, suivant l'importance de chaque centre. Les podestats réunis nommaient le *Conseil des Douze*. De leur côté les pères de la commune choisissaient un magistrat nommé *Caporale*, dont les attributions étaient celles des tribuns de Rome. A part quelques éclipses de courte durée, cette organisation a traversé les siècles.

Grégoire VII, qui ne perdait aucune occasion d'étendre le pouvoir de la papauté et savait reconnaître les services rendus à sa cause, donna l'investiture de l'île à l'évêque de Pise, Landolphe, qui avait su amener les Corses à reconnaître la suzeraineté du pape, en 1077. La domination pisane, qui prit ainsi naissance, dota le pays de routes et de ponts; les terres



NONZA. — Vue Générale (Coll. O.)



CALVI. — Ville Haute.

furent défrichées et les villes reconstruites. Des relations commerciales s'établirent avec l'Italie. Pour mieux assurer la tranquillité, on éleva, à l'extrémité des promontoires s'avançant dans la Méditerranée, des tours dont on voit encore les ruines aujourd'hui, et du haut desquelles on pouvait guetter l'arrivée des pirates. C'est sous la domination pisane que furent construites quelques-unes des plus belles églises de la Corse; nous citerons en particulier celle de Murato. Mais la lutte entre Pise et Gênes allait clore cette ère de prospérité. Dans le but de réconcilier les deux républiques rivales, le pape Innocent II leur partagea l'île. La Corse devint alors un des champs d'action où cette rivalité déchaîna les plus grands maux.

Un coup de main, en 1187, mit les Génois en possession de Bonifacio, dont ils chassèrent les habitants en 1195; puis ils les remplacèrent par de nombreux colons qu'ils investirent de toutes sortes de privilèges et auxquels ils accordèrent une autonomie presque complète. Aussi Bonifacio resta-t-il fidèle à la cause génoise. La ville de Calvi fut fondée, en 1268, par l'un des alliés



L'ILE-ROUSSE. — Vue générale.

des Génois, Giovanninello da Costa. Bientôt l'île compta de nombreuses factions tenant, les unes pour Pise et les autres pour Gênes. Seule la Terre de Commune ne luttait que pour son indépendance. En 1280, les Pisans mirent à leur tête Sinucello, dont le courage et la droiture sont restés légendaires. Plus connu sous le nom de Giudice della Rocca, la trahison le livra aux Génois. Il mourut, en 1312, dans la prison où il avait été renfermé. En [illegible], le pape Boniface VIII enleva la Corse aux Génois et la donna au roi d'Aragon, Jacques II. Malgré cette donation, qui ne sera prise au sérieux qu'au XVe s. par le roi Alphonse, l'un de ses successeurs, l'île se soumit à la domination de Gênes en 1326. La Terre de Commune capitula elle-même en 1348.

Pour sauvegarder leur indépendance, les Corses se révoltèrent souvent, mais inutilement, à la voix de patriotes ardents, émus des atrocités sanglantes commises par les Génois. En [illegible], une secte d'illuminés se forma dans la piève de Carbini, se répandit dans celle d'Alesani, mais fut totalement exterminée. On lui a prêté toutes sortes de crimes et de méfaits sans preuves.



Nég. Guittard

BRANDO. — Hameau et Marine d'Erbalunga (Côte E.).

SANTA-MARIA DI LOTA. — Marine de Miomo (Côte E.).

[illegible]. Vint ensuite, en 1370, la révolte dont Arrigo della Rocca prit la direction. En 1419, Vincentello d'Istria fut assez heureux avec les troupes que lui envoya Alphonse d'Aragon. Il parvint à s'emparer de Calvi et devint maître de l'île entière, à l'exception toutefois de Bonifacio, jusqu'en 1434, époque à laquelle les Génois parvinrent à chasser les Aragonais. Les tentatives de Giovan Paolo Leca en 1487, de Rinuccio della Rocca, qui lutta douze ans et périt, en 1511, dans une embuscade, furent inutiles. Les Génois se vengèrent de toutes ces révoltes par des atrocités sans nom.

Leur fameuse banque de Saint-Georges pressura le pays sans aucun sentiment de justice. Un autre patriote, Sampiero, de Bastelica, qui avait épousé la malheureuse Vanina d'Ornano, née à Santa-Maria-Siché, obtint du roi Henri II des troupes qui furent dirigées sur Bastia (1553). La flotte française, réunie à la flotte ottomane, s'empara par stratagème de Bonifacio. Toutes les autres villes, à l'exception de Calvi, qui résista héroïquement, ouvrirent leurs portes aux libérateurs. Gènes dépêcha alors André Doria pour combattre Sampiero, qui lutta, avec des alternatives de succès et de revers, jusqu'au traité de Cateau-Cambrésis (1559) qui rendit la Corse aux Génois.

Privé de tout secours, Sampiero poursuivit une lutte inégale contre un ennemi odieux. Il périt assassiné par son propre écuyer Vittolo, soudoyé par les Génois (1567). Son fils, Alphonse d'Ornano, tout en faisant la paix avec ces derniers, sut arracher quelques adoucissements à leurs exigences pécuniaires et obtenir pour toute la Corse le régime accordé à la Terre de Commune. Malgré ces concessions, un grand nombre d'habitants quittèrent la Corse et vinrent en France, ou bien gagnèrent Venise et Rome, où ils formèrent, à la cour papale, la garde des Huit-Cents.

L'amnistie qui suivit la paix et la bonne administration de Georges Doria valurent à la malheureuse île une courte période de relèvement. Après le départ de ce gouverneur, les injustices les plus criantes se renouvelèrent avec des exactions de toutes sortes, commises par la Banque de Saint-Georges. Aussi les meurtres par *vendetta* se multiplièrent-ils.

Vers la fin de 1729, une insurrection générale éclata de nouveau. Une assemblée de 10 000 délégués de la Terre de Commune se tint dans la plaine de Biguglia. On s'entendit sur les moyens de résister. Le clergé lui-même appuya le mouvement. La *consulta* de Corte, tenue le 4 février 1731, décida d'armer tout Corse capable de porter les armes et chaque feu fut taxé d'un impôt pour acquitter les frais de la guerre. Bientôt Saint-Florent et Bastia tombent au pouvoir des révoltés. Les Génois se réfugient alors dans les forteresses du littoral, en attendant l'arrivée de mercenaires allemands, appelés en toute hâte. Ces derniers reprennent Bastia, mais sont vaincus à Calenzana ; 500 d'entre eux furent enterrés sur le champ de bataille que l'on désigne encore aujourd'hui sous le nom de *Campo Santo de Tedeschi*. 3000 autres restèrent dans la plaine de la Balagne. Gènes dut payer à l'empereur allemand 300 000 florins.

En 1736, un aventurier, Théodore de Neuhoff, ayant promis aux Corses des secours en hommes et en armes, fut proclamé roi de l'île, dans une assemblée tenue au couvent d'Alesani. Théodore improvise une armée, proclame une constitution libérale et s'empare de Porto-Vecchio et de Sartène. Les Corses se groupent autour de lui, et, pour le combattre, les Génois débarquent dans l'île des centaines de voleurs et d'assassins, qui commettent toutes sortes de crimes. La vindicte publique leur a laissé le nom de *Vittoli*, du nom de Vittolo, l'assassin de Sampiero, devenu depuis synonyme de traître. Gènes, ne parvenant pas à vaincre la rébellion, demanda l'appui de la France.

Dans la crainte de voir l'Angleterre disposée à lui venir en aide, en cas de refus de sa part, le gouvernement de Louis XV envoya le comte de Boissieux dans l'île, à la tête de 3000 hommes, avec mission de la pacifier, dans le sens d'une entente avec les Génois (1738). Les Corses ne voulant rien entendre, Boissieux les attaqua, mais fut défait à Borgo.

L'année suivante, le marquis de Maillebois débarqua avec un nouveau corps de 12 000 hommes. Cette seconde mission fut tout à fait pacifique et les Français quittèrent la Corse en 1741. Un autre corps de 2000 hommes, commandé par le marquis de Cursay, débarqua en 1748. Sans la jalousie de Chauvelin, représentant de la France, à Gènes, qui par ses intrigues fit rappeler de Cursay, la Corse, réorganisée, fut peut-être demeurée tranquille. Mais, de nouveau livrée aux Génois, elle reprit les armes sous l'habile et énergique direction du grand patriote Pascal Paoli. Né en 1726 à Morosaglia, il fut choisi, en 1755, comme général par les insurgés. Il n'avait pas

CORTE. — Vue générale.

30 ans. En 1762, il rassembla une consulta à Corte, qui devint la capitale de l'île; une junte permanente de guerre y fonctionna. Paoli mit sur pied une armée nombreuse, bien équipée et bien disciplinée. Incapable de lutter devant une semblable organisation, Gênes comprit que c'en était fait cette fois de sa domination et vendit à la France ses droits sur la Corse (1768). Vainqueur des Français à Borgo, en septembre 1768, Paoli se trouva, en 1769, en présence de troupes françaises plus nombreuses, et le 9 mai de cette même année, l'indépendance corse succombait avec lui aux gorges de Ponte Nuovo. Après cet échec, il gagna Porto Vecchio et de là l'Angleterre, où il se retira, suivi de son frère et de 300 patriotes qui n'avaient pas voulu le quitter. La Corse était désormais française.

L'Assemblée constituante laissa le vaillant patriote rentrer dans son pays, où les suffrages populaires en firent un préfet. Mais les intrigues des Anglais aidant, l'amour de l'indépendance absolue lui fit encore donner le signal de la révolte en 1795. Paoli fit offrir la Corse au roi Georges III. Les Anglais l'occupèrent jusqu'en 1796 et en furent chassés définitivement par les généraux Casalta et Gentili. Paoli reprit le chemin de l'Angleterre, où il mourut en 1807.

La fortune inouïe de la famille Bonaparte acheva d'enchaîner le sort de la Corse à celui de la France.

Avant de clore ce court résumé de l'histoire de la Corse, il faut encore en signaler un épisode. En 1774, de Marbeuf fit construire, à l'entrée du golfe de Sagone, le bourg de Cargèse, pour y recueillir la petite colonie grecque dont on avait brûlé les villages en 1731. Pendant l'occupation génoise, plusieurs centaines de Maïnotes du Péloponèse désirant échapper à la tyrannie des Turcs, avaient demandé, en 1676, à la république, du terrain pour s'y installer avec leurs familles. Gênes leur abandonna des territoires en Corse. Par reconnaissance, ces malheureux restèrent fidèles aux Génois, ce qui leur attira la haine des Corses et par suite la destruction de leurs maisons. Les alliances entre les deux races, d'abord rares, se sont multipliées; mais les descendants ont conservé, en partie, leur costume, leur langue et leur religion.

Géologie — Topographie

Si, de l'embouchure du Regina à l'E. de l'Ile-Rousse, on tire une ligne obliquant au S.-E. vers celle de la Solenzara, dont le cours inférieur sépare l'arrondissement de Corte de celui de Sartène, on partage la Corse en deux parties fort inégales en étendue. La partie située à l'O. de cette ligne appartient aux formations granitique et porphyrique; la partie située à l'E. relève des formations primaires: schistes siluriens, gneiss, serpentine. Au milieu de ces deux formations principales, on trouve quelques zones tertiaires : au S. de Saint-Florent, à l'E. d'Ajaccio, autour de Bonifacio. Ce sont encore des terrains tertiaires qui constituent le bassin de Corte et toute la plaine d'Aleria, englobant en outre une zone d'alluvions. On retrouve ces dernières au fond de quelques golfes, ceux de Saint-Florent, de Calvi, de Sagone, d'Ajaccio et le long de la côte orientale, depuis la pointe septentrionale de l'étang de Biguglia jusqu'au delà de la rive d. du Fium'Alto, au S.

Si l'on veut saisir dans son ensemble le relief de la Corse, qui semble, au premier abord, assez compliqué, deux ascensions suffisent. Du sommet du Cinto (2707^{m}), le point culminant de tout le département, situé entre Calvi et Corte, on contemple tout le panorama de la partie septentrionale de l'île. Du sommet de l'Incudine (2136^{m}) situé à 2 kilom. et un peu au S. du point de rencontre des trois arrondissements de Corte, d'Ajaccio et de Sartène, on jouit de celui qu'offre la partie méridionale de l'île. De ces deux ascensions, qui se complètent, se dégage la perception nette de l'ossature de l'île, laquelle se compose d'une arête centrale se dirigeant du N.-O. au S.-O., en décrivant une convexité vers l'E. De cette arête centrale partent, dans les directions O. et E. des chaînons secondaires, se subdivisant eux-mêmes en petites ramifications, courant dans des directions très diverses et se terminant en pointes avancées sur le littoral. Tel est le squelette de la Corse.

Entre les rameaux et les chaînes sont constitués des bassins d'étendue variable, profonds, fermés presque, tant ils manquent de communications faciles entre eux. Le plus élevé de ces bassins est celui du Niolo, occupant le versant oriental de l'île, dans la vallée supérieure du Golo, le torrent le plus considérable de la Corse.

Le versant occidental, le plus abrupt, comprend la partie qu'on appelait *Au delà des Monts*, par opposition à la partie *En deçà des Monts*, à pente plus douce, s'achevant parfois en terrasse.

Le *Paglia-Orba* (2525m), sur l'arête centrale et au-dessus des sources du Golo et du Fango, est considéré comme le nœud central de la branche N. De ce sommet, l'arête passe à la *Porta-Minuta* (2547m), d'où se détachent deux chaînons principaux. L'un de ces chaînons se dirige par la *Mufrella* (2148m) et la *pointe* [illegible] (1710m), jusqu'à la *pointe de Revellata*, fermant à l'O. le golfe de Calvi; un autre rameau quitte la Mufrella, passe par le *capo Ladroncello* (214[illegible]) et se termine au-dessus d'Algajola, entre Calvi et l'Ile-Rousse. Quant à l'arête du second chaînon, se dirigeant au N.-E., elle passe par le *monte Cinto* (2707m), le *monte Traunato* (2150m) et s'abaisse vers Ponte Alla Leccia, où le Golo, après avoir recueilli l'Asco, coule dans la direction E.-N.-E., coupant en deux massifs la région montagneuse qui s'achève au N. par le magnifique éperon du cap Corse. Deux sommets de cette presqu'île, la *cima della Follicce* et le *monte Stello* un peu



Nég. [illegible]

PIANA. — Défilé dans les [illegible].

plus bas, s'élèvent à 1705 m.; au N. du premier et au S. du second, les hauteurs s'abaissent.

Du Paglia-Orba, l'arête centrale descend au S. par l'[illegible] (2[illegible]), en passant par le *monte Tafonato* (2343); le *monte d'Oro* (2391m) dominant le *col de Vizzavone*, point culminant de la route de Bastia à Ajaccio (1162m), que commande le fort de Vizzavone et que traverse en tunnel la voie ferrée de Bastia à Ajaccio; le *monte Renoso* (2357m).

Des chaînons s'en détachent aussi, courant vers l'O. et vers l'E. C'est dans l'un de ces derniers, orienté de S.-O. à N.-E., que se trouve une des plus hautes cimes de la Corse, le *monte Rotondo* (2625m). Les rameaux à l'O. viennent mourir entre le golfe de Porto et celui de Sagone et entre ce dernier et celui d'Ajaccio.

Au S., l'arête centrale, à partir de l'Incudine, continue par la [illegible] (21[illegible]), se dirigeant au S.-S.-O., par la *punta* [illegible] (15[illegible]) et [illegible], dont le point le plus élevé est à 1[illegible], vers la [illegible].

Comme dans la région septentrionale et centrale, la grande arête envoie des rameaux secon-



Nég. Gaillard

OTA et le Capo d'Ota.

daires à l'O. et à l'E. dans sa partie méridionale, rameau formant, principalement à l'O., des vallées fort accidentées.

Du haut des deux belvédères du Cinto et de l'Incudine, en dehors des cimes granitiques découpées en aiguilles que la neige recouvre pendant la plus grande partie de l'année, l'œil n'aperçoit qu'un immense océan de verdure, de gammes très variées, qu'interrompent çà et là des taches grises correspondant aux endroits de dénudation dont la marche est si difficile à enrayer. Les incendies et les chèvres ont fait échouer, en effet, jusqu'à ce jour, les quelques timides essais tentés pour mettre un frein aux excès de l'exploitation pastorale. Immédiatement au-dessous des crêtes se trouvent les forêts de pins, de châtaigniers, de chênes verts et de hêtres; puis, au pied de la forêt, commence le *maquis*, occupant la plus grande partie du territoire. Cet amas de broussailles, véritable providence de la Corse (car il retient la terre végétale que, sans sa protection efficace, le régime violemment torrentiel de l'île ferait disparaître), se compose de bruyères, de myrtes, de cistes, de lentisques et d'arbousiers.

Pour achever de dépeindre la physionomie extérieure de l'île, ajoutons que presque tous les villages corses sont perchés sur les flancs des montagnes et quelquefois à leurs sommets, ce qu'explique suffisamment l'histoire du pays : il fallait échapper le plus possible aux pirates et aux oppresseurs génois. Aujourd'hui les villes élevées de la côte descendent vers le rivage et de nouvelles agglomérations se forment dans la plaine.

Hydrographie

HYDROGRAPHIE MARITIME. Le *cap Corse* forme une presqu'île allongée, de 40 kilom. de longueur à vol d'oiseau, sur une largeur variable de 12 à 15 kilom.; sur le front N., cette largeur n'est que de 10 kilom. à vol d'oiseau, depuis la pointe du *capo Bianco*, au N.-O., jusqu'à l'extrémité N.-E., qui fait face au groupe de trois îlots, dont le plus considérable est l'*îlot Finocchiarola* (25m). A 1500 m. au large de ce front, qui présente sa convexité très tourmentée à la mer, et vers le centre, se trouve l'*îlot de la Giraglia* (64m), allongé et portant un phare. En face, sur la côte, est la *marine de Barcaggio*, sur laquelle débouche le petit torrent de l'*Acqua Tignese* dominé à l'E. par la *Tour d'Agnello*. Plus à l'O., on rencontre la *marine de Tollare*, à l'embouchure du *Granaggiolo*, parallèle à l'Acqua Tignese et montrant également une tour sur la rive g. A l'intérieur, le monte Maggiore (564m) domine la *punta Carno di Becco* et la *punta de Pietra Campana* (555m), le *capo Bianco*. Chacune des communes qui composent le cap Corse est formée d'un certain nombre de hameaux occupant la surface d'un bassin, assez large sur le versant E., mais plus étroit et resserré sur le versant O. Presque tous possèdent leur marine. Tous les coteaux sont recouverts d'arbres fruitiers et de vignes produisant un vin capiteux. Une route carrossable, le plus souvent rapprochée du littoral, en fait le tour. Les deux côtes, occidentale et orientale, sont très opposées d'aspect. La côte O., découpée en fiords et dominée par la haute chaîne, est véritablement superbe; la côte E., moins découpée, a de jolies vallées en arrière du rivage.

En descendant le long de la côte O. on rencontre, en dessous du capo Bianco, le petit *port* de **Centuri**, occupant le fond de la baie du même nom, autour de laquelle on pêche des langoustes et que surplombent des collines portant des jardins en terrasse. L'*îlot de Centuri* se trouve à 500 m. de la pointe qui sépare la baie de la *marine de Morsiglia* que suit une anse inabordable en demi cercle. La chaîne qui l'accompagne en arrière dépasse 500 m. d'altitude. Le *golfe d'Aliso*, qui suit l'anse au delà du *capo Corvoli*, forme un véritable cirque se terminant à la *pointe d'Aliso*. La petite *marine de Scalo*, port de **Pino**, s'offre ensuite avant *punta Minervio*, dominée par une pyramide aiguë (416m), du sommet de laquelle la vue est superbe. Entre la Punta Minervio et la *punta di Canelle*, s'étend une large baie entourée d'une conque de verdure, que ferme à l'E. le monte Alticcione (1158m) d'où descend un torrent gagnant, au centre de la baie, la *marine de Giottani*, sur laquelle s'élève la *Tour Castel*[illegible]. Du haut des falaises bordant la côte, au delà du chef-lieu de la commune de **Canari**, *Marinca*, situé en amont de la *marine de Scalo*, s'échappent en cascades de tout petits torrents. Après avoir doublé la punta di Canelle qui protège la *marine de Canelle* et le [illegible] *d'Albo*, on parvient à la [illegible] au fond de laquelle débouche le *Guado Grande*, qui coule dans un charmant ravin, au pied du [illegible]

La route circulaire se poursuit absolument en corniche après avoir dépassé **Nonza** juchée dans un site extraordinaire sur la terrasse d'une falaise noire ; elle contourne la *marine de Negro*, qui reçoit le *ruisseau de Vistilogo* et que domine une tour à l'embouchure, puis la *marine de Farinole*, dans laquelle tombe le *ruisseau de Malfacreto*, dont la rive d. est dominée aussi par une tour. Elle abandonne la côte en amont de l'embouchure du *Seraggio*, contourne un massif dont le point culminant, la cima di Gradera, s'élève à 1055m, et va gagner, par de multiples lacets le col de Téghime (695m), et Bastia, sur la côte orientale.

Après avoir dépassé le Seraggio, dans la vallée duquel pousse spontanément le laurier-rose, on rencontre la *tour Vecchiaja*, à l'extrémité d'un promontoire boisé puis l'embouchure du *ruisseau de Fiatoja* au S. de laquelle se trouve le petit *port de St-Florent*, que les sables ont presque comblé. **Saint Florent** est une ville morte, habitée par des pêcheurs, occupant, à l'embouchure et sur la rive d. du *Poggio* et de l'*Aliso* un emplacement commode au fond de l'admirable *golfe de Saint-Florent*. Les marais s'étendant entre le promontoire qui porte la ville et l'Aliso ont été desséchés. A l'E. et près de la ville se voient encore les ruines de la cathédrale et de l'évêché fortifié de l'antique **Nebbio**. C'est tout ce qu'il en reste.



Nég. Goulard

CARGÈSE. — Boucher ambulant.

De la *baie de Fornali* dominée par une tour, à l'E., à l'embouchure du *Regino* à l'O., d'une part, et de **Santo-Pietro-di-Tenda** au S. et la mer au N., d'autre part, s'étend la région connue sous le nom de **Désert des Agriates**, qui ne renferme aucun village, mais où se montrent d'immenses pâturages, des maquis, où sont éparses quelques bergeries. La côte la frange au N. d'une dentelure hémisphérique, le long de laquelle se succèdent les *pointes* et les *marines* ; aucun cours d'eau important ne vient y aboutir. Quand on a franchi le *Regino*, à l'embouchure duquel se trouvent la *marine de Losari* avec les *tours de Losari*, de *Tremonti* et de *Salecci*o, on pénètre dans la **Balagne**, pays bien cultivé, qui abonde en arbres fruitiers et en oliviers, et dont le véritable entrepôt est l'**Ile-Rousse**.

Cette petite ville florissante, dont la foire annuelle de septembre attire des milliers de visiteurs, est tout à la fois port de commerce et station de torpilleurs : elle est assise au bord d'une baie sablonneuse qu'accompagne la voie ferrée de Ponte-Leccia à Calvi. De petites îles granitiques rattachées les unes aux autres et portant le nom d'*îles Rousses* forment une presqu'île très allongée protégeant la baie et le port à l'O. Au delà, la côte indentée offre plusieurs baies sablonneuses, d'ouverture inégale, que séparent des pointes dont la plus remarquable est la *pointe Valletoni*. A 4 kilom. S.-E. à vol d'oiseau, à l'intérieur, se trouve le couvent de Corbara.

Au fond de la baie ou *port de San Damiano* se trouve **Algajola**, ancienne ville fortifiée qui offre surtout des ruines. Une petite presqu'île dénudée sépare le *port de Saint-Ambroise* de la *cala Algajo*, qui se termine à la *pointe de Caldano*. On entre alors dans le *golfe de Calvi*, dans lequel débouchent le *Fiume Secco* et la *rivière de Ficarella*. Vue du large, avec la dentelure de la haute chaîne de montagnes fermant l'horizon en arrière, **Calvi** offre un tableau de vives oppositions avec ses deux villes que domine le vieux fort Mazzello : l'une, la ville haute, toute bordée de remparts qui s'appuient sur des rochers du côté de la mer et surplombant d'un autre côté les plaines d'alluvions aux marais en voie de comblement, l'autre, la ville basse, aux bords du golfe, pressant ses maisons blanches les unes contre les autres. Le port, dont on va prolonger la jetée et augmenter la surface des quais, est assez actif. Au S.-E. de la ville s'élèvent des dunes et plus loin se montre la belle forêt de Calenzana, étalant son dôme de verdure sur des cimes élevées. Entre le promontoire à l'extrémité duquel est bâtie Calvi et la *pointe de Revellata* (78m) s'enfonce le *golfe* triangulaire *de Revellata* ; le *port de l'Alga* en occupe le fond. Un éperon sinueux, étroit, à pic sur la mer, portant au sommet la route qui en épouse tous les détours, en contournant les ports de *Recisa*, *Agro*, *Nichiareto*, *Alusi*, échancre ses jolies indentations jusqu'au *Capo al Cavallo*, point à partir duquel la côte, presque rectiligne, est bordée par des parois rocheuses de 296 m. de hauteur, s'abaissant à 110 m. au S., au *Capo della Morsetta*. En arrière, près d'un îlot triangulaire se cache la *marine de Crovani*. Un petit étang de même nom borde la côte, non loin de l'*Argentella*, ruisseau insignifiant, vers la rive g. duquel s'abaissent les flancs recouverts de maquis du mont Martino (450m), dont le dernier contrefort s'achève à la pointe de *Cuttone*, qui ferme au N. le *golfe de Galeria*. Au fond débouche le Fango, qui vient de traverser une vallée verdoyante, formant plusieurs îlots dans les derniers kilom. de son cours et à l'embouchure duquel se trouvent, sur la rive g., la *tour* ruinée *de Galeria* et le *port de Galeria*. **Galeria**, dans une [illegible] situation, étage ses maisons au milieu de la verdure sur les flancs boisés du *Capo Tondo* (840m) qui portent la forêt de Luccio. Le *Capo Porcolicato* (480m) plus à l'O., s'abaisse et forme les *pointes Stollo* et *Rossa*, le *golfe di Panera*, qu'une autre pointe sépare du [illegible] et du *port de Focolara*.



N. [illegible]

CARGÈSE. — Fileuse.

La presqu'île admirablement découpée qui s'étend de ce golfe, au N., jusqu'au golfe de Girolata, au S., est absolument merveilleuse. La côte se frange de [illegible] rocheuses aux formes fantastiques et forme successivement la petite *cala [illegible]*, que ferment les [illegible]

Pori, la *punta Bianca* et la *pointe Palazzo*, entre les extrémités desquelles s'étend le *golfe d'Elbo*, avec sa *marine* dominée par la tour d'Elbo. L'arête étroite qui forme la pointe Palazzo et se profile à 201 m., cache, avec l'*île de Gargalo* (158m), « semblable à une haute jetée écroulée », le *golfe de Solana* tout ponctué de rochers presque jusqu'à la *pointe Scandola*. Entre cette dernière et le *cap Senino* s'enfonce le *golfe de Girolata*, qu'entourent au N.-O. les murailles de granit rouge de la *Piazzili Scandola* (504m) et de la *punte Quarcio*, au S.-E. les falaises non moins rouges du monte Senino (619m). Dans le golfe ne tombent que des cours d'eau insignifiants.

Du *capo Senino* au *capo Rosso* s'étend le plus beau golfe de toute la Corse, le *golfe de Porto*, à l'intérieur duquel la côte N. forme en outre d'autres petites baies charmantes : *golfe de Linaggia*, *baie de Caspio*, *marine* de sable *de Bussagna*, s'arrêtant, sauf cette dernière, au pied de falaises tandis que, sur la côte opposée, se dressent, au-dessus d'une muraille continue, des aiguilles de formes variées et passant par toutes les gammes du rose et du rouge. C'est sur cette côte que débouche la *valleuse de Piana*, dont les *calanches* sont si curieuses et si remarquables. Au fond du golfe est l'estuaire de la rivière de Porto, dont les marais ont été desséchés. **Porto** groupe, sur la rive d. et au pied d'une tour, ses quelques maisons; on y embarque les produits de la région.

Du *cap Rosso* à la *pointe de Cargèse* toute une série d'indentations frangent la côte, le long de laquelle se succèdent les *pointes alli Tuselli*, *d'Orchino*, très escarpées, et *Omiguia*, entre lesquelles s'évasent le *port d'Arone* où s'écoule le *ruisseau d'Arone*, le *golfe de Chioni*, qui reçoit le ruisseau du même nom, le *golfe de Pero*, dans lequel descend la *rivière de Pero*. A l'extrémité de la pointe granitique de Cargèse, est construite en amphithéâtre la petite ville de **Cargèse** habitée par une colonie grecque, active et intelligente ; en arrière de la ville s'étendent des champs bien cultivés, séparés par des haies de figuiers de Barbarie et entourés d'arbres fruitiers de toutes sortes. Du promontoire qui porte les maisons à toits rouges de Cargèse, on jouit d'une vue admirable sur le *golfe de Sagone*, dont le rivage est accompagné par une route presque entièrement tracée en corniche dans sa partie N. jusqu'à l'embouchure de la Liscia. Dans ce golfe se découpent un grand nombre de baies : *marine de Cargèse*, *port des Moines*, que ferment les *pointes de Molendino* et de *Cappiociolo*, *l'anse de Sagone*, située entre la *pointe il Puntiglione* et la *pointe* effilée de *San Giuseppe* et au fond de laquelle se jette la *Sagone*, qui coule dans une plaine alluviale inondée chaque année. **Sagone**, ancienne ville, jadis importante et qui fut le siège d'un évêché, n'est plus aujourd'hui qu'un modeste hameau ; elle possède un port avec môle, auquel on va ajouter un quai de débarquement. Plus au S., une barre de sable empêche l'écoulement du *Liamone*, qui arrose une plaine fertile mais malsaine et dont les eaux sont poissonneuses. Avec la suppression de la barre et l'assainissement du littoral, un centre, à créer près de l'embouchure, gagnerait rapidement en importance. Au delà du promontoire dont la pointe porte les ruines de la Tour de Capigliolo, se trouve le *golfe de Liscia*, que ferme la *pointe de Palmentojo* et au fond duquel débouche, sur une plage, la *Liscia*, rivière du pays d'Orcino; sur sa côte S. le golfe est également bordé de roches rouges dont la hauteur atteint 355 m. Quelques ruisseaux, comme le Zévani, coulant dans des vallons étroits et profonds, gagnent la côte, entre le *cap Feno* et la *pointe de la Parata*. Dans leur prolongement se trouvent les *Iles Sanguinaires*, que d'étroits chenaux semés de brisants séparent les unes des autres. Elles ferment au N.-O. le joli *golfe d'Ajaccio*.

De la *pointe de la Parata* au *cap Muro*, le périmètre du golfe dépasse 90 kilom. Ses deux extrémités, en ligne droite, ne sont éloignées que de 15 kilom. Quand on a doublé la pointe de Parata, les crêtes rocheuses surplombent le rivage près duquel court la route et se prolongent jusqu'au belvédère (242m) qui domine **Ajaccio** à l'E. Sous les ombrages d'orangers et d'oliviers qui recouvrent leurs flancs, des points blancs se détachent çà et là, sur un espace de 2 kilom. Ce sont des mausolées que les familles ont fait élever à proximité de la ville, sur des emplacements choisis à leur goût. Ajaccio, station d'hiver, sème ses maisons peintes de couleurs vives au pied de collines boisées formant un hémicycle autour du *port* très amélioré. A l'angle S.-O. s'élève la citadelle, à g. et en arrière de laquelle s'allonge la ville d'hiver ; à d., entre deux jetées, sont les deux *mouillages de la Citadelle* et des *Capucins*. En face se trouve le delta formé par la *Gravona*, au-dessus du confluent avec le *Prunelli*, réunion de marais desséchés, assainis, mis en culture et connus sous le nom de *Campo dell'Oro*. Entre le Prunelli et la *pointe de Sette-Navi*, le long de la côte, il existe encore, au delà de la *Punta de Porticchio*, un chapelet d'*étangs* et de *marais*

ILES SANGUINAIRES. — Sur le littoral O. Golfe d'Ajaccio.

dénommés *Vera, Uscia, Molara* et *Agosto*, formés par la barre littorale qui termine la petite *presqu'île de l'Isoletta*, qu'il serait intéressant d'assainir et autour desquels la vigne est cultivée. Au delà de la Punta di Sette Navi se trouvent la *plage de Ruppione* et le *port de Chiavari* ou *plage de Verghia*, en arrière de laquelle des chemins grimpent vers le pénitencier. Si l'anse qui renferme ces plages est poissonneuse, le gibier abonde sur les hauteurs boisées et dans les fourrés garnissant les flancs de l'arête qui va mourir en se bifurquant, au *Capo di Muro* et au *Capo Nero* et envoie une branche vers la *punta della Castagna*, dans le golfe d'Ajaccio. Entre cette dernière pointe et celle qui abrite le port de Chiavari se trouvent l'*Isola Piana* et des récifs à fleur d'eau. Au delà du *Capo di Muro*, on pénètre dans le *golfe de Valinco*, dans lequel débouchent le *Taravo*, le *Baraci* et le *Rizzanèse*, qui viennent terminer leur cours à travers des prairies. Sur les collines couvertes de verdure qui l'encadrent, des hameaux et des bourgs apparaissent, dominés dans le lointain par la crête de la haute chaîne qui barre l'horizon. Lorsqu'on y pénètre par mer, l'on aperçoit distinctement, du pont du bateau, la terrasse élevée sur laquelle est assise **Sartène**. Cette ville a pour port **Propriano**, port florissant et que l'on va améliorer. Sur la côte N. du golfe se trouvent les petites baies désignées sous les noms de *cala d'Orzo* et de *cala de Copabia*, et, au delà de la *pointe de Porto-Pollo*, le petit port du même nom, le *delta du Taravo* que voisinent l'étang de Taravo et des marais partiellement desséchés. Sur la côte S., en aval de l'embouchure du Rizzanèse, le rivage est dominé par des masses rocheuses surplombant la petite *baie de Campo-Moro*, que protège à l'O. la pointe de ce nom, où se termine au S. le golfe de Valinco.

Au delà de la *pointe de Campo-Moro*, le littoral est frangé de rochers à pic, déchiquetés et découpés en pointes : *puntas delli Migini, di Manna Molina, d'Eccica*, proche de l'îlot de ce nom, *Capo Senetosa* situé au S. d'un groupe d'îlettes, *Capo de Zivia* enfin. Entre ces pointes s'abritent la petite *cala d'Agulia*, le *porto di Conca* et la *cala d'Avena*, dans laquelle tombe le *ruisseau d'Avena* dont le rocher conique de Coparchione domine la rive d. ; en amont de l'embouchure est la petite *plage* de sable de *Tizzano* que fréquentent les habitants de Sartène.

Le *golfe de Martoli*, qui suit, reçoit le ruisseau de Loreto, qui descend dans une vallée sauvage et passe au pied de la Pietra Nera (197ᵐ); une petite presqu'île le sépare du *golfe de Roccapina*, dominé par une falaise au profil de lion à son sommet. L'Ortolo s'y jette. L'*anse* étroite de *Roccapina* s'abrite derrière la *pointe* de ce nom, dans le prolongement de laquelle se trouvent à 2400ᵐ au large les écueils des *Moines*. En arrière de la *cala di Fornello*, de la *cala d'Arbitro* et de la *cala di Capitiero* s'étendent des plaines mamelonnées, fertiles, mais malsaines, où sont épars plusieurs blocs de granit. Le *golfe de Figari*, dans lequel tombe le ruisseau de Canella, est accompagné d'une côte dentelée et entourée de marais et d'une saline qui en occupe le fond. La *pointe de Ventilegne* ferme au N. le *golfe* de ce nom, au fond duquel se trouvent aussi des marais malsains ; elle se termine au S. par le *capo di Feno*, extrémité du massif granitique de la Trinité, dont le sommet est hérissé d'aiguilles (229ᵐ). Au delà de la *cala di Paragnano*, la *crique* arrondie de *Fazzio*, dans laquelle sont creusées des cavités, est proche de la *grotte du Sdragonato*. A la pointe qui porte le fanal de la Madonetta commence le *port* naturel de **Bonifacio**, goulet étroit, mais profond, resserré entre deux falaises blanches, dont l'une, celle de droite, aux assises horizontales, porte la vieille ville et la citadelle (64ᵐ), sous laquelle se trouve la *grotte de Saint-Antoine*. La falaise de gauche, sans végétation aucune, s'effrite et comble le port. Quant à la ville, tout à la fois place forte et station de torpilleurs, elle n'offre qu'un dédale de rues étroites et tortueuses, reliées entre elles par des passages, pavées pour la plupart avec des cailloux. Le soleil y pénètre peu. Un escalier taillé dans le roc réunit la ville à la mer. Plus au S. est le *cap Pertusato* couronné par un phare. Le promontoire qui le porte est traversé par une galerie souterraine et percé de grottes accessibles par mer seulement. Là finit la côte occidentale que le canal des *Bouches de Bonifacio*, détroit semé d'îles, d'îlots et d'écueils, sépare de *l'île de Sardaigne*.

Côte orientale. De la pointe N.-E. du cap Corse, en descendant sur Bastia, la côte, presque rectiligne et accompagnée par la route en corniche, ne présente que de très légères indentations formant des marines, sur lesquelles débouchent des cours d'eau traversant perpendiculairement de larges conques de verdure, au milieu desquelles sont piqués hameaux et villages. On y trouve successivement la *baie de Macinaggio* avec un petit port, la *marine de Meria* avec une belle plage de sable, les *marines de Santa-Severa* (**Luri**) et de *Porticciolo*, la *Tour de Losse*, la *marine de Pietracorbara*, proche de la *Tour d'Aquila* et celle de *Sisco*. La *marine d'Erbalunga* est l'une des pro-

menades bastiaises; le hameau, non loin duquel est la belle grotte de Brando, est construit sur une langue de terre avançant dans la mer. Plusieurs couvents se trouvent aux environs, sur des hauteurs bien exposées. *Griccione* et *Pietranera* servent de marines à *Santa-Maria-di-Loti*; celle de *Miomo* est dominée par des haies d'arbustes en terrasse que le vent de Libeccio tond en forme de charmilles. Au delà de l'*Anse de Toga* est **Bastia**, la cité commerçante de l'île, qui s'étend surtout en longueur, le long de la côte. Cette ville active et industrielle comprend un *nouveau port*, derrière lequel se pressent parallèlement les rues de la nouvelle ville, la vieille ville, très curieuse, groupée autour du *vieux port* et la ville haute ou Terra-Nuova, autour de la citadelle.

Au S. de Bastia, jusqu'à l'embouchure de la Solenzara, la côte se bosselle légèrement. Le cordon du littoral forme, avec la base des montagnes de l'intérieur, que suivent les routes de Bastia à Ajaccio et à Bonifacio et les voies ferrées de même direction, un losange allongé dont le cours du Golo forme le petit axe. Dans la partie supérieure du losange se trouve l'*étang de Biguglia*, tout rempli d'anguilles et dont le centre est occupé par l'*île San-Damiano*, transformée en beau vignoble. En arrière de la partie inférieure est la fertile région de la *Casinca*, traversée par un canal de dessèchement et d'irrigation. La pointe S. est traversée par le *Fium'Alto*.

Sur la côte débouchent le *Figareto*, le *Petrignani*, au-dessus de la *marine de Paducella*. Plus bas, la *marine de Prunete* avec un appontement long de 110 mètres, forme la belle plage de **Cervione**, très courue, mais abandonnée pendant les grandes chaleurs. On franchit ensuite le *Chebbia*, l'*Alesani*, qui arrose la **Castagniccia**, la région des belles châtaigneraies; le *ruisseau d'Alistro* près duquel est la tour du même nom, à l'embouchure et sur la rive d.; le *Bravone*, qui coule dans un désert raviné par des ruisseaux, dont plusieurs gagnent au S. l'*étang de Terrenzana*, le premier d'une série qui accompagne la côte : *étang de Diana*, au S., duquel débouche le *Tavignano*, *étangs del Sale* et de *Tigliono*, desséchés et en voie de colmatage, *étangs d'Urbino* et d'*Erbarossa*, au-dessous desquels se trouvent l'embouchure du *Fium'Orbo* et la *marine* [illegible]; les étangs de *Gradujine* et de *Palo*, que suivent l'embouchure du *Travo* et celle de la *Solenzara*, assainie par des plantations d'eucalyptus. Là se termine la *plage d'Aleria* ou *Spiaggia*. La côte change d'aspect, les montagnes s'en rapprochent, la route qui l'accompagne reprend en corniche. On rencontre successivement les petites *anses de Manichino*, de *Cala d'Oro*, de *Cana d'Oro*, de *Cannella*; la *marine* avec le *port* abrité de *Favone*, qui possède une belle plage de sable; le *port de Tarco* avec la rivière de ce nom, qui coule dans une gorge encaissée et traverse la forêt de Vittoli; la rivière de *Conca* avec la tour de *Fautea* à l'embouchure; l'*étang de Levo-Santo*, dans lequel se perd le *Cavo*; le *port de Pinarello*, en hémicycle, que ferme au S. une étroite presqu'île à l'extrémité de laquelle est la petite *île Pinarello*; le fond du port est occupé par des étangs; on y trouve une plage. Le *golfe Saint-Cyprien*, également circulaire et bordé d'étangs, à l'entrée duquel se trouve l'*îlot Saint-Cyprien*, reçoit l'un des bras de l'*Oso*, qui forme delta et dont les autres bras débouchent dans le *golfe de Porto-Vecchio*. L'Oso coule au N. de [illegible] forêt d'Ospedale qui s'étend sur une région extrêmement accidentée.

Le golfe, ou mieux le *fiord de Porto-Vecchio*, long de 8 kilom. 5, large de [illegible] kilom. et profond de 6 m., qu'ensablent l'*Oso* et le *Stabiacco*, s'ouvre entre la *pointe* [illegible] au N. et la *Pointe de Chiappa* au S. Au fond s'abrite la vieille ville de **Porto-Vecchio**, jadis fortifiée, que la malaria dépeuple l'été et qui perd en importance. Entourée de vignes et d'oliviers en futaie, elle se compose d'un dédale de ruelles tortueuses, bordées de hautes maisons. Au S. [illegible] s'élève la *[illegible] Cerchio* (525m), d'où l'on domine la côte, le golfe et, au large, le groupe des *îles Cerbicale* et plus loin, l'*île del Toro*, en face du *golfe de Santa-Giulia*, avec un port au fond d'une étroite lagune. Les rochers élevés de la *pointe de Rafaello* (275m), serrent ce golfe [illegible]. En arrière de la côte, des forêts de chênes-liège recouvrent cette région triste, au sol granitique, qui est remplacé au *Capo Blanco*, sur le *golfe de Santa Manza*, par des roches calcaires. Grâce aux olivaies qui l'entourent, ce dernier est entouré de verdure tapissant les collines aux pentes raides qui viennent mourir sur ses bords; au fond se voient les *étangs de Balistra*, de *Cannetto* et de *Stentino*. Au S. de la *pointe Capicciolo*, qui le ferme, la côte est bordée d'écueils sous-marins, de rochers, et, plus bas, dans les *Bouches de Bonifacio*, [illegible] les *îles* [illegible] et de *Lavezzi*, de sinistre mémoire.

Hydrographie fluviale. Sur la côte occidentale débouchent [illegible], qui a sa source sur le flanc O. du Rotondo, forme la [illegible]



Nég. Gaillard

AJACCIO. — Port et Ville.

Grosso, qui passe aux bains de Guagno, laisse Vico à 1500 m. de sa rive d. et s'augmente (rive g.) du *Cruzzini* — la *Gavona*, descendue du Renoso, qui laisse Bocognano sur sa rive g. et est rejointe à son embouchure (rive g.) par le *Prunelli*, après un cours de 42 kil. 5 — le *Taravo* (61 kil.) qui jaillit du Grosso, passe au pied des sources de Guitera et ne recueille que des *fiumicelli* sans importance.

Sur la côte orientale, nommons : le *Bevinco* (25 kil.), endigué partiellement près de son embouchure dans l'étang de Biguglia — le *Golo*, le plus important des torrents de la Corse, long de 75 kil., qui descend du Paglia-Orba, traverse le *défilé de* la *Scala di Santa Regina*, reçoit (rive g.) l'*Asco* augmenté (rive g.) du *Tartagine* — le *Fium'Alto*, qui recueille les torrents du beau cirque de Piedicroce ou d'Orezza — le *Tavignano* (72 kil.) qui sort du *lac Nino* ou d'*Ino*, traverse une vallée sauvage et pittoresque, recueille à Corte (rive d.) la *Restonica*, se gonfle (rive d.) du *Vecchio* et plus bas du *Tagnone*; — le *Fium'Orbo* (41 kil.) qui a sa source dans le massif du Renoso, bondit dans le défilé de l'Inzecca et passe, grossi (rive d.) du *Saltaruccio* et du *Varagno*, devant Ghisonaccia.

Lacs, Étangs, Marais. Les lacs de la Corse sont petits et situés à une grande altitude, principalement autour du Rotondo (7) et du Renoso (5). Citons seulement le lac *Nino*, le lac de *Creno* et celui de *Betianella*. Les étangs sont nombreux et importants. Presque tous sont situés sur la côte orientale. Nous les avons déjà nommés ainsi que les marais.

Sources minérales. La Corse est riche en sources. Citons les eaux sulfureuses et salines de *Baracci* (32°); la source thermale sulfureuse (40°) de *Caldane* (Santa-Lucia de Tallano); la source ferrugineuse, gazeuse et acidule (15°) de *Caldane* (San-Gavino d'Ampugnani); les eaux thermales, sulfureuses et salines de *Caldanelle*; les 5 sources sulfurées sodiques de *Calvaniccia* (38°,7); les 2 sources sulfurées sodiques de *Guagno* (37° et 52°); la source de même nature de *Guitera* (44°); les 2 sources ferrugineuses d'*Orezza* (15°); la source ferrugineuse de *Pardina* (11°); les 7 sources sulfurées sodiques (44° à 58°) de *Pietrapola*; les 2 sources sulfureuses salines (14°) de *Puzzichello*; la source sulfureuse (37°) d'*Urbalacone*; etc.

Climat

La Corse jouit d'un climat délicieux, intermédiaire entre celui de la Provence et celui de l'Algérie; il est chaud et tempéré dans son ensemble. Au point de vue climatérique, on peut partager l'île en trois zones : la première, comprenant les régions au-dessous de 600 m.; la seconde, les régions situées entre 600 et 1900 m.; la troisième, les régions élevées au-dessus de 1900 m. Dans cette dernière, l'hiver est long et rigoureux; la mauvaise saison y dure 8 mois. Les lacs sont gelés sur le Renoso et le Rotondo, une grande partie de l'année et la neige tombe souvent au col de Vizzavona. La seconde zone est la plus tempérée et c'est celle que choisissent les habitants de la première, pour venir l'habiter de juin à octobre, quand la chaleur rend malsaine la côte orientale et quelques parties de la côte occidentale même. La première est la plus chaude. A Ajaccio, comme dans tous les grands centres de la côte, la moyenne annuelle de la température est de 17°,38; la moyenne hivernale de 13°,85. Les températures extrêmes constatées à Ajaccio varient de — 1°,08 à + 35°. Les vents qui soufflent le plus fréquemment en Corse sont ceux du S.-O. ou *libeccio* et ceux du S.-E. ou *sirocco*.

Divisions administratives

Superficie : 874 745 hectares (cadastre). Population : 295 589 habitants (1911).

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	Ajaccio	1	12	80
Sous-Préfectures	*Bastia*	1	20	94
	Calvi	1	6	[illegible]
	Corte	1	16	108
	Sartène	1	8	[illegible]
		Total 5	Total 62	Total 364

LISTE DES CANTONS

Ajaccio. Ajaccio, Bastelica, Bocognano, Evisa, Piana, Salice, Santa-Maria-Siche, Sari-d'Orcino, Sarrola-Carcopino, Soccia, Vico, Zicavo.

Bastia. Bastia-Terranova, Bastia-Terravecchia, Borgo, Brando, Campile, Campitello, Cervione, Lama, Luri, Murato, Nonza, Oletta, Pero-Casevecchie, Porta, Rogliano, Saint-Florent, San-Martino-di-Lota, San Nicolao, Santo-Pietro-di-Tenda, Vescovato.

Calvi. Belgodere, Calenzana, Calvi, l'Ile-Rousse, Muro, Olmi-Cappella.

Corte. Calacuccia, Castifao, Corte, Ghisoni, Moita, Morosaglia, Omessa, Piedicorte-di-Gaggio, Piedicroce, Pietra, Prunelli-di-Fiumorbo, San-Lorenzo, Sermano, Valle-d'Alesani, Venaco, Vezzani.

Sartène. Bonifacio, Levie, Olmeto, Petreto-Bicchisano, Porto-Vecchio, Santa-Lucia-di-Tallano, Sartène, Serra-di-Scopamene.

CULTES. **Culte catholique** (*Évêché* : Ajaccio, suffragant d'Aix, érigé au VIe s. Le diocèse ne comprend que le département et compte 70 cures, 550 succursales et 91 vicariats rétribués. Ajaccio possède un séminaire diocésain. — **Culte protestant**. On n'en compte qu'un très petit nombre, originaires du continent, appartenant à diverses confessions et rattachés pour le culte réformé, au consistoire de Marseille (11e circonscription consistoriale). Bastia est le siège d'une œuvre d'évangélisation en français et en italien. — **Culte israélite**. Il n'existe pas d'adhérents. — **Culte grec orthodoxe**. Il comprend la colonie de Cargèse.

ARMÉE. Le département est l'un des 8 ressortissant en tout ou partie à la 15e région militaire, dont l'une des 9 subdivisions, celle d'Ajaccio, le comprend tout entier. Les troupes qui en dépendent font partie du 15e corps d'armée, dont le chef-lieu est **Marseille**. La garnison d'**Ajaccio** comprend 1 bataillon d'infanterie et 1 bataillon d'artillerie à pied; celle de **Bastia**, 1 bataillon d'infanterie (c'est à Bastia que réside le commandant supérieur de la défense et gouverneur de la Corse; Bastia possède encore 1 batterie montée d'artillerie et 1 batterie de montagne; la direction du génie s'y trouve aussi; celle de **Bonifacio**, 5 compagnies et 1 batterie d'artillerie à pied; celles **de Calvi**, de **Corte** et de **Sartène**, 1 détachement d'infanterie.

Le département ressortit en outre à la 15e légion (*ter*) de gendarmerie.

Ouvrages militaires. La rade d'Ajaccio, défendue par la *citadelle*, le *fort* et la *batterie basse d'Aspreto* et d'autres batteries, peut abriter des flottes nombreuses. Bastia et Corte sont défendues par leurs *citadelles*. Bonifacio est devenue une place forte. Calvi est protégée par les *forts du Mozzello et Toretta*. Enfin, à l'intérieur le vieux *fort de Vizzavone* a été restauré.

Marine. Le département ressortit au 5e **Arrondissement maritime** : **Toulon** (sous-arrondissement de Toulon), qui comprend les quartiers de Bastia et d'Ajaccio.

JUSTICE. Le département ressortit à la **Cour d'appel de Bastia**. Il existe 1 **Tribunal de 1re instance** à Ajaccio, Bastia (où se tient la **Cour d'assises**), Calvi, Corte et Sartène; 1 **Tribunal de commerce** à Ajaccio, Bastia et à l'Ile-Rousse; 1 **Justice de paix** dans chaque canton.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Ce département est l'un des 6 ressortissant à l'**Académie d'Aix**. Il ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend, pour les garçons : le **lycée** de Bastia, les **collèges** d'Ajaccio, Calvi, Corte (école Paoli); 1 **établissement libre** à Bastia; 1 **petit séminaire** à Ajaccio et à Corte; pour les filles, les **cours secondaires** d'Ajaccio et de Bastia.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'école **normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe et école maternelle annexe) d'Ajaccio. Il n'existe que 5 **cours complémentaires** de garçons.

Le département ressortit en outre à l'Arrondissement minéralogique de Marseille, sous-arrondissement de Marseille S. (division du S.-E.); à la 30e Conservation forestière (Ajaccio); à la 8e Inspection des Ponts et Chaussées. Il forme à lui seul la 10e Région agricole.

Agriculture

Le sol de la Corse est fertile, mais, faute de bras et de capitaux, les deux cinquièmes des terres restent en friche. La culture des céréales est de plus en plus délaissée. La production fruitière (surtout dans le Cap Corse), la culture des légumes et primeurs, celle du tabac (qui est libre

CORSICA. — Hameau et Mouillage de Sagone

sont en progrès. On trouve de beaux vignobles dans les arrondissements de Bastia et de Sartène. Enfin la Corse possède d'admirables forêts (44 forêts domaniales. — 44 745 hect. et 195 forêts communales — 82 558 hect.). — Le tabac (1050 hect.) a produit 4200 quint. La vigne, plantée dans 12 575 hect., a donné 150 900 hectol. de vin; il y avait en outre 250 hect. improductifs.

La production fruitière s'est élevée à 146 600 quint. de châtaignes, 1465 de noix, 16 700 d'olives, 420 de prunes, 3100 d'oranges, 1700 de citrons, 17 000 de cédrats et 2000 de feuilles de mûrier.

On a compté 1060 sériciculteurs qui ont mis en incubation 2192 onces de graines françaises qui ont produit 79 735 kil. de cocons frais.

Il existait 11 250 sujets d'espèce chevaline, 8925 d'espèce mulassière, 9250 d'espèce asine, 49 248 d'espèce bovine, 380 360 d'espèce ovine, 99 640 d'espèce porcine et 259 355 d'espèce caprine.

La production du lait s'est élevée à 20 740 hectol.; celle de la laine à 2771 quint. pour 212 160 animaux tondus; celle du miel à 85 000 kil. et celle de la cire à 51 000 kil.

L'enseignement agricole est fourni par la chaire départementale d'agriculture d'Ajaccio et les chaires spéciales de Bastia, Corte et Sartène.

Ajaccio possède une École pratique d'agriculture, 1 pépinière départementale et 1 dépôt d'étalons.

Industrie

L'industrie, à l'exception de quelques branches de peu d'importance, est nulle en Corse. Au 31 décembre 1901, on ne comptait dans tout le département que 35 établissements possédant 54 machines à vapeur, dont 50 en activité. En dehors des industries extractives, de l'exploitation du liège et de la racine de bruyère, de spécialités gastronomiques (terrines de merles, cédrats confits), d'articles de bijouterie et de fabriques de cigares, il n'y a rien à citer.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Les ressources minéralogiques de la Corse sont abondantes et variées, mais l'exploitation fait défaut. Au 31 décembre 1901, il existait 17 concessions de **mines**, dont 1 d'anthracite, 4 de plomb, 3 d'antimoine, 7 de cuivre et autres métaux, 1 de mispickel et 1 de fer. On en comptait 8 en activité, cette même année : la mine d'anthracite d'Osani (98 T. — 24 ouvriers); les mines d'antimoine de Luri, Meria et Ersa (582 T. — 88 ouv.); les mines de cuivre de Tama, Frangone, Saint-Augustin et Ponte-Leccia (334 T., 84 ouv.). Le minerai de Tama a été exporté en Angleterre. A Matra, dans le ravin de la Pressa, un filon d'arsenic, objet de recherche, a fourni 20 T. Des recherches de minerai de cuivre ont également fait l'objet de quelques travaux. On comptait 56 **carrières**, toutes à ciel ouvert, ayant occupé 141 ouvriers : 25 de granit, 18 de calcaire, 3 de marbre (Bevinco, Seraggio), 7 de schistes, 3 d'amiante (près de Morosaglia et de Piedicroce).

Commerce

La Corse importe des céréales et farines, des articles d'épicerie, des denrées coloniales, des vins, eaux-de-vie et bières, de la houille, des métaux et ouvrages en métaux, des machines, des tissus, des articles d'ameublement, de ménage, de toilette, etc.

Elle exporte des bois de toutes sortes et des charbons de bois, du liège, de l'écorce à tan, de l'extrait de châtaignier; des fruits frais et confits, de l'huile d'olive, du gibier, du poisson, des eaux minérales, du vin, des fromages, des laines, des peaux brutes, de la soie en cocons, des minerais, des légumes et primeurs, des os et cornes de bétail, etc.

Les droits de douane et divers se sont élevés à la somme de 1 255 694 fr. pour l'année 1901. La même année, la succursale de la Banque de France à Ajaccio a occupé le 114e rang sur 126 avec un chiffre d'affaires de 7 484 000 fr.; celle de Bastia, le 97e, avec un chiffre de 9 282 900 fr. Chacune de ces deux villes possède une Chambre de commerce.

Voies de communication

	Kilom.		Kilom.
Chemins de fer (voie étroite)	295.625	Chemins de grande communication	719.054
Routes nationales	1132.458	— d'intérêt commun	421.434
— forestières	504.500	— vicinaux ordinaires	700.061
— départementales	209.769		



AJACCIO est une station d'hiver fréquentée surtout par une clientèle aristocratique aimant la vie simple et calme, fuyant les plaisirs. A part quelques belles voies se croisant à la *Place du Diamant* ou *Bonaparte*, ombragées d'orangers, de palmiers, de platanes, ses rues, dont tous les noms rappelent Napoléon Ier, sa famille et ceux qui l'ont servi, sont en général étroites et d'une propreté douteuse sous le chaud soleil, si les volets peints des maisons aux façades multicolores sont clos, à l'exception d'une partie mobile tournant autour de charnières horizontales, en revanche les rez-de-chaussée sont largement ouverts sur la rue. Presque personne à l'intérieur; la vie se concentre sur les pas des portes près desquelles les femmes assises travaillent à quelque ouvrage manuel, pendant que les enfants, pieds nus et en guenilles, jouent ou se chamaillent. Des véhicules un peu rustiques traversent la ville, tirés par des chevaux. Toutefois, la bête de trait par excellence, c'est la mule, plutôt petite, mais vive et alerte, qui trottine avec des sonnailles au cou et des pompons sur le front.

Les femmes, dont la majeure partie est revêtue d'une coiffe noire encadrant leurs traits



N. D. phot.

BONIFACIO. — Rocher dit « Tête de Nègre ».

accusés et leur peau brune, portent en équilibre sur la tête une cruche remplie d'eau, les provisions tirées du marché ou le linge du lavoir. La partie de la ville occupée par la colonie étrangère se trouve autour du golfe, au S.-O. de la Citadelle, le long du *Cours Grandval* bordé d'hôtels et de maisons élégantes, dans une jolie situation, bien abritée, avec un beau panorama s'offrant à la vue.

Les édifices civils d'Ajaccio : *Hôtel de Ville* (musée napoléonien), *Préfecture*, *Palais de Justice*, *Théâtre*, etc., de même que les *Églises* (*Cathédrale*, *Saint-Roch*) sont sans intérêt.

Le *Palais Fesch* est divisé en trois parties : l'aile g. renferme la *Bibliothèque* (40 000 vol., 31 inc. 204 man.); au-dessus est le *Musée*, riche en toiles, statues, objets de l'époque impériale, provenant de legs particuliers, collection d'histoire naturelle; le centre de l'édifice est occupé par le *Collège* et l'aile d. par la *Chapelle impériale*, servant de sépulture à la famille impériale.

Ajaccio possède un *Monument de la famille Bonaparte* (Napoléon Ier et ses quatre frères); une *Statue du Premier Consul*, la *Statue du général Abbatucci*, tué à Huningue en 1796, la *Statue du*

SAHLENE. — Vue générale.



BONIFACIO. — Port.

cardinal Fesch. Signalons en outre la *Maison* natale de Napoléon Ier, l'hôtel Sebastiani, pour leur intérêt historique. Aux environs, on peut faire des promenades superbes par terre ou par mer.

BASTIA, toute en longueur, a fort grand air vue du large, avec ses maisons élevées de plusieurs étages. C'est la cité la plus active et la plus mouvementée de la Corse. Les rues de la partie moderne, bien dallées avec la pierre jaspée des carrières de Brando, sont fort propres. La partie la plus pittoresque est celle qui entoure le *Vieux Port.* Là, les ruelles étroites sur lesquelles débouchent des cours, des rues en escalier bordées de maisons s'arc-boutant les unes contre les autres, sont remplies d'une population grouillante et bariolée, évoluant à travers un dédale de couloirs où la lumière circule à peine. C'est une véritable Cour des Miracles, avec l'entassement de plusieurs centaines d'êtres humains qui se groupent dans un étroit espace. La *Traverse*, qui, sous les noms de *Boulevard du Palais* et de *Boulevard Paoli*, coupe la ville du S. au N., reliant le quartier du Vieux-Port à la ville neuve et à la *Gare*, en forme la plus belle voie avec la *Place Saint-Nicolas* qui longe le nouveau port. Toutes deux sont bordées de beaux magasins et de cafés; ce sont aussi les plus fréquentées. De la place, la vue s'étend au loin sur les îles de Capraja, d'Elbe et de Monte-Cristo. Des collines qui dominent la ville à l'O., la vue est encore plus belle. Au point de vue artistique, Bastia offre peu d'intérêt. La plus vaste église est *Saint Jean-Baptiste*, richement décorée; *Saint-Roch*, la *Conception*, *Saint-Joseph*, dans le faubourg situé au S. de la *Citadelle*, qui englobe les deux petites églises *Sainte-Marie* et *Sainte-Croix*, sont peu remarquables, si ce n'est par la richesse de la décoration intérieure. Il en est de même du *Palais de Justice* où l'on a prodigué le marbre, du nouveau *Théâtre*, lourd d'aspect, de l'*Hôtel de Ville*. L'un des plus beaux édifices est l'*Hôpital militaire*, installé dans l'ancien couvent Saint-François. La *Bibliothèque* (32 000 vol.) est riche en manuscrits et en livres relatifs à la Corse. Le *Lycée* occupe l'ancien couvent des Jésuites. Comme curiosités, signalons encore le *Vieux-Donjon* (XIVe s.) de la Citadelle et le *Cimbalo*, édifice assez singulier d'aspect. La ville possède une *statue* colossale de *Napoléon Ier*, en empereur romain, qui décore la *place Saint-Nicolas*.

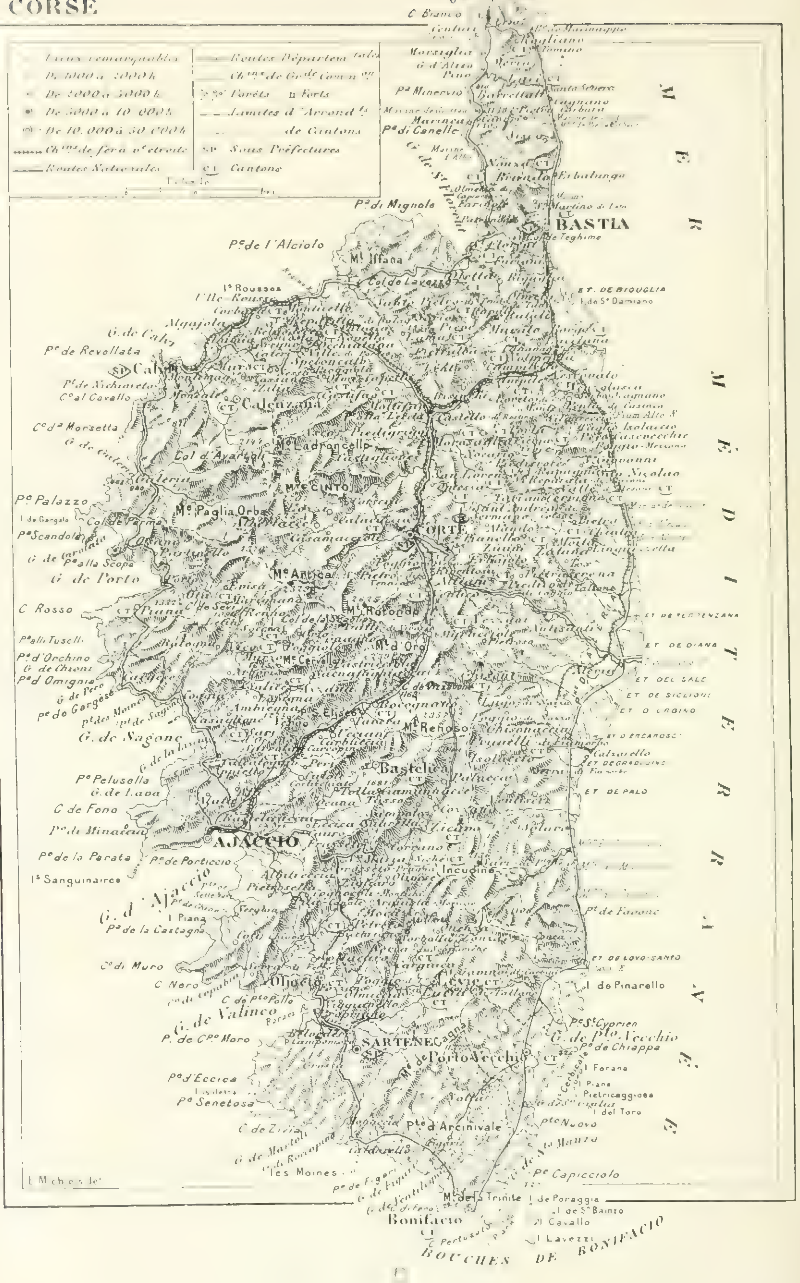
CALVI, ville d'aspect militaire, avec des rues mal pavées, est l'une des cités qui montrent la maison natale de Christophe Colomb. Les églises *Saint-Jean*, surmontée d'un dôme, *Saint-Antoine*, qui conserve un Christ miraculeux, le *Palais de Justice*, dans la ville haute, et les autres monuments civils de la ville basse, sont dépourvus d'intérêt. La *Caserne* est installée dans l'ancien palais des gouverneurs génois. Mentionnons la vieille *Tour* au bas de la Marine. Calvi a érigé un *buste au docteur Marchal*, sur la *Place* de ce nom.

CORTE, au centre de la Corse, est surtout remarquable par sa situation au confluent du Tavignano et de la Restonica. La vieille ville, assise sur le roc, a des rues en escalier à marges très espacées. La *citadelle* (XVe s.) en occupe le sommet et domine de plus de 100 m. le Tavignano. La ville proprement dite, traversée par la route d'Ajaccio à Bastia, qui en forme la principale artère, le cours Paoli, n'offre pas d'intérêt au point de vue monumental. Deux des anciens couvents abritent, l'un le petit séminaire, et l'autre un magasin d'habillement. Corte a élevé une *Statue à Pascal Paoli*, une autre au *général Arrighi de Casanova* et une autre à *Jean-P. Gaffori* (avec bas-reliefs) qui périt assassiné et dont la femme se défendit héroïquement en 1750 contre les Génois.

SARTÈNE, bâtie sur une terrasse et que l'on aperçoit de loin, est située dans un coin où l'habitude de la *vendetta* est le plus enracinée. La partie ancienne, derrière l'*Église*, est très curieuse par l'enchevêtrement des ruelles bordées de vieilles maisons à l'aspect sordide et délabré. Les environs sont fort pittoresques.

Liste des Monuments historiques

Apricciani	Figure antique.	Luri	Tour dite de Sénèque (XIVe s.).
Aregno	Église (XIIe s.).	Murato	Église St Michel (XIIe s.).
Belvedere-Campomoro	Menhir de Capo di Luogo.	—	Église St Césaire (XIIe s.).
Bonifacio	Église St Dominique (XIIIe s.).	Saint Florent	Église (XIIe s.), ancienne cathédrale de Nebbio.
Borgo	Chapelle de San Pertéo.	Santo-Pietro di Tenda	Dolmen dit [illegible].
Carbini	Église (XIVe s.).	Sartène	Dolmen de [illegible].
Cervione	Église Ste Christine (XVe s.).	—	Deux menhirs de [illegible].
Grosse[illegible]	Menhir de Vaccil Vecchio.		
Lucciana	Église dite la Canonica (XIIe s.), à Mariana.		


CORSE
Cap Corse
Forêts
Forts
Sous Préfectures
Cantons
BASTIA
Calvi
Calenzana
Mt Cinto
Mt Paglia Orba
CORTE
Mt Rotondo
Mt d'Oro
Mt Renoso
Bastelica
AJACCIO
Incudine
Olmeto
Levie
SARTÈNE
Porto Vecchio
Bonifacio
G. de Calvi
G. de Porto
G. de Sagone
G. d'Ajaccio
G. de Valinco
G. de Pto Vecchio
Is Sanguinaires
C Rosso
C Nero
C de Zivia
Mt Iffana
Col de Vizzavona
MER MÉDITERRANÉE
BOUCHES DE BONIFACIO